3 1761 07464333 9

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dpartementdesb02moul

7324

COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS

SUR

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté du 16 mars 1908, le Ministre de l'Instruction publique, sur la proposition de la Commission chargée de rechercher et de publier les documents d'archives relatifs à la vie économique de la Révolution, a chargé M. Paul Moulin, membre du Comité départemental, de publier les *Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département des Bouches-du-Rhône*.

M. Camille Bloch, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques, membre de la Commission, a suivi l'impression de cette publication en qualité de Commissaire responsable.

Se trouve a Paris

A LA LIBRAIRIE LEROUX

28, Rue Bonaparte, 28.

COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS
SUR
L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiés par le Ministère de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

DOCUMENTS RELATIFS
A
LA VENTE
DES
BIENS NATIONAUX

PUBLIÉS PAR

PAUL MOULIN

Membre du Comité départemental d'Histoire économique
de la Révolution.

TOME DEUXIÈME

MARSEILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER
17-19, Rue Venture, 17-19
1909

HD
649
B6M6
c.2

INVENTAIRES, VENTES, ARRENTEMENTS ET RESTITUTIONS

DES BIENS NATIONAUX PAR COMMUNES

(Suite)

ALLEINS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 4 octobre 1792 (Arch. dép. Q).

	Revenu net
Biens des ci-devant commandeurs de *Saint-Jean :*	
Terre au quartier des Venques, section D, n° 358, contenant 1.106 cannes	10 l. 7 s. 5 d.
Idem au quartier de Pierredon, section D, n° 380, contenant 2.965 cannes	22 l. 5 s. 6 d.
Terre au quartier des Cournilles, section E, n°90, contenant 2.275 cannes	17 l. 1 s. 3 d.
Idem au quartier de Coudoulet, section E, n° 173, contenant 10.670 cannes 4 pans	99 l. 19 s. 7 d.
Idem au quartier des Rabassières, section E, n° 194, contenant 5.785 cannes 6 pans	54 l. 4 s. 8 d.
Idem au même quartier, section E, n° 206, contenant 769 cannes	7 l. 4 s. 6 d.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 21 nivôse II (Arch. dép. Q. *Enreg.*)

	Intérêts
	—
Les dettes actives s'élèvent à 900 l. de capital	45 l.
Les dettes passives s'élèvent à 27.834 l. de capital	1.391 l. 14 s.
La commune ne possède aucun immeuble.	

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q).

Renaud Philippe, seigneur d'Alleins.

Jas, paillière (1) et cour, quartier de la porte de Cousset, contenant 33 cannes ; partie de maison, à la Grand'Rue montant à l'église, contenant 8 cannes $^1/_2$; cour et paillière, quartier du Fort-de-Banaud, contenant 132 cannes ; cloaque, à la porte Saint-Pierre, contenant 19 cannes $^1/_2$; terre de 5 charges 4 éminées 3 poignadières, à Vaccary ; terre contenant 11 charges 1 éminée 7 poignadières, à Collongue ; terre de 3 charges 5 éminées 1 poignadière ; moulin à eau et régale contenant 2 éminées 1 poignadière 9 cannes ; terre de 375 cannes, au Puet du Château, ou le Resquilladou ; terre et mûriers de 825 cannes, aux Ferrages ; vigne de 1.600 cannes, aux Ferrages ; pré de 2.703 cannes, aux Bastides ; terre de 2.400 cannes, à la Grande-Fontaine ; terre de 2.000 cannes, à Pierregouat ; terre de 4.850 cannes, aux Planes ; terre de 950 cannes, aux Costes ; terre de 20 éminées, aux Planes ; terre de 15 éminées aux Planes ; basse-cour de la porte de Cousset, contenant 20 cannes ; terre de 3 éminées, sur le clos ; verger de 2 éminées 2 poignadières, à la Font-du-Loup ; terre de 15 éminées, à Pierregouat ; verger de 5 éminées, à Saint-Georges ; terre de 6 éminées 2 poignadières, à Saint-Georges ; terre de 1.525 cannes, au Défens ; terre de 360 cannes, à Saint-Marc ; langue de pré de 225 cannes, au Moulin ; terre de 736 cannes, au Moulin ; terre de 278 cannes, à Vaccary ; pré de 3.460 cannes, à Vaccary ; terre de 850 cannes, à Saint-Pierre ; terre de 542 cannes, à

(1) Paiero : grenier à paille, grange.

l'Estang ; terre de 800 cannes, à Mejans ; terre de 950 cannes, à Vaccary ; terre de 380 cannes, à Vaccary ; terre de 434 cannes, à Vaccary ; terre de 4 éminées 4 poignadières, à Vaccary ; terre de 435 cannes, à Vaccary ; maison ci-devant château, au-dessus du village, contenant 1.094 cannes ; four du village ; moulin à huile ; habitation du jardinier ; terre de 5.800 cannes 4 pans, derrière la chapelle de l'Annonciade ; terre de 2.861 cannes, au-dessus du château ; partie de terre, jardin et fruitiers contigus à la précédente, contenant 1.080 cannes ; autre partie de terre de 3.864 cannes ; pépinière de 853 cannes ; jardin potager et fruitier de 1.372 cannes, au-dessous du château ; petit enclos au-dessous du château ; terre de 10 charges 1/2 une poignadière, à Collongue ; terre de 1.008 cannes, à Saint-Marc ; terre de 1.126 cannes, à Saint-Marc ; terre de 952 cannes, à Saint-Pierre, dit le Pré ; terre de 1.193 cannes 3 pans, à Grande-Fontaine ; terre de 2 charges 1 éminée 1 poignadière, à la Combe ; pré de 1.905 cannes, à l'Estang ; terre de 1.653 cannes 2 pans, au Cannier ; terre de 9.638 cannes, à Viveiras ; terre de 1.000 cannes, à Malagassis ; vigne de 1.613 cannes, à Pierrefeu ; terre de 8.912 cannes, à Vaccan ; terre de 1.357 cannes, aux Ferrages ; terre de 5.934 cannes, à Saint-Georges ; terre de 3.325 cannes, aux Planes ; vigne de 2.454 cannes, aux Lonnes ; jardin de 557 cannes, au-dessous du château

Tous les biens-fonds, maisons et four ci-dessus désignés sont affermés à Augustin Mie, ménager d'Alleins, pour six années à compter du 8 septembre 1790, au loyer annuel de 3.000 l.

Ledit Mie fait une réserve de plusieurs agneaux, amandes, noix et légumes, ainsi que 200 quintaux de foin, dont l'ensemble est évalué à 1.000 l.

Pierre Reire tient en arrentement une vigne dite le Plantier, au prix de 150 l.

Le jardin qui est sous le château était arrenté à Brémond, au prix de 150 l.

Les censes en blé consistaient jusqu'en l'année 1784, époque des nouvelles reconnaissances, à environ 20 charges ; presque tous les particuliers qui les servent sont très arrérages.

Les droits casuels peuvent produire annuellement 400 l.

Le moulin à farine est affermé à Louis Guibert fils, pour quatre années à compter du 1er mai 1790, à la rente annuelle de 2.200 l.

Le château (et ses attenances) est inhabité.

Reynaud François, prêtre.

Maison à la rue Saint-Pierre, contenant 11 cannes ; écurie et cour, à la porte Saint-Pierre, contenant 13 cannes ; terre de 2.550 cannes, au Vieux-Moulin ; terre de 885 cannes, au-dessus du moulin à vent ; pasquier (1) de 100 cannes, au quartier du Pasquier ; verger de 812 cannes, à la Crapasse ; terre de 810 cannes, aux Ferrages ; verger de 442 cannes, aux Ferrages ; terre de 627 cannes, derrière la Crau ; terre de 884 cannes, au chemin d'Orgon ; terre de 1.100 cannes, au chemin du Seras ; terre de 612 cannes, aux Boulletines ; terre et bastide, au quartier de Saint-Pierre, le tout contenant 2.361 cannes ; partie d'aire de 20 cannes, au Moulin à vent ; terre de 720 cannes, au Grand Pré ; terre aux Mejanes, la moitié contenant 325 cannes.

Nota. — Le tiers des biens ci-dessus désignés appartient à Reynaud, sont père, mort *ab intestat*, ayant laissé trois fils co-héritiers.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

27 février 1791

Terre dite le Puits de Clastre (6 poignadières 29 cannes), au quartier de la Course — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 327 l. Adj. 1.100 l.

à Pierre-Joseph Guiran, à Alleins.

(Soumissionnaire : Pierre-Joseph Guiran.)

[Le 25 germinal III, le solde est versé par ledit Guiran.]

Terre (4 éminées 3 poignadières 2 pans), au quartier de la Grande Fontaine — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 506 l. Adj. 700 l.

à Pierre Mie, à Alleins.

(Soumissionnaire : Jean-Pierre Citte.)

[Le 9 mars 1791, le solde est versé par ledit Mie.]

Terre (7 éminées 5 poignadières 23 cannes), au quartier de la Grande Fontaine — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 600 l. Adj. 900 l.

à Jean-Gabriel Gavaudan, à Alleins.

(Soumissionnaire : Joseph Ville.)

[Le 6 novembre 1793, le solde est versé par ledit Gavaudan.]

(1) Pâturage, herbage, pacage.

Terre (1 éminée 4 poignadières 8 cannes), au quartier du chemin de la Roque — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 132 l. Adj. 300 l.

à Pierre Mie, à Alleins.

(Soumissionnaire : Joseph Ville.)

[Le 9 mars 1791, le solde est versé par ledit Mie.]

Terre (5 éminées 5 poignadières 9 cannes), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 390 l. Adj. 490 l.

à Honoré Brun, à Alleins.

(Soumissionnaire : Honoré Brun.)

[Le 3 messidor III, le solde est versé par ledit Brun.]

Terre (5 éminées 3 poignadières 6 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 484 l. Adj. 660 l.

à Joseph Cade, à Alleins.

(Soumissionnaire : Vincent Doux.)

[Le 6 messidor III, le solde est versé par ledit Cade.]

Terre (3 éminées 3 poignadières 11 cannes et 6 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 319 l. Adj. 370 l.

à Jean-Gaspard Romand, à Alleins.

(Soumissionnaire : Jean-Gaspard Romand.)

Terre (3 éminées 1 poignadière 23 cannes 2 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 305 l. Adj. 375 l.

à André Cartoux, à Alleins.

(Soumissionnaire : Jean Arlaud.)

[Le 1er thermidor III, le solde est versé par ledit Cartoux]

Terre (3 éminées 3 poignadières 5 cannes 6 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 321 l. Adj. 360 l.

à Jérôme Arlaud, à Alleins.

(Soumissionnaire : Jérôme Arlaud.)

[Le 3 messidor III, le solde est versé par ledit Arlaud.]

Terre (2 éminées 5 poignadières 15 cannes 7 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 248 l. Adj. 280 l.

à Jean-Baptiste Laurent, à Alleins.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Laurent.)

[Le 7 ventôse III, le solde est versé par ledit Laurent.]

Terre (2 éminées 4 poignadières 9 cannes 4 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 218 l. Adj. 245 l.

à Henri-Claude Comte, à Alleins.

(Soumissionnaire : Louis Arlaud.)

Terre (5 éminées 1 poignadière 21 cannes 4 pans), au quartier de Pierrefeu — du *prieuré d'Alleins* —. Est. 484 l. Adj. 489 l.

à François Guiran, à Alleins.

(Soumissionnaire : François Guiran.)

[Le 1er floréal III, le solde est versé par ledit Guiran]

23 germinal II (12 avril 1794)

Terre (divisée en 22 lots), au quartier de Vaccary — de l'émigré *Renaud*, ci-devant d'*Alleins* —.

1er lot. — (3 éminées 4/8 22 cannes). Est. 435 l. Adj. 525 l.

à Laurent Mercurin, à Alleins.

(Enchérisseurs : Vincent Doux; Antoine Fabre, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (3 éminées 3/8 18 cannes). Est. 381 l. 10 s. Adj 410 l.

à Joseph Davin, à Alleins.

(Enchérisseurs : Honoré Bicheiron, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (3 éminées 2/8 22 cannes). Est. 300 l. Adj. 310 l., sans concurrent.

à Honoré Bicheiron, à Alleins.

N. B.— Ce troisième lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, au même adjudicataire.

4e lot. — (4 éminées 7/8 9 cannes). Est. 491 l. 10 s. Adj. 500 l., sans concurrent.

à Étienne Barrellier, à Alleins.

5e lot. — (4 éminées 6/8 12 cannes). Est. 481 l. Adj. 491 l., sans concurrent.

à Antoine Fabre, fils de Simon, à Alleins.

6e lot. — (7 éminées 19 cannes). Est. 811 l. Adj. 1.000 l.

à Vincent Doux, à Alleins.

(Enchérisseurs : Guiran ; Gavaudan ; Fabre, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (1 éminée). Est. 100 l. Adj. 110 l.

à Joseph Chauvet, à Alleins.

(Enchérisseurs: Étienne Barrellier, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (4 éminées 3/8 8 cannes). Est. 485 l. Adj. 560 l.
à François Monfray, à Alleins.

(Enchérisseurs : Guiran ; Fabre, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (4 éminées 3/8 12 cannes). Est. 523 l. 10 s. Adj. 700 l.
à Jean-Gabriel Gavaudan, à Alleins.

(Enchérisseurs : Louis Serre, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (2 éminées 5/8 20 cannes). Est. 357 l. Adj. 410 l., sans concurrent.
à François Peyran, à Alleins.

11e lot. — (2 éminées 5/8 40 cannes). Est. 350 l. Adj. 600 l.
à Louis Serre, à Alleins.

(Enchérisseurs : Fabre ; Talon, et l'adjudicataire.)

12e lot. — (3 éminées 4 euchènes 8 cannes). Est. 352 l. Adj. 605 l.
à Antoine Fabre, à Alleins.

(Enchérisseurs : Vincent Doux, et l'adjudicataire.)

13e lot. — (194 cannes q.). Est. 106 l. 15 s. Adj. 115 l.
à Gabriel Gavaudan, à Alleins.

(Enchérisseurs : Mathieu Roche, et l'adjudicataire.)

14e lot. — (4 éminées 5/8). Est. 508 l. 15 s. Adj. 740 l.
à Mathieu Roche, à Alleins.

(Enchérisseurs : Peyran ; Chauvet ; Fabre, et l'adjudicataire.)

15e lot. — (1 éminée 17 cannes). Est. 120 l. Adj. 130 l., sans concurrent.
au même.

16e lot. — (3 éminées 5/8). Est. 326 l. 5 s. Adj. 336 l.
à Étienne Barrellier, à Alleins.

(Enchérisseurs : Chauvet, et l'adjudicataire.)

17e lot. — (3 éminées 3/8 2 cannes). Est. 371 l. Adj. 381 l.
à Joseph Chauvet, à Alleins.

(Enchérisseurs : Auquier, et l'adjudicataire.)

18e lot. — (3 éminées 3/8 7 cannes). Est. 376 l. Adj. 381 l., sans concurrent.
à Gabriel Gavaudan, à Alleins.

19e lot. — (3 éminées 6/8 18 cannes). Est. 422 l. 4 s. Adj. 435 l.
au même.

(Enchérisseurs : Auquier, et l'adjudicataire.)

20e lot. — (3 éminées 5/8 3 cannes). Est. 407 l. Adj. 440 l.
à Vincent Doux, à Alleins.

(Enchérisseurs : Auquier ; Peyran, et l'adjudicataire.)

21e lot. — (3 éminées 5/8 14 cannes). Est. 414 l. Adj. 430 l.
au même.

(Enchérisseurs : Peyran, et l'adjudicataire.)

22e lot. — (1 éminée 6/8 19 cannes). Est. 222 l. Adj. 285 l.
à Laurent Mercurin, à Alleins.

(Enchérisseurs : Guiran ; Auquier ; Peyran ; Fabre, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 22e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, au même adjudicataire.

28 germinal II (17 avril 1794)

Terre (divisée en 26 lots), au quartier dit Sous le Château et Collongue — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (1 éminée 6/8). Est. 183 l. Adj. 505 l.
à Jean-Gabriel Gavaudan, d'Alleins.

(Enchérisseurs : Vallabren ; Roche ; Mandine ; Fabre, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 éminée 3/8). Est. 120 l. Adj. 260 l.
à Barthélemy Blanc.

(Enchérisseurs : Boyer ; Roche, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée 4/8). Est. 120 l. Adj. 255 l.
à François Romand, à Alleins.

(Enchérisseurs : Biron ; Boyer ; Mercurin ; François Talon, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (1 éminée 4/8). Est. 120 l. Adj. 300 l.
à Antoine Vian.

(Enchérisseurs : Boyer ; Mercurin, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (1 éminée 4/8). Est. 120 l. Adj. 265 l.
à Joseph Deluy, à Alleins.

(Enchérisseurs : Balouard ; Félix ; Boyer, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (1 éminée 4/8). Est. 120 l. Adj. 310 l.
à Henri Comte, à Alleins.

(Enchérisseurs : François Talon, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (1 éminée 4/8 3 cannes). Est. 120 l. Adj. 325 l.
à François Talon, à Alleins.

(Enchérisseurs ; Arlaud ; Balouard, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (2 éminées 2/8 5 cannes). Est. 180 l. Adj. 525 l.
à Jean-Joseph Balouard.

(Enchérisseurs : Cartous; Arlaud ; Talon, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (5 éminées 4/8 18 cannes). Est. 392 l. Adj. 425 l.
à François Guiran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Talon, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (6 éminées 3 cannes). Est. 420 l. Adj. 455 l.
à Pierre Mandine.

(Enchérisseurs : Boyer, et l'adjudicataire.)

11e lot. — (7 éminées 2/8 12 cannes). Est. 438 l. 10 s. Adj. 459 l.
à André Cartous, à Alleins.

(Enchérisseurs : Arlaud, et l'adjudicataire.)

12e lot. — (12 éminées 5/8). Est. 757 l. 10 s. Adj. 900 l.
à Joseph Arlaud, à Alleins.

(Enchérisseurs : Roche; Romand, et l'adjudicataire.)

13e lot. — (22 éminées 4/8 10 cannes). Est. 1.125 l. Adj. 1.150 l., sans concurrent.
à François Romand, à Alleins.

Nota. — Les 14e, 15e, 16e et 17e lots ne furent pas adjugés.

18e lot. — (14 éminées 1/4). Est. 712 l. 10 s. Adj. 865 l.
à Gabriel Roche, à Alleins.

(Enchérisseurs : Arlaud; Talon, et l'adjudicataire.)

19e lot. — (6 éminées 2/8). Est. 250 l. Adj. 255 l.
à Jean-Joseph Bernus, de Salon.

(Enchérisseurs : Jean Tronc, et l'adjudicataire.)

Nota. — Les 20e et 21e lots ne furent pas adjugés.

22e lot. — (13 éminées 1/8 10 cannes). Est. 790 l. Adj. 975 l.
à Honoré Brun, à Alleins.

(Enchérisseurs : Guiran ; Roche; Isnard ; Franc, Arlaud, et l'adjudicataire.)

23e lot. — (5 éminées 2/8 et 11 cannes). Est. 265 l. 10 s. Adj. 285 l.
au même.

(Enchérisseurs : Bernard Boyer; Roche, et l'adjudicataire.)

24e lot. — (4 éminées 5/8 5 cannes). Est. 232 l. 10 s. Adj. 260 l.
à François Seguin.

(Enchérisseurs : Deluy ; Boyer, et l'adjudicataire.)

25e lot. — (5 éminées 1/8 18 cannes). Est. 260 l. Adj. 300 l.
à Bernard Boyer, à Alleins.

(Enchérisseurs : Surian ; Arlaud, et l'adjudicataire.)

26e lot. — (5 éminées 4/8 16 cannes). Est. 279 l Adj. 315 l.
à Laurent Mercurin, à Alleins.

(Enchérisseurs : Fabre ; Cournan, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Saint-Pierre — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (2 éminées 5 cannes). Est. 220 l. Adj. 900 l.
à François Guiran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Balestre ; Monfray, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 1/8). Est. 240 l. Adj. 750 l.
à François Monfray et Joseph Guiran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Balestre, et les adjudicataires.)

Terre, au quartier du Clos — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (8 éminées 4/8). Est. 440 l. Adj. 500 l.
à Gaspard Isnard, à Alleins.

(Enchérisseurs : François Monfray, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (8 éminées 3/8 2 cannes). Est. 538 l. 15 s. Adj. 580 l.
à François Monfray, à Alleins.

(Enchérisseurs : Surian, et l'adjudicataire.)

28 floréal II (17 mai 1794)

Terre dite le Clos — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

3e lot. — (3 éminées 3/8 18 cannes). Est. 337 l. Adj. 715 l.
à Pierre Surian, à Alleins.

(Enchérisseurs : Boyer ; Fabre ; Franc, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (4 éminées 1/8 23 cannes). Est. 425 l. Adj. 1.200 l.
à Claude Peyran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Jourdan ; Arlaud ; Surian ; Pasquier ; Mie, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (5 éminées 24 cannes). Est. 560 l. Adj. 1.500 l.
au même.

(Enchérisseurs : Fabre ; Ville, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (2 éminées 4/8). Est. 200 l. Adj. 440 l.
à la veuve Maucadel, à Alleins.

(Enchérisseurs : Bernard, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Vaccary — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (9 éminées 1/8 20 cannes). Est. 1.110 l. Adj. 2.700 l.

à André Jourdan, André Vian, Joseph Fabre d'Amand, et Grégoire Fabre d'Amand, de la commune d'Alleins.

(Enchérisseurs : Peyran ; Mascot ; Coulomb ; Arlaud, et les adjudicataires.)

2e lot. — (7 éminées 4/8 16 cannes). Est. 915 l. Adj. 3.500 l.

à Auguste Mie, Augustin Surian,

François Sorges et Laurent Mercurin, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville ; Boyer, et les adjudicataires.)

Terre (9 éminées 10 cannes), au quartier de Vaccary — de l'émigré *Renaud d'Alleins* — Est. 1.085 l. Adj. 3 100 l.

à Marc Boyer, à Alleins.

(Enchérisseurs : Peyran, et l'adjudicataire.)

Terre (1 éminée 5/8), au quartier de Saint-Marc, de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 191 l. Adj. 700 l.

à François Monfray, à Alleins.

(Enchérisseurs : Fabre; Guiran, et l'adjudicataire.)

Terre (5 éminées), au quartier de Saint-Georges — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 300 l. Adj. 800 l.

à Antoine Courbillet, à Alleins.

(Enchérisseurs : Fabre ; Dubois, et l'adjudicataire.)

Terre en pré, au quartier de l'Estang — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (4 éminées 2/8 2 cannes). Est. 297 l. Adj. 3.000 l.

à Esprit Peyran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville ; Deluy, et l'adjudicataire)

2e lot. — (4 éminées 3/8 17 cannes). Est. 315 l. Adj. 3.150 l.

au même.

(Enchérisseurs : Ville, et l'adjudicataire.)

Terre dite l'habitation du Jardinier (3 éminées) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 400 l. Adj. 1.400 l.

à Gaspard Isnard, à Alleins.

(Enchérisseurs : Laurent; Flamen, et l'adjudicataire.)

Terre dite le Püet du Château (1 éminée $^{7}/_{8}$) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 180 l. Adj. 650 l.

à André Peyran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Saint-Marc — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (2 éminées $^{5}/_{8}$ 2 cannes). Est. 289 l. Adj. 1.500 l.

à Mathieu Coulon, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées $^{1}/_{8}$ 8 cannes). Est. 240 l. Adj. 1.200 l.

à Joseph Fabre, à Alleins.

(Enchérisseurs : Laurent; Franc, et l'adjudicataire.)

Terre (divisée en 3 lots), au quartier de Saint-Pierre et Saint-Marc — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (2 éminées 4 poignadières 3 cannes). Est. 275 l. Adj. 1.200 l.

à Jean Ville, à Alleins.

(Enchérisseurs : Laurent; Balestre; Fabre ; la veuve Maucadel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées $^{6}/_{8}$ 10 cannes). Est. 309 l. 10 s. Adj. 1.325 l.

à Jean-Baptiste Ville et François Franc, à Alleins.

(Enchérisseurs : Surian ; Seguin ; Truchement, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (3 éminées $^{7}/_{8}$). Est. 426 l. Adj. 1.800 l.

à François Talon, à Alleins.

(Enchérisseurs : Surian, et l'adjudicataire.)

Terre (divisée en 3 lots), derrière l'ermitage de Saint-Pierre — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (8 éminées $^{2}/_{8}$ 12 cannes). Est. 335 l. Adj. 900 l.

à Jean Mandine d'Esprit, à Alleins.

(Enchérisseurs : Boyer ; Dubois ; Surian, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (8 éminées $^{4}/_{8}$ 10 cannes). Est. 343 l. Adj. 1.000 l.

à Joseph Fabre et Grégoire Fabre, à Alleins.

(Enchérisseurs : Dubois ; Arlaud, et les adjudicataires.)

3e lot. — (8 éminées $^{3}/_{8}$ 8 cannes). Est. 334 l. Adj. 1.125 l.

à Claude Peyran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Mercurin ; Fournillier, et l'adjudicataire.)

Terre dite Gouat (1 charge 4 éminées 7/8 et 5 cannes) et petite bâtisse — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 1.040 l. Adj. 2.700 l.

à Jeanne MASSER, de Lambesc.

(Enchérisseurs : Fabre ; Dubois ; Boyer, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à la même adjudicataire.

Terre (9 éminées 4/8 20 cannes), au chemin de Salon — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 577 l. 10 s Adj. 1.250 l.

à Joseph FLAMEN, à Alleins.

(Enchérisseurs : Courbillet ; Guibert, et l'adjudicataire.)

Terre (divisée en 3 lots), au quartier de Grande Fontaine — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (1 éminée 6/8). Est. 200 l. Adj. 600 l.

à François MONFRAY, à Alleins.

(Enchérisseurs : Isnard ; Ravel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (3 éminées 20 cannes). Est. 345 l. 15 s. Adj. 1.725 l.

à Jean-Baptiste ROCHE, à Alleins.

(Enchérisseurs : Blanc ; Boyer ; Mie, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (5 éminées 1/8 5 cannes). Est. 564 l. 15 s. Adj. 2.050 l.

à Antoine FABRE, à Alleins.

(Enchérisseurs : Boyer ; Surian ; Aubert, et l'adjudicataire.)

Terre (6 éminées 2/8 4 cannes), au quartier de Pierre Gouat — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 312 l. 10 s. Adj. 800 l.

à Jean-Baptiste AUBERT, à Alleins.

(Enchérisseurs : Antoine Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre (6 éminées 2/8), au quartier de Saint-Georges — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 320 l. Adj. 500 l.

à Louis MANDINE d'Esprit, d'Alleins.

(Enchérisseurs : Antoine Fabre ; Dubois, et l'adjudicataire.)

6 prairial II (25 mai 1794)

Terre labourable dite Ferrage (6 éminées 3/8 15 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 900 l. Adj. 1.200 l.

à Dominique PEYRAN et Denis ROCHE, à Alleins.

(Enchérisseurs : Courbillet ; Fabre, et les adjudicataires.)

Terre divisée en 3 lots, au quartier de Grande Fontaine — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (4 éminées 1/8 7 cannes). Est. 374 l. Adj. 810 l.
à Jean-Joseph Surian, à Alleins.
(Enchérisseurs : Ville ; Fabre ; Peyran, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (5 éminées 4/8 22 cannes). Est. 506 l. Adj. 1.100 l
à François Monfray, à Alleins.
(Enchérisseurs : Arlaud ; Peyran, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (5 éminées 6/8 22 cannes). Est. 530 l. Adj. 1.100 l.
à François Franc et François Peyran, à Alleins.
(Enchérisseurs : Ville ; Aubert ; Cade, et les adjudicataires.)

Terre (2 éminées), au quartier Fontaine-du-Loup — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 170 l. Adj. 430 l.
à Jean-Baptiste Aubert, à Alleins.
(Enchérisseurs : Isnard ; Guiran, et l'adjudicataire.)

Terre (7 éminées 4/8 20 cannes), au quartier de Vaccary — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 900 l. Adj. 2.000 l.
à Jean-Baptiste Fabre, Pierre Gardiol et Antoine Ville, d'Alleins.
(Enchérisseurs : Courbillet, et les adjudicataires.)

Terre (divisée en 3 lots), au quartier de Lacombe — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — (5 éminées 4/8 10 cannes). Est. 337 l. Adj. 505 l.
à Joseph Guiran, à Alleins.
(Enchérisseurs : Ville, et l'adjudicataire.)

2e lot. (5 éminées 2/8). Est. 315 l. Adj. 1.025 l.
à François Guiran et Joseph Cade, à Alleins.
(Enchérisseurs : Romand, et les adjudicataires.)

3e lot. — (5 éminées 5/8 21 cannes). Est. 344 l. Adj. 1.050 l.
à François Peyran et Vincent Doux, à Alleins.
(Enchérisseurs : Romand ; Fabre, et les adjudicataires.)

Terre dite l'Argellier (1 éminée 2/8 4 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 120 l. Adj. 600 l.
à André Peyran, à Alleins.
(Enchérisseurs : Guiran ; Aubert ; Ville, et l'adjudicataire.)

Local pour l'emplacement d'une maison (19 cannes 4 pans) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 80 l. Adj. 420 l.

à Joseph VILLE, à Alleins.

(Enchérisseurs : Arlaud ; Surian ; Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre (8 éminées 10 cannes), au quartier de Pierrefeu — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 568 l. Adj. 725 l.

à Pierre CADE et Esprit PEYRAN, à Alleins.

(Enchérisseurs : Talon, et les adjudicataires.)

Moulin à huile (divisé en 3 lots) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — Moulin et engins, grenier et écurie. Est. 2.700 l. Adj. 3.125 l.

à François GUIRAN et Joseph GUIRAN, à Alleins.

(Enchérisseurs : Mercurin ; Ville, et les adjudicataires.)

2e lot. — Cuisine et chambre, au-dessus du moulin. Est. 280 l. Adj. 700 l.

à Dominique PEYRAN, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Cuisine, chambre, grenier à foin et escalier. Est. 270 l. Adj. 610 l.

à Barthélemy BLANC, de Saint-Chamas, demeurant à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville ; Seguin, et l'adjudicataire.)

Maison et four, à la rue du Four — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — Partie de maison, four et l'escalier. Est. 1.880 l. Adj. 5.000 l.

à Joseph FABRE, Laurent MERCURIN, Mathieu COULON, Jean-Gabriel GAVAUDAN, Jean-Louis FERRAND, Augustin MIE et Dominique PEYRAN, à Alleins.

(Enchérisseurs : Talon, et les adjudicataires.)

2e lot. — Cave, escalier, et partie de maison. Est. 700 l. Adj. 1.575 l.

à Antoine LAURENT et Véran CROUX, à Alleins.

(Enchérisseurs : Pasquier ; Boyer ; Guiran ; Peyran, et les adjudicataires.)

Bergerie, remise, basse-cour et cloaque — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 723 l. Adj. 3.000 l.

à Marc BOYER et Jean-Baptiste FABRE, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville, et les adjudicataires.)

Terre dite la Pépinière (2 éminées 3/8 11 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 120 l. Adj. 700 l.

à François Mandine, à Alleins.

(Enchérisseurs : Jourdan, et l'adjudicataire.)

Bergerie et grenier à foin, au quartier du Fort de Barrau — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — Écurie et régale (15 cannes 3 pans). Est. 340 l. Adj. 1.000 l.

à Honoré Brun, à Alleins.

(Enchérisseurs : Seguin ; Laurent ; Talon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de bergerie et grenier. Est 525 l. Adj. 1.350 l.

à Joseph Romand, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville ; Seguin ; Mercurin, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie de bergerie, grenier et basse-cour. Est. 700 l. Adj. 2.000 l.

à Augustin Mie, à Alleins.

(Enchérisseurs : Mercurin ; Fabre ; Seguin, et l'adjudicataire.)

Moulin à blé, bâtisse, régale (32 cannes) ; terre (220 cannes) ; blé (4 éminées 3/8 13 cannes) ; emplacement du canal et engins du moulin, au quartier de l'Estang — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Le tout est. 6.230 l. Adj. 16.500 l.

à Pierre Gardiol et Antoine Ville, à Alleins.

(Enchérisseurs : Talon ; Guibert, et les adjudicataires.)

Suite des enchères de la terre située au quartier dit Collongue et sous le Château — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

14e lot. — (19 éminées 7/8 10 cannes). Est. 600 l. Adj. 605 l., sans concurrent.

à Honoré Bicheiron, à Alleins.

15e lot. — (16 éminées 10 cannes). Est. 480 l. Adj. 485 l., sans concurrent.

à Pierre Julian, à Alleins.

18 prairial II (6 juin 1794)

20e lot. — (4 éminées 5/8 12 cannes). Est. 210 l. 10 s. Adj. 216 l., sans concurrent.

à Véran Croux, à Alleins.

21e lot. — (4 éminées 2/8 17 cannes). Est. 195 l. Adj. 245 l.
à Jean ARLAUD, à Alleins.

(Enchérisseurs : Véran Croux ; Aubert ; Coulomb, et l'adjudicataire.)

27 prairial II (15 juin 1794)

Terre en rejetons d'oliviers dite Grapasse (3 éminées 5/8) — de l'émigré François REYNAUD, prêtre —. Est. 220 l. Adj. 230 l., sans concurrent.
à Jean-Baptiste REYNAUD, à Alleins.

Terre (4 éminées 8 cannes), sous le moulin à vent — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 320 l. Adj. 505 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre ; Aubert, et l'adjudicataire.)

Aire pavée (2/8 6 cannes) — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 40 l. Adj. 50 l., sans concurrent.
au MÊME.

Écurie, grenier à foin et basse-cour, hors la porte Saint-Pierre — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 500 l. Adj. 510 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre (2 éminées 4/8 10 cannes), au quartier des Ferrages — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 120 l. Adj. 130 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre en rejetons d'oliviers (3 éminées 7/8 18 cannes), au quartier des Ferrages — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 280 l. Adj. 290 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre (3 éminées), au quartier de Bouletine — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 300 l. Adj. 310 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre (2 éminées 18 cannes), derrière la Crau, à Alleins — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 80 l. Adj. 90 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire.)

Terre (2 éminées 15 cannes), au quartier des Présidentes — de l'émigré François *Reynaud* —. Est. 200 l. Adj. 210 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire)

11 thermidor II (29 juillet 1794)

Le Château (divisé en 10 lots) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — Partie du château (51 cannes 4 pans). Est. 400 l. Adj. 415 l.

à la veuve CARTIER, à Alleins.

(Enchérisseurs : Claude Laurent, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie du château (49 cannes 2 pans). Est. 500 l. Adj. 510 l.

à Claude LAURENT, à Alleins.

(Enchérisseurs : Courbillet, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie du château (16 cannes 2 pans). Est. 340 l. Adj. 345 l., sans concurrent.

à la veuve Gaspard PETIT, à Alleins.

4e lot. — Partie du château (30 cannes 5 pans). Est. 860 l. Adj. 865 l., sans concurrent.

à la veuve CARTIER, à Alleins.

5e lot. — Partie du château (44 cannes). Est. 1.160 l. Adj. 1.185 l., sans concurrent.

à la veuve Gaspard PETIT, à Alleins.

6e lot. — Partie du château (30 cannes 5 pans). Est. 820 l. Adj. 825 l. sans concurrent.

à Honoré BRUN, à Alleins.

7e lot. — Partie du château (20 cannes 6 pans). Est. 450 l. Adj. 465 l.

à Joseph ARLAUD, à Alleins.

(Enchérisseurs : Antoine Courbillet, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Partie du château (25 cannes). Est. 520 l. Adj. 530 l.

à Antoine COURBILLET, à Alleins.

(Enchérisseurs : Honoré Brun, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Partie du château (41 cannes), 2 basses-cours (14 cannes), petit jardin (18 cannes). Est. 200 l. Adj. 205 l., sans concurrent.

à François MONFRAY, à Alleins.

N. B. — Ce 9e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à Pierre Ravel, à Alleins.

10e lot. — Partie du château (45 cannes), remise (29 cannes), basse-cour (16 cannes). Est. 600 l. Adj. 605 l., sans concurrent.

à Gaspard Seguin et Dominique Junon, à Alleins.

N. B. — Ce 10e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à Serin et Dominique Peyran, à Alleins.

Terre (4 éminées 6 poignadières), au quartier des Costes — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 180 l. Adj. 190 l.

à Claude Laurent, à Alleins.

(Enchérisseurs : Honoré Brun, et l'adjudicataire.)

Terre dite Mejan (4 éminées) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 460 l. Adj. 470 l.

à Barthélemy Barrelier, à Alleins.

(Enchérisseurs : Honoré Brun, et l'adjudicataire.)

Aire pavée et cave, sur le rocher dit le Püet du Château — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 140 l. Adj. 155 l., sans concurrent.

à Augustin Mie, Honoré Brun, Gaspard Seguin, François Seguin, Antoine Courbillet, Gabriel Roche, Joseph Arlaud, François Mandine, Dominique Peyran et Joseph Guiran (ce dernier aura la cave).

Partie de terrain, sur le clos (6 poignadières) ; aire non pavée (6 poignadières 10 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 120 l. Adj. 135 l.

à François Monfray, à Alleins.

(Enchérisseurs : Joseph Surian, et l'adjudicataire)

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à François Monfray et François Seguin.

Terre (1 éminée, 3 poignadières), au quartier de Vaccary — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 180 l. Adj. 190 l., sans concurrent.

à Jean-Louis Bernard, à Alleins.

7 ventôse III (25 février 1795)

Terre (5 éminées $^4/_8$ et $^1/_4$), au quartier des Venques — de l'*ordre de Malte* —. Est. 500 l. Adj. 1.700 l.

à Paul Petégnier, à Alleins.

(Enchérisseurs : Serre ; Ode, et l'adjudicataire.)

Terre (3 éminées 6 poignadières 19 cannes), au quartier des Rabassières — de l'*ordre de Malte* —. Est. 200 l. Adj. 500 l.

à Pierre-Ceris Benoit, à Alleins.

(Enchérisseurs : Peyran ; Beguin ; Ville, et l'adjudicataire.)

[Le 13 ventôse III, le solde est versé par ledit Benoît.]

Terre, au quartier des Cornilles — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (5 éminées). Est. 280 l. Adj. 1.900 l.

à Ode, à Alleins.

(Enchérisseurs : Guiran ; Romand, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (6 éminées 3 euchènes). Est. 320 l. Adj. 1.975 l.

au même.

(Enchérisseurs : Courbillet ; Guiran ; Romand, et l'adjudicataire.)

Maison dite l'Hôpital — de la *commune d'Alleins* —. Est. 2.000 l. Adj. 4.125 l.

à Louis Gros, à Alleins, pour le compte de François Surge, à Alleins.

(Enchérisseurs : Isnard ; Guibert, et l'adjudicataire.)

[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Surge.]

Maison dite la Vieille (8 cannes 1 pan), rue du Four — de la *commune d'Alleins* —. Est. 600 l. Adj. 1.725 l.

à François Romand, à Alleins.

(Enchérisseurs : Peyran ; Vachier ; Audry ; Antoine Fabre ; la veuve Guillaume Laurent, et l'adjudicataire.)

Maison curiale dite l'Ancienne (10 cannes 4 pans), et petit jardin (5 cannes) — de la *commune d'Alleins* —. Est. 1.500 l. Adj. 3.050 l.

à Antoine Laurent, Véran Croux, François Seguin, Jean Laurin, Jean-Baptiste Seguin et François Truchement, à Alleins.

(Enchérisseurs : Bernard ; Arlaud, et les adjudicataires.)

Emplacement de l'église (111 cannes) — de la *commune d'Alleins* —. Est. 300 l. Adj. 1.200 l.

à Barthélemy Barrelier, à Alleins.

(Enchérisseurs : Guiran ; Arlaud ; Boyer ; Roche, et l'adjudicataire.)

8 germinal III (28 mars 1795).

Terre (divisée en 5 lots), au quartier des Rabassières — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (290 cannes q.). Est. 50 l. Adj. 60 l.

à Joseph Benoit, à Alleins.

(Enchérisseurs : Joseph Cade, et l'adjudicataire.)

[Le 23 germinal III, le solde est versé par ledit Benoît.]

2e lot. — (8 éminées 4 euchènes 18 cannes). Est. 800 l. Adj. 810 l.

à Jean-Pierre Citte, à Alleins.

(Enchérisseurs : Joseph Cade, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (6 éminées 22 cannes). Est. 360 l. Adj. 375 l.

à Simon Agnel et Joseph Deluy, à Alleins.

(Enchérisseurs : Aillaud ; Cade, et l'adjudicataire.)

[Le 29 thermidor III, la somme de 344 l. 1 s. 1 d. est versée pour solde par Simon Agnel.]

4e lot. — (6 éminées 1 euchène 7 cannes). Est. 380 l. Adj. 390 l.

à Pierre Peyran, Véran Zacharie et Pierre Julien, à Alleins.

(Enchérisseurs : Arlaud, et les adjudicataires.)

[Le 27 thermidor III, le solde est versé par Pierre Peyran]

5e lot. — (6 éminées 3 euchènes 6 cannes). Est. 400 l. Adj. 415 l.

à Joseph Cade, à Alleins.

(Enchérisseurs : Véran Zacharie, et l'adjudicataire.)

[Le 6 messidor III, le solde est versé par ledit Cade.]

Terre (divisée en 3 lots), au quartier de Pierredon — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (5 éminées 21 cannes). Est. 150 l. Adj. 160 l.

à Mathieu Roche, à Alleins.

(Enchérisseurs : Ville, et l'adjudicataire.)

[Le 9 prairial III, le solde est versé par ledit Roche.]

2e lot. — (4 éminées 7 euchènes 15 cannes). Est. 150 l. Adj. 160 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pierre Cade, et l'adjudicataire.)

[Le 9 prairial III, le solde est versé par ledit Roche.]

3e lot. — (4 éminées 6 euchènes 3 cannes). Est. 150 l. Adj. 160 l., sans concurrent.

à Antoine Ville, à Alleins.

Terre (divisée en 6 lots), au quartier des Rabassières — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (8 éminées). Est. 400 l. Adj. 410 l.

à Jean Arlaud, à Alleins.

(Enchérisseurs : Cade, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (8 éminées). Est. 400 l. Adj. 410 l.

à Joseph Deluy, à Alleins.

(Enchérisseurs : Joseph Fabre, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (8 éminées). Est. 400 l. Adj. 410 l.

à Joseph Fabre, à Alleins.

(Enchérisseurs : Pierre Peyran, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (8 éminées). Est. 400 l. Adj. 410 l.

à André Jourdan, à Alleins.

(Enchérisseurs : Pierre Peyran, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (8 éminées). Est. 400 l. Adj. 410 l.

à Pierre Peyran, à Alleins.

(Enchérisseurs : Mathieu Roche, et l'adjudicataire.)

[Le 27 thermidor III, le solde est versé par ledit Peyran.]

6e lot. — (1 charge 5 éminées 2 euchènes 20 cannes). Est. 500 l. Adj. 510 l.

au même.

(Enchérisseurs : Laurent, et l'adjudicataire.)

[Le 27 thermidor III, le solde est versé par ledit Peyran.]

19 floréal III (8 mai 1795)

Chapelle des Pénitents blancs (20 cannes) — de la *commune d'Alleins* —. Est. 75 l. Adj. 85 l., sans concurrent.

à Jean-Pierre Citte, Antoine Roche, Véran Croux, Honoré Peyran, Mathieu Roche d'Antoine, Mathieu Roche de Pierre, Pierre-François Guiran, Pierre-Joseph Guiran, Pierre-Joseph Deluy, Jean-François Serre, Jean-Baptiste Laurent, Étienne Barrelier et Michel Legrand, d'Alleins.

[Le 9 prairial III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

8 thermidor III (26 juillet 1795)

3e lot d'une terre (3 éminées 2/8 22 cannes), au quartier de Vaccary —

de l'émigré *Renaud d'Alleins*. — Vendu 310 l. Adj. à la folle enchère 505 l.

à Honoré Bicheiron, à Alleins.

(Enchérisseurs : Roche ; Mandine ; Cartoux, et l'adjudicataire.

22e lot d'une terre (1 éminée 6/8 19 cannes), au quartier de Vaccary — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Vendu 285 l. Adj. à la folle enchère 1.325 l.

à Laurent Mercurin, à Alleins.

(Enchérisseurs : Magnel ; Roche, et l'adjudicataire.)

9e lot du château d'Alleins, deux petites cours et jardin (73 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Vendu 205 l. Adj. à la folle enchère 250 l.

à Pierre Ravel, à Alleins.

(Enchérisseurs : Laurin ; Monfray, et l'adjudicataire.)

10e lot du château d'Alleins, avec bergerie et basse-cour (90 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Vendu 605 l. Adj. à la folle enchère 610 l., sans concurrent.

à Serin et Dominique Peyran, à Alleins.

Partie de terrain (6 poignadières) et aire non pavée (6 poignadières 10 cannes), à côté de la chapelle de l'Annonciade — de l'émigré *Renaud d'Alleins*.— Vendue 120 l. Adj. à la folle enchère 125 l., sans concurrent.

à François Monfray et François Seguin, à Alleins.

Terre, dite Gouat, avec un petit bâtiment (1 charge 4 éminées 7/8 5 cannes) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Vendue 2.700 l. Adj. à la folle enchère 6.800 l.

à Jeanne Masser, de Lambesc.

(Enchérisseurs : Noguier ; Petégnier ; Laurin, et l'adjudicataire.)

III. — ARRENTEMENTS

4 mai 1791

Cinquante charges de blé, de la *dime*, vendues 42 l. 5 s. la charge.
Cinquante charges de blé, de la *dime*, vendues 14 l. la charge.

24 mars 1793

Moulin dit le Vieux, de l'émigré *Renaud*, arrenté	150 l.
Moulin dit le Neuf, du *même*, arrenté	925 l.

17 juillet 1793

Maisons, moulin à huile à deux pierres, four à cuire le pain, terres, prés et jardin, à l'exception du château, du capital de bêtes à laine et des poules, dont la Nation se réserve de disposer à son gré, de l'émigré *Renaud d'Alleins*, le tout affermé 6.330 l.

9 brumaire II (30 octobre 1793)

Soixante brebis et deux béliers, de l'émigré *Renaud*, vendus 1.860 l.
Quatorze moutons anouges (1), du *même*, vendus 217 l.

4 nivôse III (24 décembre 1794)

Huit poules du tènement de Maison-Basse, du *même* 27 l. 10 s.
Dix-neuf poules, de *Reyre*, fermier de l'émigré Renaud, vendues 104 l.

ARLES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

Soumission pour l'acquisition de biens nationaux, faite par la municipalité, le 15 septembre 1790 (2).

(Arch dép. Q).

Archevêché

1° Droit d'avoir un bac sur le petit Rhône appelé Rhodanet, situé en Provence, avec les propriétés en dépendant, comme loge du batelier, relarg, etc., affermé à François Salamite, de Tarascon, au prix de 2.020 l.

(1) Agneau de l'année, agneau sevré.

(2) « L'an mil sept cent quatre-vingt dix et le quatorzième jour du mois de septembre après-midi, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Arles, le conseil général de la commune a été convoqué tant au son de la cloche que par billets, et y ont assisté, etc.

M. le Maire a ensuite fait lecture de l'avis de Messieurs les commissaires

2° Biens ruraux qui composent le mas et tènement dit la Tour-de-Valat, en Camargue, consistant en terres labourables, prés et pâturages et bâtiment servant à l'exploitation, affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les prés et pâturages à 4.500 l.

3° Biens ruraux qui composent le mas et tènement dit la Furane, en Camargue, consistant en terres labourables, prés, pâturages et bâtiment servant à l'exploitation, affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les prés et pâturages à 1.700 l.

4° Biens ruraux qui forment le mas et tènement de Villeneuve, en Camargue, consistant en terres labourables, prés, pâturages et bâtiment d'exploitation, affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les prés et pâturages à 1.700 l.

5° Biens ruraux dits la Campane, au Plan-du-Bourg, consistant en pâturages, affermés 1.550 l.

6° Biens ruraux dits la Jansonne, en Crau, consistant en prés, jardin, bâtiment d'exploitation et château, le tout non affermé.

Chapitre Métropolitain

7° Biens ruraux dits mas de Laval et Saint-Hippolyte, consistant en terres labourables, prés, vignes, pâturages, marais et bâtiment servant à l'exploitation, en Crau, le tout affermé 4.836 l.

8° Biens ruraux dits Galignan, au Plan-du-Bourg et Coustières (1) de Crau, consistant en terres labourables, vigne, prés, pâturages

chargés, par le conseil général de la commune, de dresser un état des biens du clergé situés dans la ville et son terroir, qui sont à présent biens nationaux, et d'en faire une estimation approximative pour, d'après la connaissance de leur avis, être délibéré par le conseil général ceux que la commune devra acquérir. Laquelle lecture achevée, ouï le substitut du procureur de la commune, et recueilli les voix, il a été délibéré d'autoriser Messieurs du bureau d'agence de faire, au nom de la commune, la soumission d'acquérir tous ceux qui sont mentionnés audit état fourni par MM. les commissaires, dont il vient d'être fait lecture, ainsi que tous autres objets qui auraient pu être omis dans ledit état, et qui pourraient être considérés d'utilité reconnue, et de les autoriser aussi à faire choix d'un ou plusieurs experts qui, conjointement avec ceux que Messieurs du district d'Arles nommeront, doivent, en conformité du décret de l'Assemblée nationale, procéder à l'estimation desdits biens. » (*Extrait du registre des Conseils, depuis le 1er mars 1790 jusqu'au 10 avril 1791, f° 203.* Archives communales d'Arles.)

(1) Côtière, suite de côtes.

et bâtiment d'exploitation, affermés à moitié-fruits pour les terres labourables, et pour les herbages à 1.640 l.

9° Biens ruraux dits mas de Saint-Michel, consistant en terres labourables, vigne, prés, pâturages et bâtiment d'exploitation, affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les herbages à 312 l.

10° Biens ruraux dits la Tour-du-Brau et Pravedel, en Camargue, consistant en terres labourables, vignes, prés, pâturages et bâtiment d'exploitation, affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les herbages à 1.524 l.

11° Biens ruraux dits mas et tènement de Coronade, en Camargue, consistant en terres labourables, vigne, prés, pâturages et bâtiment pour l'exploitation, affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les herbages à 768 l.

12° Biens ruraux dits Coussous de l'Oule et de Malgranet, en Crau, consistant en pâturages, affermés 2.675 l.

13° Biens ruraux dits Coussou de Générat, en Crau, consistant en pâturages, possédés par indivis et par moitié entre ledit chapitre et le sieur Degageron, affermés 900 l., dont la moitié 450 l.

14° Biens ruraux dits Coussou du Nid de l'Auque (1), en Crau, affermés 180 l.

Oratoire

15° Biens ruraux dits la Batelle, en Crau, consistant en terres labourables, prés, vigne et vergers d'oliviers, affermés à moitié-fruits et à 600 l.

16° Biens ruraux dits les Collocations sur le mas de Romieu, en Camargue, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment servant à l'exploitation, affermés à 30 setiers de blé pour les terres labourables, et pour les herbages à 200 l.

17° Biens ruraux dits Coussou du Quarton, en Crau, affermés 1.600 l.

18° Biens ruraux dits Coussou de la Figueirote, en Crau, affermés 650 l.

19° Biens ruraux dits le mas de l'Oratoire, quartier de la Coste-Basse, en Crau, affermés à moitié-fruits pour les vignes et oliviers, et pour le pré à 80 l.

(1) Oie.

20° Onze maisons en ville, affermées à divers, savoir :

Une à Simon Ménard, à	300 l.
Autre à Joseph Calandre, à	100 l.
Autre à Nicolas et François, à	140 l.
Autre à Beuf, à	130 l.
Autre à Joseph Féraud, à	130 l.
Autre à Jean Thomas, à	150 l.
Autre à la veuve Beuf, à	100 l.
Autre à la veuve Fabre, à	100 l.
Autre à Jeanne Marin, à	54 l.
Autre à Nicolas Pipe, à	180 l.
Autre à Jacques Aillaud, à	130 l.

Séminaire

21° Biens ruraux dits Collocations sur Palun-Longue, en Crau, consistant en terres labourables et pâturages, affermés 1.800 l.

22° Deux maisons en ville, dont une affermée à Claude Comte, à 100 l.
L'autre à Pierre Jacquet, à 106 l.

Grands-Carmes

23° Vigne au Plan-du-Bourg, affermée 24 l.

24° Monastère et couvent occupés par les religieux, à la paroisse N.-D. la Principale.

Prieuré de la Magdeleine

25° Maison, enclos et jardin de la Magdeleine, dans la ville, affermés 66 l.
Écurie attenante, affermée 30 l.
Autre écurie attenante, affermée 36 l.

Carmes Déchaussés

26° Pré et jardin, bâtiment d'exploitation près le monastère, affermés 300 l.

Prêcheurs

27° Biens ruraux dits mas des Prêcheurs, à la Corrège, consistant en terres labourables, pâturages, bâtiments d'exploitation et de maître,

affermés à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les herbages à 714 l.

28° Autre mas des Prêcheurs, en Trébon, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment d'exploitation, affermé à moitié-grains pour les terres, et pour les pâturages à 350 l.

29° Biens ruraux dits les Jasses du Baron, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment d'exploitation, dont le tiers aux Prêcheurs est affermé à moitié-grains pour les terres labourables, et pour les herbages à 750 l.

Plus une terre labourable, dont la totalité était affermée à moitié-grains.

30° Pré dit des Prêcheurs, au Plan-du-Bourg, affermé 480 l.

31° Pré en Crau, affermé 200 l.

32° Pré en Crau, affermé 30 l.

33° Vigne à Trinquetaille, affermée 75 l.

34° Huit maisons en ville, affermées à divers, savoir :

Une à Aillaud, à 72 l.
Autre à veuve Vapali, à 72 l.
Autre à Lafine, à 96 l.
Autre à Hugues, à 100 l.
Autre à Roux, à 72 l.
Autre à Coste, veuve Gilles, à 84 l.
Autre à André Aillaud neveu, à 72 l.
Autre à Paul Rivas, à 72 l.
Cour joignant à l'une desdites maisons, affermée 48 l.
Autre maison du tiers-ordre de Sainte-Catherine-de-Sienne, et un jardin y contigu, des Prêcheurs, affermés 230 l.

Bénéficiers

35° Biens ruraux dits la Capelanerie, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment pour l'exploitation, affermés 1.800 l.

Abbaye de Saint-Césaire

36° Biens ruraux dits mas d'Agon, en Camargue, affermés à moitié-grains pour les terres, et pour les pâturages à 2.760 l.

37° Biens ruraux dits mas de Saint-Césaire, en Camargue, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment d'exploitation, affermés 3.221 l.

38° Biens ruraux dits Coussou de Boussenq, en Crau, affermés 3.200 l.

39° Vigne et terre labourable, en Camargue, non affermée, revenu évalué 36 l.
40° Pré dit de l'Abbesse, en Trébon, affermé 450 l.
41° Prés et pâturages palustres, au Pont de Crau, affermés 96 l.
42° Prés palustres, au Pont de Crau, affermés 600 l.
43° Pré palustre, près le Pont de Crau, affermé 288 l.
44° Étang de Peluque, près la Crau, affermé 36 l.
45° Étang du Roch, au même quartier, affermé 60 l.
46° Droit de pêche et de barquet sur lesdits étangs, affermé 120 l.
47° Deux maisons, dont une à la paroisse de la Major, affermée à Barthélemy Jehan, à 54 l.
L'autre à Trinquetaille, affermée à Pierre Rey, à 78 l.

Trinitaires

48° Terre labourable, en Camargue, affermée 100 l.
49° Terre labourable, en Camargue, affermée 60 l.
50° Vigne, en Crau, non arrentée.
51° Quatre vergers d'oliviers, en Crau, non arrentés.
52° Douze maisons, en ville, affermées à divers, savoir :
Une avec four, à la veuve Chabassu, à 174 l.
Autre à Pierre Clair, à 150 l.
Autre à Marguerite Marcellin, à 108 l.
Autre à Catherine Marcellin, à 110 l.
Autre à Blanc, veuve Martin, à 112 l.
Autre à Thérèse Jouve, à 96 l.
Autre à Jean Hugues, à 120 l.
Autre à Nicolas Chautard, à 135 l.
Autre à Guillaume Arnoux, à 135 l.
Autre à André Puy, à 72 l.
Autre à Julien Arnaud, à 100 l.
Autre à Jeanne Prayer, veuve Legout, à 36 l.
Le couvent et monastère desdits trinitaires à l'estimation préalable.

Bénédictins

53° Deux terres labourables, quartier de Sonalier, en Camargue, affermées à 48 setiers de blé.
54° Enclos à la Croisière, consistant en pré, jardin et bâtiment, affermé 135 l.
55° Montagne des Bénédictins, vigne, verger d'oliviers, terres labourables et prés entourant ladite montagne, non affermés.

Cordeliers

56° Terres labourables, en Camargue, affermées 25 setiers de blé.
57° Terres labourables à Trinquetaille, affermées 70 l.
58° Huit maisons dans la ville, affermées à divers, savoir :

Une avec four dit de Saint-François, à Gaspard Dau, à 150 l.
Autre à Claude Bonnieux, à 63 l.
Autre à Rougier, à 108 l.
Autre à Mayran et Espoulier, à 87 l.
Autre à David, à 54 l.
Autre à dlle Mauricet, à 108 l.
Autre à Jaubert et Bernard, à 48 l.
Autre à Joseph Bouisson, à 30 l.

Bénéficiature Saint-Basile

59° Coussou en Crau, dit Bouscalier, affermé 700 l.

Grands-Augustins

60° Terre labourable, derrière la Charité, affermée à moitié-grains.
61° Terre labourable, au Plan-du-Bourg, affermée à moitié-grains.
62° Vigne, à Cauvet, affermée à moitié-fruits.
63° Huit maisons dans la ville, affermées à divers, savoir :

Une à Laurent Chabert, à 60 l.
Autre à Antoine Roger, à 96 l.
Autre à Claude Puget, à 45 l.
Autre à Pierre Dubois, à 60 l.
Autre à Thérèse Furat, à 72 l.
Autre à Jacques Servan, à 72 l.
Autre à Claude Garcin, à 60 l.
Autre à Claude Couland, à 112 l.

Chapitre de la Major

64° Pré au Mouleyrès, affermé 45 l.
65° Terre labourable au Bas-Mouleyrès, affermée 21 l.
66° Verger d'oliviers en Crau, affermé 21 l.
67° Deux vignes, l'une dans le Grand-Trébon, l'autre dans les ségonaux, arrentées à moitié-fruits.
68° Terre en Trébon, affermée 30 l.

69° Deux maisons et une écurie, affermées à divers, savoir :
Une à Claire Maunier, veuve Michelon, à 66 l.
Autre à Mathieu Boyer, à 48 l.
Écurie à Jean Rougnon, à 39 l.

Minimes

70° Pré et bâtiment d'exploitation, au Plan-du-Bourg, affermé 1.150 l.
71° Terre labourable, en Camargue, affermée 230 l.
72° Terre labourable, en Fourchon, affermée 18 l.

Augustines de Saint-Paul

73° Vignes, dans les ségonaux de Trébon, affermées à moitié-fruits.
74° Trois vignes, au clos de Cauvet, affermées 150 l.
75° Trois vergers d'oliviers, en Crau, affermés à moitié-fruits.
76° Grenier, affermé 45 l.

Chapellenie N.-D. de Grâce (aux Minimes)

77° Coussou de Rouvian, en Crau, affermé 2.175 l.

Chapellenie Saint-Pierre et Saint-Jean (à Sainte-Croix)

78° Terres labourables, en Trébon, affermées à moitié-grains.

Chapellenie Notre-Dame

79° Terre labourable, en Trébon, affermée 32 l.

Chapellenie Sainte-Magdeleine et Sainte-Catherine (à Saint-Trophime)

80° Pré en Crau, affermé 72 l.

Chapellenie Sainte-Magdeleine et Sainte-Catherine (à Saint-Julien)

80° B Terre en Trébon, consistant en 3 séterées.

Chapellenie Sainte-Jacobi et Salomé

81° Terres labourables, au Plan-du-Bourg, consistant en 3 séterées 21 dextres.

Chapellenie Saint-Isidore

82° Terre labourable consistant en 7 séterées 14 dextres.

Chapellenie Saint-Accurse (aux Minimes)

83° Terre labourable, en Trébon, consistant en 8 séterées.

Chapellenie Saint-Gérard

84° Vigne contenant 2 quarterées 5 dextres, et 2 séterées 3 dextres, à Tintarlot.

Augustines de Saint-Remy

85° Jardin avec bâtiment, à la Roquette, contenant 9 séterées 9 dextres.

Capucins

86° Maison, monastère et enclos à Trinquetaille, à l'estimation préalable.

Récollets

87° Maison, monastère et enclos, à l'estimation préalable.

Petits-Augustins

88° Maison, monastère et enclos, à l'estimation préalable.

Grands-Augustins

89° Maison, monastère et enclos, à l'estimation préalable.

Bénédictins

90° Maison ou hospice, en ville, à l'estimation préalable.

Nota. — La municipalité d'Arles soumissionne pour le prix de 1.473.568 l. 10 s.

Procès-verbal d'évaluation des biens nationaux soumissionnés par la municipalité d'Arles,

Soit sur les baux à ferme, soit sur les procès-verbaux d'estimation des experts et avis du directoire du district d'Arles, du 1er décembre 1790, terminé le 25 décembre 1790.

(Arch. dép. Q. Reg. nº prov. 30 du district d'Arles, contenant 24 feuillets non numérotés).

Archevêché d'Arles

Évaluation

1° Droit d'avoir un bac sur le Rhodanet, et dépendances 22.750 l.

	Évaluation
2° Domaine dit la Tour-de-Valat, en Camargue	129.974 l. 14 s. 10 d.
3° Domaine dit la Furane, en Camargue	88.071 l. 10 s.
4° Domaine de Villeneuve, en Camargue	37.397 l. 1 s. 4 d.
5° Domaine dit la Campane, au Plan-du-Bourg	34.100 l.
6° Domaine dit la Jansonne, en Crau	28.350 l.
Chapitre métropolitain	
7° Domaine de Laval et Saint-Hippolyte, en Crau	92.784 l. 18 s. 2 d
8° Domaine de Galignan, au Plan-du-Bourg	108.346 l.
9° Domaine de Saint-Michel, en Camargue	18.982 l.
10° Domaine de la Tour-du-Brau et enclos dit Pravedel, en Camargue	63.871 l. 11 s. 10 d.
11° Domaine de Coronade, en Camargue	51.777 l. 3 s. 8 d.
12° Coussou de l'Oule et de Malgranet, en Crau	58.850 l.
13° Moitié du coussou dit de Générat, en Crau (l'autre moitié possédée par le sieur Gageron, d'Arles)	9.900 l.
14° Coussou du Nid de l'Auque, en Crau	3.960 l.
Oratoire	
15° Domaine de la Batelle, en Crau	29.354 l.
16° Mas de Romieu, en Camargue	11.582 l. 7 s. 2 d.
17° Coussou du Quarton, en Crau	35.200 l.
18° Coussou dit la Figueirote, en Crau	14.300 l.
19° Petit mas dit de l'Oratoire	5.885 l.
20° Onze maisons, ensemble	18.175 l. 10 s.
Séminaire d'Arles	
21° Collocations sur Palun-Longue, en Camargue, consistant en terres labourables, pâturages et petit bâtiment pour l'exploitation	37.544 l.
22° Deux maisons	2.306 l.
Grands-Carmes	
23° Vigne au Plan-du-Bourg	482 l. 18 s.
24° Monument et couvent	10.533 l.

	Évaluation
Prieuré de la Magdeleine	
25° Maison, enclos, jardin et deux écuries	1.750 l.
Carmes Déchaussés	
26° Prés, jardins et bâtiment d'exploitation	6.170 l. 14 s. 6 d.
Prêcheurs	
27° Mas des Prêcheurs, quartier de la Corrège, en Camargue	65.113 l.
28° Autre mas au quartier du Trébon	22.583 l.
29° Domaine dit les Jasses du Baron, en Camargue	24.976 l. 1 s.
30° Pré au Plan-du-Bourg	12.274 l. 8 s. 10 d.
31° Pré au quartier du Trébon, en Crau	4.400 l.
32° Pré au quartier de la Font-de-Lavabre, en Crau	660 l.
33° Vigne en Camargue	1.650 l.
34° Huit maisons, une cour, et une autre maison avec jardin contigu, laquelle maison, non compris le jardin, appartient aux filles du tiers-ordre de Sainte-Catherine, à la direction des dominicains, et pour laquelle on observe que ladite société a fait des réclamations	12.365 l. 15 s.
Sous-Chanoines et bénéficiers d'Arles	
35° Domaine dit la Capelanerie, en Camargue	35.400 l. 18 s. 8 d.
Abbaye de Saint-Césaire	
36° Domaine d'Agon	81.140 l.
37° Domaine de Saint-Césaire, en Camargue	68.251 l. 3 s.
38° Coussou de Boussenq, en Crau	70.400 l.
39° Vigne et terre labourable, en Camargue	850 l.
40° Pré de l'Abbesse, au quartier du Trébon	7.436 l.
41° Pré et pâturages, au pont de Crau	2.112 l.
42° Pré palustre, au même quartier	12.775 l. 11 s. 8 d.
43° Pré palustre, au même quartier	2.422 l. 5 s. 10 d.

	Evaluation
44° Étang de Peluque, en Crau	792 l.
45° Étang du Roch, au même quartier	1.320 l.
46° Droits de pêche et de barquet, sur les étangs ci-dessus mentionnés	2.640 l.
47° Deux maisons, ensemble	1.340 l.
Trinitaires	
48° Terre labourable, en Camargue	2.191 l. 4 s.
49° Autre terre au même quartier	1.313 l. 8 s.
50° Vigne, en Crau	714 l. 15 s.
51° Quatre vergers d'oliviers, en Crau	1 197 l. 12 s.
52° Douze maisons, couvent et monastère	25.874 l. 4 s. 8 d.
Bénédictins	
53° Deux terres labourables, en Camargue	12.397 l.
54° Enclos avec pré, jardin et bâtiment, à la Croisière	3.102 l.
55° Montagne de Montmajour, vignes, vergers d'oliviers, terres et prés, sur lesquels biens le directoire ne peut pas donner son avis, parce qu'ils n'ont pu être estimés; les biens de la plaine se trouvant à ce moment submergés par suite de l'inondation du Rhône et du Vigueirat.	»
Cordeliers	
56° Collocation de Carellet (Cet article n'a pu être estimé).	»
57° Terres labourables, à Trinquetaille	1.526 l. 16 s.
58° Huit maisons, ensemble	7.497 l.
Bénéfice Saint-Basile	
59° Coussou de Bouscalier, en Crau	15.400 l.
Grands-Augustins	
60° Terre labourable, derrière la Charité	2.538 l.
61° Autre terre, au Plan-du-Bourg	1.395 l.

	Évaluation
62° Vigne, au Clos de Cauvet	450 l.
63° Huit maisons, ensemble	6.853 l. 14 s.

Chapitre de la Major

64° Pré au quartier des Mouleyrès	990 l.
65° Terre labourable, au Bas-Mouleyrès	324 l. 10 s.
66° Verger d'oliviers	200 l.
67° Deux vignes	1.139 l. 10 s.
68° Terre au quartier du Trébon	450 l.
69° Deux maisons et une écurie, dans la ville	1.650 l.

Minimes

70° Prés et bâtiment d'exploitation, au Plan-du-Bourg	23.838 l. 18 s 6 d.
71° Terre labourable, au quartier de Palun-Longue, en Camargue	4.888 l. 8 s.
72° Terre en Fourchon	280 l.

Augustines de Saint-Paul

73° Vigne dans les ségonaux de Trébon	393 l. 16 s.
74° Trois vignes au clos de Cauvet	3.181 l. 15 s.
75° Trois vergers d'oliviers, en Crau	1.100 l.
76° Un grenier	360 l.

Chapellenie N.-D. de Grâce (dans l'église des Minimes)

77° Coussou de Rouvian, en Crau	47.850 l.

Chapellenie Saint-Pierre et Saint-Jean (dans l'église Sainte-Croix)

78° Terre labourable, au quartier du Trébon	4.864 l. 7 s. 6 d.
79° Terre près le mas de l'Ane, en Trébon	658 l. 18 s.

Chapellenie Sainte-Magdeleine et Sainte-Catherine (dans l'église Saint-Trophime)

80° Pré, en Crau	1.584 l.

Chapellenie Sainte-Magdeleine et Sainte-Catherine (dans l'église Saint-Julien)

Évaluation

80° B Terre labourable, en Trébon 1.253 l. 16 s. 4 d.

(Cette chapellenie n'est pas la même que celle ci-dessus, du même nom, comme il l'a été dit par erreur dans la soumission).

Chapellenie Sainte-Jacobi et Salomé (dans l'église Sainte-Croix)

81° Pré, au Plan-du-Bourg 1.160 l. 5 s.

Chapellenie Saint-Isidore (dans l'église Saint-Julien)

82° Terre labourable, au quartier du Trébon 1.622 l.

Chapellenie Saint-Accurse (dans l'église des Minimes)

83° Terre labourable, au quartier du Trébon 1.254 l. 16 s. 6 d

Chapellenie Saint-Gérard (dans l'église Sainte-Croix)

84° Vigne et terre 742 l. 19 s. 2 d.

Augustines de Saint-Remy

85° Jardin au quartier de la Roquette, au Plan-du-Bourg 12.997 l. 12 s.

Capucins d'Arles

86° Maison, monastère et enclos, à Trinquetaille 23.720 l.

Récollets

87° Maison, monastère et enclos 15.000 l.

Petits-Augustins

88° Maison, monastère et enclos 6.000 l.

Grands-Augustins

89° Maison, monastère et enclos 14.095 l.

Bénédictins

90° Maison ou hospice des Bénédictins de Montmajour, paroisse Saint-Julien 3.093 l.

Tableau du revenu net des chapelles du diocèse d'Arles, des religieux et religieuses

D'après un document manuscrit sur lequel les numéros de folio du pouillé sont mentionnés (Arch. dép. Q).

Dans Saint-Trophime

Chapelles :

Notre-Dame	23 l.	1 s.	»
Sainte-Magdeleine et Sainte-Catherine	113 l.	19 s.	6 d.
Sainte-Victoire	10 l.	19 s.	2 d.
Sainte-Magdeleine et Saint-Michel	10 l.	8 s.	»
Saint-Étienne	27 l.	1 s.	3 d.
Saint-Augustin	4 l.	2 s.	»
Sainte-Marthe	»	»	»
Saint-Pierre et Saint-Charles	3 l.	18 s.	»
Jésus-Mourant	37 l.	10 s.	»
Chapelles unies Saint-Simon, etc.	34 l.	6 s.	»
Saint-Pierre	17 l.	»	»
Fondation Roquemartine	90 l.	4 s.	»

N.-D. La Major

Chapelles :

Saint-Simon	50 l.	3 s.	3 d.
Saint-Raphaël	353 l.	18 s.	»
Saint Marc I	21 l.	15 s.	2 d.
Sainte-Catherine I	2 l.	13 s.	9 d.
Sainte-Catherine II	5 l.	11 s.	10 d.
Saint-Gérard	197 l.	»	»
Saint-Marc II	»	»	»
Saint-Esprit	1 l.	4 s.	»
Saint-Charles	12 l.	18 s.	»
Saint-Pierre	40 l.	7 s.	»
Notre-Dame I	11 l.	0 s.	11 d.
Notre-Dame II	15 l.	16 s.	»
Notre-Dame III	3 l.	12 s.	»

N.-D. La Principale

Chapelles :

Notre-Dame I	27 l.	3 s.	9 d.
Saint-Pierre	28 l.	4 s.	»
Notre-Dame II	14 l.	8 s.	»
Petit-Crucifix	9 l.	3 s.	9 d.
Saint-Jean-Baptiste	12 l.	»	»
Saint-Antoine	45 l.	»	»
Sainte-Anne I	2 l.	13 s.	8 d.
Saint-Saturnin	9 l.	11 s.	»
Notre-Dame III	35 l.	9 s.	»
Les cinq playes et N.-D. de l'Annonciade	2 l.	16 s.	»
Sainte-Magdeleine	1 l.	19 s.	»
Saint-Jacques	2 l.	8 s.	»
Saint-André	32 l.	14 s.	»
Saint-Vincent	51 l.	19 s.	10 d.
Sainte-Marie, Jacobi et Salomé	14 l.	6 s.	»
Sainte-Marthe	6 l.	5 s.	8 d.
Saint-Martel et Saint-Blaise	14 l.	8 s.	»
Sainte-Anne II	20 l.	10 s.	6 d.
Fondation d'Azegat	91 l.	10 s.	»
N.-D. des Anges	8 l.	8 s.	»

Saint-Laurent

Chapelles :

Saint-Laurent I	10 l.	5 s.	»
Saint-Laurent II	4 l.	7 s.	»
Saint-Sépulcre	9 l.	12 s.	»
Saint-Jean-Baptiste	4 l.	16 s.	»
Saint-Silve	63 l.	»	»

Saint-André 17 l. 10 s. »
Saint-Sébastien I 8 l. 9 s. »
Saint-Antoine 4 l. 4 s. »
Saint-Pierre 9 l. » »
Saint-Sébastien II 7 l. 19 s. »
Fondations de ladite église 128 l. 4 s. »

Saint-Lucien

Chapelles :

Notre-Dame I 8 l. 11 s. »
Notre-Dame II 8 l. 18 s. »
Notre-Dame III 7 l. 4 s. »
Saint-Jean l'Évangéliste 11 l. 4 s. »
Saint-Jean-Baptiste 8 l. 3 s. 6 d.
Saint-Jacques, Saint-Philip 5 l. 15 s. 3 d.
Saint-Mathieu 1 l. 16 s. »
Saint-Lucien 50 l. 0 s. 6 d.
Sainte-Jeanne 15 l. 3 s. »
Saint-Jacques 16 l. 18 s. »
Messe de l'Aube 226 l. 10 s. »
Messe quotidienne 300 l. » »

Sainte-Croix

Chapelles :

Notre-Dame et Saint-Michel 11 l. 11 s. 1 d.
Du Petit-Crucifix 3 l. 8 s. 2 d.
Saint-François 4 l. 2 s. »
Notre-Dame et les Trois-Rois 39 l. 2 s. 8 d.
Notre-Dame I 20 l. 8 s. »
Sainte-Croix et Notre-Dame 11 l. 8 s. »
Saint-Barthélemy 11 l. 1 s. 2 d.
Sainte-Victoire 34 l. 16 s. 4 d.
Saint-Gérard 61 l. 8 s. »
Notre-Dame II 20 l. 14 s. »
Sainte-Hélène 17 l. 17 s. »
Saint-Pierre 3 l. 12 s. »
Sainte Marie-Magdeleine 6 l. 19 s. 3 d.
Sainte-Marie, Jacobi et Salomé I 43 l. 6 s. 8 d.
Sainte-Marie, Jacobi et Salomé II 3 l. 13 s. »
Saint-Antoine 3 l. 4 s. »
Saint-Jacques et Saint-Philip 7 l. 4 s. »
Saint Jacques 12 l. 8 s. »
Saint-Pierre et Saint-Jean » » »
Le Petit-Crucifix et Sainte-Catherine » » »

Saint-Martin

Chapelles :

Notre-Dame et la Sainte-Trinité 10 l. 14 s. 2 d.
Saint-Sépulcre et la Résurrection de J.-C. 172 l. 11 s. 2 d.
Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean l'Évangéliste 8 l. 5 s. »
De la passion de N.-S. 21 l. » »
Saint-Bonaventure 3 l. » »
Saint-Barthélemy 22 l. 4 s. »
Du Crucifix 8 l. 8 s. »
Saint-Étienne 4 l. 1 s. 6 d.
Saint-Antoine 44 l. 5 s. »
Notre-Dame de Suffrage I 20 l. 2 s. »
Notre-Dame de Suffrage II 21 l. » »
Notre-Dame de Suffrage III 24 l. 10 s. »
Notre-Dame de Suffrage IV 26 l. 15 s. »

Saint-Julien

Chapelles :

Sainte-Ursule 40 l. 1 s. 10 d.

Notre-Dame Radix-Jessé I 45 l. 18 s. 2 d.
Notre-Dame I 26 l. 8 s. »
Saint-Jacques et Saint-Philip 41 l. 18 s. 10 d.
Notre-Dame II » » »
Saint-Julien 56 l. 9 s. »
Saint-Jacques 35 l. 9 s. 1 d.
Saint-Antoine I 27 l. 10 s. 2 d.
Saint-Antoine II 6 l. » »
Des Trois-Rois 1 l. 18 s. 6 d.
Saint-Elzéard et Sainte-Delphine 17 l. 16 s. 6 d.
Saint-Jean-Baptiste 9 l. » »
Sainte-Magdeleine et Sainte-Catherine 11 l. 15 s. »
Du Sacré-Corps de N.-S. 3 l. » »
Saint-Claude 6 l. 18 s. »
Sainte-Apollonie 1 l. 11 s. »
Notre-Dame III 4 l. 4 s. »
Notre-Dame Radix-Jessé II 7 l. 4 s. »
Saint-Jacques 3 l. 19 s. 9 d.
Sainte-Apollonie 6 l. 7 s. »
Notre-Dame Radix-Jessé III 14 l. 12 s. »

Saint-Isidore

Le service de la paroisse 40 l. 1 s. 6 d.

Chapelles :

N.-D. de Pitié 248 l. 17 s. »
Saint-Isidore 53 l. 10 s. »
N.-D. de l'Annonciade 9 l. 4 s. »
Saint-Isidore et Sainte-Magdeleine » » »

Église Saint-Antoine le Vieux

Chapelle Saint-Claude 5 l. 8 s. »

Églises des religieux

Chapelle Saint-Sauveur (à Trinquetaille) 7 l. 18 s. »
Notre-Dame (dans Saint-Césaire) » » »
Saint-Jean-Baptiste (au Refuge) 45 l. » »
Saint-André (dans Saint-Antoine le Vieux) 30 l. 12 s. »
Saints-Sébastien, Antoine et Claude (aux Augustins) 51 l. 1 s. »
Saint-Honoré (aux Minimes) et Saint-Luc (aux Dominicains) 20 l. » »
N.-D. et tous les Saints (aux Cordeliers) 0 l. 16 s. 2 d.
Sainte-Trinité et Sainte-Marie 5 l. 13 s. 3 d.
Sainte-Anne (à Saint-Césaire) » » »
Saint-Charles (aux Augustins) 14 l. » »

Église Saint-Honorat des Aliscamps

Saint-Honorat » » »
Notre-Dame de Grâce 682 l. 12 s. »
Saint-Antoine 23 l. 13 s. »
Saint-Accurse 12 l. 10 s. »
Notre-Dame 13 l. 8 s. 7 d.
Saint-Trophime 6 l. 1 s. 1 d.
Notre-Dame 19 l. 3 s. »
Beate-Marie 1 l. 0 s. 5 d.
N.-D de l'Annonciade 4 l. 8 s. 8 d.
N.-D. de Pitié et Saint-Jean 12 l. 12 s. »
Sainte-Catherine 405 l. 19 s. 6 d.
De l'Agenouillade 35 l. 14 s. »

Église de Trinquetaille

Chapelle rurale Saint-Genest de Columna 39 l. 17 s. 6 d.

Église du Baron

Chapelle de Corpore-Christi ou de N.-D. 17 l. 5 s. 2 d.
Sainte-Catherine 4 l. 16 s. »

Église N.-D. de la Mer

Chapelle Saint-Pierre 12 l. 14 s. »
Notre-Dame 4 l. 16 s. »

Église de Fos

L'ancien chapitre dudit lieu 145 l. 19 s. »
Fondation de Jean Maurel 120 l. » »

Religieux

Couvent de l'Oratoire 2.595 l. 13 s. 3 d.
Jésuites 4.079 l. 10 s. »
Prêcheurs 2.931 l. 10 s. »
Grands-Augustins 1.775 l. » »
Grands-Carmes 1.059 l. 18 s. »
Cordeliers 1.845 l. 10 s. 7 d.
Trinitaires 779 l. 15 s. 4 d.
Minimes 936 l. 1 s. 6 d.
Récollets » » »

Religieuses

Sainte-Claire 656 l. 7 s. 2 d.
Carmélites 1.439 l. 3 s. 3 d.
Visitandines 1.869 l. 12 s. 6 d.
Ursulines 879 l. 10 s. 10 d.
La Miséricorde 558 l. 8 s. 6 d.
Refuge 1.077 l. 7 s. 1 d.
Hospitalières 955 l. 9 s. 2 d.
Saint-Césaire 1.465 l. 18 s. 7 d.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état général des dettes actives et passives, biens, domaines et autres facultés quelconques de la commune d'Arles, dressé par les administrateurs provisoires de ladite commune, le 30 mai 1792 (Arch. dép. Q).

Immeubles et biens patrimoniaux :

Ces biens patrimoniaux se divisent en biens productifs et non productifs. Les biens productifs sont de quatre sortes : la 1re consiste en îles et îlots qui existent sur le fleuve du Rhône, depuis Arles jusqu'à la mer ; la 2e en domaines ruraux ; la 3e en immeubles situés dans la ville, et la 4e dans les salines de Badon. Chacune de ces sortes va former un chapitre particulier dans cet actif.

	Revenu
Iles et îlots :	
Iles des Sarcelles dite Pecette, affermée	1.025 l.
Celle des Bœufs, affermée	275 l.
La première Louisane	10 l.
Les Tés du levant et du ponant	2.650 l.
Les îlots du Roi	3.000 l.
Celle dite Saint-François-de-Paule	210 l.

	Revenu
Celle dite Sainte-Claire	465 l.
Celle dite le Pâti de Mournès	150 l.
Celle dite la Jeannetton	30 l.
Celle dite les Charlots	3.650 l.
Ile dite Saint-Thomas et Saint-Luc	700 l.
Celle dite Saint-Augustin	450 l.
Celle dite Saint-Henry, Saint-Joseph et Sainte-Joséphine	50 l.
Celle dite La Croix et Sainte-Aglaë	1 l.
Celle dite la Jacobine et Alexis Urbain	100 l.
	12.766 l.

On n'a présenté que la valeur locative de ces biens se portant à la somme de 12.766 l. ; on ne leur a pas assigné ici une valeur capitale, attendu qu'ils sont exposés à une grande vicissitude dans leur amélioration et leur dégradation, puisque l'une et l'autre dépendent uniquement du cours du Rhône, qui est sujet à de nombreuses variations.

Domaines ruraux :

Enclos de Saint-Antoine, affermé	52 l.
Pré de Saint-Antoine, affermé	140 l.
Infirmerie de Saint-Roch, affermée	81 l.
	273 l.

Immeubles de la Ville :

Boulevard de Trianon, affermé	24 l.
Petite partie de maison et cour, près la grande boucherie	12 l.
Boulevard de la Cavalerie	12 l.
Petit quai, à côté de la porte des Dominicains	48 l.
Loyer des boutiques de la halle aux poissons	300 l.
Maison dite la Sixième	60 l.
Maison et four de Trinquetaille	200 l.
Celle dite la Tour-de-Rolland	120 l.
	776 l.

Salines de Badon :

Ces salines situées en Camargue n'ont jamais été affermées ; elles ont toujours été exploitées pour le compte de la commune d'Arles, qui délivrait pourtant aux enchères l'entreprise des frais de l'exploitation. On n'a donc pu présenter ici aucun prix de fermage ; cependant on connaît que cet objet est, en compensant les bonnes et mauvaises années, d'un revenu annuel de 9.000 à 10.000 l.

On observe que le produit de cet article est très casuel. Les saisons y influent plus que sur tout autre ; le transport des sels est pénible et coûteux ; il ne peut se faire que par un canal spécial, de deux lieues de longueur environ, et qui coûte les frais d'un repurgement total et annuel. La liberté accordée à ce moment à cette source de richesses et d'industrie aurait pu améliorer ces salines, dont l'ancien régime ne tirait pas tout à fait les avantages qu'elles auraient pu donner, mais on pouvait, à l'avenir, redouter la concurrence des particuliers propriétaires qui établissaient des salines partout où la localité le leur permettait.

Immeubles non productifs :

La maison commune.
Logement destiné au portier de la Cavalerie.
Celui du portier de la porte des Dominicains.
Le logement des receveurs des droits du pont sur le Rhône.
L'auditoire de Justice, à Trinquetaille.
Les ateliers et écurie de la boucherie.
Le logement du portier de la Roquette.
Celui du portier du Marché-Neuf.
Le jeu de Mail.
Maison et atelier adossés à la porte du Marché-Neuf.
Logement du portier de Laure.
Celui de Porte-Agnel.
Le collège.
Le couvent des Récollets, acheté pour servir de caserne.
Les pâtis (1) communaux, nombreux dans le territoire d'Arles. On ne leur assigne aucune valeur capitale, attendu qu'ils ne sont d'aucun produit à la commune.

Droits féodaux :

Redevance annuelle des habitants de Trinquetaille, affectée sur une plantation de mûriers	1 l.
Les droits de lods et mutations de Trinquetaille, évalués à un produit annuel de	500 l.
	501 l.
Les arrérages des rentes constituées s'élèvent à	12.380 l. 2 s.
Les dettes à recouvrer s'élèvent à	19.012 l. 0 s. 11 d.

(1) Terrain de vaine pâture, pacage, place où l'on fait reposer le bétail, où on laisse croître l'herbe.

Droits sur la vente des biens nationaux :

La commune soumissionna, en 1790, des biens nationaux situés dans son territoire, pour une somme de quatorze cent soixante-treize mille cinq cent soixante-huit livres dix sols. Ces biens ont été vendus en grande partie. En voici la situation, à ce moment, ainsi que celle du seizième qui est alloué à la commune, d'après les décrets.

Biens nationaux vendus ou à vendre.

Soumission de la commune	Partie mise aux enchères	Restant à enchérir	Produit effectif aux enchères
1.473.568 l. 10 s.	1.213.898 l. 16 s.	259.669 l. 14 s.	1.676.554 l. 1 s. 6 d.

Droits du seizième net des 2 sols pour livre 118.593 l. 14 s. 1 d.
Reliquats de caisse 849 l. 14 s.

Subsistances :

Il reste en nature dans les greniers, pour être vendu aux habitants de la ville et de la campagne, la quantité de 231 setiers de blé de Bourgogne, montant, au prix de 16 l. 10 s., à la somme de 35.161 l. 10 s.

Idem en farines, 278 sacs pesant ensemble 1.094 quintaux 20 livres, qui, au prix de 21 l., donnent 22.978 l. 4 s.

58.139 l. 14 s.

Le total de l'actif s'élève, pour les objets indiqués en revenus, à 36.696 l. 2 s.

Pour les objets indiqués en principal, à 196.595 l. 2 s. 1 d.
Le passif s'élève à la somme de 1.535.418 l. 17 s. 4 d.

« Le directoire du district, ouï le procureur-syndic, après s'être assuré de la vérité du compte, autant que les circonstances ont pu le lui permettre, pense que la situation de cette commune ne saurait être plus alarmante, et qu'on doit s'attendre au plus grand désordre si l'Assemblée nationale ne s'empresse de venir à son secours ; observant que si ce compte n'est pas accompagné des pièces justificatives, que l'article 7 de la loi du 12 février 1792 exige, c'est qu'il était impossible aux administrateurs provisoires de cette commune, appelés à remplir les fonctions municipales par le décret du 14 mars, de satisfaire à ces formalités qui exigent beaucoup de temps, et que c'est encore assez de leur part d'avoir présenté le tableau de leur situation. »

N. B. — Dans un état daté du 19 octobre 1809 (Arch. dép. Q, *Enreg.*) le receveur des domaines présente l'observation suivante : « Il existait des biens

à la propriété desquels la commune d'Arles prétendait et dont le domaine jouissait. Le receveur en a fait un relevé particulier, sous le titre « État des étangs de pêche dont la jouissance était commune aux habitants d'Arles, et qui a été utilisée en faveur de l'État pour l'administration des eaux et forêts, en exécution de la loi du 14 floréal an X » :

Étang de Gloria ou du Repos, y compris ceux des grand et petit Garouyas, affermés Fcs 797.50

(Cet étang faisait partie de la mer qui y communique. Bien des navigateurs encore vivants, attestent y avoir passé avec des bâtiments.)

Moitié de l'étang du Valcarès (l'autre moitié appartenant à la commune des Saintes-Maries), affermé au total 220 francs, soit pour la moitié 110 »

Étang du Tampan, affermé 55 »

Étang de Beauduc, affermé 55 »

Étang de Ligagneau, affermé 440 »

Étang de l'ancien lit du Rhône, y compris les branches de la Goule et du Trabac, affermé 880 »

(La mer, lorsqu'elle est grosse, communique encore à ces étangs.)

Étang de Goudègue, aliéné le 5 juillet 1809, au sieur de Grille, à 1.250 l.

Tous ces étangs sont réputés domaniaux comme anciens délaissements du Rhône ou de la mer, dont la commune d'Arles jouissait en vertu d'abonnement avec le domaine, par arrêts du Conseil d'État des 11 décembre 1691 et 6 avril 1784. »

c) *Biens des émigrés*

D'après l'état certifié par les officiers municipaux, le 7 nivôse II (Arch. dép. Q).

	Revenu
Abra, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Aillaud Antoine, berger, dernier domicile à Arles.	
Maison, section D, île 35, n° 16,	31 l. 10 s.
Magasin, même section, n° 81	33 l. 10 s.
Maison, même section, île 36, n° 6	41 l.
Écurie, même section, île 40, n° 2	38 l.
Maison, section E, île 51, n° 2	40 l. 10 s.
Idem, même section, n° 3	20 l. 10 s.
Idem, section F, île 65, n° 10	54 l.
Idem, même section, n° 11	29 l. 10 s.
Vigne contenant 1/6 d'arpent, section O, n° 183	6 l. 10 s.
Idem contenant 1/2 arpent, section P, n° 561	21 l.
Terres labourables contenant 1 arpent, section Q, n° 6	39 l.
Idem contenant 1 arpent, même section, n° 266	39 l.

	Revenu
Verger contenant $^2/_3$ d'arpent, section T, n° 1249	21 l.
Idem contenant 1 arpent, section V, n° 29	30 l.
Prés contenant 1 arpent $^1/_3$, section Y, n° 126	108 l.
Idem contenant 1 arpent $^1/_6$, même section, n° 136	94 l. 10 s.
Vigne contenant 1 arpent $^1/_3$, section AL, n° 134	64 l.
Arnaud Jean-Noël, maître ès-arts, dernier domicile à Arles.	
Maison, section G, île 80, n° 8	112 l. 10 s.
Grenier, section H	112 l. 10 s.
Idem, même section	127 l.
Aygue Pierre, bourrelier, dernier domicile à Arles.	
Beaujeu Jean-Baptiste-Laurent, chanoine, dernier domicile à Arles.	
Maison, section A, île 6, n° 2	150 l.
Idem, même section n° 3	90 l.
Idem, section M, île 146, n° 24	112 l. 10 s.
Maison et écurie, même section, île 157, n° 4	213 l. 10 s.
Mas du Grand Barbegal et relarg, jardin 2 arpents $^2/_3$, terres labourables 31 arpents, vigne 6 arpents $^2/_3$, verger 10 arpents, coussou et garrigues 398 arpents, et marais 150 arpents, section T, n° 761	1.800 l.
Bâtiment et relarg contenant $^1/_2$ arpent, jardin et luzerne 2 arpents, vigne 2 arpents, terres labourables 55 arpents, herbages et bois 24 arpents, section AM, n° 3	2.100 l.
Besse François, meunier, dernier domicile à Arles.	
Écurie, section E, île 44, n° 13	36 l.
Vigne, section S, n° 79	28 l.
Terres labourables et moulin à vent, même section, n° 89	209 l.
Terres contenant $^2/_3$ d'arpent, section Y, n° 549	12 l.
Vigne contenant $^2/_3$ d'arpent, section AL, n° 851	24 l.
Bonnasse Jean, avoué, dernier domicile à Arles.	
Partie de maison, section E, île 45, n° 17	27 l. 10 s.
Maison, section H, île 84, n° 17	112 l. 10 s.
Idem, même section, île 85, n° 36	105 l.
Verger contenant 1 arpent $^1/_3$, section T, n° 38	22 l.
Terres contenant 3 arpents $^1/_3$, section Y, n° 545	60 l.
Idem contenant 2 arpents $^1/_3$, même section, n° 644	48 l.

	Revenu
Vigne contenant 1 arpent 1/2, section AH, n° 150	72 l. 10 s.
Terres, section Q, n° 309	20 l.
Bonnement, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Bouchet Louis, dit *Faucon*, ci-devant noble, dernier domicile à Arles.	
Maison, section F, île 56, n° 21	300 l.
Idem, même section, île 68, n° 30	45 l.
Remise, même section, île 70, n° 5	40 l. 10 s.
Coussou de l'olivier, puits et cabane, section AC, n° 12	1.800 l.
Maison, section G, île 78, n° 2	150 l.
Idem, même section, n° 4	525 l.
Partie du coussou de la Brune, cabane, jasses et puits, section AC, n° 27	1.350 l.
Coussou dit de Nègre et mas dit Beauchamp, consistant en terres labourables, puits, coustières et marais, même section, n° 40	1.300 l.
Mas de Latillon, pavillon de maître, terres labourables, vigne, prés, jardin, pâturages, bois, bâtiment et relarg, section AE, n° 10	5.300 l.
Mas dit le Radeau, terres labourables, herbages, jardin, baisses (1) et marais, section AF, n° 1	5.000 l.
Vigne, section AL, n° 714	34 l. 10 s.
Mas dit de Remoule, bâtiment et relarg, terres labourables, herbages, luzerne, vigne, jardin, marais et pêcherie, même section, n° 952	5.800 l.
Boulouvard Siffren, oncle, négociant, dernier domicile à Arles.	
Deux écuries, section I, île 102, n° 4	90 l.
Maison, même section, île 108, n° 6	225 l.
Écurie et grenier à foin, section M, île 158, n° 13	31 l. 10 s.
Digue du Vigueirat, depuis le Pont de Crau jusqu'à la Moncarde, consistant en herbages, section Y, n° 668	20 l.
Mas, bâtiment et relarg contenant 1/3 d'arpent, jardin 1/3 d'arpent, terres labourables 21 arpents, et prés palustres 48 arpents, section AD, n° 280	2.200 l.
Mas et relarg contenant 1/2 arpent 1/6, terres labourables	

(1) Lieu bas, dépression, plaine.

	Revenu
39 arpents, herbages 33 arpents, et vigne 1/2 arpent, section AH, n° 591	1.800 l.
Maison, section N	45 l.
Bréard Pierre, taillandier, dernier domicile à Arles.	
Maison, section M, île 147, n° 7, revenu	150 l.
Carlevan père, perruquier, dernier domicile à Arles.	
Chapus Jean-Baptiste, ci-devant notaire, dernier domicile à Arles.	
Verger contenant 1 arpent 1/3, section V, n° 404	28 l.
Verger contenant environ 1 arpent, même section, n° 409	12 l. 10 s.
Chaudon Gabriel, cordonnier, dernier domicile à Trinquetaille.	
Maison, section N, île 4, n° 30	67 l. 10 s.
Vigne, section AH, n° 399	15 l. 10 s.
Comte François, maçon, dernier domicile à Arles.	
Maison, section E, île 48, n° 9	45 l.
Maison, même section, île 54, n° 6	45 l.
Verger contenant 2/3 d'arpent, section T, n° 1563	10 l.
Vigne contenant 1/3 d'arpent, section AL, n° 699	15 l. 10 s.
Vigne contenant 1/3 d'arpent, même section, n° 738	16 l.
Constant, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Doutreleau Étienne, ci-devant bourgeois, dernier domicile à Arles.	
Écurie, section A, île 2, n° 7	56 l.
Maison, même section, n° 15	225 l.
Maison, section D, île 34, n° 27	36 l.
Partie de maison, section E, île 50, n° 27	31 l. 10 s.
Bâtiment, terres labourables et mûriers, section S, n° 141	105 l.
Bâtiment, relarg et jardin contenant 1 arpent, prés 5 arpents, vigne 4 arpents 2/3, terres labourables 16 arpents 2/3, verger 39 arpents, terres vagues 166 arpents, section V, n° 611	900 l.
Prés, contenant 3 arpents 1/3, section Y, n° 235	300 l.

	Revenu
Vigne, contenant 1/3 d'arpent, section AH, n° 45	48 l.
Duroure Henri, ci-devant noble, dernier domicile à Arles.	
Maison, section H, île 92, n° 10	220 l. 10 s.
Maison, écurie, remise et jardin, section I, île 106, n° 22	675 l.
Maison, même section, n° 23	150 l.
Écurie, section L, île 140, n° 19	24 l. 10 s.
Vigne contenant 1 arpent, section O, n° 90	43 l. 10 s.
Mas dit de Vergières, relarg, terres labourables contenant 40 arpents, pâturages 5 arpents, jardin 1/2 arpent, pâturages 1.400 arpents, et autres pâturages 4 arpents, section AC, n° 11	7.500 l.
Terre contenant 1/3 d'arpent, section AL, n° 421	14 l. 10 s.
Mas dit de Gouvine, relarg, jardin et terres labourables contenant 120 arpents, vigne 4 arpents, et pâturages 900 arpents, section AO, n° 12	7.500 l.
Estrivier, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Fourtier, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Francony, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Galoutaire Joseph, agriculteur, dernier domicile à Arles.	
Maison, section H, île 83, n° 2	67 l. 10 s.
Maison et écurie, section K, île 112, n° 9	187 l. 10 s.
Grenier, section H, île 83, n° 6	40 l. 10 s.
Prés contenant 1/3 d'arpent, section T, n° 1345	36 l.
Vigne contenant 1/2 arpent, section AL, n° 257	19 l.
Vigne et verger contenant 4 arpents, section T, n° 1471	24 l.
Gay, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Grignard, directeur de la Verrerie, dernier domicile à Trinquetaille.	
Guibert Jean-Baptiste, ci-devant homme de loi, dernier domicile à Arles.	
Maison et grenier, section G, île 79, n° 3	54 l.
Maison, même section, n° 20	254 l.
Terres labourables contenant 7 arpents, section Q, n° 126	188 l.
Vigne et oliviers contenant 1 arpent 2/3, section T, n° 103	50 l.

	Revenu
Verger contenant 3 arpents 1/3, même section, n° 128	70 l.
Deux vignes attenantes contenant environ 1 arpent, même section, n° 1465	12 l.
Verger contenant 1/3 d'arpent, section V, n° 97	15 l.
Verger contenant 1/3 d'arpent, même section, n° 541	5 l.
Lamanon Charles, bourrelier, dernier domicile à Arles.	
Maison, section M, île 146, n° 13	112 l. 10 s.
Verger contenant 1 arpent, section T, île 42, n° 42	25 l. 10 s.
Vigne contenant 2/3 d'arpent, section AD, n° 226	32 l.
Lamanon Antoine, marin, dernier domicile à Arles.	
Maison, section I, île 102, n° 2	45 l.
Idem même section, n° 3	105 l.
Idem section K, île 119, n° 4	75 l.
Vigne contenant 1 arpent, section AD, n° 441	56 l.
Latour, ci-devant noble, dernier domicile à Arles.	
Maison et magasin, section I, île 106, n° 8	300 l.
Bâtiment pour l'exploitation, terres labourables, herbages, prés, vigne, oliviers, mûriers et amandiers, section AB, n° 1	4.500 l.
Bâtiment et relarg, jardin contenant 1/3 d'arpent, luzerne et vigne 2 arpents, terres labourables 142 arpents, et herbages 40 arpents, section AM, n° 12	5.000 l.
Laurent Honoré, forgeron, dernier domicile à Arles.	
Maison, section E, île 45, n° 66, revenu	75 l.
Léonard, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Manchon Joseph, agriculteur, dernier domicile à Arles.	
Maison, section B, île 13, n° 7	150 l.
Écurie et grenier à foin, section C, île 30, n° 21	75 l.
Prés contenant 1/3 d'arpent, section V, n° 335	27 l.
Prés palustres contenant environ 1/3 d'arpent, section AD, n° 12	7 l. 10 s.
Vigne contenant 1/3 d'arpent, section AL, n° 144	15 l. 10 s.
Vigne contenant 1/3 d'arpent, même section, n° 892	14 l.
Vigne contenant 1 arpent, section AH, n° 7	104 l. 10 s.
Luzerne contenant 1 arpent, même section, n° 10	20 l. 10 s.
Terres contenant 1 arpent et luzerne contenant 1/2 arpent.	

Revenu

Munatory, prêtre, dernier domicile à Arles.

Nalis, prêtre, dernier domicile à Arles.

Noguier, dit le Long, bourgeois, dernier domicile à Arles.

Payan Jacques, maçon, dernier domicile à Arles.

Maison, section D, île 35, n° 25 — 27 l.
Idem même section, île 37, n° 3 — 78 l.
Idem même section, île 40, n° 14 — 74 l.
Idem même section, n° 15 — 90 l.
Écurie, même section, n° 82 — 9 l.
Maison, même section, n° 141 — 27 l.
Maison, section E, île 50, n° 17 — 54 l.
Partie de maison, section F, île 66, n° 23 — 27 l.
Prés contenant 1 arpent 1/3, section R, n° 38 — 62 l.
Enclos, moulin à huile et terres, section S, n° 138 — 250 l.
Verger contenant 1 arpent, section T, n° 422 — 21 l.
Idem contenant 1 arpent 1/3, même section, n° 483 — 49 l.
Idem contenant 2/3 d'arpent, même section, n° 1388 — 12 l.
Idem contenant 2/3 d'arpent, section V, n° 182 — 11 l.
Idem contenant 1/3 d'arpent, même section, n° 398 — 10 l.
Idem contenant 2/3 d'arpent, section X, n° 58 — 20 l.
Idem contenant 2/3 d'arpent, même section, n° 155 — 10 l.
Vigne contenant environ 1/3 d'arpent, section AL, n° 253 — 12 l. 10 s.
Terres contenant 1/2 arpent, même section, n° 754 — 22 l. 10 s.

Perrin-Jonquières Étienne-Gabriel, ci-devant noble, dernier domicile à Arles.

Maison, section A, île 7, n° 24 — 300 l.
Cabanes et relarg, herbages contenant 125 arpents, terres labourables 29 arpents, baisses et marais 210 arpents, section AI, n° 11 — 2.000 l.

Quinson, prêtre, dernier domicile à Arles.

Richaud Joseph, charron, dernier domicile à Arles.

Maison, section D, île 36, n° 22 — 83 l.
Idem. section E, île 46, n° 6 — 54 l.
Partie de maison, même section, île 49, n° 18 — 36 l.

Sarraute, prêtre, dernier domicile à Arles.

Saurel Jean-François, homme de loi, dernier domicile à Arles.

	Revenu
Maison, section A, île 3, n° 21	36 l.
Maison, remise et grenier à foin, section B, île 12, n° 6	338 l.
Maison, même section, île 21, n° 13	225 l.
Idem, section H, île 83, n° 8	187 l. 10 s.
Grenier, même section, île 85, n° 9	31 l. 10 s.
Idem, même section, n° 13	31 l. 10 s.
Terres, section P, n° 406	154 l.
Terres labourables contenant 1 arpent, section Q, n° 257	39 l.
Bâtiment, enclos, terres labourables et mûriers, section S, n° 134	66 l.
Idem, enclos, jardin et prés, même section, n° 135	93 l.
Verger contenant 2 arpents $^2/_3$, section T, n° 1509	40 l.
Bâtiment, relarg et jardin 2 arpents $^2/_3$, terres 1 arpent $^2/_3$, luzerne 1 arpent, et verger 1 arpent, section X, n° 34	1.001 l. 10 s.
Prés contenant 5 arpents $^2/_3$, section Y, n° 148	750 l.
Vigne contenant 8 arpents $^2/_3$, section A H, n° 594	403 l.
Terres contenant 2 arpents $^1/_3$, même section, n° 610	101 l. 10 s.
Seignoret Jacques-Augustin, ci-devant homme de loi, dernier domicile à Arles.	
Maison, section L, île 124, n° 8	375 l.
Idem, même section, n° 19	29 l.
Grenier, section M, île 150, n° 9	75 l.
Bâtiment, relarg et jardin $^2/_3$ d'arpent, terres labourables 40 arpents, verger 13 arpents, vigne 7 arpents, pâturages et prés 400 arpents, palustre 28 arpents, et marais 28 arpents, section Y, n° 4	3.500 l.
Mas, bâtiment et relarg 2 arpents, jardin 1 arpent $^1/_2$, terres labourables 150 arpents, pâturages 220 arpents, vigne 7 arpents, luzerne 1 arpent $^1/_2$, marais et pêcherie 376 arpents, section A L, n° 958	7.600 l.
Vigne contenant 2 arpents, section A H, n° 367.	
Siard Marc-Antoine, ci-devant bourgeois, dernier domicile à Arles.	
Maison, section M, île 156, n° 4	225 l.
Vigne contenant environ 1 arpent, section O, n° 238	9 l. 10 s.
Verger contenant $^1/_3$ d'arpent, section T, n° 146	7 l.

	Revenu
Verger, contenant 2/3 d'arpent, même section, n° 1101	12 l.
Idem contenant 1/3 d'arpent, même section, n° 1118	7 l.
Idem contenant 1 arpent 1/3, même section, n° 1211	18 l.
Idem contenant environ 2 arpents, même section, n° 1323	6 l.
Idem contenant 2/3 d'arpent, section V, n° 443	6 l.
Terres contenant 2 arpents, section A D, n° 71	108 l.
Vigne contenant 2/3 d'arpent, section A L, n° 890	28 l.
Tardieu Valérien, ménager, dernier domicile à Trinquetaille.	
Maison, section N, île 6, n° 9	75 l.
Écurie, même section, île 7, n° 19	45 l.
Verger, section T, n° 579	10 l.
Tourniaire Jean, agriculteur, dernier domicile à Arles.	
Maison, section A, île 9, n° 13	36 l.
Écurie, section L, île 130, n° 1	45 l.
Idem, même section, île 131, n° 11	117 l.
Maison, section A, île 3, n° 15	186 l.
Verger contenant 1 arpent, section X	30 l.
Bâtiment et relarg 1/3 d'arpent, prés 3 arpents, jardin 1 arpent, même section	510 l.
Verger contenant 1 arpent 2/3, luzerne 3 arpents 1/3, verger 8 arpents, verger 2/3 d'arpent, prés 2 arpents 2/3, luzerne 1 arpent 1/3, prés 4 arpents, vigne 1 arpent 2/3, section Y	1.219 l. 10 s.
Terres contenant 1 arpent 1/3, section A D	80 l.
Vigne contenant 1 arpent, même section	42 l.
Vachier Honoré, agriculteur, dernier domicile à Trinquetaille.	
Maison, section N, île 5, n° 16	112 l. 10 s.
Écurie, même section, île 6, n° 17	45 l.
Maison, même section, n° 20	225 l.
Terres labourables contenant 10 arpents, section Q, n° 239	396 l.
Vigne contenant 1/2 arpent, section T, n° 1217	6 l.
Idem contenant 1 arpent, section A L, n° 529	93 l.
Idem contenant 2/3 d'arpent, même section, n° 551	62 l.

	Revenu
Vallière Claude, notaire, dernier domicile à Arles.	
Maison, section A, île 10, n° 19	150 l.
Idem, section B, île 23, n° 14	108 l. 10 s.
Idem, section F, île 55, n° 26	90 l.
Prés palustres contenant 2 arpents, section S, n° 2	60 l.
Vigne et verger contenant $^2/_3$ d'arpent, section T, n° 1413	12 l.
Vigne contenant 2 arpents, section A L, n° 390	93 l.
Idem contenant $^2/_3$ d'arpent, même section, n° 392	31 l.
Idem contenant $^1/_3$ d'arpent, même section, n° 582	15 l. 10 s.
Villion César, écrivain, dernier domicile à Arles.	

D'après l'état certifié véritable par le vérificateur de l'Enregistrement, le 3 avril 1793 (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Estimation
Barras Denis, marquis, dernier domicile à Arles.	
Domaine, jardin et terres, contenant 700.000 toises, affermé 5.000 l.	100.000 l.
Meubles	3.000 l.
Maison, revenu 150 l.	3.000 l.
Domaine, bâtiment et terres, contenant 1.200.000 toises, affermé 9.000 l.	180.000 l.
Meubles	4.000 l.
Maison, revenu 500 l.	10.000 l.
Maison, revenu 48 l.	960 l.
Eaux et pêcherie de Lansac, contenant 100.000 toises, affermées 150 l.	3.000 l.
Domaines, bâtiment et terres, contenant 500.000 toises, affermé 2.000 l.	40.000 l.
(Ledit Barras possède à Fos-sur-Mer, une cabane et terre contenant 20.000 toises, affermée 100 l., d'une valeur de 2.000 l.)	
Besson, dominicain, dernier domicile à Arles.	
Maison contenant 90 toises, affermée 125 l.	2.500 l.
Blain, juge à Arles.	
Meubles	600 l.
Maison, revenu 200 l.	4.000 l.

	Estimation —
Domaine et terres, contenant 50.000 toises, revenu 1.000 l.	20.000 l.
Pré contenant 1.800 toises, revenu 180 l.	3.600 l.
Bonijol de Beaupere, noble, dernier domicile à Arles.	
Maison, revenu 300 l.	6.000 l.
Domaine et terres, contenant 150.000 toises. affermé 500 l.	10.000 l.
Domaine, maison, terres et pré, contenant 500.000 toises, affermé 1.550 l.	31.000 l.
Bonnement, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Droits patrimoniaux, pension viagère, revenu	100 l.
Bouchaud, officier de marine, dernier domicile à Arles.	
Mobilier	4.000 l.
Maison, revenu 300 l.	6.000 l.
Domaines, maison, terre, vigne et pré, contenant 800.000 toises, revenu 3.000 l.	60.000 l.
Brantès, noble, dernier domicile à Avignon.	
Domaine, maison et terres, contenant 600.000 toises, affermé 1.800 l.	36.000 l.
Clarion, bourgeois, dernier domicile à Arles.	
Meubles	1.000 l.
Maison et moulin à huile, contenant 250 toises, revenu 400 l.	8.000 l.
Vigne contenant 300 toises, revenu 30 l.	600 l.
Idem contenant 300 toises, revenu 30 l.	600 l.
Verger d'oliviers, contenant 300 toises, revenu 80 l.	1.600 l.
Pré contenant 300 toises, revenu 40 l.	800 l
Idem contenant 600 toises, revenu 80 l.	1.600 l.
Compagnon, veuve, bourgeoise, dernier domicile à Arles.	
Meubles	1.000 l.
Maison, revenu 150 l.	3.000 l.
Bâtiment servant de salle de spectacle, contenant 600 toises, revenu 750 l.	15.000 l.
Partie d'un domaine, contenant 50.000 toises, revenu 1.500 l.	30.000 l.
Condorcet-Biord (femme), noble, dernier domicile à Arles.	
Meubles	2.000 l.
Maison, écurie et jardin, contenant 360 toises, revenu 336 l.	6.720 l.

	Estimation
Pâtures contenant 15.000 toises, affermées 600 l.	12.000 l.
Maison, revenu 60 l.	1.200 l.
Constant, curé, dernier domicile à Arles.	
Droits patrimoniaux, pension viagère, revenu	100 l.
Constant-Merles, noble, dernier domicile à Arles.	
Domaine et terres, contenant 800.000 toises, affermé 4.500 l.	90.000 l.
Damas-Graveson Jean-Baptiste, noble, dernier domicile à Tarascon.	
Domaine, maison et terres, contenant 1.000.000 de toises, affermé 8.000 l.	160.000 l.
Delorme Pierre, maréchal ferrant, à Arles.	
Maison, revenu 100 l.	2.000 l.
Terre et vigne, contenant 150 toises, revenu 20 l.	400 l.
Vigne contenant 300 toises, revenu 30 l.	600 l.
Maison contenant 100 toises, affermée 150 l.	3.000 l.
Doria, noble, dernier domicile à Arles.	
Domaine, maison, terre, pré et jardin, contenant 500.000 toises, affermé 1.800 l.	36.000 l.
Dornicas-Laudun, prince de Savoye, dernier domicile à Arles.	
Domaine, terre, vigne, prés, verger, pâtures et bois, contenant 2.000 000 toises, affermé 19.000 l.	380.000 l.
Duc Jean, bourgeois, dernier domicile à Arles.	
Meubles	200 l.
Maison contenant 90 toises, revenu 75 l.	1.500 l.
Domaine en Crau, contenant 10.000 toises, affermé 108 l.	2.160 l.
Duclaud, avoué, dernier domicile à Arles.	
Bâtiment et enclos, contenant 150 toises, revenu 30 l.	600 l.
Terre en luzerne, contenant 300 toises, revenu 40 l.	800 l.
Dix quirats de tartane, revenu 150 l.	3.000 l.
Dumas, chirurgien, dernier domicile à Arles.	
Maison, revenu 100 l.	2.000 l.
Idem, revenu 150 l.	?
Domaine et terres, contenant 100.000 toises, affermé 500 l.	10.000 l.

	Estimation
Duport, noble, dernier domicile à Digne.	
Friches et pâtures, contenant 500.000 toises, affermé 1.200 l.	24.000 l.
Estrivier, prêtre, dernier domicile à Arles.	
Trois quirats de tartane (produit casuel), revenu 45 l., capital	900 l.
Francony, chanoine, dernier domicile à Arles.	
Domaine, terre, jardin et pré, contenant 10.000 toises, affermé 400 l.	8.000 l.
Gay, chanoine, dernier domicile à Arles.	
Droits patrimoniaux, pension viagère, revenu	100 l.
Grange, ménager, dernier domicile à Arles.	
Domaine en Trébon, contenant 50.000 toises, revenu 500 l.	10.000 l.
Pré contenant 7.500 toises, revenu 75 l.	1.500 l.
Vigne contenant 90 toises, revenu 20 l.	400 l.
Pré contenant 2.050 toises, revenu 160 l.	3.200 l.
Pré contenant 4.100 toises, revenu 320 l.	6.400 l.
Terre contenant 600 toises, revenu 50 l.	1.000 l.
Terre en luzerne, contenant 4.000 toises, revenu 300 l.	6.000 l.
(Lesdits biens sont cultivés par l'émigré, qui n'a jamais quitté son domicile.)	
Jalaquier, bourgeois, dernier domicile à Arles.	
Domaine et terres, contenant 300.000 toises, affermé 2.600 l.	52.000 l.
Jonquet, chirurgien, dernier domicile à Arles.	
Maison contenant 200 toises, affermée 400 l.	8.000 l.
Juge Denis, marchand, dernier domicile à Arles.	
Maison contenant 200 toises, revenu 250 l.	5.000 l.
Verger d'oliviers, contenant 225 toises, revenu 40 l.	800 l.
Domaine, terre, pré et vigne, contenant 600 toises, revenu 75 l.	1.500 l.
Lacombe, bourgeois, dernier domicile à Saint-Gilles.	
Domaine dit Beaujeu, contenant 400.000 toises, affermé 4 000 l.	80.000 l.
Domaine dit Guillen, contenant 200.000 toises, affermé 2.000 l.	40 000 l.

	Estimation
Lenice Pierre, juge, dernier domicile à Arles.	
Maison et dépendances, contenant 200 toises, affermée 200 l.	4.000 l.
Domaine et terres, contenant 20.000 toises, affermé 150 l.	3 000 l.
Terre contenant 900 toises, revenu 90 l.	1.800 l.
Écurie, affermée 72 l.	1.440 l.
Herbages et roubines, contenant 1.000 toises, revenu 80 l.	1.600 l.
Cens et droits féodaux, revenu 50 l., capital (Les redevables refusent le payement.)	1.000 l.
Lieutaud, noble, dernier domicile à Arles.	
Domaine dit La Favorite, contenant 250.000 toises, affermé 2.400 l.	48.000 l.
Lieutaud, capitaine de dragons, dernier domicile à Arles.	
Meubles évalués	3.000 l.
Maison contenant 400 toises, revenu 500 l.	10.000 l.
Martin Jacques, bourgeois, dernier domicile à Arles.	
Meubles	2.000 l.
Maison contenant 150 toises, revenu 260 l.	5.200 l.
Domaine en Camargue, contenant 80.000 toises, affermé 1.600 l.	32.000 l.
Vigne en Trébon, contenant 300 toises, revenu 30 l.	600 l.
Michel André, négociant, dernier domicile à Arles.	
Domaine et terres contenant 450.000 toises, affermé 4.500 l.	90.000 l.
Mont-Roux Jean-Baptiste, noble, dernier domicile à Arles.	
Pension viagère et capital, revenu 1.800 l., capital (Ce capital n'est dû qu'après le décès de la mère de l'émigré.)	10.000 l.
Nalis, doyen de la Major, dernier domicile à Arles	
Rentes actives, revenu 300 l., capital	6.000 l.
Perrial Maurice-Joseph, homme de loi, dernier domicile à Arles.	
Domaine avec bâtiment et terres, contenant 180.000 toises, affermé 2.000 l.	40.000 l.
Idem avec bâtiment et terres, contenant 50.000 toises, affermé 288 l.	5.760 l.
Idem, terre et pâtures, contenant 110.000 toises, affermé 1.000 l.	20.000 l.

	Estimation
Maison, revenu 48 l.	960 l.
Idem, revenu 240 l.	4.800 l.
Quatre terres attenantes, contenant 5.800 toises, revenu 290 l.	5.800 l.
Terre et vigne contenant 800 toises, revenu 60 l.	1.200 l.
Vigne contenant 400 toises, revenu 50 l.	1 000 l.
Maison à Trinquetaille, revenu 66 l.	1.320 l.
Vigne contenant 600 toises, revenu 75 l.	1.500 l.
Perrin Jean-Jacques fils, noble, dernier domicile à Arles.	
Domaine dit les Prêcheurs, contenant 200.000 toises, affermé 1.900 l. (Celui porté sur la liste ne lui appartient point.)	38.000 l.
Sade, noble, dernier domicile à Tarascon.	
Domaine avec bâtiment et terres, contenant 245.000 toises, affermé 3 300 l.	66.000 l.
Saint-Césaire, veuve, noble, dernier domicile à Grasse.	
Domaine, terre, pré, vigne et pâtures, contenant 400.000 toises, affermé 4.000 l.	80.000 l.
Villeneuve de Vence, noble, dernier domicile à Vence.	
Domaine avec bâtiment et terres, contenant 200.000 toises, affermé 3 000 l.	60.000 l.
Domaine avec bâtiment et terres, contenant 300.000 toises, affermé 4.000 l.	80.000 l.
Rentes actives, revenu 25 l, capital	500 l.
Voguë, ci-devant vicomte, dernier domicile à Paris.	
Domaine, maison et terres, contenant 2.500.000 toises, affermé 18.000 l.	360.000 l.
Domaine, terres, prés et vigne, contenant 800.000 toises, affermé 6.400 l.	128.000 l.
Domaine et terres, contenant 300.000 toises, affermé 2.800 l.	56.000 l.
Domaine et terres, contenant 500.000 toises, affermé 4.200 l.	84.000 l.
Bergerie et terre, contenant 10 000 toises, affermée 240 l	4.800 l.
Eaux et pêcherie, contenant 42.000 toises, affermées 550 l.	11.000 l.
Terre et pâtures, contenant 20.000 toises, affermée 360 l.	7.200 l.
Pâtures contenant 80.000 toises, affermées 200 l.	4.000 l.
Idem contenant 1.000 toises, affermées 21 l.	420 l.
Idem contenant 70.000 toises, affermées 180 l.	3.600 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

19 janvier 1791

Maison consistant en une cave, rez-de-chaussée, entresol et 1 étage, en tout 5 pièces, rue tendant à Bramefan, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Thérèse Furat. Est. 900 l. Adj. 1.100 l.

à Claude IMBERT, berger, à Arles.

(Soumissionnaire : Honoré Rouge, maître cordonnier. — Enchérisseurs : Honoré Rouge ; Thérèse Furat, veuve Jean Imbert, berger, pour Claude Imbert, berger, son fils aîné, et l'adjudicataire.)

[Le 22 janvier 1791, le solde est versé par ledit Imbert.]

Maison et four, cave, boutique, 2 chambres au 1er étage et cour, à la rue tendant au planet de Jouvène, paroisse Saint-Martin — des *Dominicains* —. Affermée à Paul Rivas. Est 1.966 l. 9 s. Adj. 3.600 l.

à Alexandre BIGONNET, maître boulanger, demeurant à Tarascon.

(Soumissionnaire : Véran Icard, maître fournier. — Enchérisseurs : Paul Rivas, maître fournier, d'Arles ; Jean-Baptiste Félix, maître fournier, d'Arles ; Antoine Chaussi, maître fournier, d'Arles ; Toussaint Roman, maître fournier, d'Arles ; François Peyrot, maître maçon ; Véran Icard, et l'adjudicataire.)

[Le 5 mai 1791, la somme de 729 l. est versée, à titre de 20 o/o, par Toussaint Roman, cessionnaire de Bigonnet.]

Partie de maison (2 caves et 2 pièces au rez-de-chaussée), à la rue allant à la place des Portefaix, paroisse Saint-Martin — des *Dominicains* —. Affermée à Bonaventure Roux. Est. 720 l. Adj. 1.500 l.

à Jean-Pierre ROUSTANT, cafetier, à Arles.

(Enchérisseurs : Louis Tournatory cadet, chapelier, d'Arles ; Jean Fournier, maître maçon, d'Arles ; Jean Anibert, maître perruquier, d'Arles ; Véran Courcy, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison et four, 3 étages sur rez-de-chaussée, rue de la Trinité, paroisse N. D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Chabassu. Est. 1.809 l. Adj. 4.100 l.

à Jean CHABASSU, maître boulanger, à Arles.

(Enchérisseurs : Louis Tournatory cadet, chapelier, d'Arles ; Jacques Bebet, maître plâtrier ; François Peyrot, maître maçon, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

20 janvier 1791

Maison, 6 pièces, 2 étages sur rez-de-chaussée, cour et grenier, rue du Marché-Neuf, paroisse N.-D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Nicolas Sautard, sellier, puis, au moment de la vente, à son beau-fils André Ravoire. Est. 1.956 l. 17 s. Adj. 3.025 l.

à André Ravoire, maître sellier, à Arles.

(Enchérisseurs : Gaspard Rousty, maître maçon, d'Arles ; François Peyrot, maître maçon ; François Nouveau, peintre, d'Arles, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Deux pans de terre labourable (70 séterées 58 dextres $^1/_3$, mesure de semence), au quartier de la Corrège, en Camargue — de la *chapellenie Notre-Dame de Pitié*, fondée en l'église Saint-Isidore, sous le titre actuel de Saint-Julien, et réunie aux *Bénédictins* de Montmajour —. Affermés 48 setiers de blé, à Jean-Antoine Noguier, oncle, négociant. Est. 12.460 l. 16 s. Adj. 19.200 l.

à Natan Beaucaire, négociant, à Arles.

(Enchérisseurs : Louis Bouyer, ménager ; André Delorme, maître maréchal à forge ; Guillaume Disnard, géomètre, et Pierre Barbezier, menuisier, d'Arles ; Pierre-Henri Sauze, d'Arles, pour Siffren Boulouvard, son beau-frère, député à l'Assemblée nationale ; Claude Esparvier, pour un ami ; Jean-Guillaume Donis, marchand ; Jean-Antoine Noguier, oncle, négociant, et l'adjudicataire.)

26 janvier 1791

Maison de 2 étages (6 pièces), à la rue du Collège, paroisse Notre-Dame la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Pierre Clair, vitrier. Est. 1.714 l. 2 s. Adj. 1 825 l.

à Claude Guiou, maître cordonnier, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Chabassu, maître boulanger ; Jeanne Gautier, épouse d'Antoine Rauquet, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Mas et tènement de Saint-Michel, consistant en terres, vignes et herbages (125 séterées), au quartier de Montlong, en Camargue — du *Chapitre métropolitain de Saint Trophime* —. Affermé à Tournatory, ménager. Est. 18.982 l. Adj. 28.000 l.

à Jean Aurouze, négociant, à Arles.

(Soumissionnaire : Jean-Antoine Cartier, ménager. — Enchérisseurs : Claude Raytallion, négociant, d'Arles ; Balthazard Allemand, marchand, d'Arles ; Jean-André Evrard, horloger, d'Arles ; Louis Tournatory, ménager ; Valérien Tardieu, ménager, et Jacques Clair, marchand orfèvre, d'Arles ; Jean-François Payan, négociant ; Jean Mourret, maître chirurgien, et l'adjudicataire.)

N. B. — Revendu à la folle enchère le 18 nivôse III, le sieur Aurouze ayant

été condamné à mort par jugement du tribunal révolutionnaire du département du Var.

27 janvier 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 5 pièces (7 cannes 6 pans), rue tendant à la place des Portefaix, paroisse Saint-Lucien — des *Dominicains* —. Affermée à Jean Hugues. Est. 1.350 l. Adj. 2.400 l.

à Jean Fournier, maître maçon, pour le compte de Jean Hugues, travailleur, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Bénival, aubergiste ; Jean Vilard, cuisinier ; Jean-Baptiste Molinas, charcutier, d'Arles, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et 3 caves, rue du Marché-Neuf, paroisse Notre-Dame la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Guillaume Arnoux. Est. 1.739 l. 19 s. Adj. 4.050 l.

à Blanche Bacula, veuve de Claude Baile, ménager.

(Soumissionnaire : François Nouveau, peintre.— Enchérisseurs : Guillaume Arnoux, maître voiturier ; François Nouveau ; François-Xavier Eyminy, d'Arles ; Charles Trinquier, maître menuisier, d'Arles ; Simon Pascal, maître maçon ; François Peyrot, maître maçon ; Jean Chabassu, maître fournier, et l'adjudicataire.)

28 janvier 1791

Deux maisons contiguës (8 pièces), un étage sur rez-de-chaussée, petite rue allant à l'église des Grands-Augustins, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermées à Claude Couland, berger. Est. 1.424 l. Adj. 2.850 l.

à Joseph Yvaren, notaire, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard. — Enchérisseurs : Antoine Fage, charpentier, d'Arles ; Jacques Barriélon, patron pêcheur, d'Arles ; Baptiste Gombert cadet, géomètre juré d'Arles ; Pierre Fage, veuve de Michel Comte, menuisier, et l'adjudicataire.)

Vigne au quartier du Baret — des *Grands-Carmes* —. Affermée 24 l. à Jean Argout, travailleur. Est. 528 l. Adj. 850 l.

à Joseph Vachier, maître tourneur, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard, baile berger. — Enchérisseurs : Louis Arnaud, d'Arles ; Antoine Vidal, maître clayer, d'Arles ; Jean Fabrot, travailleur ; Joseph Bernard, berger ; Nicolas Fumet ; Jean Gombert, maître maçon, et l'adjudicataire.)

Pré dit des Dominicains (1 séterée 19 dextres), près le Mas de Bédar-

rides, en Crau — des *Dominicains* —. Affermé 30 l., à Siffren Coulomb, travailleur. Est. 660 l. Adj. 825 l.

à Joseph MICHEL, à Arles.

(Soumissionnaire : Louis Abril. — Enchérisseurs : Nicolas Fumet, et l'adjudicataire.)

Pré (environ 12 séterées), au quartier de Trabac, en Crau, terroir d'Arles — des *Dominicains* —. Affermé 200 l., à Jacques Laugier, aubergiste. Est. 4.400 l Adj. 6.500 l.

à Natan BEAUCAIRE, négociant, à Arles.

(Soumissionnaire : Louis Abril. — Enchérisseurs : Joseph Bernard, berger ; Jean-Antoine Bourget, et l'adjudicataire.)

Propriété dite Terre des Minimes (environ 28 quarterées), au quartier de Palun-Longue, en Camargue — des *Minimes* —. Affermée 230 l. à Jacques Michel, ménager. Est. 5.060 l. Adj. 8.100 l.

à Antoine RIPERT, à Arles.

(Soumissionnaire : Louis Abril. — Enchérisseurs : Louis Tournatory cadet, marchand et maître chapelier ; Balthazard Allemand, marchand ; Jean-Guillaume Donis, marchand, et l'adjudicataire.)

29 janvier 1791

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 pièce au 1er étage et 1 pièce au 2e étage, à la rue de la Trinité, paroisse N.-D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Marguerite Marcellin. Est. 929 l. 11 s. Adj. 2.500 l.

à Trophime BOUYER, peseur, à Arles,
pour le compte de Jean-Louis GIRARD, négociant, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Vachier, tourneur. — Enchérisseurs : Étienne Mistral, maître maçon ; Joseph Vachier ; Jean Baille, garçon cordonnier ; Louis Guigue, négociant ; Jeanne Gautier, épouse d'Antoine Rauquet, négociant, et l'adjudicataire.)

Maison, 2me étage sur rez-de-chaussée et cave, 1 pièce à chaque étage, à la rue du Marché-Neuf, paroisse N.-D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Thérèse Jouve. Est. 1.240 l. 7 s. Adj. 2.450 l.

à François NOUVEAU, peintre, à Arles.

(Soumissionnaire : Lafine, chirurgien, de Sénas. — Enchérisseurs : Jacques Bebet, maître plâtrier, d'Arles ; demoiselle Marguerite Roman, épouse de Roustan Fauchier, offrant pour Marguerite Fouque, sa mère ; demoiselle Lenice Martin ; Simon Pascal ; Jacques Juran ; Antoine Moulin ; Marie Viret, épouse de Paul Justamon, et l'adjudicataire.)

Maison, cave, 2me étage sur rez-de-chaussée, 1 pièce à chaque étage, à la rue du Marché-Neuf, paroisse N.-D. la Principale — des *Trinitaires*. Affermée à Jean Pugnes. Est. 1.279 l. 7 s. Adj. 3.125 l.

à Jeanne GAUTIER, femme libre d'Antoine RAUQUET, négociant à Arles.

(Soumissionnaire : Henri Mure. — Enchérisseurs : Antoine Vidal, maître maçon ; Henri Mure ; François Fage, maître menuisier, d'Arles ; Jean Guibert, maître chapelier, et l'adjudicataire.)

30 janvier 1791

Maison avec un magasin au rez-de-chaussée, une chambre au 2me, rue de l'Hôtel-Dieu, paroisse N.-D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Arnaud, cordier. Est. 836 l. 12 s. Adj. 1.600 l.

à Guillaume BRUNET aîné, à Arles.

(Soumissionnaire : Jacques Bebet, plâtrier. — Enchérisseurs : François Pélissier, maître perruquier ; Jacques Méon, maître maçon ; Antoine Desjardins, maçon ; Jacques Bebet, et l'adjudicataire.)

Maison, 2 chambres et 1 cabinet au rez-de-chaussée, à la rue derrière le sieur Lagoy, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Jacques Servant. Est. 810 l. Adj. 1.450 l.

à Jacques BARRIELLON, patron pêcheur, à Arles.

(Soumissionnaire : Catherine Gontier, veuve Martin. — Enchérisseurs : Antoine Bernier, gardien de juments ; François Chabrier, maître maçon ; Joseph Richaud ; Louis Quenin ; Pierre Fage, veuve de Michel Comte, et l'adjudicataire.)

[Le 8 février 1791, le solde est versé par ledit Barriellon.]

Maison, 2 étages sur rez-de-chaussée et cave, 1 pièce à chaque étage, à la rue Tour La Fabre, paroisse Saint-Martin — des *Dominicains* —. Affermée à Aillaud, cordonnier. Est. 800 l. Adj. 1.250 l.

à Jacques BEBET, plâtrier, à Arles.

(Enchérisseurs : Antoine Roux, maître cordonnier ; Laurent Aillaud, maître cordonnier, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison, 9 pièces au rez-de-chaussée, 8 au 1er étage et 5 au 2me étage, avec cour, à la rue de la Miséricorde, paroisse N.-D. la Principale — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 4.600 l. Adj. 8 400 l.

à Honoré MARTIN, homme de loi,
pour le compte de Jean-Antoine BOURGET, à Arles.

(Soumissionnaire : Jean-Antoine Bourget. — Enchérisseurs : Étienne Mistral, maître maçon ; Bourget ; Pierre Barbezier, maître menuisier, et l'adjudicataire.)

31 janvier 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et cave, 1 pièce à chaque étage, à la rue des Trinitaires, paroisse N -D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Catherine Marcellin. Est. 1.089 l. 19 s 4 d. Adj. 4.000 l.

à Étienne Mistral, maître maçon,

pour le compte de Charles Janon, maître pâtissier, à Arles.

(Soumissionnaire : Salle. — Enchérisseurs : Jeanne Gautier, épouse libre d'Antoine Rauquet, négociant ; Joseph Serre, jardinier, d'Arles ; Jean-Louis Girard, négociant, d'Arles ; Jean Guibert, maître chapelier ; Jacques Bruzel, maître parfumeur ; Jean Fournier, maître maçon ; Simon Pascal, maître maçon ; Barthélemy Anne, épouse Guigue, négociant ; Guillaume Brunet, et l'adjudicataire)

Maison, 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er étage et une cour, à la rue des Banes, paroisse N.-D la Major — du *Chapitre collégial de la Major* —. Affermée à Mathieu Bouyer. Est. 480 l. Adj. 800 l.

à Mathieu Bouyer, maître maçon, à Arles.

(Enchérisseurs Jacques Martin, charron ; Henri Mure, maître menuisier, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée et cave, 1 pièce à chaque étage, à la rue du sieur Lagoy, paroisse Sainte-Croix — des *Trinitaires* —. Affermée à André Puy. Est. 652 l. 5 s. Adj. 1.300 l.

à André Puy, domestique, à Arles.

(Enchérisseurs : Élisabeth Hubac, soumissionnaire ; Jean-Baptiste Gombert ; Simon Pascal, pour compte d'ami, et l'adjudicataire.)

1er février 1791

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 grenier à foin au-dessus, rue des Salpétriers, quartier de la Roquette, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Pierre Dudoy, salpétrier. Est. 684 l. Adj. 920 l.

à Jean-Baptiste Gilles, ménager, à Arles.

(Enchérisseurs : Jacques Bruzel, parfumeur ; Pierre Dudoy ; Christophe Fenon, maître maçon, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison, une pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au-dessus, rue de la Verrerie, à Trinquetaille les-Arles — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Affermée à Pierre Rey. Est. 725 l. Adj. 1.175 l.

à Marie Fouque, épouse d'Esprit Marie, jardinier.

(Soumissionnaire : Christophe Fenon, maçon. — Enchérisseurs : Élisabeth Féraud, veuve de Jacques Ripert, ménager, offrant pour Joseph Blanc, travailleur, son gendre ; Joseph Blanc, travailleur ; Christophe Fenon ; Jean-Pierre Imbert, d'Arles ; Jacques Bruzel, et l'adjudicataire.)

2 février 1791

Maison et four, cave, 3 pièces au rez-de chaussée et 3 pièces au-dessus, rue du Four-Saint-François, paroisse N.-D. la Principale — des *Cordeliers* —. Affermée à Gaspard Dau, maître fournier. Est. 1.319 l. Adj. 3.000 l.

à François Peyrot, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : François Chaussy. — Enchérisseurs : Jean Eyssautier, négociant, d'Arles ; François Chaussy ; Gaspard Dau, maître fournier ; Jean-Baptiste Félix, maître fournier, d'Arles ; Honoré Beuf, maître menuisier, pour compte d'ami, et l'adjudicataire.)

7 février 1791

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée et cave, une pièce à chaque étage, rue tendant à la porte des châtaignes, paroisse Saint-Martin. — des *Dominicains* —. Affermée à Jacques Lafine, maître menuisier. Est. 1.050 l. Adj. 2.075 l.

à Gaspard Rousty, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Marianne Regardier. — Enchérisseurs : Jacques Lafine ; Marianne Regardier, et l'adjudicataire.)

Maison, cave, une pièce au rez-de-chaussée, une chambre au 1er étage, rue du Grand-Couvent, paroisse N.-D. la Major — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Affermée à Barthélemy Jehan. Est. 615 l. Adj. 985 l.

à Étienne Blanchard, pêcheur.

(Soumissionnaire : Georges Regardier, maçon. — Enchérisseurs : Élisabeth Féraud, veuve de Jacques Ripert, ménager ; Antoine Jehan ; Regardier, maçon ; Antoine Barbezier, pêcheur, d'Arles, et l'adjudicataire.)

Maison, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 au 1er étage, avec 1 entresol, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Claude Garcin. Est. 703 l. 12 s. Adj. 750 l.

à Jacques Juran, pour le compte de Joseph Turier, tisseur à toile, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Turier — Enchérisseurs : Joseph Turier ; Claude Garcin, jardinier, d'Arles, et l'adjudicataire.)

Maison, cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er étage et 1 grenier au 2e étage, rue des Cordeliers, paroisse N.-D. la Princi-

pale — des *Cordeliers* —. Affermée à la veuve Magnan. Est. 945 l. Adj. 1.350 l.

à Marie Bonnefoy, veuve Dominique Cornet, négociant.

(Enchérisseurs : Jean Eyssautier, négociant ; Trophime Tinellis, pour compte d'ami, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.

8 février 1791

Terre olivet (4 séterées 60 dextres $^1/_3$, mesure de semence), au quartier de la Coste-Haute, en Crau, terroir d'Arles — des *Trinitaires* —. Est. 564 l. 1 s. 6 d. Adj. 564 l. 1 s. 6 d., sans concurrent.

à Louis Tardieu fils aîné, ménager, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 17 janvier 1792, la somme de 521 l. 4 s., dont 496 l. 7 s. 11 d. pour le capital, et 24 l. 16 s. pour les intérêts d'une année, est versée pour solde par ledit Tardieu.]

Deux chambres (une au 1er étage, l'autre au 2e, 1 entresol dedans), rue des Augustines de Saint-Paul — des *Carmes Déchaussés* et des *Minimes* —. Affermées à Pierre Bornerie, gardien de juments. Est. 550 l. 6 s. Adj. 550 l. 6 s., sans concurrent.

à Antoine Aillaud, baile berger, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 13 février 1792, le solde est versé par ledit Aillaud.]

Enclos dit des Bénédictins, y ayant un pré, bâtiment et jardin, à la Croisière, près la porte de Laure — des *Bénédictins* —. Affermé 141 l., à la veuve Fauchier. Est. 3.102 l. Adj. 4.250 l

à Jean-François Sauret, homme de loi, à Arles.

(Soumissionnaire : la veuve Fauchier. - Enchérisseurs : Marguerite Besson, veuve Bourges ; Marie Fauchier, fille majeure ; Dominique Lieutier, marchand ; François Gibert, négociant ; Jean-Daniel-Joseph Beuf, homme de loi, et l'adjudicataire.)

Maison, cave, 2 étages sur rez-de-chaussée, 1 pièce à chaque étage, plus un grenier au-dessus, rue du Collège, paroisse N -D. la Principale — des *Trinitaires* —. Affermée à Françoise Blanc, veuve Martin. Est. 1.239 l. 17 s. 8 d. Adj. 3.100 l.

à Joseph Yvaren, notaire, à Arles, pour le compte de Rolland Favet, charcutier, à Arles.

(Soumissionnaire : Jeanne Gautier, épouse Rauquet. — Enchérisseurs : Jacques Bertin, prêtre ; Jacques Bruzel ; Jean-Joseph Serre, jardinier ; Jean Guibert, chapelier ; Louis Comte, perruquier, et l'adjudicataire.)

19 février 1791

Terre labourable (8 séterées 30 dextres $^2/_3$, mesure de semence), au Plan-du-Bourg — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Bonnaud. Est. 2 538 l. Adj. 6.250 l.

à Honoré Lions aîné, négociant, à Arles, pour le compte de Jean Viret, ménager, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard, berger. — Enchérisseurs : Charles Raymond, maître tapissier ; Jean-Baptiste Molinas, charcutier, d'Arles ; Joseph Roux, travailleur ; François Gibert, négociant ; Balthazard Allemand, marchand, d'Arles ; Pierre Maquinet, négociant, d'Arles ; Jean-Louis Gibert, pour compte d'ami ; Jacques Claiot ; Honoré Romand, maître clayer ; Jean Maquinet neveu, maître menuisier ; Louis Massy, négociant, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (4 séterées 3 dextres $^1/_3$), au Plan-du-Bourg — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Bonnaud. Est. 1.395 l. Adj. 3.250 l.

à Honoré Romand, maître clayer, à Arles, pour le compte de Jacques Clavet, ménager, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard, berger. — Enchérisseurs : François-Xavier Eyminy ; Joseph Pavy, baile berger ; Jean Ventre, baile berger ; Charles Raymond, maître tapissier ; François Meiffre, négociant ; Jean Bonpuy, travailleur ; Louis Maye, offrant pour Nicolas Grayon, berger ; Pierre Dau, pêcheur ; Joseph Roux, travailleur ; Jacques Clair, marchand orfèvre ; Pierre Fournier, et l'adjudicataire.)

Terre, moitié verger, moitié labourable (3 séterées $^1/_2$), au quartier du mas de Guez, en Crau — des *Augustines de Saint-Paul* —. Affermée à Pierre Chabaud, maître fournier. Est. 600 l. Adj 2.400 l.

à Lions puîné, citoyen d'Arles.

(Soumissionnaire : Louis Giraud, travailleur. — Enchérisseurs : Genest Lebret ; Jean Bonpuy ; Antoine Corias ; Louis Giraud ; Lions aîné, négociant, et l'adjudicataire.)

Verger d'oliviers, au quartier du Mas d'Artaud, en Crau — des *Augustines de Saint-Paul* —. Est. 300 l. Adj. 900 l.

à Louis Sorbier, travailleur, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Bourjeaud. — Enchérisseurs : Antoine Baud, travailleur ; Jean Coillet, notaire, d'Arles ; Charles-Pierre Lenice, homme de loi, juge au tribunal du district d'Arles ; Blaise Bourjeaud, offrant pour son père ; Jean Bonpuy, et l'adjudicataire.)

Verger d'oliviers (environ 2 séterées), au quartier du Mas de Guide, en Crau — des *Augustines de Saint-Paul* —. Affermé à Pierre Chabaud, maître fournier. Est. 200 l. Adj. 650 l.

à Joseph Féraud, citoyen d'Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Bourjeaud. — Enchérisseurs : Louis Sorbier, travailleur ; Gérard Maureau, travailleur ; Jean-Jacques Chaix, et l'adjudicataire.)

20 février 1791

Mas et tènement des Prêcheurs (100 séterées, de semence), au quartier du Trébon — des *Dominicains* —. Affermé à Jean Chaix, ménager. Est. 22.583 l. Adj. 36.700 l.

à Jacques-Siffren Boulouvard, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Jean Mourret, d'Arles ; Balthazard Allemand, marchand, d'Arles, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Le 26 brumaire III, ledit Boulouvard verse 1.291 l. 15 s. dont 558 l. 17 s. à imputer sur le montant de l'adjudication, et 732 l. 18 s pour remboursement de créance nationale. Le 13 germinal III, il verse 20.556 l. 4 s. 5 d. Ce dernier versement devrait s'élever à 21.450 l 18 s. 8 d. capital et intérêts dus à cette date, mais l'acquéreur bénéficie d'une réduction de 894 l. 14 s. 3 d. ensuite de la prime accordée par la loi du 8 ventôse, sur la somme de 18.839 l. 6 s. 8 d., montant des sept douzièmes payés par anticipation.]

Mas et tènement d'Agon (124 séterées de semence), en Camargue — de l'*abbaye de Saint-Césaire*, d'Arles —. Affermé à Denis Tardieu. Est. 81.140 l. 8 s. Adj. 125.000 l.

à Mathieu Coudelier, négociant, à Arles.

(Soumissionnaire : André Brun. — Enchérisseurs : Jean-Daniel-Joseph Beuf ; Dominique Lieutier ; Nicolas Balze, et l'adjudicataire.)

[Après avoir fait, le 4 mars, un versement de 15.000 l., ledit Coudelier cède à Pierre Delpuech, citoyen de Saint-Gilles, lequel verse, le 18 mars 1791, la somme de 24.000 l. Le 17 thermidor III, le solde est versé par Delpuech.]

21 février 1791

Domaine dit La Capelanie, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiments pour l'exploitation, au quartier de Montlong, en Camargue — des *Bénéficiers sous-chanoines* —. Affermé 1.800 l., à Jacques Roche, ménager. Est. 35.400 l. Adj. 52 000 l., sans concurrent.

à Simon Pascal, pour le compte de Jacques Roche, fermier dudit domaine.

(Soumissionnaire : Jacques Martin, d'Arles. — Enchérisseurs : Richard-Louis Bergeyret ; Jacques Martin ; Guillaume Brunet, négociant ; Jacques Payan, négociant, et l'adjudicataire.)

Domaine, château et dépendances, dit La Jansonne (24 séterées de pré, 5 séterées de jardin, 1 séterée ½ plateforme de bâtiments), en Crau,

terroir d'Arles — de l'*Archevêché d'Arles* —. Non affermé. Est. 28.350 l. Adj. 28.350 l.

à Jean-François Payan, négociant, pour le compte de Jean-Baptiste-Valentin Meyran, colonel au service de l'Espagne.

N. B. — Jean-François Payan était soumissionnaire du bien.

5 mars 1791

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre et entresol au-dessus (7 cannes 4 pans), à la rue tendant aux remparts, paroisse de Sainte-Croix — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à Jean Imbert. Est. 450 l. Adj. 450 l., sans concurrent.

à Jean Imbert, travailleur, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Maison, 2 pièces au rez-de-chaussée, 1 chambre et 1 entresol au-dessus (10 cannes), rue Porte-Agnel, paroisse N.-D. la Major — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à Joseph Leydet, travailleur. Est. 750 l. Adj. 750 l., sans concurrent.

à Joseph Leydet, locataire de ladite maison, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Maison, 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée et 1 chambre au-dessus (9 cannes 4 pans), rue Porte-Agnel, paroisse N.-D. la Major — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à Jean Benet, maçon. Est. 750 l. Adj. 840 l.

à Charles Tassy, entrepreneur.

(Soumissionnaire : Nicolas Juran, maître maçon. — Enchérisseurs : Jean Allec fils, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (1 séterée $^3/_4$ de semence), au quartier du Trébon, près le mas des Vignes — du *Chapitre La Major* —. Est. 450 l. Adj. 475 l., sans concurrent.

à Joseph Bourjeaud cadet, travailleur, à Arles.

(Soumissionnaire : Louis Sorbier, travailleur.)

6 mars 1791

1° Vigne (6 séterées), au quartier du Trébon, est. 940 l. ; 2° vigne (1 séterée $^1/_4$), au quartier du Grand-Trébon, est. 200 l. — du *Chapitre La Major* —. Adj. 4.000 l.

à Simon Espoullié, travailleur, à Arles.

(Soumissionnaire : Louis Sorbier, pour le 1er article. — Enchérisseurs :

Jean-Baptiste Tournier et Jean Pons, travailleurs ; Jean Sorbier ; Joseph Roux, travailleur, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (8 séterées), au quartier du Trébon — de la *chapellenie Saint-Accurse* —. Affermée à Joseph Mison. Est. 1.254 l. 16 s. 6 d. Adj. 2 400 l.

à Marc-Antoine Peyre, prêtre,

pour le compte des sœurs Marie et Marthe Vacher, à Arles.

(Soumissionnaires : Marie et Marthe Vacher sœurs. — Enchérisseurs : Jean Martin, négociant ; Jean Bonpuy, travailleur, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (36 séterées) et petit bâtiment, au quartier du Grand-Trébon — de la *chapellenie Saint-Pierre et Saint-Jean* —. Est. 4.864 l. Adj. 10.300 l.

au même.

pour le compte des sœurs Marie et Marthe Vacher, à Arles.

(Soumissionnaires : Marie et Marthe Vacher sœurs. — Enchérisseurs : Mathieu Bourjeaud, Jacques Dame et Joseph Allivon, cultivateurs d'Arles ; Jean-Claude Blache, ménager ; Ambroise Verdier, chirurgien ; Pierre Maquinet, aubergiste ; Jean Coillet, notaire, et l'adjudicataire.)

Pré (3 séterées 21 dextres, mesure de semence), au quartier du Plan-du-Bourg — de la *chapellenie Saints Jacobi et Salomé* —. Affermé 90 l., à Véran, aubergiste. Est. 1.879 l. Adj. 2.500 l.

à Guillaume Brunet, citoyen d'Arles,

pour le compte de son père Honoré-Joseph Brunet, citoyen d'Arles.

(Soumissionnaire : Gibert, notaire. — Enchérisseurs : Jean Blanc, travailleur ; André Lhermite ; Jean Ventre, berger, et l'adjudicataire.)

8 mars 1791

Cour contenant 3 petites pièces (38 cannes), contiguë à l'enclos des Grands-Augustins — des *Grands-Augustins* —. Est. 456 l. 18 s. 9 d. Adj. 550 l.

à François Chabrier, maître maçon, à Arles.

(Enchérisseurs : Christophe Fenon, maître maçon, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

11 mars 1791

Verger d'oliviers (1 quarterée), au quartier de la Crau — du *Chapitre La Major* —. Est. 200 l. Adj. 450 l.

à Ambroise Verdier, chirurgien.

(Soumissionnaire : François Gibert, notaire. — Enchérisseurs : Jean-Daniel-

Joseph Beuf, homme de loi, pour compte d'ami ; Jacques Plence, travailleur ; Jean Blanc, maître maréchal ferrant ; Louis Girard, négociant, pour compte d'ami, et l'adjudicataire.)

Maison à la rue tendant aux Remparts, paroisse Saint-Julien — des *Augustins-Réformés* —. Est. 650 l. Adj. 1.075 l.

à Jean-Baptiste Coste aîné, ménager, à Arles.

(Soumissionnaire : Pierre Desvigne, locataire de l'immeuble. — Enchérisseurs : François Chabrier, maître maçon ; Joseph Roux, travailleur, et l'adjudicataire.)

Maison à la rue tendant au Jardin, paroisse N.-D. la Major — des *Récollets* —. Arrentée à Joseph Nalis. Est. 550 l. Adj. 650 l.

à Ambroise Verdier, chirurgien.

(Soumissionnaire : Joseph Nalis, ménager. — Enchérisseurs : Joseph Nalis, et l'adjudicataire.)

Écurie (29 cannes 7 pans), rue tendant au Jardin — des *Récollets* —. Affermée à Joseph Nalis. Est. 700 l. Adj. 1.100 l.

à Joseph Nalis, ménager, à Arles.

(Enchérisseurs : Genest Lebret, travailleur ; Joseph Roux, travailleur ; Jean-Louis Girard, négociant, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Le 14 mars 1791, le solde est versé par ledit Nalis.]

12 mars 1791

Vigne (2 séterées de semence), au quartier de la Camargue, plus particulièrement quartier du Clos de Cauvet — des *Grands-Augustins* —. Est. 450 l. Adj. 1.300 l.

à Jacques Clair, marchand orfèvre, à Arles.

(Soumissionnaire : Denis Genevet. — Enchérisseurs : Jean Maquinet, menuisier, d'Arles ; Denis Genevet, travailleur ; Antoine Vidal, maître clayer ; Jean Gombert, maître maçon ; Jean Silvy, travailleur, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre et un petit entresol au-dessus (5 cannes 5 pans), paroisse Sainte-Croix — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à la veuve de Jean Magnan. Est. 510 l. Adj. 800 l.

à François Chabrier, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Paul. — Enchérisseurs : Jean-Baptiste Sauvaire, berger, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er, et 1 grenier au-dessus (12 cannes), à la rue tendant à la rue Neuve —

du *Séminaire d'Arles* —. Affermée à Claude Conte. Est. 1.186 l. Adj. 1.186 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste GOMBERT, maçon, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Maison, 3 caves, 2 pièces et 1 cour au rez-de-chaussée, 1 chambre au 1er, 1 chambre au 2e, un galetas au-dessus, 1 citerne, 2 chambres l'une sur l'autre sur le derrière et une terrasse du côté des Arènes (15 cannes 4 pans), rue des Pénitents-Gris — des *Cordeliers* —. Affermée à la veuve Ripert. Est. 1.620 l. Adj. 2.450 l.

à Guillaume MAURIN, maître cordonnier, pour le compte de Jacques RIPERT, négociant.

(Soumissionnaire : Jacques Ripert. — Enchérisseurs : Jean Eyssautier, négociant ; Jean Silvy, travailleur ; Joseph Roux, travailleur, et l'adjudicataire.)

[Le 14 mars 1793, le solde est versé par ledit Ripert.]

13 mars 1791

Verger d'oliviers (2 séterées de semence), au quartier de Fourchon — des *Minimes* —. Est. 150 l. Adj. 600 l.

à Guillaume BRUNET, pour le compte de son frère aîné Guillaume BRUNET.

(Soumissionnaire : Louis Chaix, travailleur. — Enchérisseurs : Catherine Rivière, femme de Benoît Rouix, agissant pour son mari ; Jean Maurin, pour compte d'ami ; Julien Estrangin, homme de loi ; Joseph Roux ; Jean Sorbier, et l'adjudicataire.)

Vigne (1 séterée 1/2 de semence), au clos de Bouchaud, en Camargue — de l'*abbaye Saint-Césaire* —. Est. 225 l. Adj. 700 l.

à Louis LAGRANGE, pour le compte de Jean-Baptiste GOMBERT, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Élisabeth Féraud, de Trinquetaille. — Enchérisseurs : Joseph Roux, travailleur ; Ambroise Verdier, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, une cour mitoyenne, une cave en dessous des Arènes, 1 chambre au 1er et 1 galetas (5 cannes 4 pans), rue des Pénitents-Gris — des *Cordeliers* —. Affermée à Buisson. Est. 720 l. Adj. 1.050 l

à Richard PAVON, maître maçon, pour le compte de Jean-Baptiste COMPAGNON, ecclésiastique, à Arles.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Compagnon. — Enchérisseurs : Jean Fleur, maître maçon, et l'adjudicataire.)

Partie de maison consistant en 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au 1er, et 1 grenier au 2e (4 cannes 7 pans), à la rue de la Grande-Boucherie — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à la veuve Nèble. Est 800 l. Adj. 1.500 l.

à Jacques Bruzel, marchand parfumeur, à Arles.

(Soumissionnaire : Honoré Allavène. — Enchérisseurs : Ambroise Verdier, chirurgien ; Joseph-Antoine, berger ; François Comte, maître maçon. Joseph Roux, travailleur ; Antoine Chabert, maître cordonnier, et l'adjudicataire.)

N. B. — Revendue à la folle enchère, le 7 août 1791, Bruzel n'ayant pas satisfait au premier payement de 20 o/o, malgré la sommation à lui faite par exploit du 21 avril 1791, à la requête du procureur général syndic du département des Bouches-du-Rhône.

14 mars 1791

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au 1er, et entresol (9 cannes 3 pans 4 menus), à la paroisse Sainte-Croix — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à Marguerite Mendioule. Est. 450 l. Adj. 575 l.

à Jean Blanc, travailleur.

(Enchérisseurs : Jean Martin, négociant, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Le 29 floréal II, le solde est versé par ledit Blanc.]

Maison, 1 cave, 2 pièces au-dessus (10 cannes), à la paroisse Notre-Dame la Major — des *Cordeliers* —. Affermée à Jaubert. Est. 300 l. Adj. 350 l., sans concurrent.

à Richard Pavon, maître maçon,
pour le compte de Jean-Baptiste Compagnon, ecclésiastique d'Arles.

(Soumissionnaire : Jean Jaubert, travailleur.)

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au-dessus (6 cannes 1 pan), dans la traverse publique tendant à la rue qui aboutit à la porte de la Roquette — des *Trinitaires* —. Affermée à Jeanne Prayet, veuve Denegean. Est. 370 l. Adj. 750 l.

à Jeanne Forte, pour le compte de son fils Toussaint Reboul.

(Soumissionnaire : Jean Barbeton. — Enchérisseurs : Claude Allec, négociant ; Françoise Coste, femme d'Antoine Meissonnier ; Magdelcine Quanine, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er, et

1 grenier au 2e étage (6 cannes), paroisse Notre-Dame la Principale — des *Cordeliers* —. Affermée à Claude Bonieu. Est. 675 l. Adj. 1.200 l.

à Jean Blanc, travailleur,
pour le compte de Mlle Marthe Pillier, fille de Jean.

(Soumissionnaire : Antoine Meissonnier. — Enchérisseurs : Simon Pascal, officier municipal ; Joseph Labouret, maître perruquier ; Elisabeth Chatelard, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 cave, 1 appartement au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er, et 2 pièces au-dessus (7 cannes), rue tendant à la Cavalerie — du *Séminaire d'Arles* —. Affermée à Jacquet. Est. 1.120 l. Adj. 2 250 l.

à Louis Dor, maître broquier.

(Soumissionnaire : Joseph Villard, fabricant. — Enchérisseurs : Joseph Labouret, maître perruquier ; Joseph Villard ; Antoine Rousty, maître maçon, et l'adjudicataire.)

Maison et cour, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er, et 2 pièces au-dessus (28 cannes 6 pans), à la rue de la Magdeleine, paroisse de Notre-Dame la Major — du *Chapitre de La Major* —. Affermée à Claire Monier. Est. 720 l. Adj. 1.600 l.

à Simon Pascal, maître maçon, pour le compte de Claire Monier, femme libre dans ses actions de Louis Girard, berger.

(Soumissionnaire : Jean Blanc, travailleur. — Enchérisseurs : Jean Allec fils ; Jean Blanc ; Joseph Bourjeaud ; Joseph Roux, travailleur, et l'adjudicataire.)

Pré, au quartier du Plan-du-Bourg — des *Dominicains* —. Affermé à Coillet, notaire. Est. 12.274 l. Adj. 14.900 l.

à Guillaume-Antoine Brunet,
pour le compte d'Antoine Bourrelly.

(Soumissionnaire : Antoine Bourrelly. — Enchérisseurs : Jean Coillet, notaire, et l'adjudicataire.)

[Le 14 floréal III, le solde est versé par ledit Bourrelly.]

Terre inculte (7 séterées de semence), au quartier de Fourchon — des *Minimes* —. Est. 280 l. Adj. 1.525 l.

à Louis Arnaud, pour le compte de Guillaume-Antoine Brunet.

(Soumissionnaire : Joseph Bourjeaud. — Enchérisseurs : Jean Allec fils ; Julien Estrangin, homme de loi ; la dame Chatelard ; Joseph Bourjeaud ; Jacques Payan, négociant, et l'adjudicataire.)

15 mars 1791

Maison, 1 cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er étage et 2 greniers au 2e (12 cannes 2 pans), à la rue derrière la remise du

sieur Lagoy, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermée à Antoine Ripert, meunier. Est. 1.070 l. 10 s. Adj. 2.400 l.

à Jean-Baptiste SAUVAIRE, berger.

(Soumissionnaire : Louis Baret. — Enchérisseurs : Louis Armeras, maître cordonnier; François Dor, maître maçon ; Louis Quenin, berger; Louis Baret, berger; dame Pierre Fage, veuve de Michel Comte, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (3 séterées), au quartier de la Triquette, près le mas de Brunel, en Camargue — de la *chapellenie Saint-Gérard* —. Affermée à Louis Poncet. Est. 742 l. 19 s. 2 d. Adj. 1.300 l.

à Jean-Baptiste BRUNEL, maître armurier, à Arles.

(Enchérisseurs : Louis Poncet, salpétrier; Gaspard Rousty, maître maçon ; Jacques Rousset, salpétrier, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison, 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au 1er, 1 grenier au 2e et 1 autre grenier (4 cannes), à la rue du Portail des Dominicains — des *Dominicains* —. Affermée à André Aillaud. Est. 706 l. 18 s. Adj. 825 l.

à André BRUN, citoyen d'Arles, pour le compte d'André AILLAUD, négociant.

(Soumissionnaire : Jean-Louis Crouzet, négociant. — Enchérisseurs : Étienne Mistral, et l'adjudicataire.)

Maison, rue des Prêtres, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre Métropolitain* (Saint-Trophime) —. Est. 4.000 l. Adj. 7.700 l.

à Jacques-François PAYAN, négociant, pour le compte d'Antoine FÉRAUD neveu, avoué au tribunal du district d'Arles.

(Soumissionnaire : Antoine Féraud. — Enchérisseurs : Étienne Mistral, maître maçon ; Jean-Baptiste Gombert, maître maçon ; Jacques Bertin et l'adjudicataire.)

16 mars 1791

Écurie, 1 pièce et un grenier au-dessus (10 cannes), paroisse N.-D. la Major — du *prieuré de la Magdeleine* —. Affermée à Joseph Ardizier. Est. 350 l. Adj. 825 l.

à Jean COILLET, notaire, pour le compte de Jean-Baptiste AMAVET, berger.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Amavet, berger. — Enchérisseurs : Louis Arnaud ; Antoine Fruchier; Joseph Peiron, berger; Joseph Allivon, travailleur; Henri Peloux, charretier, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au-dessus (7 cannes

7 pans), rue tendant au boulevard, paroisse N.-D. la Major — des *Grands-Carmes* —. Affermée à Thomas Martin. Est. 506 l. Adj. 700 l.

à Thomas MARTIN, maître cordonnier.

(Soumissionnaire : Georges Regardier, maître maçon. — Enchérisseurs : Jean Allee fils, et l'adjudicataire.)

Vigne (2 séterées 1/2), dans les ségonaux de Trébon — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à moitié-fruits, à Joseph Constant. Est. 393 l. 16 s. Adj. 750 l.

à Pierre VINCENT, marchand chapelier.

(Soumissionnaire : Jacques Bebet. — Enchérisseurs : Philippe Chambourdon, trompette-juré, d'Arles; Jean Gombert aîné, maître maçon; Louis Arnaud ; Jean Fabrot, travailleur ; André Rojard ; Jean Jacques Chaix, et l'adjudicataire.)

Vigne (4 séterées 51 dextres), au quartier de la Crau — des *Trinitaires* —. Est. 714 l. 15 s. Adj. 1.625 l.

à André ROJARD, horloger.

(Soumissionnaires : Pierre Aillet et Joseph Biret. — Enchérisseurs : Pierre Vernède ; Jean-Baptiste Aymard fils ; Marie Virette ; Jean Fabrot, et l'adjudicataire.)

17 mars 1791

Maison, à la rue des Prêtres, paroisse Sainte-Anne. — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 6.000 l. Adj. 9.050 l.

à André ROULLET, négociant, à Arles, en compte avec la SOCIÉTÉ DES AMIS RÉUNIS.

(Soumissionnaire : Guillaume Baigue. — Enchérisseurs : Antoine Roman Gageron, d'Arles, et l'adjudicataire.)

Domaine dit La Furane, consistant en terres labourables, prés, pâturages et bâtiment d'exploitation, au quartier de la Corrège — de l'*Archevêché d'Arles* —. Affermé à la veuve Clamour et fils. Est. 88.071 l. 10 s. Adj. 140.000 l.

à Joseph YVAREN, notaire, à Arles, pour le compte de Pierre JALAGUIER, de la ville de Saint-Gilles.

(Soumissionnaires : Jean-Daniel-Joseph Beuf, d'Arles, tant pour lui que pour un ami à élire. — Enchérisseurs : François Gibert, pour un ami ; André Brun cadet ; Pierre Jalaguier ; François Audran, négociant ; Claude Ramet, meunier, d'Arles ; Pierre Delpuech, ménager, et l'adjudicataire.)

18 mars 1791

Maison, à la rue des Prêtres, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre La Major* —. Est. 8.000 l. Adj. 18.200 l.

à Henri Mure, pour le compte de Jean-François Sauret, d'Arles.

(Soumissionnaire : Jacques Bertin, prêtre. — Enchérisseurs : Jean-Daniel-Joseph Beuf, homme de loi, et Henri Mure, maître menuisier, d'Arles ; Charles-Joseph Castelet, prêtre, d'Arles ; Charles-Joseph Manson-Saint-Roman, et l'adjudicataire.)

Domaine dit Les Collocations de Palun-Longue, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment d'exploitation, au quartier de la Camargue, terroir d'Arles — du *Séminaire d'Arles* —. Affermé à Valentin Tardieu. Est. 37.544 l. Adj. 37.544 l.

à Valérien Tardieu, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

30 mars 1791

Un tiers du domaine des Jasses du Baron, situé en Camargue, au quartier du Baron — possédé en commun et indivis par les *Dominicains* et *l'ordre de Malte* (qui est propriétaire des deux autres tiers) —; plus une terre contiguë au domaine, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment d'exploitation — des *Dominicains* —. Le tout est. 24.976 l. 1 s. Adj. 40.500 l.

à Roustan Fauchier, négociant, à Arles.

(Soumissionnaire : Antoine Ripert. — Enchérisseurs : Daniel-Joseph Beuf ; François Monier, chaudronnier, d'Arles ; Antoine Ripert, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (7 séterées 14 dextres, mesure de semence), au quartier du Trébon — de la *chapellenie Saint-Isidore* (dans Saint-Julien) —. Est. 1.622 l. Adj. 2.600 l.

à Étienne Lamouroux, ménager, à Arles.

(Enchérisseurs : François Gibert, négociant ; Jean Mourret ; Marc Gardan, ménager ; Ambroise Verdier, chirurgien ; Jean Coillet, notaire ; Jacques Clair, orfèvre, et l'adjudicataire.)

31 mars 1791

Domaine dit La Tour du Brau, consistant en pâturages, terres labourables et bâtiment d'exploitation, au quartier de la Camargue — du *Chapitre Métropolitain* —. Affermé 1.524 l., pour les herbages, et à

la moitié des grains, y compris les deux biens ci-dessous, à Louis Cartier. Est. 54.283 l. 11 s 10 d. Adj. 85.000 l.

à Claude BERTRAND, notaire,
pour le compte d'Antoine TARDIEU père, ménager, à Arles.

(Soumissionnaire : Marc Martin, ménager. — Enchérisseurs : André Brun ; Honoré Martin ; Jacques Bebet ; Marc Martin cadet, et l'adjudicataire.

[Le 7 avril 1791, ledit Tardieu verse 10.200 l. ; le 4 octobre 1791, 24.604 l. 10 s. ; le 2 janvier 1792, 11.000 l ; le 1er mai 1792, 18.000 l. ; le 15 octobre 1792, 16.000 l. ; le 2 janvier 1793, 6.000 l. ; le 22 juillet 1793, il verse pour solde 3.247 l. 3 s. 4 d.]

Clos d'herbages dit de Pravedel, au quartier de la Camargue — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 7.788 l. Adj. 40.800 l.

à Claude BERTRAND, notaire,
pour le compte de Joseph-Trimond GIRAUD, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Jacques-François Payan, négociant ; Jacques Bebet, maître plâtrier ; Jean Mourret, chirurgien ; Honoré Martin ; André Brun cadet ; Antoine Ripert ; Marc Martin ; Jacques Langlois, ménager, et l'adjudicataire.)

Vigne (6 séterées), au clos de Saint-Michel, quartier de la Camargue — du *Chapitre Métropolitain* ou *Saint-Trophime* —. Est. 1.800 l. Adj. 3.000 l.

à Jean AUROUZE, négociant, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Mourret, chirurgien ; Jean-Baptiste-Julien Blondel, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 18 nivôse III, Aurouze ayant été condamné à mort, par jugement du tribunal révolutionnaire du département du Var.

Grenier (15 cannes 6 pans), paroisse la Major — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermé à Aillaud, berger. Est. 360 l. Adj. 825 l.

à Antoine AILLAUD, berger.

(Enchérisseurs : Nicolas Juran ; Jean Martin, taillandier ; Joseph Villard, et l'adjudicataire.)

[Le 18 avril 1791, le solde est versé par ledit Aillaud.]

Verger d'oliviers en friches (2 séterées de semence), au quartier de La Coste-Basse — des *Trinitaires* —. Non affermé. Est. 200 l. Adj. 560 l.

à Jean-Baptiste BLONDEL, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Allec ; Jean-Jacques Chaix, chaudronnier ; Joseph Richard, patron pêcheur ; Dominique Pillier, travailleur, et l'adjudicataire).

3 avril 1791

Jardin (9 séterées 9 dextres) et bâtiment d'exploitation, près la porte de la Roquette — des *Augustins de Saint-Remy* —. Affermé à Jean Perrin. Est. 12.997 l. 12 s. Adj. 13.100 l.

à Guillaume de Lasalle-Beremville, citoyen d'Avignon.

(Enchérisseurs : Honoré Romand, maître clayer, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

16 avril 1791

Vestibule de la maison et grande basse-cour de l'hospice, y compris la remise, paroisse Saint-Julien — des *Bénédictins de Montmajour* —. Est. 2.103 l. Adj. 2.500 l.

à Ginet-Guillaume Bourret, à Arles.

(Soumissionnaire : Gaspard Barrachin. — Enchérisseurs : Gaspard Rousty, maître maçon, et l'adjudicataire.)

Maison dite l'hospice des Bénédictins, 2 étages sur rez-de-chaussée et cave, et petite basse-cour attenante, rue Saint-Antoine — des *Bénédictins de Montmajour* —. Est. 1.807 l. 10 s. Adj. 5.150 l.

à Claude Esparvier, à Arles.

(Soumissionnaires : Gaspard Barrachin, pour la maison ; Joseph Besse, pour la petite cour. — Enchérisseurs : Ambroise Verdier, chirurgien ; Henri Mure, menuisier ; François Brun, et l'adjudicataire)

Maison, 3 pièces au rez-de-chaussée, 3 pièces au 1er étage, 2 chambres et 1 cabinet au 2e, et 2 galetas au-dessus, rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Julien — des *Bénédictins de Montmajour* —. Affermée à la veuve Peire. Est. 1.550 l. Adj. 2.500 l.

à Ambroise Verdier, chirurgien, à Arles.

(Soumissionnaire : Louis Dor. — Enchérisseurs : Henri Mure, menuisier, et l'adjudicataire.)

Deux greniers, dont un appelé la Sacristie, et une cour, paroisse Saint-Julien — des *Bénédictins de Montmajour* —. Un grenier avec cour affermé à Jauffret. Est. 1.350 l. Adj. 2.800 l.

à Jean Imbert dit l'Américain, à Arles.

(Soumissionnaire : Gaspard Barrachin. — Enchérisseurs : André Jauffret, négociant, et l'adjudicataire.)

Écurie avec grenier à foin, à la rue tendant à la petite porte des

Augustins Réformés — des *Bénédictins de Montmajour* —. Non affermée. Est. 440 l. Adj. 500 l., sans concurrent.

à Ginet-Guillaume Bourret, à Arles.

(Soumissionnaire : Gaspard Barrachin.)

Écurie avec grenier à foin, à la rue tendant à l'église des Augustins réformés — des *Bénédictins de Montmajour* —. Affermée à Coste, ménager. Est. 440 l. Adj. 725 l.

à Henri Mure, maître menuisier, à Arles.

(Soumissionnaire : Gaspard Barrachin. — Enchérisseurs : Charles Vidal, maître boulanger, et l'adjudicataire.)

Écurie avec grenier à foin, au carrefour tendant à l'église des Augustins réformés — des *Bénédictins de Montmajour* —. Affermée à Pierre Tartenson. Est. 440 l. Adj. 650 l.

à François Brun, marchand, à Arles.

(Soumissionnaire : Gaspard Barrachin. — Enchérisseurs : Charles Vidal, maître boulanger, et l'adjudicataire.)

17 avril 1791

Monastère, église et enclos, plus 2 petits jardins dont un au midi, et l'autre au couchant du monastère (912 cannes), hors la ville d'Arles — des *Carmes Déchaussés* — Est. 8.200 l. Adj. 17.100 l.

à Jacques Bruzel, marchand parfumeur, à Arles, en compte avec Jean Bruzel, marchand tailleur, son frère ; Joseph Lhenry fils de feu Lhenry, aubergiste, et Chiavary père, à Arles.

(Soumissionnaire : Béremville. — Enchérisseurs : Louis Arnaud ; Charles Trinquier, maître menuisier ; Jean Aurouze, négociant ; Jean-Daniel-Joseph Beuf, homme de loi ; Joseph-Léon Arblet, négociant ; Cyrille Jonquières cadet, et les adjudicataires.)

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 19 nivôse III, l'adjudicataire Jacques Bruzel n'ayant pas satisfait, dans le délai prescrit par la loi, au payement de la première annuité.

Maison (14 cannes 4 pans), avec écurie et cour, au carrefour de Marthe Luce, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Est. 757 l. 10 s. Adj. 1.325 l.

à Joseph Noel, travailleur, à Arles.

(Soumissionnaire : Catherine Tourniaire, veuve de Jean Eyme, travailleur. — Enchérisseurs : Arnaud Moutet, maître maçon ; Richard Pavon, maître maçon ; Jacques Juran, agissant pour Étienne Bernier, berger, et l'adjudicataire.)

18 avril 1791

Monastère, église et enclos, à la paroisse Saint-Martin, confrontant du levant les maisons de divers particuliers, du midi la chapelle des Pénitents bleus, du nord la petite place de l'église visant sur le Rhône — des *Dominicains* —. Est. 10.058 l. Adj. 20.700 l.

à Joseph Tourniaire, maître perruquier, à Arles, en compte avec Jean-Louis Abril, juge au tribunal du district ; Christophe Fenon et Jean-Jacques Chaix, maître chaudronnier, à Arles.

(Soumissionnaire : Aurran Censal, juré. — Enchérisseurs : Jean-Baptiste Moulard, maître maçon, tant pour lui que pour d'autres personnes à élire ; Jean-Pierre Imbert, tant pour lui que pour d'autres personnes à élire ; Jean-Baptiste Brunel, marchand armurier ; Jacques Chabert, négociant, de Condrieu, et les adjudicataires.)

N. B. — Avant l'ouverture des enchères, il a été exposé que dans la vente du susdit monastère il ne serait point compris un tombeau en marbre blanc, d'une parfaite conservation et décoré, sur ses quatre côtés, de sculptures d'un grand style, lesquelles représentent six guirlandes de fleurs suspendues à huit têtes de béliers par des rubans, avec une rosace au-dessus de chaque guirlande, et une inscription latine disant qu'une nommée Comélie Jacaene se prépara ce tombeau de son vivant, et que ses héritiers l'y firent déposer après sa mort. Ce tombeau fut réclamé par la municipalité.

1° Monastère, église et enclos, paroisse Notre-Dame la Principale, confrontant du levant le Marché-Neuf, du midi l'Hôtel-Dieu, du nord la rue de la Trinité — des *Trinitaires* —. Est. 10.751 l. Adj. 10.900 l., sans concurrent.

à Claude Vallière, substitut du procureur de la commune d'Arles, recteur et administrateur de l'Hôtel-Dieu Saint-Esprit d'Arles, pour le compte de l'Hôtel-Dieu Saint-Esprit, à Arles.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Moulard, maçon.)

2° Plateforme du clocher —. Est. 265 l. Adj. 905 l.

au même, pour le compte de l'Hôtel-Dieu Saint-Esprit, d'Arles.

(Soumissionnaire : Claude Guiou, maître cordonnier. — Enchérisseurs : Régis Ganteaume, homme de loi ; Jean Chabassu, maître boulanger ; Richard Pavon, maître maçon, et l'adjudicataire.)

19 avril 1791

Maison, à la rue des Escaliers-de-la-Crotte, paroisse Saint-Julien — des *Dominicains* —. Affermée à la veuve Coste. Est. 906 l. 16 s. Adj. 2.125 l.

à Jean-Baptiste Gombert, pour le compte d'Antoine Rousty fils, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Fabre, menuisier. — Enchérisseurs : René Viaud, ménager ; Joseph Jehan, pour compte d'ami, et l'adjudicataire.)

Nota. — La sixième portion de cet immeuble appartient aux sœurs Peitres, lesquelles ont consenti à la vente.

Maison, à la rue du Four-Saint-François, paroisse N.-D. la Principale — des *Cordeliers* —. Est. 702 l. Adj. 1.025 l.

à Joseph-Jacques DAVID, maître maçon.

(Soumissionnaire : Jacques David, maître maçon. — Enchérisseurs : Pierre Aygue, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 12 décembre 1791, notaire Volpillière, David cède à Gaspard Roucas, berger. Le 19 août 1793, le solde est versé par ledit Roucas.]

20 avril 1791

Deux pièces de terre labourable (1 séterée $^3/_4$), au clos de la Pierre-Plantade, au quartier de la Corrège, en Camargue — de la *chapellenie N.-D. Radix-Jessé* —. Affermées à Pierre Isnard, ménager. Est. 1.049 l. 8 s. Adj. 1.049 l. 8 s., sans concurrent.

à Lucrèce REBECQ, veuve de Pierre BOURDET.

Deux terres (clos de Guinot, 3 séterées ; clos de la Pierre-Plantade, 1 séterée $^3/_4$), au quartier de la Corrège, en Camargue — des *Trinitaires* —. Affermées à Laurent Blanchet. Est. 2.182 l. Adj. 2.300 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Jean Allec fils, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

21 avril 1791

Cour, à la paroisse Saint-Martin, confrontant du levant le monastère desdits religieux, du couchant la porte dite des Châtaignes — des *Dominicains* — Affermée à Jérôme Menier. Est. 500 l. Adj. 2.000 l.

à Gaspard ROUSTY, maître maçon, à Arles.

(Enchérisseurs : Joseph Tourniaire, maître perruquier ; Jean-Baptiste Brunel, maître armurier, et l'adjudicataire.)

Maison, à la rue du Four-qui-Passe, paroisse la Major — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à Claude Marteau. Est 625 l. 10 s. Adj. 1.000 l.

à François RICHAUD, muletier, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Allec fils ; Joseph Bourjeaud, cultivateur : Antoine Jehan, pêcheur, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 13 décembre 1791, l'acquéreur Richaud n'ayant pas satisfait, dans le délai déterminé par la loi, au premier payement de 20 o/o.

Coussou dit de Boussenq, consistant en pâturages, en Crau, terroir d'Arles — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Affermé 3.200 l. à Louis Cartier. Est. 70.400 l. Adj. 70.400 l.

à Louis-Michel Moreau, pour le compte de Jacques-François Amphoux, citoyen d'Istres, son beau-frère.

(Soumissionnaire : Louis-Michel Moreau.)

22 avril 1791

Montagne de Montmajour, l'église, prés, jardins, vignes, oliviers et marais — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 31.199 l. 15 s. Adj. 62.200 l.

à Élisabeth Roux, femme non fiancée et libre de Jean-Baptiste Chatelard, citoyen de Salon.

(Enchérisseurs : Ambroise Verdier, maître chirurgien ; Pierre Darmure, négociant, de Fontvieille; Jean Noguier, d'Arles; Louis Arnaud; Georges-Joseph Estrangin; Charles Jonquet, maître chirurgien; Trophime Ferrier, maître maçon, d'Arles, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ces biens furent revendus à la folle enchère, le 25 mars 1793, la dame Roux, femme Chatelard, n'ayant pas satisfait, dans le délai prescrit par la loi, au payement du 12 o/o, se montant à 7.464 l.

23 avril 1791

Domaine dit la Tour de Valat, consistant en pâturages, terres labourables et bâtiment d'exploitation, en Camargue — de l'*Archevêché d'Arles* —. Affermé à Jean-Baptiste Cartier, ménager. Est. 129.974 l. 14 s. 10 d. Adj. 159.000 l.

à Jean-Antoine Forton, citoyen de Beaucaire.

(Enchérisseurs : Marc Martin, ménager, d'Arles, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

25 avril 1791

Domaine de Saint-Césaire, consistant en terres labourables, pâturages et bâtiment, en Camargue — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Affermé à Denis Tardieu, ménager. Est. 68.251 l. 3 s. Adj. 84.000 l.

à Gabriel-Joseph Castille, chevalier de Saint-Louis, citoyen de Beaucaire.

(Soumissionnaire : André Soulier. — Enchérisseurs : Jean Gontier, berger ; Jacques Ferry-Lacombe, de Saint-Gilles ; Joseph Monier, de Saint-Gilles, et l'adjudicataire.)

[Le 10 juin 1791, la somme de 10.080 l. est versée à compte par de Forton, cessionnaire du premier acquéreur.]

26 avril 1791

Terre labourable (12 séterées), en Camargue — du *prieuré d'Albaron* —. Est. 1.800 l. Adj. 3.300 l.

à Trophime Tinellis, homme de loi, à Arles.

(Enchérisseurs : Sébastien Blanc, pêcheur, d'Arles; Blaise Carrier, ménager, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Terre en luzerne, à Trinquetaille, terroir d'Arles — des *Cordeliers* —. Affermée 70 l. à Mathieu Bourjeaud. Est. 1.526 l. 16 s. Adj. 1.675 l.

à Jacques Clair, marchand orfèvre, à Arles.

(Enchérisseurs : Henri Peloux, ménager, et l'adjudicataire.)

27 avril 1791

Grenier, petite cour avec puits, à la rue Bramefan, paroisse Sainte-Croix — des *Grands-Augustins* —. Affermé à la dame Bontoux, commerçante. Est. 450 l. Adj. 1.200 l.

à Honoré Grandchamps, maître maçon, à Arles.

(Enchérisseurs : Claude Allet, négociant ; Armand Moutet, maître maçon ; Jeanne Bontoux, veuve Juge, négociant ; François Chabrier, maître maçon ; Claude Raytallion, négociant ; Honoré Menard, négociant, et l'adjudicataire.)

Maison, paroisse N.-D. la Principale — des *Cordeliers* —. Louée à Honoré Rougier. Est. 1.216 l. Adj. 2.000 l.

à Honoré Rougier, avoué au tribunal du district d'Arles.

(Soumissionnaire : Marie Richard, femme libre dans ses actions d'Antoine Véran, d'Arles. — Enchérisseurs : Jacques-François Payan, négociant ; Marie Richard ; Jean-Baptiste Maurin ; Antoine Féraud, avoué au tribunal du district d'Arles, et l'adjudicataire.)

Maison du trésorier du Chapitre, à la rue des Prêtres, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 3.000 l. Adj. 5.500 l.

à Jacques-François Payan, négociant, à Arles.

Cédée par Jacques Payan au sieur Saint-Montant.

(Enchérisseurs : Gilles Crouzet, négociant ; Antoine Beuf ; Henri Estivalet, maître serrurier, et l'adjudicataire.)

N. B. — Revendue à la folle enchère, le 6 mars 1793, l'adjudicataire n'ayant pas satisfait, dans le délai prescrit par la loi, au payement de la première annuité.

28 avril 1791

Maison, paroisse Saint-Julien — des *Augustins Réformés* —. Affermée à la veuve Guigue. Est. 1.080 l. 15 s. Adj. 2.300 l.

à Anne Janssaude, veuve François Jaumard, pelletier, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Muratory, chirurgien, d'Arles ; Jean-Baptiste Fournier ; Véran Courey ; Besson, trinitaire, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

Maison, à la petite rue Porte Agnel, paroisse N.-D. la Major — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à François Davin, dit La Vigne, berger. Est. 560 l. Adj. 1.000 l.

à Jacques Blanc, travailleur, à Arles.

(Soumissionnaire : Jean Sautecœur, maçon. — Enchérisseurs : Laurent Camovis ; Bourjeaud cadet ; Louis Sorbier, et l'adjudicataire.)

Maison, à la rue des Prêtres, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 3.375 l. Adj. 5.600 l.

à Mathieu Jouve, citoyen d'Arles.

(Soumissionnaire : Jacques Féraud neveu. — Enchérisseurs : Charles Chamanier, maître maçon ; Antoine Beuf ; Jean Allec, agissant pour un ami, et l'adjudicataire.)

29 avril 1791

Jardin, maison et chapelle, à la rue de la Magdeleine, paroisse La Major — du *prieuré de la Magdeleine* —. Affermés à Eymini. Est. 1.100 l. Adj. 1.150 l., sans concurrent.

à Jacques Dame, ménager, à Arles,
pour le compte de la Société des Travailleurs.

(Soumissionnaire : Jacques Juran, maître maçon.)

30 avril 1791

Maison, à la rue tendant aux Remparts, paroisse Sainte-Croix — des religieuses de *Saint-Paul* —. Est. 650 l. Adj. 1.200 l.

à François Chabrier, maître maçon, à Arles,
pour le compte d'Antoine Chabrier, patron pêcheur, son frère.

(Enchérisseurs : Charles Chamanier, maître maçon, et l'adjudicataire.)

Olivette, au quartier du Pin ou de La Crau — des *Trinitaires* —. Est. 261 l. 12 s. Adj. 600 l.

à Jean Blanchet, marchand horloger, à Arles,
pour le compte d'Abraham-André Rojard, marchand horloger, à Arles.

(Enchérisseurs : Gérard-Martin Pélissier, perruquier ; Abraham-André Rojard ; Pierre Touphagne, marchand cordonnier ; Jean Poujol, voiturier, et l'adjudicataire.)

Domaine dit la Campane, au Plan-du-Bourg — de l'*Archevêché d'Ar-*

les —. Affermé à Besson, lieutenant du siège d'Arles. Est. 34.100 l. Adj. 46.200 l.

à Marc MARTIN, ménager, à Arles.

(Enchérisseurs : André Lombard, homme de loi, et l'adjudicataire.)

7 mai 1791

Écurie, à la rue des Pénitents Gris, paroisse Saint-Julien — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* —. Affermée à Jean-Baptiste Grava, maître maçon. Est. 115 l. Adj. 120 l., sans concurrent.

à Antoine MAURIN, citoyen d'Arles,
pour le compte de Guillaume MAURIN, maître cordonnier, son père.

Deux chambres au-dessus des écuries, à la rue des Pénitents Gris — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* — Affermées à Joseph Laget, travailleur. Est. 360 l. Adj. 370 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste GRAVA, maître maçon, à Arles,
pour le compte de Jean POUCEL, négociant, à Arles.

[Le 26 août 1793, le solde est versé par ledit Poucel.]

Grenier à foin (servant autrefois d'église), y compris les petites chapelles y attenantes, à la rue des Pénitents Gris — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* —. Affermé à Joseph Manson. Est. 625 l. Adj. 770 l.

à Trophime BOUYER, peseur,
pour le compte de Jacques RIPERT, négociant, à Arles.

(Soumissionnaire : Dominique Pillier. — Enchérisseurs : Dominique Pillier, et l'adjudicataire.)

[Le 6 juin 1791, le solde est versé par ledit Ripert.]

Cour servant de passage (24 cannes 4 pans), à la rue des Pénitents Gris — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* —. Est. 441 l. Adj. 441 l.

à Jean-Baptiste GRAVA, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Grava.)

N. B. — Revendue à la folle enchère, le 1er mars 1793, l'acquéreur n'ayant pas satisfait, dans le délai déterminé par la loi, au payement de la première annuité.

Écurie, à la rue des Pénitents Gris, à Arles — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* —. Affermée au cadet Dougarde. Est. 125 l. Adj. 205 l.

à Jean ALLEC fils, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Jean Pouceau ; Dominique Pillier, et l'adjudicataire.)

8 mai 1791

Église, monastère et enclos, confrontant du levant la rue des Augustins Réformés, du couchant et du nord le rempart du côté du Rhône — des *Augustins Réformés* —. Est. 6.000 l. Adj. 6.150 l.

à Jean-Baptiste Gombert, maître maçon, Pierre Dau, et Claude Aubert, travailleurs, pour le compte de la Société des Travailleurs.

(Enchérisseurs : Chiavary, Ripert et Bourret, et les adjudicataires)

Domaine de Villeneuve, consistant en terres labourables, vigne, herbages, prés et bâtiment d'exploitation, en Camargue — de l'*Archevêché d'Arles* —. Affermé 800 l. pour les herbages et à moitié-grains pour les terres labourables, à la veuve Garrigues, sous-fermière. Est. 37.397 l. 1 s. 4 d. Adj 55.300 l

à Joseph Lieutard, citoyen de Beaucaire, pour le compte de Joseph-Véran-Philippe Peyras, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Natan Beaucaire, négociant ; Antoine Beuf ; Antoine Ripert ; Guillaume Brunet ; François Gibert ; Marc Martin, ménager, et l'adjudicataire.)

15 mai 1791

Ecurie, à la rue publique, paroisse de La Major — du *Chapitre de La Major* —. Affermée à Jean Rougnon. Est. 450 l. Adj. 455 l. sans concurrent.

à Dominique Pillier, travailleur.

[Le 10 juillet 1793, le solde est versé par ledit Pillier.]

Domaine des Prêcheurs, consistant en terres labourables et bâtiment (180 séterées de semence), quartier de la Corrège, en Camargue — des *Dominicains* —. Affermé à Chaix, ménager, d'Arles. Est. 65.113 l. Adj. 82.000 l.

à Antoine Féraud neveu, pour le compte de Bruno-Jacques-Étienne Perrin fils, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Jacques-François Payan, négociant ; Jean-Vincent Sicaud, capitaine de navire, et l'adjudicataire)

N. B. — Revendu à la folle enchère, le 17 pluviôse III, le sieur Perrin fils ayant émigré.

17 mai 1791

Domaine de Galignan, au quartier du Plan-du-Bourg — du *Chapitre*

Métropolitain —. Affermé à Sébastien Tardieu, ménager. Est. 108.346 l. Adj. 140 100 l.

à Jean-Louis Abril, juge au tribunal du district d'Arles, en compte à demi avec Jean-Baptiste Moulard, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Henri-Étienne Roque, de Beaucaire. — Enchérisseurs : Natan Beaucaire, négociant, d'Arles ; Jean-Antoine Forton, de Beaucaire, et les adjudicataires.)

N. B. — Revendu à la folle enchère, le 11 décembre 1791, par suite de non payement du 12 pour cent, s'élevant à 16.812 l.

19 mai 1791

Maison dite la petite Prévôté et cour, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 3.000 l. Adj. 5.200 l.

à Antoine Mouret, prêtre, à Arles.

(Soumissionnaire : Besson, prêtre.— Enchérisseurs : Joseph Gastinel, prêtre ; Guillaume Maurin, maître cordonnier ; Joseph Tourniaire, maître perruquier; Honoré Romand, maître tourneur ; Étienne Mistral, maître maçon ; Simon Pascal, maître maçon, et l'adjudicataire.)

20 mai 1791

Terre labourable (2 séterées ½ de semence), propriété divisée en deux par le chemin de Fourques — des religieuses de *Saint-Césaire* —. Est. 625 l. Adj. 1.050 l.

à Jean Roux, pêcheur, à Arles.

(Soumissionnaire : Trophime Tinellis, homme de loi. — Enchérisseurs : Jean Allec fils ; Jacques Clair, marchand orfèvre ; Joseph Bourjeaud, cultivateur; Jacques Bebet, maître plâtrier ; Magdeleine Majourde, épouse Touchet, travailleur, et l'adjudicataire.)

Trois corps de vignes, au clos de Cauvet, en Camargue. — des religieuses de *Saint-Paul* —.

1er lot.— (3 séterées 1 dextre). Est. 1.441 l. 15 s. Adj. 1.530 l.

à François Jacquemin, maître apothicaire, à Arles

(Soumissionnaire : Jacques Clair, orfèvre. — Enchérisseurs : Nicolas Fumet, et l'adjudicataire.)

2e lot.— (1 séterée 34 dextres). Est. 775 l. Adj. 875 l.

à Jean Gombert, maître maçon, à Arles.

(Soumissionnaire : Jacques Clair, orfèvre. — Enchérisseurs : François Jacquemin, maître apothicaire, et l'adjudicataire.)

3e lot.— (1 séterée 64 dextres). Est. 985 l. Adj. 1.025 l.

à François JACQUEMIN, maître apothicaire, à Arles.

(Soumissionnaire : Jacques Clair, orfèvre. — Enchérisseurs : Honorat Rassis, berger, et l'adjudicataire.)

21 mai 1791

Maison, à la rue de la Porte des Presicadous, paroisse Saint-Martin — — des *Dominicains* —. Affermée à la veuve Vapali. Est. 865 l. 12 s. Adj. 895 l.

à Pierre SEGOND, maître maçon.

(Soumissionnaire : Jean-André Aillaud, négociant.— Enchérisseurs : Joseph Tourniaire, maître perruquier, et l'adjudicataire)

Terre labourable (2 séterées 62 dextres 2/3), au quartier du Grand Galligue, en Camargue — des *Trinitaires* —. Affermée 60 l., à François Livon et Pierre Dau, travailleurs. Est. 1.320 l. Adj. 1.320 l.

à Joseph-Louis PORTALÈS, maître chirurgien, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 4 juin 1791, le solde est versé par ledit Portalès.]

24 mai 1791

Terre labourable (1 séterée 12 dextres), dans l'enclos de Saint-Genest de la Colonne, en Camargue — de la *chapellenie Saint-André* —. Est. 428 l. 8 s. Adj. 475 l.

à Jean CHABASSU, maître boulanger, à Arles.

(Soumissionnaire : Joseph Roux. — Enchérisseurs : Nicolas Fumet, et l'adjudicataire.)

Jardin, à la ruelle qui conduit à l'église des Dominicains — des *Dominicains* —. Affermé à la dame Gentil, épouse Lapierre. Est. 660 l. Adj. 980 l.

à Jean-Baptiste MOULARD, maître maçon, à Arles, pour le compte de Catherine PONS, veuve de Jean BERTRAND, marchand, à Arles.

(Soumissionnaire : Jacques Lagier, négociant, à Arles. — Enchérisseurs : Jacques Lagier; Jacques Mesnier, imprimeur, et l'adjudicataire.)

30 mai 1791

Maison dite du Doyenné, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 1.821 l. Adj. 1.821 l , sans concurrent.

à Joseph GASTINEL, prêtre, à Arles

N. B.— L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Église, logement, jardin et plateforme, au quartier de Trinquetaille — du *Séminaire de Viviers* —. Est. 1.100 l. Adj. 3.950 l.

à Esprit IMBERT, citoyen de Trinquetaille-les-Arles,
en compte avec Jean-Antoine NOGUIER, négociant de Trinquetaille.

(Soumissionnaire : Esprit Imbert. — Enchérisseurs : Paul Bourguiguon, marchand droguiste, et les adjudicataires.)

7 juin 1791

Prés, terres et bâtiment d'exploitation (non compris l'enclos dit le Bosquet, et celui du levant) — des *Minimes* —. Affermés 1.150 l., à Anne Barraly, veuve d'André Térisse, négociant. Est. 23.838 l. 18 s. 6 d. Adj. 36.200 l.

à Jean-Daniel AYMARD, juge de paix,
pour le compte de Mathieu COUDELIER fils, négociant.

(Enchérisseurs : Claude Esparvier ; Dominique Roubion, négociant ; Étienne Fabre, négociant, d'Eyragues ; Jean Allec fils, et l'adjudicataire.)

[Le 5 avril 1792, le solde est versé par ledit Coudelier.]

19 juin 1791

Monastère et église, à la paroisse N.-D. la Principale — des *Cordeliers* —. Est. 8.220 l. Adj. 8.500 l.

à Jean-Jacques SIMON, citoyen d'Arles, en compte avec Jean VINSARGUES ; de MOULIN, absent ; Joseph MANSON, Pierre GARCIN, Jean PILLIER aîné et Joseph VILLARD.

(Enchérisseurs : Christophe Fenon, maître maçon, et les adjudicataires.)

[Le 30 juin 1791, le montant est versé par Vinsargues et Simon.]

Deux chambres et cave, sur le four de Saint-François — des *Cordeliers* —. Est. 548 l. Adj. 575 l., sans concurrent.

à Jean PILLIER, cultivateur, à Arles, en compte avec Jean VINSARGUES, se faisant fort pour de MOULIN, absent ; Jean-Jacques SIMON, Joseph MANSON, Pierre GARCIN et Joseph VILLARD.

(Soumissionnaire : Louis Arnaud.)

[Le 30 juin 1791, le montant est versé par Vinsargues et Simon.]

26 juin 1791

Écurie et grenier à foin, à la paroisse Saint-Julien, confrontant du midi le jardin et cour du couvent, et du nord la rue publique — des *Ursulines* —. Est. 792 l. Adj. 930 l.

à Jean GARCIN, berger, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Jouve, ménager, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Le 16 juin 1792, le solde est versé par ledit Garcin.]

5 juillet 1791

Coussou de Bouscalier, au quartier de la Crau — de la *bénéficiature Saint-Bazile* —. Affermé 700 l., à Pascalis, d'Eyguières. Est. 15.400 l. Soum. 15.400 l. Adj. 15.400 l., sans concurrent.

à Honoré Rougier, pour le compte de Vérédème Trinquier, négociant, d'Eyguières.

7 août 1791

Partie de maison, consistant en une cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 pièce au 1er, et un grenier au 2e (4 cannes 7 pans), à la rue de la Grande-Boucherie — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à la veuve Nèble. Est. 800 l. Adj. à la folle enchère 1.250 l.

à Richard Pavon, maître maçon, à Arles, pour le compte d'Honorade Nèble.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre Roustant, négociant ; Alexandre Ganteaume, baile berger ; Honoré Grandchamp, maître maçon ; Gaspard Porte, ménager, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 13 mars 1791, au prix de 1.500 l., à Jacques Bruzel, marchand parfumeur, d'Arles.

13 août 1791

Église, monastère et enclos, confrontant du levant les remparts, du midi la rue des Banes, du couchant la rue des Récollets — des *Récollets* —. Est. 15 000 l. Adj. 15.000 l., sans concurrent.

à Claude Vallière, substitut du procureur de la commune d'Arles, pour le compte de la Commune d'Arles.

N. B.— Redevenu domaine national, par suite de la loi du 24 août 1793, ce domaine fut revendu le 9 germinal an VI.

14 août 1791

Domaine de Coronade, consistant en terres labourables, herbages et bâtiment d'exploitation, au quartier de la Camargue — du *Chapitre Métropolitain* —. Affermé à Lavandet. Est. 51.777 l. Adj. 74.000 l.

à Crysostome Jourdan, négociant, à Marseille, pour le compte de Mathieu Coudelier, négociant, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Coillet, notaire ; François-Xavier Faure, négociant ; Ferry Lacombe, de Saint-Gilles ; Roch Vernède, négociant ; Jacques Langlois, de Saint-Gilles, et l'adjudicataire.)

11 décembre 1791

Domaine de Galignan, au quartier du Plan-du-Bourg — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 108.346 l. Adj. à la folle enchère de Jean-Louis Abril, juge au tribunal du district d'Arles, et Jean-Baptiste Moulard, au prix de 108.446 l., sans concurrent.

à Dominique Roubion, négociant, d'Arles.

[Le 19 février 1792, la somme de 13.000 l. est versée par Roubion, sur celle de 108.446 l., moyennant laquelle il s'est rendu acquéreur à la folle enchère.]

13 décembre 1791

Maison, au quartier de La Major — des religieuses de *Saint-Paul* —. Affermée à Claude Marteau. Est. 625 l. 10 s. Adj. à la folle enchère de François Richaud, au prix de 1.000 l., sans concurrent.

à Joseph Roux, travailleur, à Arles.

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 21 avril 1791, au même prix, à François Richaud, muletier, à Arles.

10 janvier 1792

Monastère, terrasse, sacristie, petit enclos dit le Bosquet (600 cannes), et un pré (25 dextres), hors la ville d'Arles — des *Minimes* —. Est. 2.976 l. 11 s. 4 d. Adj. 3.650 l.

à Jacques-Joseph Manson, pour le compte de Joseph-François Raoulx et Paul Raoulx, citoyens d'Arles.

(Enchérisseurs : Jacques-François Payan, négociant, d'Arles ; Raoulx frères; Louis Arnaud; Georges Regardier, maçon, d'Arles, et l'adjudicataire.)

Nota. — Les conditions particulières suivantes sont mentionnées dans l'acte ci-dessus :

Sous la réserve spéciale du tombeau de marbre d'une petite fille nommée Chrysogone, avec quatre colonnes, deux têtes de mercure et une inscription sur le devant. Ledit tombeau, ayant 4 pieds 7 pouces ½ de longueur, 1 pied 11 pouces ¼ de hauteur, et environ 18 pouces de largeur, est enchâssé dans le mur vis-à-vis la porte du réfectoire.

Sous la réserve de cinq tablettes de marbre enchâssées dans le mur extérieur du réfectoire, et portant chacune une inscription.

De plus, il est fait réserve d'une dalle sur laquelle est gravée l'inscription suivante :

« *L. Domit. Domitiani Extrierar C. class. G. R. M. pecocceia. Valentina conjugi pientissim.* »

23 février 1792

Maison, consistant en une grande cave, 1 salon, 1 vestibule, 1 ciel ouvert, y ayant un puits et une cuisine au rez-de-chaussée, sur le

derrière ; 1 chambre sur le devant, une autre sur le derrière, au 1er étage ; 1 galetas sur le devant et 1 grenier sur le derrière, au 3e étage, et 1 belvédère au haut de l'escalier (14 cannes 2 pans), à la rue du Sauvage, paroisse Saint-Trophime — de la *chapelle N.-D. des Suffrages* —. Affermée à la demoiselle Ravel. Est. 1.196 l. 11 s. Adj. 2.525 l.

à Claude Bertrand, notaire, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean-Antoine Barbaroux, d'Arles ; Rose Richard, épouse d'Antoine Véran, musicien d'Arles ; Alexandre Gantcaume, négociant, à Arles ; Jean Coillet ; David Carcassonne, négociant, à Arles ; Pierre-Louis Salin, maître-ès-arts, d'Arles, et l'adjudicataire.)

25 février 1792

Maison, consistant en 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au 1er et 1 grenier au 2e (9 cannes 1 pan), près la rue des Augustins, paroisse Saint-Julien — des *Augustins Réformés* —. Affermée à Jouve. Est. 720 l. Adj. 1.030 l.

à Pierre Lavande cadet, maçon, à Arles,
pour le compte de Gaspard Rousty père, maçon, à Arles.

(Enchérisseurs : Benoît Rouy, trompette, d'Arles, et l'adjudicataire.)

26 février 1792

Église et maison curiale de la *paroisse de Saint-Pierre* (97 cannes 1 pan q.), à Trinquetaille. — Est. 2 328 l. Adj. 3.400 l.

à François Pavon, maçon, d'Arles,
pour le compte de Louis-Joseph Martin, négociant, d'Arles.

(Enchérisseurs : Pierre Barbezier, menuisier ; Claude Rousseau, menuisier ; Véran Courcy, négociant, à Arles, et l'adjudicataire.)

[Le 28 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Martin.]

1er mars 1792

Terre (2 séterées), au quartier du Galègue, en Camargue — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 500 l. Adj. 906 l.

à Jean German, travailleur, à Arles.

(Enchérisseurs : Antoine Lombard, homme de loi, à Arles ; Claude-Antoine Imbert, tailleur d'habits, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, le solde est versé par ledit German.]

30 mars 1792

Coussou dit de Rouvian, au quartier de la Crau — de la *chapellenie*

Notre-Dame de Grâce —. Affermé 2.175 l. à Paul, bourgeois, de Saint-Remy. Est. 47.850 l. Adj. 47.850 l., sans concurrent.

à Joseph Yvaren, notaire, à Arles, pour le compte de Pierre Laure, bourgeois, de Marseille.

31 mars 1792

Moitié du coussou dit de Générat, au quartier de la Crau — possédé en commun et indivis par le *Chapitre Métropolitain* d'Arles et Roman *Gageron*, citoyen d'Arles —. Affermé en totalité 900 l., à Joseph Belon, baile berger. Est. 9.900 l. Adj. 10.025 l.

à Véran père, notaire, à Arles, pour le compte d'Antoine Roman, d'Arles.

(Soumissionnaire : Véran fils. — Enchérisseurs : Honoré Martin, homme de loi, et l'adjudicataire.)

11 avril 1792

Un magasin avec 2 chambres au-dessus (14 cannes), à la paroisse Saint-Julien — de la *chapellenie Notre-Dame Radix-Jessé* —. Affermés 42 l., à Pierre Rojat, menuisier. Est. 678 l. Adj. 850 l.

à André Magnan, négociant, d'Arles.

(Enchérisseurs : Pierre Rojat, maître menuisier, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 27 novembre 1792, notaire Véran, Magnan, a cédé à Ferrier, qui, le 22 ventôse III, verse la somme de 364 l. 6 s. 8 d. pour solde.]

1er juin 1792

Maison, église et ses attenances du Refuge Saint-Genest (91 cannes), jardin (1/2 séterée), à la lice, au midi de la ville d'Arles — de l'œuvre et maison dit le *Refuge Saint-Genest* —. Est. 3.150 l. Adj. 4.500 l.

à François Chabrier, maçon, à Arles, en compte avec Antoine Mazet, charpentier ; Jacques Reybaud, perruquier, et Nicolas Juran, maçon.

(Enchérisseurs : Jean Chabassu, boulanger, à Arles ; Joseph Rousset père et François Audran, négociant ; Jacques Rousset fils, salpétrier, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 2 juin 1792, Chabrier cède à Ourouze, lequel verse le solde le 23 vendémiaire IV.]

17 juin 1792

Domaine de Laval, autrement appelé le Mas et Coussou des Chanoines (1.462 séterées 45 dextres), aux quartiers de Saint-Hippolyte

et de Moulès, en Crau — du *Chapitre Métropolitain* (Saint-Trophime) —. Affermé 4.886 l., dont 86 l. pour le prix des souquets. Est. 92.784 l. Adj. 100.100 l.

à François Faravel, à Arles,
en compte avec Jacques Rousset, fils cadet, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Honoré-Balthazard André, receveur des domaines nationaux ; Brun, et l'adjudicataire.)

[Le 16 frimaire IV, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

22 juin 1792

Maison curiale (25 cannes 3 pans), à la place des Portefaix — de la *paroisse supprimée de Saint-Lucien* —. Est. 1.800 l. Adj. 4.800 l.

à Pierre Barbezier.

(Soumissionnaire : Babaudy fils, fondeur. — Enchérisseurs : Henri Mure ; Honoré-Balthazard-André Gastinel, receveur de l'enregistrement et droits y réunis, à Arles ; Jean Godissard ; Babaudy ; Joseph Daumas, et l'adjudicataire.)

[Le 1er octobre 1792, le solde est versé par ledit Barbezier.]

28 juin 1792

Église et sacristie (71 cannes), près la place des Portefaix — de la *paroisse supprimée Saint-Lucien* —. Est. 1.550 l. Adj. 3 250 l.

à Pierre Barbezier.

(Enchérisseurs : Philippe Chambourdon, pour un ami à élire; Jacques Millet ; Bebet ; Chabrier, et l'adjudicataire.)

[Le 12 novembre 1792, le solde est versé par ledit Barbezier.]

3 juillet 1792

Église, grande nef, 5 petites chapelles d'un côté et 3 de l'autre, vestibule, sanctuaire et sacristie (158 cannes) — de la *paroisse supprimée Saint-Martin* —. Est. 2.150 l. Adj. 9.525 l.

à Esménard.

(Enchérisseurs : Joseph Yvaren, notaire ; Favier, capitaine général des douanes nationales ; Chabrier ; Bebet ; Baudesseau ; Jean-Pierre Imbert ; Girard ; Jean Aurant, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 26 novembre 1792, notaire Yvaren, Esménard cède à Bourgarel et Badaraque, de Marseille.]

16 juillet 1792

Maison (84 cannes 6 pans), paroisse Saint-Trophime — du *Séminaire* supprimé —. Est. 2.630 l. Adj. 15.500 l.

à Jacques Millet, ménager, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre Imbert ; Babaudy, greffier du juge de paix d'Arles ; Claude Comte, cuisinier ; Jean-Baptiste Moulard, maçon ; Balthazard André, receveur de l'enregistrement, et l'adjudicataire.

[Le 28 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Millet.]

14 août 1792

Terre y ayant 16 oliviers (3 séterées 25 dextres), au quartier du Petit-Mas, en Crau — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* —. Est. 192 l. Adj. 400 l.

à André-Antoine Vidal fils, clayer, à Arles.

(Enchérisseurs : Louis Blanchard, travailleur ; Joseph Bourjeaud, agriculteur, et l'adjudicataire.)

Verger de 47 oliviers (2 séterées 31 dextres), au quartier du mas d'Artaud, en Crau — du *prieuré* réuni de *Saint-Michel de l'Escale* —. Est. 282 l. Adj. 564 l.

à Jacques Clair, marchand orfèvre, à Arles.

(Enchérisseurs : Alexandre Ganteaume, négociant ; Louis Dor, broquier André-Antoine Vidal fils, clayer, et l'adjudicataire.)

11 novembre 1792

Domaine dit la Batelle ; pré (32 séterées de semence) y compris le jardin et la bâtisse, terre labourable (26 séterées), verger où se trouvent 78 oliviers vifs et 39 morts (8 séterées 1/2), vigne (6 séterées), et une coustière (24 salmées 1/3), au quartier de la Crau — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 29.354 l. Adj. 40.100 l.

à Besson cadet, pour le compte de son frère Besson aîné.

(Enchérisseurs : Jean Fusa ; Babaudy ; Disnard ; Martin fils, et l'adjudicataire.)

18 novembre 1792

Petit domaine ; vigne (9 séterées), 2 autres vignes (5 séterées), terre labourable (5 séterées), 3 petits vergers dont les arbres sont presque tous morts (5 séterées), bâtiment et jardin (1 séterée), le tout mesure de semence, au quartier de la Coste-Basse — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 4.125 l. Adj. 10.200 l.

à Rojard.

(Enchérisseurs : Charles Robert ; Jean-Pierre Lafond ; Honoré Darboux ; Fournier ; Antoine Moulin ; Gérard Maureau, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 15 juin 1793, Rojard cède à Bontoux, lequel verse le solde le 15 vendémiaire III.]

Partie de maison consistant en 2 caves, 4 pièces au rez-de-chaussée, 3 pièces au 1er étage (30 cannes 4 pans), rue des Trinitaires, paroisse Sainte-Croix — des *Jésuites* —. Affermée à Paulmyer, orfèvre. Est. 1.880 l. Adj. 5.050 l.

à Paul NARD.

(Enchérisseurs : Lagrange ; Vespier ; Louis Esclapou, et l'adjudicataire.)

30 novembre 1792

Deux tiers du domaine des Jasses du Baron, en Camargue — de l'*ordre de Malte* —. Est. 42.000 l. Adj. 57.500 l.

à Louis ABRIL.

Nota. — L'adjudicataire a déclaré vouloir faire admettre en payement, en conformité de la loi, la moitié de la finance de son office de procureur.

(Enchérisseurs : Thomas Olivier ; Joseph Noël ; Joseph Dame ; Babaudy ; Joseph Bernard, et l'adjudicataire.)

2 décembre 1792

Maison (6 cannes 5 pans 4 menus), à la rue des Grands-Carmes, paroisse N.-D. la Principale — des *Oratoriens* —. Louée à Joseph Calandre. Est. 1.100 l. Adj. 1.525 l.

à Joseph CALANDRE, marchand, à Arles.

(Enchérisseurs : Balthazard Allemand ; Jacques Michel ; André Taillan, et l'adjudicataire.)

[Le 3 décembre 1792, le solde est versé par ledit Calandre.]

Maison (11 cannes), à la rue des Grands-Carmes, paroisse N.-D. la Principale — des *Oratorieus* —. Louée à Beuf, menuisier. Est. 1.680 l. Adj. 3.100 l.

à ARNAUD, tailleur, à Arles.

(Enchérisseurs : Pierre Laugier ; Richard Pavon ; Henri Mure ; Antoine Nicolas, et l'adjudicataire.)

[Le 23 brumaire IV, le solde est versé par ledit Arnaud.]

7 décembre 1792

Maison (11 cannes), à la rue des Grands-Carmes, paroisse N.-D. la Principale — des *Oratoriens* —. Louée aux hoirs de Nicolas Pipe. Est. 2.300 l. Adj. 4.525 l.

à Jacques CHABRIER, capitaine de port, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Moulard, pour compte d'ami ; Lagrange, et l'adjudicataire.)

9 décembre 1792

Terres, prés et herbages, au quartier de Ville-Neuve, en Camargue — des *Oratoriens* — . Affermés 560 l., soit 200 l. pour les herbages et 30 setiers de blé pour les terres labourables, à Ripert. Est. 8.866 l. Adj. 17.000 l.

à Claude Aubert, cultivateur.

(Enchérisseurs ; Martin fils, et l'adjudicataire.)

13 décembre 1792

Maison consistant en une cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er, 2 greniers et 1 entresol au 2e étage (13 cannes 1 pan), à la rue des Grands-Carmes — des *Jésuites* —. Est. 1.750 l. Adj. 3.625 l.

à Lagrange.

(Enchérisseurs : Bruzel cadet ; Louis Guigue ; Vidal, et l'adjudicataire.)

14 décembre 1792

Maison consistant en une cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er et un grenier (12 cannes 6 pans), rue du Marché-Neuf, paroisse N.-D. la Principale — des *Jésuites* —. Est. 950 l. Adj. 2.025 l.

à Joseph Duret.

(Enchérisseurs : Antoine Vidal ; Jacques Fernet ; Brun, et l'adjudicataire.)
[Le 10 frimaire IV, le solde est versé par ledit Duret.]

17 décembre 1792

Couvent et église (515 cannes), confrontant du levant la rue qui conduit à la Poissonnerie, du couchant la rue de Croze-Lincel, du nord la rue de Giraud — des religieuses de la *Visitation* —. Est. 12.300 l. Adj. 13.000 l.

à Agricol Blanc.

(Enchérisseurs : Charles Chamanier ; Méon, et l'adjudicataire.)

22 décembre 1792

Petite maison consistant en 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er, 1 entresol et 1 cave (15 cannes 3 pans 2 menus), à la rue du Sauvage, paroisse N.-D. la Principale — de l'*ordre de Malte* (commanderie Sainte-Luce) —. Est. 700 l. Adj. 1.400 l.

à Babaudy.

(Enchérisseurs: Gounet ; Charles Gruvel ; Jacques Fernet, et l'adjudicataire.

27 décembre 1792

Maison (10 cannes 5 pans), 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er étage, 2 greniers au 2e, à la rue des Grands-Carmes — des *Oratoriens* —. Affermée à Joseph Féraud. Est. 1.620 l. Adj. 2.700 l.

à Isnard, de Trinquetaille.

(Enchérisseurs : François Dor ; Beuf, et l'adjudicataire.)

[Le 24 février III, le solde est versé par ledit Isnard]

28 décembre 1792

Maison consistant en une cave, 3 pièces au rez-de-chaussée, 3 pièces au 1er étage, 3 pièces au 2e étage, et 1 terrasse (19 cannes 4 pans), à la rue du Carrefour, paroisse Saint-Trophime — des *Oratoriens* —. Est. 2.012 l. 18 s. Adj. 2.037 l. 18 s., sans concurrent.

à Jean Bougette.

[Le 17 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Bougette.]

29 décembre 1792

Moulin à vent à moudre le blé, avec ses engins, le logement du meunier (2 pièces), jardin (1/6 de séterée), en Camargue — de l'*ordre de Malte* (commanderie de Saliers) —. Est. 1 300 l. Adj. 1.950 l.

à François Villard.

(Enchérisseurs : Étienne Isnard ; Rougier, et l'adjudicataire.)

31 décembre 1792

Église, monastère et attenances (380 cannes 6 pans), à la paroisse Saint-Julien — des religieuses de *Saint-Paul* —. Est. 8.750 l. Adj. 8.800 l., sans concurrent.

à Jean Martin.

[Le 9 frimaire IV, le solde est versé par ledit Martin.]

3 janvier 1793

Mas de Saliers, consistant en bâtiment, hangar, terres labourables, herbages, vigne, marais avec pêcherie, en Camargue, près le petit Rhône, terroir d'Arles — de l'*ordre de Malte* (commanderie de Saliers) —. Est. 80.264 l. 16 s. Adj. 81.064 l.

à Simon Espoullié.

(Enchérisseurs : Joseph Bourjeaud ; Claude Nay ; Antoine Violet ; Claude Liotaud ; Villevieille, et l'adjudicataire.)

8 janvier 1793

Mas d'Aurisset, consistant en un bâtiment, terre labourable, vigne, herbages et marais avec pêcherie, en Camargue, près le petit Rhône — de l'*ordre de Malte* —. Est. 33.409 l. 13 s. Adj. 34 000 l.

à Louis Sauveplane.

(Enchérisseurs : Joseph Bourjeaud ; Joseph Fabre ; Joseph Noël ; Étienne Baccula ; Duret, et l'adjudicataire.)

9 janvier 1793

Maison consistant en 1 cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er et un grenier au 2e (11 cannes q), paroisse Saint-Trophime, confrontant du levant la maison de l'Oratoire, du midi la chapelle des Pénitents noirs, du nord la rue de la place du Marché — des *Oratoriens* —. Est. 1.220 l. Adj. 2.150 l.

à Louise Pelouse.

(Enchérisseurs : Jean Datty ; Nicolas Juran ; Pierre Fournier, et l'adjudicataire.)

10 janvier 1793

Maison consistant en 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée servant de boutique, 2 pièces au 1er étage et 1 grenier au 2e (704 pans), à la rue des Grands-Carmes, paroisse Saint-Trophime — des *Oratoriens* —. Affermée à la veuve Fabre. Est. 1.140 l. Adj. 2.775 l.

à Jean Dumas.

(Enchérisseurs : Bernard, pour compte d'ami; Pierre Paul ; Jacques Chabrier; François Chabrier, et l'adjudicataire.)

[Le 2 frimaire IV, le solde est versé par le dit Dumas.]

11 janvier 1793

Maison consistant en 1 cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er étage et 1 grenier au-dessus (10 cannes 4 pans), à la rue des Grands-Carmes — des *Oratoriens* —. Louée à Aillaud, tourneur. Est. 1.400 l. Adj. 1.425 l., sans concurrent.

à François Chabrier.

12 janvier 1793

Maison consistant en 1 cave, 7 pièces et 1 galerie au 1er étage, 9 pièces et une commodité au 2e étage (136 cannes 5 pans 7 menus), confrontant du midi la maison et chapelle de la commanderie, du nord la

rue du Grand-Prieuré — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 5.000 l. Adj. 5.000 l. sans concurrent.

à Babaudy.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

14 janvier 1793

Chapelle Sainte-Luce (13 cannes 1 pan), paroisse N.-D. la Principale — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 400 l. Adj. 400 l., sans concurrent.

au même.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

16 janvier 1793

Mas d'Authier, consistant en bâtiment, terres labourables, herbages et vigne, au Plan-du-Bourg — de l'*ordre de Malte* —. Affermé 350 l. Est. 10.102 l. 8 s. Adj 10.502 l. 8 s.

à Joseph Allivon.

(Enchérisseurs : Denis Genest; François Chalaye; Maquinet, et l'adjudicataire.)

18 janvier 1793

Mas de Gimeaux et ses dépendances, en Camargue, terroir d'Arles — de l'*ordre de Malte* —. Arrenté 12.000 l. Est. 188.020 l. 16 s. Adj. 188.300 l.

à Honoré-Joseph Rousset.

(Enchérisseurs : Nicolas Juran; Thomas Lamy, et l'adjudicataire.)

20 janvier 1793

Mas de la Vigne, consistant en bâtiment, cabane, terres labourables, vigne et marais avec pêcherie, en Camargue, près le petit Rhône — de l'*ordre de Malte* —. Est. 42.526 l. Adj. 42.726 l.

à Joseph Bourjeaud.

(Enchérisseurs : Rassis, et l'adjudicataire.)

Petite basse-cour (9 cannes q.), confrontant du midi la tour de Trouyas, du nord la rue tendant à la porte Saint-Jean — du grand prieuré de Provence, *ordre de Malte* —. Est. 65 l. Adj. 200 l.

à Gombert aîné.

(Enchérisseurs : Louis Esclapon, et l'adjudicataire.)

22 janvier 1793

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée et cave (8 cannes), en face la grande maison des Frères — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 1.200 l. Adj. 1.250 l.

à Roch Bontoux, pour le compte de Michel Roquet

(Enchérisseurs : Pierre Nivière, et l'adjudicataire.)

[Michel Roquet cède à Trophime Roquet.]

23 janvier 1793

Cour et appartement (15 cannes 7 pans), à la paroisse N.-D. la Principale — des *Pénitents bleus* —. Est. 280 l. Adj. 295 l.

à Jean-Gilles Arnaud.

(Enchérisseurs : Joseph Jauffret; Hippolyte Duclos, et l'adjudicataire.)

24 janvier 1793

Couvent et église, jardin, 4 cours, écurie (327 cannes 7 pans), confrontant du midi la rue des Ursulines, du nord le derrière des maisons de la rue Tricemonte — des *Ursulines* —. Est. 9.000 l. Adj. 9.075 l.

à Joseph Guiraud et Joseph Bourjeaud.

(Enchérisseurs : Pierre Rivas, et les adjudicataires.)

25 janvier 1793

Terre (3 séterées 45 dextres, mesure de semence), derrière le mas de Matine, au quartier de la Coste-Haute — des *Trinitaires* —. Est. 202 l. 2 s. 6 d. Adj. 400 l.

à Jacques Pascal fils.

(Enchérisseurs : André Boniface; Guillaume Pillier; Aimable Reboul, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 2 mai 1793, notaire Richaud, Pascal cède à Pautrier, chirurgien. Le 2 nivôse II, le solde est versé par ledit Pautrier.]

27 janvier 1793

Domaine de Porte-Arnaud, consistant en bâtiment, terres cultes et incultes, herbages, pâturages, vigne et dépendances, quartier de la Corrège — de la commanderie de la Favillane, *ordre de Malte* —. Est. 72.017 l. Adj. 72 317 l.

à Pierre Imbert.

(Enchérisseurs : Antoine Tougay ; Antoine Emmanuel, et l'adjudicataire.)

28 janvier 1793

La palud (terre), au quartier de Saint-Martin, en Crau — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 880 l. Adj. 905 l. sans concurrent.

à Antoine Brun.

(Soumissionnaire : François Gouvet.)

29 janvier 1793

Maison consistant en 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 chambre au-dessus (9 cannes 6 pans), à la rue de la Dominante — des *Jésuites* —. Est. 680 l. Adj. 1.200 l.

à la citoyenne Marie Virette.

(Enchérisseurs : Jacques Guiguet ; Clavelle ; Anne Sufade, et l'adjudicataire.

30 janvier 1793

Maison (20 cannes 6 pans), à la rue derrière le couvent de la Miséricorde — des *Jésuites* —. Est. 850 l. Adj. 1.550 l.

à Françoise Dau.

(Enchérisseurs : Jacques Aillaud ; Jean Fournier ; Pierre Bigonnet, agissant pour sa cousine Anna Fabre, femme libre dans ses actions, et l'adjudicataire.

[Le 12 pluviôse III, la somme de 1.034 l. 7 s. 8 d. est versée pour solde par Chambourdon, qui s'est rendu cessionnaire de ladite Dau.]

31 janvier 1793

Maison avec cour, cave, 2 pièces, écurie et grenier au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er étage et grenier au 2e (22 cannes 4 pans), à la rue derrière le couvent de la Miséricorde, paroisse N.-D. la Principale — des *Jésuites* —. Affermée à Philippe Chambourdon. Est. 920 l. Adj. 1.500 l.

à Charles Robert, pour le compte de Philippe Chambourdon.

(Enchérisseurs : Louis Blanchard ; Anna Fabre, et l'adjudicataire.)

[Le 12 pluviôse III, le solde est versé par ledit Chambourdon.]

1er février 1793

Terre dite des Mûriers, à Trinquetaille-les-Arles — de la commanderie de Gimeaux, *ordre de Malte* —. Affermée à Isnard, de Trinquetaille. Est. 1.859 l. Adj. 1.884 l., sans concurrent.

à Michon et Joseph Sicaud.

[Le 13 frimaire III, le solde est versé par les susdits aequéreurs.]

2 février 1793

Domaine dit Mas Thibert, au Plan-du-Bourg — de la commanderie de Saint-Thomas de Trinquetaille, *ordre de Malte* —. Est. 95.744 l. Adj. 96.144 l.

à Sébastien Bellon.

(Enchérisseurs : Pierre Maureau ; Antoine Ramaye, et l'adjudicataire.)

4 février 1793

Mas dit des Jésuites, consistant en bâtiment et prés, en Crau — des *Jésuites* —. Est. 13.516 l. Adj. 24.400 l.

à Jacques Rousset fils.

(Enchérisseurs : Beuf ; Jacques Pascal ; Athanase Paris, et l'adjudicataire.)

5 février 1793

Domaine dit Mourrefrech, distant de la ville d'environ deux lieues, en Camargue, de la commanderie Saint-Thomas de Trinquetaille, *ordre de Malte* —. Est. 77.369 l. 12 s. Adj. 77.469 l. 12 s., sans concurrent.

à Balthazard-Honoré André.

[Le 24 floréal II, la somme de 23.913 l. 7 s. 5 d. est versée pour solde, par Jean-Baptiste Gay cadet, cessionnaire d'André.]

6 février 1793

Maison consistant en 1 cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er étage, 2 pièces au 2e étage, et 1 grenier au-dessus (7 cannes 6 pans), confrontant du levant la grande place du Marché, du midi la maison de l'Oratoire, du nord l'église Notre-Dame la Principale. — des *Oratoriens* —. Louée à Dominique Nicolas. Est. 1.640 l. Adj. 3.050 l.

à Guillaume Paulmyer.

(Enchérisseurs : Honoré Arnaud ; Claude Aubenas ; Jean-Baptiste Rousset, et l'adjudicataire.)

7 février 1793

Écurie (7 cannes), à la paroisse Saint-Pierre, à Trinquetaille — des *Capucins* —. Est. 293 l. Adj. 318 l., sans concurrent.

à Jean Rousseau.

[Le 23 pluviôse III, le solde est versé par ledit Rousseau.]

8 février 1793

Maison consistant en 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 pièce au 1er étage

et 1 pièce au 2e étage (9 cannes), près l'entrée des Écoles — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 1.200 l. Adj. 2.000 l.

à Joseph FABRE.

(Enchérisseurs : Godissard ; Louis Izac ; Charles Griaud ; Moulin aîné, et l'adjudicataire.)

9 février 1793

Magasin (27 cannes q.), paroisse Saint-Pierre, à Trinquetaille — des *Capucins* —. Est. 245 l. Adj. 270 l., sans concurrent.

à Joseph PONT et Julien CARTELLIER.

[Le 23 pluviôse III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

10 février 1793

Domaine de la Favillane et tènement — chef-lieu de la commanderie de Favillane, *ordre de Malte* —. Est. 45.760 l. Adj. 60.200 l.

à André REY, pour le compte de BRUN cadet, maire.

(Enchérisseurs : Honoré Martin, commissaire national ; Brun cadet ; Michel Jauffret, et l'adjudicataire.)

11 février 1793

Olivette (2 séterées 55 dextres $^1/_3$), au quartier de la Coste-Haute — des *Trinitaires* —. Est. 169 l. Adj. 250 l.

à Jacques CHABRIER.

(Enchérisseurs : Mathieu Bourjeaud ; Guillaume Imbert ; Jean Andron, et l'adjudicataire.)

[Le 5 nivôse II, le solde est versé par ledit Chabrier.]

13 février 1793

Mas de l'Hôpital et son tènement, consistant en bâtiments, terres labourables et vigne, au quartier du Trébon, terroir d'Arles et de Tarascon — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 138.039 l. 9 s. 2 d. Adj. 138.139 l. 9 s. 2 d., sans concurrent.

à VÉRAN, de Fontvieille.

[Le 23 brumaire IV, le solde est versé par ledit Véran.]

14 février 1793

Maison (69 cannes), près la rue des Jésuites — de la commanderie de Saint-Thomas de Trinquetaille, *ordre de Malte* —. Est. 3.600 l. Adj. 3.600 l., sans concurrent.

à Jean MARIN.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

15 février 1793

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée avec petite cour (15 cannes), confrontant du midi l'entrée du cul-de-sac de la rue des Banes — du tiers-ordre des *Récollets* —. Est. 870 l. Adj. 875 l , sans concurrent.

à Jean Pascal fils aîné.

[Le 11 frimaire IV, le solde est versé par ledit Pascal.]

17 février 1793

Couvent, église et jardin (920 cannes), à la place du Marché-Neuf — des *Carmélites* —. Est. 10.100 l. Adj. 10.100 l.

à Audard, Clastie, prêtre, Audran et Roch Vernède, recteurs de l'Œuvre de la Charité, d'Arles.

N. B. — Les recteurs de l'œuvre de la Charité étaient soumissionnaires du bien.

19 février 1793

Basse-cour, remise et écurie (167 cannes), paroisse N.-D. la Principale — de l'*ordre de Malte* —. Est. 3.800 l. Adj. 3.850 l., sans concurrent.

à Évrard fils.

1er mars 1793

Cour (24 cannes 4 pans), à la rue des Pénitents Gris — du *prieuré Saint-Michel de l'Escale* —. Est. 441 l. Adj. à la folle enchère 450 l., sans concurrent.

à Jacques Dame, d'Arles.

N. B. — Cette cour avait été adjugée, le 7 mai 1791, à Jean-Baptiste Grava, maître maçon, à Arles.

2 mars 1793

Domaine de Paulon et tènement, en Camargue — de la commanderie Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 75.002 l. 15 s. Adj. 75.202 l. 15 s.

à Mazet.

(Enchérisseurs : François Chabrier, et l'adjudicataire.)

3 mars 1793

Pré, en Crau — des *Oratoriens* —. Est. 880 l. Adj. 1.825 l.

à Paul Raymond.

(Enchérisseurs : Honoré Darboux ; Godissard ; Dame ; Jean Andron ; Jean-Baptiste Rousset, et l'adjudicataire.)

4 mars 1793

Couvent, église, grande cour, chapelle servant de cimetière, bassin, puits et divers greniers (1.180 cannes), confrontant du levant les remparts de la ville faisant face au cimetière, du couchant la rue de la porte de Laure allant à l'entrée de l'église du couvent — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Est. 8.450 l. Adj. 8.550 l.

à Julien JURAN.

(Enchérisseurs : Joseph Allivon, et l'adjudicataire.)

[Le 15 frimaire IV, le solde est versé par ledit Juran.]

5 mars 1793

Domaine de Bois-Viel et tènement, au Plan-du-Bourg — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 188.320 l. Adj. 188.620 l.

à Honoré DENIS.

(Enchérisseurs : Clair ; Bion, et l'adjudicataire.)

6 mars 1793

Maison dite du Trésorier, à la rue des Prêtres, paroisse Sainte-Anne — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 3.000 l. Adj. à la folle enchère 3.225 l.

à Guillaume PAULMYER, à Arles,
pour le compte de son frère François PAULMYER, orfèvre.

(Enchérisseurs : Agricol Blanc, et l'adjudicataire.)

N. B. — Cette maison avait été adjugée, le 27 avril 1791, au prix de 5.500 l., à François Payan, d'Arles, qui céda au sieur Saint-Montant.

8 mars 1793

Maison consistant en 3 pièces et 1 ciel-ouvert au rez-de-chaussée, 3 chambres au 1er étage (24 cannes), près le cimetière — du *Chapitre de la Major* —. Est. 945 l. 15 s. Adj. 960 l.

à Nicolas JURAN, citoyen d'Arles.

(Enchérisseurs : Mathieu Boyer, et l'adjudicataire.)

10 mars 1793

Maison consistant en 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1er et 2 greniers au 2e étage (6 cannes 7 pans), à la rue du Carrefour — des *Oratoriens* —. Affermée à Jeanne Marine. Est. 710 l. Adj. 715 l., sans concurrent.

à LAGRANGE,
pour le compte de Jeanne MARIN, veuve de Joseph LAGRANGE.

[Le 25 frimaire IV, le solde est versé par la veuve Marin.]

12 mars 1793

Maison consistant en 4 caves, 5 pièces et 1 magasin au rez-de-chaussée, 5 pièces au 1er étage, 4 greniers au 2e étage, et 2 entresols (44 cannes), à la place du Marché — des *Oratoriens* —. Affermée à Simon Ménard, tourneur. Est. 3.352 l. Adj. 3.502 l.

à Jean Michon.

(Enchérisseurs : André Vedel fils, et l'adjudicataire.)

Chapelle (36 cannes), confrontant du levant la place publique, du couchant l'écurie des hoirs de Jean Taxil — des *Pénitents blancs de N.-D. de la Mer* —. Est. 100 l. Adj. 400 l.

à Gondran fils.

(Enchérisseurs : Jean Blanc, et l'adjudicataire.)

14 mars 1793

Domaine de la Bouscatière et tènement, en Camargue — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 51.937 l. 12 s. Adj. 51.937 l. 12 s.

à Jean Clair, à Arles.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

17 mars 1793

Maison du grand prieur (208 cannes), confrontant du levant la maison de la commanderie de Saliers, du midi la rue publique dite du Grand-Prieuré, du couchant la porte Saint-Jean, du nord le Rhône — de l'*ordre de Malte* —. Est. 10.551 l. Adj. 13.600 l.

à André Cabissole.

(Enchérisseurs : Babaudy ; François Labessec ; Louis Esclapon ; Michon ; Clair ; Maquinet, et l'adjudicataire.)

20 mars 1793

Cour, dont 1/4 est couvert (12 cannes 5 pans), près le jardin des Frères — des *Frères des Écoles Chrétiennes* —. Est. 400 l. Adj. 425 l.

à Raspal cadet.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Rousset, et l'adjudicataire.)

[Le 5 novembre 1793, le solde est versé par ledit Raspal.]

21 mars 1793

Maison consistant en 1 cave, 1 pièce au rez-de-chaussée, 2 pièces au

1er étage (7 cannes 4 pans), paroisse Saint-Trophime— des *Jésuites*—. Est. 625 l. Adj. 1.075 l.

à Jacques CHABRIER.

(Enchérisseurs : Pierre Nevière ; André Bonifacc, et l'adjudicataire.)

22 mars 1793

Coussou dit du Quarton, en Crau — des *Oratoriens* —. Est. 28.160 l. Adj. 28 360 l.

à Pierre LAURE, de Marseille.

(Enchérisseurs : André, et l'adjudicataire.)

N. B. — Revendu à la folle enchère le 18 pluviôse III, en suite de la condamnation dudit Laure.

23 mars 1793

Coussous de la Filiole et Archimbaud, traversés par le canal de la Durance, en Crau — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 42.140 l. Adj. 42.640 l.

à MOULARD, pour le compte de François de MONTEAU.

(Enchérisseurs : Étienne Roche ; Joseph Jullien, et l'adjudicataire.)

24 mars 1793

Vigne dite de Jésus-Maria, y compris un petit cannier (3 séterées 3 dextres 3/4, mesure de semence), au quartier de Saint-Genest, dans l'enclos du mas d'Aup haut, en Camargue — de l'*ordre de Malte* —. Est. 947 l. 8 s. 9 d. Adj. 1.900 l.

à MOULIN.

(Enchérisseurs : Bouyer ; Bayol ; Blaise Carrier ; Joseph Jauffret ; François Rolland ; Dame ; Joseph-Henri Girard ; Verdier ; Mathieu Gros, et l'adjudicataire.)

25 mars 1793

Maison consistant en 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 pièce au 1er étage et 1 entresol (7 cannes 7 pans), paroisse de la Major — des *Trinitaires* — Est. 480 l. Adj. 490 l.

à Michel BLANCHET.

(Enchérisseurs : Mathieu Bouyer, et l'adjudicataire.)

Montagne de Montmajour, l'église, prés, jardins, vignes, oliviers et marais — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. (d'après un nouveau

rapport, par suite de dégradations) 15.699 l. Adj. à la folle enchère 23.100 l

à Étienne Roche, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Andron ; Jean Fournial ; Joseph Bernard ; Rey fils ; Darboux ; Dame ; Jourdan ; Pascal, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 22 avril 1791, à la dame Roux, femme Chatelard, au prix de 62.200 l.

26 mars 1793

Magasin ayant 1 cave et 2 chambres (18 cannes 4 pans) — des *Oratoriens* d'Arles —. Est. 918 l. 15 s. Adj. 950 l. 15 s.

à Guillaume Paulmyer, orfèvre, à Arles.

(Enchérisseurs : Mathieu Bouyer, et l'adjudicataire.)

9 pluviôse II (28 janvier 1794)

Maison à la paroisse de la Major — des deux prieurés réunis de *Saint-Michel-de-l'Escale* et *Saint-Pierre-des-Aliscamps* —. Louée à Jeanne Ramette. Est. 675 l. Adj. 1.005 l.

à François Labessec.

(Enchérisseurs : Antoine Pignard cadet ; Joseph Guirand ; Pierre Véran ; René Peyrot ; Antoine Coste, et l'adjudicataire.)

[Le 13 ventôse III, la somme de 954 l. 19 s. 1 d. est versée pour solde par Auguste Gineli, qui, par acte du 13 ventôse III, notaire Richaud, s'est rendu cessionnaire de Labessec.]

18 nivôse III (7 janvier 1795)

Mas et tènement de Saint-Michel, consistant en terre, vignes et herbages, au quartier de Montlong, en Camargue — du *Chapitre Métropolitain* dit *Saint-Trophime* —. Est. 18.992 l. Adj. à la folle enchère 65.500 l.

à Claude Guérin, pour le compte de Jean Clair père, de Trinquetaille.

(Enchérisseurs : Jean Fauchier, orfèvre ; Balthazard Allemand, marchand ; Agricol Blanc ; Jacques Ganteaume ; Claude Lusse ; Jean Raynaud, agriculteur ; Simon Espoullié ; Louis Tournatory, ménager, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce domaine avait été adjugé, le 26 janvier 1791, au prix de 28.000 l., à Jean Aurouze, négociant, à Arles, qui fut condamné.

Vigne (6 séterées), au clos de Saint-Michel, quartier de la Camargue — du *Chapitre Métropolitain* —. Est. 1.800 l. Adj. à la folle enchère 4.700 l.

au même, pour le compte de Jean Clair père, de Trinquetaille.

(Enchérisseurs : Balthazard Allemand ; Louis Arnaud ; Joseph Brémond, agriculteur ; Jacques Ganteaume ; Étienne Mistral, agriculteur ; Noël Molinier, jardinier, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 31 mars 1791, au prix de 3.000 l., à Jean Aurouze, négociant, à Arles.

19 nivôse III (8 janvier 1795)

Monastère, église et enclos, plus 2 petits jardins (912 cannes), hors la ville d'Arles — des *Carmes Déchaussés* —. Est. 8.200 l. Adj. à la folle enchère : 25.000 l.

à Jean-Chrétien Hay, de Marseille.

(Enchérisseurs : Noël Molinier, jardinier ; François Chabrier ; Bruno aîné, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 17 avril 1791, à Jacques Bruzel, d'Arles, en compte avec son frère Jean, Lhenry et Chiavary, d'Arles.

17 pluviôse III (5 février 1795)

Domaine des Prêcheurs, consistant en terres labourables et bâtiment (environ 180 séterées de semence), au quartier de la Corrège, en Camargue — des *Dominicains* —. Est. 65.113 l. Adj. à la folle enchère 175.000 l.

à Michel Mistral, agriculteur, à Arles.

(Enchérisseurs : Jacques Pascal ; Thomas Olivier ; Antoine Terrus ; Charles Griaut ; Raymond Chassanis ; Étienne Bacula ; Lagoute ; Antoine Mouret ; Thomas Lamy ; Joseph Battalier, et l'adjudicataire.)

[Le 24 frimaire IV, le solde est versé par ledit Mistral.]

N. B. — Ce domaine avait été adjugé, le 15 mai 1791, à Perrin fils, d'Arles, qui émigra.

18 pluviôse III (6 février 1795)

Coussou dit du Quarton, en Crau — des *Oratoriens* —. Est. 28.160 l. Adj. à la folle enchère 51.300 l.

à Honoré Martin, à Arles,
pour le compte de Marc Martin, son père.

(Enchérisseurs : Manson ; Guibert ; Gaspard Payan ; Évrard père ; Moine ; Alexandre Ganteaume ; Antoine Mouret, et l'adjudicataire.)

[Le 14 floréal III, le solde est versé par Marc Martin.]

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 22 mars 1793, à Pierre Laure, de Marseille.

21 pluviôse III (9 février 1795)

Monastère et enclos (superficie : bâtisse du monastère, église, cloître, 512 cannes ; terrain clos, 3149 cannes), au faubourg de Trinquetaille, confrontant du levant l'ancien chemin de Fourques, du midi la petite rue des Capucins et la place vis-à-vis l'église, et du nord le chemin qui traverse de l'ancien chemin de Fourques au nouveau — des *Capucins* —. Est. 14.300 l. Adj. 41.200 l.

à Jean Pascal fils aîné, maçon à Arles.

(Enchérisseurs : François Chabrier, et l'adjudicataire.)

[Le 11 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Pascal.]

15 ventôse III (5 mars 1795)

Pré avec quelques arbres — des *Carmes déchaussés* —.

1er lot.— Pré et quelques arbres (2 séterées 14 dextres 1/4, de semence). Est. 1.549 l. 12 s. 6 d. Adj. 7.650 l.

à Jean Daumas, pour le compte de Michel-Chrétien Hay, de Marseille.

(Enchérisseurs : Mouret ; André ; Antoine Jourdan ; Guillaume Pillier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Pré et quelques mûriers (2 séterées 14 dextres 1/4, de semence). Est. 1.549 l. 12 s. 6 d. Adj. 7.050 l.

à Antoine Jourdan, à Arles.

(Enchérisseurs : Louis Blanc, meunier ; Daumas, et l'adjudicataire.)

[Le 5 germinal III, Hay verse le solde du 1er lot.]

17 ventôse III (7 mars 1795)

Maison avec cour, de 2 étages sur rez-de-chaussée (28 cannes q.), à la rue de la Convalescence des Hommes, île 8, n° 21 — des *Grands-Carmes* —. Est. 1.350 l. Adj. 6.700 l.

à Antoine Vidal, clayer, à Arles, en compte avec André Vidal, son fils.

(Enchérisseurs : Louis Arnaud ; Claude Marseille ; Antoine Jourdan ; Jacques Ganteaume ; Guillaume Pillier ; Jean Raibaud, et l'adjudicataire.)

[Le 12 frimaire IV, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

19 ventôse III (9 mars 1795)

Maison dite la « Gabelle de Portagnel », 1 étage sur rez-de-chaussée, 1 galerie sur les remparts (24 cannes 5 pans), île 41, n° 3, rue de Portagnel — de la *commune d'Arles* —. Affermée en partie, par le

directoire du district, à Marguerite Barjavel, femme Guibaud, meunier. Est. 1.960 l. Adj. 8.400 l.

à Félix Escalle, maréchal, à Arles.

(Enchérisseurs : Guillaume Pillier ; Fournier ; Fleury Paget ; François Chabrier ; Jean Raibaud, et l'adjudicataire.)

[Le 9 frimaire IV, le solde est versé par ledit Escalle.]

21 ventôse III (11 mars 1795)

Emplacement du Mail (divisé en 3 lots) — de la *commune d'Arles* —. 1er lot. — Maison du Mail, en ruines (12 cannes 4 pans) ; emplacement, y compris les deux murailles des remparts (15 cannes q.). Est. 345 l. Adj. 3.625 l.

à Jacques Juran, pour le compte d'Honoré Burle, bourrelier.

(Enchérisseurs : André Burle ; Jacques Fournier ; Pierre Burle : Joseph Bonnefille ; Natan Beaucaire ; Guillaume Pillier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Emplacement, y compris les deux murailles des remparts (23 cannes 4 pans). Est. 235 l. Adj. 3.500 l.

à Guillaume Pillier, cultivateur, à Arles.

(Enchérisseurs : Jacques Fournier ; Natan Beaucaire, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Emplacement, y compris les murailles des remparts et celle de la première tour du Mail (40 cannes). Est. 400 l. Adj. 6.000 l.

à Natan Beaucaire, à Arles.

(Enchérisseurs : Audran ; Guillaume Pillier ; Fournier, et l'adjudicataire.)

29 ventôse III (19 mars 1795)

Maison dite des Paysans, consistant en 1 cave, 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 pièces au 1er, 2 greniers au 2e étage et un petit entresol (13 cannes 6 pans), section D, île 35, no 64, rue des Religieuses de Saint-Paul — de la *confrérie des Cultivateurs*, fondée sous le titre de Notre-Seigneur —. Est. 1.053 l. Adj. 6.550 l.

à Guillaume Pillier, cultivateur, à Arles.

(Enchérisseurs : Jean Andron ; Augustin Pons ; Antoine Lavandet ; Jean-Baptiste Monge ; Jean Raibaud, et l'adjudicataire.)

1er germinal III (21 mars 1795)

Maison dite le doyenné de La Major, consistant en 1 cave, 3 pièces au rez-de-chaussée, et 3 pièces au 1er étage (27 cannes 6 pans q.), cour et jardin (38 cannes 4 pans), section C, île 25, no 3, rue tendant

au planet de la Major — du *chapitre La Major* —. Est. 1.566 l. Adj. 6.250 l.

à Guillaume Pillier, cultivateur, à Arles.

(Enchérisseurs : Marc Violet ; Jacques Laget ; Jacques Perret ; Antoine Benoît ; Calixte Laugier ; Jean Raibaud ; Jean-Baptiste Maurin ; Jean Seren, et l'adjudicataire.)

N. B. — Revendue le 27 fructidor III, Pillier n'ayant pas effectué le premier acompte dans le délai d'une décade, à dater de la publication de la loi du 24 floréal II.

6 germinal III (26 mars 1795)

Maison, 2 caves, 2 étages sur rez-de-chaussée (9 cannes 5 pans 3 menus), section E, île 47, n° 22, rue des Récollets — de la *chapellenie Saint-Julien* —. Affermée, par le directoire du district, à Marguerite Lieutier, femme Romand. Est. 1.296 l. Adj. 2.950 l.

à Jean Poujeaud, charretier, pour le compte de Jean Raibaud.

(Enchérisseurs : Antoine Durand ; Jean Raibaud . Barbier; Michel Blanchet ; Antoine Vidal, et l'adjudicataire.)

Pré de la Major (2 séterées 54 dextres, de semence), au quartier des Infirmeries — du *Chapitre de la Major* —. Affermé à Jacques Constantin, cultivateur. Est. 630 l. Adj. 2.120 l.

à François Répiton.

(Enchérisseurs : François Baret ; Jacques Dame, et l'adjudicataire.)

11 germinal III (31 mars 1795)

Écurie dite du corps des paysans, avec grenier au-dessus (7 cannes 3 pans 3 menus q.), à la section D, île 35, n° 64, dans le cul-de-sac qui aboutit à la grande rue des Religieuses de Saint-Paul — de la *confrérie des Cultivateurs* —. Affermée à Joseph Michon, cultivateur. Est. 855 l. Adj. 4.500 l.

à Louis Girard, pour le compte de Jean-Baptiste Monge, cultivateur,

(Enchérisseurs : Michel Mistral ; René Viaud ; Jean-Baptiste Monge ; Antoine Jourdan ; Guillaume Pillier ; Antoine Jehan, et l'adjudicataire.)

[Le 19 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Monge.]

29 germinal III (18 avril 1795)

Terre labourable, dans le ségonaux, en Trébon — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —.

1er lot. — (2 séterées 37 dextres, mesure de semence). Est. 894 l. 5 s. Adj. 2.800 l.

à Georges Couras, charretier.

(Enchérisseurs : Jean Andron ; François Lautier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 séterées 37 dextres, mesure de semence). Est. 894 l. 5 s. Adj. 3.000 l.

à Jean Poujeaud, charretier.

(Enchérisseurs : François Lautier ; Jean Andron, et l'adjudicataire).

[Le 22 frimaire IV, Couras verse le solde du 1er lot.]

Terre labourable, au grand Trébon, de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —.

1er lot. — (2 séterées 47 dextres, de semence). Est. 1.080 l. Adj. 6.000 l.

à François Lautier, salpêtrier.

(Enchérisseurs : Antoine Benoît ; Jean Rougon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 séterées 47 dextres, de semence). Est. 1.080 l. Adj. 7.100 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean Machet ; Jean Poujeaud ; Antoine Benoît ; Calixte Laugier, et l'adjudicataire.)

24 floréal III (13 mai 1795)

Maison dite la chapelle de Saint-Pierre-des-Aliscamps, consistant en une petite église, deux chapelles et un logement contigu, composé d'une petite cuisine, un petit salon et une citerne, et de deux chambres et un cabinet au 1er étage (56 cannes 2 pans q.), sur les Mouleyrès — des prieurés réunis de *Saint-Michel-de-l'Escale et Saint-Pierre-des-Aliscamps* —. Est. 1.800 l. Adj. 6.000 l.

à Calixte Laugier, cultivateur, à Arles.

(Enchérisseurs : Pierre Roustant ; Jean Andron ; Bicheiron, et l'adjudicataire.)

[Le 15 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Laugier.]

27 floréal III (16 mai 1795)

Maison dite la « Gardette de Portagnel », servant d'habitation au portier de la Porte Agnel, 2 étages sur rez-de-chaussée (10 cannes 4 pans q.), section E, île 41, rue de Portagnel — de la *commune d'Arles* —. Affermée, par le directoire du district, à Claude Demontes, maçon. Est. 1.260 l. Adj. 6.700 l.

à Louis Arnaud, à Arles.

(Enchérisseurs : Antoine Peloux, maçon ; Joseph Villevieille, et l'adjudicataire.)

28 floréal III (17 mai 1795)

Maison dite la chapelle des Pénitents gris, où se trouve un passage angulaire conduisant, par deux portes, aux cloîtres des Cordeliers (110 cannes), section B, île 16, n° 4 — de la confrérie des *Pénitents gris* —. Est. 3.780 l. Adj. 15.100 l.

à Louis Sablier, capitaine marin,
en compte avec Blaise Bonnafoux, capitaine marin.

(Enchérisseurs : Louis Arnaud ; Gaspard Dame ; Dominique Pillier ; Henri Estivallet ; François Bonnafoux ; Gaspard Dau, et les adjudicataires.)

26 prairial III (14 juin 1795)

Maison de l'œuvre des femmes et filles déplacées, avec cour, 2 étages sur rez-de-chaussée (46 cannes 6 pans), section H, île 88, n° 12, rue des Remparts des Dominicains — de l'*œuvre des Femmes et Filles déplacées* —. Est. 2.800 l. Adj. 13.500 l.

à Honoré Peyrot, maçon.

(Enchérisseurs : François Monier ; Moine ; Charles-Gilles Crouzet, et l'adjudicataire.)

[Le 5 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Peyrot.]

21 fructidor III (7 septembre 1795)

Maison servant de logement aux gardes des douanes nationales (6 cannes de longueur sur 5 cannes de largeur), section AI d'Albaron, n° 14 — des *Douanes nationales* —.Est. 1.875 l. Adj. 1.940 l., sans concurrent.

à Joseph Yvaren, pour le compte de Meyran Lagoy.

27 fructidor III (13 septembre 1795)

Maison dite le doyenné de la Major, consistant en 1 cave, 3 pièces au rez-de-chaussée, 3 pièces au 1er étage et terrasse (27 cannes 6 pans q.), cour (38 cannes 4 pans q.), à la section C, île 25, n° 3, rue tendant au planet de la Major — du *Chapitre de la Major* —. Est. 5.065 l. 12 s. 6 d. Adj. à la folle enchère 15.200 l.

à Jacques-François Payan.

(Enchérisseurs : Alexandre Ganteaume ; Balthazard-Honoré André ; Jean Tibert ; Étienne Giraud, et l'adjudicataire.)

N. B. — Cette maison avait été adjugée, le 29 ventôse III, à Guillaume Pillier, cultivateur.

29 fructidor III (15 septembre 1795)

Maison servant de logement au portier de la cavalerie, section F, île 60, n° 2 — de la *commune d'Arles* —. Est. 833 l. 15 s. Adj. 8.800 l.

à Gérard Cibo.

(Enchérisseurs : Honoré Burle ; Nicolas Denejean ; Andron cadet ; Elzéard Combeau, et l'adjudicataire.)

30 fructidor III (16 septembre 1795)

Maison dite la Gardette de la porte de Laure, section B, île 13, n° 10 — de la *commune d'Arles* —. Est. 1.125 l Adj. 1.400 l.

à Jacques Andron aîné.

(Enchérisseurs : Nicolas Denejean cadet ; François Peyrot, et l'adjudicataire.)

3e jour complémentaire an III (19 septembre 1795)

Monastère et église, section A, île 8, confrontant du couchant une chapelle de Pénitents noirs — des *Grands-Carmes* — . Est. 30.957 l. 16 s. 5 d. Adj 110.000 l.

à Henri Estivalet,

pour le compte de Guillaume Peyre, maréchal ferrant, à Arles.

(Enchérisseurs : Honoré Grandchamp ; Joseph-Siffren Ther ; Étienne Mistral ; Charles Aubert ; Dominique Roubion, et l'adjudicataire.)

[Le 25 frimaire IV, le solde est versé par ledit Peyre.]

4e jour complémentaire an III (20 septembre 1795)

Maison dite le Sacristanat, et cour, section B, île 11, n° 7 — du *Chapitre Métropolitain* Saint-Trophime —. Est. 25.800 l. Adj. 70.000 l.

à Pierre Ranchier.

(Enchérisseurs : Étienne Mistral ; Louis Arnaud ; Guillaume Brunet ; Jacques-François Payan ; Paul Faure, et l'adjudicataire.)

26 vendémiaire IV (18 octobre 1795)

Les Salins de Badon, dans l'île de Camargue — de la *commune d'Arles* —. Est. 687.946 l. 17 s 6 d. Adj., au quarantième feu, 6.315.000 l.

à François Armentier, de Saint-Gilles,

pour le compte de Louis Dervieux, de Lyon.

(Enchérisseurs : Guillaume Disnard, géomètre ; André Simon ; Joseph-Alexis Crose Lincel ; Joseph-César Arnoux, propriétaire de Draguignan, sous le cautionnement de J. Langlois, d'Arles ; Jean-Pierre Nougaret, de Montpellier ; Jacques Colrat, de la commune de Maugiol, district de Montpellier ; Louis Dervieux, de Lyon, sous le cautionnement de Guillaume Brunet ; Fleury Drevet ; Joseph Yvaren ; Jacques-François Payan, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

9 messidor IV (27 juin 1796)

Petit coussou dit la Figueirote, quartier de la Crau, à Arles — de la congrégation des *Pères de l'Oratoire* —. Revenu total 722 l. Adj. 15.444 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Toussaint DURAND-MAILLANNE, représentant du peuple, rue Poissonnière, 177, section de Brutus, à Paris.

11 messidor IV (29 juin 1796)

Mas dit de Remoule, consistant en bâtiments, terres labourables, pâturages, vignes, jardin et marais, en Camargue — de l'émigré Louis-Dominique *Bouchet-Faucon* —. Revenu total 7.351 fr. 52 Adj. 161.733 fr. 44 (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste et Honoré-Balthazard ANDRÉ frères, à Arles.

17 messidor IV (5 juillet 1796)

Magasin et petite maison dite la Gardette, et une petite cour, section 11, île 13, n° 5, à Trinquetaille-les-Arles — de la *Ferme générale* —. Est. 5.250 l. Adj. 5.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean MICHON, d'Arles.

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Mas et tènement dit le Village, au quartier du Plan-du-Bourg — de l'émigré Jean-Paul *Lombard-Gourdon* —. Revenu total 3.652 l. 9 s. 2 d. Adj. 80.354 l. 1 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean ROCCAS, de la commune d'Annot (Basses-Alpes), et Jean-Baptiste PHILIP, de la même commune, à raison de 1/4 chacun, et à Antoine MISON, ménager, d'Arles, pour l'autre moitié.

Magasin à sel, composé de 3 greniers et un vestibule, sur le Port, section 4, île 111, n° 8 — de la *commune d'Arles* —. Est. 5.880 l. Adj. 5.880 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph GUYON, d'Aix, pour le compte de Joseph BABAUDY fils, d'Arles.

1er thermidor IV (19 juillet 1796)

Jardin, cour, petite maison et sacristie, section L, île 125 — de la

confrérie des *Pénitents blancs* —. Est. 1.386 l. Adj. 1.386 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François CHABRIER, d'Arles.

Église, maison curiale et petite maison (230 toises 3 pieds q.), section M, île 449, n° 1 — de la *paroisse Sainte-Croix* —. Est. 11.550 l. Adj. 11.550 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME

2 thermidor IV (20 juillet 1796)

Maison, à la section L, île 141, n° 19 — de la confrérie de l'œuvre de la *Rédemption des Captifs* —. Revenu total 84 l. Adj. 1.512 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François CHABRIER, maçon, à Arles, pour le compte de Jean ODE, d'Arles.

3 thermidor IV (21 juillet 1796)

Coussou dit des Bœufs et Garrigue (180 séterées), en Crau — de l'*ordre de Malte* —. Revenu total 878 l Adj. 19.316 l. (loi du 28 ventôse IV).

à MONTANIER, employé de la marine, à Arles, pour le compte d'Aurelle VARÈZE, sous-commissaire de la marine, à Arles.

7 thermidor IV (25 juillet 1796)

Boutique et deux chambres, 2 pièces et autre partie de maison, rue Rousset, paroisse Saint-Julien — de la congrégation des *Frères des écoles chrétiennes* —. Revenu total 140 l. Adj. 2.520 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre-Apollinaire RAVEL, d'Aix, pour le compte de Trophime ROQUET et François VIOLLET, d'Arles.

15 thermidor IV (2 août 1796)

Deux maisons contiguës (39 cannes 4 pans q.), île 51, n^{os} 10 et 11 — de l'émigrée *Boyer*, femme *Boschet* —. Est. 7.140 l. Adj. 7.140 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Isaïe BAYE, en compte avec Jacob CARCASSONNE, d'Arles.

19 thermidor IV (6 août 1796)

Petite bâtisse avec cave (7 cannes 2 pans q.), rue du Quai, île 114, n° 13 — de la *chapellenie Sainte-Geneviève* —. Est. 630 l. Adj. 630 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Henri MONTANIER, employé de la marine, à Arles, pour le compte de Jean CHABRIER, d'Arles.

Maison curiale et l'église Saint-Trophime (120 toises q.), au quartier du Plan-du-Bourg — du *Chapitre Saint-Trophime* —. Est. 2.940 l. Adj. 2.940 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré MARTIN, homme de loi, à Arles.

21 thermidor IV (8 août 1796)

Coussou dit la Bondoux, en Crau — de l'*ordre de Malte* —. Revenu total 3.520 l. Est. 77.500 l. Adj. 77.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre TINEL aîné, à Montpellier.

Domaine dit la Jansonne, consistant en bâtiments, prés, jardins et allées d'arbres, au quartier de la Crau — de l'émigré *Meyran* —. Est. 51.928 l. 9 s. 8 d. Adj. 51.928 l. 9 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

7 fructidor IV (24 août 1796)

Maison, à la rue Truchet, île 88, n° 5 — de la congrégation du *tiers-ordre Sainte-Catherine* —. Revenu total 233 l. 6 s. 8 d. Adj. 4.200 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude BERTRAND, notaire public, à Arles.

9 fructidor IV (26 août 1796)

Moitié d'un coussou dit le Nid de l'Auque (dont la contenance totale indivise est de 875 séterées 27 dextres $^1/_2$), situé en Crau, quartier de Langlade — du *Chapitre Saint-Trophime* —. Revenu total 210 l. Adj. 4.620 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Thérèse-Marie AUDIER, de Salon, résidant à Aix.

Vigne très ancienne (1 séterée $^3/_4$), quartier de Saint-Médier, en Camargue — de la *chapellenie Saint-Vincent* —. Est. 883 l. 6 s. Adj. 883 l. 6 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Blaise CHOU, d'Aix,
pour le compte de Pierre-Pascal ARNAUD, d'Arles

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 762 l. 6 s., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

Maison (40 toises 1 pied 8 pouces q.), île 56, n° 10 — de l'émigré *Manson* dit *Moulard* —. Est. 9.450 l. Adj. 9.450 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré MARTIN, homme de loi, à Arles, pour le compte
de Jean LAUGEIRET, d'Arles.

14 fructidor IV (31 août 1796)

Mas et tènement dit des Entorches, un islon séparé du terrain dudit mas par la lone ; coussou dit Mas Blanc, avec les terres dites les Balarines, attenantes au coussou ; le tout au quartier du Plan-du-Bourg — de l'émigré *Lombard-Gourdon* —. Est. 169.592 l 16 s. 8 d. Adj. 169.592 l. 16 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste ALBE, à Marseille,
pour le compte de Marie-Thérèse-Élisabeth HOSTOL,
épouse GOUDART, de Marseille.

15 fructidor IV (1er septembre 1796)

Coussou dit la Valignette, quartier de la Crau — de la commanderie de Saliers, *ordre de Malte* —. Revenu total 1.324 l. 6 s. 8 d. Adj. 29.135 l. 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à MONTANIER, employé de la marine, à Arles, pour le compte
d'Aurelle VARÈZE, d'Arles.

25 fructidor IV (11 septembre 1796)

Maison curiale de Saint-Martin (34 cannes 4 pans q.), île 96, n° 7 — de la *commune d'Arles* — Est. 2.340 l. Adj. 2.340 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph LUGAGNE, d'Arles.

Partie d'une terre (3 séterées), quartier de la Cavalerie — de l'*ordre de Malte* —. Est. 1.000 l. 18 s. 2 d. Adj. 1.000 l. 18 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

29 fructidor IV (15 septembre 1796)

Domaine dit le mas du Viguier, quartier du Bas-Trébon — de l'émigré *Villeneuve-Vence*—. Est. 117.986 l. Adj. 117.986 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre GRAFFEAU, à Aix, pour le compte de Marie-Thérèse
DELAAGE, épouse VILLENEUVE-VENCE.

Maison curiale et église Saint-Trophime (120 toises q.), quartier du Plan-du-Bourg —. Est. 2.520 l. Adj. 2.520 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré MARTIN, homme de loi, d'Arles.

Maison et cours (250 toises q.), île 106, n° 8 — de l'émigré *Latour* —. Est. 8.820 l. Adj. 8.820 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré MARTIN, homme de loi, à Arles, pour le compte de Jacques
DESPLAN, garde magasin des subsistances militaires
de la commune d'Arles.

1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796)

Coussou dit le Retour des Aires, en Crau — de l'*ordre de Malte* —. Revenu total 3.803 l. Adj. 83 666 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré MARTIN, homme de loi, à Arles.

Maison curiale, chapelle, sacristie, poulailler, écurie et deux terres (4 séterées de semences), en Camargue, quartier de Sambuc — de la *Cure du Sambuc* —. Est. 3.039 l. 13 s. Adj. 3.039 l. 13 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre RAVEL, d'Aix, pour le compte de Jean-Baptiste SAUZE, propriétaire, d'Arles.

4e jour complémentaire an IV (20 septembre 1796)

Islon appelé Alexis Urbain (200 cannes long., sur 50 cannes larg.), section A. G. n° 12 — de la *commune d'Arles* —. Est. 1.100 l. Adj. 1.100 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Mathieu ARTAUD, d'Arles.

1° Islon dit le Comte d'Estaing (250 cannes long., sur 100 cannes larg.), section A. G. n° 7-13, entre l'île de Camargue et le Plan-du-Bourg ; 2° islon dit Sainte-Lucie (50 cannes long., sur 10 de larg.), section A. G. n° 14 ; 3° islon dit la Jacobine (150 cannes long., sur 30 cannes larg.), section A. G. n° 7-13, à Arles — de la *commune d'Arles* —. Est. 3.740 l. Adj. 3.740 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Maison (14 cannes 6 pans q.), rue des Religieuses de Saint-Paul, île 35, n° 64 — de la *confrérie des Agriculteurs* —. Est. 1.800 l. Adj. 1.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean GUIGNET, d'Arles.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Pré (2 séterées), quartier de la Crau, section 1, n° 1353 — de la *chapellenie Notre-Dame de Bassis*, unie à la congrégation de l'Oratoire —. Est. 1 254 l. Adj. 1 254 l (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne ROCHE, d'Arles,
pour le compte d'Esprit ROUGIER, meunier, à Arles.

Coussou dit Garrigue (146 séterées 19 dextres), aux quartiers de la Crau et Saint-Martin-de-la-Palud — du *Chapitre Saint-Trophime* — Est. 6.050 l. Adj. 6.050 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne ROCHE, à Arles.

5 vendémiaire V (26 septembre 1796)

Coussou dit de Mouttet, quartier de Bois-Vert, en Crau — de l'*ordre de Malte* —. Est. 36.829 l. 9 s. 4 d. Adj. 36.829 l. 9 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Luc Truphème fils, d'Aix.

Chapelle, sacristie, chambres et cour (103 cannes 1 pan q.), île 18, n° 41 — de la *confrérie des Pénitents noirs* —. Est. 3.060 l. Adj. 3.060 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Jean Grimaud, d'Aix,
pour le compte d'Honoré Arnaud, d'Arles.

6 vendémiaire V (27 septembre 1796)

Maison et écurie, près les glacières de la porte de la Cavalerie, île 45, n° 19 — de la *paroisse Saint-Julien* —. Est. 2.166 l. Adj. 2.166 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Desson, d'Arles

Remise composée de 3 pièces (10 toises 5 pieds q.), quartier des Escaliers de la Crotte, île 56, n° 19 — de l'émigré Jacques *Manson* —. Est. 904 l. Adj. 904 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne Roche, d'Arles.

Maison, quartier Saint-Antoine, île 67, n° 15 — de l'émigré *Léonard* —. Est. 2.120 l. 8 s. Adj. 2.120 l. 8 s. (loi du 28 ventôse IV):

à Étienne Roche, d'Arles,
pour le compte d'Esprit Rougier, menuisier, à Arles.

Deux chambres au 1er étage, et le 2e étage de la maison n° 17, île 45 — de la *chapellenie Saint-Isidore*, dans la paroisse Saint-Julien —. Est. 693 l. Adj. 693 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Desson, d'Arles.

13 vendémiaire V (4 octobre 1796)

1° Partie des vieux bâtiments de la maison de l'Oratoire, rue des Carmes, île 1, n° 14 ; 2° partie des cours d'entrée en face les cuisines, porte du corridor, l'appartement et cour des cuisines ; 3° latrines, jardin et une ruelle ; 4° partie de vieux bâtiments contiguë aux cuisines ; 5° la partie de la sacristie et cour ; (sup.

totale : 223 cannes 5 pans q.) — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Le tout est. 9.164 l. Adj. 9.164 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Sollier aîné, d'Aix,
pour le compte de Jauffroy Martin, négociant, Jean Andron, tailleur d'habits, et Honoré Arnaud, tailleur d'habits ; tous d'Arles.

7 brumaire V (28 octobre 1796)

Maison curiale dite Villeneuve et son relarg (240 toises q.), dans l'île de Camargue — de la *Cure Saint-Joseph* —. Est. 1.188 l. Adj. 1.188 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré Martin, homme de loi, à Arles.

19 brumaire V (9 novembre 1796)

Domaine dit les Cabanes de Sainte-Luce, consistant en un enclos (92 séterées 20 dextres), partie de marais (10 séterées 37 dextres), enclos d'herbages (20 séterées 99 dextres), au quartier du Plan-du-Bourg, section A. D, n° 299 — de l'*ordre de Malte* —. Est. 4.640 l. Adj. 4.640 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne-Vincent Bougerel, d'Aix,
et Antoine Baron, de Marseille.

22 brumaire V (12 novembre 1796)

Maison, rue de la paroisse Saint-Laurent, île 102, n° 33 — du *Clergé* —. Est. 3 960 l. Adj. 3.960 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Arnaud, capitaine de navire, à Arles.

1er frimaire V (21 novembre 1796)

Domaine dit de Boyer, bâtiment et terres (16 séterées), au quartier de Lebrache, en Crau — de l'émigrée *Boyer*, femme *Boschet* —. Revenu total 523 l. 19 s. 3 d. Adj. 11.527 l. 4 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Sollier, à Aix,
pour le compte d'Honorat Ingina, d'Arles.

3 frimaire V (23 novembre 1796)

Maison (9 cannes 6 pans q.), rue des Pénitents blancs, île 125, n° 30 — des *Pénitents blancs* —. Est. 1.080 l. Adj. 1.080 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré Allec, à Arles.

8 frimaire V (28 novembre 1796)

Maison (181 cannes), île 82, n° 11 — de l'*ordre de Malte*, commanderie de Saliers —. Est. 8.100 l. Adj. 8 100 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Réattu, d'Arles.

12 frimaire V (2 décembre 1796)

Domaine dit de Montlong, consistant en bâtiments, terres labourables, pâturages, vignes et jardin, au quartier de la Camargue — de l'émigré *Latour* —. Est. 113.214 l. 10 s. Adj. 113.214 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Constans fils, de Marseille.

13 frimaire V (3 décembre 1796)

Islon dit du Roi, et à ce moment le Républicain, comprenant l'islon de Saint-Genest (400 séterées), et une grande partie de l'islon de Saint-Pierre et Saint-Pons (300 séterées), à 4 grandes lieues d'Arles — de la *commune d'Arles* —. Est. 35.117 l. 10 s. Adj. 35.117 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Ripert et Honoré Martin, d'Arles.

Islon dit la Louisiane, séparé en deux parties, le grand corps de la Louisiane et le petit corps (145 séterées 19 dextres), en Camargue, section A. G — de la *commune d'Arles* —. Est. 7.136 l. 1 s. 4 d. Adj. 7.136 l. 1 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Issen, d'Arles.

Maison et cour, près la place du Marché-Neuf, section A, île 9, n° 1 — de la *commune d'Arles* —. Est. 1.584 l. Adj. 1.584 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Honoré Allec, d'Arles.

Maison, près la porte du Marché-Neuf, section A, île 9, n° 3 — de la *commune d'Arles* —. Est. 900 fr. Adj. 900 fr. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

14 frimaire V (4 décembre 1796)

Les îles Sainte-Ursule, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Antoine ermite, et de Roustan, dites des Besicles, connues sous la dénomination des *Tés*, et formant les îles du Levant et du Ponant, dont l'une se trouve du côté du Plan-du-Bourg, et l'autre du côté de la Camargue ;

séparées l'une de l'autre par une bouche du Rhône — de la *commune d'Arles* —. Est. 59.939 l. 10 s. Adj. 59.939 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Balthazar-Honoré André, propriétaire et receveur des Domaines, à Arles,

pour le compte de Louis Dervieux, à Lyon.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Terre en vigne (5 séterées), au quartier de Saint-Pierre-le-Vieux — des *Prêcheurs* —. Revenu total 85 l. 17 s. 6 d. Adj. 1.888 l. 15 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Gontier, à Arles.

Terre et vignes (3 séterées), au quartier du Trébon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Revenu total 64 l. 11 s. 6 d. Adj. 1.420 l. 13 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Gontier, à Arles,

pour le compte de Marguerite Gontier, d'Arles.

Maison presbytérale avec une chapelle, petit enclos ayant servi de cimetière, four, boutique et dépendances (300 cannes) ; de plus un jardin, relarg et 4 séterées de terre labourable autour du bâtiment, au quartier d'Albaron, en Camargue — du *prieuré d'Albaron* —. Est. 2.944 l. Adj. 2.944 l. (loi du 28 ventôse IV).

à André Rojard, horloger, à Arles.

19 nivôse V (8 janvier 1797)

Maison, île 65, n° 3, au quartier du Bourg-Neuf — de l'émigré *Sarraute* —. Est. 1.800 fr. Adj. 1.800 fr (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Sollier, propriétaire, à Aix,

pour le compte de Geoffroi Martin, à Arles.

25 nivôse V (14 janvier 1797)

Petite maison et cour (12 cannes 6 pans), rue Bramefan, île 125, n° 32 — de la confrérie des *Pénitents blancs* —. Est. 540 fr. Adj. 540 fr. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Sollier, propriétaire, à Aix,

pour le compte de François Chabrier, maçon, à Arles.

25 ventôse V (15 mars 1797)

Ile dite de Saint-François de Paule, avec cabanes et un four, au-dessous du canal du bras de fer, en Camargue — de la *commune*

d'Arles —. Revenu total 218 l. 6 s. 6 d. Adj. 4.803 l. 3 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Hippolyte PONSARD, de Marseille.

24 germinal V (13 avril 1797)

Les îles de Jeannetton, Nouveau-Venety et le Gavot (ensemble 6 grosses séterées de terre), aux environs de la Tour Saint-Genest, en Camargue — de la *commune d'Arles* —. Revenu total 34 l. Adj. 748 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Hippolyte PONSARD, de Marseille.

13 floréal V (2 mai 1797)

Plate-forme (66 cannes 7 pans q.), au commencement du jeu de Mail — de la *commune d'Arles* —. Est. 1.073 l. 15 s. Adj. 1.073 l. 15 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Salomon-Haym CRÉMIEU, à Aix.

24 ventôse VI (14 mars 1798)

Coussou dit le Chatillon (1.439 séterées 35 dextres), avec cabane et puits, quartier de la Crau — de la commanderie Saint-Thomas de Trinquetaille, *ordre de Malte* —. Est. 40.000 fr. Adj. 411.000 fr. (lois des 16 brumaire, 9 germinal V, et 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph MAGNAN, à Aix, pour compte d'amis.

N. B. — Ce bien était soumis au droit *Desplèche*, autorisant les propriétaires d'Arles à faire paître, tous les ans, leurs bestiaux sur tous les coussous de la Crau, depuis la mi-carême jusqu'à la Saint-Michel.

25 ventôse VI (15 mars 1798)

Coussou dit de Belle Ponce, dans lequel les habitants d'Arles peuvent faire paître leurs bestiaux, depuis la mi-carême jusqu'à la Saint-Michel, quartier de la Crau — de la commanderie de Sainte-Luce, *ordre de Malte* —. Est. 24.000 fr. Adj. 261.000 fr. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Félix OLIVIER, d'Aix, pour compte d'ami.

9 germinal VI (29 mars 1798)

1° Domaine comprenant le couvent, cloître, église, cour, jardin et dépendances, (1 608 cannes 4 pans q.), section E, île 43, n° 16 — des *Récollets* —. Est. 11.000 fr.

N. B. — Ce domaine, adjugé une première fois le 13 août 1791, à la commune d'Arles, redevint domaine national par suite de la loi du 24 août 1793.

2° Maison (12 cannes q.), section C, île 28, n° 1 — du *Chapitre des Aliscamps* —. Est. 1.200 fr.

3° Maison (11 cannes), section F, île 57, n° 22, quartier de Trissemoute — de la *chapellenie N.-D. des Suffrages* —. Est. 1.000 fr.
Le tout est. 13 200 fr. Adj. 70.000 fr. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Guillaume GAYRAUD, à Marseille.

Nota. — Cette adjudication soumise à l'approbation du Ministre des finances, fut ratifiée par ce dernier en date du 8 prairial.

11 germinal VI (31 mars 1798)

Coussou dit de Pontouse, quartier de la Crau — de la *chapellenie Saint-Eutrope* —. Est. 9.600 fr. Adj. 163.500 fr. (lois des 16 brumaire, 9 germinal V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph REINAUD, à Aix,
pour le compte de Jean-Baptiste GAY, d'Arles.

18 germinal VI (7 avril 1798)

Domaine de Montlong, bâtiment, terres labourables, vignes, pâturages, jardins, en Camargue — de l'émigré Joseph *Latour* —. Est. 109.140. fr. Adj. 1.300.000 fr. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph MAGNAN, à Marseille,
pour le compte de Magdeleine-Euphrosine BOUCANIER, née MOURET, épouse d'Antoine BOUCANIER, de Marseille.

19 germinal VI (8 avril 1798)

Coussou du Luquier (2.809 séterées 43 dextres, grande mesure), avec une cabane, une écurie et trois puits ; de plus, une partie de la baisse dite Cormadelle (25 séterées), au quartier de la Crau — de la commanderie de Trinquetailles, *ordre de Malte* —. Est. 69.500 fr. Adj. 742.000 fr. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à François PEYRE FERRY père, à Marseille.

2 floréal VI (21 avril 1798)

Domaine dit le Mas de Latillon, comprenant : 1° maison de fermier, un four, un colombier, deux écuries, chambres et greniers au-dessus, une garenne et une laitière (187 cannes ½) ; 2° un pavillon

avec terrasse (87 cannes); 3° jardin attenant au pavillon (4 séterées); 4° vignes (9 séterées 33 dextres); 5° luzerne (12 séterées); 6° terres labourables (254 séterées 66 dextres $^2/_3$); 7° herbages (509 séterées 33 dextres $^1/_3$); 8° pré palustre dit le Clos-Mules (80 séterées); 9° petit coussou avec 550 pieds d'oliviers; enfin les bois, bestiaux, bêtes à laine, semences, grains, meubles et ustensiles de ménage; au quartier du Plan-du-Bourg — de l'émigré *Bouchet-Faucon* —. Est. 99.865 fr. Adj. 1 200.700 fr. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Marie-Anne Dumas, à Arles,
tant pour son compte que pour compte d'amis.

7 floréal VI (26 avril 1798)

Coussou dit du Coucou, avec cabane, écurie et 3 puits (1.859 séterées 5 dextres, grande mesure), à 4 lieues $^1/_2$ de la ville — de l'*ordre de Malte* —. Est. 84.000 fr. Adj. 1.100.000 fr. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Bruno Amé, à Aix,
pour le compte de François-Xavier Amé La Launе,
propriétaire, à Sisteron, et Marie-Anne-Claire Lieutaud,
épouse Bruno Amé.

N. B. — Ce coussou était soumis au droit d'esplèche, lequel consistait dans la faculté qu'avaient les habitants d'Arles d'y faire paître leurs troupeaux, depuis la mi-carême jusqu'à la Saint-Michel.

11 prairial VI (30 mai 1798)

1° Coussou dit Poudeman (653 grandes séterées); 2° coussou dit Colombier (287 grandes séterées); 3° coussou dit Negreiron (400 grandes séterées), au quartier de la Crau — de l'*ordre de Malte* —. Le tout est. 68.000 fr. Adj. 1.200.200 fr. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Louis Moutte et Joseph-Honoré Brunache, à Aix.

N. B. — Ces biens furent revendus à la folle enchère, le 7 thermidor VI, les acquéreurs n'ayant pas payé, dans les dix jours, le droit d'enregistrement et autres frais portés par la loi.

27 prairial VI (15 juin 1798)

Propriété en pré dite Coste-Haute (1 séterée 28 dextres), au quartier

de la Crau — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 268 fr. Adj. 1.600 fr. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Étienne Roche, à Arles,
pour le compte de Marguerite Soubibe, veuve Barbier, à Arles.

28 prairial VI (16 juin 1798)

Maison curiale de Saint-Julien, avec écurie et petite cour (21 cannes), à la section F, île 67, nos 24 et 25 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 3.500 fr. Adj. 51.000 fr. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Guillaume Gayraud, à Marseille,
pour le compte de Joseph Delueil, à Marseille.

7 thermidor VI (25 juillet 1798)

1° Coussou dit Poudeman (653 grandes séterées) ; 2° coussou dit Colombier (287 grandes séterées) ; 3° coussou dit Negreiron (400 grandes séterées), au quartier de la Crau — de l'*ordre de Malte* —. Le tout est. 68.000 fr. Adj. à la folle enchère 834.800 fr. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire et 16 frimaire VI).

à Jean-Baptiste Regnault, fabricant de chandelles, à Marseille,
pour le compte d'Antoine Gleize et Joseph-Mathieu Rivière, propriétaires à Marseille.

28 fructidor VI (14 septembre 1798)

Bâtiment ayant servi de maison curiale dite la Trésorière, avec terrain attenant ayant servi de cimetière clos (sup. totale 464 toises q), sur l'île de Camargue, au quartier de la Corrège — du *Clergé* —. Est. 1.260 fr. Adj. 18 000 fr. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Honoré-Henri Bourdon, à Aix,
pour le compte de Pierre Jouve, cultivateur, à Arles.

4e jour complémentaire an VI (20 septembre 1798)

Couvent, cour, relarg, église et jardin (694 cannes) — des *Grands-Augustins* —. Est. 4.500 fr. Adj. 50.500 fr. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à François Chabrier, à Arles.

4 pluviôse VII (23 janvier 1799)

Ile des Charlots et ses dépendances, comprenant les îles Saint-Jean des Haricots, le Bon-Ange, les Pluviers et Saint-Simon de Courlis, à Arles — de la *commune d'Arles* —. Revenu total 3.605 l. 10 s. Adj. 79.321 fr. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Réattu, peintre pensionné de la République.

21 ventôse VII (11 mars 1799)

Église paroissiale Saint-Laurent (150 toises), section I, île 102, n° 33 — du *Clergé* —. Revenu 90 fr. Adj. 50.000 fr. (loi du 27 brumaire VII).

à Jacques Desplan, à Arles.

11 germinal VII (31 mars 1799)

Local composé d'une écurie, grenier à foin, chambre, petite cuisine, cour et un petit bâtiment (3 centiares 97 mètres 400.880 millimètres), au quartier de la porte Saint-Jean, section H, île 85, n° 16 — de l'*ordre de Malte* —. Revenu 200 fr. Adj. 115.000 fr. (loi du 27 brumaire VII).

à Honoré Arnaud, à Arles,
pour le compte d'Antoine Mison, ménager à Arles.

12 germinal VII (1er avril 1799)

Maison (162 cannes 7 pans q.), section G., île 71 — de l'émigré *Latour* —. Revenu 300 fr. Adj. 115.000 fr. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Louis Cavailhon, à Aix,
pour le compte d'Honoré Martin fils aîné, homme de loi, à Arles.

1er germinal VIII (22 mars 1800)

Chapelle (195 mq.), section L, île 125, n° 28 — des *Pénitents blancs* —. Revenu 36 fr. Adj. 50.000 fr. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste Vachier, à Arles,
en compte à demi avec Babaudy fils, à Arles.

21 pluviôse IX (10 février 1801)

Coussou dit Boussenq (2.500 séterées), près Istres, à Arles — de *l'abbaye de Saint-Césaire* —. Est. 20.000 fr. Adj. 20.300 fr. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Jean-Étienne Maurel, à Marseille,
pour le compte de Jean-Baptiste Beauvais, entrepreneur général des chauffages et lumières des troupes de la République.

20 brumaire XIV (11 novembre 1805)

Chapelle, rue Neuve, section 11, île 38, n° 29 — des *Pénitents bleus* —. Est. 840 fr. Adj. 850 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis-Jean AUBERT,
pour le compte de Georges-Joseph ESTRANGIN, propriétaire, à Arles.

25 juin 1806

Appartement avec grenier au-dessus, faisant partie de la maison de l'*Oratoire* —. Est. 168 fr. Adj. 210 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean ANDRON, propriétaire, à Arles.

Monastère, bâtiments, petit terrain enclos de murailles avec un grenier, à l'exception de l'église, hors l'enceinte de la ville — des *Minimes* —. Est. 680 fr. Adj. 1.520 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à François CHABRIER, à Arles.

30 septembre 1807

Maison et grenier, rue des Prêtres, île 12, n° 8 — des bénéficiers du *chapitre Saint-Trophime* —. Est. 756 fr. Adj. 800 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Philippe CHAMBOURDON, crieur public de la ville d'Arles.

Maison dite la Table (83 m. 25 q.), île 11 — du *Chapitre Saint-Trophime* —. Est. 1.152 fr. Adj. 1.177 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Étienne ROUX, d'Arles.

Maison (32 m. 72 q.), île 15, n° 25 — de l'ancien *collège d'Arles* —. Est. 600 fr. Adj. 625 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à François CHABRIER, d'Arles.

Maison (24 m. 75 q.), île 40, n°s 107 et 108, dans l'enceinte des Arènes — des *Grands-Augustins* —. Est. 396 fr. Adj. 406 fr. (loi du 5 ventôse XII).

au MÊME.

Maison (15 m. 10 q.), île 82, n° 2 — de la *commune d'Arles* —. Est. 240 fr. Adj. 250 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste CACHET cadet, d'Arles.

Cour (49 m. 37 q.), île 85, n° 18 — de l'*ordre de Malte* —. Est. 120 fr. Adj. 200 fr. (loi du 5 ventôse XII).

au MÊME.

Maison et écurie contiguë, île 107, n° 1 — de la *cure de la paroisse Saint-Julien* —. Est. 1.320 fr Adj. 1.385 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à François Chabrier, d'Arles.

Esperlongades (lisières de terrain) de l'étang de Peluque, à Arles — de l'*abbaye Saint-Césaire* —. Est. 180 fr. Adj. 185 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à François Chabrier, d'Arles,
pour le compte d'Henry Duroure, d'Arles.

Propriété rurale (52 ares), au quartier des Mouleyrès — du *Chapitre de la Major* —. Est. 200 fr. Adj. 430 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Étienne Roux.

Terre labourable (34 ares), au quartier de la Camargue — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Est. 300 fr. Adj. 425 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à François Chabrier, d'Arles, pour le compte de
François Jacquemin, apothicaire, à Arles.

21 avril 1808

Maison (27 mq.), près les escaliers de la crotte, section F, île 58, n° 32 — des *Dominicains* —. Est. 720 fr. Adj. 725 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Honoré Martin, juge au tribunal civil de Tarascon.

Chambre au 1er étage d'une maison située rue Neuve, section H, île 94, n° 8 — de la confrérie des *Tailleurs d'habits* —. Est. 144 fr. Adj. 149 fr. (loi du 5 ventôse XII).

au même, pour le compte d'Anne Grillet, à Arles.

27 juillet 1808

Marais (838 ares 43 centiares 793), au quartier du Petit Trébon — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Est. 400 fr. Adj. 405 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Michel Truchet, propriétaire, à Arles.

15 avril 1809

Maison (25m 30 q.), rue des Pénitents gris, île 4, n° 26 — du prieuré *Saint-Michel de l'Escale* et *Saint-Pierre des Aliscamps* —. Est. 480 fr. Adj. 490 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Edmond Augier, rue Saint-Ferréol, 28, à Marseille.

28 avril 1809

1° Marais dit la grande et petite Tourade ; 2° les Esperlongades de l'étang du Pont-de-Crau ; 3° herbages, palud et coustière, en Crau — de l'*abbaye de Saint-Césaire* —. Le tout est. 1.120 fr. Adj. 7.100 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à François CHABRIER, propriétaire, à Arles, en compte à demi avec Joseph MIOLANT, propriétaire, rue de la Joliette, à Marseille.

25 mai 1809

Domaine dit le Pâti de Mournès et Radeaulong, en Camargue — de la *commune d'Arles* —. Est. 500 fr. Adj. 525 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Benoît GILLES, de Tarascon.

5 juillet 1809

Étang de pêche dit le Pâti de Goudègue, à l'extrémité du terroir d'Arles, près Fontvieille — *Propriété impériale* —. Est. 1.000 fr. Adj. 1.250 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Henri PERRIER, négociant, rue Grignan, n° 11, à Marseille, pour le compte de Joseph-Marie de GRILLE, maire d'Arles.

29 septembre 1809

Maison (25 mq.), dans l'enceinte des Arènes, île 40, n° 123 — de l'ancien *Collège* —. Est. 499 fr. 20 Adj. 504 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph MIOLANT, propriétaire, à Marseille, en compte avec Anne IPERT, bouchère, rue Saint-Ferréol, n° 28, à Marseille.

8 novembre 1809

Coussou des Menudelles, dans la plaine de Crau — de l'*ordre de Malte* —. Est. 13.000 fr. Adj 17.500 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine GIRAUD, propriétaire, à Istres, en compte à demi avec Jean-Baptiste GIRAUDY, rue du Grand-Puits, n° 14, à Marseille, lequel a déclaré se désister de sa part en faveur de Joseph-Martial BARLATIER, propriétaire, à Istres.

23 juin 1810

Terre labourable (50 ares), au quartier des Sansouires, dans l'île de la Camargue — de la *Cure des Sansouires* —. Est. 240 fr. Adj. 245 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph MIOLANT, maçon propriétaire, boulevard Belloy, n° 25, à Marseille.

25 juin 1811

Terre labourable (74 ares 95 centiares), au quartier du Trébon, dépendant du Mas d'Alivon et désemparée du domaine par Jean Joseph. — Est. 960 fr. Adj. 970 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Guillaume Fabre, rue Gérin, n° 1, à Marseille,
pour le compte de Charles Vicary, à Tarascon.

29 janvier 1812

Étang de Valcarès (35 kilomètres environ de circonférence), dans l'île de Camargue, terroir d'Arles et partie dans le terroir des Saintes-Maries — *Propriété impériale* —. Est. 3.600 fr. Adj. 25.800 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Boniface Brémond, notaire impérial, à Aix,
pour le compte d'Alexandre-Sextius Miollis, comte de l'Empire,
général de division
et lieutenant du gouverneur général de Rome.

Étang de Beauduc (10 kilomètres environ de circonférence), dans l'île de Camargue, à Arles — *Propriété impériale* —. Est. 1.100 fr. Adj. 5.125 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Boude, propriétaire et marchand fripier, à Marseille,
pour le compte de Laurent Audibert, ancien magasinier,
boulevard Clary, n° 1, à Marseille.

Étang de l'ancien lit du Rhône (20 kilomètres environ de circonférence), dans l'île de Camargue, à Arles — *Propriété impériale* —. Est. 8.900 fr. Adj. 22.600 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre Langlois aîné, propriétaire, à Arles,
pour le compte de Jean-Eugène-Jacques de Vogué,
propriétaire, à Arles.

Étang du Tampan ou de Galabert (2 kilomètres environ de circonférence), dans l'île de Camargue — *Propriété impériale* —. Est. 1.100 fr. Adj. 5.200 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Charles-François Granier, propriétaire, à Arles.

Étang de Ligagneau, ou pâti de Ligagneau (8 kilomètres environ de circonférence), au quartier du Plan-du-Bourg — *Propriété impériale* —. Est. 10.000 fr. Adj 24.100 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Louis Saut, sculpteur en plâtre,
boulevard du Musée, n° 30, à Marseille.

29 mars 1813

Étang de Beauduc (10 kilomètres environ de circonférence), dans l'île de Camargue — *Propriété impériale* —. Est. 1.100 fr. Adj. 2.325 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Cyprien Long, rue de la Pyramide, n° 1, à Marseille,
pour le compte de Raymond Gorsse, ingénieur,
rue Sainte, n° 4, à Marseille.

Étang de Tampan ou de Galabert (10 kilomètres environ de circonférence), dans l'île de Camargue — *Propriété impériale* —. Est. 1.100 fr. Adj. 1 850 fr. (loi du 5 ventôse XII).

au même.
pour le compte de Raymond Gorsse, ingénieur, à Marseille.

2 septembre 1813

Enclos servant jadis de cimetière des pestiférés (78 ares 57 centiares), au quartier de Mouleyrès — de la *commune d'Arles* — affermé 110 fr. Est. 1 760 fr. Adj. 1.765 fr. (loi du 20 mars 1813).

à Étienne Fabre, pharmacien, à Arles.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes, fonds de l'enregistrement. A la date du 2 décembre 1814, la somme de 1.268 fr. 10 est versée.

30 novembre 1820

Étang de Ligagneau et ses dépendances, quartier du Plan-du-Bourg — *Propriété nationale* —. Est. 16.000 fr. Adj. 16.300 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Régis Dugas, négociant, rue Dragon, 9, à Marseille,
et Joseph Magagnosc, d'Arles,
pour le compte de Gabriel Saint-Albin de Trinquelagues,
propriétaire et conseiller auditeur en la Cour royale de Nîmes,
Charles de Cays, propriétaire à Arles,
et Joseph-Sextius marquis de Lestang-Parade,
chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris ; pour un tiers chacun.

30 novembre 1820

Maison en ruines, section D, île 40, n° 123, dans l'enceinte des Arènes — des *Jésuites* —. Est. 84 fr. Adj. 125 fr. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre Colly, maçon, rue Neuve, n° 2, à Tarascon.

III. — VENTES DE MEUBLES

Vente de mobiliers de 1re et 2e origine, d'après un état non daté (Arch. dép. Q).

I. — *État du mobilier provenant de première origine vendu pour le compte de la République*, par feu Labrot, officier ministériel, et dont il a reçu le montant ainsi qu'il appert des verbaux suivants :

Verbal de vente des meubles et effets des Douanes, ainsi que de différents corps religieux et églises supprimées, etc., commencé le 30 juillet 1792 et fini le 14 août suivant, vérifié par le citoyen Arnaud, receveur du district, qui a trouvé plusieurs erreurs dans les additions se portant à 8.601 l. 1 s., au lieu de 8.816 l. 14 s., d'où il résulte qu'il y a 215 l. 13 s. en moins, ci 8 816 l. 14 s.

Verbal de vente des boiseries dorées, peintes et naturelles, provenant des églises et couvents supprimés, dont la recette se monte, d'après la vérification, à 723 l. 18 s.

Cahier des séances de ventes des meubles et effets provenant des Douanes, du Séminaire et de plusieurs corps religieux, etc., ainsi que de toutes les boiseries et autres articles, commencé le 20 juillet et fini le 6 mars an II ; après l'avoir vérifié, il s'est trouvé plusieurs erreurs aux additions des séances, de sorte que la recette de toutes les séances ensemble se montent à 23.386 l. 10 s.

Verbal de vente des meubles et effets de la maison du grand prieuré, commencé le 23 avril 1793 et fini le 3 mai suivant, dont la recette se monte, d'après la vérification, à 9.470 l. 2 s.

Cahier des séances de vente de divers meubles et effets provenant des couvents religieux, d'après les informations qu'on a prises de différentes personnes qui ont acheté, commencé le 4 juillet 1791 et fini le 5 dudit mois, la recette se monte, d'après la vérification, à 779 l. 17 s.

Cahier des séances commencé le 6 juillet 1791 et fini le 15 dudit, de la vente de divers meubles et effets provenant des couvents religieux, ainsi que d'environ 24 barraux de vin de l'abbaye de Montmajour,

délivrés à Jacques Manuel, de Fontvieille, à 8 l. 10 s. le barral, de sorte que, d'après la vérification, la recette des meubles et effets se monte à 3.206 l. 7 s. et celle du vin à 204 l., soit 3.410 l. 7 s.

Verbal de vente des boiseries provenant des églises et chapelles des confréries de Pénitents, commencé le 18 prairial II et fini le 24 dudit mois, dont la recette se monte à 850 l. 16 s.

Verbal de vente des meubles et effets de la maison du grand prieuré, commencé le 23 avril 1793 et fini le 24 du dit mois; d'après la vérification, il s'est trouvé que la recette se monte à 1.215 l. 5 s., au lieu de 1.188 l. 7 s., comme il est porté dans le verbal, ci 1.215 l. 5 s.

Verbal de vente de tous les attraits vifs et morts de ménagerie du monastère de Montmajour, ainsi que des roseaux, triangle et sarments, commencé et fini le 13 frimaire II, dont la recette se monte, d'après la vérification, à 386 l.

Verbal de vente des meubles et effets des religieuses de la Visitation, commencé le 2 janvier 1793 et fini le même jour, dont la recette se monte à 129 l. 13 s.

Séances des 18 et 19 juillet, pour la vente des boiseries des églises Saint-Martin, de la Trinité, des Récollets et des Carmes, dont la recette se monte à 538 l. 16 s.

49.707 l. 18 s.

(Le citoyen Labrot avait versé au sieur Arnaud, receveur du district, la somme de 30.269 l. 2 s. 6 d.)

II. — *État du mobilier provenant des émigrés et condamnés vendu pour le compte de la République,* par ledit feu citoyen Labrot, et dont il a reçu le montant ainsi qu'il appert des verbaux suivants :

Verbal de vente des meubles et effets de Louis Bouchet-Faucon, émigré, commencé le 5 décembre 1792 et fini le 31 dudit mois, dont la recette se monte, d'après la vérification, à 8.345 l. 13 s.

Verbal de vente des meubles et effets de Meyffren Laugier, commencé le 2 germinal an II et fini le 6 dudit mois, dont la recette se monte à 5 003 l. 5 s.

Verbal de vente des meubles et effets de Joseph-Denis Barras, ci-devant noble, mis à mort à Lyon, commencé le 19 prairial II et fini le 24 messidor suivant; d'après la vérification, la recette se monte à 33.959 l. 8 s. sauf erreur, au lieu de 33.848 l. 18 s. portée dans ledit verbal, ci 33.959 l. 8 s.

Verbal de vente des meubles et effets du mas de Lanau, en Crau, et ceux du mas dit Seignoret, en Camargue, appartenant à Jacques-Augustin Seignoret, condamné, commencé et fini le 22 floréal II; la recette se monte à 2.545 l. 14 s.

Verbal de vente du mobilier de l'émigré Trophime-Barthélemy Lieutaud, commencé le 25 floréal et fini le 1er prairial II; la recette se monte à 4.842 l.

Verbal de vente du mobilier de Tinellis, commencé le 24 floréal II et fini le 25 dudit mois; la recette se monte à 1.053 l.

Verbal de vente des meubles et effets de Jacques-Augustin Seignoret, commencé le 22 nivôse II et fini le 7 ventôse; la recette se monte à 13.080 l. 9 s.

Verbal de vente des meubles et effets d'Antoine Lombard, commencé le 24 ventôse II et fini le 27 dudit mois ; la recette se monte à 4.256 l. 14 s.

Verbal de vente du mobilier de Louis Latour, émigré, commencé le 24 mai 1793 et fini le 29 dudit ; la recette se monte à 2.356 l. 14 s. 6 d.

Verbal de vente du mobilier de Francony, prêtre, commencé le 11 nivôse et fini le 12 dudit mois ; la recette se monte à 915 l. 4 s.

Extrait du verbal de vente des meubles et effets de Sauret, commencé le 14 nivôse II et fini le 18 dudit mois ; d'après la vérification, il se trouve 3.328 l. 5 s à la recette, au lieu de 3.712 l. 15 s. comme il est porté dans ledit verbal, de sorte que le citoyen André, receveur des Domaines nationaux, a reçu 3.672 l. 7 s. lorsqu'il n'aurait dû recevoir que 3.287 l. 17 s.,

déduction faite de 40 l. 8 s. pour droit d'enregistrement et papier ; il doit être porté la somme que ledit André a reçue, ci 3.672 l. 7 s.

Vente aux enchères, en plusieurs séances, du vin de l'émigré Nicolay, du baile Cournand, d'André Lombard, de Gaspard Bonnafoux et de Lazare, économe de l'hôpital, commencée le 1er frimaire et finie le 9 dudit mois ; la recette se monte à 1.587 l. 17 s. 2 d.

81.618 l 5 s. 8 d.

(Ledit Labrot avait versé au sieur André, receveur des Domaines nationaux, la somme de 63.095 l 18 s. 6 d.)

Bordereau des sommes versées dans la caisse du receveur du district, provenant de la vente du mobilier de divers établissements supprimés.

(Ach. dép. Q).

Années	Paroisses supprimées	Maisons religieuses	Ferme générale	Grand Prieuré	Total de la recette
1791	»	1.543 l. 10 s.	»	»	1.543 l. 10 s.
1792	»	7.850 l. 17 s.	»	»	7.850 l. 17 s.
1793	1.162 l. 12 s. 6 d.	2.830 l.	8.155 l.	8.394 l. 10 s.	20.542 l. 2 s. 6 d.
Totaux	1.162 l. 12 s. 6 d.	12.224 l. 7 s.	8.155 l.	8.394 l. 10 s.	29.936 l. 9 s. 6 d.

« Certifié véritable par moi, receveur du district d'Arles, le quatorze fructidor de l'an second de la République française, une et indivisible. »

Signé : P. Arnaud.

IV. — RESTITUTIONS

		Capital
Abril Louis, procureur, d'Arles.		
Trois maisons à Arles	F.	6.000
La moitié du domaine dit les Jasses du baron		50.000
Créance sur les biens de Bret, médecin, d'Arles		1.200
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	57.500

		Capital
Agnel André, berger, à Arles.		
Une maison à Arles	F.	1.800
Une écurie		600
Une vigne de 102 ares		1.200
Autre vigne de 34 ares		300
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	4.000
Agnel Jean, berger, d'Arles.		
Meubles de maison		100
Ailland Antoine, berger, d'Arles.		
Maison, à Arles, section D, île 36, n° 6		2.800
Autre, même section, île 35, n° 16		700
Grenier, même section et île		700
Partie d'écurie, même section, île 40		700
Deux maisons, section E, île 51, n° 3		1.200
Deux autres, section F, île 65, n^{os} 10 et 11		1.800
Vigne de 9 ares		150
Autre de 18 ares		400
Deux terres, section Q, de 102 ares		1.600
Deux olivettes, section T, de 85 ares		1.000
Deux prés, section Y, de 120 ares		4.000
Vigne de 68 ares		1.300
Pré de 68 ares		2.200
Trois quirats sur des bâtiments de transport du port d'Arles		450
Un troupeau de bêtes à laine		6.000
Meubles de maison, à Arles		450
Montant des biens restitués	F.	25.450
Alivon Denis, d'Arles.		
Le tiers d'un domaine dit d'Alivon, à Arles, consistant en bâtiment, jardin, terre et luzerne, de 557 ares		4.000
Meubles de maison, sans inventaire		100
Amat dit Graveson, domicilié à Graveson.		
Domaine dit de Payan, consistant en bâtiments, pâturages, terres, oliviers, vigne et moulin à huile		100.000

		Capital
Andron Jacques, charron, d'Arles.		
Maison à Arles	F.	1.200
Verger d'oliviers de 34 ares		200
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	1.500
Anibert, perruquier, à Arles.		
Quatre maisons à Arles		4.200
Terre et vigne de 52 ares		800
Deux olivettes de 52 ares		420
Terre de 18 ares		300
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	5.820
Anjouvin aîné, tailleur d'habits, à Arles.		
Maison à la section H		3.000
Pré de 52 ares		1.600
Terre et vigne de 130 ares		2.600
Verger d'oliviers de 40 ares		250
Vigne de 34 ares		600
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	8.250
Arnaud Ange, bourrelier, d'Arles.		
Maison à Arles		900
Autre à Trinquetaille-les-Arles		1.600
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.600
Arnaud, maître d'école, à Arles.		
Une maison à Arles		2.400
Deux greniers		5.000
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	7.800
Artaud, homme de loi, à Arles.		
Maison à Arles		2.400
Jasse et écurie		3.000
Grenier à sel		5.100

		Capital
Domaine dit le Petit Pâti, consistant en terres, herbages, prés, luzerne, vigne et jardin, de 17.000 ares	F.	90.000
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	101.000
Aubert Jean, avocat, d'Arles.		
Une maison à Arles		7 000
Un domaine en Crau, terroir d'Arles		14.000
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	21.500
Aubrespy, chirurgien, à Arles.		
Meubles de maison		100
Aurouze Jean, négociant, à Arles.		
Une maison et magasin, à Arles		3.000
Domaine dit le Jas des Vaques, en cabanes, terres et prés, contenant 1.096 ares		10.000
Une vigne de 53 ares		1.000
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	14.200
Autheman, agriculteur, à Arles.		
Une maison à Arles		3.000
Meubles de maison		100
Autheman épouse *Estrangin*, homme de loi, à Arles.		
Une donation de ses père et mère et un legs de Marie Barbaroux, sa tante		25.000
Avignon épouse de *Lautta*.		
Le légitime sur les biens de son père, qui, joint à ce qui lui a été donné en mariage, peut s'élever à la somme de		70.000
Barjavel Jean, pêcheur, à Arles.		
Une maison à Arles		900
Deux vignes audit lieu		1 400
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.400
Barrachin Gaspard aîné, d'Arles.		
Un domaine consistant en bâtiments, prés et mûriers, de 112 ares		10.000

		Capital
Une maison à Arles	F.	4.500
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	14.700
Barras Joseph-Denis, d'Arles.		
Cinq maisons à Arles, au même quartier		19.600
Un domaine dit Chantarabi, bâtiments et vignes, de 400 ares		2.600
Rente à 2 1/2 pour cent, sur Jean-Baptiste Giraud		5.000
Un pré palustre de 216 ares		2.400
Une terre de 25 ares		360
Capital à 2 pour cent, sur l'association du petit Plan-du-Bourg		2 000
Autre établi sur Louise Bigonnet		600
Autre sur Moreau, berger		2.000
Un domaine dit l'Estourneou, en terres, pâturages, marais et bâtiments		82.500
Autre domaine dit Perne, en bâtiments, oliviers, terres et vignes, de la contenance de 10.510 ares		50.000
Montant des biens restitués	F.	167.060
Barrême épouse *Châteaufort.*		
Une maison à Arles		6.000
Une écurie au dit lieu		750
Domaine dit l'Islon, consistant en bâtiments, terres, jardin et vigne, contenant 4.315 ares		20.600
Autre domaine dit Châteaufort, consistant en bâtiments, prés et jardin, contenant 594 ares		19.000
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	46.950
Beaujeu épouse *Charrol*, d'Arles.		
Partie de maison à Arles		400
Domaine dit de Chapelette, en pré, vigne, terre et olivette, de la contenance de 700 ares		4.000
Domaine des Carmes, en terres, vignes et coussous, de 6.300 ares		7.200
Domaine de Beaujeu		120.000
Montant des biens restitués	F.	131.600

		Capital
Besse François, meunier, d'Arles.		
Une maison à Arles	F.	750
Moulin à moudre le blé, avec terre et vigne de 120 ares		4.700
Terre de 34 ares		250
Vigne de 34 ares		500
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	6.300
Besson, ci-devant dominicain, à Arles.		
Deux capitaux sur l'association du petit Plan-du-Bourg		600
Besson Xavier cadet, d'Arles.		
Domaine dit Raousset, consistant en bâtiments, terres, vignes et herbages		38.000
Un capital sur César Besson		6.000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	44.300
Beuf, épouse *Sauret*, d'Arles.		
Diverses propriétés rurales, en Crau, terroir d'Arles, dont elle a hérité de sa mère		43.000
(Le sommier ne fournit pas d'autres indications.)		
Beuf Jean-Daniel, avocat, à Arles.		
Quatre maisons, un magasin et une remise, au même quartier		19.000
Une cour de 5 ares, hors la ville d'Arles		400
Trois vergers d'oliviers, contenant 1.363 ares		1.000
Domaine dit Granier, en vignes, prés, terres et oliviers, contenant 1.044 ares		6 600
Une terre de 52 ares		480
Domaine dit d'Arbaud, en bâtiment, terres, vignes et prés, contenant 7.200 ares		60.000
Domaine dit des Fraises, en terres et oliviers		20.500
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	108.580
Blain Jean-François, ex-législateur, d'Arles.		
Une maison à Arles		4.500

		Capital
Domaine, en prés et jardin, de 396 ares	F.	16.400
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	21.500
Blanc Jean, oncle, de Mouriés.		
Vignes et oliviers contenant 70 ares, à Arles		600
Bonnafoux Gaspard, cordonnier, à Arles.		
Une maison à Arles		900
Trois terres contenant 180 ares		2.200
Un verger d'oliviers de 18 ares		100
Une vigne de 45 ares		300
Domaine en Crau, contenant 252 ares		4.900
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	8.500
Bonnard Paul, négociant, à Arles.		
Terre labourable, au terroir d'Arles, contenant 78 ares		1.800
Meubles de maison		200
Bonnasse Jacques-Honoré, avoué, d'Arles.		
Trois maisons à Arles		6 000
Une olivette de 100 ares		450
Trois terres, contenant 270 ares		2.500
Une vigne de 70 ares		1.450
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	10.600
Bonnement, prêtre, d'Arles.		
Son patrimoine sur les biens de son père		2.000
Bonijol-Dubrau, d'Arles.		
Une maison à Arles		6.600
Une vigne de 70 ares		600
Une terre de 102 ares		1.300
Domaine dit la Cabane des bœufs, en herbages, vignes et terres, contenant 7.932 ares		52.000
Un capital sur Jean-Daniel Aymard		60
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	61.160

		Capital
Bosse Pierre, capitaine marin, à Arles.		
Maison à Arles	F.	1.800
Meubles de maison		100
Bouchaud, ex-noble, à Arles.		
Maison et remise, à Arles		13.500
Quatre propriétés, contenant 828 ares		28.000
Vigne de 162 ares		2.800
Domaine de Bouchaud, en bâtiments, terres, vignes, luzerne, jardin et herbages, contenant 24.134 ares		100.000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	144.600
Bouchet-Faucon Louis-Dominique, d'Arles.		
Une maison à Arles		6.000
Un capital sur Gombert, maçon		2.000
Autre sur Icard		1.200
Autre sur Antoine Vincent		1.400
Autre sur la chaussée de Montlong		1.000
Domaine dit le Radeau, en bâtiments, terres et herbages		72.000
Montant des biens restitués	F.	83.600
Bourdelon, charcutier, à Arles.		
Une partie de la succession de son père		1.000
(Le sommier ne fournit pas d'autres indications.)		
Bourret Louis, propriétaire, d'Arles.		
Maisons et écuries à Arles		10.100
Terres et prés, de la contenance de 387 ares		5.800
Coussou de Lare, à Arles		18.000
Domaine consistant en bâtiments et jardin		8.500
Domaine de Champt-Arcier		100.000
Autre domaine, en bâtiments, jardin, terres, luzerne, vigne, herbages et bois de saules, contenant 5.550 ares		40.000
Domaine d'Antonelle, en bâtiments, jardin, terres, herbages et bois de saules, contenant 5.220 ares		40.000
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	222.800

	Capital
Boyer épouse *Boschet*, d'Arles.	
Quatre maisons à Arles	F. 3 600
Trois terres, vignes et oliviers, contenant 234 ares	2.800
Capital sur les hoirs de Louis Féraud, à Arles	600
Montant des biens restitués	F. 7.000
Bréard Marcel, maréchal ferrant, d'Arles.	
Maison avec forge, à Arles	3.000
Meubles de maison	100
Bret Louis, médecin, à Arles.	
Quatre maisons à Arles	16.400
Maison et enclos à Trinquetaille-les-Arles	2.500
Trois vergers d'oliviers à Arles, contenant 180 ares	1.200
Luzerne et vigne, de 27 ares	900
Domaine dit Bourille, en Crau, consistant en bâtiments, relarg, jardin, prés, vignes, olivettes et terres, de la contenance de 2.556 ares	22 000
Domaine de Constantin, à Arles, consistant en bâtiments, terres, vignes, prés et herbages, de la contenance de 4.572 ares	28.000
Une chambre à Arles	600
Capital sur Joseph Héritier, cultivateur	390
Autre sur Joseph Minard	480
Meubles de maison	400
Montant des biens restitués	F. 72.870
Brun Guillaume, meunier, à Arles.	
Un moulin à moudre le blé et une terre, à Arles	3.100
Meubles de maison	100
Brunet aîné, négociant, à Arles.	
Maison et magasin à Arles	5.400
Deux olivettes, contenant 108 ares, et un neuvième du domaine de Galignan, à Arles	9.600
Domaine consistant en bâtiment, terres, prés, vignes, jardin, oliviers et luzerne, de la contenance de 400 ares	12.000
Olivettes et terres contenant 144 ares	1.400
Autre domaine en bâtiments, vignes, luzerne et terres, contenant 324 ares	2.500

		Capital
Meubles de maison	F.	400
Montant des biens restitués	F.	31.300
Cays Charles, propriétaire, à Arles.		
Maison, écurie et grenier à foin, à Arles		10.800
Domaine en Crau, consistant en bâtiments, vigne et olivettes, de la contenance de 540 ares		10.000
Autre domaine en bâtiments, prés et terres, de 810 ares		28.000
Domaine dit Parade, en bâtiments et terres, de 7.560 ares		120.000
Domaine dit la Tour de Mondonis, en bâtiments, terres, herbages, vigne et jardin, contenant 4.860 ares		40.000
Meubles de maison		1.000
Montant des biens restitués	F.	209.800
Chapus Jean-Baptiste, notaire, à Arles.		
Deux vergers d'oliviers, contenant 90 ares		800
Meubles de maison		200
Charleval François-Cadenet, à Lambesc.		
Moulin à eau et à vent, dans le terroir d'Arles		60.000
Une partie du canal de Craponne, dans le terroir d'Arles, sur lequel sont les moulins à eau, et qui sert à l'arrosage de la Crau		60.000
Châteaufort femme (voir Barrême).		
Clarion Joseph, d'Arles.		
Maison et écurie à Arles		14.000
Verger d'oliviers de 90 ares		800
Prés contenant 234 ares		7.600
Vigne contenant 114 ares		2.800
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	25.400
Clastre Pascal cadet, d'Arles.		
Une grande partie des biens de feu son père, situés dans le terroir d'Arles		15.000
(Le sommier ne fournit pas d'autres renseignements.)		
Clastre Pierre, notaire, à Arles.		
Maison à Arles		2.400

		Capital
Domaine en Crau, contenant 216 ares	F.	8.100
Une donation de feu son père		40.000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	50.800

Coillet Jean, notaire, d'Arles.

Six maisons à Arles		9.600
Luzerne et vigne, contenant 54 ares		8.000
Vignes, verger d'oliviers et luzerne, contenant 63 ares		2.000
Vignes contenant 63 ares		1.100
Domaine de Coadjuteur, contenant 468 ares		12 000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	33.000

Compagnon veuve, d'Arles.

Une maison avec toutes ses dépendances, à Arles		3.000
Un bâtiment servant de salle de spectacle, avec toutes ses dépendances		3.000
Domaine dit La Tour de Montmeillan, au quartier de Villeneuve, en Camargue		20.000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	26.300

Comte François, maçon, d'Arles.

Deux maisons à Arles		1.800
Un verger d'oliviers de 36 ares		200
Deux vignes contenant 36 ares		700
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.800

Condorcet épouse *Biord*, d'Arles.

Maison à Arles		6.000
Propriété en Crau, contenant 18.000 ares		36.000
Deux maisons, remise, parterre, écurie et grenier à foin		5.200
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	47.700

		Capital
Constant, curé d'Arles.		
Son patrimoine sur les biens de son frère	F.	2.000
Meubles de maison		100
Constant, notaire, à Arles.		
Maison et chambre à Arles		2.200
Verger d'oliviers contenant 36 ares		200
Domaine consistant en bâtiment, jardin et pré, de 153 ares		6.000
Prés contenant 45 ares		500
Capital sur le sieur Siffren Boulouvard, d'Arles		1.946
Autre sur Jacques et Joseph Faure		650
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	11.696
Constant Merle, propriétaire, d'Arles.		
Un domaine dit le Grand-Passou, à Arles		90.000
Coudelet Antoine, capitaine marin, d'Arles.		
Quatre quirats sur un bâtiment de mer du port d'Arles		800
Deux maisons à Arles		2.000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.900
Cournand père, baile berger, d'Arles.		
Maison et écurie à Arles		3.600
Trois vignes contenant 126 ares		2.600
Terre contenant 63 ares		800
Pré et deux vergers d'oliviers, contenant 205 ares		3.000
Domaine consistant en bâtiment, jardin, pré et olivettes, contenant 1.602 ares		12.000
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	22.200
Court cadet, boulanger, d'Arles.		
Trois maisons à Arles		7.000
Trois terres contenant 306 ares		5.200
Vigne et verger d'oliviers, contenant 972 ares		4.000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	16.300

		Capital
Delorme Arnaud, maréchal ferrant, d'Arles.		
Maison à Arles	F.	3.000
Meubles de maison		100
Delorme Pierre, maréchal ferrant, à Arles.		
Quatre maisons à Arles		3.000
Deux vignes en Crau, contenant 73 ares		600
Deux terres contenant 47 ares		700
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	4.500
Denis Pierre, capitaine marin, à Arles.		
Sept quirats de bâtiment de mer du port d'Arles		1.400
Six maisons à Arles		7.200
Écurie à Arles		900
Terre, verger et vigne, contenant 414 ares		6.400
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	16.000
Deville François, orfèvre, d'Arles.		
Maison à Arles		3.000
Terre labourable contenant 342 ares		3.900
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	7.000
Donis Guillaume, marchand, à Arles.		
Maison à Arles		2.240
Deux autres maisons, magasin à blé et écurie		5.580
Deux vergers d'oliviers, en Crau, contenant 128 ares		1.020
Terre en Camargue, contenant 38 ares		640
Magasin de draperies et autres étoffes		4.000
Un haras composé de 48 chevaux		3.500
Trois quirats de bâtiment de mer du port d'Arles		600
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	17.680
Doria frères, de Tarascon.		
Domaine consistant en bâtiment, terres, luzerne, vignes et herbages, contenant 1.900 ares		36.000
Dormea Ferrero-Laudun.		
Domaine dit du Merle, consistant en bâtiments, herbages, terres et jardin, contenant 4.000 ares		40.000

	Capital
Domaine dit le Pont de Rousty, consistant en bâtiments, relarg, terres, jardin, herbages, prairies, paluds et pêcheries, contenant 30 000 ares	F. 300.000
Doutreleau Étienne, d'Arles.	
Maison avec une écurie, à Arles	5.600
Domaine consistant en bâtiment, jardin, pré, vigne, terres et vergers d'oliviers, contenant 9.000 ares	18.000
Autre domaine, à Arles	2.100
Meubles de maison	200
Montant des biens restitués	F. 25.900
Dubrau (voir à Bonijol).	
Duc père.	
Domaine consistant en terres et jardin, contenant 3 120 ares	4.000
Partie d'une terre en Crau, contenant 450 ares	800
Terre et pré en Crau, contenant 280 ares	2.160
Partie de maison à Arles	1.200
Meubles de maison	200
Montant des biens restitués	F. 8.360
Duclaud, avoué, à Arles.	
Deux maisons à Arles	3.000
Enclos et jardin, hors la ville, contenant 20 ares	400
Trois vignes contenant 250 ares	1.500
Terre et luzerne, contenant 34 ares	300
Dix actions de bâtiments de mer	2.000
Meubles de maison	100
Montant des biens restitués	F. 7.300
Dumas père, chirurgien, d'Arles.	
Trois maisons à Arles	4.000
Domaine, en Crau, consistant en bâtiment, relarg, jardin, terres, vignes, oliviers et prés, contenant 540 ares	5.300
Meubles de maison	200
Montant des biens restitués	F. 9.500
Duport, de Digne.	
Un coussou contenant 30.000 ares	36.000

	Capital
Duroure Henry, d'Arles.	
Quatre maisons et une écurie, à Arles	F. 22.400
Vigne contenant 54 ares	800
Domaine dit Vergère, consistant en bâtiment, terres, jardin, prés et pâturages, contenant 18.000 ares	60.000
Terre contenant 19 ares	200
Domaine dit Gouine, en Camargue, consistant en terres, vignes, jardin, pâturages et pré, contenant 20.000 ares	90.000
Meubles de maison	3.000
Montant des biens restitués	F. 176.400
Emmanuel, négociant, à Arles.	
Deux maisons à Arles	2.400
Cinq vignes et vergers, contenant 156 ares	4.500
Un capital produisant 300 l. de rente	6.000
Trois domaines en Crau, consistant en bâtiments, terres, vignes, jardin, de la contenance de 1.200 ares	25.000
Meubles de maison	300
Montant des biens restitués	F. 38.200
Estrangin Julien, homme de loi, à Arles.	
Une maison à Arles	5.000
Domaine consistant en terres, prés, jardin et vergers, contenant 1.500 ares	17.000
Meubles de maison	500
Montant des biens restitués	F. 22.500
Estrangin, droguiste, à Arles.	
Trois maisons à Arles	4.000
Cour à Arles	200
Meubles de maison	100
Estrivier Jean-André, prêtre, à Arles.	
Huit quirats de barque du port d'Arles	1.600
Capital produisant 60 l. de rente	1.200
Meubles de maison	100
Montant des biens restitués	F. 2.900
Fassin, médecin, d'Arles.	
Le quart du domaine de Jouvène et d'un pré à Arles	7.500

	Capital
Créances sur Marie Fulque-Desautel, receveur des douanes à Marseille, et le quart d'une pension sur la dame Viguier	F. 8.450
Meubles de maison	200
Montant des biens restitués	F. 16.150
Féraud Antoine, neveu, ci-devant procureur.	
Maison à Arles	3.000
La liquidation de son office de procureur	1.200
Meubles de maison	200
Ferrier, droguiste, à Arles.	
Six maisons, grenier à foin et écurie, à Arles	8.000
Domaine consistant en bâtiments, terres, vignes, jardin et prairies, contenant 432 ares	9.000
Un pré à Arles	1.000
Meubles de maison	200
Montant des biens restitués	F. 18.200
Ferry-Lacombe, de Saint-Gilles.	
Domaine dit de Beaujeu, à Arles	72.000
Domaine dit le Mas-Neuf	80.000
Domaine de Saint-Roman	4.000
Maison à Arles	4.000
Montant des biens restitués	F. 160.000
Florens Jacques, berger, à Arles.	
Maison et écurie à Arles	2.000
Deux terres contenant 150 ares	1.500
Olivette contenant 36 ares	100
Vigne contenant 100 ares	1.500
Meubles de maison	100
Montant des biens restitués	F. 5.200
Forbin Isidore.	
Domaine consistant en terre, pré, jardin, vignes, etc.	60.000
Quatre créances sur divers particuliers d'Arles, produisant 425 francs de rente	7.900
Fournier, bourgeois, à Arles.	
Maison à Arles	2.000

		Capital
Terre contenant 54 ares	F.	3.000
Luzerne contenant 100 ares		1 000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	6.100

Fourtier Pierre, marchand, à Arles.

Un magasin de draperies et autres étoffes		500
Meubles de maison		100

Francony, prêtre, à Arles.

Domaine à Arles		8.000

Francony Daniel, d'Arles.

Partie de maison à Arles		1.200
Pré palustre à Arles		1.500
Domaine consistant en jardin, terre, vignes, bois et vergers, contenant 2.500 ares		20 000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	23.000

Galoutaire Joseph, propriétaire à Arles.

Maisons, écurie et grenier, à Arles		6.000
Pré, vigne et verger d'oliviers		1 600
Meubles de maison		300

Ganteaume Louis-Régis, d'Arles.

Maison à Arles		3.000
Domaine dit le Mas de la Ville		60.000
Un droit de légitime sur les biens de feu sa mère		20.000
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	83.200

(La tante de Ganteaume en a l'usufruit. — Le sommier ne fournit pas d'autres indications.)

Gavaudan père, travailleur, à Arles.

Maison et écurie à Arles		1.400
Vigne et verger contenant 36 ares		400
Terre et vigne contenant 99 ares		1.300
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	3.200

		Capital
Gay, prêtre, d'Arles.		
Son patrimoine sur les biens de son père	F.	2.000
Gibert fils aîné, tanneur, à Arles.		
Son droit de légitime sur les biens de feu son père		1.000
(Le sommier de compte ouvert ne fournit pas d'autres renseignements.)		
Gibert oncle, négociant, à Arles.		
Maison à Arles		3.000
Deux vignes et une terre, contenant 216 ares		2.700
Domaine consistant en jardins, prés et terres, contenant 720 ares		3.800
Terre et vigne contenant 108 ares		900
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	10.700
Gilles fils aîné, marchand, à Arles.		
Son droit de légitime sur les biens de feu son père		2.000
Girard, traiteur, d'Arles.		
La moitié d'un bateau de transport du port d'Arles		100
Meubles de maison		100
Giraudet François, dit le Dragon, huissier, à Arles.		
Trois maisons à Arles		4.500
Trois terres à Arles		1.400
Olivette et vigne de 72 ares		800
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	6.900
Grange Jean-Baptiste, d'Arles.		
Un domaine en Trébon, consistant en prés, jardin et terres, contenant 720 ares		17.400
Prés, au même quartier, contenant 90 ares		2.700
Trois maisons, grenier et chambre		5.400
Vigne de 6 ares		120
Écurie à Trinquetaille-les-Arles		800
Deux prés et une olivette, en Crau, contenant 780 ares		6.800
Terres labourables, bâtiments et prés, contenant 720 ares		9.200
Deux terres contenant 470 ares		7.000

		Capital
Meubles de maison	F.	300
Montant des biens restitués	F.	49.720
Grignard Jean-Baptiste, verrier, à Arles.		
Domaine à Arles, contenant 270 ares		6.000
Meubles de maison		50
Guibert, homme de loi, à Arles.		
Maison et grenier, à Arles		6.000
Terre labourable contenant 423 ares		3.600
Vigne et olivette contenant 90 ares		1.000
Trois olivettes et deux vignes, contenant 270 ares		2.000
Capital sur François Bouchony		450
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	13.350
Jallaguier, résidant à Saint-Gilles.		
Domaine à Arles		120.000
Jehan, avoué, d'Arles.		
Maison à Arles		2.400
Domaine contenant 3.528 ares		9.000
Terre contenant 54 ares		900
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	12.400
Jonquet père, chirurgien, d'Arles.		
Maison à Arles		6.000
Autre maison avec boutique attenante		4.000
Meubles de maison		100
Jouve Mathieu, d'Avignon.		
Maison à Arles		5.000
Meubles de maison		200
Juge Denis, marchand, à Arles.		
Maison à Arles		4.000
Un quirat sur un bâtiment de mer du port d'Arles		200
Plantation d'oliviers contenant 27 ares		200
Domaine consistant en bâtiments, jardin et terre, contenant 270 ares		4.000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	8.500

		Capital
Labastron, d'Arles.		
Maison à Arles	F.	1.200
Meubles de maison		100
Lamanon Panisse, ex-noble, de Salon.		
Domaine dit des Tenques, à Arles		9.000
Lamanon Antoine, capitaine marin, à Arles.		
Trois maisons à Arles		4.500
La moitié des actions de son bâtiment du port d'Arles		2.400
Vigne contenant 54 ares		1.100
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	8.100
Lamanon Charles, bourrelier, d'Arles.		
Maison à Arles		2.400
Trois olivettes et deux vignes, contenant 180 ares		1.600
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	4.100
Latour Joseph, ex-noble, à Arles.		
Domaine dit la Lieutenante, consistant en bâtiment, pâturages, terres et oliviers		48.200
Un quirat sur un vieux bâtiment du port d'Arles		150
Capital sur la dame Sabatier, veuve Guillen,		9.500
Deux capitaux sur l'association de Montlong		3.100
Montant des biens restitués	F.	60.950
Laugier Meyffren-Thérèse, veuve Pomme, d'Arles.		
Propriété constituant sa dot, à Arles		12.000
Laugier Meyffren, propriétaire d'Arles, résidant à Paris.		
Domaine dit Chartrouse, contenant 18.300 ares		80.000
Autre dit le Grand Pâti, contenant 1.440 ares		80.000
Autre dit le Grand Badon, contenant 36.000 ares		120.000
Autre dit les Tours, contenant 5.400 ares		80.000
Maison et écurie à Arles	9.000 l.	
Capital sur les hoirs d'André Reboul	715 l. 17 s. 8 d.	
Meubles de maison	600 l.	
Montant des biens restitués	370.315 l. 17 s. 8 d.	

		Capital
Laurent Honoré, maréchal ferrant, d'Arles.		
Maison et forge à Arles	F.	1.500
Meubles de maison		100
Laville Joseph, médecin, à Arles.		
Trois maisons et une écurie à Arles		7.000
Une olivette		1.800
Un pré contenant 54 ares		2.000
Écurie		800
Quatre capitaux sur François Laville, d'Arles		23.851
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	35.551
Laville, femme *Blain*, avocat d'Arles.		
Une donation que ses père et mère lui firent en mariage		25.000
Légier Étienne, de Fontvieille (Voir à Fontvieille).		
Lenice, avocat d'Arles.		
Maison à Arles		3.000
Écurie audit lieu		1.200
Domaine consistant en jardin, vigne et olivette, contenant 1.080 ares		11.000
Autre domaine dit l'Argentière		6.000
Les douves de la roubine du Vigueirat, en herbages		2 000
Terre et pré contenant 180 ares		3.800
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	27.200
Léonard, prêtre, d'Arles.		
Capital sur Joseph Philip, négociant, d'Arles		500
Lieutaud, négociant, d'Arles.		
Deux maisons et grenier à Arles		6.500
Pré, vigne et luzerne, contenant 432 ares		10.000
Domaine en Crau, au quartier de Raphèle		6.000
Capital sur Claire Burle, veuve Tourrel		300
Un quirat sur un bâtiment de mer		200
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	23.200

		Capital
Lincel-Croze, ex-noble, à Arles.		
Maison à Arles	F.	7.500
Meubles de maison		400
Lombard Antoine, avocat, à Arles.		
Maison à Arles		2.000
Olivette, vigne et trois terres, contenant 270 ares		3.000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	5.100
Lombard André, avocat, à Arles.		
Domaine dit du Bœuf, contenant 720 ares		18.000
Un moulin, forge et jardin dit Villeneuve		10.560
Deux terres labourables contenant 216 ares		1.440
Deux terres et une vigne		5.600
Trois maisons et une écurie		8.000
Pré en Crau, terroir d'Arles, contenant 72 ares		300
Montant des biens restitués	F.	43.900
Loys père, à Arles.		
Maison à Arles		4.500
Domaine dit la Charragne		42.000
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	46.700
Loys fils cadet, médecin, à Arles.		
Le tiers des biens de ses père et mère		15.567
(Le sommier ne fournit pas d'autres indications.)		
Lyons Honoré aîné, d'Arles.		
Domaine dit les Roussettes, à Arles		30.000
Autre domaine dit de Griffeuille		60.000
Enclos dit de Rousset		12.000
Domaine dit de Francony, contenant 450 ares		20.000
Deux maisons à Arles		8.000
Olivette, terre, pré et vigne, contenant 300 ares		3.000
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	133.400
Manson Mullard, demeurant à Strasbourg.		
Meubles de maison		600

		Capital
Manson Joseph, entrepreneur de chaussées, à Arles.		
Maison et écurie à Arles	F.	4 500
Pré, vigne, luzerne, et palustre, contenant 216 ares		4.800
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	9.400
Marchon, cordonnier, d'Arles.		
Maison à Arles		1.500
Terre et vigne contenant 18 ares		200
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	1.800
Marlieron, propriétaire, d'Arles.		
Deux maisons à Arles		3.400
Meubles de maison		100
Marion François, négociant, à Fontvieille.		
Une barque de transport sur le canal du Vigueirat		100
Meubles de maison		50
Marrouin, tailleur, à Arles.		
Maison à Arles		3.000
Meubles de maison		100
Martau, apothicaire, d'Arles.		
Trois maisons et une écurie à Arles		6.400
Olivette et verger contenant 90 ares		300
Domaine consistant en bâtiment, jardin, pré, terre, verger et vigne, contenant 207 ares		6.000
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	13.200
Martin Joseph, propriétaire, à Arles.		
Quatre maisons et une écurie à Arles		20.000
Terre au dit lieu		300
Pavillon et jardin contenant 90 ares		4.000
Mas, terre, vigne et pré, contenant 153 ares		1.800
Domaine de la contenance de 144 ares		1.300
Olivette contenant 162 ares		600
Terre, vigne et olivette, contenant 252 ares		1.500
Deux terres contenant 108 ares		800

		Capital
Olivette contenant 54 ares	F.	480
Trois prés et un verger d'oliviers, contenant 432 ares		7.300
Domaine dit Moulet, contenant 369 ares		4.000
Domaine dit Savoyard, contenant 864 ares		3.600
Autre domaine contenant 3.780 ares		6.000
Domaine dit du Curé, contenant 1.098 ares		5.800
Trois terres, une vigne et un pré, contenant 900 ares		4.800
Prés et mûriers, contenant 288 ares		6.000
Verger d'oliviers contenant 54 ares		600
Un quirat sur un bâtiment de mer du port d'Arles		200
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	69.580
Menard, capitaine marin, d'Arles.		
Meubles de maison		100
Merian, capitaine marin, d'Arles.		
Maison à Arles		1.500
Meubles de maison		100
Meyssonnier, prêtre, à Arles.		
Meubles de maison		100
Michel André, propriétaire, d'Arles.		
Domaine dit la Tour de Lubière		90.300
Meubles de maison		300
Milhe épouse d'*Aubert*, avocat, d'Arles.		
Une donation que sa mère lui fit dans son contrat de mariage		20.000
Molin Henri, charron, à Arles.		
Maison à Arles		3.000
Petit bâtiment et terres, contenant 45 ares		200
Capital sur Joseph Héritier		400
Terre contenant 18 ares		200
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	3.900
Montfort Pharamand aîné, d'Arles, résidant à Paris.		
Domaine dit Pharamand, en Camargue		120.000
Domaine dit Bellevue, en Crau		20.000

		Capital
Une maison à Arles	F.	9.000
Autre maison audit lieu		3.000
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	152.400

Moreau aîné, homme de loi, d'Arles.

Trois maisons et deux écuries, à Arles		10.000
Domaine dit d'Arbaud, consistant en bâtiment, cabanes, vignes, terres, herbages et marais, contenant 1.440 ares		72.000
Deux maisons audit Arles		3.000
Deux quirats sur un bâtiment de mer du port d'Arles		400
Capital sur les hoirs de Maurice Montfort, d'Arles		4 500
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	90.400

Nalis Pierre, cordier, à Arles.

Donation faite par son père, lors de son mariage		1.000
Maison à Arles		3.800
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	4.900

Nalis, curé de l'église la Major, d'Arles.

Son patrimoine sur les biens de son père		2 000

Nanton père, maître d'écriture.

Meubles de maison		100

Nicolay, ex-noble, à Arles.

Deux maisons, une écurie et un grenier, à Arles		9.500
Écurie audit lieu		1.500
Vigne, pré palustre et trois olivettes, contenant 270 ares		2.600
Domaine dit de Nicolay, consistant en bâtiments, jardin, vigne, pré et terre, contenant 954 ares		22.500
Olivette contenant 36 ares		400
Domaine dit la Collocation de Beine, consistant en bâtiments, terres, vigne et herbages, contenant 5.200 ares		40.000
Domaine dit de Fournier, consistant en jardin, pré, terre et olivette, contenant 180 ares		3.600

		Capital
Deux vergers d'oliviers		300
Meubles de maison		300
Un troupeau de bêtes à laine		3.000
Montant des biens restitués	F.	83.700
Noguier, dit le Long, d'Arles.		
Maison et cour à Arles		2.500
Une cour audit lieu		400
Capital à constitution de rente sur Catherine Fabre, veuve Nanon		3.000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	6.000
Noguier Jean-Antoine, négociant, d'Arles.		
Maison à Arles		3.000
Luzerne, vigne et terre, contenant 324 ares		7.600
Domaine dit Sounayé, contenant 1.008 ares		16.000
Maison et écurie		5.000
Un quirat sur un bâtiment de mer du port d'Arles		200
Maison et grenier à Trinquetaille-les-Arles		3.300
Trois maisons et deux greniers		7.200
Quatorze quirats sur des bâtiments du port d'Arles		2 800
Deux olivettes et une vigne, contenant 324 ares		4.400
Quinze quirats sur des bâtiments de mer du port d'Arles		3.000
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	55.100
Ode Toussaint, d'Arles.		
Maison à Arles		1.200
Meubles de maison		100
Olive Pierre, cultivateur, d'Arles.		
Vigne et verger à Arles, contenant 72 ares		400
Meubles de maison		100
Pasquet Antoine, menuisier, à Arles.		
Maison à Arles		1.500
Moulin à vent et ses dépendances		3.700
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	5.300

		Capital
Payan François, maçon, à Arles.		
Sept maisons, une écurie et deux chambres, à Arles	F.	9.000
Pré à Arles, contenant 72 ares, et 2/9 du domaine de Galignan, consistant en herbages et terres		19.200
Enclos, moulin à huile et terre, contenant 36 ares		5.000
Quatre vergers d'oliviers, contenant 300 ares		1.800
Quatre vergers et une terre, contenant 300 ares		1.500
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	36.700
Pazery, prêtre, d'Arles.		
Meubles de maison		100
Perriat Joseph-Ignace, propriétaire à Arles.		
Domaine dit les Crottes, consistant en jardin, herbages et terres		40.000
Domaine dit des Passerons, consistant en jardin, terre et vigne		5.200
Domaine dit de Cottel, contenant 3.132 ares		24.000
Deux maisons à Arles		1.700
Terre et vigne		1.700
Quatre propriétés en terres et herbages, contenant 540 ares		7.200
Deux maisons à Arles		5.000
Deux olivettes et une vigne		2.000
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	87.000
Perrin Jean-Étienne-Bruno, d'Arles, résidant à Nîmes.		
Six maisons, remises et greniers, à Arles		11.000
Deux maisons, écuries et greniers		14.000
Prés et olivette contenant 306 ares		5.000
Domaine dit de Vert, consistant en bâtiment, terres, vignes, herbages, prés et bois, contenant 22.000 ares		180.000
Domaine dit Palun-Longue, consistant en terres, herbages et marais, contenant 22.000 ares		180.000
Domaine dit de Fileuse, consistant en terres, prés, herbages et vignes, contenant 33.000 ares		180.000
Meubles de maison		1.200
Montant des biens restitués	F.	571.200

		Capital
Peyrot Honoré, maçon, à Arles.		
Maison à Arles	F.	3.000
Meubles de maison		100
Pomme dit le Sala, propriétaire, d'Arles.		
Maison, tinal et fabrique, à Arles		4.000
Deux vignes et une olivette, contenant 252 ares		600
Deux olivettes, deux vignes et un pré, contenant 216 ares		2.600
Domaine consistant en jardin, pré, terre et marais, contenant 828 ares		20.000
Terre et vigne contenant 117 ares		500
Terre contenant 63 ares		300
Écurie à Arles		700
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	28.900
Pourrière, maçon, à Arles.		
Six maisons, cour et écurie, à Arles		6.000
Verger d'oliviers contenant 18 ares		150
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	6.250
Puech, ex-noble, de Saint-Gilles.		
Domaine dit le Mas Dagon, consistant en bâtiment, terres, herbages et pâturages		100.000
Raymond Pierre, de Fontvieille.		
Deux vergers, deux terres et un pré, à Arles, contenant 216 ares		1.100
Meubles de maison		100
Reynaud Joseph, cordonnier, à Arles.		
Trois maisons à Arles		5.000
Deux vignes contenant 72 ares		600
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	5.700
Ricord Vincent, au bureau de tabac, à Arles.		
Deux maisons à Arles		2.000

		Capital
Olivette contenant 54 ares	F.	300
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.400
Richaud Joseph, charron, d'Arles.		
Trois maisons à Arles		3.800
Meubles de maison		100
Roubion Dominique, négociant, d'Arles.		
Trois maisons et une écurie à Arles		6.800
Deux vergers, vignes et prés, contenant 270 ares		5.200
Domaine dit le Mont-Camp, contenant 324 ares		12.000
Neuf quirats sur divers bâtiments du port d'Arles		1.800
Partie du domaine de Galignan, à Arles		40.000
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	66.400
Rousseau Henri, capitaine marin, d'Arles.		
Meubles de maison		100
Rousty, maréchal ferrant, d'Arles.		
Maison, forge et boutique, à Arles		1.200
Verger et vigne		800
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.100
Rousty aîné, maçon, à Arles.		
Six maisons et une chambre, à Arles		12.000
Verger, vigne et luzerne, contenant 144 ares		2.100
Autre maison à Arles		1.000
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	15.000
Sade, ex-noble, d'Avignon.		
Domaine dit de Cabanne, à Arles, contenant 18.000 ares		103.000
Sarraute Mathieu, prêtre, d'Arles.		
Trois capitaux à constitution de rente sur les biens de François Giraudet, d'Arles		600
Maison à Arles		2.000

		Capital
Saubourg François, apothicaire, d'Arles.		
Maison à Arles	F.	2.400
Olivette, pré et vigne, contenant 171 ares		3.900
Son magasin de pharmacie et meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	6.900
Sauret Jean-François, d'Arles.		
Quatre maisons à Arles		16.000
Deux enclos et dépendances		4.000
Deux greniers		1.200
Une terre labourable, contenant 54 ares		800
Domaine en Crau, terroir d'Arles		14.000
Vigne		3.000
Enclos consistant en bâtiment, terre et mûriers		1.400
Domaine en Crau, consistant en bâtiment, jardin, luzerne et verger, contenant 90 ares		20.000
Verger d'oliviers contenant 144 ares		800
Prés, vigne et terre, contenant 900 ares		25.000
Montant des biens restitués	F.	86.200
Seignoret Augustin, homme de loi, à Arles.		
Maison à Arles		7.500
Maison et grenier		2.100
Vignes contenant 108 ares		1.900
Domaine dit Lanau, consistant en bâtiment, terre, vigne, olivette, herbages, prés et marais, contenant 28.800 ares		60.000
Domaine dit Seignoret, consistant en bâtiment, terres, herbages, vigne, luzerne, marais et pêcherie, contenant 38.800 ares		120.000
Un troupeau de bêtes à laine		12.000
Un quirat sur un bâtiment de mer du port d'Arles		200
Montant des biens restitués	F.	203.700
Servanne Leblanc cadet.		
Meubles de maison		300
Siard, propriétaire, d'Arles.		
Maison à Arles		4.500

		Capital
Vigne et deux olivettes, contenant 72 ares	F.	600
Trois vergers d'oliviers et une vigne, contenant 144 ares		800
Terre et vignes, contenant 144 ares		2.800
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	8 800
Tardieu Valérien, ménager, d'Arles.		
Maison à Arles		1 500
Verger d'oliviers contenant 81 ares		200
Écurie à Trinquetaille-les-Arles		900
Une maison à Arles		1.500
Un quirat sur un bâtiment de mer du port d'Arles		200
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	4.400
Tardieu Esprit, ménager, d'Arles.		
Meubles de maison		100
Tartauson, orfèvre, d'Arles.		
Maison à Arles		1.800
Vigne contenant 54 ares		500
Terre labourable contenant 18 ares		400
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.800
Tassy Charles-Bayle, travailleur d'Arles.		
Maison et écurie à Arles		3.000
Partie de vigne contenant 6 ares		100
Moulin à huile		1.400
Un pré et deux vignes, contenant 180 ares		4.000
Deux prés contenant 162 ares		2.000
Domaine consistant en bâtiment, luzerne et oliviers		2.700
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	13.300
Ther dit le Carreau, jardinier, à Arles.		
Deux maisons à Arles		2.500
Deux olivettes contenant 108 ares		800
Vigne contenant 54 ares		600

		Capital
Quatre quirats de bâtiments de mer du port d'Arles	F.	800
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	4.900
Tinellis Trophime, d'Arles.		
Maison à Arles		2.700
Domaine dit Montdauphin, contenant 1 620 ares		80.000
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	83.300
Toufagne, cordonnier, d'Arles.		
Maison à Arles		1.500
Olivette contenant 45 ares		400
Terre et vigne contenant 39 ares		600
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	2.600
Tournatory Louis, chapelier, d'Arles.		
Maison à Arles		3.000
Domaine dit l'Enclos de Roubaud, contenant 244 ares		6.000
Sept quirats sur un bâtiment de mer du port d'Arles		1.400
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	10.500
Tourniaire Jean-Antoine, d'Arles.		
Deux maisons, une écurie et un grand jas, à Arles		7.600
Verger d'oliviers contenant 54 ares		600
Domaine en Crau, contenant 1.800 ares		24.000
Terre et vigne contenant 126 ares		2.400
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	34.900
Truchet Joseph, propriétaire d'Arles.		
Terre dépendant du mas de Truchet, contenant 180 ares		2.500
Olivette contenant 36 ares		200
Olivette, prés et terres, contenant 198 ares		2.500
Trois maisons et une écurie		8.300
Domaine de Truchet, consistant en terres, prés palustres et marais, contenant 2.700 ares		15.000

		Capital
Autre domaine de Truchet, consistant en terres, herbages, luzerne, vignes et jardin, contenant 10.100 ares	F.	75.000
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	103.900
Vachier, ménager, d'Arles.		
Maison et écurie à Trinquetaille-les-Arles		3 200
Maison audit lieu		4.500
Terre et deux vignes, contenant 720 ares		10.000
Terre et deux vignes, contenant 117 ares		2.000
Deux quirats sur un bâtiment de mer du port d'Arles		400
Maison à Trinquetaille-les-Arles		1.800
Un troupeau de bêtes à laine		2.000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	24.200
Vacquières Roys, d'Arles.		
Maison à Arles		9.000
Terres labourables contenant 7.344 ares		7.000
Autre maison		1.500
Domaine de Vacquières et de Lannez, consistant en terre, prés, herbages, vigne et luzerne, contenant 57.600 ares		60.000
Moulin à eau dit Chambremond		50 000
Un troupeau de bêtes à laine		2.000
Meubles de maison		600
Montant des biens restitués	F.	130.100
Vallière Claude, d'Arles.		
Trois maisons à Arles		7 000
Prés, olivettes et trois vignes		3.200
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	10.600
Vasselin René, huissier, d'Arles.		
Terre à Arles		300
Meubles de maison		100
Véran Eygadier, à Arles.		
Maison à Arles		1.500

		Capital
Olivette, vigne et terre, contenant 432 ares	F.	4.000
Deux vignes contenant 180 ares		1.300
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	6.900

Villeneuve-Vence, ex-noble.

Quinze capitaux sur le corps des Vidanges d'Arles 25.922 l. 14 s.

Vinsargues Jean-Damian, ex-noble, d'Arles.

Trois maisons, remise avec grenier à foin, et portion des Cordeliers	F.	10.000
Olivette en Crau, contenant 54 ares		600
Capital sur Marguerite Maurin, veuve Richaud		1.000
Meubles de maison		300
Montant des biens restitués	F.	11.900

Viret Antoine, ménager, d'Arles.

Écurie et grenier à foin, à Arles		1.100
Terre labourable, contenant 144 ares		3.200
Un cinquième des attraits de ménagerie du domaine de Boisviel		1.000
Un cinquième d'un troupeau de bêtes à laine		1.000
Meubles de maison		200
Montant des biens restitués	F.	6.500

Vogüé Eugène, résidant à Bagnols.

Domaine dit la Grande-Pounche et Saint-Bertrand, en Camargue	330.000
Domaine de l'Amérique, consistant en terre, vigne et herbages	53.000
Domaine de l'Islon de Guinchet, consistant en terre et herbages	36.100
Domaine de l'Islon des bécasses, consistant en terre, vigne et herbages	36.100
Domaine de Prentegarde et celui de Lumière de lieure	49.000
Pâti dit Coquillat	4.000
La moitié du coussou dit le Nid de l'Auque	3.000
Pâti du Trebac	400

		Capital
Eaux et pêcheries dépendant de Payan Cannellet et autres	F.	15.700
Enclos dit du Mouton, consistant en terres et bois de saules		10.000
L'islon du Turc, à Arles, contenant 5.400 ares		10.000
Montant des biens restitués	F.	547.300
Volpelière Germain, notaire, d'Arles.		
Sept maisons et une écurie à Arles		10.800
Terre contenant 36 ares		500
Deux terres, vignes et oliviers, contenant 216 ares		3.200
Maison à Arles		600
Deux olivettes, vignes et terres, contenant 90 ares		1.300
Capital sur Françoise Maurel, veuve Jauffret		250
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	16.750
Yvaren Joseph, notaire, à Arles.		
Deux maisons à Arles		4.800
Le quart d'une verrerie, à Trinquetaille		4.000
Deux vignes et deux vergers, à Arles, contenant 144 ares		800
Domaine dit le Mas Imbert, consistant en jardin, olivette, vigne, herbages et prés,contenant 1.620 ares		22.000
Deux vignes et un verger d'oliviers, contenant 108 ares		1.600
Deux quirats sur deux bâtiments de mer du port d'Arles		400
Meubles de maison		500
Montant des biens restitués	F.	34.100

AUBAGNE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q).

	Estimation
Cordeliers : Église, cimetière et jardin, contenant 564 cannes q.	17.854 l.
Ursulines : Local, bâtisses, jardin et cour, au quartier du Rosier, contenant 7.261 cannes	11.437 l. 10 s.
Propriété de 3 charges 3 panaux	13.200 l.
Chapellenie Saint-Étienne : Terre avec bastide, au quartier du Rosier	2.912 l. 10 s.
Chapellenie Saint-Jacques : Terre en prairie et deux propriétés	13.088 l. 10 s.
Chapelle de Beaudinard (25 cannes 7 pans 3 menus)	300 l.
Idem des Pénitents blancs (227 cannes 1 pan 6 menus carrés), avec sacristie et deux parties de terrain servant d'enceinte à la chapelle	1.800 l.
Idem des Pénitents gris (61 cannes 7 pans) et une sacristie en mauvais état	1 200 l.
Idem des Pénitents noirs (200 cannes 2 pans carrés) et sacristie	1.500 l.
Idem du Conné (188 cannes 4 pans), entourée d'un terrain formant 3 angles saillants	200 l.
Idem de la Congrégation des hommes (22 cannes 5 pans 6 menus), avec sacristie	450 l.
Idem Saint-Dominique (15 cannes 3 pans 6 menus carrés)	300 l.
Idem de la Vierge de Bonne-Nouvelle (7 cannes 4 pans)	150 l.

Nota. — Le 21 novembre 1790, la municipalité soumissionna pour l'église, jardin et dépendances, des *Cordeliers,* au prix de 17.854 l.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état des propriétés foncières, immeubles et créances actives appartenant à la commune d'Aubagne, certifié par les officiers municipaux, le 22 floréal II (Arch. dép. Q, *Enreg.*).

	Revenu net
Terre abandonnée, au quartier de Riquet, section A, n° 119, contenant 1 047 cannes	3 l.
Aire au quartier Saint-Michel, section A, n° 144, contenant 182 cannes	6 l.
Terre gaste, quartier de Fenestrelle ou la Girarde, section P, n° 180, contenant 40.000 cannes	6 l.
Idem, quartier de Garlaban, section H, n° 176, contenant 30.000 cannes	6 l.
(Ces deux terres gastes déclarées utiles à la commune.)	
La paroisse et maison claustrale, section I, n° 1	318 l.
(Déclarées utiles à la commune.)	
L'emplacement des distillations de l'eau-de-vie, section I, n° 380	60 l.
(Déclaré utile à la commune.)	
La maison commune, île 67, maison n° 1	245 l.
(Déclarée utile à la commune.)	
Place de maison tombée en ruines, section I, île 14, contenant 4 cannes 4 pans q.	1 l.
Idem tombée en ruines, même section, contenant 4 cannes 4 pans q.	1 l.
Hôtel-Dieu et dépendances, rue Saint-Mathieu, section 2, île 30	196 l.
(Déclaré utile à la commune.)	
Une place, section 2, île 2, n° 458	1 l.
Église des Cordeliers et dépendances, île 36, n° 3	328 l.
Deux moulins à farine et dépendances, section F, n° 298	5.000 l.
(Déclarés utiles à la commune.)	
Oratoire du quartier de Beaudinard et dépendances, section F, n° 299	30 l.
Succursale de Saint-Pierre et dépendances, section D, n° 134	60 l.
Régales de l'église de Saint-Pierre, même section, n° 132 contenant 81 cannes q.	4 l.

Oratoire et dépendances, quartier de Louvé, section I, n° 184, contenant 400 cannes 20 l.

(D'après un état certifié par les officiers municipaux de la commune d'Aubagne, en date du 23 prairial an II, les dettes passives en rentes constituées s'élèvent à la somme de 9.390 l. 17 s., non compris une pension annuelle de 110 l., aux Cordeliers d'Aubagne, et une cense annuelle de 100 charges de blé, comme prix des moulins à farine, à l'Évêché de Marseille. De plus, à la date du 24 du même mois, les officiers municipaux déclarent avoir emprunté en 1789, sur des promesses privées, à Jean-Jacques Rastègue, d'Aubagne, mis hors la loi, la somme de 10.200 l., aux intérêts de 510 l. qui ont été payés jusqu'en 1792. L'Administration du district estima qu'en exécution de l'art. 82 du § 28 de la loi du 24 août 1793, la dette provenant de cet emprunt devait être déclarée nationale.)

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône, et les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q).

Albert Joseph-Sophie-Frédéric, officier de marine.

Domaine avec un bâtiment de maître et deux de fermier, au quartier Saint-Pierre, contenant 6 quarterées 134 dextres, estimé 56.000 l.

Domaine avec bâtiment, au même quartier, contenant 26 quarterées 64 dextres, estimé 22.000 l.

Beaumier Vincent, apothicaire.

Terre au quartier du Puits-de-Castel, contenant 8.059 cannes q., revenu 372 l.

Barry Hyacinthe, négociant.

Deux terres au quartier de Louvé, revenu total 313 l.

Barthélemy Mathieu.

Terre au quartier des Veaux ; maison de 2 étages, section 2, île 33, n° 12; revenu total 81 l.

Barthélemy Pierre-Joseph.

Aire au quartier Saint-Michel, section A, n° 127 ; terre au quartier de Gravedelle, section F, n° 291 ; terre à la section C, n° 35 ; terre au quartier des Aubes, section G, n° 56; terre au vallon des Gavots, section P, n° 99; maison à la rue Laget, île 12, n° 21½; maison de 3 étages, à la place de la Liberté, île 35, n° 3 ; revenu total 595 l.

Barthélemy Jean-Baptiste, dit Linche.

Terre avec bastide, au quartier de Belle-Vue, section I, n° 87, contenant 11.336 cannes q., revenu 440 l.

Baumond Jean-Antoine, officier municipal provisoire.

Revenu net

Terre au camp de Cerlier, section B, n° 4, contenant 2.210 cannes 151 l.
Terre au même quartier, même section, n° 31, contenant 1.320 cannes 75 l.
Terre en pré, section F, n° 21, contenant 190 cannes 22 l.
Pré, même section, n° 244, contenant 1.399 cannes 159 l.
Terre, section L, n° 54, contenant 1.003 cannes 33 l.
Idem, section P, n° 25, contenant 1.521 cannes 103 l.
Maison, île 22, n° 22 195 l.
Idem, île 33, n° 14 45 l.

Bellon Christophe.

Terre au quartier de Beaudinard, section F, n° 137, contenant 1.056 cannes, revenu 13 l.
Terre au même quartier, n° 288, contenant 9.890 cannes, revenu 700 l.
Maison à la Place, section 1, île 11, n°s 10 et 11, revenu 168 l.

Bense Honoré, de Saint-Pierre.

Terre au quartier de Saint-Pierre, section D, n° 39, contenant 1.750 cannes, revenu 52 l.
Terre avec bastide et fabrique de tuiles, section D, n° 51, contenant 9.805 cannes, revenu 627 l.

Bérenger Louis-Dominique, homme de loi.

Terre au quartier des Paluns, section A, n° 186, contenant 2.342 cannes, estimée 1.705 l.
Terre au quartier des Aubes, section G, n° 141, contenant 2.349 cannes, estimée 4.300 l.
Terre au quartier de Royante, section M, n° 5, contenant 2.294 cannes, estimée 1.418 l.
Deux maisons, île 61, n° 5 (dont une sur le derrière), revenu 112 l.

Bernard Nicolas-Xavier.

Maison de 3 étages, à la Grand'Rue, revenu 320 l.

Blancard Louis-Claude.

Terre au camp de Cerlier, section B, n° 30, contenant 1.320 cannes, revenu 375 l.

Terre au quartier de Riquet, section A, n° 60, contenant 1.473 cannes, revenu 55 l.
Terre au même quartier, section G, n° 13, contenant 1.473 cannes, revenu 186 l.
Trois maisons, section 2, île 55, n°s 11, 12 et 13, revenu total 248 l.

Blin Joseph, vitrier.
Maison, rue Longue, section 2, île 35, n° 12, revenu 168 l.
Maison, rue Liberté, île 33, n° 6, revenu 78 l.

Brémond Sabin.
Bastide et terre, au quartier de Jonquières, section B, n° 33, contenant 11.358 cannes, revenu 645 l.
Maison avec jardin, section 2, île 53, n° 3, revenu 121 l.

Brest Joseph, de Gémenos.
Terre, section B, n° 59, contenant 938 cannes, revenu 38 l.

Brest Louis, de Gémenos.
Terre au quartier des Aubes, section G, n° 198, contenant 207 cannes, revenu 41 l.

Brouchier Jean-Baptiste, prêtre.
Pension par Durbec dit Millot 100 l.

Brusselle Alexandre, receveur des douanes.

	Valeur
Propriété avec bâtiment, quartier de Perusson, contenant 3 quarterées 18 dextres, estimée	900 l.
Idem au même quartier, contenant 84 dextres, estimée	175 l.
Idem au même quartier, contenant 107 dextres, estimée	250 l.
Idem avec bâtiment, quartier de Creissan, contenant 10 quarterées 137 dextres, estimée	7.200 l.
Idem au même quartier, contenant 1 quarterée 27 dextres, estimée	450 l.
Idem au même quartier, contenant 94 dextres, estimée	400 l.
Idem au même quartier, contenant 2 quarterées 25 dextres, estimée	250 l.

Camoin Joseph-Étienne.
Terre et bastide, au quartier de Riquet, section A, n° 19, contenant 11.015 cannes, revenu 550 l.

Cartier Jean-François-Georges, notaire, membre du Comité général.
Aire au quartier de Riquet, section A, n° 146, contenant 216 cannes, estimée 50 l.

Maison, île 10, n° 1, revenu 168 l.

Chataud Gabriel.

Maison de 3 étages, Grand'Rue, île 26, n° 3, revenu 150 l.

Couret Sauveur.

Terre au quartier des Veaux, section R, n° 81, contenant 1.540 cannes, revenu 88 l.

Deprat Étienne, prêtre.

Terre au quartier de Beaudinard, section F, n° 221, contenant 703 cannes, revenu 75 l.

Deprat Joseph.

Moitié d'une maison, à la Grand'Rue, île 22, n° 18, revenu 141 l.

Devilliers Jean-Baptiste-Augustin, de Marseille.

Propriété confrontant du midi le chemin d'Aubagne, contenant 9 quarterées, revenu 180 l.

Deydier Dominique, maréchal ferrant.

Maison de 3 étages, au Pont de Rennes, île 16, n° 1, revenu 94 l.

Étienne Jean-Étienne, commissionnaire en vins.

Terre avec bastide, section Q, n° 61, contenant 8.826 cannes, estimée 4.622 l.

Aire, section A, n° 140, contenant 265 cannes, estimée 150 l.

Maison, section I, île 36, n° 4, revenu net 118 l.

Étienne Jean, gendarme.

Terre avec bastide et colline, à Garlaban, section K, n° 18, contenant 30.800 cannes, revenu 258 l.

Féraud Jean-Marie, maçon.

Maison de 3 étages, rue Longue, île 36, n° 7, revenu 113 l.

Gabrielle, veuve, dite Pecette.

Terre au quartier de Beaudinard, section F, n° 194, contenant 2.417 cannes, revenu 179 l.

Terre au quartier des Espeirières, section Q, n° 22, contenant 5.657 cannes, revenu 108 l.

Maison et boutique, place de la Liberté, île 35, n° 15, revenu 119 l.

Gautier Louis-Surléon, d'Aix.

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier dite la Peyronne, au quartier de Royante, contenant 16 quarterées 138 dextres, estimée 10.200 l.

Propriété faisant partie du domaine ci-dessus, au chemin de Camp-Major, contenant 34 quarterées 34 dextres, estimée 34.100 l.

Giraud Jean-Baptiste.

Terre complantée en vignes et arbres fruitiers, au quartier des Paluns, section A, n° 206, contenant 670 cannes, revenu 21 l.

Terre, vignes et arbres, au camp de Cerlier, section B, n° 35, contenant 1.702 cannes, revenu 139 l.

Terre, vignes et arbres, au même quartier, n° 9, contenant 880 cannes, revenu net 40 l.

Terre en pré, aux Défensions, section F, n° 25, contenant 94 cannes, revenu 11 l.

Terre en vignes, au même quartier, n° 57, contenant 887 cannes, revenu 12 l.

Terre en pré, au même quartier, n° 73, contenant 2.281 cannes, revenu 209 l.

Terre en pré, au même quartier, n° 80, contenant 827 cannes, revenu 94 l.

Terre et pré, au même quartier, n° 123, contenant 355 cannes, revenu 44 l.

Terre et pré, au quartier de Beaudinard, même section, n° 127, contenant 220 cannes, revenu 25 l.

Terre et pré, au même quartier, n° 130, contenant 108 cannes, revenu 25 l.

Terre, vignes et arbres, au quartier des Aubes, section G, n° 72, contenant 16.660 cannes, revenu 1.278 l.

Deux maisons, au quartier du Pont-de-Rennes, section I, n° 284, île 21, n°s 13 et 14, revenu net 54 l.

Maison de 2 étages, section 2, île 50, n° 4 ; immeuble en très mauvais état.

Giraud Ange, père.

Maison à Villevieille, section I, île 17, n° 21, revenu 56 l.

Giraud Jean-Antoine.

Terre au quartier de Royante, section L, n° 26, contenant 1.700 cannes, revenu 65 l.

Maison de 2 étages, rue Longue, île 28, n° 19, revenu 100 l.

Giraud Jean, prêtre.

Propriété au quartier de Solans, contenant 7 quarterées 43 dextres, estimée 1.500 l.

Idem au quartier de Grillon, contenant 6 quarterées 40 dextres, estimée 1.700 l.

Idem au quartier de Beaudinard, section G, n° 9, contenant 3 quarterées 108 dextres, estimée 3.400 l.

Propriété au quartier de la Fondade, section G, n° 178, contenant 56 dextres, estimée 300 l.
Cave à la rue du Jeu-du-Ballon, quartier Villeneuve, estimée 150 l.
Pension annuelle par Jean-Joseph et Jean-Pierre Roman frères 20 l.

Isnard Raymond, prêtre.

Propriété au quartier de Beaudinard, section G, n° 151, contenant 1 quarterée 79 dextres, estimée 1.800 l.

Jourdan Jean-Baptiste cadet, dit Turenne.

Terre avec bastide, à Canedel, section P, n° 20, contenant 4.427 cannes, revenu 252 l.

Jourdan Gabriel, dit Menpenti, cultivateur.

Terre avec bastide, quartier de Canedel, section P, n° 40, contenant 14.491 cannes, revenu 740 l.

Jourdan Jean-Baptiste, dit Tête Noire.

Revenu

Terre au quartier des Défensions, section F, n° 55, contenant 2.061 cannes 234 l.
Pré au quartier des Coquières, section L, n° 7, contenant 295 cannes 34 l.
Pré au même quartier, n° 8, contenant 295 cannes 34 l.
Terre avec bastide, quartier de Belle-Vue, section I, n° 53, contenant 13.571 cannes 351 l.
Pré au quartier du Peyron, section N, n° 2, contenant 456 cannes 52 l.
Pré au même quartier, n° 8, contenant 120 cannes 14 l.
Maison, cour et jardin, quartier des Coquières, section I, n° 381 225 l.

Nota. — Les biens ci-dessus mentionnés sont possédés par indivis, avec Antoine Jourdan son frère.

Labat, négociant, à Marseille.

Revenu

Terre et pré, quartier de Saint-Mitre, section N, n° 67, contenant 9.960 cannes 679 l.

Lieutard Emmanuel, homme de loi.

Terre avec bastide, section A, n° 80, contenant 9.400 cannes 500 l.
Terre au quartier de Belle-Vue, section I, n° 37, contenant 638 cannes 3 l.
Terre en pré et fabrique, quartier du Peyron, section N, n° 4, contenant 2.365 cannes 419 l.

Maison, rue de la Place, section I, île 24, n° 1 — 37 l.
Idem, au même quartier — 158 l.
Idem, à la Grand'Rue, section 2, île 29, n° 1 — 336 l.

Lions Barthélemy.
Pré dit la Franchisque, section G, n° 1, contenant 5.623 cannes, revenu — 639 l.
Maison, section I, île 66, n° 1, servant d'auberge ; maison au même quartier, n° 2, servant de tannerie ; maison au même quartier, n° 3, servant de « moulin à rache (1) » ; revenu total — 675 l.

Longis Joseph, ci-devant chartreux.
Pré au quartier des Défensions, section F, n° 41, contenant 94 dextres, estimée — 600 l.
Pension viagère par Étienne Baumond — 250 l.

Martin Laurent-Étienne
Terre au quartier de Riquet, section A, n° 57, contenant 1.636 cannes, revenu — 75 l.
Terre avec bastide, quartier de Louvé, section I, n° 8, contenant 12.900 cannes, revenu — 408 l.
Maison de 2 étages, rue des Hottes, île 60, n° 1, revenu — 98 l.

Martinot Jean-Baptiste-Michel, membre du Comité général.
Terre avec bastide, quartier de Riquet, section A, n° 102, contenant 11.243 cannes, estimée — 15.000 l.
Idem, à Beaudinard, section F, n° 118, contenant 13.775 cannes, estimée — 26.712 l.
Maison, île 11, n° 18 ; maison, île 12, n° 10 ; maison, île 12, n° 11 ; maison, île 27, n° 9 ; revenu total — 509 l.

Martinot Pierre, ex-curé.
Maison au Pont de Rennes, île 16, n° 5, revenu net — 86 l.

Mathieu Auguste.
Partie de terre et bastide, contenant 2.846 cannes, revenu — 162 l.
Maison de 3 étages, place Neuve, île 1, n° 21, revenu — 78 l.

Mille Louis.
Terre avec bastide, quartier de la Velanède, section C, n° 6, contenant 7.208 cannes, revenu — 492 l.

(1) Raco : marc de vendange.

Terre au quartier de Belle-Vue, section I, n° 46, contenant 384 cannes, revenu 4 l.
Terre avec petit bâtiment, quartier du Rosier, section Q, n° 4, contenant 9.020 cannes, revenu 615 l.
Maison à la Grand'Rue, section I, île 26, revenu ?

Olivary Antoine-Michel, prêtre.

Maison de 3 étages, rue Villeneuve, estimée 1.000 l.
Idem, même rue, estimée 1.000 l.
Maison avec jardin, rue des Religieuses, île 59, n° 9, estimée 1.500 l.
Maison de 3 étages (sauf le rez-de-chaussée), à la Grand'Rue, île 61, n° 2, estimée 3.000 l.
Pensions annuelles dues par divers (sur un capital de 4.900 l.) 245 l

Olive Louis-Anselme, officier municipal provisoire.

	Revenu net
Terre en pré, quartier de Beaudinard, section F, n° 92, contenant 994 cannes	113 l.
Terre au même quartier, n° 104, contenant 410 cannes	49 l.
Idem, au même quartier, n° 183, contenant 907 cannes	49 l.
Idem,au même quartier, n° 187, contenant 500 cannes	113 l.
Idem, au quartier de Solans, section H, n° 47, contenant 1.821 cannes	10 l.
Terre avec bastide, quartier de Belle-Viste, section I, n° 60, contenant 5.720 cannes	130 l.
Terre à la Font de May, section K, n° 29, contenant 1.841 cannes	6 l.
Idem, presque tout rochers, même section, n° 74, contenant 22.400 cannes	141 l.
Idem, avec bastide, même section, n° 33, contenant 1.089 cannes	113 l.
Idem, avec poste à grives, à Canedel, section P, n° 53, contenant 1.135 cannes	7 l.
Deux maisons attenantes, à la Grand'Rue, section 2, île 58, n° 13	249 l.
Maison, île 58, n° 25	57 l.

Paris Marie (dame), née *Tholozan*.

Terre et mûriers, quartier des Aires, contenant 857 cannes, revenu 4 l.

Pinel Joseph-Jean, ancien militaire.

	Revenu
Terre, aux Aires, section A, n° 128, contenant 260 cannes	2 l.

Aire, au même quartier, n° 161, contenant 204 cannes 5 l.
Terre, au même quartier, n° 189, contenant 2.013 cannes 88 l.
Idem, au même quartier, n° 210, contenant 7.828 cannes 246 l.
Idem, section P, n° 24, contenant 2 496 cannes 140 l.
Maison de 2 étages, à la Grand'Rue, île 29, n° 2 206 l.

Remuzat André, maçon.
Maison de 3 étages, place de la Liberté, section 2, île 36, n° 2, revenu 103 l.

Maison démolie, à Villevieille, section 1, île 15, n° 5.

Rey François, homme de loi.
Terre au quartier des Paluns, section A, n° 175, contenant 5.114 cannes, revenu 123 l.
Idem, même section, n° 248, contenant 5.498 cannes, revenu 500 l.
Idem, au quartier du camp de Cerlier, section B, n° 36, revenu 127 l.
Maison de 2 étages, section I, île 33, n° 10, estimée 56 l.

Rey veuve, née Claire *Verdier*.
Aire, section A, n° 156, contenant 97 cannes, revenu 3 l.
Terre, même section, n° 181, contenant 2.096 cannes, revenu 92 l.
Terre et pré, quartier de Peyron, section L, n° 12, contenant 536 cannes, revenu 92 l.
Terre avec bastide, quartier des Espeirières, section Q, n° 58, contenant 3.200 cannes, revenu 116 l.
Maison de 3 étages, rue Longue, île 36, n° 1, revenu 121 l.

Richelme Joseph, ci-devant vicaire d'Allauch.

	Valeur
Moitié d'une terre, au vallon des Gavots	687 l. 10 s.
Idem attenante	720 l. 10 s.
Idem, quartier de Canedel	631 l. 5 s.
Idem, quartier de Puits-Castel	300 l.
Idem, servant de fabrique de faïence, exploitée par Joseph-Athanase Richelme, son frère, propriétaire de l'autre moitié des biens ci-dessus	1.783 l. 10 s.

Richelme Joseph-Athanase, faïencier.
Terre au quartier de Riquet, section A, n° 86, contenant 808 cannes, revenu 30 l.
Maison d'un étage et fabrique, section 2, île 53, n° 20, revenu 178 l.
Plus l'autre moitié des biens mentionnés ci-dessus au nom de Joseph Richelme, son frère.

Richerme Jean-Baptiste, prêtre, ci-devant prieur de Saint-Jean-de-Garguier.

Propriété au quartier de la Crau, section D, n° 131, contenant 3 quarterées 58 dextres, estimée 500 l.

Dû par Simon Martin pour l'achat d'une propriété 2 800 l.

Robert François père.

Terre au quartier de Riquet, n° 121, contenant 1.092 cannes, revenu net 4 l.

Robert François-Antoine, prêtre.

Par acte du 27 avril 1786, notaire Cartier, François Robert père a donné à son fils, pour titre clérical :

1° Un capital de 1.400 l , sur Magdeleine Bérengier, épouse J.-P. Raspaud, produisant une pension de 70 l.

2° Un capital de 600 l , sur les hoirs de François Beaumier, produisant une pension de 30 l.

Rolland Henri, ci-devant vicaire à Allauch.

Terre au quartier de Riquet, section A, n° 36, contenant 5 quarterées 87 dextres, arrentée 100 l., estimée 2.000 l.

Romanès Joseph, de Gémenos.

Terre au quartier de Saint-Pierre, section D, n° 16, contenant 2.578 cannes, revenu 71 l.

Rousserie Mathieu, cafetier.

Maison de 3 étages, revenu 125 l.

Sicard François, dit René.

Terre au camp de Cerlier, section B, n° 89, contenant 2.072 cannes, revenu 100 l.

Sivan Antoine, aubergiste.

Terre et pré, quartier de Beaudinard, section F, n° 2, contenant 4.160 cannes, revenu 517 l.

Idem, même quartier, n° 42, contenant 2.150 cannes, revenu 239 l.

Idem, même quartier, n° 46, contenant 546 cannes, revenu 62 l.

Idem, même quartier, n° 49, contenant 252 cannes, revenu 29 l.

Pré arrosable, quartier des Rubets, section G, n° 3, contenant 1.422 cannes, revenu 152 l.

Pré au quartier du Peyron, section L, n° 10, contenant 3.499 cannes, revenu 396 l.

Terre au quartier de Canedel, section P, n° 13, contenant 5.460 cannes, revenu 373 l.

Maison servant d'auberge, section 2, n° 408, revenu 528 l.
Idem, à la Grand'Rue, même section, n° 433, revenu 254 l.

Thobert Jean-François, prêtre.
Propriété au quartier de Beaudinard, contenant 2 quarterées 36 dextres, estimée 2.400 l.
Propriété au même quartier, contenant 110 dextres, estimée 700 l.

Truphème Dominique, membre du Comité général.
Terre et bastide, section F, n° 120, contenant 1.614 cannes, revenu 160 l.
Dû pour solde de la vente d'une terre 3.000 l.

d) *Biens des condamnés*

D'après l'état de la consistance des biens des condamnés à mort et déportés par jugement, des mis hors la loi, etc., dressé par la municipalité, en date du 13 vendémiaire III. (Arch. dép. Q).

Aubert Jean-François-Martin, notaire.
Mobilier évalué 87 l. 10 s.

Barthélemy Louis, receveur de l'Enregistrement.
Maison de 2 étages avec jardin, rue des Hôtes, revenu 86 l., évaluée 2.500 l.
Mobilier évalué 1.888 l. 5 s.

Barthélemy Marie-Roch, maître-ez-arts.
Ledit condamné ne possède rien; il a cependant droit à une portion héréditaire sur la succession de son père dont la veuve a l'usufruit universel.
Mobilier évalué 314 l.

Bérenger Antoine, prêtre, dernier domicile à Peypin.
Terre et vigne à Aubagne, revenu 22 l., évaluée 600 l.
Autre terre, revenu 50 l., évaluée 1.200 l.
Régale contenant 27 cannes, revenu 1 l., évalué 30 l.
Mobilier évalué 538 l. 5 s.

Chaulan Louis-Barthélemy, notaire public.
Maison de 3 étages, île 30, n° 1, revenu 200 l., évaluée 5.000 l.

Clapier-Collongue, ci-devant noble, dernier domicile à Gémenos.
Terre complantée en vigne, contenant 9.574 cannes, revenu 171 l., évaluée 2.500 l.
Terre, à Bonherbe, contenant 5.471 cannes, revenu 273 l., évaluée 2.000 l.

Comte Antoine, bourgeois.
Terre au quartier des Paluns, contenant 5.855 cannes, revenu 199 l., évaluée 4.500 l.

Cucurny Étienne, bourgeois.
Terre au quartier des Paluns, revenu 200 l., évaluée 4.000 l.
Terre avec bastide dite la Bourbonne, au même quartier, contenant 43.826 cannes, revenu 700 l., évaluée 2.500 l.
Terre au même quartier, contenant 2.950 cannes, revenu 6 l., évaluée 100 l.
Maison, île 55, n° 21, revenu 33 l., évaluée 1.500 l.
Idem, même île, n° 22, revenu 90 l., évaluée 5.000 l.

Demane Pierre-François, médecin.
Maison à Aubagne, revenu 152 l., évaluée 4.000 l.
Mobilier évalué 952 l.

Estienne François, chirurgien.
Terre avec bastide, quartier de Beaudinard, contenant 1 646 cannes, revenu 150 l., évaluée 3.500 l.

Jourdan Joseph-Pierre, prêtre.
Propriété au quartier du Passon, contenant 4 quarterées 53 dextres, estimée 2.200 l.
Terre, vignes et arbres, quartier de Canedel, contenant 1.897 cannes, revenu 129 l., estimée 2.000 l.
Maison de 3 étages, rue Villevieille, île 6, n° 36, estimée 1.600 l.
Mobilier évalué 1.747 l.

Laudon Jean-Tropez, bourgeois.
Terre avec bastide, au quartier de Canedel, contenant 14.425 cannes, revenu 666 l., évaluée 18.000 l.
Maison à la rue Moussard, revenu 168 l., évaluée 6.000 l.
Mobilier évalué 1.630 l. 5 s.

Lieutaud Eymès, marqueur de cuir.
Maison de 3 étages à la place Neuve, revenu 75 l., évaluée 2.600 l.

Monier Claire, femme de *Donde*, tanneur, à Aubagne.

Rastègue Jean-Jacques, bourgeois.
Terre avec bastide, quartier des Espeirières, contenant 14.955 cannes, revenu 771 l., évaluée 30.000 l.
Mobilier évalué 3.459 l. 10 s.

Reynaud Jean, bourgeois.

Aire contenant 200 cannes, revenu 10 l., évaluée 150 l.
Terre avec bastide, quartier des Aubes, contenant 16.617 cannes, revenu 1.227 l., évaluée 28.000 l.
Terre au quartier de Belle-Viste, contenant 440 cannes, revenu 3 l., évaluée 300 l.
Maison, île 58, n° 12, revenu 207 l., évaluée 6.000 l.
Idem, île 60, n° 38, revenu 29 l., évaluée 600 l.
Mobilier évalué 1.899 l. 15 s.

Seigneuret François, bourgeois.

Terre avec bastide, dont 100 charges en collines et quelques fours à chaux, quartier de Favary, contenant 262.758 cannes, revenu 1.800 l., évaluée 40.000 l.
Terre au même quartier, contenant 5.217 cannes, revenu 110 l., évaluée 1.000 l.
Maison de 2 étages, rue de la Liberté, île 31, n° 9, revenu 301 l., évaluée 8.000 l.
Mobilier évalué 549 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

4 janvier 1791

Domaine de Saint-Mitre (environ 340 quarterées 95 dextres), sur le grand chemin d'Aubagne — du *Chapitre de la Major*, de Marseille —. Affermé 6 052 l. y compris les charges et revenus. Est. 133.184 l. Adj. 211.600 l.

à Jean-Louis Millot aîné, négociant.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Bonsignour, notaire, à Marseille, agissant pour compte d'ami ; Martinot, vice-président du directoire du district, pour compte d'ami ; Agnel Boisson ; Jean-Baptiste Astier ; François Jourdan ; Michel, pour compte d'ami ; Casimir Fesquet ; Seytres, notaire, et l'adjudicataire.)

[Au 8 janvier 1793, 83.927 l., capital et intérêts, sont payées. Il reste dû 133 933 l. 14 s. Le domaine fut revendu le 12 vendémiaire III, l'acquéreur Millot ayant émigré.]

10 janvier 1791

Jardin clos de murailles, prairie et bosquet (2 charges 3 panaux 7 picotins) — de l'*évêché de Marseille* —. Est. 16.712 l. 10 s. Adj. 25.800 l.

à Jean-Louis Sicard, pour un ami à élire.

(Soumissionnaire : Martinot. — Enchérisseurs : Martinot ; Étienne, d'Aubagne ; Gourret ; Duffeuil ; Jourdan, et l'adjudicataire.)

29 janvier 1791

Pré arrosable (2 charges 3 panaux 7 picotins), au quartier du Bourg-du-Mouton — de l'*évêché de Marseille* —. Est. 12.475 l. Adj. 22.400 l.

à Jean-Louis Sicard, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Demandolx ; Martin ; Meissonier ; Étienne ; Auffren ; Regnault, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 17 mars 1791, notaire Bonsignour, Dominique Audibert, négociant, de Marseille, s'est rendu cessionnaire de Sicard. Le solde est payé, le 1er mai 1793, par Audibert.]

Prairie, près le petit chemin d'Aubagne à Marseille — de la *chapellenie Saint-Jacques*, apôtre Sive de Saint-Jaume —. Affermée 400 l., à Joseph Barthélemy. Est. 8.800 l. Adj. 15.100 l.

à Jean-Joseph Bonsignour, notaire, à Marseille,
pour le compte de Demandolx, lieutenant-général civil
en la sénéchaussée de Marseille.

(Soumissionnaires : Demandolx, Sicard. — Enchérisseurs : Cablat ; Demandolx ; Auffren, d'Aubagne ; Regnault, et l'adjudicataire.)

[Le 22 juin 1791, Demandolx verse pour solde la somme de 13.518 l. 14 s.]

27 avril 1791

Diverses propriétés, au quartier de Camp-Major — du *Chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —.

1° Propriété de l'Aumône-Vieille, avec bâtiments et puits (environ 26 quarterées) ; autre dite de la Pastèque (environ 10 quarterées 1/2). Est. 32.933 l. 8 s.

2° Propriété de l'Aumône-Neuve, avec bâtisse et chapelle (environ 75 quarterées) ; plus une allée de mûriers (environ 1 quarterée 1/4) ; propriété dite La Courren (13 quarterées 1/2) ; autre dite de Franc

(environ 12 quarterées). Le tout affermé 3.300 l. à Jean-Baptiste et Valentin Jullien frères. Est. 72.413 l. 3 s.

3° Pinède très peuplée en bois de pin et bois bas (116 quarterées). Est. 11.600 l.

4° Deux propriétés dites des Gibelins (environ 11 quarterées). Affermées 1.350 l. pour les trois premières années, à partir de mai 1789, et 1.550 l. pour les trois années suivantes, à Pierre Renard. Est. 31.850 l.

5° Propriété dite des Sidores (2 quarterées $^1/_3$). Affermée 130 l., à Michel Camoin et Pierre Jullien. Est. 2.100 l.

Le tout adjugé 224.000 l.

à Joseph-Marie Bonnet, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Bistagne, pour les propriétés de l'Aumône-Neuve et des Gibelins; Raousset, chanoine du chapitre de Saint-Victor, pour la pinède, puis sur les deux propriétés des Gibelins; Clément, sur la totalité ; Langlade, pour l'Aumône-Neuve et la pinède; de Cézieux, pour l'Aumône-Vieille; Pinatel, pour la pinède; Sabatier, pour l'Aumône-Vieille ; Payretoux, pour la propriété des Sidores ; Bonsignour, notaire; Mazet, pour la pinède et les deux propriétés des Gibelins ; Baude, pour la pinède; Long, pour la pinède, et l'adjudicataire.)

[Le 14 thermidor III, le solde est versé par ledit Bonnet.]

9 mai 1791

Propriété complantée en vignes et arbres (environ 6 panaux), au quartier du Plan — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Arrentée 150 l., aux frères Arnaud. Est. 3.300 l. Adj. 5.025 l.

à Charles-Joseph Michel, pour le compte de Jacques Sarmet, curé de l'église Major de Marseille.

(Enchérisseurs : Payretoux ; Bernard ; Borrelly ; Coste, et l'adjudicataire.)

[Le 21 frimaire II, Élisabeth Galland, marchande, à la Grand'Rue, à Marseille, verse la somme de 3.790 l. 19 s., solde dû par Sarmet, moyennant laquelle elle obtient la subrogation des droits de la Nation.]

Couvent, église, cimetière et jardin, appartenances et dépendances — des *Cordeliers*, d'Aubagne —.

Église, cimetière et jardin (environ 564 cannes) ; murailles du bâtiment (environ 635 cannes) ; couvent et ses accessoires (environ 396 cannes 4 pans). Le tout est. 17.854 l. Adj. 19 200 l.

à Bruno-François-Aubagne Jourdan, officier municipal, pour le compte de la commune d'Aubagne.

(Soumissionnaire : La municipalité d'Aubagne.— Enchérisseurs : Coste ; Martinot, et l'adjudicataire.)

30 juin 1791

Propriété complantée en vignes et arbres (1 panal 7 picotins 102 pas menus), au quartier du Gast — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 988 l. 10 s. Adj. 1.800 l.

à Mathieu Daignan, marchand tanneur, à Aubagne.

(Enchérisseurs : Audibert ; Jean Sicard, et l'adjudicataire.)

[Le 15 novembre 1793, Jean-Alexandre-Lambert, rue Sénac, n° 26, à Marseille, verse la somme de 1.343 l. 7 s., solde dû par Daignan, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Propriété complantée en vignes, oliviers et arbres fruitiers, avec bâtiment (1 charge 8 panaux 4 picotins), au quartier du Rosier — de la *chapellenie Saint-Élienne* —. Affermée 120 l. Est. 2.640 l. Adj. 4.300 l.

à François Bertrand, fabricant de faïence, à Aubagne.

(Enchérisseurs : Richaud ; Auffren ; Louis Blancard, et l'adjudicataire.)

[Le 12 juin 1793, le solde est versé par ledit Bertrand.]

1er octobre 1791

Ancien château, cour et terrain contigu (1.365 cannes) — de l'*évêché de Marseille*—. Est. 1.137 l. 5 s. Non adjugé.

N. B. — D'après les observations de la municipalité d'Aubagne et suivant sa délibération du 30 septembre 1791, tendant à réclamer qu'il soit supprimé de la vente 3 cannes de terrain qui se trouvent au nord et au couchant des prisons, la vente fut suspendue jusqu'à ce qu'il ait été statué sur ladite délibération.

Local de la ferme de la dîme, avec 26 tonneaux et accessoires — du *Chapitre de la Major*, de Marseille —. Est. 9.998 l. 11 s. 4 d Adj. 10.100 l. (dont 7.000 l. pour le local, qui était estimé, non compris les tonneaux, à 6.932 l. 11 s. 4 d.), sans concurrent.

à André Couret, négociant, sur le Cours, à Marseille.

[Le 8 août 1793, le solde est versé au nom dudit Couret].

Propriété (11 panaux 3 picotins 15 pas menus), au quartier des Aubes — du service de la *messe de l'Aurore* —. Est. 4.271 l. 5 s. Adj. 8.000 l.

à Jean-Pierre Maurel, à Aubagne.

(Enchérisseurs : André Tiran ; Jean-Baptiste Étienne ; Jean-Baptiste-Benoît Barthélemy ; François Jourdan ; Jean-Luc Étienne, et l'adjudicataire.)

25 octobre 1792

Propriété avec enclos, où se trouve un pavillon (environ 3 charges 3 panaux) — des *Ursulines* d'Aubagne —. Est. 13.200 l. Adj. 24.000 l.

à Antoine Bonnefoy, fabricant de faïence, à Marseille, pour son compte et celui de Joseph Monier, capitaine de navire marchand, et Jean-Pierre Ami, négociant, à Marseille, à raison de un tiers chacun.

(Enchérisseurs : François Jouques, traiteur, à Marseille; Joseph Grimaud et Jean-Jacques Fraise, officiers municipaux d'Aubagne, pour le compte de la commune ; Achard, et les adjudicataires.)

Local, bâtisses, cour et dépendances du couvent, à la grande route de Toulon — des *mêmes* —. Est. 11.437 l. 10 s. Adj. 16.000 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : les mêmes.)

12 vendémiaire III (3 octobre 1794)

Domaine de Saint-Mitre (230 quarterées 121 dextres), divisé en deux parties, l'une au midi, l'autre au nord du grand chemin du Port-de-la-Montagne (grand chemin de Toulon) — de l'émigré Jean-Louis *Millot* aîné —. (divisé en 6 lots).

1er lot. — Terrain complanté en vignes, arbres fruitiers et arbres de haute futaie, le long de la rivière de l'Huveaune (42 quarterées 57 dextres), plus une partie de la futaille de cave consistant en 2 tonneaux de 192 milleroles, 1 de 30 milleroles, et 2 de 15 milleroles. Est. 22.021 l. 9 s. 4 d. Adj. 39.000 l.

à Jean-Michel Magallon, pour le compte de Marguerite-Sophie Jullien, épouse divorcée de Jean-Louis Millot.

(Enchérisseurs : Antoine Michel ; Louis Reimonen, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre complantée en vignes, arbres fruitiers, oliviers, mûriers, prés, jardin, arbres de haute futaie le long de l'Huveaune, reissard (1), emplacement et régales de tous les corps de bâtiments, cours, passages, corps d'auberge, corps de bergerie, colombier, cellier, pressoir, cuves, 4 tonneaux, grenier à blé, aire à fouler le blé, grenier à foin, grenier à paille, remise, bergerie, chapelle et

(1) Ressar : emplacement qui longe une rivière.

portail en fer, plus la partie de terrain où se trouve l'abreuvoir (64 quarterées 97 dextres). Est. 55.007 l. 19 s. 4 d. Adj. 105.000 l.

au MÈME, pour le compte de Benjamin MILLOT, rue de la Montagne, île 68, n° 16, à Marseille.

(Enchérisseurs : Noë Sabatier ; Nicolas Argème ; Louis Reimonen, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, prés, vignes et mûriers (28 quarterées 17 dextres), y compris la futaille de cave. Est. 13.521 l. 4 s. 11 d. Adj. 46.000 l.

au MÈME, pour le compte de Marguerite-Sophie JULLIEN, épouse divorcée de Jean-Louis MILLOT.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; Louis Vérany fils, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre en chaume, terre inculte, pinède et collines (24 quarterées 89 dextres), plus 2 tonneaux contenant ensemble 30 milleroles. Est. 1.297 l. 11 s. 4 d. Adj. 3.600 l.

au MÈME, pour le compte de Benjamin MILLOT, rue de la Montagne, île 68, n° 16, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jacques Niolfon, charretier ; Jean-François Giraud, muletier, à La Penne ; Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

13 vendémiaire III (4 octobre 1794)

5e lot. — Terres labourable et inculte, vignes, pinède et collines (36 quarterées 130 dextres), y compris 3 tonneaux contenant ensemble 30 milleroles. Est. 5.166 l. 4 s. 10 d. Adj. 11.000 l.

à Benjamin MILLOT, pour le compte de Marguerite-Sophie JULLIEN, épouse divorcée de Jean Louis MILLOT.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terres labourable et inculte, vignes, pinède et collines (36 quarterées 19 dextres), y compris 1 tonneau de 20 milleroles et 5 petits tonneaux contenant ensemble 15 milleroles. Est. 3.454 l. 14 s. 5 d. Adj. 7.500 l.

aux MÊMES.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

15 ventôse III (5 mars 1795)

Propriété avec bâtisses, mine de plâtre, rochers, puits et pinède (73 quarterées), y compris 7 tonneaux de 55 milleroles estimés ensemble 264 l., au quartier du Gourd-de-Roubaud — de l'émigré

Jean-Baptiste-Augustin *Devilliers*, bourgeois —. Est. 6.924 l. Adj. 29.500 l.

à André Mouton, entrepreneur-maçon,
chemin du Port de la Montagne (jadis chemin de Rome), île 18, n° 35,
pour le compte de Jacques-Joseph Paban,
entrepreneur-maçon, rue du Verger, île 352, n° 4, à Marseille.

(Enchérisseurs : Joseph Davin ; Guillaume Devilliers fils; Joseph Taurel ; François Chaumery ; Jacques-Joseph Paban ; Gaëtan Féraud, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

8 fructidor IV (25 août 1796)

Emplacement servant de fabrique pour la distillation de l'eau-de-vie (68 cannes 3/4) — de la *commune d'Aubagne* —. Est. 5.016 l. 12 s. Adj. 5.016 l. 12 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Félix Auffren, de Marseille.

Emplacement de l'ancien château de l'Évêché, consistant en une cour et ribas (1) — de l'*évêché de Marseille* —. Est. 1.540 l. Adj. 1.540 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

18 fructidor IV (4 septembre 1796)

Bâtiment et terre (5 charges 2 picotins), quartier de Saint-Joseph — de l'émigré Jean-Joseph-Étienne *Camoin* —. Est. 10.106 l. 18 s. 10 d., Adj. 10.106 l. 18 s. 10 d. (loi du 28 ventôse IV).

à François Tournillon, à Aubagne.

25 fructidor IV (11 septembre 1796)

Chapelle (160 pans long., sur 37 pans larg.) — de la confrérie des *Pénitents noirs* —. Est. 3.600 l. Adj. 3.600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Bouisson, à Marseille, en compte à demi
avec Étienne Bense, à Marseille.

Partie de pré (1 panal 3 picotins), au quartier des Défensions — de l'émigré *Longis* —. Est. 968 l. Adj. 968 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Bouisson, de Marseille.

(1) Grand talus, penchant d'un coteau.

23 brumaire V (13 novembre 1796)

Terre (8 quarterées 1/2 et 13 dextres), quartier de Favary — de l'émigré Jean-Baptiste *Grimaud* —. Est. 2.489 l. 6 s. Adj. 2.489 l. 6 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Dudouit, à Aubagne.

Propriété avec une cabane à feu (5 quarterées 3/4 9 dextres 1/4), quartier de Grillon — de l'émigré Jean-Baptiste *Giraud* —. Est. 2.028 l. 3 s. 10 d. Adj. 2.028 l. 3 s. 10 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Partie de terre (4 quarterées 27 dextres), quartier de Beaudinard — de l'émigré Jean-Baptiste *Giraud* —. Est. 3.168 l. Adj. 3.168 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Partie de terre complantée en vignes (1/4 et 1/8, 10 dextres), quartier des Aubes — de l'émigré Jean-Baptiste *Giraud* —. Est. 346 l. 10 s. Adj. 346 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

4 septembre 1813

1° Moulin à farine dit le Neuf; 2° moulin à farine dit le Vieux, avec une bâtisse d'un étage sur rez-de-chaussée, hors l'enceinte de la ville d'Aubagne — de la *commune d'Aubagne* —. Est. 51 627 fr. 15. Adj. 64.000 fr. (loi du 20 mars 1813).

à Jean-Louis Bethford, négociant, rue Sainte, 42, à Marseille.

III. — VENTES DE MEUBLES

16 août 1791

Effets mobiliers des *Cordeliers* d'Aubagne 380 l. 1 s.

5 septembre 1792

Effets mobiliers et tonneaux des *Ursulines* d'Aubagne 2.436 l. 12 s. 9 d.

3 floréal II (22 avril 1794)

Mobilier de Frédéric *d'Albert*, officier de marine, émigré 3.240 l. 3 s.
Idem, d'Étienne *Deprat*, prêtre, émigré 594 l. 10 s.
Idem, de Pierre *Jourdan*, prêtre, condamné 1.720 l. 10 s.

4 floréal II (23 avril 1794)

Mobilier d'Alexandre *Brusselle*, receveur des douanes, émigré 1.564 l. 13 s.

Idem, de Barthélemy *Lions*, émigré 3.740 l. 5 s.

6 floréal II (25 avril 1794)

Mobilier de Magdeleine *Blanchet*, émigrée 231 l. 15 s.

15 floréal II (4 mai 1794)

Mobilier de Louis *Mille*, émigré 1.690 l. 11 s.

16 floréal II (5 mai 1794)

Mobilier de François *Jourdan* dit *la Sarie*, émigré 179 l. 10 s.

17 floréal II (6 mai 1794)

Mobilier de Marie-Jean-Baptiste *Jourdan* et Geneviève *Blanc*, émigrés 805 l. 5 s.

Idem, de Jean-Baptiste-Michel-Aubagne *Martinot*, émigré 6.208 l. 10 s.

26 floréal II (15 mai 1794)

Mobilier de Jean Tropez *Laudon*, condamné 1.630 l. 5 s.

27 floréal II (16 mai 1794)

Mobilier d'Antoine *Bérenger*, ex-curé de Peypin condamné 538 l. 5 s.

Idem, de Jean-Jacques *Rastègue*, ancien militaire, condamné 3.459 l. 10 s.

29 floréal II (18 mai 1794)

Mobilier de Dominique *Bérenger*, notaire, émigré 475 l.

Idem, d'Emmanuel *Lieutard*, homme de loi, émigré 1.758 l. 5 s.

1er prairial II (20 mai 1794)

Mobilier de Magloire *Pharisien*, boucher, émigré 615 l.

5 prairial II (24 mai 1794)

Mobilier d'Honoré *Sicard*, boucher, émigré 316 l. 10 s.

11 prairial II (30 mai 1794)

Mobilier de Louis *Barthélemy*, receveur de l'Enregistrement, condamné 1.878 l. 5 s.

12 prairial II (31 mai 1794)

Mobilier de Marie-Roch *Barthélemy*, instituteur, condamné 314 l.
Idem, d'Antoine *Giraud*, boucher, émigré 748 l.

21 prairial II (9 juin 1794)

Mobilier de *Paris*, chirurgien, émigré 8.860 l.

3 messidor II (21 juin 1794)

Mobilier de Louis-Claude *Blancard*, négociant, émigré 14.429 l. 17 s.

13 messidor II (1er juillet 1794)

Mobilier d'Étienne-Laurent *Martin*, émigré 443 l.

15 messidor II (3 juillet 1794)

Mobilier d'Hyacinthe *Barry*, négociant, émigré 120 l. 10 s.
Idem, de *Martini*, receveur des douanes, émigré 1.019 l. 5 s.

16 messidor II (4 juillet 1794)

Mobilier d'Auguste *Mathieu*, fabricant de bas, émigré 321 l. 5 s.

17 messidor II (5 juillet 1794)

Mobilier d'André *Remuzat*, maçon, émigré 281 l. 15 s.

28 messidor II (16 juillet 1794)

Mobilier de Jean *Reynaud*, condamné 1.899 l. 15 s.

2 thermidor II (20 juillet 1794)

Mobilier d'Antoine *Féraud*, maçon, émigré 256 l. 15 s.

7 thermidor II (25 juillet 1794)

Mobilier de Pierre *Ebisay*, scieur de long, émigré 1.707 l.
Idem, de Laurent *Janffret*, cuisinier, émigré 266 l. 10 s.

11 thermidor II (29 juillet 1794)

Mobilier de Pierre *Faure*, maître de la poste aux chevaux, émigré 5.440 l.

21 thermidor II (8 août 1794)

Mobilier de Jean-Joseph *Pinet*, ancien militaire, émigré 1.041 l.
Idem, de Pierre *Demane*, médecin, condamné 952 l.

12 fructidor II (29 août 1794)

Mobilier d'Antoine-Balthazard *Comte*, condamné 350 l. 12 s.

14 fructidor II (31 août 1794)

Mobilier de Christophe et Charles *Bellon* frères, marchands, émigrés 6.190 l. 13 s. 6 d.

15 fructidor II (1er septembre 1794)

Mobilier de Clément *Blanc*, marchand, émigré 864 l. 14 s. 6 d.
Idem de Dominique *Deydier*, maréchal ferrant, émigré 154 l.
Idem d'Ange *Giraud*, prêtre, émigré 413 l. 5 s.
Idem de *Longis*, prêtre, émigré 1.296 l.

20 fructidor II (6 septembre 1794)

Mobilier de Vincent *Beaumier*, pharmacien, émigré 539 l. 10 s.
Idem de Jean-Antoine *Baumond*, émigré 831 l. 3 s.
Idem de Jean-François *Seigneuret*, condamné 549 l.

27 fructidor II (13 septembre 1794)

Mobilier d'Étienne *Venuse*, cordonnier, émigré 799 l. 2 s.

28 fructidor II (14 septembre 1794)

Mobilier de Jean-Pierre *Jourdan*, huissier, émigré 697 l. 2 s.

12 vendémiaire III (3 octobre 1794)

Mobilier de Marguerite *Baumond*, veuve *Gabriel*, émigrée 122 l. 16 s.

16 vendémiaire III (7 octobre 1794)

Mobilier d'Auguste *Comte*, émigré 538 l. 7 s.
Idem de Mathieu *Lieutaud*, émigré 99 l. 14 s.

28 brumaire III (18 novembre 1794)

Mobilier de Barthélemy *Chaulan*, notaire, condamné 1.073 l 8 s.

19 frimaire III (9 décembre 1794)

Mobilier de Françoise *Pascal*, émigrée 36 l. 6 s.

29 frimaire III (19 décembre 1794)

Mobilier de Charles-Xavier *Clapier*, ci-devant noble, condamné 5.204 l. 12 s.

7 thermidor III (25 juillet 1795)

Mobilier de Jean-François-Martin *Aubert*, notaire, condamné 87 l. 10 s.
Idem de Joseph *Blin*, vitrier, émigré 760 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

Tableau des biens séquestrés, situés dans l'arrondissement du bureau d'Aubagne, affermés à l'époque de l'an VI.

(Registre sommier. Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Montant du fermage
Deux moulins à farine, de la *commune d'Aubagne*	5.625 l.
Deux terres au quartier du Plan, et une autre au quartier du Vallon, de l'émigrée Marguerite *Baumond*, veuve *Gabriel*	200 l.
Quatre terres, la 1re au quartier de Canedel, la 2e des Lignières, la 3e au camp de Cerlier, et la 4e des Jonquières, de l'émigré Jean-Antoine *Baumond*	200 l.
Deux prés, l'un au quartier du Gast, l'autre au quartier des Défensions, du *même*	150 l.
Trois terres au quartier du Cressau, et deux au quartier de la Pérussanne, de l'émigré Alexandre *Brusselle*	358 l.
Terre au quartier de Riquet ou de Bonne-Nouvelle, de l'émigré Vincent *Beaumier* (L'adjudicataire ne doit que 205 l., les autres 405 l. revenant à la sœur de l'émigré, en vertu du partage qui a eu lieu entre elle et la Nation)	610 l.
Terre au quartier de l'Afférage, de l'émigré Louis-Claude *Blancard*	91 l.
Trois terres, la 1re au quartier de la Fondade, la 2e au quartier de Jonquières, la 3e au quartier des Défensions, et deux maisons contiguës sur le chemin de Toulon, du *même*	900 l.
Terre au quartier du Camp de Cerlier, de l'émigré Louis-Sabin *Brémond*	611 l.
Partie de maison, sur la Grand'Rue, de l'émigré Barthélemy *Barthélemy*, dit *Linche*	61 l.
Terres à Aubagne et à Gémenos, quartier de Linche, du *même*, affermées 3/5 de vin et 1/2 huile et blé	»
Terre au quartier des Planes, à Gémenos, de l'émigré Mathieu *Barthélemy*	625 l.
Quatre terres à Gémenos et une à Aubagne, de l'émigré Joseph *Brest*	250 l.

	Montant du fermage
Terre au quartier de Belle-Viste, à Gémenos, de l'émigré Louis *Brest*	400 l.
Terre à la Palun, et maison à la Place, de l'émigré Auguste *Comte*	220 l.
Terre à Beaudinard, de l'émigré Étienne *Deprat*, prêtre	180 l.
Quatre parties de terre, à Aubagne, de l'émigré Pierre *Dudonit*	300 l.
Terre et bâtiment, au quartier de la Grée, de l'émigré André *Fabre*	50 l.
Partie de maison, à la Grand'Rue, du *même*	31 l.
Maison, rue Longue, de l'émigré Jean-Marie *Féraud*	72 l.
Terre à Beaudinard et aux Aubes, et un pré, de l'émigré Jean-Baptiste *Giraud*	700 l.
Terre à Aubagne et à Gémenos, du *même*	1.000 l.
Terre sur le chemin de Toulon, du *même*	107 l.
Terre au quartier du Camp de Cerlier, du *même*	103 l.
Partie de pré, à Beaudinard, du *même*	20 l.
Terre au quartier de Beaudinard, du *même*	65 l.
Trois terres dont deux au quartier de la Crau, de l'émigré Jean-Louis *Honorat*	100 l.
Terre au quartier de Lignières, et une maison, de l'émigré Jean-Antoine *Giraud*, boucher	60 l.
Terre et bastide, au quartier de la Palun, de l'émigré Joseph *Jean*, dit *Pinet*	300 l.
Terre au quartier des Aubes, de l'émigré Laurent *Jauffret*	400 l.
Terre au quartier des Défensions, et une au quartier du Gast, de l'émigré Joseph-André *Jourdan*	450 l.
Terre au quartier de Longue-Lance, du *même*	800 l.
Terre au quartier des Aires, de l'émigré Gabriel-Aubagne *Jourdan*	315 l.
Terre au quartier de Fenestrelle, du *même*	920 l.
Terre au quartier des Paluns, et une autre au quartier de Canedel, de l'émigré Joseph *Jean*, dit *Pinet*	302 l.
Terre au quartier de Canedel, de l'émigré Marie-Jean-Baptiste *Jourdan*, dit *Turenne*	185 l.
Terre inculte au quartier des Veaux, de l'émigré Gabriel-Aubagne *Jourdan*	25 l.

	Montant du fermage
Terre et bâtiment, au quartier de Fenestrelle, de l'émigré Joseph-André *Jourdan*, affermée 3/5 de vin et 1/2 huile et blé	»
Maison, à la Grand'Rue, à Aubagne, du *même*	96 l.
Maison au cul-de-sac Langlade, du *même*	50 l.
Maison, rue du Corps-de-Garde, du *même*	60 l.
Prairie au quartier du Bourg-du-Mouton, de l'émigré Jean-Baptiste *Jourdan*, dit *Tête-Noire*	220 l.
Trois terres à Aubagne, la 1re au quartier des Paluns, la 2e aux Aubes, la 3e à Garlaban, de l'émigrée *Isnard*, veuve *Grégoire*	206 l.
Terre et bâtiment, au quartier de Canedel, de l'émigré Gabriel *Jourdan*, dit *Menpenti*	600 l.
Terre au quartier de la Franchisque, de l'émigré Barthélemy *Lions*	700 l.
Terre au quartier du Pin-Vert, de l'émigrée *Lardery*, veuve *Moussard*	55 l.
Terre au quartier de Beaudinard, de la *même*	166 l.
Terre au quartier des Paluns, de la *même*	207 l.
Maison à la Grand'Rue, de la *même*	406 l. 5 s.
Maison, rue des Hôtes, de l'émigré Étienne-Laurent *Martin*	55 l
Terre à Gémenos, au quartier du Grand-Plantier, et autre au quartier du Paisse, de l'émigré Gabriel-Philippe *Martin*	800 l.
Terre à Aubagne, au quartier de Fenestrelle, de l'émigré Sauveur-François-Guillaume *Martel*	100 l.
Deux terres, l'une au quartier de la Boure, l'autre au quartier de Galleyren, de l'émigré Étienne-Laurent *Martin*	300 l.
Terre au quartier de la Velanède, de l'émigré Louis *Mille*	215 l.
Deux terres, l'une au quartier des Espeirières, l'autre au quartier de la Louve, du *même*	660 l.
Terre au quartier du Moulin, de l'émigré Louis-Anselme *Olive*	410 l.
Terre au quartier de la Font-de-May, du *même*	226 l.
Terre au quartier de Beaudinard, du *même*	225 l.

Montant du fermage

—

Maison, à la Grand'Rue, du *même* 155 l.

Terre au quartier de Garlaban, du *même* 26 l.

Maison à la Grand'Rue, de l'émigré Antoine-Michel *Olivary*, prêtre 112 l.

Terre au quartier de la Sabatière, autre à Beaudinard, petit pré au quartier du Gast, et maison à Villevieille, de l'émigré Jean-Pierre *Reverdy* 200 l.

Maison et café à Aubagne, de l'émigré Mathieu *Rousserie* 176 l.

Terre au quartier du Passon, et fabrique de faïence, de l'émigré Joseph *Richelme* 166 l.

Terre au quartier des Veaux, maison et remise, de l'émigré Paul *Rey* 254 l.

Terres à Gémenos, la 1re au quartier de Notre-Dame, la 2e au quartier de la Gravière, la 3e au quartier de la Crau, la 4e au quartier de la Garde, et une maison, de l'émigré Jean-Joseph *Romanès* 300 l.

Terre à Aubagne, au quartier de la Palun, de l'émigré Jean-Pierre *Reverdy* 250 l.

Terre au quartier de Solans, de l'émigré Jean-Joseph *Romans* 75 l.

Une auberge, maison et deux prés, l'un au quartier des Défensions, l'autre au quartier de la Planque, de l'émigré Antoine *Sivan* 1.500 l.

Fabrique de poterie, au quartier du Rosier, de l'émigré Pierre *Toche* 100 l.

Maison sur la Grande Route, à Aubagne, de l'émigré Vitalis *Tassy* 153 l.

Une terre au quartier de Jonquières, autre au quartier de la Crau, et autre au quartier de Bertin ; deux terres à Gémenos, l'une au quartier de Ferrare, l'autre au quartier de Belleviste ; de l'émigré Guillaume *Ventron* 1.100 l.

COMMUNE D'ALLAUCH

Propriété au quartier de Chanaud, autre au quartier de Bonne-Rencontre, de l'émigré Laurent *Blanc* 203 l.

	Montant du fermage
Propriété au quartier de Gramenoné, de l'émigré Esprit *Baudoin*	153 l.
Propriété au même quartier, de l'émigré Joseph *Brémond*	63 l.
Propriété au quartier de Malepougne, autre au quartier de Gueiredon, pasquiers et jas, de l'émigré Lazare *Cauvin*	800 l.
Quatre parties de terre, aux quartiers de l'Oratoire, des Baumettes, de Pointiant, et de la Vieille, du *même*	250 l.
Terre de l'émigré Honoré *Cauvin*	105 l.
Terre au quartier des Imbus, de l'émigré Jean-Baptiste *Cheylan*	203 l.
Domaine au quartier de la Vieille, de l'émigré Jean-François *Dieudé*	3.000 l.
Propriété au quartier Daubergue, de l'émigré Lazare *Delestrade*	105 l.
Propriété au quartier de Bellon, de l'émigré François *Durbec*	81 l.
Trois parties de terre, de l'émigré André *Durbec*	200 l.
Propriété au quartier du Grand-Puits, avec une fabrique d'eau-de-vie, et autre au quartier de Cuques, de l'émigré Jean-Pierre *Fouque*	800 l.
Propriété au quartier des Faisses, et autre au quartier du Casan, de l'émigré Joseph *Guien*	103 l.
Propriété au quartier de Pichauris, de l'émigré Jean-Baptiste *Guichard*	61 l.
Propriété au quartier de Rascous, des hoirs de Jean *Guien*	83 l.
Propriété au quartier de la Fave, de l'émigré Jérôme *Jullien*	52 l.
Terre de l'émigré Jean-Jacques *Jullien*	51 l.
Domaine au quartier de la Salle, de l'émigré Jean-Étienne *Michel* dit *la Salle*	605 l.
Propriété au quartier de la Fontaine, de l'émigré Pierre *Michel* dit *Petit-Pierre*	253 l.
Terre au quartier des Fumades, autre au quartier de Trenières, des hoirs de Jean-Baptiste *Maurel*	105 l.
Propriété de l'émigré André *Merle*	65 l.

	Montant du fermage
Propriété au quartier de la Pierre de l'Étang, autre au quartier de la Salle, de l'émigré Barthélemy *Michel* dit la Panne	101 l.
Propriété au quartier des Rascous, de l'émigré Jean-Joseph *Michel* dit Cannète	83 l.
Propriété au quartier de la Clue, autre au quartier du Pont, de l'émigré Étienne *Parly*	105 l.
Propriété au quartier de la Marachone, autre au quartier de la Cauvine, de l'émigré Joseph *Ricard* dit Mégy	253 l.
Propriété au quartier de Saint-Pierre, autre au quartier des Colombets, de l'émigré Jean-Pierre *Ricard* dit Grasille	103 l.
Propriété au quartier de Sainte-Anne, de l'émigré Joseph *Samat*	60 l.
Propriété au quartier des Gonagues, de l'émigré Joseph *Trotebas* aîné	400 l.
Propriété au quartier de Tourdineau, autre au quartier de Bourdonnière, de l'émigré Louis *Trotebas*	300 l.
Bergerie, maison, jardin et pasquier, de l'émigré Joseph *Trotebas* aîné	100 l.
Plusieurs propriétés des hoirs d'Honoré-Marie *Trotebas*	1.200 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Abisail Pierre.	
Meubles de maison	F. 1.536
Albert Frédéric.	
Domaine au quartier de Saint-Pierre	60.000
Barthélemy Louis.	
Terre à Gémenos, au quartier du Denard, et partie de terre à Aubagne, au quartier de Bel-Ombre	10.000
Maison à la rue des Hôtes	2.600
Barthélemy Mathieu.	
Terre à Gémenos, au quartier du Denard, et maison à Aubagne	15.000

	Capital
Barthélemy Pierre-Joseph.	
Maison à Aubagne, et trois parties de terre audit terroir	F. 9.000
Capital portant pensions	3.600
Barthélemy Barthélemy.	
Maison à la Grand'Rue, et terre à Aubagne	66.000
Baumond.	
Maison à Aubagne, et quatre terres au dit terroir	6.000
Baumond veuve *Gabriel*.	
Maison à Aubagne, et partie de terre au quartier de Beaudinard	5.000
Beaumier Vincent.	
Maison et terre au quartier de Bonne-Nouvelle	8.000
Meubles de maison	1.861
Bense Honoré.	
Trois parties de terre au quartier de Saint-Pierre	9.000
Bérenger Dominique.	
Maison et terre au quartier de Camp-Major	8.000
Bernard Grégoire.	
Le document ne mentionne que le montant des capitaux	9.364
Blanc Clément.	
Maison à la place du Marché	3.000
Blancard Louis-Claude.	
Deux maisons au chemin de Toulon, et deux terres au quartier des Aubes	15.000
Blanchet Marguerite.	
Le document ne mentionne que le montant des capitaux	11.000
Blin Joseph.	
Maison à la rue Longue, et terre audit terroir	4.000
Bœuf Toussaint.	
Le document ne mentionne que le montant des capitaux	1.600
Brémond Louis-Sabin.	
Maison à Aubagne, et terre au quartier de Jonquières	16.000

Capital

Bringuier Hippolyte.
Le document ne mentionne que le montant en immeubles F. 7.000

Brusselle Alexandre.
Terre au quartier de Creissan (10.000) et un capital (800) 10.800

Chapherne Dominique.
Maison et jardin à Aubagne 8.000

Chataud Gabriel.
Maison à la Grand'Rue 4.000

Chouquet Jean.
Partie de terre au quartier des Espeirières 800

Conti Auguste.
Maison à Aubagne, et terre audit terroir 8.000

Cristin Honoré.
Quatre parties de terre, aux quartiers de Canedel, la Fondade, des Paluns et de Beaudinard 30.000

Daignan Jean-Pierre.
Montant des capitaux 10.000

Dantron Guillaume.
Quatre parties de terre au terroir d'Aubagne 24.000

Deidier Dominique.
Maison au quartier du pont de Reyne 1.500

Deprat Étienne.
Terre au quartier de Beaudinard 4 000
Meubles de maison 594.50

Deprat Jean-Joseph.
Maison à la Grand'Rue 5.000

Duvillière Jacques.
Propriété au quartier de la Grationne 10.000

Fabre André.
Maison à Aubagne, et terre au quartier de Leyrié 6.000

Féraud Joseph-Marie.
Maison à la rue Longue 2.500

	Capital
Gautier Surléon.	
Domaine au quartier de Peyron	F. 68.000
Gautier Pierre.	
Partie de terre au quartier de la Velanède	800
Giraud Antoine.	
Maison à la rue Longue et terre à Aubagne	9.000
Giraud Jean-Baptiste.	
Six parties de terre dont quatre au quartier de Beaudinard	80.000
Montant des capitaux	6.000
Meubles de maison	3.240
Isnard veuve *Grégoire*.	
Une partie de terre au quartier des Aubes, et deux au quartier des Paluns	5.000
Jauffret Laurent.	
Campagne au quartier des Aubes	8.000
Jean Joseph dit Pinet.	
Maison à Aubagne, deux parties de terre au quartier des Paluns, et une au quartier de Canedel	12.000
Montant des capitaux	1.000
Jourdan Gabriel, d'Aubagne.	
Trois parties de terre à Aubagne	30.000
Jourdan Gabriel.	
Campagne au quartier de Canedel	12.000
Meubles de maison	1.045
Jourdan Jean-Baptiste, dit Turenne.	
Partie de terre au quartier de Canedel	4.000
Jourdan Jean-Baptiste.	
Partie de terre au quartier du Bourg du Mouton	6.000
Jourdan Joseph-André, ex-législateur.	
Trois maisons et quatre parties de terre	50.000

		Capital
Lieutaud Emmanuel.		
Deux maisons et trois parties de terre	F.	30.000
Montant des capitaux		6.000
Meubles de maison		892
Lyons André-Barthélemy.		
Terre au quartier de la Franchisque		18.000
Martin Étienne-Laurent.		
Maison et deux parties de terre à Aubagne		25.000
Meubles de maison		413
Martinot Jean-Baptiste-Michel.		
Deux maisons à Aubagne, deux campagnes aux quartiers des Aires et des Défensions		60.000
Mathieu Auguste.		
Maison à Aubagne et partie de terre à la Velanède		5.000
Mille Louis.		
Une maison et deux terres aux quartiers de la Velanède et aux Espeirons		20.000
Millot Jean-Louis.		
Domaine au quartier de Saint-Mitre		120.000
Moussard veuve.		
Deux maisons à Aubagne, et trois terres audit terroir		12.000
Olivary Michel.		
Maison à la Grand'Rue		4.000
Olive Louis-Anselme.		
Maison à Aubagne, et quatre parties de terre audit terroir		25.000
Paris Étienne-Gaëtan.		
Maison à la Grand'Rue		3.000
Ramel Gabriel.		
Le document ne mentionne que le montant des capitaux		30.000
Reverdy Jean-Pierre.		
Une maison et trois parties de terre		6.000

Capital

Rey Paul.

Maison à Aubagne et terre au quartier des Veaux F. 8.000

Richelme Joseph.

Fabrique de faïence, et une pièce de terre au quartier du Passon 9.000

Roman Jean-Joseph.

Une terre au quartier de Solans 3.000

Rousserie Mathieu.

Une maison à la Grand'Rue 5.000

Sivan Antoine.

Auberge, maison et prés à Aubagne 50.000

AUREILLE

Pas d'opérations.

AURIOL

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q).

Chapitre de la Major, de Marseille.

Maison de la dîme et vaisselle de cave, estimées 3.877 l. 10 s.

Chapitre de Saint-Victor, de Marseille.

Pensions féodales, prix foncier 2.006 l. 2 s. 6 d., revenu net 133 l. 14 s. 10 d.

Terre dite l'Inculi du Rocher du Château, avec vestiges des murailles, estimée 132 l., revenu net 6 l.

Tour dite de Manne, estimée 88 l., revenu net 4 l.

Terre inculte et colline, dite le Défend de Saint-Claude et de Pédeguier, estimées 2.520 l. 2 s., revenu net 114 l. 11 s.

Pension féodale de 91 charges 4 panaux 1/2 de blé, estimée 46.593 l., revenu net 2.329 l. 13 s.

Terres dites Condamine, de Saint-Pierre et de Basseron; estimation totale 24.222 l. (le rapport d'expert mentionne, par suite d'une erreur d'addition, la somme de 25.222 l.), revenu net total 1.099 l. 16 s.

Censes s'élevant à 7 charges 2 panaux, estimation foncière 5.262 l. 2 s., revenu net 263 l. 2 s.

Droits casuels des dites censes, estimation foncière 1.600 l., revenu net 80 l.

Maison servant d'auditoire de justice et mobilier, le tout évalué 1.140 l. 12 s.

Capucins.

Couvent, jardin, pré, écurie et mobilier, le tout estimé 10.539 l. 18 s.

Chapellenie de Saint-Jean-l'Évangéliste et N.-D. des Trois-Ombres.

Propriété au quartier de Vède, dit de Saint-François, estimée 528 l., revenu net 24 l.

Pensions ou prestations en argent, capital 2.163 l., revenu net 144 l. 4 s.

Censes en blé, estimées 219 l. 5 s., revenu net 10 l. 19 s. 6 d.

Revenu du lods et droits casuels de la dite cense 4 l. 11 s. 6 d.

Chapellenie des Onze Mille Vierges.

Coin de terre au quartier de Fonsalade, estimé 225 l., revenu 11 l. 5 s.

Terre au quartier de Saint-Pierre, estimée 792 l., revenu 36 l.

Chapellenie Sainte-Catherine.

Coin de terre au quartier de Fonsalade, estimé 225 l., revenu net 11 l. 5 s.

Chapellenie de N.-D. du Refuge des Pêcheurs.

Pension de 129 l. sur un capital de 2.580 l., laquelle est grevée d'une charge de 30 l., reste net 99 l.

Fondation du sieur Sanzy, réunie à la Cure.

Deux terres, estimées 1.694 l., revenu total 77 l.

Autre terre au quartier de l'Arignié, estimée 2.948 l., revenu net 134 l.,

Confrérie des Ames du Purgatoire.

Un enclos et deux terres, au quartier du Clos, estimation totale 1.198 l., revenu net 57 l.

N. B. — Par décret du 5 septembre 1791, il fut vendu à la municipalité d'Auriol, ensuite de sa soumission pour l'acquisition de biens nationaux, pour la somme de 26.962 l. 2 s. (Arch. dép. L, reg. n° prov. 30 de corresp. du directoire du district d'Aix, p. 213).

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état de l'actif et du passif, dressé par la municipalité de cette commune, le 13 thermidor IV. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Valeur approximative en 1790
1° Les plâtrières au quartier de Joux, section D, n° 448, contenant environ 6 000 cannes y compris les rochers ou mines de plâtre	2.000 l.
2° Moulin à farine et pré, au même quartier, n° 449, contenant 1.024 cannes	25.000 l.
3° Église du couvent des ex-capucins, la chapelle dite des sœurs et la place extérieure, acquis de la nation le 2 juillet 1792 moyennant la somme de	2.700 l.
4° Maison servant de maison de détention, à la Grand'Rue, acquise de la nation le 2 juillet 1792 moyennant la somme de	1.092 l.
5° Défens au quartier de Regagnac, consistant en rochers et collines, ne produisant que du pâturage et bois rampant, section R, n° 1, contenant environ 200.000 cannes	3.000 l.
6° Défens dit la Lare, produisant du bois et pâturage, section S, n° 1, contenant environ 500.000 cannes	100.000 l.
7° Moulin à farine, près la paroisse, section S, n° 54, contenant environ 60 cannes y compris les puits, bassins et régale, et les eaux en dérivant	100.000 l.
8° Moulin à huile et régale, près le même local, contenant environ 60 cannes, non compris le local de l'ancienne maison commune dans laquelle ledit moulin a son entrée	10.000 l.
9° Four à cuire le pain, remise et logement au-dessus, appelé le Four de la Place, section S, n° 50, contenant 30 cannes	5.000 l.
10° Autre four, remise et logement, appelé le Four du Château, contenant 25 cannes, section S, n° 57	3.000 l.
11° Autre four, remise et logement, section S, n° 58, contenant 30 cannes	3.000 l.
12° Autre four, remise et logement, appelé le Four Neuf, section S, n° 59, contenant 20 cannes	4 000 l.
13° Bâtiment et cour servant de tuerie pour la viande, rue du Jas, contenant 40 cannes	2.000 l.

14° L'ancienne maison commune, non compris le rez-de-chaussée servant pour l'entrée et le béal du moulin à huile, rue de la ci-devant paroisse	1.200 l.
15° La maison commune et ses dépendances, place Égalité	3.000 l.
16° Emplacement de l'ancien moulin à farine, au quartier de Redon, contenant environ 12 cannes	100 l.
Total	265 092 l.
Capitaux produisant des pensions	1.400 l.
Créances actives	32.939 l. 2 s.
Fonds dans la caisse du trésorier de la commune	3.975 l. 8 s. 4 d.

N. B. — D'après le même état, le passif de la commune d'Auriol s'élevait à la somme de 72.907 l. 10 s.

La commune se réserva de garder les immeubles suivants, comme étant utiles pour le service public et l'intérêt des habitants :

1° Les moulins à farine ; 2° la place extérieure de l'église des ex-capucins ; 3° la maison de détention ; 4° le défens, dit *la Lare* ; 5° l'ancienne maison commune, destinée au logement et au corps de garde de la troupe ; 6° la maison commune. Les dits immeubles forment une évaluation totale de 230.392 livres.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q).

Albanès Pierre, ménager.

Terre contenant 1.200 cannes ; terre contenant 907 cannes ; maison à la rue des Gorgues ; terre contenant 3 520 cannes.

Arnaud Joseph, ancien cuisinier

Maison à la rue des Gorgues.

Arnaud Honoré, cultivateur.

Bastidon et terre, contenant 1.050 cannes ; terre et vignes, contenant 456 cannes ; terre et vignes, contenant 327 cannes ; terre, vignes et arbres, contenant 1.252 cannes ; une partie de maison.

Bosc Gaspard, négociant.

Terre et pré, contenant 794 cannes ; bastide, terre, colline et arbres, contenant 17.249 cannes ; terre et prés arrosables, contenant 110 cannes ; partie de maison et écurie ; une maison ; partie de mai-

son, régale et jardin arrosable, contenant 55 cannes ; pasquier, au Pont, contenant 20 cannes ; loge à cochons au Pont ; terre labourable contenant 93 cannes ; partie de bâtiment et terre, contenant 2.171 cannes ; terre labourable, contenant 409 cannes ; terre arrosable, contenant 499 cannes; bastide et terre arrosable, contenant 1.957 cannes.

Cabre Joseph-Marie, ex-président du Parlement d'Aix.

Terre arrosable, prés et mûriers, contenant 741 cannes ; maison, cour, commodités et jardin sec, clos, à la Grand'Rue, contenant 79 cannes ; colline de bois bas, contenant 900 cannes ; maison de campagne et terre, contenant 3.883 cannes.

Caillol Jean-Joseph, de Jean-Pierre, ménager.

Terre contenant 2.872 cannes ; terre et vigne, contenant 60 cannes ; maison à Sainte-Barbe; maison à la rue Basse ; maison à la Grand'-Rue; écurie et loge à cochon, à la Grand'Rue ; bastide et terre, contenant 530 cannes; colline contenant 10.075 cannes ; terre et vigne, contenant 512 cannes ; terre et vigne, contenant 1.004 cannes ; terre et vigne, contenant 1.684 cannes ; bastidon et terre, contenant 3.647 cannes ; bastide, terre et colline, contenant 6.446 cannes ; terre arrosable contenant 600 cannes.

Castelan Louis, maçon.

Terre et vigne, contenant 594 cannes ; maison ; loge à cochon ; partie du couvent des ex-capucins (contenant 14 cannes).

Étienne Benoît, ménager.

Terre contenant 427 cannes ; bastide et terre, contenant 5.408 cannes; maison à la rue Droite.

Étienne Blaise, ménager.

Terre culie contenant 692 cannes ; partie de casal contenant 8 cannes ; maison ; terre arrosable, contenant 595 cannes ; bâtiment et terre, contenant 5.590 cannes ; terre et vignes, contenant 759 cannes.

Étienne Thérèse, veuve usufruitière de Philippe Coulomb, revendeuse.

Petit cabanon et terre, contenant 427 cannes ; bastidon et terre, contenant 1.200 cannes; terre contenant 765 cannes ; maison.

Fouque François, dit l'Abba, ménager.

Terre et bastide, contenant 1.787 cannes, section A, n° 2, revenu annuel 65 l. 5 s.

Terre contenant 247 cannes, section A, n° 122.

Partie de maison, à la Coulette, section A, n° 129, revenu annuel 4 l. 10 s.

Terre labourable contenant 620 cannes, section B, n° 226, revenu annuel 29 l. 15 s.

Terre contenant 392 cannes, section D, n° 60, revenu annuel 10 l.

Bastidon, terre et colline, contenant 12.120 cannes, section E, revenu annuel 29 l. 15 s.

Terre contenant 1.400 cannes, section I, n° 46, revenu annuel 67 l. 15 s.

Terre labourable, contenant 286 cannes, section I, n° 81, revenu annuel 9 l.

Ganteaume Joseph, ménager.

Terre et pré arrosables, contenant 281 cannes ; terre contenant 1.069 cannes ; terre arrosable, contenant 329 cannes ; bastidon, terre et pinède, contenant 5.828 cannes ; maison rue des Gorgues ; terre contenant 697 cannes ; terre arrosable, contenant 1.762 cannes.

Garcin Jacques-Alexandre, prêtre.

Diverses pensions, revenu 119 l. 10 s., capital 2.390 l.

Tous les biens provenant de l'hoirie de Joseph Garcin, chaudronnier, père dudit émigré.

Gassin Jacques-Alexandre, prêtre.

Jardin clos de muraille, contenant 35 cannes, section S, n° 17, revenu 6 l. 10 s.

Maison à la rue Grande, section S, n° 18, revenu 15 l. 15 s.

Pension sur un capital de 198 l., revenu 9 l. 18 s.

Gastaud Jacques-Faustin, notaire.

Bastide et terre, contenant 8.262 cannes ; terre contenant 1.004 cannes ; terre contenant 359 cannes ; maison et pré arrosable, contenant 61 cannes ; terre, pré et mûriers, contenant 1.109 cannes ; terre arrosable avec mûriers, contenant 281 cannes.

Giraud André, ménager.

Terre contenant 494 cannes ; terre contenant 728 cannes ; terre arrosable, contenant 38 cannes ; terre contenant 1.056 cannes ; terre labourable, contenant 122 cannes ; maison et loge à cochon ; rez-de-chaussée d'une bastide, terre et pré arrosable, contenant 1.250 cannes ; colline contenant 1.250 cannes ; bastide et terre contenant 4.388 cannes.

Gontard, orfèvre.

Terre, mûriers et colline en bois de pins, contenant 8.281 cannes.

Gouiran Joseph, maréchal ferrant.

Terre contenant 1.400 cannes ; terre contenant 1.876 cannes; maison à la place; maison, cour, loge à cochons et pasquier, à la Grand'Rue, contenant 72 cannes.

Gras Jean, ménager.

Partie de bastide et terre contenant 1.184 cannes ; terre inculte contenant 400 cannes ; terre contenant 368 cannes ; terre contenant 483 cannes ; terre, vignes et campas, contenant 1.560 cannes ; colline contenant 5.517 cannes ; bastide et terre contenant 6.562 cannes ; terre arrosable, contenant 165 cannes ; terre arrosable, contenant 685 cannes; bastide et terre arrosable, contenant 1.510 cannes; terre et vignes, contenant 1.655 cannes ; maison et autre maison.

Gras Jacques, charretier.

Terre contenant 4.782 cannes ; terre contenant 120 cannes ; bastidon, terre et colline, contenant 2.887 cannes ; bastide et terre contenant 8.653 cannes; terre contenant 2.024 cannes ; maison à Sainte-Barbe; maison à la Clue ; maison et cour à la Clue ; terre contenant 577 cannes.

Guigou André, ancien boulanger.

Maison, régale, écurie, cloaque et jardin sec clos de muraille, contenant 137 cannes ; terre contenant 897 cannes ; terre contenant 668 cannes ; bastidon et terre arrosable, contenant 1.800 cannes ; terre contenant 200 cannes.

Guigou Jean-Joseph, ménager.

Terre contenant 773 cannes ; terre contenant 1.041 cannes ; terre contenant 3.768 cannes ; maison et cour contenant 29 cannes 1/2 ; terre contenant 2.172 cannes ; terre et collines de bois de pins, contenant 4.608 cannes ; terre contenant 570 cannes ; terre contenant 1.104 cannes ; terre contenant 1.433 cannes.

Guigou Pierre, prêtre.

Terre contenant 1 632 cannes, section A, n° 81, revenu 78 l. 10 s.

Guis Jean-Polycarpe, ménager.

Terre contenant 1.600 cannes ; maison contenant 13 cannes ; bastide, terre et colline, contenant 12.079 cannes.

Guitton Marc-Antoine, négociant.

Maison ayant façade et entrée à la place Dabas, et autre entrée du côté de la Tour de l'Horloge; maison contenant 9 cannes; maison et cour; maison à la Grand'Rue; écurie à la rue Salomon; terre contenant 3.188 cannes; partie de bastide et terre contenant 3.402 cannes; terre et collines, contenant 8.185 cannes; bastidon et terre, contenant 1.073 cannes; bastide et terre avec aire, contenant 3.801 cannes; terre contenant 704 cannes; partie de terre arrosable, des ex-capucins, contenant 140 cannes; partie du couvent des ex-capucins, contenant 12 cannes; terre contenant 385 cannes; terre contenant 1.276 cannes; bastidon, terre, pré et jardin clos de muraille, contenant 337 cannes.

Guitton Joseph, boulanger.

Terre contenant 528 cannes.

Guitton Jean-François.

Bastide, petit jardin, terre et pré arrosable, contenant 8.603 cannes; maison avec écurie; terre et pinède, contenant 8.406 cannes.

Imbert Jean-Zacharie, revendeur.

Maison à l'Arignée; maison à la rue de Talaru; maison à la Grand' Rue; maison à la place Damon; terre en pré arrosable, contenant 462 cannes; terre arrosable, contenant 210 cannes; terre contenant 1.104 cannes; terre arrosable, contenant 82 cannes.

Laget Marc-Antoine, ménager.

Terre contenant 2.127 cannes; bastide, bastidon, terre et collines, contenant 2.700 cannes; terre contenant 455 cannes; terre contenant 220 cannes; maison place Dedan; terre et pré contenant 108 cannes; terre contenant 440 cannes; terre arrosable, contenant 370 cannes.

Laget-Bardelin Louis.

Bastide, terre et pré arrosable, contenant 1.286 cannes; maison à la place; terre contenant 2.812 cannes; maison de campagne, terre et jardin clos de muraille, contenant 1.466 cannes.

Lambert Hyacinthe, foulonnier.

Partie de terre, des ex-capucins; terre contenant 380 cannes; bastidon, loge à cochon et terre, contenant 4.745 cannes; coin de terre arrosable, contenant 32 cannes; bâtiment, foulon, loge à cochon et terre,

contenant 2.501 cannes; bastide, bergerie, four, terre et pinède, contenant 34.140 cannes.

Martin Gabriel, prêtre.
Terre contenant 1.080 cannes, section C, n° 481, revenu 33 l. 5 s
Maison et partie de maison, à la place de la Constitution, section C, n° 482, revenu 7 l. 10 s.
Diverses pensions, revenu 182 l. 10 s.

Martiny Joseph-Antoine, commis aux douanes.
Bastidon, terre et campas, contenant 8.603 cannes; bastide et terre contenant 9.028 cannes; maison à la rue Saint-Eutrope.

Masse Pierre, fabricant de papier.
Terre contenant 7.778 cannes; terre avec allées de mûriers, contenant 545 cannes; terre et pré arrosable, contenant 1.156 cannes; maison de campagne, bastide, bergerie, écurie, fabrique de papier, terre, vigne, faligoules (1) et pré arrosable, contenant 15.785 cannes; terre contenant 1.489 cannes; terre contenant 3.884 cannes; pinède contenant 1.000 cannes; terre contenant 1.642 cannes; terre et pinède contenant 8.625 cannes; maison, moulin à huile, pré arrosable et régale, contenant 135 cannes.

Masse Joseph, maçon.
Rive arrosable complantée d'arbres, contenant 50 cannes; terre contenant 539 cannes; maison à la Grand'Rue; maison à la place Sainte-Barbe; jardin arrosable, contenant 74 cannes; bastide et terre contenant 1.307 cannes; terre, à l'Arignié, en pré arrosable, contenant 138 cannes.

Maunier Louis-Vincent, notaire.
Terre, vigne et inculte, contenant 5.700 cannes.

Merle Guillaume, boucher.
Bastide et terre contenant 3.424 cannes; bastidon, terre et collines, contenant 3.189 cannes; terre contenant 1.377 cannes; maison à la place; terre contenant 528 cannes; bastidon et terre inculte contenant 6.054 cannes.

Montgrand François-Joseph, de Marseille.
Maison de campagne, jardin et pré arrosable, clos de murailles, contenant 2.001 cannes, section I, n° 211, revenu 297 l.

(1) Farigoulo, faligoulo : thym. plante odoriférante.

Pascal Gabriel-Noël, perruquier.
Bastide et terre contenant 1.098 cannes ; terre contenant 248 cannes ; terre contenant 637 cannes.

Pascal François, tailleur d'habits.
Terre contenant 659 cannes ; terre contenant 1.400 cannes ; bastidon et terre culte contenant 1.520 cannes ; terre arrosable contenant 274 cannes.

Pascal Antoine-Sébastien, revendeur.
Bastidon et terre contenant 1.842 cannes ; terre contenant 1.199 cannes ; maison et cour ; terre et pinède, contenant 3 891 cannes ; terre culte contenant 1.320 cannes ; terre arrosable contenant 152 cannes ; partie de bâtiment et terre, des ex-capucins, contenant 53 cannes ; partie de bâtiment et terre, des ex-capucins, contenant 25 cannes ; terre arrosable, contenant 906 cannes ; terre arrosable, contenant 463 cannes ; aire contenant 100 cannes ; terre arrosable, contenant 100 cannes ; terre, vigne et coin de terre, contenant 1.880 cannes ; bastide et terre, contenant 2 641 cannes.

Pelat Jean, ancien cuisinier.
Maison à la rue de la Paroisse.

Plumier François, prêtre, domicilié à Marseille.
Terre contenant 841 cannes, section C, n° 145, revenu 85 l. 15 s.
Terre et colline contenant 6.672 cannes, section D, n° 213, revenu 44 l.
Maison rue des Gorgues, section D, n° 408, revenu 9 l. 15 s.
Terre labourable contenant 199 cannes, section I, n° 246, revenu 6 l. 10 s.

Plumier Henri-François, tonnelier.
Terre contenant 620 cannes ; terre contenant 1.145 cannes ; remise et grenier à paille.

Poulel Joseph, ménager.
Terre contenant 2.382 cannes ; terre arrosable, contenant 205 cannes ; terre contenant 391 cannes ; terre contenant 930 cannes ; terre et colline contenant 2.143 cannes ; bastide, terre et colline de bois bas, contenant 3.247 cannes ; terre contenant 456 cannes ; terre contenant 1.135 cannes ; terre et pré contenant 385 cannes ; bastide, terre et colline, contenant 3.766 cannes ; terre arrosable, contenant 448 cannes ; terre contenant 772 cannes ; bastidon, terre et collines, contenant 7.332 cannes ; maison à la rue Saint-Entragues.

Riboulet Jean-Baptiste, ménager.

Cabane, terre et pinède, contenant 1.900 cannes ; bastide et terre contenant 1.599 cannes ; terre contenant 370 cannes ; terre contenant 1.102 cannes ; terre arrosable, contenant 147 cannes ; terre contenant 450 cannes ; maison et écurie.

Roubaud Dominique, aubergiste.

Bastide dite Roussargue, terre et collines, contenant 586.862 cannes ; terre contenant 1.625 cannes ; terre contenant 1.399 cannes ; terre contenant 812 cannes ; terre contenant 900 cannes ; terre contenant 504 cannes ; terre contenant 296 cannes ; terre arrosable, contenant 325 cannes ; auberge et cour, contenant 56 cannes ; bastide, terre et colline, contenant 3.786 cannes.

Roux, négociant.

Terre arrosable, quartier de Saint-Pierre, contenant 4.826 cannes.

Surian Jean-Joachim, de Marseille.

Terre et colline, section A, n° 62, contenant 33.618 cannes, revenu annuel 247 l. 5 s.

Pension sur Guillaume Merle, capital 2.000 l., revenu 100 l.

Taxel Antoine, cordonnier.

Terre contenant 1.095 cannes ; terre arrosable, contenant 90 cannes ; bastidon et terre contenant 1.579 cannes ; terre contenant 1.253 cannes ; maison à la place Dedan ; maison à la Grand'Rue.

Vitalis Jean-Michel.

Bastidon et terre contenant 1.923 cannes ; terre contenant 1.877 cannes ; maison à la Grand'Rue ; pré, à Pigautier, contenant 897 cannes ; terre, au même quartier, contenant 608 cannes.

d) *Biens des condamnés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q).

Auzel, contre-révolutionnaire, mis hors la loi.

Bastide dite la Bastidonne, et terre contenant 15 panaux ; terre attenante contenant 37 panaux ; chaume d'environ 5 charges en semence ; terre, derrière la bastide, contenant 15 panaux, et terres incultes contenant environ 3 charges.

Flayol Joseph, boulanger, mis hors la loi.
Terre, quartier des Condamines, contenant 355 cannes ; bastide, terre et collines, contenant 1.468 cannes.

Lagier Pierre, cultivateur, mis hors la loi.
Terre, quartier des Condamines, contenant 355 cannes ; bastide, terre et collines, contenant 1.468 cannes.

Masse Jean-Baptiste, marchand toilier, mis hors la loi.
Bastide, terre et collines, contenant 12.935 cannes ; terre arrosable contenant 700 cannes ; terre contenant 552 cannes ; terre contenant 920 cannes ; terre contenant 783 cannes ; maison et jardin clos de muraille, contenant 95 cannes 1/2.

Masse Jean-Joseph, homme de loi, mis hors la loi.
Maison et terre contenant 240 cannes.

Velin Jean-Joseph-Chrysostome, propriétaire, mis hors la loi.
Auberge, terre et collines, contenant 949.001 cannes ; bastide, terre labourable, inculte, bosquet et pré arrosable, contenant 94.959 cannes ; terre labourable contenant 345 cannes, et collines de 4.400 cannes ; terre arrosable contenant 184 cannes ; maison à la Place.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

19 janvier 1791

Bastide, régale et tènement de terre arrosable et non arrosable, au quartier du Plan-de-Joux — du *prieuré de Sainte-Catherine* —. Affermée à Balthazar Rébuffat. Soumissionnée 16.381 l. 15 s. Adj. 25.100 l.

à Jean-Nicolas GAUTIER, maître tonnelier, d'Aix,
pour le compte de Maximin BONNIFAY, fabricant de carreaux, à Auriol.

(Soumissionnaire : Garnier, bourgeois, à Auriol — Enchérisseurs : Jean-Antoine Bérenger, curé de Peypin ; Jean-Augustin Turcat aîné, négociant, de Roquevaire ; Jean-Paul Samat, ménager, de Saint-Savournin ; Laurent-Balthazar Garnier, à Auriol, agissant pour Jean Robe, fabricant de papier à Auriol, et l'adjudicataire.)

Nota — Par arrêté du département, du 24 janvier 1791, sur l'avis du directoire du district, cette adjudication fut déclarée provisoire. La délivrance définitive eut lieu le 15 février 1791.

15 février 1791

Bastide, régale et tènement de terre arrosable et non arrosable, au quartier du Plan-de-Joux — du *prieuré de Sainte-Catherine* —. Est. 16.381 l. 15 s. Adj. 25.700 l.

à Laurent-Balthazar GARNIER, pour le compte de Jean ROBE, fabricant de papier, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph Imbert, négociant, à Aix, pour compte d'ami, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien avait été adjugé provisoirement le 19 janvier 1791.

26 mars 1791

Propriété et pré, au quartier de l'Arignié, est. 2.200 l. ; un autre pré, est. 748 l. — de la fondation du sieur Sauzi, réunie à *la Cure* —. Le tout est. 2 948 l. Adj 5.700 l.

à Jérôme-Vincent OLLIVIER, aubergiste, Maximin BONNIFAY, fabricant de carreaux, et Joseph BLANC, charretier, d'Auriol.

(Enchérisseurs : Antoine-Claude Tassy, homme de loi, à Aix, pour compte d'ami, et les adjudicataires.)

28 mars 1791

Domaine avec petit bâtiment inhabitable, au quartier de Fonsalade — de *la chapellenie des onze mille Vierges* —. Affermé à Augustin Tapan. Est. 11.264 l. Adj 18.500 l.

à Zacharie IMBERT, négociant, à Auriol, pour deux tiers, et Joseph GUIGOU, ménager, à Auriol, pour un tiers.

(Enchérisseurs : Balthazar Rébuffat, et les adjudicataires.)

[Le 21 thermidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

4 avril 1791

Terre arrosable, au quartier de l'Arignié, au delà de l'Huveaune — de la fondation du sieur Sauzi, réunie à la *Cure* —. Est. 902 l. Adj. 1.025 l.

à Blaise ÉTIENNE, ménager, à Auriol.

(Enchérisseurs : Lazare Bissaret ; Marc-Antoine Guitton, et l'adjudicataire.)

Terre, vigne et oliviers, au quartier de Devant-Ville — de la *Cure* —. Est. 792 l. Adj. 850 l.

à Marc-Antoine GUITTON, négociant, à Auriol, et Lazare BISSARET, fabricant de malons, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph-Augustin Giraud, et les adjudicataires.)

28 mai 1791

1° Terre non arrosable, dite les Condamines, au quartier des Condamines, est. 3.586 l. ; 2° partie de pinède, au même quartier, est. 66 l. — de l'*abbaye de Saint-Victor*, de Marseille —. Le tout adjugé 12.500 l., sans concurrent.

à Laurent Arnoux, ménager, à Auriol,
en compte avec Jean-Joseph Caillol, Jean-Baptiste Albanès,
Louis Grimaud, Jacques Plumier et Jean-Baptiste Fabre, d'Auriol.

[Le 24 thermidor III, la somme de 7.406 l. 13 s. 5 d., est versée pour solde, des mains et deniers de Laurent Arnoux, Louis Grimaud, Jean-Joseph Albanès et Jean-Joseph-Roch Caillol.]

Terre arrosable en partie, au quartier des Condamines — de l'*abbaye Saint-Victor* —. Est. 12.414 l. Adj. 22.000 l., sans concurrent.

à Joseph Ganteaume, en compte avec Laurent Arnoux,
Jean-Joseph-Roch Caillol, Jean-Baptiste Albanès, Louis Grimaud,
Jacques Plumier et Jean-Baptiste Fabre.

Terre arrosable et partie de terre dite le Pradelas, au quartier de Saint-Pierre — de la *chapellenie Saint-Jean* —. Est. 7.596 l. Adj. 16.700 l.

à Honoré Roux, ancien marchand drapier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Joseph Laugier ; Antoine Bernard ; Marc-Antoine Guitton, et l'adjudicataire.)

[Le 6 juillet 1791, le solde est versé par ledit Roux.)

Terre, au quartier de Vède, dit Saint-François — de la *chapellenie Saint-Jean l'Évangéliste* —. Est. 528 l. Adj. 1.900 l.

à Joseph Légier, ménager, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph Barges ; Joseph Guitton ; Lazare Bissaret, et l'adjudicataire.)

1er juillet 1791

Terre, au quartier du Clos — de la confrérie des *Ames du Purgatoire* —. Est. 528 l. Adj. 550 l.

à Jean-Joseph-Roch Caillol, ménager, à Auriol.

(Enchérisseurs : Jean-Antoine Auzière, d'Auriol ; Jean-Antoine Guis, et l'adjudicataire.)

[Le 29 mai 1792, le solde est versé par le dit Caillol.]

Un enclos arrosable, clos de murailles, près le chemin du Clos — de la confrérie des *Ames du Purgatoire* —. Est. 462 l. Adj. 1.000 l.

à Jean-Baptiste GORSE, bourgeois, à Auriol.

(Enchérisseurs : François Pascal; Jean-Baptiste Guigou ; Jean-Antoine Auzière, et l'adjudicataire.)

[Le 7 thermidor III, la somme de 604 l. 8 s. 10 d. est versée pour solde, des mains et deniers d'Antoine Aubert, d'Auriol.]

2 juillet 1791

1° Couvent, hors le village, est. 4.300 l. ; 2° jardin du couvent, est. 726 l. ; 3° pré, est. 2.600 l. — des *Capucins* —. Le tout adjugé 7.850 l., sans concurrent.

à Joseph-Félix ÉTIENNE, médecin,
en compte avec Jean-Antoine CHAFFARD, Marc-Antoine GUITTON, négociant, Antoine PASCAL, Jean AUZIÈRE, Maximin BONNIFAY, et François PASCAL, tous d'Auriol.

L'église, la chapelle des sœurs et la place extérieure — des *Capucins* —. Est. 2.600 l. Adj. 2.625 l., sans concurrent.

à Jean-Antoine-Mathurin AUZIÈRE, maire d'Auriol, et François PASCAL, procureur de la commune, pour le compte de la COMMUNE D'AURIOL.

Maison servant d'auditoire de justice, à la Grand'Rue — de l'*abbaye Saint-Victor* —. Est. 1.140 l. 12 s. Adj. 1.166 l., sans concurrent.

aux MÊMES, pour le compte de la COMMUNE D'AURIOL.

20 août 1791

Terre culte et inculte, et aire, au quartier de Basseron — de l'*abbaye Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 560 l. Adj. 1.075 l., sans concurrent.

à Lazare BISSARET, ménager, à Auriol,
en compte avec Joseph GUIGOU, ménager, à Auriol.

30 septembre 1791

Terre arrosable, au quartier de Saint-Pierre — de la *chapellenie des Onze mille vierges ou Sainte-Ursule* —. Est. 792 l. Adj. 2.450 l.

à Noël-Gabriel PASCAL, en compte avec Antoine-Martin BOSQ, chapelier, d'Auriol.

(Enchérisseurs : Blaise Étienne ; Joseph Légier ; Jean-Antoine Nevière, et l'adjudicataire.)

[Le 3 frimaire II, le solde est versé par les susdits.]

Terre, au quartier du Clos, en dessous du chemin allant à Saint-Pierre — de la *confrérie des Ames du purgatoire* —. Est. 208 l. Adj. 355 l.

à Joseph Légier, ménager, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph Suzanne ; Jean-Baptiste Caillol, et l'adjudicataire.)

[Le 3 fructidor III, le solde est versé par ledit Légier.]

3 novembre 1791

Maison de la dîme — du *Chapitre de la Major*, de Marseille —. Est. 2.875 l. Adj. 3.050 l.

à François Barre, ménager, à Auriol.

(Enchérisseurs : Gabriel Pourchier, et l'adjudicataire.)

Tour de Manne, à laquelle il n'y a que les quatre murs, à l'extrémité d'Auriol — du *Chapitre de la Major*, de Marseille —. Est. 88 l. Adj. 480 l.

à Jean-Baptiste Fabre, ménager, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph Guigou, ménager, d'Auriol ; Jean-Joseph Blanc, bonnetier, d'Auriol ; Jean-Joseph Lance ; Jean-Simon Portalier, et l'adjudicataire.)

Terre et colline dite le Défend de Saint-Claude et de Pédeguier — du *Chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est 2.520 l. 2 s. Adj. 5.200 l.

à François-Daniel Simon, maître en chirurgie, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph-Nicolas Imbert, négociant, à Aix ; Joseph Laget, ménager, d'Auriol ; Jean-Baptiste Guis, ménager, d'Auriol, et l'adjudicataire.)

[Le 9 nivôse II, le solde est versé par ledit Simon.]

13 janvier 1792

Terre dite l'Incult du Rocher du Château, y compris les vieilles murailles — du *Chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est 132 l. Adj. 750 l.

à François-Denis Simon, chirurgien, à Auriol.

(Enchérisseurs : Joseph Long, charcutier, à Auriol ; Joseph Martin, ménager, à Auriol, et l'adjudicataire.)

[Le 28 frimaire II, le solde est versé par ledit Simon.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

2 thermidor IV (20 juillet 1796)

Chapelle dite Saint-Pierre et son régale formant une aire, au quartier de Saint-Pierre — de la *commune d'Auriol* —. Est. 631 l. 10 s. Adj. 631 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Arnaud, d'Auriol.

Chapelle des Pénitents blancs et 1 appartement, place Égalité, de la *commune d'Auriol* —. Est. 1 680 l. Adj. 1.680 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Guigou, d'Auriol.

12 thermidor IV (30 juillet 1796)

Chapelle Sainte-Barbe, place Égalité — de la *commune d'Auriol* —. Est. 924 l. Adj. 924 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Arnaud, d'Auriol.

15 thermidor IV (2 août 1796)

Propriété arrosable (1.000 cannes), au quartier Saint-Laurent — de la *chapellenie de l'Aube* —. Est. 4.175 l. Adj. 4.175 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Laurent Pascal, d'Auriol.

9 fructidor IV (26 août 1796)

Église, sacristie et chapelle dite des Sœurs, y compris un grand autel en bois, six autres autels, trois confessionnaux, une chaire, deux grandes tables et diverses pièces de boiseries — de la *commune d'Auriol* —. Le tout est. 11.500 l. (dont 1.000 l. pour les objets mobiliers). Adj. 11.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre Robe, d'Auriol.

1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796)

Église et maison attenante au quartier des Boyers ou Labourine — de la *commune* d'*Auriol* —. Est. 1.588 l. Adj. 1.588 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Riboulet, d'Auriol.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Maison (8 cannes 1/4), rue des Bourras — de la *Cure d'Auriol* —. Est. 720 l. Adj. 720 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Arnaud, d'Auriol.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Moulin à farine et ses engins ; un pré attenant de 620 cannes 5 pans, au quartier de Joux — du *Chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 25 000 f. Adj. 25.000 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre Robe, d'Auriol.

Chapelle et son régale — de la confrérie des *Pénitents Bourras* —. Est. 2.057 l. 8 s. Adj. 2.057 l. 8 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jérôme Michel fils, à Auriol.

11 germinal V (31 mars 1797)

Défend (149.750 cannes), consistant en rochers escarpés et mauvais terrain, au quartier de Regagnac — de la *commune d'Auriol* —. Est. 1 980 l Adj. 1.980 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Dupré, fabricant de bas, à Aix,
pour le compte de Jérôme Michel, d'Auriol.

22 juin 1813

Moulin à blé dit de la Commune, avec deux meules que l'eau fait mouvoir par le moyen de deux puits et un réservoir, le logement du meunier et la jouissance des eaux pendant toute l'année (96 centiares), rue de la Paroisse — de la *commune d'Auriol* —. Est. 30.000 f. Adj. 31.000 f. (loi du 20 mars 1813).

à Justinien-Gabriel Rémusat, ex-officier d'infanterie,
rue Grignan, 58, à Marseille.

[Le 3 décembre 1814, le solde est versé par ledit Rémusat.]

Moulin à huile dit de la Commune, avec deux meules et un petit régale (2 ares 40 centiares), rue de la Paroisse — de la *commune d'Auriol* —. Est. 4.500 f. Adj. 4.525 f. (loi du 20 mars 1813).

à François-Toussaint Jean, notaire, à Roquevaire.

III. — VENTES DE MEUBLES

1er juillet 1791

Vaisselle de cave et accessoires, du *chapitre de la Major* de Marseille 1.375 l.

IV. — ARRENTEMENTS

23 mai 1792

Cens de 8 charges 3 panaux 2 picotins de blé, du *chapitre de Saint-Victor* de Marseille, arrenté 215 l.

6 février 1793

Domaine de l'émigré *Montgrand*, prêtre, affermé 775 l.
Domaine de l'émigré Pierre *Guigou*, prêtre, affermé 100 l.
Domaine de l'émigré *Martin*, prêtre, affermé 40 l.
Maison et jardin, à la Grand'Rue, de l'émigré *Gassin*, prêtre, arrentés 45 l.
Maison, rue des Gorgues, et une terre, de l'émigré *Plumier*, prêtre, affermées 40 l.
Partie d'une terre, du *même*, affermée 72 l.
Bois à brûler, de la campagne de l'émigré *Mignard*, vendu à 0 l. 7 s. 6 d. le quintal 153 l. 7 s. 6 d.

26 juin 1793

Partie de maison et six propriétés, de l'émigré *Fouque* dit *l'Abba*, arrentées 320 l.
Divers biens de l'émigré *Surian*, arrentés 610 l.

25 ventôse II (15 mars 1794)

Maison, jardin et pré, de l'émigré *Montgrand*, affermés 24 quintaux de foin et 160 l.
Maison et jardin, de l'émigré Marie *Cabre*, affermés 150 quintaux de foin et 60 l.

26 floréal II (15 mai 1794)

Trois terres, du condamné Jean-Baptiste *Masse*, marchand, affermées 13 panaux de paumelle et 140 l.

6 prairial II (25 mai 1794)

Terre au quartier de Devant-Ville, et autre au quartier de Raton, de l'émigré *Plumier*, prêtre, affermées 5 panaux de blé, 1 quintal de paille et 125 l.
Terre, du condamné Joseph *Flayol*, boulanger, affermée 4 panaux de blé, 1 quintal de paille et 26 l.

Terre, au quartier du Plan des Condamines, de l'émigré Pierre *Guigou*, prêtre, affermée 5 panaux de blé, 1 quintal de paille et 185 l.

Sept terres et partie de maison, de l'émigré *Fouque* dit *l'Abba*, affermées 2 charges de blé, 6 quintaux de foin et 425 l.

Moitié de la récolte, d'une terre du condamné Jean-Joseph-Chrysostome *Velin*, vendue 4 charges de blé et 370 l.

Divers biens, du *même*, affermés 4 charges de blé, 4 quintaux de foin et 255 l.

3 messidor II (21 juin 1794)

Quatre terres, une colline et une bastide avec terre, de l'émigré Jean-Joseph *Caillol* de Jean-Pierre, affermées 2 charges 2 panaux de blé, 7 quintaux de paille et 380 l.

Sept terres, de l'émigré Jean-Joseph *Guigou*, affermées 4 charges 1 panal de blé, 7 panaux de légumes, 6 quintaux de foin, 12 quintaux de paille et 2.125 l.

Six terres et une bastide, de l'émigré Jean-Baptiste *Riboulet*, affermées 2 charges 1 panal de blé, 6 quintaux de paille et 170 l.

Quatre terres et un bastidon, de l'émigré Antoine *Taxil*, affermées 8 panaux de blé, 2 quintaux de foin, 5 quintaux de paille et 110 l.

Bastide et deux terres, de l'émigré Benoît *Étienne*, affermées 8 panaux de blé, 2 quintaux de paille et 140 l.

Six terres, une colline, deux bastides avec terre, et un rez-de-chaussée, de l'émigré André *Giraud*, affermés 3 charges de blé, 8 quintaux de paille et 270 l.

Trois terres et un bastidon, de l'émigré Gabriel-Noël *Pascal*, perruquier, affermés 4 panaux de blé, 1 quintal de paille et 155 l.

Deux terres, de l'émigré Joseph *Gonirau*, affermées 1 charge 5 panaux de blé, 5 quintaux de paille et 400 l.

Six terres et un bastidon, de l'émigré Joseph *Ganteaume*, affermées 2 charges 7 panaux de blé, 2 quintaux de foin, 8 quintaux de paille et 1.600 l.

Dix terres dont deux bastides et un bastidon, de l'émigré Joseph *Poulet*, affermées 3 charges de blé, 2 quintaux de foin, 9 quintaux de paille et 405 l.

Deux terres, de l'émigré Henri-François *Plumier*, affermées 6 panaux de blé, 2 quintaux de paille et 65 l.

Huit terres dont une bastide et deux bastidons, de l'émigré Marc-Antoine *Guitton*, affermées 4 charges de blé, 6 quintaux de foin, 16 quintaux de paille et 2.750 l.

Six terres dont une bastide et un bastidon, de l'émigré Marc-Antoine *Laget*, affermées 2 charges 5 panaux de blé, 3 quintaux de foin, 7 quintaux de paille et 550 l.

Bastide et terre, de l'émigré Jean-Polycarpe *Guis*, affermée 2 panaux de blé et 355 l.

Quatre terres dont une bastide et deux bastidons, de l'émigré Guillaume *Merle*, affermées 2 charges de blé, 6 quintaux de paille et 170 l.

Terre, de l'émigré Joseph *Guitton*, affermée 2 panaux de blé et 45 l.

Quatre terres dont une avec bâtiment, de l'émigré Blaise *Étienne*, affermées 1 charge 3 panaux de blé, 50 quintaux de foin, 3 quintaux paille et 805 l.

Deux terres, de l'émigré Honoré *Arnaud*, affermées 5 panaux de blé, 1 quintal de paille et 55 l.

Sept terres, de l'émigré Dominique *Roubaud*, affermées 1 charge 6 panaux de blé, 3 panaux de paumelle, 5 quintaux de foin, 6 quintaux de paille et 1.125 l.

Trois terres dont un bastidon et un cabanon, de l'émigrée Thérèse *Étienne* veuve *Coulomb*, affermées 5 panaux de blé, 1 quintal de paille et 155 l.

4 messidor II (22 juin 1794)

Quatre terres dont un bastidon, de l'émigré André *Guigou*, affermées 9 panaux de blé, 3 quintaux de paille et 145 l.

Terre, au quartier de Saint-Pierre, de l'émigré *Roux*, négociant à Marseille, affermée 1 charge de blé, 15 quintaux de foin et 1.100 l.

Terre, de l'émigré Louis-Vincent *Maunier*, notaire, affermée 3 panaux de blé et 105 l.

Dix terres dont une bastide, un bastidon et une aire, de l'émigré Antoine-Sébastien *Pascal*, affermées 6 charges 5 panaux de blé, 9 quintaux de foin, 20 quintaux de paille et 3.020 l.

Jardin clos de murailles, de l'émigré Jacques-Alexandre *Gassin*, prêtre, affermé 18 l.

Terre, collines et partie d'un tènement, du condamné Pierre *Lagier* fils, affermées 3 panaux de blé et 55 l.

Six terres, dont une bastide et un bastidon, de l'émigré Jacques *Gras*, affermées 4 charges 6 panaux de blé, 15 quintaux de paille et 3.010 l.

Terre et colline, de l'émigré *Surian* cadet, de Marseille, affermées 1 charge de blé et 105 l.

Quatre terres dont une bastide, de l'émigré Joseph *Masse*, maçon,

affermées 8 panaux de blé, 4 quintaux de foin, 2 quintaux de paille et 225 l.

Six terres dont une bastide et un bastidon, de l'émigré Jean-Zacharie *Imbert*, revendeur, affermées 4 charges de blé, 1 panal de seigle, 17 quintaux de paille et 3.025 l.

Trois terres dont une bastide, de l'émigré François *Pascal*, tailleur, affermées 1 charge de blé, 5 quintaux de paille et 695 l.

Deux terres, du condamné Jean-Joseph-Chrysostome *Velin*, affermées 2 quintaux de foin et 85 l.

Huit terres, de l'émigré Pierre *Masse*, fabricant de papier, affermées 6 charges de blé, 18 quintaux de paille et 3.600 l.

Deux terres, de l'émigré Jean-Joseph *Flayol*, affermées 4 panaux de blé, 1 quintal de paille et 80 l.

Bastide, terre et colline, de l'émigré Jean-François *Guillon*, affermées 2 charges de blé, 20 quintaux de foin, 6 quintaux de paille et 1.200 l.

Un pré et quatre terres, dont deux bastides, de l'émigré Barthélemy *Velin*, marchand, affermés 2 charges 5 panaux de blé, 8 quintaux de foin, 8 quintaux de paille et 2.150 l.

5 messidor II (23 juin 1794)

Trois terres, de l'émigré Pierre *Albanès*, affermées 2 charges de blé, 6 quintaux de paille et 210 l.

Divers biens de l'émigré Jean-Michel *Vitalis*, affermés 1 charge de blé, 50 quintaux de foin, 3 quintaux de paille et 215 l.

Biens de l'émigré Hyacinthe *Lambert*, affermés 3 charges 7 panaux de blé, 9 quintaux de paille et 1.300 l.

Biens de l'émigré Louis *Laget-Bardelin*, affermés 1 charge de blé, 3 quintaux de foin et 1.000 l.

Biens de l'émigré Gaspard *Bosq*, affermés 3 charges de blé, 2 panaux de légumes, 6 quintaux de paille, 10 quintaux de foin et 385 l.

Biens de l'émigré Jacques-Faustin *Gastaud*, notaire, affermés 3 charges, 5 panaux de blé, 4 panaux d'avoine, 5 panaux de légumes, 12 quintaux de paille et 600 l.

Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Fabre*, affermés 2 charges 3 panaux de blé, 6 quintaux de paille et 2.265 l.

12 messidor II (30 juin 1794)

Maison de campagne, fabrique de papier et trois terres, de l'émigré Pierre *Masse*, affermées 3 charges de blé, 2 charges d'avoine, 20 quintaux de foin et 2.650 l.

V. — RESTITUTIONS

		Capital
Albanès Pierre, d'Auriol.		
Une terre à la section D, n° 120	F.	1.000
Autre, même section, n° 122		600
Autre à la section H, n° 145		1.200
Maison à la rue des Gorgues		1.000
Montant des biens restitués	F.	3.800
Arnaud Honoré, à Auriol.		
Une terre à la section C, n° 312		1.000
Arnaud Joseph, d'Auriol.		
Maison à la rue des Gorgues		1.200
Capital dû par François Revest		600
Autre dû par Joseph-Crespin Riboulet		220
Montant des biens restitués	F.	2.020
Bosq Gaspard, d'Auriol.		
Loge à cochons et emplacement de maison, section Y, n° 358		50
Partie de bâtiment et terre, section D, n° 33		1.600
Pré arrosable, section B, n° 254		1.200
Terre labourable, section Y, n° 130		500
Bastide consistant en vigne arrosable et colline, section C, n° 31		6.000
Partie de maison, régale et jardin arrosable, section C, n° 337		500
Maison à Auriol, rue Tallaru		3.000
Terre et vigne au quartier des Branets		800
Maison à la rue de la Paroisse		4.000
Montant des biens restitués	F.	17.650
Cabre, François-Marie-Jean-Baptiste, ex-président au parlement de Provence, résidant à Aix. (Voir à la commune de Belcodène).		
Caillol Jean-Joseph, d'Auriol.		
Une colline, à la section C, n° 55		1.200
Terre en vigne, section D, n° 119		100

		Capital
Autre vigne, même section, n° 144		800
Autre vigne, même section, n° 162		1.200
Montant des biens restitués	F.	3.300
Caillol Jean-Joseph d'Auriol.		
Bastidon et terre en vigne, section D, n° 177		3.000
Terre arrosable, section Y, n° 233		600
Maison à la Grand'Rue		1.000
Maison à la place Sainte-Barbe		800
Autre maison à la place Sainte-Barbe		800
Montant des biens restitués	F.	6.200
Étienne Blaise, d'Auriol.		
Terre complantée en vigne, section C, n° 267		500
Terre arrosable, section D, n° 10		600
Bâtiment et terre en vigne, section D, n° 218		4.000
Terre en vigne, section Y, n° 102		600
Maison à la rue de la Paroisse		2.400
Montant des biens restitués	F.	8.100
Étienne Thérèse, veuve Philippe *Coulomb*, d'Auriol.		
Terre complantée en vigne, section B, n° 102		500
Bastidon et terre complantée en vigne, section C, n° 217		1.000
Terre complantée en vigne, section H, n° 36		600
Montant des biens restitués	F.	2.100
Étienne Benoît, d'Auriol.		
Terre complantée en vigne, section H, n° 285		500
Bastide, terre en vigne et colline, section L, n° 192		4.000
Maison à la rue Étroite		500
Montant des biens restitués	F.	5.000
Fouque François, dit l'Abba, d'Auriol.		
Bastide et terre au quartier des Condamines		1.500
Terre en vigne au même quartier		200
Terre labourable au quartier du Pujol		600
Terre complantée en vigne, au quartier de Plandemony		300
Bastidon, terre en vigne et colline		2.500
Terre en vigne au quartier des Aduches		1.500

		Capital
Terre labourable au quartier de Batton		200
Partie de maison, rue de la Coulette		600
Montant des biens restitués	F.	7.400
Ganteaume Joseph, d'Auriol.		
Terre et vigne, section C, n° 294		800
Terre arrosable, section B, n° 257		300
Autre terre, section Y, n° 200		400
Bastidon, terre en vigne et colline, section L, n° 211		2.400
Terre en vigne, section N, n° 63		500
Terre arrosable, même section, n° 54		1.500
Maison à la rue des Gorgues		1.000
Capital dû par Jean-Joseph Michel, d'Auriol		500
Montant des biens restitués	F.	7.400
Gassin Jacques-Alexandre, d'Auriol.		
Un petit jardin le long de l'Huveaune		100
Maison à la Grand'Rue		3.000
Capital dû par André Étienne, d'Auriol		200
Autre dû par Jacques German, de Cuges		200
Autre dû par Étienne Guis, d'Auriol		100
Autre dû par Jean-Baptiste Étienne, d'Auriol		300
Autre dû par Joseph Caillol, d'Auriol		300
Autre dû par Antoine Olivier, de Roquevaire		400
Montant des biens restitués	F.	4.600
Gastaud Jacques-Faustin, d'Auriol.		
Bastide, terre en vigne et inculte, section E, n° 109	F.	5.000
Terre en vigne, section E, n° 110		600
Terre en vigne, même section, n° 124		200
Pré arrosable, section L, n° 20		3.000
Terre arrosable au quartier de Paradis		600
Maison à la rue de la Paroisse		4.000
Capital dû par Nicolas Arnaud, d'Auriol		150
Autre dû par Antoine Bernard		1.000
Autre dû par Jean-Louis Dol		220
Montant des biens restitués	F.	14.770

		Capital
Giraud André, d'Auriol.		
Terre en vigne, section B, n° 217	F.	400
Autre, même section, n° 228		600
Terre arrosable, section D, n° 8		100
Terre en vigne, même section, n° 222		800
Terre labourable, section D, n° 248		100
Partie de bastide, terre en vigne et pré, section F, n° 127		1.200
Bastide, terre en vigne et oliviers, section L, n° 68		2.500
Une colline, section H, n° 225		300
Maison à la Grand'Rue		1.200
Montant des biens restitués	F.	7.200
Goutard Jean, résidant à Marseille.		
Une bastide et tènement aux terroirs d'Auriol et de Peypin, consistant en terre labourable et vigne		5.000
Gras Jacques, d'Auriol.		
Terre en vigne, section A, n° 112		3.000
Autre, section C, n° 263		100
Bastidon, terre en vigne et colline, section G, n° 148		2.000
Partie de bastide et terre en vigne, même section, n° 190		3.000
Terre complantée en vigne, section L, n° 74		300
Maison à la place Sainte-Barbe		1.200
Montant des biens restitués	F.	9.600
Guigou Pierre, d'Auriol.		
Terre en vigne, au quartier des Condamines		2.000
Guigou Jean-Joseph, d'Auriol.		
Terre en vigne, section D, n° 146		600
Autre, même section, n° 156		800
Autre, même section, n° 289		2.000
Autre avec colline, section H, n° 147		1.500
Terre arrosable, section Y, n° 180		600
Terre en vigne, même section, n° 135		1.200
Terre en vigne et oliviers, section L, n° 158		800
Terre en vigne, section C, n° 179		1.000
Maison à la Grand'Rue		3.000
Montant des biens restitués	F.	11.500

		Capital
Guigou André, d'Auriol.		
Terre en vigne, section Y, n° 69	F.	600
Autre, section C, n° 318		700
Bastidon et terre arrosable, section Y, n° 229		2.000
Terre en vigne et oliviers, section L, n° 144		200
Maison à la Grand'Rue		3.000
Montant des biens restitués	F.	6.500
Guis Jean-Polycarpe, d'Auriol.		
Bastide, terre en vigne et colline, section H, n° 53		3.000
Guitton Joseph, d'Auriol.		
Terre en vigne, section Y, n° 87		500
Capital dû par Marguerite Barre, veuve Michel		225
Guitton Marc-Antoine, d'Auriol.		
Partie de bastide et terre en vigne, section B, n° 73		2.500
Terre en vigne et colline, section C, n° 80		3.000
Bastidon et terre en vigne, section D, n° 48		800
Bastide et terre en vigne, même section, n° 203		1.500
Terre en vigne, même section, n° 220		600
Partie de terre arrosable, des ex-Capucins, même section, n° 420		200
Terre en vigne, même section, n° 441		200
Bastidon, terre en pré et jardin arrosable, section Y, n° 204		1.000
Maison à la Grand'Rue		2.000
Autre à la place d'En-Haut		2.000
Capital dû par Jean-Joseph Isnard, d'Auriol		1.800
Autre dû par Pierre-Joseph Aubert		200
Montant des biens restitués	F.	18.800
Guitton Jean-François, d'Auriol.		
Bastide, terre en vigne, pré et jardin arrosable, section F, n° 170		6.000
Terre en vigne, section G, n° 161		3.000
Autre, section F, n° 169		200
Montant des biens restitués	F.	9.200
Imbert Jean-Zacharie, d'Auriol.		
Terre labourable, section D, n° 290		3.000

		Capital
Bastidon, terre en vigne et colline, section G, n° 109	F.	3.600
Bastide et terre en vigne, même section, n° 184		4.000
Terre labourable, section L, n° 43		300
Terre arrosable, section N, n° 15		100
Terre labourable, section D, n° 9		100
Maison au quartier du Chemin neuf		2.000
Autre vis-à-vis la maison commune		3.000
Partie de maison à la rue Tallaru		1.000
Capital dû par Joseph Martin, d'Auriol		150
Montant des biens restitués	F.	17.250

Laget Marc-Antoine, d'Auriol.		
Terre en vigne, section C, n° 259		1.200
Bastide, terre en vigne et colline, même section, n° 282		2.000
Terre en vigne, même section, n° 299		300
Terre en pré arrosable, section D, n° 13		200
Terre en vigne, section E, n° 132		400
Terre arrosable, section Y, n° 187		400
Maison à la place d'En-Haut		2.000
Montant des biens restitués	F.	6.500

Laget-Bardelin Louis.		
Bastide, terre en vigne et pré arrosable, section C, n° 144		1.500
Terre en vigne, section D, n° 23		2 000
Maison de campagne et jardin arrosable clos, section N, n° 11		4.000
Maison vis-à-vis la maison commune		3.000
Capital dû par Marie-Magdeleine Bonnifay, veuve Payan		440
Autre dû par Joseph Aubert		350
Autre dû par Joseph Guigou		400
Montant des biens restitués	F.	11.690

Lambert Hyacinthe.		
Partie de terre arrosable, au quartier des Capucins		100
Terre en vigne, section Y, n° 82		300
Bastidon et terre en vigne, section L, n° 156		3.000
Petit coin de terre arrosable, au quartier de Saint-Pierre		50

		Capital
Bâtiment, foulon à drap et terre arrosable, au même quartier	F.	4.000
Terre labourable et colline,au quartier de Trassebeau		4 000
Montant des biens restitués	F.	11.450
Martin Gabriel, d'Auriol.		
Maison à la place de la Constitution		2.000
Capital dû par Barthélemy Dol, d'Auriol		300
Autre dû par Jean-Antoine Guis		660
Autre dû par Guillaume Merle		500
Autre dû par Claude Étienne		600
Autre dû par Jean-Baptiste Riboulet		75
Autre dû par les hoirs de Guillaume Suzanne		500
Autre dû par Joseph Cazalie, d'Auriol		200
Autre dû par Jacques Pascal, de Nans		120
Autre dû par André Daumas, de Nans		300
Montant des biens restitués	F.	5.255
Marliny Jean-François, d'Auriol, résidant à Marseille.		
Bastide et terre en vigne, au quartier des Cortes		9.000
Bastidon et terre en vigne au quartier du plan de Mons		6.000
Maison à la rue Saint-Eutrope		3.000
Montant des biens restitués	F.	18.000
Masse Joseph, d'Auriol.		
Terre en vigne, section D, n° 146		300
Bastide et terre en vigne, section G, n° 172		1 000
Petit pré arrosable, section D, n° 2		250
Une rive complantée d'arbres, le long de la rivière		50
Maison et petit jardin arrosable, à la place Sainte-Barbe		2.400
Maison à la Grande Rue		2.000
Petite maison sur le chemin neuf		1.000
Montant des biens restitués	F.	7.000
Maunier Louis-Vincent, d'Auriol.		
Terre en vigne et colline, section D, n° 446		2.000
Capital dû par Marie Martin, veuve Rigaud, de Roquevaire		1.300

		Capital
Merle Guillaume, d'Auriol.		
Bastide et terre en vigne, section C, n° 272	F.	2.500
Bastidon et terre en vigne, même section, n° 280		2.500
Terre en vigne, même section, n° 320		1.000
Bastidon et terre inculte, section E, n° 8		1.000
Maison à la Grande Place		2.000
Montant des biens restitués	F.	9.000
Montgrand, résidant à Marseille.		
Maison de campagne avec terres en pré et jardin clos de murailles, au quartier du Claux		12.000
Pascal Gabriel-Noël, d'Auriol.		
Bastidon et terre en vigne, section C, n° 173		800
Terre en vigne et oliviers, même section, n° 484		300
Terre en vigne, section Y, n° 92		500
Montant des biens restitués	F.	1.600
Pascal Antoine-Sébastien, d'Auriol.		
Bastidon et terre en vigne, section A, n° 38		1.000
Terre en vigne, même section, n° 89		800
Autre, section B, n° 142		2.500
Autre, section C, n° 177		800
Montant des biens restitués	F.	5.100
Pascal Antoine-Sébastien, d'Auriol.		
Partie de terre arrosable, section Y, n° 175		1.000
Petite terre arrosable, section L, n° 2		200
Terre en vigne, section L, n° 85		1.200
Bastide et terre en vigne, section N, n° 128		2.000
Partie de pré des ex-capucins d'Auriol		500
Terre et vigne au quartier du Pujol		600
Aire pavée, section D, n° 17		100
Maison et cour à la Grande Rue		5.000
Capital dû par Jean-Baptiste Ferrand, d'Auriol		1.600
Autre dû par Étienne Lance		1.255
Montant des biens restitués	F.	13.455
Pascal François, d'Auriol.		
Terre en vigne, section C, n° 198	F.	600

		Capital
Bastidon et terre en vigne, section C, n° 273	F.	1.200
Maison près la maison commune		1.200
Montant des biens restitués	F.	3.000

Pelat Jean, d'Auriol.

Maison à la rue de la Paroisse		2.000
Terre en vigne au quartier de Saint-Honnorat		1.500
Terre en vigne et colline, au quartier des Branches		1.000
Montant des biens restitués	F.	4.500

Plumier François-Henry, d'Auriol.

Terre en vigne, section D, n° 208		400
Autre, section Y, n° 37		800
Terre en oliviers au quartier des Aduches		1.000
Montant des biens restitués	F.	2.200

Plumier François, d'Auriol, résidant à Marseille.

Terre arrosable complantée en vigne, à Auriol		2.000
Terre en vigne et colline, au quartier de Devant-Ville		2.500
Terre en vigne, au quartier de Naton		200
Maison à la rue des Gorgues		1.500
Montant des biens restitués	F.	6.200

Poulet Joseph, d'Auriol.

Maison à la rue Saint-Eutrope	2.000
Terre en vigne et colline, section Y, n° 16	1.000
Terre arrosable, section C, n° 110	200
Bastide, terre en vigne et colline, section Y, n° 24	2.000
Terre en vigne, même section, n° 108	400
Terre arrosable complantée en vigne, section L, n° 52	400
Bastide, terre en vigne et colline, même section, n° 181	2.400
Terre arrosable, section N, n° 24	600
Bastidon, terre en vigne et colline, section N, n° 137	3.000
Terre en vigne, même section, n° 122	500
Terre en vigne et oliviers, section Y, n° 324	900
Terre en vigne, au quartier de Vède	1.500

		Capital
Autre, au quartier de Devant-Ville	F.	300
Autre, au quartier de la Colle		800
Montant des biens restitués	F.	16.000

Poulet Étienne, de Roquevaire.

(Voir à la commune de Roquevaire.)

Riboulet Jean-Baptiste, d'Auriol.

Terre en vigne, section B, n° 147		1.500
Bastide et terre en vigne, même section, n° 211		1.200
Terre en vigne, section C, n° 153		400
Autre, section Y, n° 129		800
Petite terre arrosable, section L, n° 62		200
Terre en vigne, section N, n° 67		400
Maison à la rue du Château		600
Montant des biens restitués	F.	5.100

Roubaud Dominique, d'Auriol.

Terre en vigne, section D, n° 205		800
Autre, section E, n° 126		400
Autre, section Y, n° 80		200
Terre arrosable, même section, n° 228		500
Terre en vigne, section C, n° 95		1.200
Autre, même section, n° 181		1.200
Autre, même section, n° 485		600
Bastide et tènement en terre labourable et colline		10.000
Maison à la rue de la Paroisse		4.000
Montant des biens restitués	F.	18.900

Roux Honoré, résidant à Marseille.

Terre arrosable au quartier de Saint-Pierre, section L, n° 5		5.000

Surian Jean-Joachim, résidant à Marseille.

Terre en vigne et colline, au quartier d'Enconlomb		15.000
Capital dû par Guillaume Merle, d'Auriol		2.000

Taxil Antoine, d'Auriol.

Terre en vigne, section Y, n° 41		400
Petite terre arrosable, même section, n° 144		100
Bastidon et terre en vigne, section D, n° 137		1.200

	Capital
Terre en vigne, même section, n° 175	F. 800
Petite maison à la rue de la Paroisse	1.000
Maison à la place d'En-Haut	2.400
Montant des biens restitués	F. 5.900
Vitalis Jean-Michel, résidant à Fuveau.	
Bastidon et terre en vigne, section D, n° 227	1.500
Terre en vigne, section D, n° 300	1 500
Pré arrosable, section H, n° 26	1.000
Terre labourable, même section, n° 18	500
Montant des biens restitués	F. 4.500

AURONS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 17 frimaire III. (Arch. dép. Q).

L'église paroissiale, désignée pour le temple de l'Éternel, laquelle jouit d'une pension de 6 l.

La maison de Saint-Pierre-de-Canon.

La confrérie de Saint-Joseph ne possède aucun bâtiment, mais jouit de diverses pensions :

Par la veuve de Joseph Allemand, agriculteur, et autre Joseph Allemand 7 l. 10 s.

Par Melchior Olivier, en hypothèque sur une terre au quartier des Manières, à Salon 4 l.

Par Jean Reynaud, d'Aurons 1 l. 10 s.

D'après le rapport d'estimation approuvé par le maire d'Aurons. (Arch. dép. Q)

La maison de Saint-Pierre-de-Canon, appartenant aux *Observantins*, et biens en dépendant, est estimée au total 11.627 l. 5 s.

Soit : 1° bâtisses, régales, l'ancien ermitage et le cimetière, le tout contenant 1 charge 4 éminées 4 euchènes $^1/_2$, est. 6.100 l. ; 2° jardin contenant 3 éminées 6 euchènes, est. 1.125 l. ; 3° bastide dite les

Pascalettes, contenant 2 charges 7 éminées 3 cuchènes, est. 1.753 l. 2 s. 6 d. ; 4° terre au quartier de Saint-Pierre, contenant 1 charge 5 éminées 4 cuchènes, est. 501 l.; 5° verger au même quartier, contenant 7 éminées, est. 280 l.; 6° terre sur la plaine, contenant 4 éminées 2 cuchènes 3/4, est. 126 l. 5 s. ; 7° terre et bâtiment, quartier de la Coste, contenant 13 charges, est. 1.300 l. ; 8° terre et vigne, quartier de Baume-Nègre, contenant 1 charge, est. 256 l. ; 9° terre au même quartier, est. 180 l.

Ces biens-fonds ne sont pas affermés ; on estime leur revenu annuel à 251 l. 4 s. 8 d.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Renaud, ci-devant seigneur d'Alleins.

Bastide, écurie, jardin, étable, bois, prés, terres labourables, verger, pâturage, fontaine, réservoir et pigeonnier, contenant en tout environ 159 charges 3 éminées 7 cuchènes 1/2, parfaitement cultivées ; le tout affermé à Reire frères, du Vernègues, pour le terme de six années à compter du 8 septembre 1788, moyennant la rente annuelle de 3.700 l.

Sous les réserves suivantes :

Cinq agneaux, 6 fromages de montagne, un céras (1), 20 paires de poulets et 40 douzaines d'œufs, livrés à la demande du maître ; 2 éminées de haricots blancs, 2 éminées d'amandes, dont une de pistache, lorsqu'il y en a ; une éminée de noix, 10 charges de bois, portées chaque hiver à Alleins ; la garde de six brebis fournies par le bailleur. (Ledit Renaud a retiré les six brebis qu'il avait sur le troupeau, le 28 novembre 1790.)

La plantation de 50 arbres, dont les sujets seront fournis chaque année par le maître, et les trous faits par le fermier, selon les règles de la ménagerie expliquées dans le bail.

État des capitaux remis auxdits Reire frères, fermiers :

Semences : Six charges de tuzelle, quatorze charges de seissette (2), vingt charges de seigle, cinq charges d'avoine, une charge d'orge.

(1) Espèce de fromage pétri et fermenté.
(2) Seisseto : froment de la plus belle qualité, froment barbu.

Bétail : huit bœufs estimés 600 l., cent treize brebis, dont soixante-deux anouges, vingt-trois nouvelles, vingt nouveaux, douze béliers et quatorze bertes (1) ; en tout 244 bêtes estimées 800 l.

A la sortie du fermier, la plus-value sera payée par le bailleur, qui est tenu d'entretenir les bâtiments clos et couverts.

Reçu encore par le fermier, en capitaux sans estime : deux coqs, 40 poules, 4 charrues, dont 2 grosses et 2 petites, 6 « teilles » de fer, deux frachis (2), deux darboussades (3), deux bêches, une bonne et une mauvaise, un bigot (4) moitié usé, une grosse marmite, trois flacons de verre, un tamis et une râpe, un grand « énouladon », une couchette noyer, assez bonne, deux chenets en fer, une crémière, une table à pain, une pétrissoire, un émine (5) et sa rasoire (6), cinq tonneaux d'environ 4 salmées, un d'environ 2 salmées, bons et bien cerclés de bois de saule, et deux chiens de garde.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

10 juillet 1791

Chapelle de Saint-Martin, au quartier de Sonnaillier — possédée par *Castillon*, prêtre —. Est. 72 l. Adj. 77 l.

à Bontoux, pour le compte de la dame Cordoue.

21 prairial II (9 juin 1794)

Domaine de Sonnaillier — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —.

1er lot. — Partie de l'habitation du ménage, au rez-de-chaussée de laquelle il y a une grande écurie du côté du couchant, cuisine, poulailler, fromagerie, escalier, chambres, cave et cuve, four à cuire le pain et son bûcher, plus les appartements du premier étage composés de greniers à foin et autres pièces ; un régale ou basse-cour au devant du ménage, qui ne devra le passage qu'au

(1) Berco : brebis qui a perdu ou qui commence à perdre les dents de devant.
(2) Frachis : charrue à avant-train.
(3) Darboussado : aiguillon de laboureur.
(4) Hoyau.
(5) Mesure pour les grains.
(6) Rasouiro : racloire, radoire.

propriétaire du second lot, les étables à porcs et partie d'un cloaque ; par devant et au midi dudit régale, un passage pour l'usage commun de la 1re et 2e division, un régale du côté du nord des greniers à foin et un chemin commun pour aller du côté de l'aire pavée de la 2e division, avec un autre chemin au midi du bosquet qui conduit à la carraire (1) le long dudit bosquet. Une propriété en pré entourée, de trois côtés, d'un fossé (1 charge 6 éminées 4 euchènes). Plusieurs propriétés en terre labourable dites du Cairon, et autres situées au midi du bosquet (38 charges 3 éminées 1 euchène et 17 cannes). Diverses terres labourables dans un vallon, au quartier dit Piemouren, dont une partie est au couchant et l'autre au nord du bosquet au quartier de Saint-Georges, lesquelles propriétés sont de la contenance de 25 charges 7 éminées et 5 euchènes. Terres gastes et terres incultes au quartier de Piemouren, où il y a un ancien puits (16 charges 7 éminées 4 euchènes). Partie du bosquet dit Devens, et partie de terre inculte (12 charges 5 éminées 5 euchènes). Dans la partie au midi dudit bosquet, il y a une carraire qui sera à l'usage des propriétaires des différents lots du domaine. — (Contenance totale du 1er lot : 95 charges 7 éminées 5 euchènes 12 cannes). Est. 23.520 l. Adj. 38.000 l.

à Joseph Reynaud de Jean-Baptiste, d'Aurons.

(Enchérisseurs : Brousse, de Salon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Bergerie au couchant du ménage, une cuisine, un vestibule et une chambre au-dessus de la cave du 1er lot, plus une petite chambre au-dessus du four et un pigeonnier ; un régale au midi de la bergerie, et une grande partie du cloaque ; un régale au nord du ménage. Partie du grand pré, entre le chemin d'Aurons et un fossé (1 éminée 2 euchènes et 20 cannes). Un terrain labourable, bordé en partie de mûriers (22 charges 4 éminées 6 euchènes). Terres labourables inférieures aux précédentes (8 charges 5 éminées). Propriété dite Pradelle (1 charge 3 éminées). Un jardin potager situé près de la fontaine, au pied du rocher, dans lequel se trouve un grand bassin (1 éminée 1 euchène 11 cannes). Terre et vigne (3 charges 2 euchènes 10 cannes). Partie de terrain (2 charges 4 éminées 3 euchènes 5 cannes). Aire pavée, près du bosquet (2 éminées 1 euchène 15 cannes). Partie du bosquet dit Devens (8 charges

(1) Caraire : chemin ou passage destiné aux troupeaux transhumants, chemin rural, ancienne voie.

7 éminées 5 euchènes). Lesdites terres confrontent du levant celles de la commune du Vernègues. — (Contenance totale du 2e lot : 48 charges). Est. 13.820 l. Adj. 32.500 l., sans concurrent.

à Joseph Roux, Denis Guirard, Joseph Roche, Joseph et André Arlaud frères, André Reynaud de Jean, Gaspard Reynaud, Joseph et Jean-Baptiste Reynaud de Joseph frères, Jean-Baptiste Roux, Charles Allemand de François fils, Jean Roux, Dominique, Étienne et Jean-André Allemand frères, Louis Laugier, Joseph et François Tuaire frères, André Tuaire, Étienne Sylvestre, Gaspard Allemand, François-Laurent et Nicolas Arlaud frères, Denis Guibert, François Reynaud de François, et Joseph Cheval ; tous citoyens de la commune d'Aurons.

3e lot. — Palud à l'utilité des bœufs (2 charges 2 éminées 6 euchènes). Est. 160 l. Adj. 1.000 l.

à Joseph-Gabriel Cordoue, d'Aurons.

(Enchérisseurs : Franc ; Serre ; Garoutte, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terres labourables (6 charges 4 éminées 2 euchènes). Est. 770 l. Adj. 2.450 l.

au même.

(Enchérisseurs : Ville ; Garoutte ; Reyre ; François Franc, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre complantée d'amandiers (4 charges 7 éminées 12 cannes). Est. 850 l. Adj. 1.350 l.

au même.

(Enchérisseurs : Ville ; Reyre ; Laurent, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre labourable complantée de quelques mûriers et amandiers, et partie de terre inculte (8 charges 7 éminées 6 cannes, y compris le ravin qui reçoit les eaux pluviales). Est. 1.870 l. Adj. 4.400 l.

au même.

(Enchérisseurs : Reyre ; Brun, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre où se trouvent quelques amandiers (9 charges 3 éminées 1 euchène). Est. 1 990 l. Adj. 4.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Arlaud ; Reyre, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre labourable (3 charges 6 éminées 6 euchènes). Est. 430 l. Adj. 1.025 l., sans concurrent.

à Joseph Roux, Denis Guirand, Joseph Roche, Joseph et André

Arlaud frères, André Reynaud, François Reynaud de Jean, Gaspard Reynaud, Joseph et Jean-Baptiste Reynaud de Joseph frères, Jean-Baptiste Roux, Charles Allemand de François fils, Jean Roux, Dominique, Étienne et Jean-André Allemand frères, Louis Laugier, Joseph et François Tuaire frères, André Tuaire, Étienne Sylvestre, Gaspard Allemand, François-Laurent et Nicolas Arlaud frères, Denis Guibert, François Reynaud de François, et Joseph Cheval ; tous citoyens d'Aurons.

11 thermidor II (29 juillet 1794)

Deux terres incultes au quartier de Voille d'Aup, près Tallagard (l'une de la contenance de 4 charges 1 éminée 3 euchènes, l'autre de 4 éminées) — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 260 l. Adj. 265 l., sans concurrent.

à Joseph Gonzalès, de Salon.

b) *Ventes par l'Administration départementale*

4 thermidor IV (22 juillet 1796)

Domaine dit de Saint-Pierre de Canon, consistant en bâtiments, terres, capitaux, meubles et effets — des *Observantins* —. Est. 21.580 l. 2 s. 6 d. Adj. 21.580 l. 2 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Glaize, de Saint-Chamas,
en compte à demi avec Barthélemy Bontoux, de Pélissanne.

III. — ARRENTEMENTS

24 juillet 1793

Domaine de Sonnaillier, consistant en une bastide, écurie, jardin, prés, terres labourables, vergers et pâturages, de l'émigré *Renaud d'Alleins*, affermé 4.300 l.

2 brumaire II (23 octobre 1793)

Cent dix-neuf brebis et sept béliers, du *même*, vendus 3.950 l.
Vingt-neuf moutons nouveaux, du *même*, vendus 638 l.
Trente-sept brebis anouges, du *même*, vendus 629 l.

BARBENTANE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le registre n° prov. 34 des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q).

Chapellenie Sainte-Catherine et Sainte-Marthe.

Terre au clos de Carrière, contenant 3 éminées 175 dextres.
Terre au clos de Roumette, contenant 1 éminée 40 dextres.
Vigne au clos de Miassouse, contenant 2 éminées 167 dextres.

Chapellenie Saint-Jean-Baptiste.

Maison à la rue du Barry.

Chapellenie Sainte-Catherine de Sienne.

Terre au clos de Castelmoisson, contenant 146 dextres.

Chapellenie Saint-Jean-de-Vénasque.

Deux propriétés au Grès, et sept terres à la Plaine, contenant ensemble 5 salmées 2 éminées 59 dextres, affermées 203 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Fontaine François, fils de Pierre, prêtre.

Son père lui a assigné en patrimoine divers immeubles au terroir de Barbentane, dont un de 7 éminées au quartier de Fongisclade, et un autre, au quartier de Cacalause, de 3 éminées 50 dextres, sous la pension de 150 l.

Joubert Jean-Antoine, prêtre.

Son père ne lui a rien constitué en patrimoine ; une chapellenie lui a servi de titre clérical.

Son grand père lui a légué 4 éminées de terre au Mouton, et par le partage de son père avec son frère, il lui est revenu 7 éminées 150 dextres au Grand-Rechaussier. Son dit père mourut après le 14 juillet 1789.

Sérignan Jacques, fils de Paul, prêtre.

Son père, mort après le 14 juillet 1789, lui a assigné 12 éminées de terre au quartier du Grand-Roumette, avec pension de 150 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

19 avril 1791

Terre (3 éminées 175 dextres), au clos de Carrière — de la *grégation de Barbentane* —. Affermée à François Quenin. Adj. 900 l., sans concurrent.

à Joseph Didier, géomètre, à Barbentane.

[Le 20 messidor III, le solde est versé par ledit Didier.]

Vigne (2 éminées 167 dextres), au clos de Miassouse — de la *Chapellenie Sainte-Catherine et Sainte-Marthe* —. Affermée à Louis Meyer. Adj. 270 l., sans concurrent.

à Louis Meyer, géomètre, à Barbentane.

[Le 1er prairial III, le solde est versé par ledit Meyer.]

Terre (3 éminées 154 dextres), au clos de Carrière — de la *chapellenie Sainte-Catherine et Sainte-Marthe* —. Affermée à Pierre Mus. Adj. 950 l., sans concurrent.

à François Raoulx, prêtre, de Barbentane.

[Le 3 thermidor III, le solde est versé par ledit Raoulx.]

Terre (1 éminée 98 dextres), au clos de Berterigne — de la *chapellenie Sainte-Catherine et Sainte-Marthe* —. Affermée à Pierre Bonnet. Adj. 140 l., sans concurrent.

à Joseph Rey, ménager, à Barbentane.

[Le 1er novembre 1792, la somme de 150 l. 17 s. 11 d. est versée par ledit Rey, pour solde du capital et intérêts.]

Terre (5 éminées 158 dextres), au clos de Cacalause — de la *chapellenie Sainte-Catherine et Sainte-Marthe* —. Affermée à Élisabeth Sarrazin. Adj. 900 l.

à François Raoulx, prêtre, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Louis Quiot, ménager, en compte avec Jean Giraud et Pierre Fontaine, de Barbentane, et l'adjudicataire.)

[Le 3 thermidor III, le solde est versé par ledit Raoulx.].

Couvent, église et jardin (1 éminée 150 dextres 239 cannes 1 pan) — des *Cordeliers de l'Observance* —. Adj. 9.000 l.

à François Delcros, à Barbentane,
tant pour lui que pour un ami à élire.

(Enchérisseurs : Joseph-François Raoulx, à Arles, et l'adjudicataire.)

[Le 18 janvier 1792, le solde est versé par ledit Delcros.]

3 mai 1791

Terre (5 éminées 93 dextres), au clos de Terrefort — de la *grégation de Barbentane* —. Adj 900 l.

à Jean Constant, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : François Raoulx, prêtre, de Barbentane, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 23 mai 1793, notaire Reynaud à Tarascon, Constant a fait cession à Michel Veray, travailleur, de Barbentane. Ce dernier verse à valoir, le 29 juillet 1793, la somme de 400 l. Le 25 août 1793, la somme de 237 l. 16 s. 9 d. formant le solde, est versée par ledit Veray.]

Terre (4 éminées 158 dextres), au clos de Castelmoisson — de la *grégation de Barbentane* – . Adj. 870 l.

à Pierre Faure, cordonnier, à Barbentane.

(Enchérisseurs : François Raoulx, prêtre ; Louis Glénat, et l'adjudicataire.)

[Le 1er prairial III, le solde est versé par ledit Faure.]

Terre (7 éminées), au clos des Sablières — de la *chapelle de la Béquière (grégation de Barbentane)* —. Adj. 385 l., sans concurrent,

à François Raoulx, prêtre, de Barbentane.

[Le 3 thermidor III, le solde est versé par ledit Raoulx.]

Terre (5 salmées 2 éminées 101 dextres), au clos de Malamousque — de la *grégation de Barbentane* —. Adj. 7 925 l.

à Jean Vinon, négociant, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Antoine Tinet, tant pour lui que pour des amis à élire ; Jean-Louis Cico, et l'adjudicataire.)

[Le 24 messidor III, la somme de 4.478 l. 3 s. 3 d. est versée pour solde par ledit Vinon.]

23 mai 1791

Huit terres — de la *chapellenie de N.-D.-de-Vénasque*.

1° Terre (3 éminées), au clos de Carrière. Adj. 900 l.

à Antoine Reboul, charron, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean Granier, travailleur, de Barbentane ; Constant, et l'adjudicataire.)

[Le 22 messidor III, la somme de 852 l. 9 s. 9 d. est versée pour solde par ledit Reboul.]

2° Terre (2 éminées 181 dextres), au même clos. Adj. 700 l.

à Pierre TINET, ménager, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Tinet, prêtre, de Barbentane ; Jean Granier, et l'adjudicataire.)

3° Terre (4 éminées 17 dextres), au clos de Cagnole. Adj. 1.275 l.

à Louis GLÉNAT, traceur de pierres, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Antoine Veray, et l'adjudicataire.)

[Le 24 ventôse III, la somme de 1.169 l. 6 s. est versée pour solde, des mains et deniers de Gabrielle Brouyère, veuve de Joseph Michel, de Barbentane, laquelle s'est rendue cessionnaire par acte dudit jour, notaire Mourret, à Tarascon.]

4° Terre (1 éminée 139 dextres), au clos de Castelmoisson, touchant le chemin de Châteaurenard. Adj. 575 l.

à Pierre MOURGET, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Louis Glénat ; Ménard ; Pierre Vinon, et l'adjudicataire.)

[Le 21 thermidor III, le solde est versé par ledit Mourget.]

5° Terre (1 éminée 34 dextres), au clos de Pendieu. Adj. 150 l.

à Alexandre PONS, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-Michel Laugier, et l'adjudicataire.)

6° Terre (3 salmées 14 dextres), au clos de Pieron. Adj. 5.000 l.

à Antoine VERAY et Joseph REY, ménagers, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Mourin, ménager, de Barbentane ; Pierre Vinon ; Tinet, prêtre, et les adjudicataires.)

[Le 24 messidor III, ledit Rey verse le solde des 2.500 l. le concernant. Le 8 thermidor III, l'autre moitié est soldée par Veray.]

7° Terre (3 éminées 29 dextres), au clos de Calamagne. Adj. 300 l.

à Jean-Michel LAUGIER, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Louis Glénat, et l'adjudicataire.)

8° Terre (134 dextres), au même clos. Adj. 58 l., sans concurrent.

à Joseph REY, ménager, à Barbentane.

[Le 24 messidor III, le solde est versé par ledit Rey.]

Terre (146 dextres), au clos de Castelmoisson — de la *chapellenie de Saint-Antoine* —. Adj. 400 l.

à Claude Mourret, maître en chirurgie, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-Michel Laugier ; Claude Vinon, et l'adjudicataire.)

5 juin 1791

Tènement dit de Sainte-Catherine : 1° terre (12 salmées 2 éminées 162 dextres) ; 2° terre (1 salmée 4 éminées 27 dextres) ; 3° terre (1 éminée 155 dextres), au clos de Fissarde, et autres terres dépendant du même tènement, au clos de Gisclard — de la *grégation de Barbentane* —. Adj. 28.900 l.

à Louis Glénat, traceur de pierres ; Pierre Fontaine, fils de François, ménager ; Pierre Fontaine, fils de Georges, ménager ; Guillaume Durieu, ménager, et Pierre Tinet, ménager ; lesquels ont déclaré élire avec eux, Antoine Tinet, prêtre ; tous de Barbentane.

(Enchérisseurs : Henri Sagnier, de Barbentane ; Jean Daudet, travailleur, de Barbentane ; Jacques Regnier, teinturier, d'Avignon, et les adjudicataires.)

[Par acte du 3 juillet 1791, notaire Raoux, il est obvenu à Pierre Fontaine, fils de Georges, 4 salmées de terre où se trouve le mas. Par acte de partage de même date, même notaire, la part de Louis Glénat, comprenant 3 salmées 106 dextres, s'élève à la somme de 5.957 l. 5 s. 10 d. ; celle de Guillaume Durieu, comprenant 5 éminées 155 dextres, s'élève à la somme de 1.394 l. 15 s. 10 d. ; celle de Pierre Fontaine, fils de François, comprenant 3 salmées 106 dextres, s'élève à 5.957 l. 5 s. 10 d.

Le 6 juillet 1791, Glénat fait un 1er versement de 715 l 5 s 10 d. ; le 12 ventôse III, il verse pour solde de sa part la somme de 5.615 l. 0 s. 8 d.

Le 6 thermidor III, Pierre Fontaine, de Georges, verse la somme de 2.135 l. 5 s. 3 d. pour solde du montant de son acquisition s'élevant à 9.633 l. 6 s. 8 d.

Le 9 thermidor III, Guillaume Durieu verse pour solde la somme de 934 l.

Le 8 fructidor III, Pierre Fontaine, de François, verse pour solde la somme de 1.355 l. 5 s. 2 d.]

9 juin 1791

Quatre terres, à divers quartiers — de la *chapellenie Sainte-Catherine et Sainte-Marthe* —.

1° Terre (2 éminées 118 dextres), au clos de Carrière. Adj. 930 l.

à Paul Raoulx, charron, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean Chabert, et l'adjudicataire.)

2° Terre (5 éminées 133 dextres), au clos du Grand-Roumette. Adj. 1.475 l.

à Jean-Joseph JOUBERT fils, travailleur, en compte avec Jean CONSTANT, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Guillaume Serignan, ménager, de Barbentane ; Claude Vinon, et les adjudicataires.)

[Le 9 prairial II, Constant verse le solde de la moitié le concernant. Le 4 thermidor III, Joubert verse le solde de sa part.]

3° Terre (2 éminées 98 dextres), au clos de Carrière. Adj. 680 l.

à Joseph-Honoré RAOULX, notaire royal, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Linsolas, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 3 juin 1791, notaire Martin, à Barbentane, le susdit acquéreur a cédé à François Raoulx, prêtre, de Barbentane, son oncle. Le 3 thermidor III, ce dernier verse pour solde la somme de 389 l. 8 s. 9 d.]

4° Terre (1 éminée 23 dextres), au clos de Roumette. Adj. 305 l.

à François SERIGNAN, boulanger, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Chabert ; Pierre Glénat, et l'adjudicataire.)

[Le 11 juillet 1791, ledit Serignan effectue un 1er versement de 36 l. 12 s. le 5 mars 1793, il verse 31 l. 9 s. 4 d. ; le 8 septembre 1793, 30 l. 13 s. ; le 6 vendémiaire III, 30 l. 17 s. 3 d. ; le 21 prairial III, 30 l. 5 s. 6 d. ; le 13 thermidor III, il verse pour solde la somme de 210 l. 4 s.]

Trois terres, à divers quartiers — des *Célestins d'Avignon* —.

1° Terre (1 éminée 167 dextres), au clos des Pillières. Adj. 170 l.

à Sylvestre VAILLANT, traceur de pierres, à Barbentane

(Enchérisseurs : Marc Pic, travailleur, de Barbentane, et l'adjudicataire.)

[Le 15 thermidor III, le solde est versé par ledit Vaillant.]

2° Terre (184 dextres), au clos de Piedredonnel. Adj. 100 l. sans concurrent.

au MÊME.

[Le 15 thermidor III, le solde est versé par ledit Vaillant.]

3° Terre (2 salmées 4 éminées 94 dextres), au clos de Vaulongue. Adj. 1.100 l.

à Pierre PHILIP, traceur de pierres, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Sébastien Bertrand, ménager, et l'adjudicataire.)

[Le 9 messidor III, le solde est versé par ledit Philip.]

Terre (1 éminée 67 dextres), au clos du Petit-Roumette — de la *chapellenie Saint-Jean-Baptiste* —. Adj. 335 l.

à Jean CONSTANT, travailleur, à Barbentane,
pour le compte de Jacques LINSOLAS, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Linsolas, et l'adjudicataire.)
[Le 17 prairial III, le solde est versé des mains et deniers de Pierre Linsolas fils.]

Terre (1 éminée 129 dextres), au clos de la Fissarde — de la *chapellenie Saint-Jean de Vénasque* —. Adj. 310 l.

à François Chabert et Alexandre Pons, travailleurs, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Claude Lambert ; Jean-Antoine Chabert, et les adjudicataires.)
[Le 26 frimaire II, le solde est versé des mains et deniers de Pons.]

16 juin 1791

Diverses terres de la *chapellenie Saint-Antoine-de-Padoue.*

1° Terre (1 éminée 23 dextres) et un verger d'oliviers morts (1 éminée 174 dextres), au clos de Berterigne. Adj. 150 l., sans concurrent.

à Jean Meynard, serrurier, à Barbentane.

[Le 3 prairial III, le solde est versé par ledit Meynard.]

2° Terre (1 éminée 32 dextres), au clos des Espledègues. Adj. 28 l. 4 s., sans concurrent.

à Jean Linsolas, travailleur, à Barbentane.

[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Linsolas.]

3° Vigne (6 éminées 145 dextres), au clos de Terrefort. Adj. 630 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Joubert; Rey, et l'adjudicataire.)
[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Linsolas.]

Maison faisant coin à la rue de la Pluyade — de la *chapellenie Saint-Antoine* —. Adj. 765 l.

à Sylvestre Linsolas, travailleur, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Vinon, et l'adjudicataire.)
[Le 8 thermidor III, la somme de 621 l. 6 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Linsolas]

Maison avec cour, à la rue du Barry — de la *chapellenie Saint-Jean-Baptiste* —. Adj. 985 l., sans concurrent.

à Claude Durieu, travailleur, à Barbentane.

[Le 8 août 1791, ledit Durieu verse la somme de 203 l. ; le 20 août 1792, il verse 90 l. 0 s. 8 d. ; le 23 juillet 1793, 88 l. 3 s. 2 d.; le 17 messidor III, pour solde, la somme de 756 l. 0 s. 7 d.]

Maison, à la rue droite —de la *chapellenie de la Béquière* —. Adj. 465 l., sans concurrent.

à Jean-Joseph JOUBERT, travailleur, à Barbentane.

[Le 4 thermidor III, le solde est versé par ledit Joubert.]

Jardin entouré d'une haie (1 éminée 56 dextres), au clos de Galine-Grasse — de la *chapellenie de la Béquière* —. Adj. 1.225 l.

à Henri SAGNIER, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Paul Raoulx, négociant, à Barbentane, et l'adjudicataire.)
[Le 22 messidor III, la somme de 1.137 l. 11 s. est versée pour solde par ledit Sagnier.]

Petit jardin clos de murailles (25 dextres), au clos de Trouillet — de la *chapellenie Saint-Sébastien* —. Adj. 175 l.

à François MOURIN, ménager, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Claude Larchevêque, et l'adjudicataire)
[Le 28 fructidor II, le solde est versé par ledit Mourin.]

Maison à la rue de Bonjean — de la *chapellenie de Saint-Jean-l'Évangéliste* —. Adj. 405 l., sans concurrent.

à Marie-Joseph PORTALÈS, maître en chirurgie, à Barbentane, pour le compte de Jean-Joseph JOUBERT, à Barbentane.

[Le 4 thermidor III, le solde est versé par ledit Joubert.]

13 février 1793

Terres (30 salmées 6 éminées 7 dextres), au quartier de Fongisclade de l'*ordre de Malte* —. Est. 24.603 l. Adj. 27.000 l.

à Jean-Joseph MOURIN, de Barbentane, en compte avec Joseph DIDIER, Pierre GLÉNAT de Paul-Antoine, Honoré BRUYÈRE, François CONSTANT de Charles, Antoine MUS, Claude MOURRET, chirurgien, Jean-Louis CAS, Joseph CAS, Pierre CHAUVET, Joseph FONTAINE de Louis, Pierre FONTAINE de Louis, Jacques RAYMOND, Claude OBERY, Michel PAULEAU, Imbert MARSAN, Joseph RAOUSSET, Joseph RIFFART, Claude LAMBERT de Mathieu, Jean-Joseph JOUBERT, Jean CHAIX d'Étienne, Pierre AMIEL de Jacques, Claude AMIEL de Pierre, Jean MUS, Jean-Baptiste RAOULX, Jean-François MICHEL, Jean BONNET, Antoine-Barthélemy VÉRAN, Jean-Louis LINSOLAS, Pierre-Joseph PETIT, Jean-Mathieu CHAUVET, Sylvestre LINSOLAS, Honoré GAUTIER, Claude MALOSSE, François AMIEL, Jean CHAUVET, Joseph REY, Louis CONSTANT, Joseph CHABAUD, curé, Marc PIC, Pierre MÉRINDOL, François MICHEL de François, Jean MICHEL de François, François MICHEL

d'Antoine, Michel Jean, Jean Chabert d'Antoine, Thomas Pétre, Jean Chamberau, Trophime Pons, François Grillol, Pierre Bonnet, Pierre Gautier, Étienne Versin, Jean-Michel Augier, Jacques Coste, Sylvestre Vaillen, Jean Constant, Michel Pétre, François Chaix d'Étienne, Pierre Sarrazin, Jacques Amiel de Jacques, Jean-François Ardigier, François Mourin, Jean Martinel, Jean-Louis Martin de Pierre, Jacques Verdot, Jean Ayme, Claude Arnaud de Pierre, et Joseph-Amand-Marie Portalés.

(Enchérisseurs : Claude Mourret, Jean Linsolas, Michel Jean, et Joseph Rey, de Barbentane, puis l'adjudicataire et ses associés.)

Chapelle et dépendances — des *Pénitents blancs* —. Est. 974 l. 10 s. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Joseph Didier, Pierre Gautier, Jean-Baptiste Raoulx, Claude Mourret, chirurgien, Louis Pétre, Pierre Glénat de Paul-Antoine, Honoré Bruyère, Jean-Joseph Joubert, Joseph Chabaud, curé, et Jean-Joseph Mourin.

[Le 7 nivôse II, la somme de 834 l. 17 s. 10 d. est versée pour solde des mains et deniers de Jean Michel et Jean-Joseph Mourin, de Barbentane.]

17 avril 1793

Vieille maison, confrontant du levant la rue, du couchant et bise la maison curiale — de l'*archevêque d'Avignon*, prieur décimateur —. Est. 500 l. Adj. 600 l.

à Jean-Louis Martin, maçon, de Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Joubert ; François Chabert, et l'adjudicataire.)

[Le 28 floréal III, la somme de 664 l 2 s. 6 d., montant du capital et intérêts, est versée par Jean-Baptiste Durieu, négociant, à Barbentane, lequel s'est rendu cessionnaire par acte du 26 mai 1793, notaire Martin, à Barbentane.]

Château de l'archevêque et terre contiguë (contenant 3 éminées 142 dextres) — de l'*archevêque d'Avignon* —. Est. 400 l. Adj. 500 l., sans concurrent.

à Jean Linsolas et Jean-Joseph Guyon.

[Par acte du 19 mai 1793, notaire Brest, à Tarascon, Pierre Félix, de Barbentane, s'est rendu cessionnaire des susdits acquéreurs.]

Partie de montagne dite le Grand-Défend (49 salmées 4 éminées) — de l'*archevêque d'Avignon* —. Est. 594 l. Adj. 609 l., sans concurrent.

à François Chabert.

Partie de montagne dite le Petit-Défend (22 salmées) — de l'*archevêque d'Avignon* —. Est. 273 l. Adj. 335 l., sans concurrent.

à Joseph THIBEAUD, de Tarascon.

19 avril 1793

Divers biens, situés à divers quartiers — de l'*archevêque d'Avignon*, prieur décimateur —.

1° Terre labourable (3 salmées 2 éminées 120 dextres), section du Grand Bosquet —. Est. 6.650 l. Adj. 6.850 l.

à Honoré BRUYÈRE, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Louis Durand ; Michel Jean, et l'adjudicataire.)

[Le 17 messidor III, la somme de 5.325 l. 1 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Bruyère.]

2° Terre (4 éminées 142 dextres), section de Galine-Grasse —. Est. 1.413 l. Adj. 1.650 l., sans concurrent.

à Jean-Joseph JOUBERT, à Barbentane.

[Le 20 prairial III, la somme de 1 831 l. 7 s. 7 d , dont 1.650 l. pour le capital, et le reste pour les intérêts, est versée pour solde des mains et deniers de Joseph Rey, ménager, à Boulbon.]

3° Terre (4 salmées 4 éminées 83 dextres), avec petit bâtiment, même section —. Est. 11.224 l. 10 s. Adj. 11.825 l., sans concurrent.

au MÊME.

[Le 23 germinal III, la somme de 3.803 l. 5 s. 8 d. est versée pour solde, des mains et deniers de Jean-Baptiste Raoulx, notaire, à Barbentane.]

4° Terre (1 salmée 1 éminée 147 dextres), section de Carrière —. Est. 2.433 l. 15. Adj. 2.600 l., sans concurrent.

à Jean LINSOLAS, à Barbentane.

5° Terre (4 éminées 160 dextres), section d'Estracore —. Est. 192 l. Adj. 200 l., sans concurrent.

à Jean-Joseph DURIEU, à Barbentane.

[Le 17 messidor III, la somme de 196 l. 1 s. 2 d. est versée pour solde, des mains et deniers d'Honoré Bruyère, de Barbentane.]

6° Terre (6 éminées 143 dextres), section de Pierre Donneau —. Est. 402 l. 18 s. Adj. 525 l., sans concurrent.

à François MICHEL, à Barbentane.

[Le 1er thermidor III, la somme de 389 l. 5 s. 5 d. est versée pour solde par François Michel, Etienne Arnaud et Honoré Gautier, de Barbentane.]

Terre (1 salmée 2 éminées), section du Grand-Roumette — de la *chapellenie de l'Annonciade* —. Est. 2.500 l. Adj. 2.700 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste RAOULX, à Barbentane.

[Le 14 août 1793, la somme de 1.742 l. 9 s. 3 d. est versée des mains et deniers de Jean Doudet, de Barbentane. Le 16 novembre 1793, la somme de 1.012 l. 15 s. 7 d. est versée pour solde, des mains et deniers du même.]

Terre (1 salmée 40 dextres), section de Mauroumier — de la *chapellenie de l'Annonciade* —. Est. 164 l. Adj. 170 l., sans concurrent.

au MÊME.

[Le 8 floréal II, la somme de 20 l. 2 s. 6 d. est versée des mains et deniers de Pierre Grillot, de Barbentane. Le 17 messidor III, la somme de 145 l. 4 s. est versée pour solde par le même.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

25 juin 1806

Propriété rurale (27 ares 10 centiares), section de Calamagne — du prévôt du *chapitre d'Avignon* —. Est. 125 f. Adj. 135 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-François RAOULX, à Barbentane,
pour le compte de Joseph-Claude RAOULX, son fils.

30 décembre 1807

Propriété rurale (20 ares 77 centiares), section de Carrière — de la *chapellenie Saint-Jean* —. Est. 450 f. Adj. 500 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph MIOLANT, rue de la Joliette, à Marseille.

Nota. — Ce bien fut cédé le 3 mai 1808 à Jean-Joseph Glénat, traceur de pierres, à Barbentane.

21 avril 1808

Bâtiment ayant servi d'auditoire de justice, sur la Place — *Propriété nationale* —. Est. 300 f. Adj. 305 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre MOURIN, maçon, à Barbentane.

III. — RESTITUTIONS

		Capital
Chabert Jean ; terre et maison	F.	4.500
Durieu Jean-Baptiste ; terre et vigne		6.720
Faure Pierre ; terre et vigne		3.000
Grevin Jean-Marie ; terre et vigne		2.900
Guigues Paul-Antoine ; terre et vigne		8.400
Guyon Jean-Joseph ; terre et vigne		10.000
Marteau Étienne ; terre et vigne		1.200
Martin Jean-Louis ; terre, vigne et verger		1.800
Michel Jean ; terre et vigne		2.400
Moucadau Jacques ; terre et vigne		2.000
Mouret Claude ; terre et vigne		2.400
Raoulx Paul ; terre		2.000
Raoulx Jean ; terre et vigne		1.000
Sagnier Henri ; mas, terre et vigne		120.000
Tinel Pierre ; terre et vigne		7.000

Voir aussi à la commune de Boulbon.

LES BAUX

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

D'après le registre n° prov. 34 des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Chapellenie N.-D. de Piété :

Terre au nord de la chapelle, au quartier de Maussane, contenant 3 éminées 5 dextres, estimée 610 l. 8 s. 4 d.
La chapelle, cour et relarg, au même quartier, estimée 1.200 l.
Terre au même quartier, contenant 1 éminée, estimée 300 l.
Maison au même quartier, estimée 250 l.
Autre maison au même quartier, estimée 900 l.

Voir à la commune de Saint-Remy, pour les biens provenant des *Dominicains* d'Arles et du *chapitre de Saint-Remy.*

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

13 avril 1791

Mas dit de Fontcaude, consistant en bâtiments, fontaines, notamment celle appelée Fontcaude, et terres (65 salmées 4 éminées), aux Baux, paroisse de Maussane — des *Prêcheurs* d'Arles —. Adj. 63.000 l.

à Charles-Joseph Manson-Saint-Roman, à Arles.

(Enchérisseurs : Roques, dit Clausonnette, de Beaucaire ; Pistoye, de Saint-Remy ; Féraud, d'Arles ; Cartier fils, négociant, à Tarascon, et l'adjudicataire.)

[Le 11 mai 1791, ledit Manson effectue un 1er versement de 8.960 l. ; le 13 février 1792, il verse 24.112 l. ; le 24 thermidor III, la somme de 38.192 l. 2 s. 9 d. est versée pour solde par Marie-Antoinette des Bochet, veuve dudit Manson Saint-Roman.]

Mas dit du Saint-Esprit (18 salmées), derrière le château, aux Baux — de la *chapellenie du Saint-Esprit* (possédée par le curé de Saint-Martin-de Castillon) —. Adj. 7.118 l., sans concurrent.

à Clair Patin, travailleur, aux Baux, en compte avec Honoré-Pierre Ayme, homme de loi, juge suppléant au tribunal du district de Tarascon, demeurant à Arles.

[Le 27 avril 1791, la somme de 855 l. est versée par les susdits acquéreurs ; le 23 octobre 1792, ils versent 725 l. 1 s. 5 d. ; le 22 frimaire II, 730 l. 7 s. 4 d ; le 26 germinal III, 741 l. 15 s. 9 d. ; le 6 prairial III, 710 l. 10 s. 10 d. ; le 5 thermidor III, pour solde, 4.637 l. 7 s. 5 d.]

Mas dit de Gaillard (25 salmées 2 éminées), aux Baux — du *Chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 13.900 l.

à Claude Bayol aîné, cordier, en compte avec Joseph Perrot, ménager, tous deux à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Antoine Roux, de Mouriès ; Cartier fils, négociant, et les adjudicataires.)

[Par acte du 18 août 1791, notaire Blanc, à Saint-Remy, les susdits acquéreurs ont cédé ce bien à François Teissier, notaire public, à Saint-Remy. Il a été versé, le 9 mai 1791, la somme de 1.668 l. ; le 4 octobre 1791, 10.440 l. ; le 21 prairial III, la somme de 2.495 l. 9 s. 8 d., capital et intérêts, est versée pour solde par ledit Teissier.]

9 août 1791

Terre en verger (5 éminées 7 civadiers), aux Baux — de la *chapellenie de Saint-Sébastien* —. Adj. 226 l., sans concurrent.

à Pierre Audran fils, travailleur, aux Baux.

[Le 18 novembre 1791, ledit Audran effectue un 1er versement de 27 l. 2 s. 5 d. ; le 17 thermidor III, il verse pour solde la somme de 241 l. 17 s. 6 d.]

28 novembre 1791

Verger (4 éminées 5 civadiers), aux Faisses — de la *chapellenie de N.-D. de Chapellet* —. Adj. 294 l. 2 s., sans concurrent.

à Louis Patin, ménager, aux Baux.

[Le 28 frimaire II, la somme de 286 l. 0 s. 8 d. est versée par ledit acquéreur, pour solde du capital et intérêts]

Terre dite de la Messe (7 éminées), à la paroisse Saint-Martin de Castillon, quartier de Paradou — de la *chapellenie de N.-D. de Chapellet* —. Adj. 1.100 l., sans concurrent.

à Joseph-François Cloud, de Saint-Remy.

[Le 12 décembre 1791, ledit Cloud effectue un premier versement de 132 l.; le 15 frimaire II, il verse 261 l. 11 s. 9 d.; le 15 vendémiaire III, 114 l. 16 s. 6 d.; le 9 thermidor III, pour solde, 755 l. 6 s. 5 d.]

1° Chapelle N.-D. de Pitié, avec bâtiment, enclos et cave (3 éminées 5 dextres); 2° terre (1 éminée); 3° maison en ruine ; 4° autre maison et relarg de la chapelle (14 dextres 3/4), à Maussane — de la *chapellenie de N.-D. de Pitié* —. Le tout adj. 3.300 l., sans concurrent.

à Antoine Quenin, à Maussane.

[Le 19 floréal III, le solde est versé par ledit Quenin.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

11 thermidor VII (29 juillet 1799)

Domaine rural dit l'Afférage (15 salmées), en prés et terres labourables, aux Baux — du *Prince de Monaco* —. Revenu 400 f. Adj. 4.350 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Jean-Baptiste Camoin, d'Aubagne,

en compte à égales parts avec Joseph Fellon fils, Antoine Carnaud, cafetier, Augustin Morin, chaudronnier, et Jacques Féraud, chapelier, ces derniers d'Aix.

N. B. — Ce domaine fut revendu à la folle enchère, le 15 vendémiaire VIII.

15 vendémiaire VIII (7 octobre 1799)

Domaine rural dit l'Afférage (15 salmées), aux Baux — du *Prince de*

Monaco —. Revenu 400 f. Adj. à la folle enchère 3.225 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Joseph Reinaud, à Aix,
pour le compte de Baudile Raffis fils d'Antoine, de Noves.

24 frimaire XI (15 décembre 1802)

Terre complantée en vignes (17 ares 61 centiares), aux Baux — de la *confrérie du Saint-Sacrement* —. Est. 120 f. Adj. 180 f. (loi des 15 et 16 floréal X).

à Joseph Martin, maçon, à Marseille,
pour le compte de Thomas-Hyacinthe Martin, receveur des Domaines, à Saint-Remy.

Terre (30 ares 81 centiares), aux Baux — de la *Cure* des Baux —. Est. 90 f. Adj. 100 f. (loi des 15 et 16 floréal X).

au même,
pour le compte de Thomas-Hyacinthe Martin, receveur des domaines, à Saint-Remy.

30 décembre 1807

Étang dit du Comte, au midi des marais, aux Baux — des dames *Ricard-Brigançon* (domaine de Joyeuse-Garde) —. Est. 1.600 f. Adj. 4.225 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean Denegent, propriétaire, à Arles,
pour le compte de Charles-François Granier, ex-ingénieur, à Arles.

29 janvier 1812

Deux fours à cuire le pain (144 mètres carrés), aux Baux — de l'émigré *Grimaldi* —. Est. 81 f. Adj. 90 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Charles-François Granier, propriétaire, à Arles.

29 mars 1813

Deux fours à cuire le pain, aux Baux — de l'émigré *Grimaldi* —. Est. 81 f. Adj. 86 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean Étienne Maurel, ancien notaire, à Marseille,
pour le compte de Thomas Martin, receveur des domaines, à Saint-Remy.

III. — RESTITUTIONS

Capital

Florens Jean-Louis.
Verger et hermas de 32 hectares 20 ares F. 10.000

BEAURECUEIL

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après l'état certifié le 21 mars 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*).

Galliffet Simon-Jean-Alexandre, militaire décoré, à Aix.
Terres, vignes, prés, jardins, bois et maison, contenant 182.600 toises, affermés 2.600 l., évalués 65.000 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes faites par l'Administration départementale

9 thermidor IV (27 juillet 1796)

Domaine de Beaurecueil, maisons, moulins, fours, prés, vignes et oliviers (85.000 toises) — de l'émigré Simon-Jean-Alexandre *Galliffet* —. Est. 81.337 l. 12 s. 6 d. Adj. 81.337 l. 12 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).
à Jean-Louis Émeric, Louis-Joseph Miliard, Pierre-Antoine Vernet, Jean-François Rey et Jean-Baptiste-Joseph Féraud, tous d'Aix.

III. — ARRENTEMENTS

3 novembre 1792

Deux vergers, de l'émigré *Galliffet*, affermés 51 l.

28 juin 1793

Divers biens de l'émigré *Galliffet*, affermés 660 l.

3 nivôse II (23 décembre 1793)

Coupe de bois du grand et petit Devens, de l'émigré *Galliffet*, vendue 2.100 l.

14 germinal II (3 avril 1794)

Moulin à huile, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 80 l.

7 prairial III (26 mai 1795)

Moulin à huile, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 75 l.

IV. — RESTITUTIONS

		Capital
La terre dite le Grand-Devens, consistant en terre gaste, bois taillis, chênes verts, blancs et bois bas	F.	40.000
Vingt-cinq propriétés consistant en prés, iscles, terres gastes, jardins, terre culte et inculte, et pépinières		65.000
Le château et ses dépendances		12.000
Le ménage et ses dépendances		16.000
Un moulin à eau et à vent		9.000
Four à cuire le pain		3.000
Terre partie gaste, partie cultivée, contenant 593 journaux, à Roques-Hautes		19.000
Terre à Beaurecueil		7.000
Montant des biens restitués	F.	171.000

BELCODÈNE

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

D'après les procès-verbaux d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapelle, évaluée 400 l.

Prieuré de Saint-Pierre :

La Grande-Terre, revenu 68 l., estimée 1.496 l.

Terre dite des Prés, revenu net 16 l., estimée 352 l.

N. B. — Pas d'inventaire pour les biens de la 2me origine.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

14 mai 1791

Terre dite des Prés — du *prieuré de Saint-Pierre* —. Est. 352 l. Adj. 357 l., sans concurrent.

à François-Toussaint Jean, administrateur du district, pour le compte de Cabre, président du Parlement.

[Le 27 messidor III, le solde est versé par ledit Cabre.]

1er juillet 1791

Terre, au quartier du Prieuré — du *prieuré de Saint-Pierre* —. Est. 1.496 l. Adj. 1.625 l., sans concurrent.

à François-Toussaint Jean,
pour le compte de Cabre, président du Parlement.

[Le 27 messidor III, le solde est versé par ledit Cabre.]

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Cabre François-Marie-Jean-Baptiste, ex-président au Parlement de Provence, résidant à Aix.	
Domaine dit le Château, consistant en terre labourable, à Belcodène	F. 35.000
Autre domaine dit le Grand Tènement, même terroir	50.000
Autre domaine dit la Galère, même terroir	20.000
Autre domaine dit Albine, même terroir	20.000
Auberge et terre en dépendant, même terroir	60.000
Écurie, grenier à foin, jardin et pré arrosable, au quartier du Clos, à Auriol	30.000
Maison, rue de la Paroisse, à Auriol	4.000
Pré arrosable au quartier des Capucins	3.000
Maison et moulin à huile, au quartier du Pont, à Roquevaire	3.000
Domaine dit le Repos, consistant en une maison de maître, jardin arrosable, deux moulins à farine, pré arrosable et terre complantée en vigne et oliviers, à Roquevaire	100.000
Domaine dit de Saint-Joseph, consistant en une maison de maître, pré arrosable et terre labourable, au même terroir	30.000
Un capital dû par Antoine Long, de Roquevaire	300
Autre dû par Barnabé Long, dudit lieu	150
Autre dû par Jean-Jacques Aubert, d'Auriol	150
Autre dû par Guillaume Ribe, dudit lieu	150
Montant des biens restitués	F. 355.750

BERRE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les procès-verbaux d'estimation (l'état fourni par les officiers municipaux ne donnant aucune évaluation). (Arch. dép. Q).

Chapelle de Caderot, consistant en la chapelle, ermitage, cour, petit jardin et vieux cimetière, le tout estimé 1.000 l.

Chapellenie Saint-Thomas de Caderot.

Terre au quartier des Ferrages, revenu 50 l., estimée 1.100 l.
Terre au quartier de Seytis, revenu 60 l., estimée 1.320 l.
Terre au quartier des Lourmes, revenu 55 l., estimée 1.210 l.

Chapellenie Sainte-Anne.

Terre dite le Verger, au quartier du Pin, revenu net 18 l., estimée 396 l.
Terre au quartier du Moulin-Vieux, revenu net 21 l., estimée 462 l.
Terre au quartier de Lourmes, revenu net 12 l., estimée 264 l.

Chapellenie Saint-Jacques, érigée dans l'hôpital Saint-Jacques.

Terre au quartier du Pin, revenu net 9 l., estimée 198 l.
Idem au même quartier, revenu net 27 l., estimée 594 l.
Idem au même quartier, revenu net 8 l., estimée 176 l.
Idem au quartier d'Embeaux, revenu net 16 l., estimée 352 l.
Idem au quartier du Bellay, revenu net 18 l., estimée 396 l.
Idem au quartier des Jardins, revenu net 10 l., estimée 220 l.
Idem au même quartier, revenu net 2 l., estimée 44 l.
Idem au quartier des Ferrages, revenu net 4 l., estimée 88 l.

Chapellenie Saint-Honoré et Saint-Césaire.

Censes en blé, 8 panaux, capital 540 l.
Censes en argent, 95 l., formant un capital évalué à 1.425 l.

Chapellenie Jésus-Maria-Joseph.

Domaine de la Palustrane, affermé 1.200 l.

Chapellenie Saint-Honoré de Caderot.

Censes en blé, 12 panaux 2 civadiers, capital 720 l.
Censes en argent, 70 l., formant un capital évalué à 1.050 l.

Dominicains, de Saint-Maximin.

Domaine de la Petite Cannillière, contenant un étang considérable, affermé à François Lautier, ménager, au prix de 4.975 l.
Cellier de la dîme, estimé 500 l.
Vingt tonneaux et accessoires, estimés 615 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Artaud Henry-Toussaint.

Biens possédés par indivis avec Joseph-Marie Artaud, son frère :
Maison avec basse-cour attenante, rue Cambegrosse, n° 105.
Terre contenant 10 charges 1 civadier, section F dite les Bouches des arcs, n° 2.
Idem contenant 2 charges 8 panaux, même section, n° 25.
Idem contenant 1 charge, même section, n° 33.
Idem contenant 6 charges 3 civadiers, même section, n° 69.
Idem contenant 1 charge 4 panaux 2 civadiers, même section, n° 80.
Idem dont 5 charges 4 panaux labourables et 2 charges 7 panaux en bosque, section G dite la Crau, n° 187.
Idem contenant 1 charge 7 panaux, même section, n° 188.
Verger d'oliviers contenant 24 charges 3 civadiers 3/4, même section, n° 190.
Terre en vignes contenant 5 charges, même section, n° 221.
Terre contenant 2 charges 8 panaux 1/2, plus une bastide d'un étage, une écurie et une cour, le tout même section, n° 242.
Terre labourable contenant 38 charges 9 panaux 1 civadier 3/4, plus une bastide à un étage, une écurie et une bergerie, le tout même section, n° 255.
Terre labourable contenant 2 charges 8 panaux, même section, n° 291.
Idem dont 4 charges labourables et 29 charges 5 panaux 1/4 de civadier en paluds, même section, n° 296.
Terre labourable avec masure, contenant 1 charge.

Nota. — Le citoyen Pierre Deleuil est fermier desdits Artaud frères, par acte du 25 mars 1790, pour le terme de huit années, moyennant la rente annuelle de 2.400 l.

De plus, sous les réserves de trois mesures d'huile fine, deux panaux d'amandes, mille sarments, douze douzaines d'œufs, deux « lauds » de laine, un panal d'olives et deux charges de raisins.

Galliffet Simon-Jean-Alexandre, domicilié à Aix.

Maison, servant jadis d'auditoire de justice, et cour en dépendant, contenant 5 panaux de terre labourable, au plan de la Cour, n° 16, arrentée 100 l.

Four à cuire le pain, rue des Arcs, n° 415, arrenté 280 l.

Idem, à la Grand'Rue, n° 361, arrenté 400 l.

Censes payées par :

La Commune	150 l.
Louis-Antoine Gordes, de Berre	240 l.
Joseph Girard, maître mennisier, à Berre	0 l. 12 s.
Pierre Adoul, cafetier, à Berre	0 l. 2 s.
Jean Chaune, patron pêcheur, à Berre	0 l. 2 s.
Pierre-Paul Billon, capitaine de navire	0 l. 14 s. 6 d.
Césaire Jay, maître tailleur d'habits, à Berre	0 l. 12 s.
Joseph Fradu, citoyen de Berre	0 l. 6 s. 6 d.
Joseph-Jacques Castillon, marchand, à Berre	1 l.
Joseph Peissard, ménager, à Berre	0 l. 12 s.
Claude Lombard, ménager, à Berre	0 l. 1 s.

Antoine Salomon, à Berre, 2 panaux de blé.

François-Armand Ponsard, à Marseille, 7 charges de blé tuzelle.

Les droits de lods à raison du douzième sur toutes les mutations.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

28 février 1791

Domaine dit le Drignon, avec maison, étang et prés — des *Dominicains*, de Saint-Maximin —. Affermés à François Lautier. Est. 87.500 l. Adj. 130.300 l.

à Porte, pour le compte de Jean-Baptiste-Suzanne Albertas.

(Enchérisseurs : Étienne-Gabriel Michel, fils de Thomas, et consorts, d'Aix ; Émeric ; Bourguignon ; Magnan, et l'adjudicataire.)

[Le 12 messidor III, le solde est versé par ledit Albertas.]

2 mars 1791

Domaine dit de la Gueirade, avec terres, y compris une cuve en bois et des tonneaux contenant environ 50 milleroles de vin, au quartier

de la Palustrane — de la *chapellenie Jésus-Maria-Joseph* —. Affermé à Antoine Reyre, ménager. Est. 22.634 l. Adj. 32.000 l.

à Michel Simon, capitaine de vaisseau, à Berre.

(Enchérisseurs : Louis Reynier : Barbezier, notaire à Aix, pour compte d'ami ; Brossard, et l'adjudicataire.)

[Le 22 floréal III, le solde est versé par ledit Simon.]

4 avril 1791

Propriété au quartier des Ferrages — de la *chapellenie Saint-Thomas de Caderot* —. Est. 1.120 l. 10 s. Adj. 1.171 l.

à Antoine Jauffret, ménager, à Berre.

(Enchérisseurs : François Roubaud, et l'adjudicataire.)

[Le 5 frimaire II, le solde est versé par ledit Jauffret.]

Propriété au quartier de Seytis — de la *chapellenie de Saint-Thomas de Caderot* —. Est. 1.377 l. 13 s. Adj. 1.428 l.

à Joseph-Nicolas Constant, ménager, à Berre.

(Enchérisseurs : Claude Lombard, et l'adjudicataire.)

Terre au quartier de Lourmes — de la *chapellenie Saint-Thomas de Caderot* —. Est. 1.267 l. 10 s. Adj. 1.318 l.

à Michel Simon, capitaine de navire, à Berre.

(Enchérisseurs : Jacques Lion, et l'adjudicataire.)

Terre au quartier des Jardins — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 225 l. 8 s. Adj. 241 l.

à Jean-Baptiste Martin, négociant, à Aix, pour le compte de Vincent Tuzel, ménager, à Berre.

(Enchérisseurs : Michel Simon, et l'adjudicataire.)

[Le 5 frimaire II, le solde est versé par ledit Tuzel.]

Un cellier servant à l'exploitation de la dîme de Berre —. Est. 500 l. Adj. 510 l.

à Michel Simon, capitaine de navire, à Berre.

(Enchérisseurs : Jacques Lion, et l'adjudicataire.)

9 avril 1791

Terre au quartier du Pin — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 208 l. 10 s Adj. 400 l.

à Joseph Cossul, marchand, à Berre.

(Enchérisseurs : Vincent Tuzel, ménager, de Berre, et l'adjudicataire.)

Terre au quartier du Pin — de la *chapellenie Saint-Jacques* — Est. 622 l. 16 s. Adj. 1200 l.

à Joseph-Nicolas CONSTANT, ménager, à Berre.

(Enchérisseurs : Vincent Tuzel, ménager, et l'adjudicataire.)

[Le 7 frimaire II, le solde est versé par ledit Constant.]

Terre au quartier du Pin — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 180 l. 10 s. Adj. 330 l.

à Joseph COSSUL, marchand, à Berre.

(Enchérisseurs : Antoine Laty ; Jean Lanet, boulanger, et l'adjudicataire.)

[Le 22 messidor III, le solde est versé des mains et deniers de la veuve Cossul.]

Terre au quartier d'Embeaux — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 352 l. Adj. 700 l.

à Paul PELLEGRIN, travailleur, à Berre.

(Enchérisseurs : Antoine Laty, et l'adjudicataire.)

Terre au quartier de Belai — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 396 l. Adj. 905 l.

à Joseph COSSUL, marchand, à Berre.

(Enchérisseurs : Joseph-Nicolas Constant ; Joseph Tuzel, et l'adjudicataire.)

[Le 22 messidor III, le solde est versé des mains et deniers de la veuve Cossul.]

Coin de terre, au quartier des Ferrages — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Est. 89 l. 10 s. Adj. 100 l., sans concurrent.

à Jean-Louis LANET, boulanger, à Berre.

[Le 11 octobre 1791, le solde est versé par ledit Lanet.]

14 mai 1791

Propriété dite le Verger, au quartier du Pin — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 396 l. Adj. 401 l., sans concurrent.

à Joseph COSSUL, marchand, à Berre.

[Le 22 messidor III, le solde est versé des mains et deniers de la veuve Cossul.]

Terre au quartier du Moulin-Vieux — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 462 l. Adj. 467 l., sans concurrent.

à François ROUBAUD, ménager, à Berre,
en compte avec Vincent TUZEL, ménager, à Berre.

[Le 25 frimaire II, le solde est versé par les susdits.]

Terre au quartier de Lourmes — de la *chapellenie Sainte-Anne* — Est. 264 l. Adj. 279 l.

à Joseph-Nicolas CONSTANT, ménager, à Berre

(Enchérisseurs : Joseph Tuzel, et l'adjudicataire.)

[Le 7 frimaire II, le solde est versé par ledit Constant.]

26 brumaire III (16 novembre 1794)

Maison (43 cannes), avec cour (2 panaux ½), à la place Marat — de l'émigré Simon-Alexandre-Jean *Galliffet* —. Est. 1.629 l. 4 s. Adj. 5.200 l.

à Jean-Baptiste ROUX, d'Eyguières, demeurant à Berre, pour le compte de son fils Étienne ROUX, chirurgien.

(Enchérisseurs : Joseph Goirand ; Nicolas Constant ; Migaud ; Paul Couture, et l'adjudicataire.)

Four (36 cannes 2 pans), à la Grande Rue — de l'émigré Simon-Alexandre-Jean *Galliffet* —. Est. 2.552 l. Adj. 2.577 l., sans concurrent.

à Paul COUTURE, boulanger, à Berre.

Four (39 cannes), rue des Arts — de l'émigré Simon-Alexandre-Jean *Galliffet* —. Est. 2.400 l. Adj. 2.425 l., sans concurrent.

à Honoré IMBERT, boulanger, à Berre.

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée avec cour et une halle servant pour le tirage des cocons (51 toises q.), place Marat, n° 71 — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 1.540 l. Adj. 4.200 l.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

(Enchérisseurs : Jean-François Couture, et l'adjudicataire.)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée avec cour et écurie, place Marat, n° 72 — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 1.320 l. Adj. 1.725 l.

à Joseph ESMINGAUD, cultivateur, à Berre.

(Enchérisseurs : Joseph Gourel ; Antoine Jourdan, et l'adjudicataire.)

Maison, rez-de-chaussée, grenier, écurie et cellier (18 toises q.), place Marat, n° 74 — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 440 l. Adj. 1.350 l.

à Antoine JOURDAN, cultivateur, à Berre.

(Enchérisseurs : Pascal Poussel ; Cézari Martin ; Honoré Mégy ; Paul Couture ; Joseph Goirand, et l'adjudicataire.)

Maison d'un étage, tombant en ruines (10 cannes q.), rue Juiverie — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 100 l. Adj. 130 l.

à Noël PHILIP, maçon, à Berre.

(Enchérisseurs : Honoré Mégy, et l'adjudicataire.)

Maison, 1 étage et 2 greniers (10 toises), rue Neuve, n° 123 — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 390 l. Adj. 625 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Césari Martin ; Joseph Goirand ; Honoré Mégy, et l'adjudicataire.)

Moulin à huile à 1 tournant, avec 1 grenier (36 cannes), le long de la lice de la mer — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 2.200 l. Adj. 2.225 l., sans concurrent.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

27 brumaire III (17 novembre 1794)

Coin de pré (150 cannes), au quartier des Jardins — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 132 l. Adj. 145 l., sans concurrent.

à Noël PHILIP, maçon, à Berre.

Propriété (815 toises 3 pieds), au quartier des Prés — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 330 l. Adj. 345 l.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

(Enchérisseurs : Esmingaud, cultivateur, à Berre ; Honoré Mégy, et l'adjudicataire.)

Propriété (821 toises), au quartier des Prés — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 330 l. Adj. 340 l., sans concurrent.

au MÊME.

Terre (621 toises), au quartier de Romaniquète — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 110 l. Adj. 120 l., sans concurrent.

à Antoine JOURDAN, cultivateur, à Berre.

Propriété (12 arpents 1.218 toises) avec bâtiment, écurie et grenier, au quartier du Grès — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 4.400 l. Adj. 4.430 l., sans concurrent.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

Propriété avec petit bâtiment et aire pavée (3 arpents 546 toises), au

quartier du Grès — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 550 l. Adj. 560 l., sans concurrent.

au même.

Propriété (3 arpents 39 toises), au quartier du Grès — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 330 l. Adj. 335 l., sans concurrent.

au même.

Propriété (1 arpent 1.025 toises), au quartier d'Embeaux — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 660 l. Adj. 670 l., sans concurrent.

à Antoine Jourdan, cultivateur, à Berre.

Propriété en terre et gabin (902 toises), au quartier d'Embeaux — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 220 l. Adj. 230 l., sans concurrent.

au même.

Propriété (1.282 toises), au quartier de Capevaire — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 330 l. Adj. 335 l., sans concurrent.

à Noël Philip, maçon, à Berre.

Propriété (1.258 toises), au quartier de Bealet — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 550 l. Adj. 555 l., sans concurrent.

à Pascal Poussel, propriétaire, à Berre.

Propriété (988 toises), au quartier de Romaniquète — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 330 l. Adj. 335 l., sans concurrent.

à Laurent Audibert, cultivateur, à Berre.

Terre (1 arpent), au quartier de la Gavonière — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 594 l. Adj. 600 l., sans concurrent.

au même.

Propriété (352 toises), au quartier du Pin — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 121 l. Adj. 126 l., sans concurrent.

à Honoré Mégy, aubergiste, à Berre.

Coin de terre (259 toises), au quartier du Pin — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 198 l. Adj. 470 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Gros, et l'adjudicataire.)

28 brumaire III (18 novembre 1794)

Propriété (822 toises), au quartier du Pin — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 880 l. Adj. 900 l., sans concurrent.

à François Aimard, maréchal ferrant, à Berre.

Coin de terre (283 toises), au quartier du Pin — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 220 l. Adj. 450 l.

à Joseph Gros, cultivateur, à Berre.

(Enchérisseurs : Honoré Mégy ; Noël Philip, et l'adjudicataire.)

Propriété (984 toises), au quartier du Rhône — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 616 l. Adj. 1.550 l.

à Pascal Poussel, propriétaire, à Berre.

(Enchérisseurs : Laurent Audibert ; Honoré Mégy, et l'adjudicataire.)

Propriété (410 toises), au quartier du Terrail — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 264 l. Adj. 785 l.

à Honoré Mégy, aubergiste, à Berre.

(Enchérisseurs : Louis Goirand, et l'adjudicataire.)

Propriété (702 toises), au quartier de l'Épine — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 396 l. Adj. 401 l., sans concurrent.

à Joseph Gros, cultivateur, à Berre.

Propriété (716 toises), au quartier de l'Épine — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 396 l. Adj. 725 l.

à Louis Goirand, maréchal ferrant, à Berre.

(Enchérisseurs : Joseph Gros, cultivateur, et l'adjudicataire.)

Propriété (752 toises), au quartier de la Gasse du Renard — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 396 l. Adj. 401 l., sans concurrent.

à Joseph-François Gourel fils, à Berre.

Propriété, au quartier du Terrail — du condamné François *Gourel*, notaire —.

1er lot. — Terre (1.330 toises). Est. 1.320 l. Adj. 1 345 l., sans concurrent.

à Joseph Esmingaud, cultivateur, à Berre.

2e lot. — Terre (1 arpent 187 toises). Est. 1.540 l. Adj. 1.565 l., sans concurrent.

à Joseph Goirand, cultivateur, à Berre.

Propriété (1 arpent 718 toises), au quartier de l'Épine — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 1.100 l. Adj. 1.125 l., sans concurrent.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

Propriété, au quartier du clos de Galeigne — du condamné François GOUREL, notaire —.

1er lot. — Terre (1.994 toises). Est. 1.584 l. Adj. 1.610 l., sans concurrent.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

2e lot. — Terre (1 arpent 3/4 136 toises). Est. 1.650 l. Adj. 1.675 l., sans concurrent.

au MÊME.

Propriété, au quartier de l'Épine — du condamné François *Gourel*, notaire —.

1er lot. — Terre labourable (1.180 toises). Est. 704 l. Adj. 710 l., sans concurrent.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

2e lot. — Terre labourable (1 arpent 328 toises). Est. 1.320 l. Adj. 1.345 l., sans concurrent.

au MÊME.

Propriété (2 arpents 125 toises), au quartier de l'Épine — du condamné François *Gourel*, notaire —. Est. 880 l. Adj. 1.900 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Laurent Audibert, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier de Romaniquète — du condamné François *Gourel*, notaire —

1er lot. — Terre inculte (6 arpents 296 toises). Est. 308 l. Adj. 313 l., sans concurrent.

à Joseph-François GOUREL fils, à Berre.

2e lot. — Terre inculte (5 arpents 562 toises). Est. 264 l Adj. 270 l., sans concurrent.

au MÊME.

11 nivôse III (31 décembre 1794)

Maison d'un étage sur rez-de-chaussée, avec grenier et boutique, place Marat — du condamné Joseph *Cossul*, marchand —. Est. 990 l. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Thérèse CASTILLON, veuve COSSUL, à Berre.

Propriété (1.035 toises), au quartier de Bealet — du condamné Joseph *Cossul*, marchand —. Est. 968 l. Adj. 2.450 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Laurent Audibert, et l'adjudicataire.)

Propriété (623 toises), au quartier du Pin — du condamné Joseph *Cossul*, marchand —. Est. 165 l. Adj. 180 l., sans concurrent.

à la même.

Propriété (571 toises), au quartier du Pin — du condamné Joseph *Cossul*, marchand —. Est. 220 l. Adj. 750 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Laurent Audibert, et l'adjudicataire.)

Propriété (495 toises), au quartier de Bouquet — du condamné Joseph *Cossul*, marchand —. Est. 242 l. Adj. 250 l., sans concurrent.

à la même.

18 ventôse III (8 mars 1795)

Bâtiments et propriétés, formant 11 lots — du condamné Michel *Guilhen* —.

1° Maison de deux étages sur rez-de-chaussée (13 toises 3 pieds), place Neuve — Est. 1.100 l. Adj. 1.155 l.

à Paul Boyer, tonnelier, à Berre.

(Enchérisseurs : Pierre Reyre, et l'adjudicataire.)

2° Écurie et grenier à paille (3 toises q.), dans le cul-de-sac de la même rue — Est. 220 l. Adj. 235 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jacques Ravel, et l'adjudicataire.)

3° Un cellier et une paillère (12 toises 1/2), rue Neuve — Est. 396 l. Adj. 410 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Roubaud, et l'adjudicataire.)

4° Propriété, au quartier du Pont (1 arpent 451 toises) — Est. 792 l. Adj. 810 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pierre Reyre, et l'adjudicataire.)

5° Propriété, quartier de l'Épine (324 toises) — Est. 132 l. Adj. 145 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pierre Reyre, et l'adjudicataire.)

6° Propriété, quartier de la Galère (1 arpent 43 toises) — Est. 550 l. Adj. 560 l , sans concurrent.

au même.

7° Propriété, quartier de l'Épine (601 toises) — Est. 198 l. Adj. 210 l., sans concurrent.

au même.

8° Propriété, quartier de l'Épine (954 toises) — Est. 528 l. Adj. 545 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pierre Reyre, et l'adjudicataire.)

9° Propriété, quartier du clos de Galeigne (1.190 toises) — Est. 704 l. Adj. 720 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Vailhen, et l'adjudicataire.)

10° Propriété, quartier de la Grosse-Pierre (2 arpents 1.314 toises). Est. 924 l. Adj. 935 l., sans concurrent.

au même.

11° Pré (297 toises) — Est. 330 l. Adj. 340 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Roubaud, et l'adjudicataire.)

6 prairial III (25 mai 1795)

Chapelle de Notre-Dame de Caderot (17 toises long. 4 toises 1 pan larg.), avec basse-cour (13 toises q.), petit jardin (133 toises q.), vieux cimetière (520 toises q.) et ermitage —. Le tout est. 1.000 l. (dont 430 l. la chapelle, 100 l. l'ermitage, 70 l. la cour, 100 l le petit jardin, et 300 l. le vieux cimetière.) Adj. 1.025 l., sans concurrent.

à Joseph Mille, propriétaire, à Berre.

[Le 28 messidor III, le solde est versé par ledit Mille.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

12 prairial VI (31 mai 1798)

Chapelle des Pénitents noirs, en très mauvais état (44 cannes q.) — de la confrérie des *Pénitents noirs* —. Est. 600 f. Adj. 8.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Guillaume Gayraud, à Marseille.

30 août 1813

Moulin à recense (1), en mauvais état, à Berre — de la *commune de Berre* —. Est. 1.143 f. Adj. 1.168 f. (loi du 30 août 1813).

à Lamborel, assesseur à la cour prévôtale, à Aix.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes ; fonds de l'enregistrement.

Pré (60 perches), le long des remparts — de la *commune de Berre* —. Est. 2.973 f. 60 Adj. 2.998 f. 60 (loi du 20 mars 1813).

au même.

[Vente extraite comme la précédente.]

15 février 1815

Maison au cours Saint-Jacques — de la *commune de Berre* —. Adj. 340 f. 25 (loi du 20 mars 1813).

à Jean-Louis Long, aubergiste, à Berre.

[Vente extraite comme la précédente.]

III. — ARRENTEMENTS

11 juin 1793

Deux fours à cuire le pain avec remises, de l'émigré *Galliffet*, arrentés 305 l.

Maison et cour, du *même*, arrentée 105 l.

15 ventôse II (5 mars 1794)

Maisons, moulin à huile et terres, du condamné *François Gourel*, affermés 20 charges de blé tuzelle, 2 charges de seigle, 2 charges d'orge, 5 panaux de légumes, 10 quintaux de foin, 50 quintaux de paille et 650 l.

Maison et terres, du condamné Michel *Guilhen*, affermées 2 charges de blé tuzelle, 15 quintaux de foin et 400 l.

Maisons, terres et vignes, du condamné Joseph *Cossul*, affermées 1 charge de blé et 60 l.

Trois prés, de l'émigré Paul *Billon*, affermés 80 quintaux de foin.

Maisons, terres et vignes, de l'émigré Laurent *Castillon*, affermées 20 charges de blé, 3 charges d'avoine, 10 quintaux de foin et 1.300 l.

Maisons et terres, de l'émigré Louis *Durand*, affermées 4 charges de blé et 625 l.

(1) Usine où l'on prépare l'huile de recense, que l'on obtient en pressant les grignons (mélange de noyaux d'olive et de pulpe déja pressée), après leur mélange avec de l'eau bouillante. Cette huile est employée dans la savonnerie.

Maisons et terres, de l'émigré Antoine *Eygasier*, affermées 6 charges de blé, 20 quintaux de foin et 800 l.

Terres et vignes, de l'émigré Crespin *Brenguier*, affermées 1 charge de blé et 155 l.

Deux propriétés, de l'émigré Jean-Joseph *Vailhen*, affermées 60 l.

Biens de l'émigré Joseph *Poussel*, affermés 10 charges de blé, 3 charges d'avoine et 1.100 l.

Biens de l'émigré Joseph *Jauffret*, affermés 2 charges de blé, 10 quintaux de foin et 165 l.

Maisons, bastide et terres, de l'émigré Paul-François *Billon*, affermées 25 charges de blé, 4 charges d'avoine et 1.050 l.

16 ventôse II (6 mars 1794)

Bastide, terres et vignes, de l'émigré Michel *Simon*, affermées 30 charges de blé, 6 charges d'avoine et 1.550 l.

Maison, moulin à huile, jardin, terres et prés, de l'émigré Antoine *Salomon*, affermés 6 charges de blé, 15 quintaux de foin, 2 charges d'avoine et 1.325 l.

23 prairial III (11 juin 1795)

Trois prés, de l'émigré Paul *Billon*, affermés 85 quintaux de foin.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Adoul Lazare, de Berre.	—
Une maison et terres à Berre	F. 1.500
Adoul Jean, de Berre.	
Divers biens à Berre	3.000
Artaud Henri-Toussaint, de Berre.	
Maison et terres à Berre	25.000
Billon Paul, de Berre.	
Trois pièces de terre	6.400
Une pension de 9 livres	180
Billon Paul-François, de Berre.	
Divers immeubles à Berre	30.000
Brenguier Crespin, cultivateur, à Berre.	
Divers immeubles à Berre	800
Castillon Laurent, de Berre.	
Divers immeubles à Berre	32.000
Durand Louis, de Berre.	
Maison et fonds ruraux, à Berre	4.000

Capital

Eygasier Antoine, marin, à Berre.
Maison et terre F. 6.000

Figuière Joseph-Antoine, de Berre.
Immeubles à Berre 6.660

Galliffet Simon-Jean-Alexandre, à Aix.
Deux fours à cuire le pain 6.000

Jauffret Joseph, cultivateur, à Berre.
Fonds ruraux et maison 3.500

Mille Joseph, menuisier, à Berre.
Biens ruraux 2.840

Poussel Joseph, agriculteur, à Berre.
Immeubles à Berre 14.000

Ripert Gaëtan, propriétaire, à Berre
Maison à Berre 1.200

Salomon Antoine, cultivateur, à Berre.
Maison, moulin à huile et terre 9.000

Simon Michel, à Berre.
Immeubles à Berre 40.000

Tuzel Pierre, à Berre.
Deux terres à Berre 800

Vailhen Jean-Joseph, cultivateur, à Berre.
Immeubles, à Berre 600

Voir à la commune de La Fare.

BOUC

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'inventaire dressé, le 12 brumaire an III, par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

Chapelle de N.-D. de l'Espérance, située sur un rocher, évaluée 400 l.
Idem de Sainte-Anne, située sur un rocher, évaluée 100 l.
Idem des Pénitents, contiguë à la paroisse, évaluée 200 l.

(On observe que la Société populaire de cette commune tient, depuis sa formation, ses séances dans ledit bâtiment.)

La paroisse, contiguë à la chapelle des Pénitents, évaluée 500 l.

(Ce bâtiment est actuellement le temple de la Raison, dans lequel, toutes les décades, s'assemblent les citoyens et citoyennes.)

Maison curiale, contiguë à la paroisse, évaluée 1.200 l.

(Ce bâtiment est aujourd'hui la maison commune.)

Maison servant d'hôpital ayant appartenu à l'œuvre de la Miséricorde, évaluée 400 l.

Terre d'environ 4 panaux, ancien jardin du curé, au quartier de Maubergue, évaluée 300 l.

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

La chapellenie N.-D. de Nazareth possède des pensions et censes produisant un revenu net de 64 l. 10 s., dont le capital est évalué à 967 l. 10 s.

Une terre au quartier de Carry, revenu net 75 l., estimée 1.650 l.

La chapellenie Sainte-Catherine possède diverses censes en blé, produisant un revenu net évalué 140 l. 14 s. 7 d., dont le capital est évalué à 3.096 l. 0 s. 10 d.

b) *Biens des condamnés*

D'après l'état certifié, le 11 nivôse II, par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

		Alivrement
Berthet Joseph-François, avocat à la Cour, domicilié à Bouc.		
Extrait du livre terrier de la commune de Bouc :		
Pruneiron	— Maison de campagne, ménagerie et pigeonnier, contenant 14.298 cannes	875 l.
Idem	— Terre du tènement de la bastide, contenant 2 700 cannes	288 l.
Idem	— Coin de terre et pradelle, contenant 2.050 cannes	87 l.
Idem	— Moulin, écluse, contenant 17.629 cannes	1.817 l.
Idem	— Terre et vigne, contenant 7.300 cannes	962 l.
Idem	— Terre contenant 1.500 cannes	200 l.
Idem	— Terre arrosable contenant 1.693 cannes	210 l.
La Salle	— Terre et vigne, contenant 12.760 cannes	502 l.
Pourraque	— Terre et vigne, contenant 6.275 cannes	396 l.
La Colle-Blanque	— Moulin à vent contenant 25 cannes	300 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

28 janvier 1791

Domaine de Sousquières, consistant en : 1° une terre labourable dite la Ruine (4 journaux), est. 1.550 l. 8 s. ; 2° une partie en terres labourables, prés, vignes, coteaux et collines, comprenant le ménage et la bergerie attenante, qui sont les deux uniques bâtiments du domaine (en tout 32 journaux ½), est. 23.256 l. ; 3° autre partie en terres labourables, coteaux et collines où se trouve un ruisseau (environ 13 journaux), est. 4.166 l. 14 s.; 4° autre partie en terres labourables et autres terres mêlées en coteaux et collines (environ 25 journaux ½), est. 6.120 l. ; 5° partie de collines, terres gastes, et hermas (environ 225 cannes de longueur sur 100 cannes de largeur), est. 210 l. 16 s. ; partie de terrain, au nord de la précédente (6 journaux ½), est. 1.259 l. 14 s. ; 7° partie de terrain au nord de la précédente (environ 6 journaux), est. 1.550 l. 8 s. ; 8° un pré divisé en deux parties par des arbres (environ 1 journal ½), est. 1.938 l. — du *Chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Le tout est. 40.052 l. Adj. 74.565 l.

à Barthélemy Gibelin-David, d'Aix, pour le 1er lot, moyennant 2.865 l. ; Toussaint Émeric-David, pour les 2e et 3e lots, moyennant 51.202 l. ; Esprit-Antoine Gibelin, peintre, d'Aix, pour les 4e et 5e lots, moyennant 11.534 l. ; Joseph Guende, ménager, de Bouc, pour les 6e et 7e lots, moyennant 5.225 l., et Joseph Gajan, ménager, de Bouc, pour le 8e lot, moyennant 3.739 l.

(Enchérisseurs : Jean-Antoine Salvator, procureur au Parlement d'Aix ; Bourguignon ; Couton ; Chastel ; Joseph Guende, agissant pour son frère Laurent, et les adjudicataires.)

[Le 3 octobre 1791, le 1er lot est soldé par Gibelin-David ; le 16 novembre 1793, Esprit Gibelin verse le solde de son acquisition ; le 7 frimaire II, Guende verse le solde de son acquisition; le 14 frimaire II, Gajan verse le solde de son acquisition.]

26 février 1791

Domaine de Saint-Jean de Sièges, consistant en terres labourables, prés, vignes, bâtiment et dépendances, y compris les objets attachés à la ferme et servant à son exploitation — du *Chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 30.800 l. 19 s. Adj. 68.000 l.

à Jean-Baptiste Raphael et Paul Blanchard, ménagers, en compte avec Christophe Blanc, Jean-Baptiste Pontier, François Pallis, Guillaume Mérentier, Jean-André Maunier, Claude Pallis, Joseph Mihière, Jean-Honoré Pallis, Pierre Mihière, Augustin Blanc, Jacques Mihière, Jacques Vian, Joseph Pallis, Jacques Moustiers, Joseph Blanc, Honoré Blanc, Joseph Michel, Joseph Jaubert et Jean-Joseph Pontier, tous ménagers à Collongue.

(Enchérisseurs : Barthélemy Gibelin-David, d'Aix ; Étienne-Gabriel Michel, négociant, à Aix ; Jean-Joseph-Mathieu Bontoux, négociant, à Aix ; Bourguignon, et les adjudicataires.)

27 avril 1791

Terre et pré, au quartier de Carry — de la *chapellenie N.-D. de Nazareth* —. Est. 1.650 l. Adj. 5.300 l.

à Porte, pour le compte de Jean-Baptiste-Suzanne Albertas.

(Enchérisseurs : Louis Burle, et l'adjudicataire.)

[Le 4 mai 1791, le solde est versé par ledit Albertas.]

Une cave et deux cuves servant à l'exploitation de la dîme, ainsi que les tonneaux qui en dépendent, à la place de la Paroisse — du *Chapitre de Saint-Victor* —. Est. 505 l. Adj. 1.250 l.

au même, pour le compte de Jean-Baptiste-Suzanne Albertas.

(Enchérisseurs : Antoine Bermond ; Reynier, et l'adjudicataire.)

[Le 4 mai 1791, le solde est versé par ledit Albertas.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

23 fructidor IV (9 septembre 1796)

Moulin à vent et un régale de 4 toises q., quartier de Notre-Dame d'Espérance — de la *commune de Bouc* —. Est. 2.428 l. Adj. 2.428 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Honoré Bœuf, d'Aix.

19 germinal V (8 avril 1797)

Maison où se trouve un four à cuire le pain, quartier de la Grande Rue — de la *commune de Bouc* —. Est. 2.016 l. Adj. 2.016 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Martin, de Bouc.

13 floréal VI (2 mai 1798)

Partie du vieux chemin allant d'Aix à Marseille (76 cannes q.), à Bouc

— de la *province de Provence* —. Est. 76 f. Adj. 455 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph MAGNAN, à Aix.

III. — VENTES DE MEUBLES

27 floréal II (16 mai 1794)

Meubles et effets du condamné Joseph-François *Berthet* 1.745 l. 5 s.

IV. — ARRENTEMENTS

8 floréal II (27 avril 1794)

Six terres et une maison, du condamné Joseph-François *Berthet*, affermées, pour dix-huit mois, 12 charges de blé, 100 quintaux de foin et 650 l.

18 floréal II (7 mai 1794)

Une grande bastide et trois terres, plus une autre terre au terroir de Cabriès, de Philippe *Raymond*, père d'émigré, affermées, pour dix-huit mois, 30 charges de blé, 4 charges de seigle, 4 charges d'orge, 8 charges d'avoine, 4 charges d'épeautre, 40 quintaux de foin et 2.500 l.

BOULBON

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le rapport d'estimation dressé le 12 janvier 1793. (Arch. dép. Q)

	Estimation
Chapitre de Saint-Agricol d'Avignon.	
Terre labourable, section du Breuil, n° 10, contenant 5 éminées 91 dextres	443 l. 5 s.
Idem, même section, n° 17, contenant 3 éminées 38 dextres	253 l. 10 s.
Idem, section de Saint-Antoine, n° 181, contenant 1 salmée 7 éminées 68 dextres	980 l.

	Estimation
Idem, même section, n° 189, contenant 2 salmées 73 dextres	1.045 l. 12 s. 6 d.
Idem, même section, n° 240, contenant 1 salmée 6 éminées 64 dextres	1.280 l. 17 s.
Idem, section de l'Argentine, n° 3, contenant 1 salmée 5 éminées 46 dextres	925 l. 7 s. 6 d.
Idem, section de Massagoute, n° 98, contenant 2 éminées 34 dextres	87 l. 15 s.
Idem, même section, n° 136, contenant 1 salmée 42 dextres	421 l.
Idem, même section, n° 149, contenant 4 éminées 90 dextres	153 l. 2 s. 6 d.
Idem, section de Castagnière, n° 42, contenant 4 éminées 54 dextres	312 l. 2 s. 6 d.
Idem, même section, n° 86, contenant 1 salmée 4 éminées 7 dextres	754 l. 7 s. 6 d.
Idem, même section, n° 168, contenant 7 éminées 20 dextres	270 l.
Idem, même section, n° 367, contenant 6 éminées 76 dextres	507 l.
Idem, section de Cavalciran, n° 1, contenant 12 salmées 5 séterées 4 dextres	8.884 l. 15 s.
Idem, même section, n° 133, contenant 2 éminées 80 dextres	245 l.
Idem, même section, n° 206, contenant 7 salmées 5 éminées 83 dextres	5.410 l. 2 s. 6 d.
Idem, même section, n° 213, contenant 6 éminées 74 dextres	589 l.
Idem, même section, n° 222, contenant 4 éminées	400 l.
Idem, section de la Jonquière, n° 1, contenant 6 salmées 4 éminées	6.550 l.
Terre et vieille masure en ruines, appelée la vieille Clastre, section de la Grave, n° 54, contenant 1 éminée 9 dextres	16 l. 7 s.
Terre en oliviers, même section, n° 64, contenant 13 dextres	1 l. 19 s.
Idem, même section, n° 69, contenant 10 dextres	1 l. 10 s.
Idem, même section, n° 129, contenant 4 éminées 17 dextres	41 l. 14 s.

	Estimation
Terre, même section, n° 130, contenant 4 éminées	40 l.
Terre et oliviers, section de Cadoustan, n° 18, contenant 1 salmée 2 éminées 42 dextres	208 l. 8 s.
Terre à la même section, n° 21, contenant 1 éminée 81 dextres	36 l. 4 s.
Terre avec une chapelle en ruines dite de Saint-Julian, contenant 1 éminée	20 l.
Terre à la section de Saint-Julian, n° 50, contenant 73 dextres	14 l. 12 s.
Idem, à la même section, n° 90, contenant 3 éminées 25 dextres	65 l.
Estimation totale	28.958 l. 11 s.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Carrière.

Terre labourable, à la section de Castagnière, contenant 10 salmées 7 éminées 13 dextres.

Idem, avec un mas, à la section de Cavaleiran, contenant 6 salmées 2 éminées 39 dextres.

Idem, à la section de la Condamine, contenant 4 salmées 82 dextres.

Genésy Michel-Ange, agent d'Émile Raousset.

Obligation payable le 2 juin 1786, par Pierre Bechet	220 l.
Idem payable le 26 novembre 1786, par Pascal Bechet	345 l.
Idem payable le 26 juillet 1788, par Paul Jouve	390 l.
Idem payable le 4 octobre 1791, par François Pinet	115 l.
Idem payable le 16 août 1789, par Jacques Dayre	125 l. 8 s.
Idem payable le 28 février 1790, par Charles Bechet	72 l.
Total	1.267 l. 8 s.

Noble Jean, prêtre.

Terre à la section de la Castagnière, contenant 9 éminées.

Idem à la section de la Callerie, contenant 2 éminées 25 dextres.

Raousset Émile.

Maison bâtie sur une élévation, avec cour, terrasse, vivier, escalier et jardin, le tout contenant 838 cannes.

Idem contenant 13 cannes.

Bâtiment et basse-cour, au faubourg, contenant 214 cannes 6 pans.
Terrain entouré de murailles, au faubourg, contenant 206 cannes.
Terre à la section de la Condamine, contenant 11 salmées 3 éminées 24 dextres.
Terre à la section de la Lone, contenant 2 salmées 5 éminées 65 dextres.
Terre dite la Jardinière, section de Cavaleiran, contenant 2 salmées 7 éminées 31 dextres.
Terre et tènement dit la Condamine, section de la Condamine, contenant 31 salmées 3 éminées 33 dextres.
Terre dite Faviots, section d'Isnard, contenant 3 salmées 2 éminées 84 dextres.
Terre et tènement dit Nouvelle, section de Nouvelle, contenant 17 salmées 6 éminées 8 dextres.
Terre à la section Saint-Antoine, contenant 2 salmées 5 éminées.
Terre à la section du Breuil, contenant 3 salmées 3 éminées 74 dextres.
Terre à la même section, contenant 1 salmée 7 éminées 13 dextres.
Terre à la même section, contenant 6 salmées 6 éminées 65 dextres.
Terre à la section du clos Vieux dit de la Croix, contenant 4 salmées 72 dextres.
Terre à la section du Breuil, contenant 8 salmées 2 éminées 64 dextres.
Terre et tènement du Bousquillon, section de Mollières, contenant 46 salmées 3 éminées 49 dextres.
Terre à la section de Pellegrin, contenant 2 salmées 3 éminées 55 dextres.
Terre à la même section, contenant 4 éminées 87 dextres.
Terre à la section de Pellegrin dite l'Orme du Diable, contenant 1 salmée 3 éminées 77 dextres.
Terre à la section de Pellegrin dite la Cabane, contenant 4 salmées 1 éminée 88 dextres.
Terre à la section de Pellegrin, contenant 1 salmée 1 éminée 49 dextres.
Terre à la même section, contenant 3 salmées 6 éminées 28 dextres.
Terre à la section de Peyraube, contenant 2 salmées 3 éminées 91 dextres.
Terre à la section de l'Argentine, contenant 4 salmées 3 éminées 61 dextres.
Terre à la même section, contenant 4 salmées 5 éminées 92 dextres.
Terre à la section de l'Argentière, contenant 6 salmées 1 éminée 2 dextres.

Terre à la section de Massagoute, contenant 7 salmées 5 éminées 21 dextres.
Terre à la même section, contenant 7 salmées.
Jardin à la section de la Lone, contenant 2 salmées 3 éminées 2 dextres.
Terre à la section de la Lone dite la Martine, contenant 1 salmée 1 éminée 96 dextres.
Terre à la section de Peyraube dite de l'Aire, contenant 1 salmée 6 éminées 71 dextres.
Terre dite du Pillon, section de la Condamine, contenant 2 salmées 4 éminées 56 dextres.
Terre dite de l'Isle, section de la Castagnière, contenant 12 salmées 5 éminées 64 dextres.
Terre à la section du Plan de l'Orme, contenant 1 salmée 88 dextres.
Terre à la section des Mollières, contenant 93 salmées 3 éminées 86 dextres 6 pans.
Terre à la même section, contenant 5 salmées 5 éminées.
Terre à la section de la Castagnière, contenant 15 salmées 3 éminées 50 dextres 10 pans.
Terre à la même section, contenant 3 séterées 6 dextres 8 pans.
Terre à la même section, contenant 4 salmées 50 dextres 10 pans.
Terre à la même section, contenant 6 salmées 2 éminées 5 dextres 6 pans.
Terre à la même section, enclavée dans la précédente, contenant 6 séterées 50 dextres 2 pans.
Terre à la même section, joignant la précédente, contenant 1 salmée 1 éminée 85 dextres 9 pans.
Terre à la section de Castagnière, contenant 1 salmée 1 séterée 30 dextres 10 pans.
Terre à la même section, contenant 7 salmées 64 dextres 9 pans.
Terre à la section de l'Argentine, contenant 2 salmées 7 séterées 56 dextres 6 pans.
Terre et vigne à la section du bois d'Agagnan, contenant 2 salmées 1 éminée 34 dextres 8 pans.
Terre à la section de Castagnière, contenant 1 salmée 7 séterées 43 dextres 2 pans.
Vigne à la section de Massagoute, contenant 6 éminées.
Terre à la section de Castagnière, contenant 3 éminées 37 dextres 10 pans.
Terre à la section du bois d'Aigagnan, contenant 4 salmées 7 séterées 22 dextres 3 pans.

Terre à la section de la Castagnière, contenant 5 salmées 4 éminées 44 dextres 5 pans.

Terre à la même section, contenant 17 salmées 5 éminées 58 dextres 8 pans.

Terre et mas de la Maison-Basse, contenant 15 salmées 1 séterée 10 dextres 6 pans.

Terre à la section de Massagoute, contenant 7 salmées 5 éminées 31 dextres 10 pans.

Vigne à la section de la Jonquière, contenant 91 dextres 10 pans.

Terre à la section de la Grave, contenant 44 dextres 5 pans.

Terre en broutières, à la section de Massagoute, contenant 91 dextres 6 pans.

Terre à la section de Saint-Julien, contenant 1 salmée 2 éminées 63 dextres 4 pans.

Terre en oliviers morts, même section, contenant 4 éminées 50 dextres 10 pans.

Terre à la section de Cadoustan, contenant 1 salmée 5 éminées 28 dextres 10 pans.

Terre à la section de Saint-Julien, contenant 1 salmée 39 dextres.

Terre en oliviers morts, section des Montagnes, contenant 2 séterées 39 dextres.

Terre en oliviers morts, même section, contenant 1 séterée 3 dextres.

Terre à la section des Abrigauds, contenant 2 salmées 7 séterées 68 dextres 5 pans.

Terre à la même section, contenant 1 salmée 5 séterées 1 dextre.

Terre à la même section, contenant 6 séterées 14 dextres.

Terre à la même section, contenant 2 séterées 73 dextres 7 pans.

Terre à la même section, contenant 4 séterées 60 dextres 8 pans.

Terre à la même section, contenant 1 salmée 14 dextres 8 pans.

Maison confrontant du levant Jacques Laugier, du couchant la Rue.

Terre à la section de la Grave, contenant 5 séterées 10 dextres.

L'aqueduc d'une fontaine, depuis sa source jusqu'à la maison dudit Raousset, de la longueur de 191 cannes sur 4 pans $^1/_2$ de largeur, contenant 293 cannes q.

Terre dite le Petit Défend, section des Montagnes, contenant 20 salmées 7 séterées 36 dextres.

Terre dite le Grand Défend, même section, contenant 46 salmées 5 séterées 81 dextres.

Sauvan d'Aramon Auguste.

Terre labourable à la section de Massagoute, contenant 28 salmées.

Terre labourable à la même section, contenant 4 salmées.
Terre partagée par un chemin, même section, contenant 5 éminées.

Sorbier.

Terre labourable, à la section de Massagoute, contenant 2 salmées 5 éminées 50 dextres.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

21 février 1791

Domaine de Campredon dit le Mas Vieux, consistant en bâtiment et terres labourables (105 salmées), en partie dans le terroir de Mézoargues — de l'*Abbaye de Saint-Honorat* —. Soum. 84.000 l. Adj. 154.000 l.

à Jean-Jacques-Antoine Moral, maître en chirurgie, à Boulbon, en compte avec Charles-Gaspard Boissière, agissant tant pour lui que pour la veuve Barberin, sa belle-mère, Pierre-Joseph Barberin et François-Xavier Barberin frères, de Boulbon ; Pierre Jean, négociant, François Mauche, Joseph Bard, Étienne Bechet, François Bechet son fils, Barthélemy Jouve, ménager, Jean Gilles et Joseph Viany, de Boulbon ; tous présents.

(Enchérisseurs : Joseph-Antoine-Xavier Émery, président du tribunal du district de Beaucaire ; Benoît Gilles, négociant, de Tarascon ; Bernard Fontaine cadet ; Jacques Morand, négociant, de Tarascon ; Benoît Thumin, négociant, de Tarascon ; Bret, notaire, à Tarascon ; Cartier ; Barberin cadet, négociant, et les adjudicataires.)

[Le 6 pluviôse III, Pierre Jean verse le solde de la somme de 35.416 l. 4 s., montant des 22 salmées 7 éminées 21 dextres le concernant. Le 3 messidor III, Boissière, demeurant à Aramon, verse la somme de 3.643 l. 7 s. 3 d. pour solde de celle de 22.672 l. 5 s., montant des 15 salmées le concernant. Le 25 messidor III, Thérèse Malosse, veuve de Jacques Barberin, de Boulbon, verse la somme de 10.233 l. 5 s. pour solde de celle de 39.888 l., montant des 25 salmées 2 éminées 97 dextres, où se trouve un bâtiment, la concernant. Le 6 thermidor III, Joseph Viany, travailleur, verse la somme de 1.135 l. 1 s. pour solde de celle de 2.622 l. 17 s., montant des 2 salmées le concernant. Le 13 thermidor III, Pierre-Joseph et François-Xavier Barberin frères, versent la somme de 3.047 l. 6 s. 8 d. pour solde de celle de 14.011 l. 17 s., montant des 9 salmées 7 éminées 40 dextres les concernant. Le 17 thermidor III, Joseph Bard et Jean Gilles versent la somme de 5.463 l. 5 s. 8 d. pour solde de celle

de 8.333 l. 5 s. montant des 5 salmées 5 éminées les concernant. Le 21 thermidor III, Barthélemy Jouve, ménager, verse la somme de 2.082 l. 12 s. pour solde de celle de 5.245 l. 16 s., montant des 4 salmées le concernant. A la même date, Moral verse la somme de 4.045 l. 15 s. pour solde de celle de 4.518 l. 17 s. montant des 3 salmées 6 dextres le concernant. Le 4 fructidor III, François Mauche verse la somme de 12.043 l. 1 s. 3 d. pour solde de celle de 12.329 l. montant des 8 salmées le concernant.]

Domaine de Campredon dit le Château, consistant en bâtiment et terres labourables (105 salmées), en partie dans le terroir de Mézoargues — de l'*abbaye de Saint-Honorat* —. Soum. 84.000 l. Adj. 171.100 l.

à Jean-François Allié, négociant, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Gilles, négociant, Barberin ; Cartier ; Chastel père, et l'adjudicataire.)

[Le 17 mars 1791, Allié verse 20.532 l. ; le 6 mars 1792, il verse 17.052 l. 8 s. 6 d. ; le 21 septembre 1793, il verse 17.478 l. 3 s. ; le 12 germinal III, il verse 35.017 l. 17 s. ; le 24 messidor III, il verse pour solde la somme de 112.100 l. 8 s. 5 d.]

3 juin 1791

1° Trois terres en oliviers morts (contenance totale 97 dextres), au clos de Caussane ; 2° terre (5 éminées 40 dextres), au clos de la Callerie — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Le tout adj. 1.200 l.

à Étienne Bechet, fils de Simon, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Joseph Berlandier, fils de Jean-François, travailleur, de Boulbon ; Claude Buravand, et l'adjudicataire.)

[Le 30 fructidor III, le solde est versé par ledit Bechet.]

Terre en estouble (1) (34 dextres), au clos de la Jonquière — de la *même chapellenie* —. Adj. 60 l., sans concurrent.

à Jean Boussan, tisseur à toile, à Boulbon.

Maison et terres à divers quartiers — de la *même chapellenie* —.

1° Terre (7 éminées 33 dextres, y compris 1 éminée 14 dextres en oliviers). Adj. 2.175 l.

à Antoine Viany, tisseur à toile, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Louis Buravand, et l'adjudicataire.)

[Le 4 prairial III, la somme de 629 l. 8 s. 4 d. est versée pour solde par ledit Viany.]

2° Terre (2 éminées 11 dextres), au clos de la Jonquière. Adj. 525 l.

à Louis Berlandier, bourrelier, à Boulbon.

(1) Estoublo : champ moissonné qui est encore couvert de chaume.

(Enchérisseurs : Moral, pour compte d'ami ; Buravand, et l'adjudicataire.)

[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Berlandier.]

3° Terre (3 éminées 57 dextres), au clos de Cadoustan. Adj. 1.025 l.

à Étienne Nicolas, ménager, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Paul Guillen, et l'adjudicataire.)

[Le 11 ventôse III, la somme de 701 l. 6 s. 8 d. est versée pour solde par ledit Nicolas.]

4° Terre (3 éminées 92 dextres), au clos de Nouvelle. Adj. 1 425 l.

à Pascal Bechet, ménager, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Étienne Bechet, fils d'Antoine ; Louis Bechet ; Jean-Joseph Bard, et l'adjudicataire.)

[Le 5 prairial III, ledit Bechet verse pour solde la somme de 822 l. 5 s. 7 d.]

5° Terre (32 dextres). Adj. 220 l.

à Étienne Bechet, fils d'Antoine, travailleur, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Buravand, Pascal Bechet, et l'adjudicataire.)

[Le 16 messidor III. le solde est versé par ledit Bechet.]

6° Maison de la chapellenie, vis-à-vis l'église paroissiale. Adj. 205 l., sans concurrent.

à Barthélemy Jouve, ménager, maire de Boulbon,
pour le compte de la commune de Boulbon.

4 Juin 1791

1° Terre en oliviers (42 dextres), touchant la montagne et le chemin, est. 10 l. 10 s. ; 2° terre labourable (85 dextres), est. ? — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Adj. 350 l.

à Alphonse Bechet, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Étienne Bechet ; Paul Juillan, et l'adjudicataire.)

Terre labourable (1 salmée 2 éminées 4 dextres) — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Adj. 3.225 l.

à Louis Bechet, Alphonse Bechet frères, ménagers, Joseph Berlandier, fils de Jean-François, travailleur, et Alphonse Berlandier, meunier, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Joseph Nicolas, ménager, de Boulbon, et les adjudicataires.)

[Par acte du 10 juillet 1791, notaire Reynaud, à Tarascon, Louis Bechet a cédé sa part aux trois autres. — Le 8 septembre 1793, Joseph Berlandier verse le solde de sa part. Le 4 vendémiaire IV, Alphonse Berlandier verse le solde de la sienne.]

1° Terre en oliviers morts (19 dextres), près la chapelle des Pénitents blancs; 2° terre en oliviers morts (20 dextres), au clos du Breuil; 3° terre (3 éminées 94 dextres), au clos de Fontgenescaud — de la *Cure de Boulbon* —. Le tout adj. 125 l., sans concurrent.

à Joseph Berlandier, travailleur, à Boulbon.

Terre (1 éminée 56 dextres), au clos du Plan de l'Orme — de la *Cure de Boulbon* —. Adj. 360 l.

à Étienne Bechet, fils d'Antoine, et Étienne Nicolas, travailleurs, de Boulbon.

(Enchérisseurs : Barberin ; Jean-Louis Bard, et les adjudicataires.)

[Le 8 septembre 1791, Nicolas verse la somme de 180 l. pour solde de sa part. Le 16 messidor III, Bechet verse la somme de 180 l. pour solde de la sienne.]

17 mars 1793

Chapelle et dépendances (15 dextres) — des *Pénitents blancs* —. Est. 25 l. Adj. 130 l.

à Gérard Velu, gendarme, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Guillaume Thibaud, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 8 août 1793, notaire Bret, à Tarascon, ledit Velu a cédé ce lot à Pierre Dayre, travailleur, à Boulbon. Ce dernier verse le solde à la date du 1er thermidor III.]

N. B. — Le nom des enchérisseurs n'est pas mentionné pour les biens ci-dessous.

Terre en oliviers (1 éminée 85 dextres), à la section de la Grave — des *Pénitents blancs* —. Est. 92 l. 10 s. Adj. 365 l.

à Moral fils, chirurgien, de Boulbon.

[Le 15 thermidor III, le solde est versé des mains et deniers de sa femme.]

Métairie et terres attenantes — du *Chapitre de Saint-Agricol*, d'Avignon —.

1° Terre (5 éminées 91 dextres), section du Breuil. Est. 443 l. 5 s. Adj. 1.675 l.

à Jean Gilles, meunier, à Boulbon.

[Le 5 prairial III, la somme de 475 l. 9 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Gilles.]

2° Terre (3 éminées 38 dextres), section du Breuil. Est. 253 l. 10 s. Adj. 915 l.

à Étienne Bechet de Pierre, à Boulbon.

[Le 2 thermidor III, la somme de 681 l. 2 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Bechet.]

3° Terre (1 salmée 7 éminées 68 dextres), section Saint-Antoine. Est. 980 l. Adj 3.725 l.

à Louis DURAND, bourrelier, de Tarascon.

[Le 12 septembre 1793, la somme de 3.358 l. 2 s. 8 d. est versée pour solde des mains et deniers de Jean-Joseph Bard, travailleur, à Tarascon.]

4° Terre (2 salmées 73 dextres), section Saint-Antoine. Est. 1.045 l. 12 s. Adj. 4.620 l.

à Hyacinthe MATHEY, charcutier, de Tarascon.

[Le 12 septembre 1793, la somme de 4.164 l. 19 s. 10 d. est versée pour solde des mains et deniers de Jean-Joseph Bard, travailleur, à Boulbon.]

5° Terre (1 salmée 6 éminées 64 dextres), section de Saint-Antoine. Est. 1.280 l. 17 s. Adj. 4.150 l.

à Claude BERLANDIER, travailleur, à Boulbon.

[Le 9 thermidor III, la somme de 2.461 l. 4 s. 6 d. est versée pour solde par ledit Berlandier.]

6° Terre (1 salmée 5 éminées 46 dextres), section de l'Argentière. Est. 925 l. 7 s. 6 d. Adj. 4.050 l.

à Augustin POILDAVOINE, à Boulbon.

[Le 26 germinal III, le solde est versé par ledit Poildavoine.]

7° Terre (2 éminées 34 dextres), section de Massagoute. Est. 87 l. 15 s. Adj. 450 l.

à Gérard VELU, gendarme.

[Par acte passé chez Ravel, notaire à Tarascon, Marthe Toussaint, veuve de Gérard Velu, a cédé ce lot, au prix de 450 l., à Claude Nicolas, travailleur, à Boulbon. Le 21 thermidor III, le solde est versé par ce dernier.]

8° Terre (1 salmée 42 dextres), même section. Est. 421 l. Adj. 1.925 l.

au MÈME.

[Par acte passé chez Ravel, notaire à Tarascon, Marthe Toussaint, veuve de Velu, a cédé ce lot, au prix de 1.925 l., à Claude Nicolas, travailleur, à Boulbon. Le 21 thermidor III, le solde est versé par ce dernier.]

9° Terre (4 éminées 90 dextres), même section Est. 153 l. 2 s. 6 d. Adj. 650 l.

à Étienne NIQUET, à Boulbon.

10° Terre (4 éminées 54 dextres), section de Castagnière. Est. 312 l. 2 s. 6 d. Adj. 1.800 l

à Jean GRANIER fils, menuisier, à Boulbon.

N. B. — Au moment de l'adjudication du 10e lot, il s'éleva dans l'assemblée, qui était nombreuse, des querelles très violentes suivies de voies de fait.

L'Administration dressa procès-verbal et suspendit les enchères, se promettant, à l'avenir, de prendre des mesures plus rigoureuses pour le maintien du bon ordre. Les 19 lots qui restaient ne furent pas adjugés à cette séance.

[Le 22 germinal III, la somme de 1.220 l. 7 s. 8 d. est versée pour solde par ledit Granier.]

24 mai 1793

Diverses terres, du *chapitre de Saint-Agricol* —.

1° Terre (1 salmée 4 éminées 7 dextres), section de Castagnière. Est. 754 l. 7 s. 6 d. Adj. 850 l.

à Jean GRANIER, de Barbentane.

(Enchérisseurs : Rivoiron, de Tarascon ; Jacques Boudoy, de Boulbon ; Louis Durand, et l'adjudicataire.)

[Le 26 prairial III, la somme de 318 l. 7 s. 3 d. est versée pour solde, des mains et deniers de Jean Saint-Michel et Étienne Bechet, de Boulbon.]

2° Terre (7 éminées 20 dextres), même section. Est. 270 l. Adj. 335 l.

à Joseph GUIRAMAND, orfèvre, à Boulbon.

[Par acte du 21 juillet 1793, notaire Raoux, à Boulbon, Guiramand a cédé la moitié de ce lot, au prix de 167 l. 10 s., à Paul Jouve, ménager, de Boulbon. Par acte de même date, même notaire, il cède l'autre moitié à Joseph Ellien, ménager, à Boulbon. Le 28 floréal III Ellien verse le solde de sa part. Le 12 messidor III, Jouve verse le solde de la sienne.]

3° Terre (6 éminées 76 dextres), même section. Est. 507 l. Adj. 620 l.

au MÊME.

[Par acte du 24 juillet 1793, notaire Raoux, ledit Guiramand a cédé la moitié de ce lot, au prix de 310 l., à Pierre Bechet fils d'Antoine, ménager, de Boulbon. Par acte de même date, même notaire, l'autre moitié est cédée, au prix de 310 l., à Pierre Berlandier fils de Jacques, à Boulbon.

Le 4 prairial III, Berlandier verse le solde de sa part. Le 12 fructidor III, Bechet verse le solde de la sienne.]

4° Terre (12 salmées 5 sélerées 54 dextres), section de Cavaleiran. Est. 8.884 l 15 s. Adj. 16.900 l.

à François MAUCHE, à Boulbon.

[Par acte du 15 août 1793, notaire Raoux, à Boulbon, ledit Mauche a cédé 3 éminées 7 dextres 8 pans 4 menus, au prix de 512 l. 2 s. 5 d., à François Jouve, ménager, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Claude Buravand, travailleur, de Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé 6 éminées 15 dextres 4 pans 8 menus, au prix de 1.024 l. 4 s. 10 d., à Mathieu Ellien, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé 6 éminées 15 dextres 4 pans 8 menus, au prix de 1.024 l. 4 s. 10 d., à Jean-Joseph Gilles, travailleur, à Boulbon. Par acte de même date, même

notaire, ledit Mauche a cédé 3 éminées 7 dextres 8 pans 4 menus, au prix de 512 l. 2 s. 5 d., à Louis Blanc, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean-Louis Bard, ménager, à Boulbon. Par acte du 17 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Joseph Durand fils à Nicolas, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Paul Juillan, travailleur, à Boulbon. Par acte du 16 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à François Pinet, travailleur, à Boulbon. Par acte du 17 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean Blanc fils à Étienne, à Boulbon. Par acte du 18 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Laurent Berlandier, à Boulbon. Par acte du 17 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jacques Boudoy, travailleur, à Boulbon. Par acte du 16 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Antoine Bechet fils d'Étienne, à Boulbon. Par acte du 21 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Antoine Bechet fils de Pierre, à Boulbon. Par acte du 20 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean-Joseph Berlandier, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean-Baptiste Bechet, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé 4 éminées 61 dextres 6 pans 6 menus, au prix de 768 l. 3 s. 7 d., à Louis Berlandier, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Alphonse Berlandier, meunier, à Boulbon. Par acte du 21 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé 3 éminées 7 dextres 8 pans 4 menus, au prix de 512 l. 2 s. 5 d., à Michel Fredière, travailleur, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Paul Jouve, à Boulbon. Par acte du 19 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean Bechet fils d'Antoine, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Alphonse Fabre, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Louis Gilles père, à Boulbon. Par acte du 20 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Alphonse Bechet, ménager, à Boulbon. Par acte du 19 août 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Étienne Buravand, ménager, à Boulbon. Par acte du 21 juillet 1793, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Claude Saint-Michel, ménager, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jacques Braye, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Guillaume Roche, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean Blanc fils de Pétris, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, ledit Mauche a cédé une même contenance, au même prix, à Jean-François Saint-Michel, à Boulbon.

[Le 3 prairial III, Louis Blanc verse pour solde la somme de 432 l. 16 s.

[A la même date, la somme de 490 l. 11 s. 6 d. est versée par J. L Bard, pour solde de son acquisition.

[Le 4 prairial III, Jean-François Saint-Michel verse pour solde la somme de 431 l. 19 s. 9 d.

[A la même date, Joseph Durand fils de Nicolas verse pour solde la somme de 432 l. 13 s. 6 d.

[Le 5 prairial III, Claude Buravand verse pour solde la somme de 496 l. 16 s. 3 d.

[Le 6 messidor III, Jean Blanc fils d'Étienne verse pour solde la somme de 434 l. 18 s. 4 d.

[Le 12 messidor III, Paul Jouve verse pour solde la somme de 377 l. 11 s. 8 d.

[Le 14 messidor III, Jean-Joseph Gilles verse pour solde la somme de 870 l. 9 s. 2 d.

[Le 16 messidor III, Claude Saint-Michel verse pour solde la somme de 499 l. 11 s. 7 d.

[Le 17 messidor III, Guillaume Roche verse pour solde la somme de 378 l. 2 s. 1 d. .

[Le 20 messidor III, Mathieu Ellien verse pour solde la somme de 368 l. 2 s. 9 d.

[Le 24 messidor III, Jean Blanc fils de Pétris verse pour soldela somme de 500 l. 2 s. 3 d.

[A la même date, Jacques Boudoy verse pour solde la somme de 436 l. 3 s. 10 d.

[Le 25 messidor III, Jean-Baptiste Bechet verse pour solde la somme de 433 l. 12 s. 5 d.

[A la même date, Jean Bechet fils d'Antoine verse pour solde la somme de 378 l. 13 s. 9 d.

[Le 1er thermidor III, Michel Fredière verse pour solde la somme de 378 l. 2 s. 6 d.

[Le 4 thermidor III, Antoine Bechet fils de Pierre verse pour solde la somme de 376 l. 8 s 9 d.

[Le 6 thermidor III, Étienne Buravand verse pour solde la somme de 349 l. 16 s 7 d.

[Le 7 thermidor III, Antoine Bechet fils d'Étienne verse pour solde la somme de 378 l. 19 s.

[Le 10 thermidor III, François Pinet verse pour solde la somme de 437 l. 9 s. 6 d.

[A la même date, Paul Juillan verse pour solde la somme de 501 l. 4 s. 8 d.

[Le 12 thermidor III, Alphonse Bechet verse pour solde la somme de 501 l. 3 s. 8 d.

[Le 13 thermidor III, Joseph Berlandier verse pour solde la somme de 204 l. 18 s.

[Le 25 thermidor III, Louis Berlandier verse pour solde la somme de 656 l. 18 s. 2 d.

[Le 30 thermidor III, Laurent Berlandier verse pour solde la somme de 379 l. 16 s. 7 d.

[Le 16 vendémiaire IV, Alphonse Berlandier verse pour solde la somme de 234 l. 1 s. 6 d.

[Le 28 vendémiaire IV, Louis Gilles verse pour solde la somme de 489 l. 15 s. 9 d.]

5° Terre (2 éminées 80 dextres), même section. Est. 245 l. Adj. 460 l sans concurrent.

à Jean Bechet.

[Par acte du 21 août 1793, notaire Raoux, ledit Bechet cède ce lot, au prix de 460 l., à Jacques Laugier, boulanger, à Boulbon, lequel, à la date du 4 prairial III, verse pour solde la somme de 380 l. 6 s. 5 d.]

6° Terre (7 salmées 5 éminées 83 dextres), même section. Est. 5.410 l. 2 s. 6 d Adj. 8.200 l., sans concurrent.

à Jacques Boudoy, de Boulbon.

[Par acte du 21 juillet 1793, notaire Raoux, à Boulbon, ledit Boudoy a cédé 3 éminées 9 dextres, soit un vingtième de ce lot, au prix de 410 l. à Jean-Baptiste Braye, maçon, à Boulbon. Par acte de même date, Boudoy a cédé un autre vingtième, au même prix, à Jean Berlandier, bourrelier, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, même cession à Benoit Berlandier, ménager, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, même cession à Joseph Berlandier, travailleur, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, même cession à Jean Berlandier, travailleur, à Boulbon; à Claude Berlandier, travailleur, à Boulbon ; à Reymond Ellien, ménager, à Boulbon ; à Joseph Ellien, à Boulbon; à Marcelin Gilles, ménager, à Boulbon ; à François Braye, maçon, à Boulbon ; à Jacques Gilles, meunier, à Boulbon ; à Jean Gilles, à Boulbon ; à Joseph Gilles, cardeur à laine, à Boulbon ; à Joseph Gilles, ménager, à Boulbon. Par acte du 20 août 1793, notaire Raoux, même cession, à Raphaël Brémond, travailleur, à Boulbon ; Pierre Viany, tisseur à toile, à Boulbon, s'est rendu cessionnaire de 6 éminées 18 dextres, au prix de 820 l. Même cession, au même prix, à Jacques Berlandier, travailleur, à Boulbon.

[Le 25 floréal III, Joseph Berlandier verse le solde de son acquisition.

[Le 1er prairial III, Joseph Ellien verse la somme de 346 l. 10 s. 8 d. pour solde de son acquisition.

[Le 4 prairial III, Reymond Ellien verse la somme de 300 l. 18 s. 4 d. pour solde de son acquisition.

[A la même date, Braye verse la somme de 346 l. 4 s. 3 d. pour solde de son acquisition.

[A la même date, Jean Berlandier, travailleur, verse la somme de 346 l. 4 s. 3 d. pour solde de son acquisition.

[A la même date, Marcelin Gilles verse la somme de 397 l. 15 s. 6 d. pour solde de son acquisition.

[A la même date, Jacques Gilles verse la somme de 346 l. 19 s. 8 d. pour solde de son acquisition.

[A la même date, Jean Gilles verse la somme de 346 l. 11 s. 8 d. pour solde de son acquisition.

[A la même date, Joseph Gilles verse la somme de 346 l. 14 s. 5 d pour solde de son acquisition.

[A la même date, Joseph Gilles, ménager, verse la somme de 183 l. 1 s. 6 d. pour solde de son acquisition.

[Le 5 prairial III, Benoît Berlandier verse la somme de 183 l. 16 s. pour solde de son acquisition.

[Le 13 prairial III, Raphaël Brémond verse la somme de 345 l. 17 s. 11 d. pour solde de son acquisition.

[Le 25 prairial III, Jean Berlandier, bourrelier, verse la somme de 213 l. 5 s. 10 d. pour solde de son acquisition.

[Le 1er thermidor III, Pierre Viany verse la somme de 606 l. 2 s. pour solde de son acquisition.

[Le 3 thermidor III, Jacques Berlandier verse la somme de 698 l. 2 s. 4 d. pour solde de son acquisition.

[Le 26 thermidor III, Claude Berlandier verse la somme de 350 l. 12 s. 1 d. pour solde de son acquisition.]

7° Terre (6 éminées 74 dextres), même section. Est. 589 l. Adj. 1.125 l., sans concurrent.

à Jean Bechet.

[Par acte du 21 août 1793, notaire Raoux, ledit Bechet cède à Claude Nicolas, à Boulbon, 3 éminées 37 dextres, au prix de 602 l. 10 s. (dans cette somme est compris le lot n° 17.) — Par acte de même date, même notaire, Bechet a cédé une même contenance, au prix de 562 l. 10 s., à Jean-Jacques-Antoine Moral, maître en chirurgie, à Boulbon.

[Le 4 prairial III, Claude Nicolas verse le solde de son acquisition. Le 30 messidor III, Moral verse pour solde la somme de 475 l. 8 s. 3 d.]

8° Terre (4 éminées), même section. Est. 400 l. Adj. 775 l., sans concurrent.

à Jean Granier fils, menuisier, à Boulbon.

[Le 25 floréal III, le solde est versé par ledit Granier.]

9° Terre (6 salmées 4 éminées) et bâtiment appelé le Clastre, section de la Jonquière. Est. 6.550 l. Adj. 10.900 l., sans concurrent.

à Alphonse Bechet.

[Par acte du 5 août 1793, notaire Raoux, à Boulbon, ledit Bechet a cédé 5 éminées 86 dextres de ce lot, au prix de 1.225 l. 9 s., à François Mauche, ménager, de Boulbon Par acte de même date, même notaire, Bechet a cédé 2 éminées 93 dextres, au prix de 612 l. 14 s. 6 d., à Joseph Guiramand fils, orfèvre, à Boulbon. Par acte du 6 août 1793, même notaire, Bechet a cédé 2 éminées 93 dextres, au prix de 612 l. 14 s. 6 d., à Antoine Viany, tisseur à toile, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, même cession, au même prix, à Maximin Gilles, ménager, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, Bechet a cédé une même contenance, au même prix, à Louis Dayre, ménager, à Boulbon. Par acte du 7 août 1793, même notaire, Bechet a cédé une même contenance, au même prix, à Antoine-Pascal Raoux, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, même cession, au même prix, à Joseph

Viany, ménager, à Boulbon. Par acte de même date, même notaire, même cession, au même prix, à Jean-Michel Pinet, ménager à Boulbon. Par acte du 5 août 1793, même notaire, même cession, au même prix, à Joseph Bard, ménager. Par acte du 7 août 1793, Bechet a cédé 5 éminées 86 dextres, au prix de 1.225 l. 9 s , à Pascal Bechet, ménager, à Boulbon. Par acte du 29 août 1793, même notaire, Bechet a cédé 1 salmée 6 éminées, au prix de 2.934 l. 11 s. 6 d., a Jean Berlandier et François Bechet, de Boulbon. Par acte du 5 août 1793, même notaire, Bechet a cédé 2 éminées 93 dextres, au prix de 612 l. 14 s. 6 d., à Étienne Nicolas, ménager, à Boulbon. Par acte du 8 août 1793, même cession, à Joseph Viany, travailleur, à Boulbon.

[Le 9 thermidor II, Jean-Joseph Bard verse le solde de son acquisition.

[Le 11 ventôse III, Étienne Nicolas verse le solde de son acquisition.

[Le 4 prairial III, la somme de 518 l. 16 s. 10 d. est versée par Antoine Viany, pour solde de son acquisition.

[A la même date, la somme de 594 l. 8 s. 2 d. est versée par Louis Dayre, pour solde de son acquisition.

[Le 3 messidor III, Pascal Bechet verse la somme de 908 l. 13 s., pour solde de son acquisition.

[Le 25 messidor III, Pinet verse la somme de 441 l. 2 s. 6 d., pour solde de son acquisition.

[Le 2 thermidor III, Jean Berlandier et François Bechet versent pour solde la somme de 1.976 l. 4 s. 2 d.

[Le 5 thermidor III, Joseph Viany verse pour solde la somme de 592 l. 13 s. 8 d.

[Le 21 thermidor III, Joseph Guiramand fils verse pour solde la somme de 516 l. 8 s. 11 d.

[Le 24 thermidor III, Pascal Raoux verse pour solde la somme de 454 l. 4 s.

[Le 4 fructidor III, François Mauche verse pour solde la somme de 1.203 l. 15 s. 11 d.]

10° Terre (1 éminée 9 dextres), et bâtisse dite la vieille clastre, à la section de la Grave. Est. 16 l. 7 s. Adj. 35 l., sans concurrent.

à Joseph Guiramand, à Boulbon.

[Par acte du 29 août 1793, notaire Raoux, ledit Guiramand cède ce lot, au prix de 35 l., à Pascal Bechet, ménager, à Boulbon. Ce dernier cède, par acte du 30 août suivant, même notaire, à François Bechet, de Boulbon, 54 dextres 6 pans, au prix de 6 l. Le 5 septembre 1793, Pascal Bechet verse le solde de sa part. Le 4 novembre 1793, François Bechet verse le montant de la sienne.]

11° Terre en oliviers (13 dextres), même section. Est. 1 l. 19 s. Adj. 3 l., sans concurrent.

au même.

[Le 6 octobre 1793, la somme de 3 l. 1 s. 1 d. est versée pour solde par Jean Blanc fils d'Étienne, à Boulbon, lequel s'est rendu cessionnaire par acte du 22 août 1793, notaire Raoux.]

12° Terre en oliviers (10 dextres), même section. Est. 1 l. 10 s. Adj. 3 l., sans concurrent.

à Jacques Boudoy.

[Le 6 octobre 1793, la somme de 3 l. 1 s. 1 d. est versée pour solde par Jean Blanc fils d'Étienne, à Boulbon, lequel s'est rendu cessionnaire par acte du 8 septembre 1793, notaire Raoux.]

13° Terre en oliviers (4 éminées 17 dextres), même section. Est. 41 l. 14 s. Adj. 45 l., sans concurrent.

au même.

[Le 5 septembre 1793, la somme de 45 l. 10 s. 10 d. est versée pour solde par Pascal Bechet, ménager, à Boulbon, lequel s'est rendu cessionnaire par acte du 30 août 1793, notaire Raoux.]

14° Terre en oliviers (4 éminées), même section. Est. 40 l. Adj. 45 l., sans concurrent.

au même.

[Par acte du 4 septembre 1793, notaire Raoux, ledit Boudoy cède ce lot, au prix de 45 l., à François Pinet, travailleur, à Boulbon. Ce dernier verse le solde le 6 prairial II.]

15° Terre (1 salmée 2 éminées), section de Cadoustan. Est. 208 l. 8 s. Adj. 220 l., sans concurrent.

à Claude Berlandier.

[Par acte du 4 août 1793, notaire Raoux, à Boulbon, Berlandier cède à Joseph Berlandier, ménager, de Boulbon, 4 éminées 16 dextres 10 pans, au prix de 88 l. Par acte de même date, même notaire, Claude Berlandier a cédé une même contenance au prix de 88 l. à Pascal Bechet, ménager, de Boulbon. Par acte de même date, même notaire, autre cession de 2 éminées 8 dextres 5 pans, au prix de 44 l., à Louis Berlandier, travailleur, à Boulbon.

Le 13 prairial II, Pascal Bechet verse le solde de sa part. Le 25 thermidor III, Louis Berlandier verse le solde de la sienne.]

16° Terre (1 éminée 81 dextres), même section. Est. 36 l. 4 s. Adj. 45 l., sans concurrent.

à Joseph Guiramand, à Boulbon.

[Le 3 prairial III, Jean-Louis Bard, ménager, à Boulbon, verse la somme de 49 l. 6 s. 8 d. montant de ce lot (capital et intérêts), moyennant laquelle, par acte du 22 août 1793, notaire Raoux, il s'est rendu cessionnaire de Guiramand.]

17° Terre (1 éminée) et chapelle en ruines dite Saint-Julian, section de Saint-Julian. Est. 20 l. Adj. 40 l., sans concurrent.

à Jean Bechet.

[Par acte du 21 août 1793, notaire Raoux, ledit Bechet cède ce lot à Claude Nicolas, de Boulbon, lequel verse le solde à la date du 4 prairial III.]

18° Terre (73 dextres), même section. Est. 14 l. 12 s. Adj. 16 l., sans concurrent.

au même.

19° Terre (3 éminées 25 dextres), même section. Est. 65 l. Adj. 110 l., sans concurrent.

à Joseph Guiramand, orfèvre, à Boulbon.

[Par acte du 7 août 1793, notaire Raoux, à Boulbon, Guiramand cède ce lot à Étienne Nicolas, ménager, de Boulbon. Ce dernier verse le solde le 9 prairial II.]

7 vendémiaire III (28 septembre 1794).

Divers biens (formant 12 lots), à la section de la Castagnière — de l'émigré Émile *Raousset*.

1er lot. — Partie d'un bâtiment consistant en une cuisine, une écurie avec grenier à foin, dite appartement du jardinier, autre écurie avec grenier à foin, une basse-cour et terre labourable (6 salmées). Est. 6.000 l. Adj. 10.300 l.

à Étienne Bechet, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Gilles ; Pierre Viany ; Jacques Boudoy ; Jean Berlandier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable (3 salmées). Est. 1.800 l. Adj. 3.100 l.

à Pierre Gilles de Joseph, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Claude Berlandier ; Jean Saint-Michel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable (3 salmées). Est. 1.800 l. Adj. 2.800 l.

à Pierre Viany, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Étienne Bechet de François ; Louis Nicolas ; Claude Berlandier ; Joseph Durand ; Marcelin Gilles, et l'Adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable (6 éminées 64 dextres). Est. 498 l. Adj. 1.100 l.

à Jean-Joseph Gilles, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Jean Durand, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Autre partie du bâtiment consistant en une cuisine, une chambre, un grenier au-dessus, un cellier, autre chambre avec grenier, une écurie, un grenier à foin, autre écurie pour les brebis dite vanade, une basse-cour, un puits et terre labourable (6 salmées). Est. 6.000 l. Adj. 8.650 l.

au même.

(Enchérisseurs : Claude Berlandier ; Claude Nicolas ; Joseph Durand ; Etienne Bechet, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre labourable (1 salmée 5 éminées 20 dextres). Est. 824 l. Adj. 1.425 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean Durand ; Barthélemy Pellissier ; Claude Nicolas ; Étienne Bechet de François ; Étienne Berlandier, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre labourable (2 salmées). Est. 1.000 l. Adj. 1.875 l.

à Barthélemy Pellissier, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Claude Nicolas ; Étienne Bechet de François ; Joseph Durand, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre labourable (2 salmées 2 éminées 64 dextres). Est. 1.162 l. 10 s. Adj. 1.650 l.

à Louis Nicolas, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Claude Berlandier ; Étienne Gilles ; Claude Nicolas ; Étienne Bechet, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre labourable (2 salmées). Est. 1.000 l. Adj. 1.500 l.

à Laurent Berlandier.

(Enchérisseurs : Jacques Boudoy ; Joseph Berlandier ; Jean Gilles ; Jean Durand ; Louis Blanc, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre labourable (2 salmées). Est. 1.000 l. Adj. 1.450 l.

à Jean Durand, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Claude Nicolas ; Barthélemy Pellissier ; Jean Berlandier ; Étienne Bechet, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre labourable (2 salmées 3 éminées 65 dextres). Est. 1.219 l. Adj. 1.775 l.

à Pierre Gilles de Joseph, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Claude Nicolas ; Jean Berlandier ; Barthélemy Pellissier Joseph Berlandier, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre labourable (4 éminées 80 dextres). Est. 305 l. Adj. 475 l.

à Maximin Gilles de Joseph, à Boulbon.

(Enchérisseurs : Jacques Boudoy ; Claude Berlandier ; Jean-Baptiste Berlandier, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

18 brumaire V (8 novembre 1796)

Terre labourable (2 éminées 29 dextres), quartier de la Lone — de la

Cure de Boulbon —. Est. 555 l. 10 s. Adj. 555 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Gaspard Bernard, d'Aix, pour le compte de Gabriel Raoux, notaire public, de Boulbon.

7 frimaire V (27 novembre 1796)

Presbytère, cour et jardin (61 dextres 6 pans 2 menus) — de la *commune de Boulbon* —. Est. 1.512 l. Adj. 1.512 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même, pour le compte de Gabriel Raoux, notaire public, de Boulbon.

III. — ARRENTEMENTS

D'après le reg. n° prov. 35 des procès-verbaux de ventes de biens nationaux du district de Tarascon (Arch. dép. Q)

22 septembre 1793

Vente des fruits pendants de quatre vignes de l'émigré *Raousset*
Les fruits de 6 séterées en clairetières, vendus 55 l.
Les fruits d'une terre de 12 éminées, section du Rocher, vendus 230 l.
Les fruits de 3 éminées à la section de l'Isle, vendus 80 l.
Les fruits de 12 éminées vigne, à la section de Massagoute, vendus 55 l.

2 frimaire II (22 novembre 1793)

Les droits de triturage au moulin à huile, de l'émigré *Raousset*, arrentés 50 l.

3 ventôse II (21 février 1794)

Coupe de bois d'osier, section de Massagoute, de l'émigré Raoux *Raousset*, vendue 525 l.

23 vendémiaire III (14 octobre 1794)

Terre labourable (4 salmées) avec un bâtiment dit l'Islon, à la section de Massagoute; autre de 8 salmées 13 dextres, section de l'Argentine; autre de 4 salmées, section de la Castagnière; autre de 5 éminées 13 dextres 6 pans, section de Cavaleiran; autre de 3 éminées 69 dextres, même section; de Pierre *Jean*, dit l'Américain, absent, arrentée 50 quintaux de blé froment, qui seront portés aux frais du fermier, dans le magasin de la République, à Tarascon, dans le courant de fructidor de chaque année, et 400 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Barbarin Simon ; maison et terre	F. 6 500
Barbarin Joseph ; maison, terre et vigne	3.200
Braye François ; maison, terre et vignes	6.000
Gilles Louis fils ; maison et terre	5 000
Granier Charles ; maison et terre	7 000
Mauche François ; maison, terres et vignes à Boulbon et à Mézoargues	38.600
Noble Jean ; terre à Boulbon	2.400
Raousset-Boulbon Raoulx ; huit domaines, terres et vergers	450.000
Reveille Pierre, de Boulbon ; terres	1.000
Sauvan d'Aramon Antoine-Philippe-Pierre-Auguste : Les îles de Massagoute, et terres à Valabrègue, Saint-Pierre de Mézoargues, Boulbon et Barbentane	98.000

Voir à la commune de Tarascon.

CABANNES

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Conceil.

Des terres labourables et îles de 80 salmées, confrontant au levant la Durance et îles au midi, le territoire d'Orgon au couchant, et à la bise les îles.

Vento Jean-Paul-Louis.

Jardin, bois et prés joignant la maison ci-devant seigneuriale, à la section de la Ville, contenant 6 salmées 4 éminées 13 cosses.

Maison ci-devant seigneuriale et un magasin à bois de 142 cannes, même section, n° 116.

Moulin à farine et relarg, même section, n° 117, contenant 40 cannes 8 pans.

Maison du jardinier, même section, n° 118, contenant 12 cannes
Relarg au devant de ladite maison, même section, n° 119, contenant 99 cannes.
Autre relarg, même section, n° 188, contenant 145 cannes 4 pans.
Remise, même section, n° 189.
Écurie, même section, n° 190.
Greniers et écuries, même section, n° 191, contenant, y compris les deux articles ci-dessus, 111 cannes.
Bois dit le Grand-Bois, section du Grand-Bois, n° 321, contenant 4 salmées.
Terre labourable, même section, n° 322, contenant 2 salmées 4 éminées.
Idem, même section, n° 323, contenant 5 éminées.
Idem, même section, n° 324, contenant 12 salmées.
Jardin, relarg et cloaque, même section, n° 315, contenant 3 éminées.
Terre labourable, même section, n° 328, contenant 1 salmée 5 éminées.
Idem, même section, n° 329, contenant 15 salmées.
Idem, même section, n° 330, contenant 6 salmées.
Pré, même section, n° 332, contenant 2 salmées 2 éminées.
Terre dite du Chêne, à la section du Grand Jas, contenant 3 salmées 4 éminées 15 cosses
Lisière de terre inculte, même section, n° 376, contenant 4 salmées.
Terre dite la Grande-Terre, même section, n° 377, contenant 31 salmées.
Idem où se trouve le mas du Jas, même section, n° 378, contenant 77 salmées 1 éminée 2 cosses.
Le mas contenant 108 cannes, la remise et colombier 16 cannes, le jardin 2 éminées, et deux prés dont un de 3 salmées et l'autre de 1 salmée 4 éminées.

Cette propriété est divisée en deux parties par un fossé tirant du levant au couchant, depuis la chaussée jusqu'au pré du grand logis de Fogasse.

Terre à la section de la Plane, n° 406, contenant 5 salmées 6 éminées.
Domaine et grange dite du Mas de Plane, même section, n° 408, contenant 43 salmées 99 dextres.
Terre, même section, n° 410, contenant 6 salmées 6 éminées 3 cosses.
Idem même section, n° 623, contenant 16 salmées 1 éminée 7 cosses.
Idem à la section de Saint-Roch, n° 650, contenant 27 salmées 7 éminées 35 dextres.
Idem à la section du Rabet, n° 1.666, contenant 2 salmées 5 éminées 21 dextres

Terre labourable à la section de la Carita (la Charité), n° 1.756, contenant 4 éminées.

Idem pré et grange, même section, n° 1.793, contenant 7 salmées 1 éminée.

Terre labourable, même section, n° 1.801, contenant 3 éminées 6 cosses $^1/_2$.

Idem même section, n° 1.864, contenant 1 salmée.

Terre à la section des Communes, n° 1.885, contenant 12 salmées.

Terre dite la Ferrage, section de la Magdeleine, n° 2.050, contenant 2 salmées.

Terre dépendante du Mas-de-l'Air, section du Troussat, n° 2.266, contenant 1 salmée 2 éminées.

Jardin, grange et colombier, même section, n° 2.267, contenant 2 salmées 2 éminées.

Pré, même section, n° 2.268, contenant 4 éminées.

Terre, du Mas-de-l'Air, même section, n° 2.269, contenant 25 salmées.

Terre, même section, n° 2.270, contenant 7 salmées.

Possède aussi des censes et tasques ; le tout affermé 10.600 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

4 avril 1792

Terre (3 éminées), à la section de la Poule — de la *Cure de Cabannes* —. Adj. 780 l.

à Jean Duprat, aubergiste, à Cabannes.

(Enchérisseurs : François Dumas, ménager, à Cabannes ; Antoine Vigne ; Mathias Lapeyre ; Pierre Féraud, et l'adjudicataire.)

[Le 29 thermidor III, la somme de 628 l. 2 s. est versée pour solde par ledit Duprat.]

Terre en pré (1 éminée), section de la Charité — de la *chapelle N.-D. du Saint-Rosaire* —. Adj. 600 l., sans concurrent.

à Vincent Cavaillon, négociant à Cabannes.

[Le 8 fructidor III, le solde est versé par ledit Cavaillon.]

18 messidor II (6 juillet 1794)

Divers biens de l'émigré *Vento de Cabannes* —.

1er lot. — Terre faisant partie de la Grande Ferrage (1 salmée),

confrontant du levant la grande route. Est. 800 l. Adj. 825 l., sans concurrent.

à Laurent Duprat, menuisier, à Cabannes.

2e lot. — Terre faisant partie du même corps (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 825 l.

à Claude Laugier.

(Enchérisseurs : Claude Laugier ; Jean Vidau, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre faisant partie du même corps (1 salmée). Est. 700 l. Adj. 725 l.

à François Roubaud.

(Enchérisseurs : Claude Laugier ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 750 l. Adj. 780 l.

à Claude Espouiller.

(Enchérisseurs : Esprit Bonnard, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 750 l. Adj. 915 l.

à Joseph Lapeyre.

(Enchérisseurs : Charles Colombet ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 750 l. Adj. 1.254 l.

à Jean-Baptiste Dumas.

(Enchérisseurs : Joseph Dumas ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 1.250 l.

à Joseph Dumas.

(Enchérisseurs : François Dumas ; Antoine Mounier ; Jean-Louis Clerc, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 1.125 l.

à Antoine Mounier.

(Enchérisseurs : Pierre Lapeyre ; François Dumas, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre du même corps. (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 900 l.

à Pascal Bonnard, agriculteur, à Cabannes.

(Enchérisseurs : Louis Lapeyre ; Pierre Lapeyre ; Dominique Dumas, Jean-Louis Clerc, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 860 l.

à Jean-Louis Clerc, agriculteur, à Cabannes.

(Enchérisseurs : Joseph Joubert, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre du même corps (1 salmée 9 cosses). Est. 945 l. Adj. 1.625 l.

à Étienne Couteron.

(Enchérisseurs : Pierre Lapeyre ; Trophime Lapeyre ; François Dumas, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre (14 cosses), séparée par un canal d'arrosage. Est. 70 l. Adj. 75 l., sans concurrent.

à Joseph JOUBERT, agriculteur, à Cabannes.

13e lot. — Terre (1 éminée 1 cosse). Est. 105 l. Adj. 130 l.

à François DUMAS.

(Enchérisseurs : Étienne Couteron ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Terre (1 salmée 17 cosses), confrontant du midi le chemin d'Avignon. Est. 885 l Adj. 910 l.

à Esprit BONNARD.

(Enchérisseurs : Pierre Lapeyre, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Terre du même corps (1 salmée), confrontant du levant le lot précédent. Est. 800 l. Adj. 835 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Pascal Bonnard ; Étienne Perrin, Étienne Couteron, et l'adjudicataire.)

16e lot. — Terre (1 salmée 5 éminées), confrontant du levant le chemin du mas de l'Air. Est. 410 l. Adj. 422 l.

à Pierre DUPUY.

(Enchérisseurs : Joseph Joubert, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Terre (2 salmées 6 éminées), confrontant du midi le lot précédent. Est. 412 l. 10 s. Adj. 500 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Joseph Joubert ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

18e lot. — Terre (1 salmée 3 éminées 13 cosses). Est. 618 l. 18 s. Adj. 1.100 l.

à Dominique DUMAS.

(Enchérisseurs : Pierre Lapeyre ; Étienne Couteron ; Esprit Colombet, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 425 l. Adj. 530 l.

à Étienne COUTERON.

(Enchérisseurs : Trophime Lapeyre, et l'adjudicataire.)

20e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 425 l. Adj. 440 l.

à Étienne DUPLAN.

(Enchérisseurs : Jean Martel, et l'adjudicataire.)

21e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 400 l. Adj. 410 l.

à Trophime LAPEYRE.

(Enchérisseurs : Pierre Lapeyre, et l'adjudicataire.)

22e lot.— Terre du même corps (1 salmée). Est. 450 l. Adj. 460 l , sans concurrent.

à Jean VIDAU.

23e lot. — Terre du même corps (1 salmée). Est. 450 l. Adj. 460 l., sans concurrent.

au MÈME.

24e lot.— Terre du même corps (1 salmée). Est. 500 l. Adj. 510 l., sans concurrent.

au MÈME.

25e lot — Terre (1 salmée). Est. 700 l Adj. 1.005 l.

à Pierre LAPEYRE.

(Enchérisseurs: Joseph Joubert ; Jean Martel; Jean Vidau, et l'adjudicataire.)

26e lot. — Terre (1 salmée). Est. 700 l. Adj. 1.700 l.

à François DUMAS, ménager.

(Enchérisseurs : Esprit Colombet ; Jean Martel ; Trophime Lapeyre ; Baudile Gayet, et l'adjudicataire.)

27e lot. — Terre (1 salmée). Est. 700 l. Adj. 2.000 l.

à Jean VIDAU.

(Enchérisseurs : Jean Dumas ; Étienne Perrin, et l'adjudicataire.)

28e lot. — Terre (9 éminées 7 cosses). Est. 825 l. 15 s. 7 d. Adj. 1.600 l.

à Étienne PERRIN.

(Enchérisseurs : Jean Vidau, et l'adjudicataire.)

29e lot. — Terre (1 salmée), section du Grand-Bois. Est. 425 l. Adj. 435 l.

à Antoine MOUNIER.

(Enchérisseurs : Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

30e lot. — Terre labourable (1 salmée). Est. 440 l. Adj. 460 l.

à Jean MARTEL.

(Enchérisseurs : Jean Joubert, et l'adjudicataire.)

31e lot. — Terre (1 salmée). Est. 460 l. Adj. 475 l.

à Joseph JOUBERT.

(Enchérisseurs : Jean Joubert, et l'adjudicataire.)

32e lot. — Terre (1 salmée 1 cosse). Est. 483 l. Adj. 590 l.

à Trophime Lapeyre.

(Enchérisseurs : Esprit Colombet ; Jean Vidau ; Jean Martel, et l'adjudicataire.)

33e lot. — Terre (1 salmée 14 cosses). Est. 543 l. 15 s. Adj. 565 l.

à Baudile Gayet.

(Enchérisseurs : Esprit Colombet, et l'adjudicataire.)

34e lot. — Terre en luzerne (4 éminées 6 cosses). Est. 292 l. 9 s. 6 d. Adj. 525 l.

à Jean-Baptiste Dumas.

(Enchérisseurs : Antoine Dumas ; Jean Sautron ; Pascal Bonnard, et l'adjudicataire.)

35e lot. — Terre en pré (4 éminées 1 cosse). Est. 405 l. Adj. 510 l.

à Baudile Gayet.

(Enchérisseurs : Joseph Lapeyre ; Jean Sautron ; Joseph Joubert ; Jean Dumas, et l'adjudicataire)

36e lot. — Terre en pré (4 éminées 3 cosses). Est. 415 l. Adj. 445 l.

à Joseph Joubert.

(Enchérisseurs : Jean Joubert ; Pierre Dupuy ; Pascal Bonnard, et l'adjudicataire.)

37e lot. — Terre dite du Moulin (1 salmée), section du Grand-Bois. Est. 800 l. Adj. 1.060 l.

à Jean Vidau.

(Enchérisseurs : Jean Sautron, et l'adjudicataire.)

25 messidor II (13 juillet 1794)

Suite des enchères des biens de l'émigré *Vento*.

38e lot. — Terre (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 1.700 l

à Jean-Louis Raynaud.

(Enchérisseurs : Duplan ; Joseph Durand ; Antoine Delaud ; Pierre Vouland ; Joseph Vouland ; Antoine Garrigue ; Louis Joubert, et l'adjudicataire.)

39e lot. — Terre (1 salmée). Est. 800 l. Adj. 1.725 l.

à Antoine Gon.

(Enchérisseurs: Joseph Baculat ; Antoine Garrigue ; François Pellat ; Louis Duplan, et l'adjudicataire.)

40e lot. — Terre (7 éminées 13 cosses). Est. 765 l. Adj. 1.425 l.

à Louis Duplan.

(Enchérisseurs : Antoine Garrigue ; Pierre Clerc ; Jean-François Vidau, et l'adjudicataire.)

41e lot. — Terre (1 salmée). Est. 900 l. Adj. 2.150 l.

à Joseph VIDAU.

(Enchérisseurs : Antoine Garrigue ; Antoine Dumas ; Mathieu Lapeyre ; Louis Tarascon ; Joseph Vouland, et l'adjudicataire.)

42e lot. — Terre (1 salmée). Est. 900 l. Adj. 2.150 l.

à Joseph VOULAND.

(Enchérisseurs : Joseph Garrigue ; François Pellat ; Louis Tarascon, et l'adjudicataire.)

43e lot. — Terre (1 salmée). Est. 900 l. Adj. 2.400 l.

à Étienne PERRIN.

(Enchérisseurs : Mathias Lapeyre ; Antoine Garrigue ; Louis Tarascon, et l'adjudicataire.)

44e lot. — Terre (1 salmée). Est. 900 l. Adj. 2.300 l.

au MÈME.

(Enchérisseurs : François Pellat ; Antoine Garrigue ; Louis Tarascon, et l'adjudicataire.)

45e lot. — Terre (5 éminées 12 cosses). Est. 629 l. Adj. 1.400 l.

au MÈME.

(Enchérisseurs : Antoine Dumas ; Louis Garrigue ; Joseph Baculat ; Antoine Garrigue ; Jean-Baptiste Carlevan, et l'adjudicataire.)

46e lot. — Terre faisant partie de la Martillère (1 salmée), section du Grand-Bois. Est. 600 l. Adj. 1.600 l.

à Antoine MEYNAUD.

(Enchérisseurs : Antoine Dumas ; Mathieu Lapeyre ; Jean-Baptiste Carlevan, et l'adjudicataire.)

47e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 1.700 l.

au MÈME.

(Enchérisseurs : Mathieu Lapeyre ; Sylvestre Dumas ; Pierre Clerc, et l'adjudicataire.)

48e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 1.600 l.

à Joseph DURAND.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Clerc ; Sylvestre Dumas, et l'adjudicataire.)

49e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 1.600 l.

à Jean-Baptiste CLERC.

(Enchérisseurs : Antoine Juillan ; Bernard Duplan ; Sébastien Gon, et l'adjudicataire.)

50e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 1.650 l.
à Sébastien Gon.

(Enchérisseurs : Joseph Baculat ; Pierre Clerc ; François Pellat, et l'adjudicataire.)

51e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 1.275 l.
à François Pellat.

(Enchérisseurs : Pierre Lapeyre ; Pierre Clerc ; Bernard Espouiller ; Bernard Duplan, et l'adjudicataire.)

52e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 860 l.
à Louis Magnan.

(Enchérisseurs : Louis Vidau ; Bernard Espouiller ; Antoine Juillan ; Pierre Clerc, et l'adjudicataire.)

53e lot. — Terre (1 salmée). Est. 600 l. Adj. 675 l.
à Véran Abonen.

(Enchérisseurs : Louis Vidau ; Esprit Roubaud ; François Robert, et l'adjudicataire.)

54e lot. — Terre (1 salmée). Est. 580 l. Adj. 605 l.
à Jean Berthier.

(Enchérisseurs : Joseph Durand, et l'adjudicataire.)

2 thermidor II (20 juillet 1794)

55e lot. — Terre (1 salmée). Est. 580 l. Adj. 585 l., sans concurrent.
à Barthélemy Roux.

29 vendémiaire III (20 octobre 1794)

Suite des enchères des biens de l'émigré *Vento*.

N. B. — Le 56e lot, contenant 1 salmée, estimé 550 l., a été exposé aux enchères, ainsi que les lots suivants jusqu'au numéro 173 inclus, sans qu'il y ait eu des offres.

174e lot. — Bâtiment dit la Carita et terre attenante (7 salmées 2 éminées), section de la Carita. Est. 7.250 l. Adj. 7.520 l.
à Pierre Lapeyre.

(Enchérisseurs : François Ricard, et l'adjudicataire.)

175e lot. — Terre labourable (3 éminées 5 cosses), section de la Carita. Est. 243 l. 15 s. Adj. 285 l.
à Sylvestre Dany.

(Enchérisseurs : Honoré Jauffret, et l'adjudicataire.)

N. B. — Les 176e et 177e lots ont été exposés aux enchères, mais il a été passé outre faute d'offres.

178e lot. — Terre labourable (1 salmée 4 éminées 15 cosses), section du Rabait. Est. 398 l. 8 s. 9 d. Adj. 405 l.

à Honoré Jauffret.

(Enchérisseurs: François Ricard, et l'adjudicataire.)

179e lot. — Bâtiment, pré et jardin dit Jaques (4 éminées 10 cosses), section de la Ville. Est. 2.250 l. Adj. 2.825 l.

à Joseph Lapeyre.

(Enchérisseurs : François Ricard ; Jean Bonnet, et l'adjudicataire.)

5 brumaire III (26 octobre 1794)

N. B. — Le 56e lot, ainsi que les suivants jusqu'au numéro 80 inclus, ont été successivement exposés aux enchères, sans qu'il ait été fait des offres, malgré des publications réitérées.

81e lot. — Bâtiment, terre labourable, pré et jardin (3 salmées 7 éminées 16 cosses), section de Troussat. Est. 4.372 l. 10 s. Adj. 8.000 l.

à Louis Tarascon.

(Enchérisseurs : Jean Duprat ; Jean Sautron, et l'adjudicataire.)

82e lot. — Terre labourable (1 salmée), section de Troussat. Est. 500 l. Adj. 520 l.

à Bernard Duplan.

(Enchérisseurs : Jean Martel, et l'adjudicataire.)

83e lot. — Terre labourable (1 salmée), section de Troussat. Est. 500 l. Adj. 520 l.

à Pierre Clerc.

(Enchérisseurs : Louis Lapeyre ; Bernard Duplan, et l'adjudicataire.)

84e lot. — Terre labourable (1 salmée 14 cosses), section de Troussat Est. 543 l. 15 s. Adj. 560 l.

à Louis Garrigue.

(Enchérisseurs : Dominique Dumas ; Jean Duprat, et l'adjudicataire.)

85e lot. — Terre labourable (1 salmée), section de Troussat. Est 400 l. Adj. 580 l.

à Jean Duprat.

(Enchérisseurs : Louis Lapeyre ; Louis Duprat ; Joseph Lapeyre, et l'adjudicataire.)

86e lot. — Terre labourable (6 éminées 8 cosses), section du Troussat. Est. 320 l. Adj. 365 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Garrigue ; Trophime Lapeyre, et l'adjudicataire.)

87e lot. — Terre labourable (1 salmée), section du Troussat. Est. 400 l. Adj. 430 l.

à Louis Lapeyre.

(Enchérisseurs : Trophime Lapeyre, et l'adjudicataire.)

88e lot. — Terre labourable (1 salmée), section du Troussat. Est. 400 l. Adj. 445 l.

à Jean Goudoumat.

(Enchérisseurs : Trophime Lapeyre ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

89e lot. — Terre labourable (1 salmée), section du Troussat. Est. 400 l. Adj. 490 l.

à Trophime Lapeyre.

(Enchérisseurs : Jean Goudoumat ; Pierre Clerc, et l'adjudicataire.)

90e lot. — Terre labourable (1 salmée 7 éminées 5 cosses), section du Troussat. Est. 762 l. 10 s. Adj. 935 l.

à Louis Tarascon.

(Enchérisseurs : Jean Martel ; Étienne Deschamps, et l'adjudicataire.)

N. B. — Le 91e lot, ainsi que les suivants jusqu'au numéro 115 inclus, ont été successivement exposés aux enchères, sans qu'il y ait eu des offres.

116e lot. — Vigne (7 éminées 75 dextres), section des Planes. Est. 116 l. 5 s. Adj. 525 l.

à Jean Duprat.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas, et l'adjudicataire.)

117e lot.— Vigne (1 salmée), section des Planes. Est. 200 l. Adj. 1.000 l.

à Jean-Baptiste Dumas.

(Enchérisseurs : Jean Duprat ; Pierre Vouland, et l'adjudicataire.)

118e lot.— Terre (1 salmée), section des Planes. Est. 240 l. Adj. 305 l.

à Pierre Clerc.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Duplan ; Jean-Baptiste Dumas, et l'adjudicataire.)

119e lot. — Terre (1 salmée), section des Planes. Est. 280 l. Adj. 300 l.

à Jean Martel.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas, et l'adjudicataire.)

120e lot.— Terre (1 salmée 7 éminées), même section Est. 600 l. Adj. 640 l.

à Étienne Perrin.

(Enchérisseurs : Louis Lapeyre, et l'adjudicataire.)

121e lot.— Terre (1 salmée), section des Planes. Est. 400 l. Adj. 465 l.

à Pierre Vouland.

(Enchérisseurs : Bernard Duplan ; Pascal Dumas, et l'adjudicataire.)

122e lot.— Terre (1 salmée), même section. Est. 400 l. Adj. 510 l.

à Joseph Lapeyre.

(Enchérisseurs : Louis Garrigue ; Pierre Clerc, et l'adjudicataire)

123e lot.— Terre (1 salmée), section des Planes. Est. 400 l. Adj. 565 l.

à Jean-Baptiste Clerc.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas ; Bernard Duplan ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

124e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 400 l. Adj. 430 l.

à Jean Joubert.

(Enchérisseurs : Louis Garrigue ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

125e lot.— Terre (1 salmée), même section. Est. 400 l. Adj. 415 l.

à Bernard Duplan.

(Enchérisseurs : Louis Garrigue, et l'adjudicataire.)

N. B.— Le 126e lot ainsi que les suivants jusqu'au numéro 180 inclus, ont été successivement exposés aux enchères sans qu'il y ait eu des offres.

181e lot. — Maison dite magasin en bois, avec un petit bâtiment attenant, dit la Jipière, (sup. 67 cannes q.). Est. 850 l. 7 s. Adj. 1.075 l.

à Jean-Baptiste Dumas.

(Enchérisseurs : Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

182e lot. — Maison dite la Remise (sup. 35 cannes 2 pans q.). Est. 2.083 l. 7 s. 6 d. Adj. 2.500 l.

à Étienne Perrin.

(Enchérisseurs : Jean Vidau ; Bernard Duplan, et l'adjudicataire.)

183e lot. — Maison composée d'un appartement dit le Cochonnier; d'un autre au-dessus dit le Galinier (1) et d'un autre dit le Colombier (8 cannes 6 pans q.). Est. 229 l. 15 s. Adj. 330 l.

à Antoine Mounier.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas, et l'adjudicataire.)

(1) Poulailler.

184e lot. — Partie de maison, dépendante de celle dite le Galinier (2 pièces). Est. 512 l. Adj. 570 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas ; Pierre Clerc, et l'adjudicataire.)

185e lot. — Maison dite la petite Écurie, avec partie d'une cour. Est. 447 l. 15 s. Adj. 1.000 l.

à Esprit Colombet.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas ; Jean Joubert ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

186e lot. — Petite maison dite le Tinal avec partie d'une cour (20 cannes 7 pans). Est. 515 l. 10 s. Adj. 750 l.

à Joseph Roubaud.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas ; Jean Joubert, et l'adjudicataire.)

187e lot. — Maison dite la grande Écurie, avec partie d'une cour. Est. 776 l. 12 s. 6 d. Adj. 2.700 l.

à Jean-Baptiste Carnavan.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas ; Jean Joubert ; Dominique Dumas, et l'adjudicataire.)

N. B. — Le 188e lot ayant été réparti par quart dans les quatre lots précédents n'a point été exposé aux enchères.

189e lot. — Maison dite le Grenier. Est. 949 l. 2 s. 6 d. Adj. 1.825 l.

à Jean Joubert.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dumas ; Louis Garrigue ; Pierre Vouland, et l'adjudicataire.)

N. B. — Le 190e lot, consistant en un moulin à blé, n'a pas été vendu, malgré les publications d'usage, par défaut d'enchérisseurs.

12 brumaire III (2 novembre 1794)

Suite des enchères des biens de l'émigré *Vento*.

N. B. — Le 56e lot, ainsi que les suivants jusqu'au numéro 62 inclus, ont été exposés aux enchères sans qu'il y ait eu des offres, malgré plusieurs publications.

63e lot. — Terre (2 salmées 6 éminées), section du Grand-Bois. Est. 962 l. 10 s. Adj. 1.725 l.

à Gaspard Dumas.

(Enchérisseurs : Antoine Delor ; Louis Joubert, et l'adjudicataire.)

64e lot. — Terre (2 salmées), section du Grand-Bois. Est. 600 l. Adj. 900 l.

à Antoine Jullien.

(Enchérisseurs : Jean Sautron, et l'adjudicataire.)

65e lot. — Terre (2 salmées), même section. Est. 480 l. Adj. 500 l.

à Jean Sautron.

(Enchérisseurs : Étienne Perrin, et l'adjudicataire.)

N. B. — Les 66e, 67e, 68e et 69e lots n'ont pas été enchéris, malgré les publications d'usage.

70e lot. — Terre labourable et partie de bois (3 salmées), section du Grand-Bois. Est. 1 800 l. Adj. 2.150 l.

à Antoine Delor.

(Enchérisseurs : Jean Vidau ; Étienne Perrin, et l'adjudicataire.)

71e lot. — Terre labourable et partie de bois (3 salmées 2 éminées), même section. Est. 2.275 l. Adj. 2.700 l.

à Étienne Perrin.

(Enchérisseurs : Jean Vidau, et l'adjudicataire.)

72e lot. — Terre et partie de bois (3 salmées), même section. Est. 450 l. Adj. 1.000 l.

à Jean Vidau.

(Enchérisseurs : Étienne Perrin, et l'adjudicataire.)

73e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 400 l. Adj. 430 l.

à Jean Joubert.

(Enchérisseurs : Étienne Roubaud, et l'adjudicataire.)

74e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 400 l. Adj. 420 l.

à François Pissiguier.

(Enchérisseurs : Étienne Roubaud ; Sylvestre Dany, et l'adjudicataire.)

75e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 450 l. Adj. 530 l.

à Elzéard Jullien.

(Enchérisseurs : Étienne Roubaud, et l'adjudicataire.)

76e lot. — Terre (1 salmée), même section. — Est. 450 l. Adj. 560 l.

à Étienne Roubaud.

(Enchérisseurs : Étienne Clerc, et l'adjudicataire.)

77e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 500 l. Adj. 555 l.

à Bernard Espouiller.

(Enchérisseurs : Étienne Clerc, et l'adjudicataire.)

78e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 550 l. Adj. 715 l.

à Barthélemy MARTEL.

(Enchérisseurs : Pierre Gilles, et l'adjudicataire.)

79e lot. — Terre (1 salmée), même section. Est. 550 l. Adj. 670 l.

à Jean SAUTRON.

(Enchérisseurs : François Pissiguier ; Antoine Dumas, et l'adjudicataire.)

80e lot. — Terre (1 salmée 12 cosses), même section. Est. 591 l. 5 s. Adj. 740 l.

à Pascal BONNARD.

(Enchérisseurs : Jean Sautron, et l'adjudicataire.)

91e lot. — Terre (2 salmées), section du Roch. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

à François RICARD fils de Gabriel.

92e lot.— Terre (2 salmées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au MÊME.

93e lot. — Terre avec mûriers (2 salmées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au MÊME.

94e lot. — Terre (2 salmées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au MÊME.

95e lot. — Terre (2 salmées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au MÊME.

96e lot. — Terre (2 salmées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au MÊME.

97e lot. — Terre (1 salmée 2 éminées ½), même section. Est. 350 l. Adj. 355 l., sans concurrent.

au MÊME.

98e lot. — Terre, avec mûriers (2 salmées 3 éminées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au MÊME.

99e lot. — Terre (2 salmées 2 éminées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au même.

100e lot. — Terre, traversée par un fossé, (2 salmées 2 éminées), même section. Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au même.

101e lot. — Terre, traversée par un fossé, avec mûriers (2 salmées 2 éminées), même section. Est 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au même.

102e lot. — Terre (2 salmées 2 éminées), même section Est. 400 l. Adj. 405 l., sans concurrent.

au même.

b) *Ventes par l'Administration départementale*

30 décembre 1807

Propriété rurale (48 ares 57 centiares), section des Plaines — de l'ancien *chapitre d'Avignon* —. Est. 240 f. Adj. 245 f. (loi du 5 ventôse XII).

à André Roux, maçon, à Marseille.

29 septembre 1809

Propriété rurale (70 ares 28 centiares), section du Grand-Bois — de l'émigré *Vento* —. Est. 640 f. Adj. 725 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis-Laurent Cavaillon aîné, négociant, à Cabannes.

III. — ARRENTEMENTS

D'après le reg. n° prov. 35 des procès-verbaux de ventes de biens nationaux du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

10 mars 1793

Maison ou château de l'émigré *Vento*, remises, écuries et dépendances, à l'exception d'un grenier au-dessus de la remise et deux autres greniers ; les biens à arrenter pour six mois consistant en un appartement appelé la Lessive et un autre attenant ; la cuisine et deux offices ; la cave ; la grande salle et un petit salon attenant ; trois appartements l'un sur l'autre, dans la plus haute tour ; l'apparte-

ment occupé par l'épouse de l'émigré Vento ; tous les autres appartements du château exceptés ceux occupés par Marie Bourge, épouse d'Henri Monier, volontaire à la défense de la patrie ; les écuries, séparées du château par une rue ; un magasin à bois et un bâtiment appelé Saint-Jacques, occupé par le jardinier ; le tout arrenté 160 l.

21 juillet 1793

Château consistant en salons, chambres, cuisines et autres appartements, une remise, écurie, grenier à foin, un magasin à bois et la petite maison du jardinier, de l'émigré *Vento ;* le tout arrenté pour une année 320 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Conceil.	
Terres labourables contenant 56 hectares	F. 4.000
Légier Joseph-Michel.	
Terre en vignes de 140 ares	600
Vento Jean-Paul-Louis.	
Trois domaines, parc et un moulin	80.000

CABRIÈS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les procès-verbaux d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapellenie Saint-Michel.

Censes, revenu 93 l. 6 s., capital	1.399 l. 10 s.
Terre au quartier du Puits-Neuf, revenu net 2 l., estimée	44 l.
Terre au quartier de Rhan, revenu net 4 l., estimée	88 l.
Grand Séminaire d'Aix.	
Bâtiment et aire, revenu net 30 l., estimés	500 l.
Maison et cave, revenu net 12 l., estimées	200 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Tourniaire, ci-devant curé.

Cinq tonneaux cerclés en fer, remplis de vin, environ 44 milleroles ; douze tonneaux vides cerclés en fer; trois tonneaux vides cerclés en fer; deux tonneaux vides cerclés en bois ; une cuve cerclée en fer ; quatre dames-jeannes ; deux baquets ; trois cornues, et deux barils.

Terre au quartier de la Croix, terre au quartier du Grand Fossé, terre au quartier du vallon de Nède, terre au quartier de Gomberte, maison au quartier du Fort.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

15 mars 1791

Cabaret, afard et tènement, au quartier de Trébillane — du *prieuré de Saint-Pierre au Pin* —. Est. 13.200 l. Adj. 38.700 l.

à Pierre-André-François-Xavier Amyot, d'Aix,
pour le compte de Louis-Balthazard Dauphin, de Marseille.

(Enchérisseurs : François Michel, ménager à Ventabren ; Jean-Baptiste Caudier, marchand tuilier, des Milles ; Pierre-Dauphin Bayon, d'Aix ; Bourguignon ; Reynier, et l'adjudicataire.)

[Le 3 messidor III, le solde est versé par ledit Dauphin.]

5 mai 1791

Une aire avec un bâtiment y attenant, au quartier de Saint-Raphaël, est. 500 l. ; une maison, à la rue Droite, dans laquelle se trouve une cave, une cuve en pierre et un fouloir, est. 200 l. ; quinze tonneaux cerclés en fer, est. 268 l. ; une cuve en bois, est. 18 l. ; un pressoir en bois, est. 15 l. — du *Séminaire d'Aix* —. Le tout est. 1.001 l. Adj. 1.026 l., sans concurrent.

à Jean Aillaud, maçon, et Maximin Nardi, ménager,
en compte avec Jean-François Roux, négociant, de Cabriès.

[Le 3 messidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

1er juin 1791

Propriété, au quartier du Puits-Neuf — de la *chapellenie Saint-Michel* —. Est. 44 l. Adj. 150 l.

à Louis Giraud, ménager à Cabriès.

(Enchérisseurs : Maximin Nardi, ménager ; Jean Nardi, et l'adjudicataire.)
[Le 26 juillet 1792, le solde est versé par ledit Giraud.]

Terre, au quartier de Rhan — de la *chapellenie Saint-Michel* —. Est. 88 l. Adj. 290 l.

à Antoine-Esprit Tourniaire, négociant, à Aix.

(Enchérisseurs : Maximin Nardi ; Joseph Roux ; Louis Giraud, ménager, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

22 brumaire V (12 novembre 1796)

Pré forain (380 cannes), quartier du Bosquet — de la confrérie *Corpus Domini* —. Est. 490 l. Adj. 490 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Berthet, boulanger, de Cabriès.

Chapelle et son régale — de la confrérie des *Pénitents blancs* —. Est. 324 l. Adj. 324 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Raphaël Roux, de Cabriès.

29 mars 1813

Appartement dans lequel est construit un four, rue du Four, près de l'église — *Propriété impériale* —. Est. 396 f. Adj. 405 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Berthet, boulanger, à Cabriès.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Tourniaire Antoine.	
Quatre terres, vigne et une maison	F. 3.330
Tributiis Roman.	
Diverses rentes et pensions	9.000

CARRI-LE-ROUET

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après l'état certifié par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Seytres dit *Caumont*, ci-devant comte, à Avignon.

Plusieurs maisons évaluées	20.000 l.
Différentes bastides avec leurs afards de terres labourables, incultes, jardins, prés, moulin à huile, pressoirs et usines, contenant 160 charges, le tout évalué	104.000 l.
Montagne garnie en bois de pin, deux lieues de circuit, évaluée	40.000 l.
Madragues pour la pêche du thon, sur la Méditerranée, affermées 2.000 l., évaluées	40.000 l.
Cens et rentes, revenu évalué	320 l.
Directe, revenu évalué	200 l.
Mobilier évalué	3.000 l.

N. B. — Voir à Châteauneuf-les-Martigues, pour les arrentements des biens de l'émigré *Seytres-Caumont*.

II. — RESTITUTIONS

	Capital
Seytres-Caumont Philippe-Claude, ex-noble, à Avignon.	
Bâtiments et domaines, à Carri et à Châteauneuf	F. 390.000
Rentes constituées	3.655
Montant des biens restitués	F. 393.655

CASSIS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Cure.

Propriété dite la Cure, contenant 1 quarterée, estimée 400 l.

Chapellenie N.-D. d'Espérance.

Maison du quai du Port, estimée 628 l. 1 s.
Dernier étage d'une maison, à la rue allant à Marseille, estimé 611 l.
La chapelle, à la rue Notre-Dame d'Espérance, estimée 696 l. 5 s.

Chapitre de la Major de Marseille.

Quinze tonneaux de la dîme, estimés 1.350 l. 10 s.
Petite maison servant de grenier, trois caves, magasin, basse-cour et pressoir, le tout estimé 1.552 l. 10 s.

Évêché de Marseille.

Maison servant d'auditoire de justice, estimée 965 l. 4 s.

(La municipalité de Cassis observe à l'Assemblée nationale que la maison ci-dessus servant, le rez-de-chaussée pour les prisons, le premier étage pour auditoire de justice et le second étage pour le mont-de-piété, il serait nécessaire de ne point la mettre en vente, comme étant propre à l'utilité publique.)

b) *Biens de la commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, conformément à la loi du 24 août 1793, en date du 26 floréal an X. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Divers capitaux à rentes constituées et sommes provenant des ventes de métaux et objets précieux des établissements religieux 25.567 l. 10 s.
Bâtiment démoli, en floréal an V, par le vice-amiral inspectant les batteries de la côte, servant jadis de paroisse, et dont la commune

l'utilisait comme magasin, lequel intrinsèquement valait	6.000 l.
Somme provenant de la vente de la chapelle de N.-D. d'Espérance	1.400 l.
Somme provenant de la vente d'une maison dépendant des biens de la chapellenie de N.-D. d'Espérance	1.725 l.
Somme provenant de la vente d'une partie de maison dépendant des biens de la chapellenie de N.-D. d'Espérance	905 l.
Capital attaché à la chapellenie de N.-D. d'Espérance	600 l.
Somme provenant de la vente de la chapelle de Saint-Dominique et de l'Enfant-Jésus	239 l.
Somme provenant de l'œuvre du Mont-de-piété de Cassis	2.063 l. 7 s.
Capital dû à la chapelle des Pénitents noirs	500 l.
La chapelle des Pénitents blancs avec ses boiseries en noyer et une place	2.400 l.
La chapelle de Saint-Clair, en mauvais état	800 l.
Somme avancée pour la réparation faite au quai de ce port	3.000 l.
Dû par la Nation pour l'enlèvement de soixante fusils	1.200 l.
Somme provenant de la vente des defends de Cassis	36.467 l. 13 s. 4 d.
Somme provenant de la vente du presbytère, lequel avait été construit aux frais de la commune	4.015 l. 14 s. 8 d.
Total	86 883 l. 5 s.

De plus :

Partie de défend démembrée de la partie vendue, affermée 66 l.

Deux moulins à huile, dont la commune jouit également, affermés 552 l.

Les terres gastes communales consistant en une grande étendue de terrain non affermé où il n'y a que des broussailles, destinées au pacage des chèvres, au bûcheronnage des pauvres habitants et au chauffage des fours à cuire le pain.

Maison délabrée, non louée et destinée au logement de la sage-femme et du fossoyeur salariés par la commune.

Nota. — Le receveur des domaines observe que ces objets ne sont jamais entrés dans le domaine national, la commune de Cassis n'ayant jusqu'à ce jour fourni d'état d'actif et de passif.

N. B. — Le même état donne comme total des dettes passives, la somme de 23.532 l. 10 s. 6 d.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Brémond François-Xavier, juge de paix.

Maison à la rue des Pénitents-Noirs, évaluée 1.999 l. 19 s. 9 d.
Petite maison à la rue Longue allant à La Ciotat.
Autre maison à la même rue.
Propriété avec bastide, au chemin de l'Arène.
Autre au quartier du Plan.
Autre au quartier du Bérard.
Maison à la Grand'Rue.
Autre à la rue du Saint-Esprit.
Magasin avec tonneaux et vaisselles de cave, sur le quai du Port.
Petit enclos, au Petit-Jésus.
Partie de propriété au quartier de Peiloulier.
Dettes actives 6.495 l. 16 s. 8 d.

Curet François-Blaise, ancien capitaine de navire marchand.

Maison à la rue du Four, derrière le Port.
Somme léguée par feu son père 5.000 l.
Dettes actives 3.300 l.

Curet Louis.

Somme léguée par feu son père, à prendre sur les biens dudit défunt, trois ans après la mort de sa mère 5 000 l.

Guérin Joseph, ci-devant capitaine général.

Propriété au quartier du Revestau.

Henry Jean-Baptiste, prêtre du lieu de Villecroze, ci-devant vicaire à Cassis
Propriété au quartier des Faisses, contenant 1 quarterée 1/4.
Dettes actives 11.450 l. 6 s. 8 d.

Imbert Esprit-Joseph, homme de loi.

Partie d'une maison dite l'hôtel.

Peyron Jean-Étienne.

Prince Jacques-Joseph, capitaine de navire marchand.

Maison, sous le château.
Magasin au quartier de la Baume.
Deux étages d'une maison à la rue Gardelle.
Partie de maison à la Grand'Rue.
Magasin sur le port.
Propriété au quartier des Faisses.
Autre, au quartier de Reverteau.
Autre, au quartier de l'Arène.
Dettes actives 9.520 l.

Segond André.

Maison à la rue allant à Marseille, et magasin même rue.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

13 mai 1791

Maison, cour et jardin, 3 cuves vinaires en pierre, pressoir et 15 tonneaux — du *chapitre de la Major*, de Marseille (prieur décimateur) —. Est. 2.902 l. 14 s. Adj. 3.175 l.

à André Second, négociant à Marseille, pour le magasin et les 15 tonneaux, le reste pour le compte de Louis Viany, bourgeois, à Cassis.

(Enchérisseurs : Decheaux, et l'adjudicataire.)

[Le 4 novembre 1793, la dame Marie Leroy, à Marseille, verse la somme de 2.156 l., solde dû par les susdits acquéreurs, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

Partie de maison (le plus haut étage), rue des Ferragères — de la *chapellenie Notre-Dame d'Espérance* —. Arrentée 30 l. Est. 450 l. Adj. 905 l.

à Charles-Joseph Michel, pour le compte de Marie-Gabrielle Fargier, épouse de François-Joachim Delamer, à Cassis.

(Enchérisseurs : Martinot ; Bosq ; Espanet ; Pierre Alary, et l'adjudicataire.)

[Le 15 novembre 1793, le sieur J.-A. Lambert, rue Sénac, 26, à Marseille, verse la somme de 709 l. 10 s., solde dû par la dame Fargier, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

La chapelle Notre-Dame d'Espérance et bâtisses en dépendant —. Est. 696 l. 5 s. Adj. 1.400 l.

à Étienne Blanc, bourgeois, à Cassis.

(Enchérisseurs : Montigny, et l'adjudicataire.)

[Le 14 novembre 1793, la dame Marie Nielly, épouse d'Honoré Tanaron, magasinier, rue Sainte-Barbe, à Marseille, verse la somme de 935 l. 14 s. 8 d., solde dû par l'acquéreur, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, au quai du Port — de la *chapellenie Notre-Dame d'Espérance* —. Est. 696 l. 5 s. Adj. 1.725 l.

à François-Lazare Espanet, ancien marin, à Cassis.

(Enchérisseurs : Second, et l'adjudicataire.)

[Le 5 frimaire II, Jean-Michel Trabaud, hydrographe, à Marseille, verse la somme de 1.177 l. 10 s., solde restant dû par l'acquéreur, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

23 messidor IV (11 juillet 1796)

Chapelle dite de Saint-Dominique et de l'Enfant-Jésus, à la rue des Pénitents-Noirs, à Cassis —. Est. 239 l. 8 s. Adj. 239 l. 8 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Maurenchon, de Cassis.

7 fructidor IV (24 août 1796)

Maison curiale, rue du Vallat; 2° propriété dépendant de ladite maison curiale (500 toises q.), à Cassis — de la *Cure de Cassis* —. Est. 4.015 l. 14 s. 8 d. Adj. 4.015 l. 14 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Maurenchon, de Cassis.

Un Défend consistant en collines pelées et autres (651 arpents 44 perches), et une petite chapelle dite Notre-Dame-de-Santé — de la *Commune de Cassis* —. Est. 36.467 l. 13 s. 4 d. Adj. 36.467 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

4 septembre 1813

Terrain inculte (180 m. q.), place de la Consigne, vis-à-vis l'embarcadère — de la *Commune de Cassis* —. Est. 30 f. Adj. 35 f. (loi du 20 mars 1813).

à Augustin Chirac, rue Rive-Neuve, n° 29, à Marseille,
pour le compte d'Augustin Michel, propriétaire, à Cassis.

III. — RESTITUTIONS

		Capital
Brémond François-Xavier, de Cassis.		
Une maison	F.	6.000
Une propriété rurale		30.000
Brémond Marguerite-Germaine Guérin, de Cassis.		
Une propriété rurale		6.000
Prince Jacques-Joseph, de Cassis.		
Maisons à Cassis		3.600
Propriétés rurales		15.000
Diverses rentes et pensions		5.250
Montant des biens restitués	F.	23.850
Second André, de Cassis.		
Maison à Cassis		2.500

CEYRESTE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 25 floréal II. (Arch. dép. Q)

Chapelle Sainte-Catherine, estimée 150 l.
Chapelle des Pénitents blancs, estimée 300 l.
Chapelle Sainte-Croix, des mêmes, située sur le sommet d'une colline, estimée 50 l.
La chapelle Sainte-Catherine possède deux pensions s'élevant ensemble à 15 l.
La paroisse de Ceyreste possède diverses fondations s'élevant ensemble à 121 l.
La dite paroisse possède deux coins de terre, dont un au quartier de la Rouguière et l'autre au quartier de Bourgogne. Leur produit subvenait à la dépense de la cire.

b) *Biens de la commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 27 floréal II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Défend avec une bergerie, situé sur des collines composées de cailloux, où croissent des bois bas et quelques pins, produisant en pâturage pour les chèvres, une rente de 500 l.

En bois bas pour consommer à la fabrication de la chaux, une rente de 100 l.

Trois moulins à huile produisant, année commune, une rente de 100 l.
(Réservés à la commune pour l'utilité publique.)

Petit appartement par dessus le moulin à huile dit de l'hôpital, une rente de 5 l.
(Réservé à la commune pour un hospice.)

Maison de boucherie avec petit jardin attenant, une rente de 15 l.

Deux fours à cuire le pain produisant une rente pour l'entretien.
(Réservés à la commune pour l'utilité publique.)

La maison commune montée de deux étages avec un magasin par dessous.
(Réservé à la commune.)

Maison presbytérale montée de trois étages.

Des terres gastes où croissent des bois bas et quelques pins, pour le chauffage des fours et l'usage public des habitants.
(Réservées à la commune pour ses habitants qui ont toujours eu l'usage commun du bois et dont ils ne peuvent se passer, surtout pour le chauffage des fours publics.)

Produit, année commune, des feuilles de mûriers que la communauté a fait planter au bord de l'aire publique et d'un torrent 30 l.
(Réservés à la commune, l'aire et le torrent.)

Total des revenus 750 l.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Allègre Jean Jacques, dit l'Amouroux, fils de feu Joseph, matelot.
Le tiers d'une terre indivise avec ses deux frères, à la section B, n° 27.

Le tiers d'une maison indivise avec ses deux frères, à la section E, n° 20.

Allègre Jean-Joseph, fils de feu Louis, matelot.
Dettes actives 97 l. 4 s.

Allègre Honoré, dit l'Amouroux, fils de feu Joseph, mousse.
Le tiers d'une terre indivise avec ses frères, à la section B, n° 27, et d'une maison, à la section E, n° 20.

Blanc Michel, dit le Cadet, matelot invalide ; Marguerite *Ganteaume* sa femme, et leurs trois jeunes enfants.
Petite maison, section E ou de l'ancien village, n° 141.

Blanc Pierre, fils de feu Jean-Baptiste, matelot.
Terre à la section B ou des Camisiers, n° 43.
Maison de 2 étages avec jardin, section E, n° 165.
Dettes actives 150 l.

Blanc Augustin, menuisier.
Terre au quartier du Pelangarry, contenant 12 journées.
Terre au quartier de la Coaste, contenant 19 journées 72 cannes.
Terre avec bastidon, même quartier, contenant 19 journées.
Terre au quartier du Maugauvy, contenant 8 journées 64 cannes.
Dernier étage d'une maison à la rue du Château.

Ganteaume Jean-Blaise, dit le Mousse, matelot.
Un droit de légitime lui revenant sur la succession de son père.

Jeanselme Laurent, propriétaire-cultivateur.
Terre avec bastide, section des Issards, contenant 40 journées.

Meyffren Esprit, dit le Mitron, novice.
Coin de terre, section C dite des Rouquières, n° 117.
L'usufruit à lui légué, sa vie durant, par feue Ursule Blain, sa femme, dans son testament du 11 mars 1786, notaire Icard, à Ceyreste, des biens suivants :
Un coin de terre et moitié d'un bastidon, section B dite des Camisiers, n° 75.
Un petit coin de terre, section C dite des Rouquières, n° 142.
Deux étages de maison et d'un magasin, section E, dite de l'Ancien Village, n° 32.

Meyffren Christophe, fils d'Esprit, mousse.
Le quart lui revenant en qualité de co-héritier de feue Ursule Blain sa mère, par testament chez Icard, notaire, sur les deux coins de

terre et les deux étages de maison et magasin, dont l'usufruit a été légué à Meyffren son père.

Meyffren Marie-Adelaïde; Barthélemy *Silvy*, fils de Nicolas, son mari, et leur enfant à la mamelle.

Un quart lui revenant en qualité de co-héritière de feue Ursule Blain, sa mère, sur les biens mentionnés ci-dessus, dont l'usufruit a été légué à Esprit Meyffren.

Rambert Jean-Louis, fils de feu Antoine, novice.

Un sixième lui revenant en qualité de co-héritier de feue Françoise Bellieuve, sa mère, sur un coin de terre, indivis avec ses autres frères et sœurs, à la section A, dite de la Fontaine-Damon, n° 86.

Reynier Joseph, homme de loi.

Terre au quartier des Peyrolles, contenant 8 journées en oliviers et 8 journées incultes.

Terre au quartier de Comegier, contenant 22 journées 3/4.

Terre au même quartier, contenant 16 journées 1/4.

Coin de terre, quartier de la Fontaine-Damon, contenant 1 journée moins dix cannes.

Terre traversée par un valat, au quartier de Mielan, contenant 9 journées 1/4.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

12 mai 1791

Propriété complantée en oliviers (49 journées 33 cannes), au quartier de Camegier — de la *chapellenie Saint-Jean-Baptiste* —. Est. 2.882 l. Adj. 4.650 l.

à Michel, pour le compte de
Pierre-Laurent Boisserène des Garcins, huissier, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Simon Jeanselme ; Jean Portalis ; dame Gastaud ; Coste, et l'adjudicataire.)

[Le 16 frimaire II, le sieur Joseph-Martin Reboul, voilier, à Marseille, verse la somme de 4.044 l. 16 s., solde dû par le sieur des Garcins, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Propriété complantée en vignes et oliviers, avec bosquet, pins et pâturage (21 journées 65 cannes), au quartier de Pareirol — de la *chapellenie Saint-Pierre et Saint-Jean* —. Est. 220 l. Adj. 565 l.

à Claude Saurin, ménager, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Coste ; Jean-Baptiste David ; Jean-Joseph-Victor Ganteaume, et l'adjudicataire.)
[Le 8 juin 1791, le solde est versé par ledit Saurin.]

Un emplacement de maison (8 cannes), rue Fontaine-Dintre — de la *chapellenie de Portalier* —. Est. 27 l. Adj. 120 l.

à Daniel, maire de Ceyreste.

(Enchérisseurs : A.-L. Caboufigue, de Ceyreste, et l'adjudicataire.)
[Le 11 germinal III, le solde est versé par ledit Daniel.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

9 thermidor IV (27 juillet 1796)

Chapelle Saint-Roch, rue de la Bourgade — de la *congrégation de Saint-Roch* —. Est. 157 l. 10 s. Adj. 157 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Laurent Boisserène, à Ceyreste.

Chapelle et son régale, à l'enclos de la place du Ballon — des *Pénitents noirs* —. Est. 420 l. Adj. 420 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Chapelle et son régale, quartier de la Ferrage— des *Pénitents blancs* —. Est. 336 l. Adj. 336 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

19 thermidor IV (6 août 1796)

Maison curiale, rue Longue — du *clergé de Ceyreste* —. Est. 2.310 l. Adj. 2.310 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François Jeanselme, de Ceyreste.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Maison servant de boucherie, et jardin (37 cannes 7 pans 11 menus) — de la *commune de Ceyreste* —. Est. 270 l. Adj. 270 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Laurent Boisserène.

Chapelle en ruines, dite Sainte-Catherine, et son regale (20 cannes), au quartier du Toit —. Est. 10 f. Adj. 10 f. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Terrain (15 cannes), au quartier de Bourgogne — de la *confrérie N.-D. du Rosaire* —. Est. 55 f. Adj. 55 f. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Terrain (43 cannes q.) — de la *confrérie Corpus Domini* —. Est. 154 l. Adj. 154 l (loi du 28 ventôse IV).

au même.

III. — RESTITUTIONS

		Capital
Allègre Jean-Jacques, de Ceyreste.		
Le tiers d'une propriété rurale et d'une maison	F.	700
Allègre Honoré, de Ceyreste.		
Le tiers des biens désignés ci-dessus		700
Blanc Pierre, de Ceyreste.		
Une maison		1.600
Une propriété rurale		400
Boisserène Pierre-Laurent.		
Une propriété rurale		8.000
Meyffren Esprit, de Ceyreste.		
Une maison		300
Une propriété rurale		400

CHARLEVAL

I. — INVENTAIRES

Nota. — D'après un état daté du 21 novembre 1790, les officiers municipaux déclarent n'avoir ni charité ni hôtel-dieu, et avoir besoin d'une fontaine et d'une maison curiale. (Arch. dép. Q).

Biens des émigrés

D'après l'état certifié, le 21 mars 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Morel dit *Mons Calissanne*, ci-devant avocat général au Parlement de Provence, à Aix.

Domaine de Sainte-Croix, consistant en un château meublé, ménagerie pour le fermier, un clos ou parc, terres labourables, prés, vignes, bois, fabrique de poix, etc., contenant 254 charges, affermé 4.000 l., évalué 80.000 l.

Cens et rentes, à Lambesc et Charleval, produit évalué 430 l.

Roux dit *La Fare*, chevalier de Saint-Louis, à Aix.

Domaine de Bonneval, consistant en un château meublé, ménagerie pour le fermier, terres labourables, prés, vignes, jardins, terres incultes, forêts de pins, fabrique de poix, etc., contenant 378 charges, affermé 5.680 l., évalué 120.000 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Domaine dit de Bonneval, consistant en bâtiments, granges, écuries, bergerie, greniers, terres labourables, jardin et bois de pin, y compris les effets de cuisine, de bergerie, des écuries, de la fromagerie, du jardin, chambres et les capitaux — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 104.000 l. Adj. 104.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Amelis, de Salon; François Truchement, de Salon ; Jean-Joseph Bedot, d'Aix, et la citoyenne Perpétue-Félicité Pellot, de Salon.

8 thermidor IV (26 juillet 1796)

Domaine de Sainte-Croix, bâtiments, bergerie, écurie, terres, parc, jardins et montagne — de l'émigré *Morel* dit *Mons* —. Est. 70.000 l. Adj. 70.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Reyne, de Salon, demeurant à Marseille.

4 floréal VI (23 avril 1798)

Domaine de Bonneval, consistant en quatre bâtiments, dont un servant à la fabrication de la poix, différents meubles et ustensiles de cuisine, grains, foins, bêtes de sommes, bergerie, écurie, cave, jardin et terres labourables, vignes et bois de pin (381 charges 7 éminées 4 euchènes) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 88.284 f. 45 Adj. 1.326.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean Flopin, à Lambese, en compte avec Étienne Bailly, Esprit Garcin, et Joseph Bondil, à Marseille, pour une moitié, et l'autre moitié à diviser entre Honoré Artaud, d'Aix, et Jean-Pierre Giraud, de La Fare.

III. — VENTES DE MEUBLES

8 pluviôse II (27 janvier 1794)

Mobilier de l'émigré *Croze* 1.165 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

1er décembre 1792

Domaine de Bonneval, de l'émigré *Roux*, affermé 5.500 l.
Bastide dite la Gajot, de l'émigré *Espagnet*, affermée 120 l.
Les bois de pins de l'émigré *Roux*, arrentés 180 l.

25 septembre 1793

Domaine de Bonneval, de l'émigré *Roux*, affermé 10 charges de blé tuzelle et 3.000 l.

12 floréal II (1er mai 1794)

Les pins de l'émigré *Roux La Fare*, arrentés 1 220 l.

24 prairial II (12 juin 1794)

Jardin et terrasse de la maison Sainte-Croix, de l'émigré *Morel Mons*, arrentés 2 charges de blé.

25 prairial II (13 juin 1794)

Domaine de Bonneval, de l'émigré *Roux La Fare*, affermé 65 charges 5 éminées de blé.

27 pluviôse III (15 février 1795)

L'exploitation ouverte des pins de la forêt de Bonneval, de l'émigré *Roux La Fare*, arrentée 1.320 l.

V. — RESTITUTIONS

Voir à la commune de Lambese.

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Les enfants de feu *Forges de Parny*.

Terre, jardin entouré de murailles, bâtiments de maître et de valet, remise, cour au-devant de la bastide, section de la Mède, le tout contenant 2 charges 8 panaux 2 picotins, revenu net évalué 55 l. 15 s.

Seytres dit *Caumont*.

Terre, quartier de Valtrève, contenant 26 charges 2 panaux.

Terre, quartier du Grand-Essuit, contenant 6 charges 4 panaux, arrentée.

Terre, quartier de Seyon, contenant 1 charge 5 panaux, arrentée.

Terre, quartier de la Lombarde, contenant 3 panaux, arrentée.

Terre, quartier du Petit-Essuit, contenant 5 charges 4 panaux, arrentée.

Forêt, quartier de Valmejeanne, de l'étendue de Valtrève, dans laquelle la commune a des droits de prétendre, arrentée, revenu annuel 3.000 l.

Terre, régie par Guillaumon, de Carri, contenant 5 panaux 1 picotin.

Vigne, quartier du Moulin, contenant 3 charges.

Vigne et oliviers, même quartier, contenant 4 charges 3 picotins.

Maison et écurie, valant environ 2.000 l.

Château et dépendances.

Four, avec la loge, servant aux habitants, revenu environ 150 l.

Bourdigues, canaux et dépendances, entre l'étang de Berre et celui de Châteauneuf, arrentés au patron Calaigne pour 200 l.

Terre, quartier de la Cadette, contenant 7 charges 7 panaux 2 picotins.

Terre, quartier de Fourques, contenant 4 charges 6 panaux 4 picotins.

Terre, quartier de la Cadette, contenant 1 charge 1 panal.

Terre, quartier des Clos, contenant 5 panaux 2 picotins.

Terre, quartier des Majonniers, contenant 2 charges 1 panal 4 picotins.

Terre avec bergerie, devant le grand jas, contenant 6 charges 8 panaux.

Terre avec aire pavée, à la Grande Bastide, contenant 7 charges 7 panaux 5 picotins.

Terre, devant la font (1) de Souer, contenant 4 charges 3 panaux.

(1) Fontaine.

Terre avec bâtisses et dépendances, à la Grande Bastide, contenant 76 charges 8 panaux 4 picotins.

Terre, aux Passadouires, contenant 8 panaux.

Prés attenants à la susdite, contenant 2 charges.

Terre, derrière la Ferrage, contenant 7 charges 1 panal 7 picotins.

Terre, derrière la Ferrage, contenant 5 charges 5 panaux.

Terre, derrière le coin des Saules, contenant 1 charge 5 panaux.

Terre, quartier de la Fontaine, contenant 4 panaux 5 picotins.

Terre avec une partie en jardin, contenant 1 charge 1 panal, arrentée 200 l.

Afard de terre, devant le grand et le petit Carnau.

Terre avec bastide pour le jardinier, contenant 1 charge 9 panaux 7 picotins.

Terre dite la Grande-Courren, contenant 22 charges 2 panaux 7 picotins.

Terre dite la Courren des Gommes, contenant 11 charges 4 panaux 6 picotins.

Terre dite la Petite-Courren des Bastides, contenant 2 charges 5 panaux.

Terre dite la Petite-Courren, contenant 8 charges 5 panaux 1 picotin.

Terre, vignes et oliviers, entourée de murailles, contenant 4 charges 1 panal.

Terre, vignes et amandiers, contenant 2 charges 7 panaux 7 picotins.

Terre avec deux aires pavées, en dessous du village, contenant 6 charges 3 panaux.

Moulin à vent produisant environ 150 l.

Pigeonnier au quartier de Michelet, contenant 16 cannes de plan.

Terre, quartier de Margueri, contenant 3 charges 9 panaux.

Terre dite la Grande-Harpe, tènement du Tholonet, contenant 7 charges.

Vigne, quartier de la Harpe, tènement du Tholonet, contenant 2 charges 2 panaux 5 picotins.

Terre dite la Petite-Harpe, même tènement, contenant 4 charges.

Terre dite la Plaine, même tènement, contenant 58 charges 3 panaux 5 picotins.

Terre, quartier de Fontgérard, même tènement, contenant 3 charges 4 panaux.

Terre avec bastide, bergerie, loge à cochon, aire pavée, même tènement, contenant 18 charges 3 panaux 7 picotins.

Prés arrosables contigus à la susdite bastide, contenant 4 panaux.

Terre dite Fontreboul, contenant 23 charges 2 panaux.
Terre dite Fontgérard, contenant 9 charges 3 panaux 4 picotins.
Terre dite la Pièce de Carri, contenant 4 charges.
Terre dite du Perussier, contenant 10 charges 5 panaux 3 picotins.
Terre dite de Fantin, contenant 2 charges 2 panaux.
Le ci-devant seigneur exige des cens particuliers ; le total de ces cens s'élevait annuellement à 48 charges 3 panaux de blé.
Les pensions connues, sur divers particuliers, exigibles à chaque Magdeleine, s'élèvent à la somme de 428 l.
Le produit du lods, évalué sur quinze années, s'élève, année commune, à 230 l.
Le château contient quelques meubles de peu de valeur.

Nota. — Tous les biens ci-dessus mentionnés sont régis par Guillaumon, citoyen de Marseille, résidant à Carri.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

18 fructidor IV (4 septembre 1796)

Maison ayant servi de grenier pour la dîme, avec deux régales — du *Séminaire d'Arles* —. Est. 945 l. Adj. 945 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Antoine Maurel, à Châteauneuf-les-Martigues.

Nota. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 810 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

12 vendémiaire V (3 octobre 1796)

Terre et vigne, avec deux bâtiments (2 charges 8 panaux 1 civadier 4 cannes), au quartier de la Mède — de l'émigré *Forges Parny* —. Est. 3.174 l. Adj. 3.174 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Antoine Monfray, d'Aix,
pour le compte de Catherine-Marguerite Cayrac, de Marseille.

15 février 1815

Petite maison d'un étage sur rez-de-chaussée, en mauvais état, dite la Forge — de la *commune de Châteauneuf-les-Martigues* —. Revenu évalué 24 f. Adj. 174 f. 20 (loi du 29 mars 1813).

à Pascal Maurel, de Châteauneuf-les-Martigues.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. Arch. dép. Q, *Enreg.*

III. — ARRENTEMENTS

26 avril 1793

Domaine dit le Vallon de Carri, et l'émondage des pins des forêts de Châteauneuf et de Carri, de l'émigré *Seytres-Caumont*, arrentés, pour dix-huit mois, 3.425 l.

Domaines dits la Grande-Bastide et le Tholonet et un jardin, du *même*, arrentés, pour dix-huit mois, 1.220 l.

Moulin à farine à vent, du *même*, arrenté, pour dix-huit mois, 400 l.

Domaines de Châteauneuf-les-Martigues et de Carri, consistant en fours et moulins, bourdigues sur l'étang de Belmont, madrague de Sausset sur la grande mer, coupe de bois rampants et non autres, moulins à huile, colombiers, bâtiments et tènements de terres, vignes et vergers appelés le domaine du vallon de Carri ; bâtiments et tènements de Valapoux, bâtiments et tènements de Rouveau, maison à Carri ; le tout de l'émigré *Seytres-Caumont*, affermé 31.075 l.

28 floréal II (17 mai 1794)

Biens du condamné *Caudière*, affermés 4 charges de blé, 1 charge d'avoine, 10 quintaux de foin et 250 l.

Biens des émigrés *Parny* frères, affermé 125 l.

19 floréal III (8 mai 1795)

Domaines de Châteauneuf-les-Martigues et de Carri et dépendances, et autres biens de l'émigré *Seytres-Caumont*, affermés 10 charges de blé, 25 quintaux de foin et 45 500 l.

IV. — RESTITUTIONS

Voir à Carri-le-Rouet.

CHATEAUNEUF-LE-ROUGE

Pas d'opérations.

CHATEAURENARD

(Montrenard)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

	Estimation
Chapelle des Pénitents blancs	703 l. 2 s. 6 d.
Idem des Pénitents gris	857 l. 5 s. 6 d.
Idem des congréganistes	716 l. 12 s. 6 d.
Idem de Sainte-Anne	111 l.
Idem de Notre-Dame de Laurette	128 l. 2 s. 6 d.
Chanoines de N.-D. des Doms, d'Avignon.	
Terre à la section de Jeantelin, contenant 1 éminée 28 dextres	512 l.
Maison de la dîme	1.435 l. 12 s. 6 d.
Chapitre de Saint-Agricol, d'Avignon.	
Chapelle Saint-Honoré	892 l.
Ordre de Malte.	
Propriété faisant partie du domaine des commandeurs, à la section de Jeantelin, contenant 32 salmées 5 éminées 50 dextres	26.572 l.
Terre et mas, du même domaine, même section, contenant 12 salmées 6 éminées 75 dextres	14.553 l. 15 s.
Terre à la section de la Crau, contenant 9 salmées 5 éminées 80 dextres	3.203 l.
Mas de Saint-Jean	2.562 l. 3 s. 6 d.

b) *Biens de la commune*

D'après l'état dressé sur les anciens états existant à la mairie de ladite commune, par le maire, le 15 avril 1810. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Valeur
Environ 60 hectares de landes et graviers, au bord de la Durance	»
Environ 1 hectare de terre en friche, provenant d'an-	

cien emplacement de chemin et de terres abandonnées	»
Environ 1 hectare de terrain défriché retenu par divers particuliers	»
Capital dû par Jean-Claude Ferrier, de Rognonas	72 l.
Autre dû par les hoirs de Claude Aprin, de Châteaurenard	600 l.
Autre dû par les hoirs de J.-B. Aubert et Pierre Vachier, de Châteaurenard	600 l.
Autre au 4 o/o sur la Provence	20.000 l.
Dû par le district de Tarascon pour avances	6.481 l.
Dû par Thomassin, seigneur de la commune, pour arrérages de ses impositions, qu'on évalue par approximation à	150.000 l.
Les dettes passives s'élèvent à	144.745 f. 45.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Rousset Baudile, chirurgien.

Maison et cour, à la Petite Place; terre et vigne, au clos des Bouissonades; vigne, au clos de Garras, contenant 2 éminées; terre au clos des Consignes, contenant 2 éminées; terre, au clos des Bouissonades; vigne, au même clos; terre; autre terre; vigne et hermas; terre, au clos des Bouissonades; vigne; autre vigne; terre; vigne et hermas; terre; vigne; terre; autre terre; vigne et hermas; terre au clos des Bouissonades; vigne, au clos des Bouissonades; vigne, au même clos; terre, au même clos; vigne et hermas, au même clos; grange, terre, vigne et hermas, au clos de Garras; terre, vigne, au clos des Bouissonades; deux propriétés, jadis faisant corps avec le mas et terre d'Imbert Gautier, beau-père de Mathieu Auzias, avec lequel ledit Rousset a fait échange; terre, au clos des Bouissonades; vigne au même clos; terre au même clos; autre terre au même clos; vigne au même clos; trois petites contenances de terre, au clos des Bouissonades; deux propriétés au même clos.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

27 novembre 1791

Grange et quatre pièces de terre en dépendant (9 salmées 4 éminées 75 dextres) — des *Pénitents blancs* —. Adj. 20.100 l.

à Mercier, curé de Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Ginoux, ménager, de Châteaurenard ; Marc Pauleau ; Fabre, négociant, d'Eyragues, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 6 frimaire III, notaire Catelany, à Avignon, Mercier cède ce lot, au prix de 20.100 l., à Denis Olivier, agriculteur, à Châteaurenard. Ce dernier effectue, à la date du 9 frimaire III, un premier versement de 9.800 l. ; le 9 nivôse III il verse 4.000 l. ; le 29 prairial III, il verse 1.499 l. 8 s. 8 d. ; le 27 messidor III, il verse pour solde la somme de 8.289 l. 2 s. 9 d.]

Terre (1 salmée 2 éminées 60 dextres), à la section de Lonne — de la *Cure de Châteaurenard* —. Adj. 3.300 l.

à Étienne Monnier, négociant, à Châteaurenard.

(Enchérisseurs : François Ginoux, ménager, de Châteaurenard ; François Bouisseau, jardinier, et l'adjudicataire.)

[Le 15 thermidor III, le solde est versé par ledit acquéreur.]

Terre (4 éminées), à la section de Jeantelin — de la *Cure de Châteaurenard* —. Adj. 1.200 l.

à Étienne Aubert, charron, à Châteaurenard.

[Le 12 nivôse II, Aubert verse le solde de la somme de 300 l., montant d'une éminée. Quoique le procès-verbal mentionne 4 éminées, les trois autres ont été adjugées conditionnellement au curé, en vue de la pétition qu'il pourrait faire au département d'en faire un jardin.

Par arrêté du district, du 7 nivôse II, la pétition n'ayant pas été accueillie, Aubert fut mis en possession des trois éminées dont il est question ci-dessus. Le 15 messidor III, il les solde par un versement de 1 076 l. 0 s. 2 d. capital et intérêts.]

6 mars 1793

1° Terre (32 salmées 5 éminées 50 dextres), section de Jeantelin, est. 26 572 l. ; 2° terre (12 salmées 6 éminées 75 dextres), avec le mas de Saint-Jean, à la même section, est. 17.115 l. 18 s. 6 d. — de l'*ordre de Malte* —. Le tout adjugé 93.000 l.

à Jean Caste, à Châteaurenard,

en compte avec Étienne Gay, Antoine Nicolas, Joseph Gaillard,

Alexandre Pauleau et Dominique Aubert, demeurant à Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Labruguière ; Martin, et les adjudicataires.)

[Le 7 juin 1793, un premier versement de 11.277 l. 16 s. est effectué par Gay, Nicolas, Gaillard, Pauleau et Jean-François Bon.

Le 10 nivôse II, la somme de 14.107 l. 10 s. est versée des mains et deniers de Bon, Pauleau, Paulin, Antoine Chouvet, Pierre Alleron, Fabre, Bontoux, Guirand, Gras, Antoine Nicolas, Jean-Pierre Goutier, Linsolas, Étienne Martin, Joseph Ginoux et Bénézet Achard, demeurant les uns à Châteaurenard, les autres à Rognonas. Le 16 ventôse III, la somme de 7.132 l 4 s. 7 d. est versée des mains et deniers d'Alexandre Pauleau. Le 2 prairial III, la somme de 14. 380 l. 1 s. 3 d. est versée des mains et deniers du même. Le 27 messidor III, la somme de 51.946 l. 4 s. 2 d. est versée pour solde, des mains et deniers dudit Pauleau.]

Terre (9 salmées 5 éminées 80 dextres), à la section de la Crau — de l'*ordre de Malte* —. Est. 3.203 l. Adj. 6.525 l.

à Dominique Aubert, à Châteaurenard.

6 mai 1793

Chapelle — des *Pénitents blancs* —. Est. 703 l. 2 s. 6 d. Adj. 720 l.

à Honoré Blet, Jacques Fournier, Jean-Joseph Romieu et Joseph Delorme, à Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Joseph Tombereau, et les adjudicataires.)

Chapelle de N.-D. de Lorette —. Est. 128 l. 2 s. 6 d. Adj. 200 l.

à Jean-Pierre Fournier, à Châteaurenard.

[Le 20 mai 1793, un premier versement de 40 l. est effectué par Claude Aubert, de Châteaurenard. Le 23 thermidor III, la somme de 178 l. 14 s. 6 d. est versée pour solde par ce dernier.]

Chapelle — des *Congréganistes* —. Est. 716 l. 12 s 6 d. Adj. 1.500 l.

à Robert Delaire, à Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Giraud ; Collet, et l'adjudicataire.)

[Le 20 mai 1793, ledit acquéreur effectue un premier versement de 300 l.; le 17 messidor III, il verse 699 l 8 s. 8 d ; le 4 thermidor III, il verse pour solde la somme de 635 l. 6 s. 5 d.]

Nota. — La chapelle Sainte-Anne, estimée 111 l , ne fut pas vendue faute d'offres.

Chapelle — des *Pénitents gris* —. Est. 857 l. Adj. 1.525 l.

à Pierre Seisson, à Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Jean Alleron ; Antoine Angeljer, de Tarascon, et l'adjudicataire.)

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Seisson.]

Chapelle Saint-Honoré —. Est. 892 l. Adj. 1.500 l.

à Denis Bontoux, négociant, à Barbentane.

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Bontoux.]

Maison de la dîme —. Est. 1.435 l. 12 s. 6 d. Adj. 4.800 l.

à Antoine Sicard, à Châteaurenard.

[Le 20 mai 1793, ledit Sicard effectue un premier versement de 960 l. ; le 7 nivôse II, il verse 1.900 l.; le 27 messidor III, il verse pour solde 2.329 l. 1 s. 9 d.]

Terre complantée en jeunes mûriers (1 éminée 28 dextres), à la section de Jeantelin — des *chanoines de N.-D. des Doms*, d'Avignon —. Est. 512 l. Adj. 1.050 l.

à Honoré Blet et Jean-Laurent Muratory, de Châteaurenard.

[Le 3 thermidor III, la somme de 773 l. 2 s. 1 d., est versée pour solde par lesdits acquéreurs.]

III. — RESTITUTIONS

	Capital —
Béraud Louis ; maison et terres	F. 12.000
Blanchin Joseph ; terres	2.400
Blanchin Antoine ; maison et terres	2.000
Catelan Pierre-Joseph ; terre	2.500
Deschamps Alexis ; un domaine et terres	18.000
Fabre Gabriel ; terres semables	2.000
Fabre Nicolas ; maison et terres	1.500
Fabre Jean-Pierre ; maison et terres	8.000
Genin Denis ; maison et terres	12.000
Gontier Jean-Claude ; terres	2.000
Guibert Étienne ; une maison	1.000
Imbert Pierre ; maison et terres	1.500
Marseille Claude ; une maison	800
Mistral Antoine ; maison	900
Pécoul Jean ; terres	1.000
Rousset Guillaume-Baudile ; trois jardins	8.000

LA CIOTAT

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

Soumission pour l'acquisition de biens nationaux, en date du 10 octobre 1790.

(Arch. comm. de Marseille, série N 5)

Les officiers municipaux de la ville de La Ciotat, en exécution de la délibération prise par le conseil général de la commune, le 3 octobre 1790, et conformément à l'autorisation qui leur a été donnée, déclarent être dans l'intention de faire, au nom de cette commune, l'acquisition des domaines nationaux dont la désignation suit :

La maison des *Minimes*, avec son église, sa cour et son jardin contigu au couvent, arrentée à Ange Ricard, par bail du mois de mars 1788, à 300 l.

Une propriété avec logement du paysan, et une chapelle et son dessus, au quartier de Fonsainte, appartenant aux *Servites*, et dont jouissent les MM. du Sacré-Cœur ; du produit annuel de 300 l.

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

	Estimation
Chapelle Saint-Antoine (15 cannes 6 pans 4 menus)	45 l.
Chapelle Saint-Trementari (7 cannes 1 pan 4 menus), sur le chemin de Chevellié	50 l.
Chapelle Saint-Loup (22 cannes q.)	80 l.
Chapelle dite la Capelette (9 cannes 2 pans menus), sur le chemin de N.-D. de la Garde	40 l.
Chapelle de la Vierge d'Espérance (10 cannes 4 pans menus), au faubourg, près la porte allant à Marseille	300 l.
Chapelle Saint-Jean (23 cannes 7 pans carrés), sur le chemin de Toulon	200 l.
Chapelle de la Trinité (17 cannes 4 pans menus), sur le chemin de Marseille	150 l.
Chapelle Saint-Côme (6 cannes 6 pans 5 menus), située au pré	100 l.

		Estimation
Chapelle Sainte-Marguerite (15 cannes q.), sur le chemin de Ceyreste	250 l.	
Chapelle du tiers-ordre des filles (22 cannes 6 pans), rue de la Pyramide	230 l.	
Chapelle Sainte-Élisabeth, du corps des *Calfats*, contenant 30 cannes 7 pans 2 menus	1.200 l.	
Pénitents blancs.		
Chapelle Sainte-Croix, sacristie, cour et terrain (150 cannes)	200 l.	
Chapelle Saint-Monas, sur le chemin de Sainte-Croix (6 cannes 7 pans)	30 l.	
Chapelle Saint-Roch, sur le même chemin (7 cannes)	35 l.	
Pénitents bleus.		
Chapelle, sacristie, cour et jardin, au quartier de la Tasse, le jardin arrenté 25 l.	2.818 l.	1 s. 3 d.
Chapelle N.-D. de la Garde, bâtiment avec terrasse visant sur la mer, une citerne couverte (74 cannes 3 pans q.), plus un terrain de 31 cannes de long, située au sommet de la montagne des signaux, dite la Vedette	200 l.	
Pénitents noirs.		
Chapelle et avant-chapelle, sacristie, deux bâtiments avec une cour au milieu et un magasin derrière l'église (78 cannes un pan)	2.250 l.	
Augustines.		
Domaine composé du couvent, de l'église, dortoirs, chambres et jardin, à la place de la Tasse (1.100 cannes), arrenté 50 l.	6.275 l.	12 s. 6 d.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 12 prairial II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Valeur
Maison commune, revenu 219 l.	8.000 l.
(A vendre pour payer les dettes de la commune.)	
Maison curiale	6 000 l.
(A garder pour maison commune.)	

	Valeur
Poissonnerie (Édifice public.)	600 l.
Magasin, à la Tasse, servant de halle et de corps de garde (Édifice public.)	1.200 l.
Cinq fours à cuire le pain (A vendre à condition qu'ils restent à l'usage du public.)	6.000 l.
Maison servant de piquet et tour vis-à-vis (A vendre pour payer les dettes de la commune.)	1.000 l.
L'église de la paroisse (Temple de l'Être suprême.)	15.000 l.
Le pré de la fontaine (Ne peut se vendre en raison de la fontaine.)	2.000 l.
Terrain servant à la construction des navires (Objet d'utilité pour la navigation.)	1.200 l.
Défend, terres vaines et en friches, partie de bois (Dans ces endroits, les citoyens peu fortunés ramassent du bois, des racines, et les bestiaux qui fournissent du lait y trouvent leur nourriture pendant les six mois d'hiver.)	20.000 l.
La forteresse, les remparts et le terrain. (La forteresse et les remparts doivent être conservés pour la défense de la commune contre l'ennemi extérieur.)	
Total	61.000 l.

Nota. — D'après un autre état dressé par les officiers municipaux, à la même date, les dettes constituées s'élèvent à la somme principale de 24.690 l.

« Vu l'extrait de la délibération de l'administration municipale du canton de La Ciotat, tendant à obtenir : 1° la réintégration dans la possession et jouissance du défens et terres communales dites terres gastes ; 2° que les dits immeubles restent communaux et qu'ils soient exceptés de la vente ; 3° l'autorisation du transport du lieu des séances de l'administration dans la maison ci-devant curiale ; 4° que l'ancienne maison commune et ses magasins servent à l'établissement des écoles primaires ; vu l'état de l'actif et passif de la commune ; ouï l'administrateur remplissant provisoirement les fonctions de commissaire du Directoire exécutif en absence ; l'administration centrale, dans sa séance du 14 nivôse an V, considérant qu'il résulte de l'état de l'actif et du passif de la commune de La Ciotat, que l'actif excède

le passif de la somme de 174.513 francs; que la valeur du défens et des terres gastes n'est portée dans cet état qu'à la somme de 20 000 francs; considérant qu'il est de l'intérêt de tous les habitants de conserver le défens et des terres gastes pour leur usage et les pâturages des bestiaux; qu'il n'y a pas d'autres bois dans le terroir; considérant que des motifs de convenance et d'utilité publique ont nécessité le transport du lieu des séances de l'administration municipale de La Ciotat dans la ci-devant maison curiale, plus spacieuse et plus sûre pour le dépôt des archives; considérant enfin que l'ancienne maison commune et ses magasins peuvent servir de logement aux instituteurs et institutrices, en conformité de la loi;

« Arrête :

« Le défens et les terres gastes de la commune de La Ciotat demeureront biens communaux. La commune de La Ciotat est réintégrée dans la possession et jouissance desdits défens et terres gastes, dont le régisseur du domaine national avait pris l'administration en vertu de la loi du 24 août 1793.

« Le transport du lieu des séances de l'administration municipale dans la ci-devant maison curiale est autorisé, ainsi que l'établissement des écoles primaires dans la ci-devant maison commune.

« Dans sa séance du 11 germinal an V, l'administration du département des Bouches-du-Rhône, vu l'arrêté pris le 14 nivôse dernier, qui autorise l'établissement des écoles primaires dans l'ancienne maison commune de La Ciotat, bien communal; vu l'arrêté du 11 pluviôse dernier qui, sans révoquer ni mentionner celui du 14 nivôse, met l'ancienne maison commune à la disposition du directeur des douanes, pour l'établissement de son bureau et d'un corps-de-garde; vu l'extrait de la délibération de l'administration municipale de La Ciotat, en date du 24 ventôse dernier, tendant à obtenir quant à ce le rapport dudit arrêté du 11 pluviôse précédent; ouï le commissaire du Directoire exécutif;

« L'administration, considérant que l'arrêté du 14 nivôse est fondé sur ce que l'actif de la commune de La Ciotat excède son passif, et que par ce motif la jouissance des biens communaux doit lui être rendue; considérant que l'établissement des écoles primaires intéresse l'universalité des habitants; qu'il résulte de la délibération du 24 ventôse dernier qu'aucun autre local ne pourrait remplir cet objet avec les mêmes avantages que l'ancienne maison commune; que sur le port on trouvera des magasins et des appartements plus conve-

nables à l'établissement du bureau des douanes et corps-de-garde nécessaire à son service ;

« Arrête :

« L'arrêté du 11 pluviôse dernier est rapporté au chef qui met à la disposition du directeur des douanes, à La Ciotat, l'ancienne maison commune pour l'établissement de son bureau et corps-de-garde.

« L'administration municipale de La Ciotat est chargée de chercher et de procurer un local convenable à l'établissement de ce bureau et du corps-de-garde.

« L'arrêté du 14 nivôse précédent est maintenu dans toutes ses dispositions. En conséquence, l'ancienne maison commune, déclarée bien communal, continuera de servir à l'établissement des écoles primaires et au logement des instituteurs et institutrices. »

c) *Biens des émigrés*

D'après l'état général des biens des émigrés de ladite commune, dressé par les commissaires J. Ventre, G. Court, A. David et R. Flary, en date du 9 ventôse II. (Arch. dép. Q).

Arnaud Joseph-Bruno, navigateur, membre du Comité de surveillance provisoire, île 31, maison n° 43.

Maison de 2 étages, au faubourg de l'Escalet, évaluée 2.200 l.

Par déclaration de Joseph-F. Nallis, armateur, ledit émigré possède 10 quirats sur « La Sophie ».

Audiffren Honoré, ancien membre du Comité provisoire de surveillance de La Ciotat, île 12, maison n° 859.

Dû par Marguerite Castellan, épouse de Jean-Benoît Coste 160 l.

Dû par Marguerite Carbonnel, veuve de François Castellan, payable dans deux années 220 l.

Cession faite par Pierre-Victor Faulquette et Claire-Gabrielle Faulquette, sa sœur, à prendre de François Marin, à Saint-Cyr, qui payera dans dix années, avec intérêts 5 p. o/o, la somme de 1.500 l.

Cession faite par feu Jean-Louis Ganchier, marchand, à prendre de François Marin, qui payera dans dix années 420 l.

Dû par Joseph Brémond, travailleur au Beausset 140 l.

Propriété avec bastide, quartier de l'Avancier, à La Cadière, évaluée 4.500 l.

Coin de terre au même quartier, évalué 48 l.

Dû par Jean Saurin, ménager, payable dans 4 années 1.200 l.

Partie de terre, au valat (1) de Roubeau, à La Ciotat, évalué	6 l.
Moulin à vent, au même quartier, évalué	3.000 l.
Propriété avec logement, au même quartier, évaluée	4.000 l.
Propriété avec logement, au même quartier, évaluée	2.000 l.
Divers biens sous son nom, que l'on suppose appartenir à sa femme :	
Maison de 3 étages à la rue Vierge-de-Grâce, évaluée	3.000 l.
Partie de maison à la rue de la Tasse, évaluée	800 l.
Magasin à la rue Parpety; évalué	500 l.
Maison de 3 étages à la même rue, évaluée	4.500 l.
Propriété au quartier de Saint-Loup, évaluée	1.500 l.
Total	27.494 l.

Nota. — Le dit émigré possède 9 quirats d'intérêts sur la Hardie-Marie. Il a également une action sur le corsaire le Tonnant, actuellement dans ce port.

Audiffren Louis, ancien officier municipal provisoire, île 6, maison nº 570.

Partie de maison consistant en un rez-de-chaussée et premier étage, rue Gabriel-Long, évaluée	1.499 l.
Propriété avec bastide, au quartier de la Salis, actuellement section des Plages, évaluée	17.000 l.
Partie de maison et parc, rue Chapelle-Neuve, évaluée	800 l.
Idem, rue du Dintre, évaluée	275 l.
Propriété au quartier de la Garde, évaluée	1.000 l.
Dû par Claire Décugis, du Castellet, payable dans une année	2.100 l.
Dû par Françoise Mouton, du Castellet, payable dans une année	315 l.
Dû par Ignace Baude, du Castellet, payable dans une année	630 l.
Dû par Laurent Gavarry, de La Cadière, payable dans une année	1.575 l.
Dû par le même, sous le cautionnement de Jacques Marin, du même lieu, payable dans dix années	2.025 l.
Dû par Léonard Borde, serrurier du lieu de La Cadière, payable dans une année	525 l.
Dû par Joseph Mousquet, serrurier à La Ciotat, payable dans trois années	529 l.
Dû par Jean Ourdan, ferblantier, payable dans une année	1.260 l.

(1) Fossé, ravin, lit d'un torrent, ruisseau.

Dû par Magdeleine Azon, veuve Allègre, sous le cautionnement de Pierre Allègre, son fils, payable dans cinq années	375 l.
Dû par Marguerite Rastic, veuve Androny, payable dans trois années avec intérêts 5 o/o	1.000 l.
Dû par Jacques Flary, ménager de Ceyreste, payable dans une année	630 l.
Acheté à fonds perdus de la citoyenne Magdeleine Gaimard, veuve Brue, une propriété au quartier de la Salis, moyennant une pension annuelle et viagère de 300 l., réversible à 150 l. sur la tête de Jean-Baptiste Gaimard frère	3.000 l.
Propriété au même quartier, évaluée	1.200 l.
Magasin à la rue Pilamideau, évalué	250 l
Dû par Augustin David, ménager, payable dans une année	100 l.
Cession faite par Mme Arnaud, veuve Décany, à prendre du citoyen Augustin David qui accepte, payable dans une année	200 l.
Cession faite par Mme Catherine Jourdan, veuve Roux, à prendre d'Augustin David, payable dans une année	400 l.
Désemparation faite par Augustin Hyvert, d'une maison rue du Dintre	3.000 l.
Désemparation par le même, d'une propriété avec bastide au quartier de la Groupède	2.400 l.
Obligation en faveur d'Honoré Audiffren, père dudit Louis, par Louis Giraud, boulanger, payable au premier requis	737 l.
Dû par Jean Ourdan, ferblantier, pour prix d'immeubles vendus	1.393 l.
Cession par Mme Arnoux, à prendre de l'hôpital St-Jacques	1.600 l.
Divers biens, sous son nom, que l'on suppose appartenir à sa femme :	
Maison à la rue Pilamideau, évaluée	3.000 l.
Maison à la même rue, évaluée	6.000 l.
Magasin à la même rue, évaluée	500 l.
Maison vis-à-vis l'Horloge, évaluée	3.000 l.
Maison à la Grande-Rue, évaluée	3.000 l.
Propriété avec logement, au quartier Pareirou, évaluée	6.000 l
Idem au quartier des Boulles, évaluée	1.000 l.
Idem avec logement, à la plaine Brunette, évaluée	4.000 l.
Total	72.318 l.

Nota.— Suivant l'acte de propriété passé, le 28 mai 1791, au greffe de

l'amirauté de cette ville, ledit Louis Audiffren possède 16 quirats sur le brigantin Mater Divinæ Gratiæ, de La Ciotat ; suivant l'acte du 13 septembre 1776, il possède 4 quirats sur la Hardie-Marie, de La Ciotat.

Par déclaration à la municipalité, de Joseph Nallis, armateur, ledit émigré a une action sur le corsaire le Tonnant, lequel bâtiment est affrété par la République.

Blanc Noël, tailleur d'habits, île 19, maison n° 730.

Propriété avec logement, au quartier St-Loup, évaluée	2.200 l.
Idem, aux Severiers, évaluée	1.199 l. 19 s.
Partie de maison à la rue Gabriel-Long, évaluée	500 l.
Premier étage à la rue Canolle, évalué	500 l.
Maison de 3 étages, au cul-de-sac du Dintre, évaluée	1.000 l.
Dû par Marie-Anne Allègre, veuve Blanc, sa mère	400 l.
Dû par Joseph Coste, pêcheur	102 l.
Total	5.901 l. 19 s.

Brunet Jacques-François, ancien officier municipal provisoire, île 6, n° 555.

Partie de maison à la rue Tabor, évaluée	470 l.
Dû par Jeanne Fardeloux, veuve de Charles Maganon	315 l.
Partie de maison à la rue du Four-Figon, évaluée	275 l.
Coin de terre au quartier de la Lignolle, évalué	60 l.
Magasin et cave à la rue Gabriel-Long, évalués	730 l.
Dû par Jean-Baptiste Bouisson, payable dans une année	400 l.
Dû par Pierre Fabre, payable dans une année	3.675 l.
Dû par Étienne Imbert, du Castellet, payable dans deux années	1.099 l. 19 s.
Dû par J.-F. Gardon, ménager à La Cadière, payable dans une année	1.050 l.
Dû par Laurent Bonnifay, ménager, payable dans une année	315 l.
Dû par Catherine Pomme, veuve Candolle, payable dans une année	1.365 l.
Dû par Laurent Bonnifay, payable dans une année	157 l. 10 s.
Dû par Pierre-François Estienne, payable dans douze années	1.260 l.
Dû par Laurent Bonnifay, payable dans une année	577 l. 10 s.
Cession faite par les sœurs Marie et Marguerite	

Bérenger, à prendre des hoirs de Jacques Bonnifay, ménager	999 l. 19 s.
Dû par Pierre-François Estienne, payable dans dix mois	1.260 l.
Partie de maison à la rue Gabriel-Long, évaluée	499 l. 19 s.
Dû par le sieur Bonnet	700 l.
Partie de maison à la rue Gabriel-Long, évaluée	799 l. 19 s.
Maison à la rue Pilamideau, évaluée	699 l. 18 s.
Partie de maison à la rue Segaret, évaluée	825 l.
Propriété aux plaines Brunettes, évaluée	6.000 l.
Maison à la rue Gabriel-Long, évaluée	4.000 l.
Magasin à la même rue, évalué	628 l.
Total	28.162 l. 14 s.

Dalmas Joseph, orfèvre, logé chez son père, île 21, maison n° 542.

Dû par Marie-Anne Cruvellier, veuve de Louis-Augustin Maurin, capitaine de navire, la somme de	1.500 l.

Dupuy, marin, logé chez sa mère, île 24, maison n° 490.

Partie de maison, rue du Jeu-de-Paume, évaluée	300 l.
Par déclaration de J. Nallis, armateur, ledit émigré possède une action sur le corsaire Le Tonnant.	

Engelfret Jean-François, capitaine de navire, officier municipal provisoire, île 24, maison n° 458.

Maison avec jardin, rue Vierge-de-Grâce, évaluée	3.000 l.
Maison d'un étage, même rue, évaluée	1.000 l.
Maison d'un étage, rue Sainte-Ursule, évaluée	1.000 l.
Moulin à huile, rue Gabriel-Long, évalué	3.000 l.
Propriété avec logement, quartier du Pareirou, évaluée	4.000 l.
Propriété avec logement, à la plaine Marine, évaluée	2.399 l.
Magasin à la rue Vierge-de-Grâce, évalué	300 l.
Dû par Jacques Engelfret, son frère	1.062 l. 8 s.
Total	15.761 l. 8 s.

Estoupan Jean-Pierre, membre du Comité de surveillance provisoire, île 302, maison n° 301.

Maison de 2 étages, rue Longue ; Magasin, même rue ; autre magasin, rue Sainte-Anne ; le tout évalué	5.000 l.

Féraud, Jean-Joseph, cordier, membre du Comité de surveillance provisoire, île 5, maison n° 478.

Magasin, au Rempart, évalué	300 l.
Maison de 2 étages, rue des Ursulines, évaluée	1.000 l.
Idem, même rue, évaluée	425 l.
Idem, rue des Augustines, évaluée	3.000 l.
Propriété avec logement, au quartier Saint-Loup, évaluée	2.000 l.
Dû par Thérèse Cassin	360 l.
Dû par Magdeleine Azan, veuve Allègre	240 l.
Dû par Pierre Griffon, de Peynier	2.100 l.
Dû par Laurent Rouden, ancien pêcheur de La Ciotat	1.650 l.
Dû par Antoine-Jacques David, capitaine de navire	500 l.
Dû par Joseph Chave	1.300 l.
Total	12.875 l.

Par déclaration de François Nallis, armateur, ledit émigré possède une action sur le corsaire le Tonnant.

Fougasse Louis, ancien marin, membre du Comité de surveillance provisoire, île 15, maison n° 2.

Propriété avec logement, quartier de Saint-Loup, évaluée	4.000 l.
Maison de 2 étages, rue du Four-Vieux, évaluée	5.000 l.
Magasin à la même rue, évalué	500 l.
Partie de maison, rue Fougasse, évaluée	500 l.
Propriété avec bastide, quartier de Sause, évaluée	4.000 l.
Dû par Antoine Terme, pour l'achat d'une maison à la rue Pébré	2.999 l. 19 s.
Total	16.999 l. 19 s.

Par déclaration de Joseph-François Nallis, armateur, ledit émigré possède une action sur le corsaire le Tonnant.

Guérin Joseph-François-Laurent, ancien membre du Comité provisoire, île 6, maison n° 558.

Partie de maison, rue Sainte-Anne, évaluée	400 l.
Deux maisons contiguës situées à Aubagne, évaluées	3.000 l.
Bas étage à la rue Fougasse, où il a établi un moulin à huile, évalué	6.000 l.
Magasin à la rue du Vieux-Four, évalué	600 l.
Maison de 2 étages, rue Gabriel-Long, évaluée	6.000 l.

Magasin servant d'écurie, même rue, évalué	600 l.	
Idem, à la même rue, évalué	600 l.	
Propriété avec logement, au quartier des Severiers, évaluée	15.000 l	
Propriété, au même quartier, évaluée	300 l.	
Idem, au quartier des plaines Brunettes, évaluée	200 l.	
Idem, au même quartier, évaluée	3.000 l.	
Idem avec logement, au quartier Saint-Loup, évaluée	8.000 l.	
Propriété, au même quartier, évaluée	1.200 l.	
Propriété, au même quartier, évaluée	600 l.	
Magasin à la rue Fougasse, vis-à-vis le moulin à huile, évalué	600 l.	
Dû par Claude Durbec, travailleur	315 l.	
Dû par Honoré Bonnifay	2.968 l.	
Dû par Honoré Lombard, payable dans six années	2.400 l.	
Dû par Dominique Barthélemy, capitaine de navire à la Seyne	3.000 l.	
Dû par Antoine Dalmas, de La Cadière	1.000 l.	
Dû par François et Barthélemy Cadière, solidairement	4.200 l.	
Dû par Mathieu Philopy, payable dans un an	3.150 l.	
Dû par Marie Saurin, veuve de Jean-Pierre Imbert, ménager de La Cadière	2.000 l.	
Dû par Jean Durbec, payable dans un an	126 l.	
Dû par Toussaint Masse, payable dans un an	1.260 l.	
Dû par Jean Durbec, payable dans un an	105 l.	
Dû par Jacques Flary, de Ceyreste	345 l.	
Désemparation d'une terre au quartier du Pignet ou des Severiers, par Joseph Blanc	1.702 l.	4 s.
Dû par Magdeleine Cézan, veuve Allègre	300 l.	
Total	68.971 l.	4 s.

Guérin Jean-Antoine-Félix aîné, ancien membre du Comité provisoire, île 9, maison n° 176.

Propriété au quartier de Lieuquet, évaluée	5.500 l.	
Idem, au quartier des plaines de Gigot, terroir de Cuges et du Castellet, évaluée	24.700 l.	
Partie de terre et bastide, au quartier de Lieuquet ;		

autre partie de terre au même quartier et autre partie au même quartier, le tout évalué	50.000 l.
Maison de 3 étages, au quartier du Petit-Puits, évaluée	10.000 l.
Dû par Antoine Mariny, cultivateur	1.260 l.
Créance sur Maurice Arnaud	1.000 l.
Créance sur Imbert, boulanger au Beausset	2.000 l.
Dû par Joseph Mallet, aubergiste	1.500 l.
Dû par Barthélemy Fournier, du Beausset	840 l.
Dû par André Bonnasse, huissier du Beausset	1.050 l.
Dû par Jean-Roch Flary, maçon	630 l.
Dû par Honoré Coreil, de La Ciotat	326 l. 10 s.
Total	98.806 l. 10 s.

Martel Sauveur-François-Guillaume, d'Aubagne, membre du Comité provisoire, logé en chambre garnie, chez Royauval.

Dû par Dominique Reverdy, ménager à Aubagne	2.400 l.

Martinenq Marie-Michel-Jean-Baptiste, membre du Comité de surveillance provisoire, île 5, maison n° 473.

Magasin à la rue Merlet, évalué	600 l.
Partie de maison, rue des Augustines, évaluée	600 l.
Maison à la Tasse, évaluée	2.000 l.
Maison de 3 étages, rue Saint-Dominique, évaluée	8.000 l.
Partie de maison, même rue, évaluée	800 l.
Propriété avec logement, quartier des Severiers, évaluée	30.000 l.
Propriété en bois de pins, évaluée	300 l.
Cession faite par François-Balthazard Martinenq, son père, d'un capital dû par Joseph Lyon, de cette ville	4.300 l.
Total	46.600 l.

Olivier Magloire, ancien officier municipal et président de la municipalité, île 18, maison n° 207.

Coin de terre au quartier Saint-Loup, évalué	350 l.
Partie de propriété au quartier du valat de Béou, évaluée	199 l.
Propriété avec logement, confrontant les lices de la ville, évaluée	3.000 l.

Jardin vers les remparts, évalué 10.000 l.
Magasin et 2 étages à la Grande-Rue, évalués 2.000 l.
Maison de 3 étages à la Grande-Rue, évaluée 3.000 l.
Magasin et grenier à la même rue, évalués 1.000 l.
Propriété avec logement, quartier du Parerou, évaluée 8.000 l.
Propriété avec trois logements, quartier des Boulles, évaluée 7.000 l.
Maison avec magasin et jardin, à la rue de l'Afférage, le tout évalué 10.000 l.
Magasin à la rue Ségaret, évalué 600 l.
Magasin faisant le moulin à huile avec 2 étages, quartier de l'Escalet, évalué 10.000 l.
Propriété au quartier des Severiers, évaluée 10.000 l.
Idem au quartier de Saint-Loup, évaluée 3.000 l.
Idem avec logement, au même quartier, évaluée 6.000 l.
Dû par Pierre Barthélemy, ménager, du Castellet 1.050 l.
Dû par Anne Décugis, du Castellet 630 l.
Dû par François Bérenger, ménager de cette ville 1.050 l.
Cession faite par Catherine Rivoire, à prendre de la citoyenne Anne-Martine Cruvellier, son épouse, provenant d'un légat de pareille somme fait par Barthélemy Savy, agent maternel de ladite Cruvellier, ladite cession à fonds perdus, moyennant une pension annuelle de 200 l., payable de 6 en 6 mois d'avance 2.000 l.
Dû par Louis Pascal, payable dans six mois 504 l.
Dû par Anne-Michel, veuve Audibert, payable dans un an 630 l.
Dû par Vincent Babû, prêtre, payable dans un an 2.520 l.
Dû par Noël Icard, ménager, du Castellet 1.050 l.
Dû par Jean et Jean-Joseph Let, payable dans un an 525 l.
Dû par Jean-Baptiste Audiffren, de La Cadière 1.260 l.
Procuration faite par Joseph Décugis, pour recevoir de la Chambre de commerce de Marseille, la somme de 10.000 l.

Paul Blaise, marin, logé chez sa mère, île 19, maison n° 735.

Acquis par testament de son oncle Jean-Baptiste Brémond, diverses sommes et biens s'élevant ensemble à 6.482 l. 10 s.

Paul Jacques, homme de loi, officier municipal provisoire, île 25, maison nº 269.

Propriété au quartier de Sainte-Croix, évaluée	600 l.	
Magasin à la rue Sainte-Barbe, évalué	700 l.	
Propriété au quartier du Pignet de Roan, évaluée	21.500 l.	
Bosquet et bergerie, au même quartier, évalués	25 l.	
Propriété au quartier des Severiers, évaluée	7.000 l.	
Propriété au même quartier, évaluée	1.500 l.	
Idem aux plaines Brunettes, évaluée	600 l.	
Magasin à la ribe, évalué	1.000 l.	
Dû par Jean-Joseph Andrieu, aubergiste	630 l.	
Dû par Nicolas Reboul, capitaine de navire	6.000 l.	
Cession par Antoine Julien à prendre de Raymond Hodoul, charcutier	2.100 l.	
Dû par Sauveur Couret, marchand drapier, du Beausset, résidant à Aubagne	3.599 l.	19 s.
Dû par Jean-François Charloix, tailleur d'habits	525 l.	
Dû par Hyacinthe Sicard, épouse de Jean-Baptiste Ventre, capitaine de navire	1.050 l.	
Donation à lui faite par son père, dans son contrat de mariage, sur Jean-François Martin, de Marseille	60.000 l.	
Donation à lui faite d'une maison à la rue Sainte-Barbe et des terres que Claire Négrel, sa mère, possédait sur le chemin d'Aubagne, le tout évalué	20.000 l.	
Dû par Hyacinthe-Joseph Reboul, fabricant de papier, à Toulon	4.694 l.	9 s.
Total	131.524 l.	8 s.

Par déclaration de François Nallis, armateur, ledit émigré possède sept actions sur le corsaire le Tonnant.

Philopy Mathieu, ancien marin, membre du Comité de surveillance provisoire, île 8, maison nº 394.

Dû par Pierre Martin, de cette ville, résidant à Alexandrie, sur une propriété vendue,	842 l.	14 s.
Propriété avec logement, section des Boulles, évaluée	10.000 l.	

Second Jean-Honoré-François, membre du Comité de surveillance provisoire, île 25, maison nº 506.

Propriété avec bâtiment, au quartier de Lieuquet, évaluée	36.000 l.	
Maison de 3 étages, rue Longue, évaluée	3.000 l.	

Maison de 2 étages, rue Segaret, évaluée	2.000 l.
Maison de 3 étages, rue Longue, évaluée	2.750 l.
Magasin et cave, même rue, évalués	900 l
Partie de maison, rue Vierge-de-Grâce, évaluée	750 l.
Maison à la rue Pilamideau, évaluée	1.500 l.
Partie de maison, rue Longue, évaluée	1.200 l.
Maison de 2 étages, rue du Four-Sigon, évaluée	1.300 l.
Idem même rue, évaluée	1.200 l.
Idem rue Vierge-de-Grâce, évaluée	4.000 l
Propriété avec logement, au quartier des Plages, évaluée	2.500 l.
Terrain au mont Saint-Esprit, quartier de l'Escalet, évalué	1 184 l.
Jardin à la rue des Augustines, évalué	700 l.
Magasin sur le Port, évalué	1.000 l.
Magasin rue Sainte-Ursule, évalué	150 l.
Terrain de 8 cannes, joignant la savonnerie à l'Escalet, évalué	400 l.
Dû par Jean-Louis Sauvaire, capitaine	2.020 l.
Dû par Victor Gerfrier, de Marseille, pour achat de la savonnerie et de terrains acquis de la commune, la somme de	45.974 l. 10 s.
Dû par Jean Southiat	2.000 l.
Total	110.528 l. 10 s.

Silvy Pierre-Lazare, homme de loi, membre du Comité de surveillance provisoire, île 24, maison n° 33.

Magasin à la rue du Jeu-de-Paume, évalué	299 l. 19 s.
Jardin au quartier de la Garde, évalué	899 l. 19 s.
Propriété avec bastide, quartier de Sainte-Marguerite, évaluée	6.999 l. 19 s.
Magasin formant un moulin à huile, rue Sainte-Anne, et une maison de 2 étages, adossée audit moulin, rue Sainte-Barbe, le tout évalué	6.299 l. 19 s.
Maison de 2 étages, rue du Jeu-de-Paume, évaluée	1.200 l.
Premier étage à la rue Sainte-Barbe, évalué	1.000 l.
Maison de 2 étages, rue Segaret, évaluée	6.000 l.
Magasin à la rue du Jeu-de-Paume, évalué	400 l.
Partie de maison, rue des Augustines, évaluée	900 l.

Partie de maison, place de la Paroisse, aujourd'hui de la Liberté, évaluée	800 l.
Propriété avec logement, quartier de Saint-Céry, à La Cadière, évaluée	3.599 l. 19 s.
Dû par Louis Giraud, charpentier	200 l.
Total	28.599 l. 15 s.

D'après la déclaration de Joseph-François Nallis, armateur, ledit émigré possède une action sur le corsaire le Tonnant.

Vaille Antoine-Sauveur, prêtre, île 5, maison n° 490.

Par testament d'André Vaille, son père, il lui a été légué le logement et la nourriture, dans la maison de son héritière, tant qu'il habitera dans cette ville; libre à l'héritière de se décharger de ladite nourriture audit légataire par le loyer de la boutique de ladite maison, arrentée à la veuve Sauron.

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Abeille Jean-Louis, négociant.

Propriété, revenu 108 l., valeur	3.200 l.
Maison, revenu 12 l., valeur	360 l.

Babu Joseph-Vincent, prêtre.

Propriété au quartier de la Bouronne, close de murailles, à titre clérical.

Autre enclos contigu, servant à sécher le linge, avec ruisseau au milieu.

Mobilier évalué	240 l.

Bonnifay Pierre-François, tailleur d'habits.

Propriété, revenu 50 l., valeur	1.500 l.
Maison, revenu 150 l., valeur	4.500 l.

Bonnet Elzéard, prêtre.

Usufruit et jouissance d'une maison sur le quai du Port, conjointement avec Antoine-Gabriel Bonnet, son frère, et en totalité au survivant.

Dû par Antoine-Gabriel Bonnet	550 l.
Pension viagère par le même, pour son droit clérical et autres droits	550 l.
Mobilier évalué	600 l.

Boyer André, ancien curé.

La jouissance de tous les biens patrimoniaux et arrérages de pensions ou fruits desdits biens à lui légués par Jean-Joseph Boyer, son frère

Tous les biens détaillés par ledit Jean-Joseph Boyer, suivant son testament du 5 août 1768.

Mobilier évalué 2.000 l.

Castinel Jean-Baptiste, prêtre.

Hypothèque de 5.000 l. sur une terre possédée par Paul, au quartier du Pignet de Roan, portant pension de 200 l.

Confort Mathias-Barthélemy, prêtre.

Pension sur les loyers d'une maison à la rue Longue 100 l.

Dagard Bazile.

Propriété, revenu 16 l., valeur 500 l.

Créances actives 14.295 l.

Daumas Barthélemy, trésorier de la marine des invalides.

Terre, revenu 250 l., valeur 8.000 l.

Créances actives 6.096 l.

Deux maisons à La Ciotat.

David Jean-Mathieu, prêtre.

Sa part sur l'hoirie de Marie-Magdeleine Fougasse sa mère.

Dû par Cavaillon, de Saint-Chamas, pour solde du prix de vente d'un moulin et bien-fonds au dit lieu, de Joseph David, père de l'émigré 68.271 l.

(Sur cette somme, il est dû un droit de légitime à Carimantran, héritier de Julie-Marguerite David, sœur de l'émigré.)

Decormis Jean-François, marchand drapier.

Propriété, revenu 100 l., valeur 3.000 l.

Maison, revenu 45 l., valeur 1.350 l.

Domergue Jean-Baptiste.

Une salle à la rue Pilamideau.

Dominge Jean-Baptiste, calfat.

Mobilier évalué 9 l.

Ducluzeau, prêtre.

Sa part sur l'hoirie *ab intestat* de Marie-Magdeleine Michel sa mère.

Mobilier évalué 250 l.

Espanet Joseph-Paul, enseigne non-entretenu.

Maison, revenu 40 l., valeur 1.200 l.

Eyriès Joseph.
Propriété, revenu 128 l., valeur 3.800 l.

Fabre Joseph, boulanger.
Possède deux actions sur le corsaire le Tonnant, du port d'environ 50 tonneaux.

Fassy Jean-Jacques-Frédéric, prêtre.
Obligation passée par Marie-Anne Philopy, en faveur dudit Fassy et de Lazare-André Fassy son frère 990 l.
Obligation passée par Marie-Thérèse Fassy, épouse de Jean Roussier, en faveur comme dessus 2.200 l.
Deux pensions s'élevant à 200 l.
La moitié d'une action de 2.000 l., l'autre moitié à André Fassy, de la Raffinerie des associés à la manufacture des sucres terrés.
Sa part sur l'héritage d'André Brue, capitaine marin, son oncle 2.500 l.

Faulquette Pierre-Victor, prêtre.
Deux pensions s'élevant à 100 l.
Terre au quartier d'Alon, terroir de La Cadière.
Partie de maison, capital 400 l., revenu 20 l.

Fournier Joseph, marin, juge de paix.
Propriété, revenu 50 l., valeur 1.500 l.
Maison, revenu 259 l., valeur 7.770 l.
Possède une action sur le corsaire le Tonnant.

Ganchier Jean-Jacques, marchand drapier.
Propriété, revenu 400 l., valeur 19.200 l.
Maison, revenu 706 l., valeur 21.170 l.
Créances actives 9.222 l. 12 s.
Diverses parties de maisons et magasins.

Giraud Étienne, prêtre.
Propriété avec bâtiment, quartier du Pignet de Roan, revenu 200 l., valeur 4.000 l.
Maison, revenu 60 l., valeur 1.200 l.
Magasin à la rue de la Tasse.
Dû par Antoine Gède pour solde d'une terre 2.000 l.
Mobilier évalué 125 l.

Jaume Laurent-Jean.
Terre, revenu 100 l., valeur 4.350 l.
Maison, revenu 15 l., valeur 450 l.

Jeansaume Laurent, ménager.
Parties de propriété à La Ciotat, et autre propriété à Ceyreste, au quartier du Bagnier.

Long Jean-François, négociant.
Propriété, revenu 30 l., valeur 1.000 l.
Maison, revenu 100 l., valeur 3.100 l.
Créances actives 7.350 l.

Martin François.
Un quart sur la dot et biens de sa mère, soit 20.000 l.

Martin Jacques, frère du susdit.
Un quart sur la dot et biens de sa mère, soit 20.000 l.

Masse Jean-Baptiste-Antoine, prêtre.
Maison à la rue Longue.
Dû par J.-H.-François Segond 2.000 l.
Sa part sur l'héritage de feu François-Antoine Masse, son père.
Mobilier évalué 24 l.

Moute, ex-minime.
Mobilier évalué 6 l.

Olivary Antoine-Michel, prêtre.
Capital sur Antoine-Gabriel Bonnet 500 l.

Paul François, ex-minime.
Rente viagère de 500 l., sur un capital de 5.000 l.

Rabattu Sauveur-Pascal, homme de loi.
Propriété avec bastide, quartier du Pignet de Roan, revenu 1.365 l., valeur 25.000 l.
Partie de maison à la rue Sainte-Ursule.
Maison à la rue Vierge de Grâce, revenu 200 l., valeur 5.000 l.
Magasin à la rue Notre-Dame de Grâce.
Propriété au quartier du Pignet de Roan, acquise conjointement avec Marguerite et Françoise Rabattu ses sœurs.
Propriété au quartier du Pain de Sucre, dont une moitié à sa sœur.
Le tiers des biens laissés par Anne Estevenany, sa mère.
Mobilier évalué 1.000 l.

Saurin Joseph-Vincent, prêtre.
Pension assignée par Magdeleine Audiffren, sa mère, sur le loyer d'une maison qu'elle possède à la rue Couteau 100 l.

Velin Barthélemy, constructeur.
Maison, revenu 60 l., valeur 2.500 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

7 février 1791

Un jardin à l'arrosage, puits à deux roues, deux réservoirs et maison du jardinier (1 800 cannes) — des *Minimes* de La Ciotat —. Est. 6.500 l. Adj. 10.100 l.

à Magloire Olivier, administrateur du département des Bouches-du-Rhône.

(Enchérisseurs : Barthélemy Daumas, ancien capitaine, pour compte d'ami ; Joseph Mouret, pour compte d'ami ; Simon Caune, et l'adjudicataire qui était soumissionnaire.)

24 février 1791

Propriété complantée en vignes et oliviers, avec bâtiment, au quartier du Pignet de Roan, sur le chemin de Marseille — de *patronage laïque* —. Est. 1.831 l. Adj. 3.100 l

à Jean-Baptiste Fournial, marchand tailleur d'habits, à La Ciotat.

(Soumissionnaire : Guérin. — Enchérisseurs : Nalis, pour compte d'ami ; Fournier ; Julien ; Guérin, et l'adjudicataire.)

[Le 21 octobre 1793, le solde est versé par ledit Fournial.]

Terre labourable, au valat de Jonc, donnant sur la mer — de *patronage laïque* —. Est. 750 l. Adj. 750 l.

à Toussaint Besson.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Le premier étage d'une maison (le reste appartenant à Julien, perruquier), à la place de la Paroisse — d'une chapellenie de *patronage laïque* —. Est. 700 l. Adj. 720 l., sans concurrent.

à Étienne Julien.

3 mars 1791

Propriété complantée en vignes et oliviers, avec un bâtiment (1734 cannes), au quartier du Pin de la Sade — de *patronage laïque* —. Est. 2 158 l. Adj. 4.125 l.

à Jean-Esprit Matheron, perruquier, à La Ciotat, agissant sous l'autorisation d'Esprit Matheron, son père.

(Enchérisseurs : Couret ; Fabre ; Brémond ; Caune ; Bouillon ; Bonneau ; Honoré Étienne ; Toussaint Blanchard, et l'adjudicataire.)

[Le 15 frimaire II, Antoine-Jean Porry, courtier de commerce à Marseille,

verse la somme de 1.128 l. 8 s., solde dû par Matheron, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

18 mai 1791

Maison, église, jardin à l'arrosage, cour, écurie et grenier à foin — des *Capucins* de La Ciotat —. Est. 8.133 l. (dont 7.060 l. 10 s. pour la maison et l'église, 650 l. pour le jardin à l'arrosage, 422 l. 10 s. pour la cour, l'écurie et grenier à foin). Adj. 12.000 l.

à GUAIRARD, notaire, pour le compte des associés de la MANUFACTURE DES SUCRES TERRÉS (gérée par Antoine Boucherie), établie à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Guillaumier, de La Ciotat ; Jean-François Long ; Besson ; Segond ; Rabattu ; Bonnaud, et l'adjudicataire.)

[Le 9 frimaire II, Jean-Baptiste Conte, négociant à Marseille, verse la somme de 9.346 l. 6 s. 6 d., dont la moitié appartenant à ses neveu et nièce, Maurice et Sophie Conte, solde restant dû par les sieurs Boucherie, Lutkens et Cie, négociants à Marseille, moyennant lequel versement ledit Conte devient subrogé aux droits de la Nation.]

Propriété complantée en vignes et oliviers, aire et bâtiment (6.143 cannes), au quartier de Fontsainte — des pères *Servites* —. Est. 6.815 l. Adj. 16.100 l.

à BONAUD, pour le compte de Pierre-Sauveur SAURON, négociant à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Jacques Pascal ; Nalis ; Pierre Masse ; Féraud ; Nicolas ; Besson ; Jean-François Long ; Grellaud, et l'adjudicataire.)

[Le 19 novembre 1793, Jean-Baptiste Blanc, constructeur à Marseille, verse la somme de 6.350 l 3 s., solde dû par ledit Sauron, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Propriété complantée en vignes et oliviers (2.714 cannes), au quartier du Pignet de Roan — de *patronage laïque* —. Est. 1.853 l. Adj. 2.050 l.

à GUILLAUMIER, pour le compte d'Alexandre ANDRIOU, cultivateur, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Bonaud, pour compte d'ami, et l'adjudicataire.)

[Le 6 septembre 1793, le solde est versé par ledit Andriou.]

15 septembre 1791

Maison, église, cour et magasin — des pères *Servites* —. Est. 7.882 l. Adj. 12.200 l.

à Jean-Baptiste GRELLAUD, pour le compte de Mme MARTIN, veuve MARIN, de La Ciotat.

(Enchérisseurs : Guillaumier ; Durand ; Besson, et l'adjudicataire.)

N. B. — Par suite d'une omission, le magasin qui fait partie de ce lot n'ayant pas été compris dans la première adjudication, faite le 18 mai, on procéda à une seconde adjudication qui annule la précédente.

[Le 8 frimaire II, Joseph André, tonnelier, verse la somme de 8.235 l., solde dû par la veuve Marin, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.]

5 décembre 1791

Un magasin vis-à-vis le couvent des Servites — des *Servites* —. Est. 450 l. Adj. 1.300 l.

à Jean-Baptiste GRELLAUD, négociant, pour le compte d'Antoine-Pierre CLAVEL, brigadier des armées navales, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Bonaud ; Boisserène des Garcin, et l'adjudicataire.)

[Le 22 décembre 1791, le solde est versé par ledit Clavel.]

Maison avec un magasin, rue du Jeu-de-Paume — d'une *chapellenie* possédée par le prêtre *Icard* —. La maison louée à Bonnifay. Est. 1.100 l. Adj. 1.550 l.

à Pierre BOISSERÈNE DES GARCIN, officier ministériel, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Anne Arnaud ; Bonaud ; Masse, et l'adjudicataire.)

[Le 5 frimaire II, Jean-Michel Trabaud, hydrographe, à Marseille, verse la somme de 1.187 l. 19 s., solde dû par le premier acquéreur, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Premier étage d'une maison, au cul-de-sac de la rue du Petit-Madier — dépendant d'une *chapellenie* —. Loué à Esprit Deidier. Est. 550 l. Adj. 575 l., sans concurrent.

à Jean-François-Honoré BONAUD, négociant, à La Ciotat.

1er fructidor II (18 août 1794)

Couvent, cour, remise, jardin et dépendances (177 cannes 5 pans carrés 1 pan menu), confrontant en totalité : du levant la rue du Four-du-Meurier, du midi la Rue (que les acquéreurs feront ouvrir de 4 cannes de largeur, sur la profondeur, du levant au couchant, jusqu'au jardin de l'émigré Olivier), du couchant le jardin dudit Olivier, et du septentrion la rue qui conduit à l'église du tiers-ordre des filles Capucines — des *Minimes* de La Ciotat —. Est. 1.421 l. 2 s. 6 d. Adj. 2.500 l.

à Toussaint-André BESSON, propriétaire, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : André Aillaud ; Pierre Boiffils, et l'adjudicataire.)

[Le solde est versé le 23 vendémiaire III.]

Chapelle avec sacristie et jardin (56 cannes 3 pans carrés 3 pans

menus) — du tiers-ordre des filles *Capucines* —. Est. 700 l. Adj. 1.650 l.

à Barthélemy GAZAN, capitaine de navire, à Marseille,
pour le compte de Jean-François BONAUD, propriétaire, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Pierre Boiffils; André-Toussaint Besson ; Louis Ransaint ; Jacques Bayarjo; Jean-Joseph Pasquier, et l'adjudicataire.)

27 vendémiaire III (18 octobre 1794)

Couvent, monté de 2 étages avec magasins au rez-de-chaussée, église, cellier, cour, jardin et dépendances, au quartier et sur le quai de l'Escalet, confrontant du levant ledit quai, du midi la rue dite cul-de-sac de Charabot, du couchant un petit chemin, et du septentrion la rue d'Amoula — des *Bernardines* —.

1er lot. — Un corps de bâtisse (187 cannes 7 pans q. 3 pans m.). Est. 5.637 l. 13 s. 1 d. Adj. 5.688 l., sans concurrent.

à Barthélemy GAZAN, capitaine de navire, rue Lanternerie, île 228, no 3, à Marseille.

2e lot. — Autre partie du domaine, dépendant du jardin (225 cannes 5 pans m). Est. 1.575 l. 10 s. 11 d. Adj. 1.610 l., sans concurrent.

au MÊME.

3e lot. — Autre partie du jardin (147 cannes 3 pans q. 2 pans m.). Est. 884 l. 8 s. 9 d. Adj. 900 l., sans concurrent.

au MÊME.

[Le montant de ces 3 lots, soit, avec les intérêts, 8.225 l. 12 s., est payé le 14 brumaire III.]

17 fructidor III (3 septembre 1795)

Reste d'emplacement des anciens et nouveaux couvents, avec la chapelle Saint-Antoine et le clocher — des *Minimes* de La Ciotat —. Est. 3.764 l. 1 s. 3 d. Adj. 31.000 l.

à Louis-François PAUL, courtier de commerce, à Marseille.

(Enchérisseurs : François Jouque ; Jean-Honoré-François Segond ; François Lanot; Magloire Olivier ; Joseph Gautier, et l'adjudicataire.)
[Le 25 fructidor III, le solde est versé par ledit Paul.]

21 vendémiaire IV (13 octobre 1795)

Chapelle — des *Pénitents noirs* —. Est. 6.565 l. 12 s. 6 d. Adj. 19.000 l.

à Étienne-François MARTIN, cultivateur, à La Ciotat,

pour le compte de Jacques-Blaise-Ciotat Martin, propriétaire, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Nicolas Virey, et l'adjudicataire.)

24 vendémiaire IV (16 octobre 1795)

Chapelle et ses 2 magasins — des *Calfats* —. Est. 2.915 l. 12 s. 6 d. Adj. 28.350 l.

à Jean-François-Honoré Second, négociant, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Jean-François Long ; Fontenelle Auger ; Louis Olivier, et l'adjudicataire.)

[Le 6 frimaire IV, le solde est versé par ledit Second.]

28 vendémiaire IV (20 octobre 1795)

Logement servant de four à cuire le pain, à la Grande Rue — de la *commune de La Ciotat* —. Est. 2.187 l. 10 s. Adj. 4.100 l.

à Jean-François Long, négociant, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Jean-François-Honoré Second et l'adjudicataire.)

[Le montant de l'adjudication est versé le 8 brumaire IV.]

6 brumaire IV (28 octobre 1795)

Logement servant de four à cuire le pain, rue Canolle — de la *commune de La Ciotat* —. Est. 1.821 l. 17 s. 6 d. Adj. 17.000 l.

à Jean-François Long, à La Ciotat, pour le compte de Louis Olivier, propriétaire, lequel a déclaré agir pour le compte de Magdeleine-Gabrielle Étienne, veuve Olivier, de La Ciotat.

(Enchérisseurs : Joseph Gras, et l'adjudicataire.)

8 brumaire IV (30 octobre 1795)

La chapelle dite Neuve, à La Ciotat —. Est. 1.825 l. 17 s. 6 d. Adj. 16.400 l.

à Martin Boissier, maçon, au quartier Saint-Just, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-François Long ; Bernard Cordonnet, et l'adjudicataire.)

[Le 6 frimaire IV, la somme de 16.400 l. est versée pour solde, des mains et deniers de Joseph-Blaize Garnier, maçon.]

9 brumaire IV (31 octobre 1795)

Four à cuire le pain, à la rue Figon — de la *commune de La Ciotat* —. Est. 2.187 l. 10 s. Adj. 54.000 l.

à Jean-François Long, négociant, à La Ciotat, pour le compte de Jean-François-Honoré Second, négociant, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Mathieu Honoré ; Joseph Gras ; Claude Lieutaud ; Jacques Pascal ; Martin Boissier ; Blaise Garnier, et l'adjudicataire.)
[Le 18 frimaire IV, le solde est versé par ledit Second.]

14 brumaire IV (5 novembre 1795)

Halle servant de magasin à blé, à la rue de la Commune — de la *commune de La Ciotat* —. Est. 1.821 l. 17 s. 6 d. Adj. 26.000 l.

à Nicolas Virey, menuisier, à La Ciotat,
pour le compte de Jean Durbec, capitaine de navire, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Honoré Mathieu ; Jean-Honoré Second ; Jean-Baptiste Blanc, et l'adjudicataire.)

15 brumaire IV (6 novembre 1795)

Four à cuire le pain, à la rue Sainte-Anne — de la *commune de La Ciotat* —. Est 2.187 l. 10 s. Adj. 33.175 l.

à Jean-Honoré-François Second, négociant, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Jean-Michel Trabaud ; Jean-Esprit Matheron ; Honoré Mathieu ; Jean-François Long ; Nicolas Virey ; Claude Lieutaud, et l'adjudicataire.)
[Le 18 frimaire IV, le solde est versé par ledit Second.]

1er frimaire IV (22 novembre 1795)

Couvent, jardin et dépendances — des *Ursulines* —. Est. 21.885 l. 18 s. 9 d. Adj. 41.500 l.

à Jean-François Bonaud, négociant, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Boissier ; Garnier ; Daumas ; Barthélemy, et l'adjudicataire.)
[Le 6 frimaire IV, ledit Bonaud verse le solde de son acquisition.]

Four à cuire le pain dit de la Consigne — de la *commune de La Ciotat* —. Est. 2.189 l. 1 s. 3 d. Adj. 36. 175 l.

à Jean-Honoré-François Second, négociant, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Nicolas Virey ; Blaise Garnier ; Jean-François Bonaud ; Martin Boissier ; Jacques Barthélemy ; Daumas, et l'adjudicataire.)
[Le 18 frimaire IV, le solde est versé par ledit Second.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

2 vendémiaire V (23 septembre 1796)

Magasin (16 cannes q.), rue du Dintre, 19 — du *Chapitre de Saint-*

Victor, de Marseille —. Est. 1.080 l. Adj. 1.080 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Suchet, négociant, à Aix,
pour le compte de Candolle Marin, épouse Barthélemy Maria,
ancien capitaine de vaisseau marchand, à La Ciotat.

4 vendémiaire V (25 septembre 1796)

Propriété (7.168 cannes), quartier de Lieuquet — de l'émigré Félix *Méolan* —. Est. 4 510 l. Adj. 4.510 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François Bonaud, de La Ciotat.

Terre avec un petit bâtiment (3.480 cannes), quartier du Gros-Nez — de l'émigré Félix *Méolan* —. Est. 1.100 l. Adj. 1.100 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Jardin clos de murailles (12 cannes long., sur 3 cannes ½ larg.) — de la confrérie des *Pénitents blancs* —. Est. 720 l. Adj. 720 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Jardin, petit logement et citerne (12 cannes long., sur 7 cannes ½ de larg.), place des Arbres — de la confrérie des *Pénitents bleus* —. Est. 900 l. Adj. 900 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Deuxième étage d'une maison, rue Tapoul — de la confrérie *N.-D. Jésus-Maria-Joseph* —. Est. 324 l. Adj. 324 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

5 vendémiaire V (26 septembre 1796)

Chapelle Sainte-Croix (13 cannes long., sur 3 cannes de larg.) et partie de terrain (27 cannes long., sur 14 cannes larg.) — de la confrérie des *Pénitents bleus* —. Est. 170 l. Adj. 170 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Chapelle (7 cannes), quartier de Fontsainte — des *Servites* —. Est. 468 l. Adj. 468 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Un appartement dans la maison de la citoyenne Durbec, place du

Temple — de la confrérie des *pauvres malades* —. Est. 486 l. Adj. 486 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

7 vendémiaire V (28 septembre 1796)

Latrine (4 cannes 1/2 sur 2 1/2) — de l'émigré Félix *Méolan* —. Est. 288 l. Adj. 288 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Chapelle dite N.-D. de la Garde, appartements et six terres, au quartier N.-D. de la Garde — de la confrérie des *Pénitents bleus* —. Est. 306 l. Adj. 306 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

23 vendémiaire V (14 octobre 1796)

Galetas et 3e étage, rue du Dintre — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 720 l. Adj. 720 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Decros, de La Ciotat.

22 brumaire V (12 novembre 1796)

Église des Minimes et ses dépendances (16 cannes long., sur 3 cannes larg.), place de la Réunion — des *Minimes* —. Est. 1.584 l. Adj. 1.584 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François Bonaud, de La Ciotat.

15 frimaire V (12 novembre 1796)

Terrain (64 cannes q.), destiné à tracer une rue dans le sein du couvent neuf des Minimes, au quartier de la Ferrage — des *Minimes* —. Est. 352 l Adj. 352 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Toussaint-André Besson, de La Ciotat.

6 thermidor XIII (25 juillet 1805)

Chapelle, rue de la Convention, ex-Sainte-Barbe, île 25, n° 1 — des *Pénitents blancs* —. Est. 100 f. Adj. 125 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine Audemar,
pour le compte de Barthélemy Daumas, propriétaire, à La Ciotat.

III. — VENTES DE MEUBLES

13 mai 1793

Mobilier de l'émigré Sauveur-Pascal *Rabattu*, notaire 1.146 l.

17 mai 1793

Mobilier de l'émigré Jean-Baptiste-Antoine *Masse*, prêtre 61 l. 4 s.

26 mai 1793

Mobilier de l'émigré Jean-René-Gabriel *Ducluzeau*, prêtre 117 l. 5 s.

3 prairial II (22 mai 1794)

Mobilier de l'émigré *Jay*, médecin 3.159 l.

8 prairial II (27 mai 1794)

Mobiliers des émigrés *Masse* frères, prêtres 644 l. 10 s.

11 messidor II (29 juin 1794)

Mobilier de l'émigré Henri *Moutet*, marchand 340 l.

12 messidor II (30 juin 1794)

Mobilier de l'émigré Pierre *Payan*, bourgeois 116 l. 10 s.
Idem de l'émigré Honoré *Bonnifay*, capitaine de navire 18 l.

13 messidor II (1er juillet 1794)

Mobilier de l'émigré Mathieu *Bleyrard*, greffier 260 l.

17 messidor II (5 juillet 1793)

Mobilier de l'émigré *Darié*, dit *Périgord*, fripier 750 l. 13 s.

21 messidor II (9 juillet 1794)

Mobilier de l'émigré Jacques *Paul*, homme de loi 2.001 l. 5 s.
Idem de l'émigré Pierre-Lazare *Silvy*, notaire 1.314 l.

23 messidor II (11 juillet 1794)

Mobilier de l'émigré Pierre-Sauveur *Vaille*, prêtre 253 l.
Idem de l'émigré Joseph *Espanet*, navigateur 474 l. 5 s.

25 messidor II (13 juillet 1794)

Mobilier de l'émigré Jean-Félix-Antoine *Guérin* aîné, négociant 1.680 l. 10 s.

8 thermidor II (26 juillet 1794)

Mobilier de l'émigré Jean-Baptiste-Bernard *Martinenq*, bourgeois 2.170 l. 15 s.

9 thermidor II (27 juillet 1794)

Mobilier de l'émigré Jean-François *Engelfret*, capitaine de navire 798 l.

20 thermidor II (7 août 1794)

Mobilier du condamné Jean *Payan*, négociant, à Marseille, 9.678 l. 15 s.

21 thermidor II (8 août 1794)

Mobilier de l'émigré Louis *Audiffren*, bourgeois 2.504 l. 6 s.

22 thermidor II (9 août 1794)

Mobilier de l'émigré Magloire *Olivier*, homme de loi 1.086 l. 10 s.

23 thermidor II (10 août 1794)

Mobilier du condamné Honoré *Audiffren*, bourgeois 302 l. 5 s.

26 thermidor II (13 août 1794)

Mobilier de l'émigré Noël *Blanc-Natalis*, tailleur d'habits 297 l. 5 s.

27 thermidor II (14 août 1794)

Mobilier de l'émigré Jacques-François *Brunet*, bourgeois 2.071 l. 16 s.

28 thermidor II (15 août 1794)

Mobilier de l'émigré Joseph *Guérin* cadet, bourgeois 2.539 l.

29 thermidor II (16 août 1794)

Mobilier de l'émigré Mathieu *Philopy*, bourgeois 907 l. 10 s.
Idem de l'émigré Louis *Fougasse*, ancien capitaine de navire 2.334 l. 15 s.

5 fructidor II (22 août 1794)

Mobilier de l'émigré Jean-François-Honoré *Second*, négociant 2.103 l. 7 s. 8 d.

6 vendémiaire III (27 septembre 1794)

Mobilier de l'émigré Henri-Joseph-Gabriel *Villeneuve*, ingénieur 2.591 l. 10 s.

22 vendémiaire III (13 octobre 1794)

Mobilier du condamné Joseph *Fournier* 3.970 l. 5 s.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Abeille Pierre-Louis, à Marseille.	
Propriété rurale à La Ciotat	F. 2.000
Audiffren Louis, de La Ciotat.	
Une maison	4.200
Une propriété rurale	38.000
Diverses rentes et pensions	13.385
Montant des biens restitués	F. 55.585
(Le mobilier a été vendu.)	
Barthélemy Augustin, de La Ciotat.	
Une maison	4.000
Une propriété rurale	3.500
Blanc Pierre-Noël, de La Ciotat.	
Une maison	2.000
Une propriété rurale	10.000
Diverses rentes et pensions	102
Montant des biens restitués	F. 12.102
(Le mobilier a été vendu.)	
Boisserène Pierre-Laurent.	
Une maison	2.400
(Le mobilier a été vendu.)	
Bonnifay Pierre-François, de La Ciotat.	
Une maison	3.000
Une propriété rurale	2.400
(Le mobilier a été vendu.)	
Bourguignon Jean-François, en Espagne.	
Maison à La Ciotat	3.500
Brue Louis, de La Ciotat.	
Vergers d'oliviers	2.400
Brue Raymond, de La Ciotat.	
Une propriété rurale	6.000

		Capital
Brunet Jacques-François, de La Ciotat.		
Une maison	F.	6.000
Une propriété rurale		3.000
Diverses rentes et pensions		6.700
Montant des biens restitués	F.	15.700
(Le mobilier a été vendu.)		
Dagard Bazile, à La Ciotat.		
Une propriété rurale		500
Diverses rentes et pensions		11.300
(Le mobilier a été vendu.)		
Dalmas Joseph, de La Ciotat.		
Une maison		3.600
Une propriété rurale		3.800
Diverses rentes et pensions		1.500
Montant des biens restitués	F.	8.900
(Le mobilier a été vendu.)		
Daumas Barthélemy, de La Ciotat.		
Une maison		2.500
Une propriété rurale		7.500
Diverses rentes et pensions		6.334
Montant des biens restitués	F.	16.334
(Le mobilier a été vendu.)		
Decormis François, de La Ciotat.		
Une maison		1.800
Une propriété rurale		5 000
(Le mobilier a été vendu.)		
Engelfret Jean-François, de La Ciotat.		
Une maison		4.000
Une propriété rurale		7.200
Diverses rentes et pensions		1.062
Montant des biens restitués	F.	12.262
(Le mobilier a été vendu.)		
Espanet Joseph-Paul, de La Ciotat.		
Une maison		1.500

	Capital
Estoupan Jean-François-Pierre, à Marseille.	
Une maison à La Ciotat	F. 3.000
Eyriès Joseph, de La Ciotat.	
Une propriété rurale	1.500
Féraud Jean-Joseph, de La Ciotat.	
Une maison	3.000
Une propriété rurale	2.000
(Le mobilier a été vendu.)	
Fougasse Louis, de La Ciotat.	
Une maison	2.400
Une propriété rurale	12.000
Diverses rentes et pensions	3.000
Montant des biens restitués	F. 17.400
(Le mobilier a été vendu.)	
Ganchier Jacques, de La Ciotat.	
Une maison	12.000
Une propriété rurale	17.000
Diverses rentes et pensions	9.290
Montant des biens restitués	F. 38.290
(Le mobilier a été vendu.)	
Guérin Jean-Félix-Antoine, de La Ciotat.	
Une maison à La Ciotat	6.000
Une propriété rurale à La Ciotat	24.000
Une propriété rurale à Castellet (Var)	18.000
Diverses rentes et pensions	2.216
Montant des biens restitués	F. 50.216
(Le mobilier a été vendu.)	
Guérin Jean-François-Laurent, de La Ciotat.	
Une maison	5.600
Une propriété rurale	30.000
Diverses rentes et pensions	9.298
Montant des biens restitués	F. 44.898
(Le mobilier a été vendu.)	
Jeansaume Laurent, de La Ciotat.	
Une maison	3.000

		Capital
Une propriété rurale	F.	6.000
(Le mobilier a été vendu.)		
Loug Jean-François, de La Ciotat.		
Une maison		10.000
Une propriété rurale		25.000
Diverses rentes et pensions		1.600
Montant des biens restitués	F.	36.600
(Le mobilier a été vendu.)		
Martel Sauveur-François, d'Aubagne, résidant à La Ciotat.		
Diverses rentes et pensions		6.400
Martin François, de La Ciotat.		
Diverses rentes et pensions		20.000
(Cette somme résulte des droits successifs maternels dudit Martin, dus par son père.)		
Martin Jacques, de La Ciotat.		
Diverses rentes et pensions		20.000
(Même observation que dessus.)		
Martinenq Marie-Michel-Jean-Baptiste, de La Ciotat.		
Une maison		5.000
Une propriété rurale		25.000
(Le mobilier a été vendu.)		
Olivier Magloire, de La Ciotat.		
Une maison		4.000
Propriétés rurales		24.000
Diverses rentes et pensions		9.185
Montant des biens restitués	F.	37.185
(Le mobilier a été vendu.)		
Paul Jacques, de La Ciotat.		
Une maison		6.000
Propriétés rurales		40.000
Diverses rentes et pensions		9.150
Montant des biens restitués	F.	55.150
(Le mobilier a été vendu.)		
Philopy Mathieu, de La Ciotat.		
Propriété rurale		16.000
(Le mobilier a été vendu.)		

	Capital
Rabattu Pascal-Sauveur, de La Ciotat.	
Une maison	F. 2.000
Propriétés rurales	8.000
(Le mobilier a été vendu.)	
Reynier Joseph, de La Ciotat.	
Propriétés rurales	7.500
Second Jean-François-Honoré, de La Ciotat.	
Maisons à La Ciotat	12.150
Propriété rurale	36.000
Diverses rentes et pensions	45.974
Montant des biens restitués	F. 94.124
(Le mobilier a été vendu.)	
Silvy Pierre-Lazare, de La Ciotat.	
Maisons	12.000
Propriétés rurales	7.000
Propriété rurale à La Cadière (Var)	3.000
Montant des biens restitués	F. 22.000
(Le mobilier a été vendu.)	
Velin Barthélemy, de La Ciotat.	
Maison à La Ciotat	2.400
(Le mobilier a été vendu.)	
Villeneuve Henry-Joseph-Gabriel, de La Ciotat.	
Maison à La Ciotat	7.000
(Le mobilier a été vendu.)	

COLLONGUE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le rapport d'estimation des biens nationaux situés dans le dit lieu, dressé le 15 janvier 1791. (Arch. dép. Q)

Le *chapitre de Saint-Victor*, prieur décimateur de ce lieu, possède :

	Estimation
Une terre au quartier de Rayol	1.200 l.
Autre terre au même quartier	1.300 l.
Idem au même quartier	600 l.
Idem au même quartier	700 l.
Idem au même quartier	450 l.
Futaille de cave	225 l.
Total	4.475 l.

Prieuré de Saint-Germain, au hameau de Venel :

Bâtiment et terre, contenant 3 charges 7 panaux, estimés	1.000 l.
Terre et petit jardin, le tout estimé	1.500 l.

N. B. — Le 22 brumaire an III, les officiers municipaux déclarent n'avoir qu'une église sans maison presbyterale, ni jardin, ni maison commune ; une petite chapelle de pénitents, en mauvais état, dont on n'a pu tirer aucun profit. (Arch. dép. Q.)

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état certifié le 5 août 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Bon, notaire, à Collongue.

Partie de maison, revenu 48 l., évaluée	600 l.
Office de notaire, évalué	300 l.
Pensions, capital évalué	4.823 l.

Darbès Antoine, ci-devant curé, à Collongue.

Marroc, ci-devant vicaire, à Collongue.

Félix, veuve *Simiane*, marquise, et ses fils, domiciliés à Aix.

Maison ou vieux château, contenant $^1/_2$ quarterée, évaluée	800 l.

Quatre bastides consistant en terres labourables, incultes, clos, jardin fruitier, prés, collines, terres friches, bois, deux moulins à eau, un à vent, deux pressoirs à huile, le tout contenant 2.330 charges, dont 1.993 charges en collines ou pâturages, affermées 12.670 l., évaluées 300.000 l.

Cens et autres droits féodaux rachetables (compris dans la ferme générale des biens), produit évalué 2.000 l.

Mobilier du château, évalué 5.589 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

29 avril 1791

Terre, au chemin de Mimet à Marseille, est. 1.320 l. ; autre, près le cimetière, est. 220 l.; autre, au chemin de Simiane, est. 330 l. ; petit jardin et bâtiment, près la paroisse, est. 83 l. 10 s.— du *prieuré Saint-Germain* —. Le tout adj. 8.000 l.

à Pierre Bon, notaire, à Collongue,
pour le compte d'Anne-Émilie Félix, veuve de Simiane.

(Enchérisseurs: Jean-François Pontier, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

9 vendémiaire V (30 septembre 1796)

Partie de maison et cloaque — de l'émigré Pierre *Bon* —. Est. 404 l. Adj. 404 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Barthélemy Mihière, à Collongue.

8 pluviôse V (27 janvier 1797)

Propriété (8 quarterées), au quartier de Venel — de l'émigrée *Félix-Simiane* —. Est. 2.993 l. 13 s. Adj. 2.993 l. 13 s. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

III. — VENTES DE MEUBLES

11 novembre 1791

Un fouloir et 7 tonneaux, de la *dîme de Collongue* 370 l.

Mobilier de l'émigrée *Simiane-Collongue* 521 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

13 prairial II (1er juin 1794)

Domaine et trois terres, au quartier de Roubaud, de l'émigrée *Félix*, veuve *Simiane*, affermés 1 charge de blé et 205 l.

18 vendémiaire III (9 octobre 1794)

Coupe de la forêt de l'émigrée *Félix*, veuve *Simiane*, vendue 6.910 l.

V. — RESTITUTIONS

		Capital
Bon Pierre.		
Maison à Collongue	F.	600
Diverses rentes et pensions		4.600
Félix, veuve *Simiane*, Anne-Émilie.		
Domaine consistant en terres, vignes, pré, moulin à eau et à vent, four à cuire le pain, ancien château et jardin y attenant		200.000

CORNILLON et CONFOUX

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après la copie non datée de la déclaration faite par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q).

Chapellenie Sainte-Catherine.

Pré au delà de la rivière, terroir de Cornillon, contenant 1 éminée 5 poignadières $^1/_2$.

Terre au quartier des Baumettes, terroir de Confoux, contenant 5 éminées 1 poignadière.

Terre avec bâtiment, au quartier de Gouffran, terroir de Confoux, contenant 1 charge 3 éminées 5 poignadières $^1/_2$ 9 cannes.

Vicairie de Saint-Chamas.

Coin de terre au quartier de la Barrielle, terroir de Confoux, contenant 1 journal 3 quints.

Pension par Jean Astier, ménager de Confoux 6 l.

Cure de Lançon.

Terre et vigne au quartier du Cade, terroir de Confoux, contenant la terre 1 charge 4 poignadières 10 cannes et la vigne 7 éminées.

Terre et vigne au quartier de l'Éguille, terroir de Confoux, contenant 1 charge 4 éminées 5 poignadières.

Vicairie de Cornillon.

Pré, verger et vigne au quartier des Faisses, terroir de Cornillon, contenant le pré 2 euchènes 3 journaux 4 quints, et le verger et vigne 1 quarterée 2 journaux 4 quints $^1/_7$.

Prieuré de Saint-Vincent.

Terre et vigne au delà de la rivière, terroir de Cornillon, contenant la terre 1 éminée 1 poignadière $^1/_4$ et la vigne 1 journal $^1/_3$.

Pré au quartier de Galonne, terroir de Cornillon, contenant 2 journaux $^1/_3$.

Pension par les hoirs de Joseph Artaud 4 l.

Prieuré de Montmajour.

Terre et verger au clos de Clastre, terroir de Cornillon, contenant la terre 3 éminées et le verger une quarterée 3 journaux 2 quints.

Verger au même quartier et terroir, contenant 1 journal $^1/_2$.

Terres et pré, au-delà de la rivière, même terroir, contenant la terre et oliviers 4 éminées 3 poignadières $^1/_3$, le pré 1 euchène 2 journaux 1 quint et la terre gaste 3 poignadières $^2/_3$.

Terre, vigne et pré, au-delà de la rivière, terroir de Cornillon, contenant le pré 3 sucherées $^1/_2$ quint journal, la terre 3 éminées 1 poignadière $^1/_4$ et la vigne 2 quarterées 3 journaux.

Chapellenie Sainte-Trinité, dans l'église paroissiale de Lançon.

Cense par la seigneurie de Confoux, de 3 charges de blé.

Chapitre de Saint-Victor, de Marseille.

Cense par Joseph Brard, sur une maison à Cornillon, de 24 l.

b) *Biens de la Commune*

D'après l état dressé par les officiers municipaux, le 13 nivôse II.
(Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Les dettes actives s'élèvent à 1.533 l., en capital, formant un revenu de 76 l. 13 s.

Les officiers municipaux ne déclarent aucune dette passive.

La commune ne possède aucun immeuble.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Amphoux, domicilié à Saint-Chamas.

Pré de 7 éminées 5 poignadières, section 6, quartier de Cornillon ; pré et bosquet de 3 salmées 5 poignadières 6 cannes 1/2, même section ; terre de 4 éminées une poignadière 2/3, section 7 ; terre, vigne, ribas et terre gaste, même section, contenant 1 charge 3 éminées 4 poignadières 20 cannes ; terre d'une charge 7 éminées 5 poignadières 1/2.

Arbaud de Jouques, domicilié à Aix.

Terre de 22 charges 2 éminées 15 cannes, section 1re, quartier de Confoux ; terre en friche, de 5 éminées 5 poignadières ; terre en friche, de 5 éminées ; terre avec bergerie, de 2 charges 5 éminées 80 cannes ; coussou de 160 charges 1 éminée ; terre d'une charge 3 éminées 1 poignadière ; terre d'une charge 5 éminées 5 poignadières 1/2 ; terre de 17 charges 4 éminées 3 poignadières, au même quartier ; terre de 6 charges ; terre, dite Pellussier, de 5 charges 3 éminées ; terre dite les Nittes, de 7 charges 2 éminées 2 poignadières ; terre et jardin de 4 charges 6 éminées ; pré de 6 éminées 1 poignadière ; terre contiguë au pré, de 9 charges 2 éminées 1 poignadière ; terre attenante d'une charge 6 éminées 1 poignadière ; vigne à la Canal, de 2 charges 2 éminées 4 poignadières ; terre à la Canal, de 6 charges 5 éminées 3 poignadières ; terre dite des Veuves, de 18 charges 5 éminées 2 poignadières 1/2 ; terre au Trouillard, de 9 charges 4 éminées 5 poignadières 19 cannes ; terre et régale, d'une charge 4 éminées 18 cannes ; terre aux Plans, de 3 charges 4 éminées 4 poignadières 2/3 ; terre de 2 charges 5 éminées, au même quartier ; terre de 21 charges 1 éminée 4 poignadières, au même quartier ; verger de 5 charges 3 éminées 3 poignadières, section 3, à Saint-Georges ; défend de 65 charges 5 éminées, au quartier de Barja ; verger d'une charge 2 éminées 4 poignadières 10 cannes, à Mirapier ; terre de 7 charges 6 éminées 1 poignadière ; terre d'une charge 4 éminées ; Aire et pâti, de 9 éminées 3 poignadières ; terre et verger de 6 charges 7 éminées 2 poignadières ; terre de 7 charges 7 éminées 1 poignadière, au clos de Nivelle ; terre d'une charge 3 éminées 3 poignadières ; bâtiment, cours et régale, contenant 2 charges 2 éminées 4 poignadières.

Bernard Joseph-Antoine, domicilié à Saint-Chamas.
Terre labourable de 4 charges 7 éminées 4 poignadières 25 cannes, terroir de Cornillon, quartier Saint-Raphaël, 1re section.
Vigne de 4 éminées 4 poignadières, au même quartier.
Verger d'oliviers de 3 éminées, au même quartier.
Terre de 6 charges 1 éminée 1 poignadière 5 cannes, au même quartier.
Verger de 2 charges 2 éminées 1 poignadière, au même quartier.
Bastide, four, pré, terre et jardin, 2e section, contenant 3 charges 2 éminées 4 poignadières 30 cannes.
Terre labourable de 2 charges 4 éminées 1 poignadière 1/2, au même quartier.
Terre labourable d'une charge 3 éminées 3 poignadières 1/2, au même quartier.
Terre et aire de 2 charges 6 éminées 5 poignadières 1/2, au même quartier.
Vigne d'une charge 6 éminées 3 poignadières 1/2, au quartier de la Cassade.
Verger d'une charge 4 éminées 2 poignadières 27 cannes 1/2, au même quartier.
Terre de 3 éminées 2 poignadières, au même quartier.
Verger de 2 éminées 3 poignadières, au quartier du Lei.

Chabaud Joseph, domicilié à Saint-Chamas.
Verger et grange, terroir de Cornillon, section 5, contenant 5 charges 4 poignadières 20 cannes.

Chapus veuve *Henrigues*, domiciliée à Saint-Chamas.
Terre avec bergerie et pigeonnier, terroir de Confoux, section 3, contenant 7 charges 2 éminées.
Terre à la même section, contenant 2 charges 5 éminées 1 poignadière.

II. —VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

2 février 1791

Deux propriétés en verger (1° 7 éminées 2 poignadières 15 cannes ; 2° 1 journal 1/2), au quartier du clos de Clastre, à Cornillon — du *prieuré de Cornillon* —. Est. 1.872 l. Adj. 1.897 l. 15 s.

à Léger Chiris, à Cornillon.

Petit verger, au quartier de la Barrielle, à Cornillon — de la *vicairie de Saint-Chamas* —. Soum. 144 l. Adj. 160 l.

à Joseph Bonnet, de Cornillon.

(Soumissionnaire : Léger Chiris.)
[Le 16 pluviôse III, le solde est versé par ledit Bonnet.]

9 février 1791

Terre, vigne et verger (1 charge 3 éminées 5 poignadières ½ et 9 cannes), au quartier de Gouffran, à Confoux — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.127 l. Adj. 1.152 l.

à Jean-Antoine Astier et Joseph Astier, cousins, de Confoux.

N. B. — Les adjudicataires étaient soumissionnaires du bien.
[Le 23 thermidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

16 février 1791

Terre et verger (10 éminées ½ et 26 cannes), au quartier des Faisses — du *prieuré de Saint-Vincent de Cornillon* —. Est. 884 l. Adj. 1.550 l.
à Jean-Joseph Leydet et Barthélemy Leydet frères, à Cornillon.
(Soumissionnaire : Joseph Noël.)

20 février 1791

Propriété en vigne (2 charges 3 éminées 5 cannes), au quartier de l'Éguille, à Confoux — de la *cure de Lançon* —. Est. 2.029 l. Adj. 2.425 l.

à Joseph Roux, de Cornillon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 13 messidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

23 février 1791

Terre (1 éminée 30 cannes), au quartier de Galonne, à Cornillon — de la *chapellenie Saint-Vincent* —. Est. 55 l. Adj. 155 l.

à Jean-Honoré Gibert, de Saint-Chamas, demeurant à Cornillon.

(Soumissionnaire : Antoine Callamand.)
[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire 8.]

Pré (1 éminée ½) ; terre (1 éminée), au quartier des Faisses — de la *chapellenie Saint-Vincent* —. Est. 232 l. Adj. 290 l.

à Martin Gros, à Cornillon.

(Soumissionnaire : Joseph Gros.)

25 mars 1791

Pré (1 éminée ½ et 35 cannes), au quartier des Faisses, à Cornillon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 141 l. Adj 156 l.

à Jean-Pierre CALLAMAND, de Cornillon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 2 ventôse III, le solde est versé par ledit Callamand.]

Pré (7 éminées), au quartier des Faisses, à Cornillon — de la *cure de Cornillon* —. Est. 2.500 l Adj. 2.500 l.

à Jean-Joseph LEYDET et Barthélemy LEYDET frères.

N. B. – Les adjudicataires étaient soumissionnaires du bien.
[Le 16 ventôse III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Terre (9 éminées), au quartier des Baumettes, à Cornillon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 495 l. Adj 500 l.

à Joseph BÉRARD, de Cornillon.

(Soumissionnaire : Joseph Callamand.)
[Le 27 frimaire III, le solde est versé par ledit Bérard.]

8 floréal II (27 avril 1794)

Terre (21 éminées 1 poignadière), au quartier des Bastides, dit la Plaine — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 430 l. Adj. 650 l.

à Guillaume GUIBERT, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Devaulx ; Estienne ; Roux, et l'adjudicataire.)

6 messidor II (24 juin 1794)

Terre (25 éminées 23 cannes), au quartier du Plan, à Cornillon — du condamné François *Clerc* —. Est. 1.503 l. Adj 3.100 l.

à Jean-Antoine DEVAULX, Guillaume DEVAULX,
Jean-Baptiste CHAUVET et Ambroise AUTHEMANT, tous de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Ribière ; Jauffret ; Daumergue, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

17 mars 1818

Terre labourable (10 ares 50 centiares), au quartier de la Carte de Galonne, à Cornillon — de la *chapellenie Saint-Vincent* —. Est. 300 f. Adj. 305 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph GROS de Pierre, à Cornillon.

III. — ARRENTEMENTS

8 germinal II (28 mars 1794)

Bastide, à Confoux, de l'émigré Jean-Joseph *Bernard*, de Saint-Chamas, affermée 900 l.

Moitié des fruits d'une terre, à Confoux, de l'émigré François-Simon *Henrigues*, arrentée 30 l.

6 prairial II (25 mai 1794)

Terre inculte, à Cornillon, du condamné François *Clerc*, de Saint-Chamas, affermée 110 l.

Propriété, à Cornillon, de l'émigré François *Chabaud*, affermée 200 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Arbaud Jacques-Joseph-André-Charles, Augustin-Philippe et Melchior-André-Elzéard, frères.	
Domaine dit de Confoux	F. 69.370
Reboul Jean-Sauveur.	
Bâtiment, vigne et verger d'oliviers, à Cornillon	2.400

CUGES

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

D'après les procès-verbaux d'estimation. (Arch. dép. Q)

Cure.

Terre au quartier de La Roque, revenu 46 l. 14 s. 3 d., estimée 1.027 l. 13 s. 6 d.

Terre au quartier de Saint-Antoine, revenu 18 l. 18 s. 3 d., estimée 378 l. 5 s.

Évêché de Marseille.

Partie de maison et cave, rue de Rouguière, servant à l'exploitation de la dîme, estimées 770 l.

Futaille de ladite cave, estimée 650 l.

Nota. — D'après un état non daté, dressé par les officiers municipaux de Cuges, les revenus de la cure s'élèvent à 925 l. Les chapellenies Saint-Antoine-de-Padoue et N.-D. de l'Annonciade, dépendant de la paroisse, possèdent des pensions dont le revenu total est de 103 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

23 mai 1791

Terre, vignes et câpriers, au quartier de la Roque — de la *Cure* —. Est. 1.027 l. 13 s. 6 d. Adj. 1.950 l.

à Joseph Fabre, boulanger, à La Ciotat.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Bonifay ; Beaumont, curé, à Cuges ; Mathieu Estienne, et l'adjudicataire.)

[Le 26 thermidor III, le solde est versé par ledit Fabre.]

Terre, au quartier de Saint-Antoine — de la *Cure* —. Est. 378 l. 5 s. Adj. 900 l.

à Pierre-Sébastien Roux, boucher, à Cuges.

(Enchérisseurs : Dominique Bonifay ; Barthélemy Espanet, et l'adjudicataire.)

[Le 28 frimaire II, le solde est versé par ledit Roux.]

Partie de maison avec cave et cuves, rue de la Bouguière — de l'*Évêché de Marseille* —. Est. 770 l. Adj. 2.000 l

à Dominique Bonifay, négociant, à Cuges.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Bonifay ; Antoine Gazan ; Étienne Maurel, et l'adjudicataire.)

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par le susdit acquéreur.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

11 fructidor IV (28 août 1796)

Maison curiale, au quartier de la Clastre — de la *Cure* —. Est. 3.931 l. 1 s. Adj. 3 931 l. 1 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Bonifay, aubergiste, à Cuges.

2e jour complémentaire an IV (18 septembre 1796)

Jardin avec citerne (108 cannes q.) — de la *commune de Cuges* —. Est. 330 l. Adj. 330 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Fabre, de Cuges.

Colline dite le Grand Hubac, terrain aride, rochers, d'une petite production (21.015 cannes), au quartier du Caranques — de la *commune de Cuges* —. Est. 660 l. Adj. 660 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Colline dite le Petit Hubac, terrain aride et rochers (23.200 cannes), au quartier du Cap-de-Vincent — de la *commune de Cuges* —. Est 440 l. Adj. 440 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Bergerie (31 cannes 1/4) — de la *commune de Cuges* —. Est. 1.121 l. 10 s. Adj. 1.121 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Moulin à huile (20 cannes 8 pans q.), dans l'enclos de la commune de Cuges — de la *commune de Cuges* —. Est. 1.898 l. Adj. 1.898 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

III. — VENTES DE MEUBLES

1er juillet 1791

Dix tonneaux de 400 milleroles chaque, de l'*Évêché de Marseille* 675 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Fabre Joseph, de Cuges, résidant à La Ciotat.	
Terre en vigne au quartier du Puy	F. 300
Autre au quartier de la Palun	500
Terre labourable au quartier des Vignaux	200
Autre au même quartier	200
Terre en vigne au quartier de Dindoulet	800
Autre au quartier de l'Éguille	300
Autre au quartier de la Roque	2.500
Autre au quartier de Dausseron	400
Maison à la place publique de Cuges	2.500
Montant des biens restitués	F. 7.700

ÉGUILLES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens des émigrés*

D'après les états dressés par les officiers municipaux, les 24 nivôse, 3 pluviôse et 24 ventôse an II. (Arch. dép. Q).

	Évaluation du revenu —
Aubert Guillaume-Gaspard.	
Terre labourable contenant 5 panaux 2 civadiers, section C, n° 290	5 l. 10 s.
Idem contenant 1 charge, section D, n° 79	12 l.
Terre et vigne contenant 3 charges 8 panaux, section D, n° 418	49 l. 8 s.
Terre et pasquier contenant 3 panaux, aire pavée contenant 75 cannes, section E, n° 417	8 l. 7 s. 6 d.
Terre labourable contenant 5 panaux, section F, n° 72	9 l.
Idem contenant 1 charge 9 panaux, section F, n° 115	35 l. 11 s.
Maison et régale contenant 130 cannes, section F, n° 626	23 l.
Baume Henri.	
Terre et vigne contenant 7 panaux 2 civadiers, section C, n° 82	10 l. 10 s.
Terre labourable contenant 2 panaux, section C, n° 448	3 l.
Idem contenant 3 panaux 2 civadiers, section C, n° 468	5 l. 15 s. 6 d.
Idem contenant 9 panaux, section D, n° 75	12 l. 7 s.
Terre et vigne contenant 6 panaux 3 civadiers, section D, n° 162	10 l. 2 s. 6 d.
Idem contenant 2 charges 6 panaux, section D, n° 169	36 l. 8 s.
Idem contenant 8 panaux 2 civadiers, section D, n° 188	12 l. 15 s.
Idem contenant 6 charges 2 panaux (acquise de l'émigré Bouteille), section D, n° 564	93 l.
Terre et vigne contenant 9 panaux 1 civadier, section D, n° 577	15 l. 5 s. 3 d.
Écurie, terre et pasquier, le tout contenant 90 cannes 4 pans, section E, n° 366	1 l. 7 s. 6 d.

	Évaluation du revenu
Terre labourable contenant 6 panaux 3 civadiers, avec une aire pavée, section E, n° 412	14 l. 13 s.
Maison contenant 15 cannes, section E, n° 513	28 l. 5 s. 9 d.
Terre et vigne contenant 1 charge, section E, n° 104	13 l.
Bouteille Joseph-André.	
Terre contenant 3 charges 8 panaux, aire contenant 273 cannes et bâtiment, section A, n° 89	208 l. 8 s. 6 d.
Terre inculte contenant 1 charge, section A, n° 115	2 l.
Terre labourable contenant 7 panaux 3 civadiers, section D, n° 313	13 l. 19 s.
Maison et moulin à huile, jardin contenant 167 cannes, section D, n° 535	33 l. 1 s. 3 d.
Terre contenant 7 panaux, section F, n° 219	12 l. 12 s.
Maison et régale contenant 38 cannes, relard contenant 50 cannes, section F, n° 359	74 l. 9 s. 4 d.
Partie de maison contenant 9 cannes, section F, n° 361	18 l.
Boyer Jean-Pierre, à Aix.	
Terre dite le Beline, contenant 17 charges 7 panaux, section E, n° 359	290 l. 8 s.
Terre dite la Condamine, contenant 12 charges 6 panaux 2 civadiers, section E, n° 360	316 l. 5 s.
Bâtiment avec régale de 150 cannes, allées et vignes contenant 1 charge 9 panaux, terre et vigne en dessous des allées, contenant 24 charges 2 panaux 3 civadiers, section F, n° 62	506 l. 13 s. 3 d.
Terre contenant 6 charges 7 panaux 2 civadiers, avec pré attenant et un cloaque contenant 1 charge 7 panaux 2 civadiers, un jardin potager contenant 1 panal 2 civadiers, le tout section F, n° 89	196 l. 17 s. 6 d.
Terre contenant 25 charges 8 panaux 2 civadiers, section F, n° 247	426 l. 10 s. 6 d.
Aire contenant 300 cannes, section F, n° 271	8 l. 15 s. 6 d.
Maison et régale contenant 55 cannes, jardin fruitier attenant, contenant 8 panaux 2 civadiers, section F, n° 275	57 l. 3 s. 4 d.
Bassin ou réservoir contenant 70 cannes, section F, n° 286	1 l. 6 s. 8 d.
Maison avec jardin contenant 153 cannes, pré conte-	

	Évaluation du revenu
nant 3 panaux, un régale contenant 236 cannes, section F, n° 287	67 l. 0 s. 2 d.
Maison et cloaque, section F, n° 326	1 l. 0 s. 8 d.
Maison, cave, remise et régale, contenant 139 cannes, section F, n° 627	84 l. 5 s. 4 d.
Coste Maximin.	
Terre et vigne contenant 2 charges, section C, n° 193	20 l.
Idem contenant 1 charge, section D, n° 41	8 l.
Idem contenant 5 panaux, section D, n° 580	8 l. 5 s.
Terre labourable contenant 8 panaux, section E, n° 282	10 l. 4 s.
Idem contenant 5 panaux, section E, n° 293	5 l.
Idem contenant 8 panaux, section E, n° 544	6 l. 12 s.
Terre et vigne contenant 7 panaux 2 civadiers, section F, n° 173	9 l. 7 s. 6 d.
Maison contenant 11 cannes, section F, n° 607	6 l. 16 s. 9 d.
Héran Joseph père et son fils.	
Terre labourable contenant 6 panaux 2 civadiers, section A	9 l. 15 s.
Idem contenant 6 panaux 3 civadiers, section A, n° 265	10 l. 2 s.
Terre et vigne contenant 8 panaux 3 civadiers, section E, n° 226	13 l. 2 s. 6 d.
Idem contenant 8 panaux 3 civadiers, section E, n° 308	14 l. 9 s.
Maison contenant 40 cannes avec jardin contenant 120 cannes, section E, n° 517	69 l. 10 s.
Héry Pierre-Martin.	
Maison et pasquier contenant 3 civadiers, section F, n° 59	28 l. 17 s. 6 d.
Jauffre Antoine.	
Terre labourable contenant 5 panaux 3 civadiers, section C, n° 494	7 l. 9 s. 6 d.
Idem contenant 2 panaux 2 civadiers, section C, n° 502	3 l. 15 s.
Terre et vigne contenant 2 charges, section E, n° 129	26 l.
Maison contenant 15 cannes, section F, n° 634	18 l. 5 s.

	Évaluation du revenu
Marroc Jean, poissonnier.	
Terre et vigne contenant 8 panaux, section B, n° 57	9 l. 12 s.
Idem contenant 8 panaux, section C, n° 93	9 l. 12 s.
Idem contenant 8 panaux 1 civadier, section C, n° 250	12 l. 7 s. 6 d.
Idem contenant 3 charges 3 panaux, avec un pré contenant 1 panal, section C, n° 388	43 l. 8 s.
Terre labourable contenant 7 panaux 3 civadiers, section D, n° 204	5 l.
Terre et vigne contenant 1 charge 4 panaux, section D, n° 215	18 l. 4 s
Idem contenant 2 charges, section D, n° 241	26 l.
Idem contenant 1 charge, section D, n° 537	13 l.
Idem contenant 7 panaux, section D, n° 570	12 l. 15 s. 9 d
Terre labourable contenant 6 panaux, section E, n° 57	8 l. 8 s.
Terre et vigne contenant 1 charge, section E, n° 166	15 l.
Maison et régale contenant 89 cannes, section F, n° 285	54 l.
Idem contenant 30 cannes 4 pans, section F, n° 414	34 l. 10 s
Maurin Jean-Baptiste.	
Terre et vigne contenant 7 panaux, section C, n° 407	8 l. 8 s.
Terre labourable contenant 7 panaux, section C, n° 454	9 l. 12 s.
Terre et vigne contenant 2 charges, section D, n° 175	30 l.
Idem contenant 2 charges, section E, n° 27	22 l.
Terre labourable contenant 3 panaux, section E, n° 220	3 l. 18 s.
Idem contenant 3 panaux 1 civadier, section F, n° 66	5 l. 15 s. 6 d
Idem contenant 1 charge 3 panaux 2 civadiers avec jardin, bâtiment et régale, contenant 2 panaux 1 civadier, section F, n° 80	29 l. 18 s. 6 d.
Maison contenant 12 cannes, section F, n° 412	17 l. 4 s.
Montmeillan Eymar.	
Bâtiment, régale, basse-cour et jardin, section C,	

	Évaluation du revenu
n° 201, le tout contenant 240 cannes, enclos dans ses domaines appelés Saint-Martin	9 l. 5 s. 2 d.
Terre labourable contenant 45 charges 6 panaux 3 civadiers, avec une pradelle de 1 charge 6 panaux, section C, n° 202	878 l. 3 s.
Terre labourable contenant 49 charges 9 panaux 3 civadiers, avec une aire de 400 cannes, section C, n° 203	507 l. 15 s.
Terre labourable contenant 8 charges 1 civadier, section C, n° 204	152 l. 7 s.
Terre labourable et vigne contenant 51 charges 4 panaux, avec autre terre inculte attenante, contenant 44 charges 4 panaux, section C, n° 205	766 l.
Terre labourable contenant 23 charges 4 panaux 2 civadiers, attenante à celle ci-dessus, section C, n° 206	234 l. 10 s.
Terre dite la Bosque, contenant 5 charges, section C, n° 207	20 l.
Terre labourable contenant 17 charges, section C, n° 238	140 l. 16 s.
Idem contenant 21 charges 4 panaux 1 civadier, section C, n° 498	321 l. 7 s. 6 d.
Idem contenant 21 charges, section C, n° 499	315 l.
Idem contenant 17 charges 9 panaux 3 civadiers, section C, n° 500	323 l 11 s.
Terre et vigne contenant 19 charges 8 panaux 3 civadiers, section C, n° 501	357 l. 15 s.
Idem contenant 23 charges 1 panal 3 civadiers, avec bâtiment, basse-cour, régale et aire de 324 cannes, section F, n° 126	218 l. 18 s. 10 d.
Terre et vigne contenant 3 charges, section F, n° 164	55 l. 2 s. 6 d.
Terre labourable contenant 5 charges, section F, n° 175	20 l.
Terre inculte contenant 37 charges, section F, n° 312	298 l. 8 s.
Pré contenant 3 charges, y attenant une jonchère de 3 charges 2 panaux, section F, n° 475	216 l. 5 s.

	Évaluation du revenu
Terre labourable contenant 5 charges 5 panaux, section F, n° 555	119 l. 6 s.
Idem contenant 17 charges 6 panaux 3 civadiers, section F, n° 561	247 l. 9 s.
Reynaud Louis, prêtre.	
Terre contenant 6 panaux, section A, n° 67	7 l. 16 s.
Terre contenant 1 charge 9 panaux, section C, n° 230	25 l. 13 s. 6 d.
Reynaud Maurice, détenu à Aix.	
Terre labourable contenant 5 panaux, section A, n° 296	7 l. 10 s.
Terre labourable contenant 1 charge, section C, n° 217	10 l.
Terre et vigne contenant 2 charges 3 panaux, section E, n° 98	34 l. 10 s.
Terre labourable contenant 2 panaux 3 civadiers, section E, n° 409	4 l. 11 s.
Terre labourable contenant 4 panaux, section F, n° 145	5 l. 4 s.
Maison contenant 6 cannes, section F, n° 613	13 l. 10 s.
Cloaque contenant 4 cannes 4 pans, section F, n° 624	1 l. 6 s.
Saint-Étienne Marie, détenue à Aix.	
Terre et vigne contenant 2 charges 7 panaux, section D, n° 327	40 l. 10 s.
Aire pavée contenant 60 cannes, section E, n° 436	1 l. 10 s.
Maison contenant 27 cannes, avec un pasquier attenant, contenant 94 cannes, section E, n° 466	24 l. 10 s.
Saint-Étienne Jean et Pierre frères.	
Terre labourable contenant 1 charge, section D, n° 106	13 l.
Terre et vigne contenant 8 panaux 1 civadier, section D, n° 357	8 l. 5 s.
Terre labourable contenant 8 panaux, section D, n° 361	10 l. 8 s.
Aire pavée contenant 2 civadiers, section E, n° 424	1 l. 17 s. 6 d.
Maison et cour contenant 42 cannes 4 pans avec un	

	Évaluation du revenu
pasquier attenant, contenant 37 cannes 4 pans, section E, n° 467	28 l. 6 s. 8 d.
Terre labourable contenant 3 panaux 1 civadier, section F, n° 52	4 l. 17 s. 6 d.

b) *Biens des condamnés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 16 pluviôse II. (Arch. dép. Q)

	Évaluation du revenu
Artaud Elzéard.	
Terre et vigne contenant 2 charges 2 panaux, section A, n° 137	24 l. 15 s.
Terre labourable contenant 2 panaux, section A, n° 319	2 l. 12 s.
Idem contenant 1 charge 5 panaux, section E, n° 73	9 l. 8 s.
Idem contenant 3 panaux, section E, n° 305	5 l. 7 s.
Terre et vigne contenant 2 charges 7 panaux, section F, n° 245	41 l. 5 s.
Terre labourable et aire contenant 2 panaux 50 cannes, section F, n° 256	8 l. 1 s.
Maison contenant 20 cannes, section F, n° 390	29 l. 11 s. 8 d.
Maison contenant 8 cannes, section F, n° 637	25 l.
Artaud Joseph, d'Antoine.	
Terre labourable contenant 6 panaux, section A, n° 300	7 l. 16 s.
Terre et vigne contenant 2 charges 5 panaux, section D, n° 177	6 l. 15 s.
Idem contenant 1 charge 1 panal 3 civadiers, section D, n° 597	16 l. 19 s.
Idem contenant 1 charge 3 panaux, section E, n° 41	16 l. 18 s.
Terre labourable contenant 4 panaux 2 civadiers, section E, n° 333	7 l. 8 s. 6 d.
Idem contenant 9 panaux 1 civadier, section F, n° 7	16 l. 13 s.
Terre et vigne contenant 1 charge 5 panaux, section F, n° 177	23 l. 5 s.
Terre labourable contenant 8 panaux 2 civadiers, section F, n° 139	11 l. 4 s.

	Évaluation du revenu
Pré contenant 2 panaux, section F, n° 140	7 l.
Aire contenant 90 cannes, section F, n° 258	2 l. 5 s.
Maison et moulin à huile, contenant 31 cannes, section F, n° 606	30 l. 10 s. 6 d.
Carle Denis.	
Terre labourable contenant 3 charges 1 civadier, section A, n° 135	59 l. 17 s.
Terre et vigne contenant 5 panaux 1 civadier, avec pré attenant de 700 cannes, section B, n° 145	23 l. 3 s. 2 d.
Terre et vigne contenant 2 charges 9 panaux, section D, n° 78	37 l. 14 s.
Idem contenant 7 charges, section D, n° 430	105 l.
Terre labourable contenant 1 charge 2 civadiers, section F, n° 87	26 l. 2 s.
Aire, pasquier et cloaque, le tout contenant 22 cannes, section F, n° 261	97 l. 5 s.
Maison contenant 26 cannes, section F, n° 644	45 l.
Olivier Jean-François.	
Terre labourable contenant 2 charges 2 civadiers, section A, n° 276	36 l. 18 s.
Terre et vigne contenant 1 charge 7 panaux, section D, n° 300	30 l. 12 s.
Idem contenant 7 charges 9 panaux, section D, n° 565	118 l. 10 s.
Terre labourable contenant 3 charges 6 panaux 1 civadier, avec une aire pavée contenant 90 cannes	92 l. 12 s.
Terre labourable contenant 1 charge 6 panaux 1 civadier, section F, n° 10	21 l. 7 s. 4 d.
Maison contenant 40 cannes et régale contenant 252 cannes, section F, n° 551	60 l. 17 s. 4 d.
Rouard Joseph.	
Terre et vigne contenant 2 charges 5 panaux 3 civadiers, section A, n° 291	8 l. 12 s.
Terre labourable contenant 1 charge 3 civadiers, section C, n° 74	6 l. 10 s.
Idem contenant 2 panaux 3 civadiers, section C, n° 405	1 l. 2 s. 6 d.

	Évaluation du revenu
Terre et vigne contenant 2 charges, section D, n° 536	24 l.
Terre labourable contenant 3 panaux 2 civadiers, section E, n° 374	6 l. 6 s.
Terre labourable contenant 1 panal 3 civadiers, avec un pré de 300 cannes, section F, n° 131	10 l. 13 s.
Terre labourable contenant 7 panaux 3 civadiers, section F, n° 148	13 l. 19 s.
Idem contenant 1 charge 8 panaux 3 civadiers, section F, n° 177	30 l. 18 s. 9 d.
Terre et vigne contenant 1 charge 1 panal 2 civadiers, section F, n° 182	17 l. 5 s.
Terre labourable contenant 1 charge 2 panaux, section F, n° 193	22 l. 1 s.
Idem contenant 4 panaux, section F, n° 197	6 l. 12 s.
Maison et basse-cour contenant 42 cannes, section F, n° 322	16 l. 5 s. 2 d.
Saint-Étienne Louis.	
Terre et vigne contenant 2 charges 3 panaux 1 civadier, section D, n° 356	30 l. 4 s. 6 d.
Maison et cour contenant 18 cannes 4 pans, section D, n° 548	6 l. 2 s.
Salen Jean-Baptiste, de Louis.	
Terre labourable contenant 1 charge 1 panal 3 civadiers, section A, n° 285	29 l. 7 s. 6 d.
Terre et vigne contenant 3 charges 6 panaux, section D, n° 388	54 l.
Idem contenant 8 panaux 2 civadiers, section D, n° 390	12 l. 18 s. 4 d.
Idem contenant 1 charge 8 panaux 2 civadiers, section F, n° 28	33 l. 6 s.
Maison et cave contenant 20 cannes, section F, n° 514	20 l.
Magasin contenant 10 cannes, section F, n° 582	0 l. 3 s. 4 d.
Maison contenant 17 cannes, section F, n° 586	22 l. 10 s.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

14 prairial II (2 juin 1794)

Maison, confrontant du levant la rue du Grand Logis, du midi la rue de la Glacière, et du septentrion la rue de la Fontaine-Vieille — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —. Est. 1.500 l. Adj. 2.000 l.

à Louis Espanet, de Lambesc, demeurant à Éguilles.

(Enchérisseurs : Étienne Brissac ; Seguin, et l'adjudicataire.)

Remise servant de magasin, au quartier du Barry — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —. Est. 300 l. Adj. 1.200 l.

à Joseph Espanet, de Lambesc, demeurant à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cauvet, d'Éguilles ; Joseph Seguin ; Reynier ; Roman, et l'adjudicataire.)

Maison au quartier du Barry — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —. Arrentée à François Tavan. Est. 525 l. Adj. 1.300 l.

à François Tavan, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Simon Cartoux, d'Éguilles ; Jean-Baptiste Cauvet, et l'adjudicataire.)

Bastide au quartier de Taulet — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —.

1er lot. — Terre culte complantée en vignes et amandiers, y compris la moitié d'un bâtiment (1 arpent 1.184 toises 4 pieds). Est. 750 l. Adj. 1.600 l.

à Joseph Coste, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis-Jean-Baptiste Marroc ; Joseph Espanet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte complantée en vignes, oliviers et amandiers, y compris l'autre moitié du bâtiment (1 arpent 971 toises). Est. 750 l. Adj. 1.500 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis-Jean-Baptiste Marroc, et l'adjudicataire.)

Propriété au quartier de la Brulière — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —.

1er lot. — Terre culte complantée en vignes et amandiers (1 arpent 166 toises 1 pied). Est. 550 l. Adj. 1.450 l.

à Jean-Joseph Reybaud, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Espanet ; Seguin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte complantée en vignes et amandiers (1 arpent 181 toises). Est. 550 l. Adj. 1.275 l.

à Joseph ESPANET, de Lambesc, demeurant à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joseph Seguin, et l'adjudicataire.)

Propriété au quartier de la Lampe — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —.

1er lot. — Terre culte complantée en vignes (858 toises 1 pied). Est. 450 l. Adj. 1.650 l.

à Joseph DÉCANIS, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Melchior Brunet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte complantée en vignes (948 toises). Est. 500 l. Adj. 1.650 l.

à Julien-Melchior BRUNET, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Roman ; Joseph Décanis, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes, oliviers et amandiers (1 arpent 128 toises 1 pied), au quartier de Taulet — du condamné Jean-Baptiste *Salen* —. Est. 475 l. Adj 1.000 l.

à Louis ESPANET, de Lambesc, demeurant à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Marroc, et l'adjudicataire.)

15 prairial II (3 juin 1794)

Terre inculte et pré (1 arpent 521 toises), au quartier de la Touloubre — du condamné Louis *Saint-Étienne*, ménager —. Est. 500 l. Adj. 1.650 l.

à François REYBAUD, cultivateur, à Aix.

(Enchérisseurs : Barbier; Jean-Baptiste Cauvet ; Joseph Joye, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes et amandiers, au quartier de Taulet — du condamné Louis *Saint-Étienne*, ménager —.

1er lot. — Terre, y compris la moitié d'un petit bâtiment en ruines (1.200 toises). Est. 450 l. Adj. 1.000 l

à Joseph GROS cadet, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joseph Joye ; Graille, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre et l'autre moitié du petit bâtiment (1 arpent 880 toises). Est. 450 l. Adj. 805 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : François Graille, et l'adjudicataire.)

Petite maison avec écurie, grenier, loge à cochon et régale, rue Jalabert — du condamné Louis *Saint-Étienne*, ménager —. Est. 200 l. Adj. 575 l.

à François Joye, à Éguilles.

(Enchérisseurs : François Graille ; Jean-Joseph Roman, et l'adjudicataire.)

16 prairial II (4 juin 1794)

N. B. — A l'ouverture des enchères, se sont présentés les citoyens Elzéard et Pierre-Honoré Biot père et fils, travailleurs d'Aix, lesquels ont déclaré être mégers de 6 propriétés de feu Jean-François Olivier, par acte du 26 mai 1789, notaire Carle, à Éguilles, pour une durée de 8 années, et qu'ils ne voulaient continuer ladite mégerie jusqu'aux perceptions des récoltes de l'année 1794, seulement, à l'exception de celle des raisins qui appartiendra aux acquéreurs.

Propriété (divisée en 8 lots), au quartier du Plan-d'Oreille — du condamné Jean-François *Olivier*, propriétaire.

1er lot. — Terre culte complantée en vignes et amandiers (1 arpent 1/4 de toise). Est. 297 l. Adj. 630 l.

à Louis Guitton, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Simon Cartoux ; Jacques Biot ; Jean-André Barbier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte complantée en vignes et amandiers (1.594 toises 3 pieds). Est. 451 l. Adj. 1.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jacques Biot ; Simon Cartoux, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre culte complantée en vignes et amandiers (1 arpent 323 toises 3 pieds). Est. 500 l. Adj. 900 l.

à Melchior-Julien Cauvet, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Guitton ; Joye ; Jacques Biot, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre culte complantée en vignes et mûriers (1 arpent 162 toises). Est. 500 l. Adj. 950 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jacques Biot ; Barbier, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre culte complantée en vignes, amandiers et mûriers (1.249 toises). Est. 451 l. Adj. 810 l.

à Jacques Biot, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Simon Cartoux ; Jean-André Barbier ; Joseph Joye, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre culte complantée en vignes, amandiers et mûriers (1.236 toises 3 pieds 6 pouces). Est. 475 l. Adj. 800 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-André Barbier, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre culte complantée en vignes, amandiers et mûriers (1 arpent 51 toises 3 pieds). Est. 500 l. Adj. 900 l.

à Jean-André Barbier, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Simon Cartoux, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre culte complantée en vignes, amandiers et mûriers (1 arpent 97 toises). Est. 500 l Adj. 1.200 l.

à Pascal-Stanislas Guès, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-André Barbier, et l'adjudicataire.)

Propriété au quartier de Saint-Julien — du condamné Jean-François *Olivier*, propriétaire —.

1er lot. — Terre culte complantée en vignes et oliviers (985 toises 4 pieds 9 pouces). Est. 401 l. 10 s. Adj. 500 l., sans concurrent.

à François Graille, à Éguilles.

2e lot. — Terre complantée en vignes et oliviers (1.422 toises 2 pieds). Est. 407 l. Adj. 1.050 l.

à Simon Cartoux, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Reybaud ; Jacques Cartoux, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre complantée en vignes et oliviers (673 toises 1 pied). Est. 275 l. Adj. 825 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Espanet ; Jean-Baptiste Roman, et l'adjudicataire)

17 prairial II (5 juin 1794)

Propriété, au quartier de Surville — du condamné Jean-François *Olivier* —.

1er lot. — Terre labourable (1.242 toises 4 pieds). Est. 297 l. Adj. 302 l., sans concurrent.

à Melchior-Julien Cauvet, à Éguilles.

2e lot. — Terre (1.105 toises 2 pieds). Est. 220 l. Adj. 225 l., sans concurrent.

au même.

Propriété, au quartier du Pas-de-Boue — du condamné Jean-François *Olivier*.

1er lot. — Terre culte complantée en vignes, amandiers et quelques chênes blancs (1.150 toises 2 pieds). Est. 451 l. Adj. 700 l.

à Joseph Espanet, de Lambesc, demeurant à Éguilles.

(Enchérisseurs : Guitton, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre complantée en oliviers et quelques chênes blancs (848 toises 4 pieds). Est. 451 l. Adj. 1.100 l.

au même.

(Enchérisseurs : Cartoux, Guitton, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre complantée en vignes, oliviers, amandiers et quelques chênes blancs (933 toises). Est. 396 l. Adj. 1.425 l.

au même.

(Enchérisseurs : Guitton, Sambue, Biot, et l'adjudicataire.)

Propriété (divisée en 11 lots), au quartier de Segaret — du condamné Jean-François *Olivier* —.

1er lot. — Terre complantée en oliviers et amandiers (673 toises 5 pieds 9 pouces). Est. 451 l. Adj. 500 l., sans concurrent.

à Louis Deime, cultivateur, à Éguilles.

2e lot. — Terre complantée en oliviers et amandiers (462 toises) Est. 400 l. Adj. 600 l.

à Joseph Décanis, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Décanis, François Salen, Sambue, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre culte (462 toises). Est. 400 l. Adj. 1.200 l.

à Jacques Biot, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joseph Espanet, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre culte (335 toises 3 pieds 6 pouces). Est. 300 l. Adj. 310 l., sans concurrent.

à Joseph Pourpe, à Éguilles.

5e lot. — Terre complantée en oliviers et amandiers (722 toises). Est. 500 l. Adj. 865 l.

à Jean-Baptiste Cauvet, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-François Salen, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre complantée de rejetons d'oliviers (693 toises). Est. 500 l. Adj. 905 l.

à Jean-François SALEN, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Guès, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre culte (499 toises). Est. 500 l. Adj. 1.425 l.

à Jean-Baptiste ROMAN, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Anastay ; Guès, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre complantée de quelques vignes, y ayant une petite aire (500 toises 4 pieds). Est. 500 l. Adj. 1.825 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Joye ; Anastay, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre culte (500 toises 2 pieds). Est. 500 l. Adj. 1.900 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Anastay, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre complantée de quelques vieilles souches de vignes et quelques mûriers (500 toises 9 pouces). Est. 525 l. Adj. 1.850 l.

à Jean-Joseph REYBAUD, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Anastay, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre où se trouvent 3 mûriers (61 toises). Est. 125 l. Adj. 900 l.

à Jean-Baptiste SALEN fils, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Reybaud ; Anastay, et l'adjudicataire.)

18 prairial II (6 juin 1794)

Maison, à la rue des Jasses — du condamné Jean-François *Olivier* —.

1re partie. — Moulin à huile, 2 pressoirs, 2 meules, écurie, grenier à foin, cave, deux cuves, loge à cochons et régale. Est. 5.500 l. Adj. 7.050 l.

à Jean-Baptiste SALEN fils, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Graille ; André Barbier ; Guès, et l'adjudicataire.)

2e partie. — Partie de maison prenant son entrée sur le chemin d'Aix, de la cave et régale (110 toises). Est. 2.400 l. Adj. 2.700 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : François Joye ; Reybaud, et l'adjudicataire.)

Petite maison confrontant du midi le chemin allant à Marseille — du condamné Jean-François *Olivier* —. Est. 350 l. Adj 400 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Reybaud, et l'adjudicataire.)

21 prairial II (9 juin 1794)

Propriété au quartier du Colombier — du condamné Elzéard *Artaud*, ménager —.

1er lot.— Terre complantée en vignes et amandiers (2 arpents 56 toises 1 pied). Est. 600 l. Adj. 1.300 l.

à Louis-Jean-Baptiste MARROC, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Guillaume Guitton, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, petit bâtiment, puits et grenier à foin (1 arpent 1.175 toises). Est. 900 l. Adj. 2 200 l.

au MÊME

(Enchérisseurs : Louis Espanet ; Joye ; Guitton, et l'adjudicataire.)

Propriété au quartier de Tacelle — du condamné Elzéard *Artaud*, ménager —.

1er lot. — Terre complantée en vignes et amandiers (972 toises 2 pieds). Est. 364 l. 2 s. 6 d. Adj. 1.075 l.

à Jean-Antoine SAMBUC, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Pascal Guès ; Espanet, et l'adjudicataire.)

2e lot.— Terre complantée en vignes et amandiers (1.100 toises 2 pieds). Est. 412 l. 12 s. 6 d. Adj. 800 l.

à Louis ARON, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Pascal Guès ; François Joye, et l'adjudicataire.)

Propriété au quartier des Jalucières — du condamné Elzéard *Artaud*, ménager —.

1er lot. — Terre complantée en vignes et oliviers (1.224 toises $^2/_3$). Est. 367 l. 8 s. Adj. 730 l.

à Augias BIOT, de la commune de Cucuron, demeurant à Éguilles.

(Enchérisseurs : François Joye ; Delmas, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre complantée en vignes et amandiers (1.112 toises). Est. 333 l. 12 s. Adj. 810 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Delmas ; François Joye, et l'adjudicataire.)

Propriété (428 toises), au quartier de Cardeaux — du condamné Elzéard *Artaud*, ménager —. Est. 275 l. Adj. 475 l.

à François Joye, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Loubaud, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée de petits oliviers et quelques chênes blancs (302 toises), au quartier des Beaux — du condamné Elzéard *Artaud* —. Est. 110 l. Adj. 145 l.

à Madeleine Barles, épouse Jean-Baptiste Arquier, d'Éguilles.

(Enchérisseurs : Guillaume Guitton; Jean-Baptiste Boutière, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes et amandiers (1 arpent 708 toises), au quartier de la Touloubre — du condamné Elzéard *Artaud* —. Est. 450 l. Adj. 800 l.

à Pascal-Stanislas Guès, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Constans, et l'adjudicataire)

Propriété, aire pavée et aire non pavée (461 toises 1/3), au quartier des Aires-Basses — du condamné Elzéard *Artaud* —. Est. 375 l. Adj. 700 l.

à Jean-Joseph Anastay, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Reynaud, et l'adjudicataire.)

Maison avec deux petites écuries, grenier à foin, cuisine, chambres, cabinet et cave, au quartier du Portalet — du condamné Elzéard *Artaud* —. Est. 1.500 l. Adj. 1 550 l., sans concurrent.

à Jean-Joseph Gros, à Éguilles.

Maison avec écurie, grenier à foin et chambres, au quartier du Portalet — du condamné Elzéard *Artaud* —. Arrentée à Paul. Est. 600 l. Adj. 610 l., sans concurrent.

à François Bourdier, à Éguilles.

23 prairial II (11 juin 1794)

Propriété dite la Béline, complantée en vignes et oliviers (divisée en 20 lots), au quartier de Cardoux — de l'émigré Jean-Pierre *Boyer* dit *Éguilles*, président à la Cour des comptes.

1er lot. — Terre culte (1.235 toises). Est. 375 l. Adj. 800 l.

à Honoré Barbier, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Deime ; Jacques Reynaud ; Louis Espanet ; Jean-Baptiste Roman ; Jean-Pierre Roman, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte (1.241 toises). Est. 300 l. Adj. 610 l.
à André Galician, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Louis Guitton ; Antoine Mathieu ; la dame Arquier ; Joseph Salen, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre culte (1.210 toises). Est. 275 l. Adj. 350 l
à Jacques Guitton, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : dame Arquier, et l'adjudicataire)

4e lot. — Terre culte (1.229 toises). Est. 200 l. Adj. 265 l.
à Marie-Madeleine Barles, épouse de Jean-Baptiste Arquier,
à Éguilles.
(Enchérisseurs : Jacques Guitton, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre culte (1.226 toises). Est. 200 l. Adj. 205 l., sans concurrent.
à Antoine Mathieu

6e lot. — Terre culte (1 arpent 325 toises). Est. 475 l. Adj. 600 l.
à Martin Guitton, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Jacques Reynaud ; François Bourdier, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre culte (1 arpent 115 toises). Est. 500 l. Adj. 1 225 l.
à Louis Espanet, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cauvet ; Jean-Baptiste Roure, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre culte (1.222 toises). Est. 450 l. Adj. 900 l.
à Jean-Pierre Roman, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Claude Joye ; Jean-Baptiste Roure, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre culte (1.030 toises). Est. 375 l. Adj. 1.325 l.
à Jean-Baptiste Salen fils, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Louis Guitton ; Joseph Guès, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre culte (1.143 toises). Est. 400 l. Adj. 1.000 l.
à Louis Guitton, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Anastay, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre culte (862 toises). Est. 225 l. Adj. 390 l.
à Joseph Guès, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : François Salen ; Loubaud, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre culte (895 toises). Est. 275 l. Adj. 555 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cauvet ; François Salen ; Louis Guitton, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terre culte (1.423 toises). Est. 350 l. Adj. 400 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Salen fils, à Éguilles.

24 prairial II (12 juin 1794)

14e lot. — Terre culte (1.271 toises). Est. 400 l. Adj. 1.400 l.

à Joseph Guès, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Roman ; Bourdier, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Terre culte (1 arpent 97 toises). Est. 475 l. Adj. 1.650 l.

à Jean-Baptiste Cauvet, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Roure ; Guitton ; Jacques Cartoux ; Roman, et l'adjudicataire.)

16e lot. — Terre culte (1 arpent 400 toises). Est. 500 l. Adj. 1.225 l.

à Jacques Cartoux, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Guitton ; Jean-Baptiste Roure ; Anastay, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Terre culte (1 arpent 180 toises). Est. 350 l. Adj. 800 l.

à Louis Deime, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Antoine Margaillet ; Louis Guitton, et l'adjudicataire.)

18e lot. — Terre culte (1 arpent 163 toises). Est. 325 l. Adj. 600 l.

à Louis Guitton, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jacques Reynaud, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Terre culte (1.115 toises). Est. 325 l. Adj. 650 l.

à Jean-Baptiste Roure, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jacques Reynaud, et l'adjudicataire.)

20e lot. — Terre culte (1 169 toises). Est. 375 l. Adj. 800 l.

à François Bourdier, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Antoine Marguerit ; Claude Joye ; Giraud, et l'adjudicataire.)

22 thermidor II (9 août 1794)

Propriété dite la Condamine (divisée en 19 lots), au quartier de Cardeous — de l'émigré Jean-Pierre *Boyer d'Éguilles*, président à la Cour des comptes.

1er lot. — Terre inculte et labourable, complantée de quelques vignes et amandiers (1.000 toises). Est. 600 l. Adj. 1.300 l.

à François Joye, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Lazare Chailan, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre inculte et labourable, complantée de quelques oliviers et vignes (1.203 toises). Est. 625 l. Adj. 2.075 l.

à Blaise Chailan, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Mathieu Richard ; Constant ; Louis Guitton, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre inculte et labourable, complantée en vignes et quelques rejetons d'oliviers (1.228 toises). Est. 625 l. Adj. 2.000 l.

à Raphaël Davin, propriétaire, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Pascal Guès ; Graille ; Constant ; Guitton, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre inculte et labourable complantée en vignes et quelques oliviers (1.251 toises). Est. 700 l. Adj. 1.800 l.

à Louis Guitton, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Julien Deime, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre inculte et labourable (1.273 toises). Est. 650 l. Adj. 2.000 l.

à Alexis Artaud, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Anastay, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre inculte et labourable (1.219 toises). Est 625 l. Adj. 2.050 l.

à Jean-Joseph Anastay, propriétaire, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joseph Guès ; Jean-Baptiste Roman, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre inculte et labourable (1.220 toises). Est. 625 l. Adj. 2.000 l.

à Jean-Baptiste Roman, propriétaire, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Constant ; Julien Deime ; Jean-André Barbier, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre inculte et labourable (1.219 toises). Est. 625 l. Adj. 1.950 l.

à Louis Davin, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joseph Gras ; Roure ; Guès ; Salen, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre complantée en vignes et rejetons d'oliviers (1.173 toises). Est. 600 l. Adj. 1.500 l.

à Mathieu Richard, propriétaire, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Supriès ; Roure, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre inculte et labourable (1 193 toises). Est. 575 l. Adj. 1.350 l.

à Claude-Guillaume Guitton, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Pascal Gués ; Joseph Bœuf ; Joseph Guès, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre inculte et labourable (1.127 toises). Est. 575 l. Adj. 1.175 l.

à Julien Deime, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Guès ; Graille, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre inculte et labourable (1.075 toises). Est. 525 l. Adj. 1.050 l.

à Jean-Joseph Reybaud, propriétaire, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Reynier ; Louis Espanet, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terre inculte et labourable (980 toises). Est. 500 l. Adj. 900 l.

à Jean-Baptiste Tournel, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Espanet, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Terre inculte et labourable (934 toises). Est. 475 l. Adj. 650 l.

à Louis Espanet, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Graille ; Luc Salen, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Terre inculte et labourable (894 toises). Est. 425 l. Adj. 650 l.

à Joseph Suffren, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Reynier, et l'adjudicataire.)

16e lot. — Terre inculte et labourable (1 458 toises). Est. 700 l. Adj. 1.450 l.

à Joseph Guès fils, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Antoine Guès ; Coürtès, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Terre inculte et labourable (1.199 toises). Est. 575 l. Adj. 1.000 l.

à Jean-André Barbier, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Gros ; Graille, et l'adjudicataire.)

18e lot. — Terre inculte et labourable (896 toises). Est. 400 l. Adj. 500 l.
à Luc Salen, cultivateur, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Jean-André Barbier, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Terre inculte et labourable (1.040 toises). Est. 400 l. Adj. 420 l.
à Jean-André Barbier, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Joye, et l'adjudicataire.)

28 fructidor II (14 septembre 1794)

Propriété (divisée en 3 lots), complantée en vignes, oliviers et amandiers, au quartier de Tacelle — du condamné Denis-Auguste *Carle*.

1er lot. — Terre culte (1 arpent 400 toises 2/3). Est. 525 l. Adj. 905 l.
à Marie-Thérèse-Ursule Cappeau, veuve Carle, à Aix,
pour le compte de Catherine Carle, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Antoine Marguerit ; Pascal Guès, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte (1 arpent 414 toises 1/3). Est. 619 l. 18 s. Adj. 1.275 l.
à Catherine Carle, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Antoine Alexis ; Marie Cappeau, veuve Carle ; Armand ; Richaud, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre culte (1 arpent 290 toises). Est. 571 l. 19 s. Adj. 1 125 l.
à la même.
(Enchérisseurs : Marie Cappeau, veuve Carle ; Courtès, et l'adjudicataire.)

Propriété (divisée en 4 lots), complantée en vignes et amandiers, au quartier de Langue-de-Veau — du condamné Denis-Auguste *Carle*.

1er lot. — Terre (2 arpents 32 toises). Est 578 l. 4 s. 6 d. Adj. 1.200 l.
à Pascal Guès, propriétaire, à Éguilles.
(Enchérisseurs : Jacques Guitton, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre et un puits (2 arpents 398 toises). Est. 705 l. 15 s. 8 d. Adj. 2.000 l.
au même.
(Enchérisseurs : Étienne Armand ; Louis Guitton, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (1 arpent 480 toises). Est. 388 l. 4 s. 8 d. Adj. 1.050 l.
au même.
(Enchérisseurs : Antoine Marguerit, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre (1 arpent 1.024 toises). Est. 503 l. 6 s. Adj. 1.200 l.

au même.

(Enchérisseurs : Chailan, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes, oliviers et amandiers, au quartier des Fourches — du condamné Denis-Auguste *Carle* —.

1er lot. — Terre culte (1 arpent 961 toises). Est. 400 l. Adj. 1.325 l.

à Catherine Carle, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jacques Artaud, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte (1 arpent 954 toises). Est. 400 l. Adj. 1.025 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Julien Deime ; Courtès, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes, oliviers et amandiers, au quartier des Crottes — du condamné Denis-Auguste *Carle*.

1er lot. — Terre culte (1.184 toises). Est. 400 l. Adj. 1.325 l.

à Marie-Thérèse-Ursule Cappeau, veuve Carle, à Aix.

(Enchérisseurs : Antoine Richaud, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre culte (1.097 toises 1/6). Est. 400 l. Adj. 450 l., sans concurrent.

à la même.

Propriété avec partie de pré (1 arpent 24 toises), au quartier du Ponteil — du condamné Denis-Auguste *Carle* —. Est. 700 l. Adj. 1.425 l.

à Marie-Thérèse Cappeau, veuve Carle, à Aix.

(Enchérisseurs : Louis Guitton ; Louis Marroc, et l'adjudicataire.)

Une aire en partie pavée (232 toises 1/6), au quartier des Aires-Basses — du condamné Denis-Auguste *Carle* —. Est. 350 l. Adj. 645 l.

à Blaise Chailan, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Marroc; Louis Guitton; Jean-Baptiste Chailan, et l'adjudicataire.)

29 fructidor II (15 septembre 1794)

Maison (divisée en 4 lots), au quartier de la Fontaine de Pontest — du condamné Denis-Auguste *Carle*.

1er lot. — Partie de maison, composée d'un jardin (83 toises) entouré d'un mur, 1 rez-de-chaussée avec 3 pièces, 2 bergeries, 1 petite

écurie, 2 greniers à foin et 3 petites chambres. Est. 1.094 l. Adj. 3.625 l.

à Marie-Thérèse CAPPEAU, veuve CARLE, à Aix.

(Enchérisseurs : François Joye, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de maison, composée d'une cour, 1 loge à cochon, 1 poulailler, 1 grenier à foin, 1 cave, 1 cuisine, 1 galerie, 1 grand salon, 2 cabinets et plusieurs chambres. Est. 1.737 l. Adj. 5.025 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Antoine Alexis, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie de maison, composée d'une cuisine, 1 chambre, 1 cave, 1 pièce servant de laboratoire, 1 grenier, 1 dépense et diverses chambres Est. 1 391 l. Adj. 2.175 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Antoine Alexis, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Partie de maison, composée d'un rez-de-chaussée avec 3 pièces, 1 écurie, 1 cour, 2 cuisines, 1 terrasse avec cave au-dessous et 2 greniers à foin. Est. 865 l. 10 s. Adj. 2.175 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Pierre Salen ; Bernard Guitton, et l'adjudicataire.)

Maison, au quartier de la Fontaine-Vieille — du condamné Denis-Auguste *Carle*.

1er lot. — Partie composée d'un corridor, 1 cuisine, 1 écurie, diverses chambres et un grenier à foin. Arrentée à Amiel frères. Est. 500 l. Adj. 2.325 l.

à Catherine CARLE, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Richard, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie composée d'une cuisine, 1 écurie, 1 cave, diverses chambres et un grenier à foin. Arrentée à Melchior Laugier. Est. 707 l. Adj. 3.075 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Roman; Antoine Alexis; Jean-Baptiste Richard, et l'adjudicataire.)

26 vendémiaire III (17 octobre 1794)

Propriété complantée d'oliviers (349 toises $^2/_3$), au quartier de Saint-Laurent — du condamné Joseph *Rouard*, cultivateur, de Ventabren —. Est. 150 l. Adj. 155 l., sans concurrent.

à Jean ROUARD, cultivateur, à Ventabren.

3 pluviôse III (22 janvier 1795)

Propriété dite lou Crouos (divisée en 23 lots), complantée en vignes, rejetons d'oliviers et quelques amandiers, au quartier du Colombier — de l'émigré Jean-Pierre *Boyer* dit *Éguilles*, président à la Cour des comptes de Provence —.

1er lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 1.112 toises). Est. 300 l. Adj. 550 l.

à Mathieu Dalmas, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Simon Cartoux ; Pierre Céris ; Barbier ; Jérôme Blanc, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 83 toises). Est. 450 l. Adj. 1.300 l.

à François Pali, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Barbier ; Guitton ; Antoine Mathieu, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre inculte et labourable (1.108 toises). Est. 350 l. Adj. 1.450 l.

au même.

(Enchérisseurs : Guillaume Guitton ; Joseph Boutière ; Chailan ; Joseph Guitton ; Richaud, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 156 toises). Est. 450 l. Adj. 1.900 l.

à Antoine Richaud, maréchal ferrant, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Guillaume Guitton, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 506 toises). Est. 550 l. Adj. 3.000 l.

à Raphaël Davin, charretier, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Roure, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 680 toises). Est. 575 l. Adj. 3.100 l.

à Jean-Baptiste Roure, ouvrier à la fabrique de salpêtre, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Pascal ; Chailan ; Pierre Boutière, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre inculte et labourable (1.081 toises). Est. 375 l. Adj. 2.350 l.

à Toussaint Davin, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Aron ; Louis Guitton ; Jean-Baptiste Marroc ; Chailan ; François Salen ; Julien Deime, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre inculte et labourable (1.286 toises). Est. 425 l. Adj. 2.600 l.

à Louis Davin, voiturier, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Pierre Boutière ; Louis Aron ; Antoine Armieux ; Simon Isoard ; François Salen, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre inculte et labourable (1.295 toises). Est. 435 l. Adj. 3.000 l.

à Jean-Baptiste Marroc, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cauvet ; Chailan ; Jean-Baptiste Roman, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre inculte et labourable (1.310 toises). Est. 490 l. Adj. 3.200 l.

à Jean-Baptiste Cauvet, cordier, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joye ; Roman, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 41 toises). Est. 510 l. Adj. 2.750 l.

à Antoine Armieux, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cauvet ; Barbier, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 110 toises). Est. 516 l. Adj. 2.050 l.

à Jean-Claude Deime, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Reynaud ; Pierre Boutière ; Isoard, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 168 toises). Est. 400 l. Adj. 950 l.

à Honoré Barbier, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Reynaud ; Jean-Baptiste Marroc, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 937 toises). Est. 520 l. Adj. 600 l., sans concurrent.

à Antoine Marguerit, cultivateur, à Éguilles.

15e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 900 toises). Est. 475 l Adj. 700 l.

à Claude Suffren, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Isoard, et l'adjudicataire.)

4 pluviôse III (23 janvier 1795)

16e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 1.000 toises). Est. 325 l. Adj. 1.050 l.

à Julien DEIME, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Giraud, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Terre inculte et labourable (2 arpents 350 toises). Est. 600 l. Adj. 3.600 l.

à Barthélemy VIGUIER, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Reymond Joye ; Jean-Joseph Reynaud ; Chailan ; Guillaume Guitton ; Melchior-Julien Cauvet, et l'adjudicataire.)

18e lot. — Terre inculte et labourable (1 arpent 600 toises). Est. 450 l. Adj. 3.400 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Joseph Davin ; Gros ; Boutière ; Guillaume Guitton ; Antoine Alexis ; Joseph Guès, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Terre inculte et labourable (984 toises). Est. 300 l. Adj. 2.700 l.

à Jacques ARTAUD, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Joseph Davin ; Galician ; François Joye, et l'adjudicataire.)

20e lot. — Terre inculte et labourable (1.150 toises). Est. 425 l. Adj. 4.400 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Reynaud ; François Joye, et l'adjudicataire.)

21e lot. — Terre inculte et labourable (1.340 toises). Est. 525 l. Adj. 5 000 l.

à François JOYE, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Jacques Artaud ; Jean-Joseph Reynaud, et l'adjudicataire.)

22e lot. — Partie de l'aire pavée (150 toises), partie de terre (70 toises). Est. 325 l. Adj. 4.950 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Roure ; Artaud ; Jean-André Roman, et l'adjudicataire.)

23e lot. — Partie de l'aire pavée (171 toises). Est. 342 l. Adj. 2.500 l.

à Jacques ARTAUD, cultivateur, à Éguilles.

(Enchérisseurs : Louis Aron ; Jean-Baptiste Roure, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

13 frimaire V (3 décembre 1796)

Chapelle des Figons, et diverses pièces en dépendant (24 cannes 5 menus q.), au quartier des Figons — de la *commune d'Éguilles* —. Est. 918 l. Adj. 918 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques-Paul Alexis, d'Éguilles.

18 nivôse XI (8 janvier 1803)

Jardin (67 m. 20 carrés) — de la *cure d'Éguilles* —. Est. 231 f. Adj. 231 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Roure, à Éguilles.

22 juin 1813

Terre (29 ares 4 déciares), au quartier des Baux — de la *commune d'Éguilles* —. Est. 720 f. Adj. 2.225 f. (loi du 20 mars 1813).

à Jean Laurin, propriétaire, à Sénas,
en compte avec Jean-Pierre-Auguste Auphant, aubergiste, à Sénas.

30 août 1813

Terre (29 ares 4 déciares), au quartier des Baux — de la *commune d'Éguilles* —. Est. 576 f. Adj. 581 f. (loi du 20 mars 1813).

à Denis Eymin, à Éguilles.

N. B. – Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes ; Arch. dép. Q, *Enregistrement*. A la date du 16 décembre 1814, il a été versé la somme de 603 f. 98.

III. — VENTES DE MEUBLES

3 novembre 1791

Quinze tonneaux, du *chapitre de Saint-Sauveur* 300 l.

29 ventôse II (19 mars 1794)

Meubles et effets du condamné Jean-François *Olivier* 2.464 l. 5 s.

1er germinal II (21 mars 1794)

Mobilier du condamné Louis *Saint-Étienne* 297 l. 15 s.

3 germinal II (23 mars 1794)

Mobilier du condamné Jean-Baptiste *Salen* 1.220 l. 12 s.

5 germinal II (25 mars 1794)

Mobilier du condamné Joseph *Artaud* 1.057 l. 10 s.

7 germinal II (27 mars 1794)

Mobilier du condamné Elzéard *Artaud* 587 l. 5 s.

11 germinal II (31 mars 1794)

Mobilier du condamné Henri *Baume* 4.520 l. 5 s.

14 germinal II (3 avril 1794)

Mobilier du condamné Auguste-Denis *Carle* 3.145 l. 5 s.

12 fructidor II (29 août 1794)

Mobilier de l'émigré Joseph *Héran* 444 l.

13 fructidor II (30 août 1794)

Mobilier de l'émigré Gaspard *Aubert* 802 l. 15 s.

16 fructidor II (2 septembre 1794)

Mobilier de l'émigré Jean-Joseph *Artaud* 816 l.
Mobilier de l'émigré Joseph-André *Bouteille* 1.410 l. 5 s.

19 fructidor II (5 septembre 1794)

Mobilier de l'émigré Jean-François *Guès* 491 l.

29 fructidor II (15 septembre 1794)

Mobilier des émigrés Pierre et Jean-Baptiste *Saint-Étienne* frères 129 l. 10 s.
Mobilier de l'émigré Antoine Jauffret 172 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

28 juin 1793

Terre, de l'émigré *Reynaud*, prêtre, affermée une charge de blé et 115 l.
Autre terre, du *même*, affermée une charge de blé et 100 l.

25 floréal II (14 mai 1794)

Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Maurin*, affermés 3 charges 1 panal de blé, 4 panaux de seigle, 4 panaux d'épeautre et 65 l.
Biens de l'émigré Guillaume-Gaspard *Aubert*, affermés 3 charges 1 panal de blé, 2 charges d'orge et 215 l.
Biens de l'émigré Joseph-André *Bouteille*, affermés 9 charges 2 panaux de blé et 1.100 l.
Biens des émigrés Pierre et Jean-Baptiste *Saint-Étienne*, affermés 8 panaux de blé et 60 l.

Biens de l'émigré Jean *Marroc*, poissonnier, affermés 6 charges de blé, 3 quintaux de foin et 1.070 l.
Biens de l'émigré Henri *Baume*, affermés 8 charges ½ de blé et 1.400 l.
Biens de l'émigré Joseph *Héran*, affermés 18 panaux de blé et 150 l.
Biens de l'émigré Antoine *Jauffret*, affermés 2 charges de blé et 15 l.
Biens de l'émigré Maximin *Coste*, affermés 3 charges 2 panaux de blé et 15 l.
Biens de l'émigrée Marie *Saint-Étienne*, affermés 15 panaux de blé et 95 l.

8 messidor II (26 juin 1794)

Biens de l'émigré Pierre *Giraud*, affermés 3 charges de blé et 300 l.
Biens de l'émigré Jacques *Guès*, affermés 1 charge de blé et 220 l.
Biens de l'émigré Jacques *Giraud*, affermés 6 charges de blé et 320 l.
Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Armieux*, affermés 7 charges ½ de blé et 2.000 l.
Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Giraud*, affermés 10 charges de blé et 1.500 l.
Biens de l'émigré Jean-Joseph *Vial*, affermés 2 charges de blé et 100 l.
Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Pélisson*, affermés 5 charges de blé et 400 l.
Biens de l'émigré Joseph *Laty*, affermés 1 charge de blé et 130 l.
Biens de l'émigré Joseph *Maurin*, affermés 1 charge de blé et 130 l.
Biens de l'émigré Joseph *Devaux*, affermés 1 charge de blé et 45 l.
Biens de l'émigré Joseph-André *Reynaud*, affermés 2 charges ½ de blé et 215 l.
Biens de l'émigré Antoine *Martin*, affermés 5 panaux de blé et 35 l.
Biens de l'émigré François *Armieux*, affermés 2 charges de blé et 365 l.

15 messidor II (3 juillet 1794)

Biens de l'émigré Philippe *Giraud*, affermés 10 charges de blé, 2 charges de seigle et 3.000 l.
Biens de l'émigré Jean-Joseph *Artaud*, affermés 5 charges de blé, 1 charge de seigle, 5 quintaux de foin et 750 l.
Biens de l'émigré Valentin *Jauffret*, affermés 3 charges de blé, 15 quintaux de foin et 300 l.
Biens de l'émigré Joseph *Reynaud*, affermés 1 charge de blé et 205 l.
Biens de l'émigré Antoine *Artaud* de Jean, affermés 2 charges de blé et 170 l.
Biens de l'émigré Mathieu *Bonifay*, affermés 13 panaux de blé et 70 l

Biens de l'émigré Jacques *Reynaud*, affermés 1 charge 1/2 de blé et 215 l.

Biens de l'émigré Michel-Sauveur *Marroc*, affermés 4 charges de blé et 330 l.

Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Reynaud*, affermés 2 charges de blé et 10 l.

Biens de l'émigré Gaspard *Michel*, affermés 2 charges 1/2 de blé et 210 l.

Biens de l'émigré Claude *Artaud* de Jean, affermés 4 charges de blé et 810 l.

8 fructidor II (25 août 1794)

Domaine de la Baronne, de l'émigré *Aymard*, affermé 15 charges 1/2 de blé.

Portion revenant à la Nation sur la récolte en amandes et en raisins du domaine de Saint-Martin et de Pontès, du *même*, arrentée 190 l.

25 vendémiaire III (16 octobre 1794)

Biens de Jean-Baptiste *Brunet*, père de l'émigré Maurice Brunet, affermés 2 charges 1/2 de blé et 155 l.

Biens de Marguerite *Mounet*, mère de l'émigré Pierre Martin, affermés 2 charges de blé.

Pré, de l'émigré Philippe *Giraud*, affermé 30 quintaux de foin.

Biens de l'émigré Louis *Guillaumin*, affermés 3 charges de blé et 5 l.

Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Davin*, affermés 2 charges de blé et 5 l.

Biens de Paul *Tavan*, père de l'émigré Claude Tavan, affermés 2 panaux de blé et 5 civadiers de seigle.

Biens de l'émigré Louis-Laurent *Gazelle*, affermés 1 charge 1/2 de blé.

Biens de Marie *Devaux*, mère de l'émigré Jean-François *Guis*, affermés 5 panaux de blé et 5 l.

Voir à la commune d'Aix (tome 1er, p 551 à 558).

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Armieux Joseph.	
Trois propriétés au terroir d'Éguilles	F. 7.000
Maison audit lieu	3.000
Armieux François.	
Dix-neuf terres au terroir d'Éguilles	14.000

		Capital
Artaud Claude		
Deux maisons à Éguilles	F.	5.260
Onze propriétés au même terroir		9.900
Artaud Auguste.		
Quatre terres au terroir d'Éguilles		2.060
Maison avec un régale, à Éguilles		4.200
Autre maison audit lieu		3.000
Montant des biens restitués	F.	9.260
Artaud Jean-Joseph.		
Six propriétés au terroir d'Éguilles		6.990
Aubert Guillaume-Gaspard.		
Six propriétés de terres au terroir d'Éguilles		10.710
Maison avec un régale, à Éguilles		2.890
Baume Henri, d'Éguilles.		
Terre et vigne au terroir d'Éguilles		1.200
Terre labourable, au même terroir		800
Autre, au même terroir		1.000
Autre, au même terroir		1.370
Terre et vigne, au même terroir		790
Autre, au même terroir		2.400
Autre, au même terroir		1.600
Autre, au même terroir		1.430
Autre, au même terroir		4.700
Une écurie et terre		650
Terre et vigne		970
Terre labourable		720
Une maison à Éguilles		2.100
Montant des biens restitués	F.	19.730
Bonifay Mathieu.		
Trois terres au terroir d'Éguilles		2.800
Bouteille Joseph-André.		
Quatre terres au terroir d'Éguilles		3.980
Maison, moulin à huile et jardin		12.000
Autre maison avec un régale		4.700
Montant des biens restitués	F.	20.680

		Capital
Davin Jean-Baptiste		
Sept terres labourables au terroir d'Éguilles	F.	11.000
Maison audit lieu		2.100
Devaux Joseph.		
Quatre terres au terroir d'Éguilles		5.580
Maison audit lieu		2.000
Coste Maximin.		
Sept terres labourables au terroir d'Éguilles		10.000
Maison audit lieu		3.000
Guès Jacques.		
Six terres labourables au terroir d'Éguilles		6.100
Une écurie audit lieu		330
Une maison audit lieu		2.400
Une cuve		448
Montant des biens restitués	F.	9.278
Guès Jean-François.		
Sept terres labourables au terroir d'Éguilles		9.100
Maison audit lieu		2.900
Autre audit lieu		2.300
Montant des biens restitués	F.	14.300
Giraud Jacques.		
Six terres labourables au terroir d'Éguilles		5.800
Maison audit lieu		2.200
Giraud Jean-Baptiste.		
Douze terres au terroir d'Éguilles		17.000
Maison, écurie et bergerie		4.400
Giraud Pierre.		
Six propriétés au terroir d'Éguilles		6.900
Maison audit lieu		3.000
Enclos audit lieu		2.000
Montant des biens restitués	F.	11.900
Guillaumin Louis.		
Quatre terres complantées en vignes, au terroir d'Éguilles		5.100
Maison à Éguilles		2.080

		Capital
Héran Joseph.		
Quatre terres au terroir d'Éguilles	F.	8.000
Maison audit lieu		2.000
Hery Pierre-Martin.		
Maison à Éguilles		3.280
Jauffret Antoine.		
Trois terres au terroir d'Éguilles		5.000
Maison audit lieu		2.200
Latil Joseph.		
Deux terres au terroir d'Éguilles		4.900
Maison audit lieu		2.220
Marroc Michel-Sauveur.		
Maison et basse-cour à Éguilles		4.490
Huit propriétés audit terroir		7.000
Martin Auguste.		
Trois terres au terroir d'Éguilles		3.470
Maison audit lieu		2.400
Maurin Joseph.		
Deux propriétés au terroir d'Éguilles		3.000
Maison audit lieu		2.000
Maurin Jean-Baptiste.		
Sept terres au terroir d'Éguilles		7.960
Une maison à Éguilles		2.000
Michel Gaspard.		
Cinq terres au terroir d'Éguilles		7.000
Maison audit lieu		1.800
Pélisson Jean-Baptiste.		
Six propriétés au terroir d'Éguilles		9.000
Maison audit lieu		3.000
Reynaud Jean-Baptiste.		
Six terres labourables au terroir d'Éguilles		14.000
Maison audit lieu		3.000
Reynaud Jacques.		
Quatre propriétés au terroir d'Éguilles		3.000
Maison audit lieu		3.000

		Capital
Reynaud Louis.		
Propriété au terroir d'Éguilles	F.	2.600
Saint-Étienne Jean-Baptiste-Pierre.		
Quatre terres au terroir d'Éguilles		5.900
Une aire pavée		300
Maison et cour à Éguilles		2.260
Montant des biens restitués	F.	8.460
Saint-Étienne Marie.		
Terre et vigne au terroir d'Éguilles		2.100
Aire pavée contenant 60 cannes		600
Maison à Éguilles		2.400
Montant des biens restitués	F.	5.100
Sauvan.		
Bâtiment et terre au terroir d'Éguilles		10.000
Vieil Jean-Joseph.		
Cinq terres au terroir d'Éguilles		11 000
Maison audit lieu		3.000

EYGALIÈRES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le registre n° prov. 34 des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Cure.

Terre au quartier des Cannes, contenant environ 3 éminées.
Vigne au même quartier, contenant environ 4 éminées.
Terre touchant la précédente, contenant environ 1 éminée 1/2.
Terre au quartier du Mas de Chabaud, contenant environ 5 éminées.
Terre au quartier des Gigords, contenant environ 3 éminées.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Estrangin Louis.

Maison à la Place, contenant 15 cannes 3 pans.

Mas au quartier des Eyroux, contenant 29 salmées 6 éminées.
Terre au même quartier, contenant 3 cosses $^1/_2$.
Idem au quartier dit Lecade, contenant 1 éminée.
Verger au quartier de Passeron, contenant 5 éminées 8 cosses.
Terre au quartier des Eyroux, dit la Gabinouse, contenant 2 salmées 1 éminée 1 cosse $^1/_2$.
Pré, dans la Palud, contenant 1 salmée.
Terre au quartier des Eyroux, contenant 1 éminée 17 cosses.
Idem au même quartier, contenant 2 éminées 14 cosses.
Idem au même quartier, contenant 1 éminée 10 cosses.
Idem au même quartier, contenant 3 éminées.
Vigne au même quartier, contenant 1 éminée 9 cosses.
Terre au même quartier, contenant 4 éminées 8 cosses.
Idem au même quartier, contenant 3 éminées.
Vigne au quartier de Campabe, contenant 1 salmée 6 éminées
Moulin contenant 34 cannes 5 pans.
Maison attenante au moulin, contenant 5 cannes 4 pans.
Verger au quartier du Contras, contenant 1 salmée 3 éminées.
Vigne à la Maillière, contenant 2 salmées 2 éminées 10 cosses.
Terre et verger à la Care, contenant 9 éminées 10 cosses.
Idem à Campabe, contenant 4 éminées.
Verger au quartier de Cabriaux, contenant 5 éminées.
Idem au Puits-Neuf, contenant 10 éminées 14 cosses.
Pasquier au Petit-Puits, contenant 1 éminée 12 cosses $^1/_2$.

Estrangin Jean, président du tribunal de Tarascon, séant à Saint-Remy.
Jeune plantier, au quartier du Contras, contenant environ 2 salmées 4 éminées.

Moulfort François, notaire.
Mas au quartier de son Aige, contenant 4 salmées 5 cosses.
Terre au même quartier, contenant 3 éminées 1 cosse.
Terre au même quartier, contenant 2 éminées.
Terre à Lauriable, contenant 6 éminées 6 cosses.
Terre au quartier de Bouquieron, contenant 4 salmées 5 éminées.
Terre au même quartier, contenant 2 salmées 10 cosses.
Vigne au Cousson, contenant 1 salmée.
Terre et verger, au Pas de Vaulongue, contenant 6 éminées.
Idem à Vaulongue, contenant 4 éminées.
Terre au Pas de Vaulongue, contenant 2 éminées.

Terre au quartier de Vaulongue, contenant 4 éminées.
Terre au même quartier, contenant 2 éminées.
Terre au quartier de son Aige, contenant 12 cosses.
Terre au même quartier, contenant 10 cosses.
Terre au quartier du Cousson, contenant 4 éminées.
Terre au quartier de son Aige, contenant 4 éminées.
Terre au même quartier, contenant 1 salmée 5 éminées 12 cosses.
Terre au quartier de Vaulongue, contenant 5 éminées 14 cosses.
Terre au Pas de Vaulongue, contenant 1 salmée.
Vigne au quartier de Cousson, contenant 1 salmée 4 éminées 10 cosses.
Verger au quartier de Vaulongue, contenant 9 éminées.
Vigne au quartier de son Aige, contenant 1 salmée 2 éminées 2 cosses.
Terre au quartier de Vaulongue, contenant 3 éminées 9 cosses.
Maison et relarg, au quartier de la poste de Saint-Christophe, contenant 33 cannes 3 pans.
Terre à Vaulongue, contenant environ 25 salmées.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

1er août 1791

Diverses terres, à divers quartiers. [La provenance n'est pas indiquée.]

N. B. — L'église avec une avant-chapelle et un logement de trois pièces servant à l'ermite ne furent pas vendus faute d'offres.

1° Terre (2 éminées 7 cosses), au quartier de Saint-Sixte. Adj. 320 l.

à Jacques DELORME fils, négociant, à Eygalières.

(Enchérisseurs : Jacques Vicary, ménager, d'Eygalières, et l'adjudicataire.)
[Le 29 messidor III, le solde est versé par ledit Delorme.]

2° Terre dite la Tuilière (7 éminées 1 cosse), au quartier des Izords. Adj. 910 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Laurent Blanc, géomètre; Isnard; Honorat Durriol; Gibert, et l'adjudicataire.)
[Le 29 messidor III, le solde est versé par ledit Delorme.]

3° Pré (1 éminée 1 cosse 1/2), au quartier de la Follier. Adj. 605 l.

à Joseph-Reymond ROSTAND, docteur en médecine, à Orgon,
pour le compte de Lucrèce-Françoise SAINT-PIERRE, veuve AUTHEMAN, sa belle-sœur.

(Enchérisseurs : Roux, et l'adjudicataire.)

[Le 18 août 1791, elle verse 72 l. 12 s.; le 28 septembre 1792, 61 l. 6 s.; le 16 décembre 1793, 60 l. 13 s. 9 d.; le 9 vendémiaire III, 60 l. 11 s. 1 d.; le 20 messidor III, elle verse pour solde la somme de 447 l. 8 s. 8 d.]

4° Terre complantée en mûriers, au quartier du Mas de Chabaud. Adj. 1.325 l.

à Esprit GIBERT, négociant, à Eygalières.

(Enchérisseurs : Pierre Arambourd; Bouchet; Jean Sylvestre, et l'adjudicataire.)

[Le 15 août 1791, ledit Gibert verse la somme de 159 l. montant du 12 p. o/o; le 21 messidor III, il verse pour solde la somme de 1.413 l. 6 s.]

5° Pré (1 salmée 2 éminées), au quartier de la Palud. Adj. 825 l., sans concurrent.

à Henri-Dominique ISNARD, prêtre,

pour le compte de son frère François-Claude ISNARD, président du tribunal du district de Tarascon, séant à Saint-Remy.

[Le 6 septembre 1793, le solde est versé par François Claude Isnard.]

6° Terre dite Papebœuf, au quartier des Confines. Adj. 605 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Honorat Durriol, et l'adjudicataire.)

[Le 6 septembre 1793, le solde est versé par François-Claude Isnard.]

7° Terre en oliviers morts et mûriers, au quartier du Petit-Puits. Adj. 160 l.

à Antoine MARTEAU, travailleur, à Eygalières.

(Enchérisseurs : Laurent Blanc, et l'adjudicataire.)

[Le 8 thermidor III, le solde est versé par ledit Marteau.]

8° Terre (1 éminée 4 cosses), sous les moulins à vents. Adj. 355 l.

à François BONNET, négociant.

(Enchérisseurs : Pierre Magnan, travailleur; Gibert, et l'adjudicataire.)

9° Terre en oliviers morts (3 éminées 7 cosses), au quartier des Cannes. Adj. 400 l.

à André AUTHEMAN, négociant, à Eygalières.

(Enchérisseurs : Honorat Durriol, et l'adjudicataire.)

[Le 23 frimaire II, le solde est versé par ledit Autheman.]

10° Terre (1 éminée 7 cosses, au quartier des Cordeliers. Adj. 75 l.

à François ISNARD, négociant, à Eygalières.

(Enchérisseurs : Honorat Durriol, et l'adjudicataire.)

[Le 1er octobre 1791, ledit Isnard verse 9 l. Le 25 messidor III, il verse pour solde la somme de 80 l. 1 s.]

11° Terre (2 éminées), au quartier de Sainte-Marie. Adj. 100 l., sans concurrent.

à Lambert Garrigues, cordonnier, à Eygalières.

12° Deux lots de terre, contigus, derrière la maison claustrale. Adj. 90 l.

à Vicary, curé d'Eygalières.

(Enchérisseurs : Arambourd, et l'adjudicataire.)

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Bonnet François.	
Six vignes et un verger, affermés 155 francs F.	3.100
Bouchet Guillaume.	
Un mas et dépendances, affermé 310 francs	6.200
Isnard Joseph.	
Dix-huit propriétés affermées 275 francs	5.500
Mas dit la Laune, affermé 400 francs	8.000
Isnard Jacques.	
Cinq vergers, deux vignes, un pré et une terre, le tout affermé 105 francs	2.100

EYGUIÈRES

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône (Arch. dép. Q)

Sade.

Cave et jardin attenant à la rue derrière le cros.

Maison à la rue de la Burlière.

Terre au quartier de la Parade, contenant 15 éminées 3 poignadières $^1/_2$.

Glacière, à Trinquetaille.

Maison et moulin à huile, rue de la Burlière.

Terre au quartier de Pourguières, contenant 18 éminées 5 poignadières.

Terre avec tour de moulin à vent, à la Parade, contenant 2 poignadières.

Maison et jardin à la rue derrière le cros.
Mas dit la Davidi ou Copie, en Crau, contenant 18 salmées.
Verger dudit tènement, contenant 2 salmées 6 éminées 6 poignadières.
Terre et aire joignant la terre ci-dessus, contenant 1 salmée 5 éminées 6 poignadières.
Terre dudit tènement, contenant 1 éminée 2 poignadières.
Terre dudit tènement, contenant 4 salmées 2 éminées 1 poignadière.
Pré dudit tènement, contenant 3 éminées 5 poignadières.
Terre dudit tènement, contenant 3 salmées 4 éminées 4 poignadières.
Terre dite la Longue, contenant 2 salmées 4 éminées 7 poignadières.
Le relarg et assiette du bâtiment.
Verger dudit tènement, dessus le fossé d'Istres, contenant 5 éminées 4 poignadières.
Terre au même quartier, en dessus le fossé, contenant 3 éminées 6 poignadières.
Terre au même quartier, contenant 1 salmée 1 éminée 3 poignadières.
Terre dudit tènement, contenant 9 salmées 4 éminées.
Terre au quartier des Prés de Crau, contenant 5 éminées 2 tiers de poignadière.
Verger au quartier des Cours, contenant 4 salmées 1 éminée 4 poignadières.
Verger au quartier des Prés de Crau, contenant 1 salmée 6 éminées.
Verger au quartier des Cours, contenant 3 éminées $^1/_7$ de poignadière.
Verger au quartier des Prés de Crau, contenant 1 salmée 4 poignadières.
Verger au quartier des Cours, contenant 7 éminées 1 poignadière.
Terre au quartier des Prés de Crau, contenant 3 éminées $^1/_2$ poignadière.
Verger au quartier des Cours, contenant 2 éminées 1 poignadière.
Terre au quartier des Prés de Crau, contenant 3 éminées $^5/_6$ de poignadière.
Maison dans le fort, à la place du Four.
Château avec cours, contenant 630 cannes q.
Maison et cour appelée le Grand-Jas.
Grand jardin contenant 10 éminées 5 poignadières.
Pré en dessous du jardin, contenant 4 salmées 7 éminées 5 poignadières.
Terre appelée la Guillaumette, contenant 5 salmées 6 éminées.
Pré au quartier des Récollets, contenant 1 salmée 7 éminées.

Pré dit le Grand, au quartier de Trinquetaille, contenant 1 salmée 7 poignadières.
Terre appelée Ferrage, contenant 17 salmées 1 poignadière.
Verger au quartier de Sainte-Anne, contenant 4 salmées 7 éminées 7 poignadières.
Verger dit le Courren, contenant 11 salmées 1 éminée 2 poignadières.
Vigne, dans le défend, contenant 2 salmées 6 éminées.
Verger, dans le défend, contenant 5 éminées 4 poignadières.
Terre, dans le défend, contenant 3 éminées 6 poignadières.
Terres dites des Consègues, dans le coussou de la Jasse, contenant 34 salmées 6 poignadières.
Terres dites Consègues, dans le coussou de Jaisse, contenant 38 salmées 2 éminées.
Coussous de la Jasse et de Jaisse, consistant partie en garrigues et partie en crau nue, contenant 1.418 salmées 7 éminées.
Défend, montagne consistant en bois et pâturages, contenant 260 salmées.
Les lods.
Les censes et les tasques, qui étaient affermées 1.600 l.
La cense sur le moulin à farine, de 8 charges de blé.
Trois fours banaux, affermés 3.350 l.
(A ce moment, deux ne travaillent pas et l'autre est affermé très peu de chose.)
Tous les meubles et effets contenus dans la maison.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

31 décembre 1791

Église, maison, jardin et dépendances, confrontant du levant Marc-Antoine Estienne, et d'autres parts le chemin — des *Récollets*—. Adj. 15.300 l.

à Grégoire Reynaud, à Eyguières,
en compte avec Louis Gilles, négociant, à Eyguières.

(Enchérisseurs : Marc-Antoine Estienne, aubergiste ; André Julliat ; Jacques Gilles, et les adjudicataires.)

[Le 10 floréal III, la somme de 3.016 l. 6 s. 7 d. est versée pour solde, par Louis Gilles.]

Moulin à huile, écurie et grenier à foin, à côté de la maison curiale — du *prieuré* —. Adj. 2.975 l.

à Jacques Gilles, homme de loi, à Eyguières.

(Enchérisseurs : Antoine Baume, marchand, à Eyguières ; Estienne, et l'adjudicataire.)

[Le 11 floréal III, le solde est versé par ledit Gilles.]

Verger dont les arbres sont morts (7 éminées 2 poignadières) — de la *cure d'Eyguières* —. Adj. 65 l., sans concurrent.

à François Gilles, ménager, de Roquemartine.

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit François Gilles.]

Les cuves de la dîme, sous la maison curiale — du *prieuré* —. Adj. 700 l., sans concurrent.

au même.

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Gilles.]

3 février 1793

Chapelle et dépendances — des *Pénitents blancs* —. Est. 1.555 l. Adj. 1.625 l.

à Jean-Joseph Bonnardel, Joseph Payan, Louis Verdot et Pierre Morel, d'Eyguières.

(Enchérisseurs : Margaillan, d'Eyguières, et les adjudicataires.)

1° Terre complantée en oliviers (5 poignadières), au clos du Grès; 2° terre complantée en oliviers (3 éminées $^1/_2$ poignadière), au clos de la Vie d'Aureille — de la *confrérie du Saint-Esprit* —. Le tout est. 246 l. 10 s. Adj. 650 l., sans concurrent.

à Pierre Morel, d'Eyguières.

[Le 18 février 1793, ledit Morel effectue un premier versement de 78 l.; le 7 nivôse II, il verse 400 l.; le 9 thermidor III, il verse pour solde la somme de 211 l. 9 s. 3 d.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Grand jardin et petite maison — de l'émigré *Sade* —. Est. 9.990 l. Adj. 9.990 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Amelis, de Salon.

8 fructidor IV (25 août 1796)

Terre dite la Ferraille (17 salmées 1 poignadière) — de l'émigré *Sade* —. Est. 23.760 l. Adj. 23.760 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Fidèle ARGENTEL, de Marseille, et Pierre ROUX, de Toulon.

17 fructidor IV (3 septembre 1796)

Vigne (3 éminées), section du Coussou et sous les moulins — de la *cure d'Eygalières* —. Est. 883 l 6 s. Adj. 883 l. 6 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Aimable ARNAUD cadet, aubergiste, à Aix, pour le compte de Laurent DELORME et Laurent GOUDET, tous deux d'Eygalières.

18 fructidor IV (4 septembre 1796)

Pré (12 éminées 7 poignadières $^3/_4$, y compris 1 éminée 3 poignadières de broussailles et terres incultes, 6 poignadières terres labourables et 1 éminée terre formant une bordure de mûriers) — de l'émigré *Sade* —. Est. 3.615 l. 6 s. 8 d. Adj. 3.615 l. 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine BAUME, à Eyguières.

29 fructidor IV (15 septembre 1796)

Terre dite la Guillaumette (5 salmées 6 éminées 3 poignadières), près les Récollets — de l'émigré *Sade* —. Est. 5.830 l. Adj. 5.830 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÈME.

Bâtiment dit le Grand-Jas et cour, quartier du Puy de la Brouillière — de l'émigré *Sade* — Est. 2.160 l. Adj. 2.160 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÈME.

18 nivôse V (7 janvier 1797)

Terre dite le Couvent, partie labourable et partie inculte (11 salmées 1 éminée 3 poignadières), au quartier de Montmenu — de l'émigré *Sade* —. Est. 3.630 l. Adj. 3.630 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph ÉTIENNE, à Eyguières.

Terre en friche (4 éminées 1 poignadière $^1/_2$), y compris la tour d'un moulin à vent, le long de la Parade — de l'émigré *Sade* —. Est. 608 l. 5 s. Adj. 608 l. 5 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Germain REYNAUD, d'Eyguières

Terre (18 éminées 1 poignadière), au quartier de Trinquetaille — de l'émigré *Sade* —. Est. 2.524 l. Adj. 2.524 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Gros et Antoine Berthon, d'Eyguières.

Terre et pré (2 salmées 6 éminées 4 poignadières), au quartier de la Parade — de l'émigré *Sade* —. Est. 5.786 l. Adj. 5.786 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Chabaud, négociant, et Honoré Berthon, agriculteur, d'Eyguières.

Maison et cour (84 cannes), vis-à-vis la place de la Croix-du-Temple — de l'émigré *Sade* —. Est. 1.260 l. Adj. 1.260 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Planton, d'Eyguières.

Four à cuire le pain (25 cannes 4 pans), au quartier derrière le Château — de l'émigré *Sade* —. Est. 690 f. Adj. 690 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Abeille, d'Eyguières.

21 pluviôse V (9 février 1797)

Pré (14 éminées 7 poignadières), au quartier du couvent des Récollets — de l'émigré *Sade* —. Est. 4.966 l. Adj. 4.966 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Esprit Régis, d'Eyguières,
en compte avec Laurent Montagard, à Eyguières.

1er germinal VIII (22 mars 1800)

Propriété dite la Grande-Vigne, au quartier du chemin de Tarascon — de l'émigré *Sade* —. Est. 924 f. Adj. 924 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Guibert et François Gilles, d'Eyguières.

29 janvier 1812

Moulin à recense (20 ares), au quartier de Saint-Verume — de la *commune d'Eyguières* —. Est. 7.700 f. Adj. 13.700 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-Alexandre Marillier,
en compte à demi avec Antoine Giraud, tous deux propriétaires à Istres.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Guibert Jean-Joseph.	
Écurie, cour et neuf propriétés	F. 2.000
Payan Jean-Baptiste-André.	
Mas dit d'Espagne, affermé 600 f.	12.000
Moulin à huile, arrenté 305 f.	6 100

EYRAGUES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le reg. n° prov. 34 des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Chapitre de Saint-Remy.

Terre au clos de la Garde, dit le Moulin du Val, contenant 6 salmées.

Terre au clos des Montouses, contenant 75 dextres.

Maison, tinal et grenier, sur la place, affermés avec la dîme du lieu.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Abeille Laurent, cordonnier, assesseur du juge de paix provisoire.

Maison, section A, contenant 24 cannes ; terre labourable, section B dite d'Authèves, contenant 1 salmée ; terre, section D dite Montouses, contenant 1 éminée ; terre, section E dite Palud, contenant 1 éminée 25 dextres ; terre, même section, contenant 1 éminée 25 dextres ; vigne, section G dite la Garde, contenant 3 éminées 50 dextres ; vigne et verger, même section, contenant 6 éminées ; vigne, même section, contenant 3 éminées 60 dextres ; vigne, section J dite Valdanguille, contenant 4 éminées ; vigne, même section, contenant 1 éminée 90 dextres.

Auberl Joseph-Antoine, administrateur provisoire.

Maison, section A dite La Ville ; maison et jardin, même section ; terre labourable, section B, contenant 1 salmée 5 éminées 66 dextres ;

vigne, section C dite Cravon, contenant 3 salmées 3 éminées ; pré, section D, contenant 2 éminées ; terre, même section, contenant 1 salmée 5 éminées ; terre labourable, même section, contenant 4 éminées ; terre, même section, contenant 2 salmées 70 dextres ; terre, même section, contenant 95 dextres ; terre, même section, contenant 1 salmée ; terre, même section, contenant 2 éminées ; terre, même section, contenant 1 salmée 25 dextres ; terre, même section, contenant 1 salmée ; terre, même section, contenant 3 éminées 48 dextres ; terre labourable, section E, contenant 4 salmées 6 éminées 60 dextres ; terre, même section, contenant 3 éminées ; terre, même section, contenant 2 salmées 2 éminées 8 dextres ; terre, même section, contenant 1 salmée 70 dextres ; pré, section F dite Grand-Clos, contenant 2 éminées ; pré, même section, contenant 4 éminées 50 dextres ; pré, même section, contenant 50 dextres ; pré, même section, contenant 2 salmées 2 éminées 50 dextres ; pré et terre, même section, contenant 3 salmées 2 éminées ; terre et pré, même section, contenant 3 éminées 60 dextres ; pré, même section, contenant 5 éminées 86 dextres ; terre, même section, contenant 1 salmée ; terre, même section, contenant 6 éminées 50 dextres ; terre, même section, contenant 1 salmée 5 éminées 1 dextre ; terre, même section, contenant 1 éminée 70 dextres ; terre, même section, contenant 2 éminées 70 dextres ; terre, même section, contenant 4 éminées 70 dextres ; pasquier, même section, contenant 63 dextres ; pré, même section, contenant 1 salmée 2 éminées 25 dextres ; terre, même section, contenant 58 dextres ; terre labourable, section G, contenant 4 éminées ; terre, même section, contenant 4 éminées 60 dextres ; verger, même section, contenant 1 éminée ; verger, même section, contenant 2 éminées 50 dextres ; verger, même section, contenant 1 salmée 2 éminées ; verger et terre, même section, contenant 2 salmées 2 éminées ; terre, même section, contenant 1 salmée 4 éminées ; terre, même section, contenant 1 salmées 3 éminées 50 dextres ; pasquier, section H dite Pechimbert, contenant 4 éminées ; aire et pasquier, même section, contenant 7 éminées 20 dextres ; vigne et verger, même section, contenant 7 éminées ; vigne, même section, contenant 1 salmée ; vigne et verger, même section, contenant 7 éminées ; vigne en deux pièces, même section, contenant 7 éminées ; vigne, même section, contenant 1 éminée 25 dextres ; vigne en deux pièces, même section, contenant 7 éminées ; vigne, section J, contenant 2 éminées 80 dextres ; vigne, même section, contenant 1 éminée 1 dextre ; vigne,

même section, contenant 4 éminées ; vigne, même section, contenant 7 éminées; vigne, même section, contenant 1 salmée 2 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 7 éminées ; vigne, même section, contenant 4 éminées ; aire et pasquier, même section, contenant deux éminées 50 dextres ; terre, même section, contenant 6 éminées 25 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 70 dextres ; vigne, même section, contenant 5 éminées ; vigne et verger mort, même section, contenant 6 éminées 50 dextres ; vigne, section K, dite Peillouvin, contenant 2 éminées 25 dextres ; vigne, même section, contenant 7 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 6 éminées; vigne, même section, contenant 5 éminées 35 dextres ; vigne, même section, contenant 7 éminées ; vigne, même section, contenant 3 éminées 25 dextres.

Nota. — Ledit Aubert possède de plus, à Avignon, près la place Saint-Didier, une maison toute meublée.

Aubert Antoine, cordonnier, membre du comité de la section.

Maison, section A, contenant 13 cannes 4 pans ; vigne, section F, contenant 4 éminées ; vigne, section J, contenant 4 éminées ; terre et vigne, même section, contenant 3 éminées ; terre et vigne, même section, contenant 1 éminée 25 dextres.

Audibert Maxime, membre du comité de la section.

Terre labourable, section B, contenant 1 salmée 3 éminées.

Bionneau Étienne-Joachim, chevalier de Saint-Louis.

Terre labourable, section C, contenant 3 salmées 4 éminées 21 dextres; terre, même section, contenant 3 éminées 30 dextres ; moulin à farine, section D, sur la Roubine ; terre, même section, contenant 3 éminées 13 dextres ; terre labourable, section E, contenant 4 éminées ; terre, pré, jardin, bâtiment, allées, pasquier et vigne, même section, le tout contenant 23 salmées 65 dextres ; terre, même section, contenant 1 salmée 5 éminées 91 dextres ; pasquier, même section, contenant 35 dextres ; moulin à farine et à huile, tournant de l'eau du béal, écurie, jas, cour et relarg, contenant 135 cannes 6 pans ; grange, terre, vigne et verger, section F, contenant 12 salmées 6 éminées 90 cannes ; vigne et verger, même section, contenant 3 salmées 3 éminées 3 dextres ; bois et terre, même section, contenant 14 salmées 3 éminées ; autre bois, même section, contenant 5 éminées $^1/_4$; terre et verger, section H, contenant 2 salmées 3 éminées 25 dextres ; hermas, même section, contenant 1 salmée ; vigne, même section, contenant 1 salmée 22 dextres ; pasquier où

il y a une glacière, même section contenant 4 éminées 36 dextres ; moulin à farine, relarg, pasquier et jardin, section J, le tout contenant 2 éminées 66 dextres ; hermas et pasquier abandonnés dans le chemin, même section, contenant 60 dextres ; maison, écurie, cave, remise et pasquier, section K, contenant 1 éminée $^3/_4$ et la maison 306 cannes ; maison, écurie, cour à fumier et jas où sont construits deux fours, contenant 101 cannes 2 pans.

Censes en grains, 110 salmées 4 éminées 8 cosses $^1/_4$ de blé.

Censes en gélines, 52 gélines, plus 2 poulets $^2/_4$.

Censes en argent 248 l. 18 s. 6 d.

Droit de lods en cas de mutation dans la vente des biens-fonds s'élevant, année commune, à 1.700 l.

Le sieur Bionneau exige encore quelques pensions de différents particuliers.

Bouchet Pierre, chirurgien, député de la section à Marseille, pour y nommer des députés à Bourges.

Maison, cour et moulin à huile attenant, section A ; terre labourable, section D, contenant 4 éminées ; terre labourable, section F, contenant 3 éminées 89 dextres ; terre, même section, contenant 1 éminée 40 dextres ; terre, section G, contenant 3 éminées 95 dextres ; pasquier, même section, contenant 1 éminée ; terre, même section, contenant 1 salmée 25 dextres ; terre labourable, section H, contenant 1 éminée 1 dextre ; terre et vigne, même section, contenant 4 éminées ; terre et vigne, section J, contenant 4 éminées.

Nota. — Ledit Bouchet doit recueillir une partie de la succession de Jean Bouchet, son père, après le décès de ce dernier

Bouchet Étienne, assesseur du juge de paix.

Terre labourable et vigne, section D, contenant 1 salmée 2 éminées 10 dextres ; jardin, section C, contenant 2 éminées ; terre labourable, même section, contenant 1 salmée 94 dextres ; terre labourable, section E, contenant 2 éminées 50 dextres ; terre, section F, contenant 1 salmée 38 dextres ; terre labourable, section H, contenant 1 salmée 6 éminées.

Nota. — Ledit Bouchet attend, de plus, un quart de la succession de Jean Boucher, son père.

Bouchet Laurent, à feu Pierre, membre du comité de la section, et député à Marseille pour demander l'affiliation des sections.

Maison, section A, contenant 20 cannes ; terre, section E, contenant 7 éminées 27 dextres ; terre, section F, contenant 2 éminées ; vigne

section G, contenant 4 éminées 25 dextres ; verger, section H, contenant 4 éminées 25 dextres.

Chabrier André, administrateur provisoire.

Maison réunie à trois, section A, contenant 27 cannes 6 pans ; terre labourable, section E, contenant 1 éminée 39 dextres ; terre, même section, contenant 2 éminées ; terre, même section, contenant 2 éminées 25 dextres ; vigne, section G, contenant 4 éminées ; vigne, même section, contenant 2 éminées 48 dextres ; terre labourable, section H, contenant 2 éminées 10 dextres ; terre partie en vigne, même section, contenant 3 éminées 44 dextres ; vigne, section J, contenant 3 éminées 86 dextres ; verger, même section, contenant 1 éminée 80 dextres ; terre labourable, section K, contenant 2 éminées ; vigne, même section, contenant 2 éminées 30 dextres ; terre labourable, même section, contenant 2 éminées 33 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées.

Daillan Jean, boulanger.

Maison à la section A ; verger, section G, contenant 1 éminée 50 dextres ; terre, section D, contenant 75 dextres.

Nota. — Ledit Daillan, originaire de Maillane, aura du bien à prétendre après le dècès de sa mère.

Decour Laurent.

Terre labourable, section D, contenant 1 éminée 50 dextres ; terre, même section, contenant 7 éminées 15 dextres ; terre et vigne, section K, contenant 7 éminées 55 dextres.

Nota. — Ledit Decour aura à prétendre en outre un tiers de la succession de ses père et mère, après leur décès.

Dejeau menuisier, membre du comité des sections.

Maison contenant 125 cannes ; terre, section D, contenant 5 éminées 86 dextres ; terre, même section, contenant 1 éminée 61 dextres ; terre et aire, section G, contenant 4 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 1 éminée 75 dextres ; vigne, section H, contenant 6 éminées 84 dextres ; verger, même section, contenant 5 éminées 45 dextres.

Fabre Pierre fils, administrateur provisoire.

Maison et cour, au faubourg, contenant 1 éminée ; verger, section F, contenant 1 éminée ; pasquier avec bâtiment, section J ; terre, section K, contenant 2 éminées 75 dextres ; vigne, même section, con-

tenant 1 salmée 1 éminée 25 dextres ; vigne, même section, contenant 6 éminées 12 dextres.

Nota. — Ledit Fabre aura de plus une partie de la succession de sa mère, après le décès de cette dernière.

Lacanaud Joseph, commandant de la garde nationale, nommé par la section membre du comité d'icelle, et prévenu d'avoir forcé à marcher sur Avignon pour aller combattre contre Carteaux.

Maison contenant 73 cannes 2 pans ; terre labourable, section D, contenant 1 éminée ; terre labourable, section E, contenant 3 éminées ; terre, même section, contenant 75 éminées 75 dextres ; terre, section F, contenant 4 éminées 15 dextres ; jardin, même section, contenant 5 éminées 50 dextres ; verger, section G, contenant 2 éminées ; vigne, même section, contenant 2 éminées 38 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 9 dextres ; verger mort, même section, contenant 31 dextres ; vigne, section H, contenant 6 éminées 96 dextres ; terre et vigne, même section, contenant 6 éminées 40 dextres ; terre labourable, section J, contenant 2 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 12 dextres ; vigne, section K, contenant 2 salmées 75 dextres ; vigne, même section, contenant 4 éminées 52 dextres ; vigne, même section, contenant 1 éminée 92 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 12 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 30 dextres.

Lagel Jean, administrateur provisoire.

Maison à la section A ; vigne, section J, contenant 4 éminées 32 dextres ; terre même section, contenant 1 éminée 50 dextres ; vigne, même section, contenant 5 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 40 dextres ; vigne, section K, contenant 4 éminées 45 dextres ; vigne, même section, contenant 5 éminées 37 dextres ; terre labourable, section H, contenant 2 éminées 16 dextres ; terre et jardin, section F, contenant 1 éminée 18 dextres ; terre, section G, contenant 1 éminée 55 dextres.

Martin Jean-Paul, administrateur provisoire, commissaire envoyé par la commune pour accompagner le détachement qui marcha sur Avignon, pour combattre contre Carteaux.

Maison et cour, section A, contenant 8 cannes 6 pans ; maison et cour, même section ; terre et vigne, section B, contenant 6 éminées 60 dextres ; terre et vigne, section G, contenant 4 éminées ; terre labourable, section E, contenant 3 éminées 90 dextres ; grange et terres, section F, contenant 4 salmées 1 éminée 86 dextres ;

vigne, même section, contenant 1 éminée ; vigne, même section, contenant 50 salmées ; terre, même section, contenant 1 éminée; terre, même section, contenant 1 éminée 5 dextres ; terre, même section, contenant 3 éminées 10 dextres ; terre, même section, contenant 4 éminées; terre, même section, contenant 3 éminées 6 dextres ; vigne, section G, contenant 1 éminée 25 dextres; verger, même section, contenant 70 dextres ; terre labourable, même section, contenant 1 salmée 3 éminées 50 dextres; vigne, section H, contenant 1 éminée ; terre, section J, contenant 4 éminées ; terre, même section, contenant 1 éminée ; vigne, même section, contenant 6 éminées ; terre, même section, contenant 3 éminées 25 dextres ; terre, section K, contenant 1 éminée 40 dextres ; vigne, même section, contenant 1 éminée 75 dextres ; terre, même section, contenant 2 éminées 22 dextres ; vigne, même section, contenant 3 éminées ; terre et vigne, même section, contenant 1 salmée 1 dextre.

Mistral Étienne, administrateur provisoire.

Terre labourable, section B, contenant 6 éminées 75 dextres ; terre, même section, contenant 4 éminées; terre, même section, contenant 3 éminées 50 dextres ; terre, même section, contenant 4 éminées 48 dextres ; vigne, section C, contenant 1 salmée 4 éminées ; terre labourable, même section, contenant 5 éminées 35 dextres ; terre labourable, section E, contenant 3 éminées ; grange et terre, section F, contenant 1 salmée 5 éminées 7 dextres; terre labourable, même section, contenant 4 éminées 50 dextres ; terre, même section, contenant 3 éminées 50 dextres ; verger, section G, contenant 4 éminées ; terre, même section, contenant 3 éminées 44 dextres ; vigne, section H, contenant 2 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 1 éminée ; vigne, section J, contenant 4 éminées 50 dextres ; verger, section K, contenant 3 éminées ; vigne, même section, contenant 3 éminées 50 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées ; vigne, même section, contenant 1 éminée 50 dextres.

Mistral Jean, agriculteur, fils cadet d'Étienne.

Terre labourable, section B, contenant 6 éminées 60 dextres; terre labourable, même section, contenant 4 éminées ; terre, même section, contenant 3 éminées 50 dextres ; terre, section E, contenant 3 éminées; terre labourable avec bâtiment, section F, contenant 1 salmée 4 éminées 75 dextres ; terre labourable, même section, conte-

nant 7 éminées 50 dextres; terre, même section, contenant 2 éminées 60 dextres; terre, même section, contenant 1 éminée 50 dextres; terre, même section, contenant 4 éminées 50 dextres; terre, même section, contenant 4 éminées 50 dextres; verger, section G, contenant 1 éminée 50 dextres; terre à la même section; verger, section H, contenant 2 éminées 10 dextres; vigne, même section, contenant 2 salmées 1 éminée; vigne, même section, contenant 4 éminées; vigne, section J, contenant 4 éminées 30 dextres; vigne, section K, contenant 2 éminées; vigne, même section, contenant 1 éminée 80 dextres.

Reginel Joseph-Julien, administrateur provisoire, commissaire député pour accompagner un détachement envoyé à Avignon pour combattre le général Carteaux.

Maison et cour, section A, contenant 90 cannes 3 pans; terre labourable, section B, contenant 9 salmées 3 éminées 95 dextres; terre labourable, même section, contenant 1 salmée 2 éminées 50 dextres; terre, même section, contenant 1 salmée 4 éminées; grange et terre labourable, section E, contenant 14 salmées 91 dextres; terre labourable, même section, contenant 1 éminée 5 dextres; terre labourable, section F, contenant 1 éminée 30 dextres; pré, même section, contenant 50 dextres; pré, même section, contenant 5 éminées; pasquier, même section, contenant 1 éminée; terre labourable, même section, contenant 2 éminées 13 dextres; verger, section G, contenant 2 éminées 75 dextres; terre, même section, contenant 5 éminées 25 dextres; terre, même section, contenant 2 éminées 50 dextres; terre, même section, contenant 1 salmée 3 éminées 64 dextres; vigne et verger, section J, contenant 4 éminées 95 dextres; vigne, section K, contenant 1 salmée 3 éminées 28 dextres; terre, même section, contenant 1 salmée; terre, vigne et verger, même section, contenant 5 éminées 85 dextres; verger, même section, contenant 1 éminée 50 dextres; vigne, même section, contenant 5 éminées 90 dextres; terre, même section, contenant 5 éminées 92 dextres; terre, même section, contenant 4 éminées; terre, même section, contenant 6 éminées 45 dextres; vigne, même section, contenant 6 éminées.

Nota. — Ledit Reginel possède de plus quelques propriétés dans les territoires de Saint-Remy, de Maillane et de Châteaurenard, et un domaine considérable dans le territoire de Graveson.

Riousset Claude, ci-devant curé de la paroisse d'Eyragues, vice-

président de la section, prévenu d'avoir participé à l'arrestation des patriotes.
Il attend du bien après le décès de son père.

Roux Joseph, chirurgien, juge de paix provisoire ; Marie *Fabre*, sa femme et Jean-André *Roux*, son fils.

Maison, section A, contenant 33 cannes; maison, même section, contenant 28 cannes ; vigne, section C, contenant 3 éminées 75 dextres ; terre labourable, section F, contenant 5 éminées 25 dextres ; vigne, section G, contenant 3 éminées 75 dextres; hermas, même section, contenant 2 éminées; terre, même section, contenant 1 salmée 7 éminées 58 dextres ; vigne, même section, contenant 4 éminées 60 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 34 dextres ; pasquier, même section, contenant 12 dextres ; terre labourable, section D, contenant 1 éminée 50 dextres ; vigne, section H, contenant 5 éminées 50 dextres; vigne et verger, même section, contenant 5 éminées ; vigne, section S, contenant 1 éminée 90 dextres.

Roux Jean-André, greffier de l'administration provisoire et membre du comité des sections.
Terre labourable, section G, contenant 2 éminées 75 dextres.

Sicard Claude, charron, capitaine de la garde nationale départementale.

Maison, section A, contenant 5 cannes 6 pans; maison, même section, contenant 14 cannes 4 pans ; vigne, section J, contenant 1 salmée 15 dextres.

Tourrel Joseph, quartier-maître du détachement d'Eyragues envoyé contre Carteaux, prévenu d'avoir invité le détachement à combattre courageusement contre l'armée dudit Carteaux composée de brigands, et d'avoir tenu des propos incendiaires contre les patriotes.

Maison, au faubourg, contenant 70 cannes ; terre labourable, section C, contenant 1 salmée 96 dextres; vigne, même section, contenant 3 éminées 17 dextres; terre labourable, section D, contenant 1 éminée; terre même section, contenant 2 éminées 74 dextres ; terre labourable, section E, contenant 1 éminée 40 dextres; terre labourable, section F, contenant 2 éminées ; vigne, section G, contenant 2 éminées 60 dextres; vigne, même section, contenant 1 salmée 1 éminée; vigne, même section, contenant 4 éminées 8 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées; terre, section J, contenant 1 éminée 70 dextres.

Verderay Nicolas, lieutenant dans le détachement des gardes nationales départementales.

Maison, cour et écurie, section A ; maison, même section, contenant 18 cannes ; terre labourable, section C, contenant 3 éminées 50 dextres ; terre labourable, section F, contenant 2 éminées ; terre, même section, contenant 1 éminée; vigne et terres, section G, contenant 3 éminées 25 dextres ; terre et vigne, même section, contenant 6 éminées 50 dextres ; verger, même section, contenant 1 éminée 36 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 50 dextres ; verger, même section, contenant 2 éminées ; vigne, section H, contenant 1 éminée 25 dextres ; vigne, même section, contenant 2 éminées 20 dextres; terre labourable, même section, contenant 1 éminée; vigne et terre, section K.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

29 novembre 1791

Maison, cour et tinal, sur la place de l'Église — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 925 l., sans concurrent.

à Joseph-Denis-Antoine Gilles fils, négociant, maire d'Eyragues.

[Le 12 janvier 1792, ledit Gilles effectue un 1er versement de 185 l. ; le 26 vendémiaire IV, il verse pour solde la somme de 900 l. 0 s. 6 d.]

Aire avec puits mitoyen, dans la section de Valdanguille — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 330 l.

à Joseph Aubert, charron, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Antoine Lieutaud, cordonnier, d'Eyragues ; Pierre Masse-bœuf, et l'adjudicataire.)

[Le 16 décembre 1791, le solde est versé par ledit Aubert.]

Terre (75 dextres), à la section des Montouses — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 148 l.

à Joseph-Denis-Antoine Gilles fils, négociant, maire d'Eyragues.

(Enchérisseurs : François Martin, et l'adjudicataire.)

[Le 12 janvier 1792, le solde est versé par ledit Gilles.]

Petite maison (2 pièces) — de la *Cure* —. Adj. 105 l., sans concurrent.

au même.

[Le 12 janvier 1792, le solde est versé par ledit Gilles.]

Terre (3 éminées 75 dextres), à la section du Grand-Clos, dit le chemin d'Avignon — de la *Cure* —. Adj. 570 l.

au même.

(Enchérisseurs : Barret fils, négociant ; Jacques Mistral, et l'adjudicataire.)

[Le 29 décembre 1791, la somme de 570 l. est versée pour solde, des mains et deniers de Pierre Massebœuf, travailleur, à Eyragues.]

Terre (2 éminées), section de la Garde, au quartier Rayon — de la *Cure* —. Adj. 445 l.

à Jean-André Roux, chirurgien, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Barret fils, négociant, et l'adjudicataire.)

[Le 29 décembre 1791, la somme de 445 l. est versée pour solde, des mains et deniers de Joseph Tourrel, négociant, du même lieu.]

Vigne (3 éminées), section de Prechimbert — de la *Cure* —. Adj. 455 l.

(Enchérisseurs : Barret fils, négociant, et l'adjudicataire.)

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Moulard.]

19 ventôse II (9 mars 1794)

Divers biens (divisés en 38 lots), de l'émigré *Bionneau* —.

1er lot. — Terre labourable (1 salmée 6 éminées), au clos de la Forêt. Est. 2.800 l. Adj. 3.300 l.

à Louis Martin.

(Enchérisseurs : Antoine Sauvan ; Barthélemy Dijon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable (1 salmée 6 éminées 21 dextres). Est. 2.840 l. Adj. 4.000 l.

à Christophe Dijon, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Antoine Sauvan ; Antoine Martin ; Augustin Clapier, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable (3 éminées 30 dextres), au clos de Mouton. Est. 630 l. Adj. 1.290 l.

à Jean Lagnel, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Antoine Sauvan ; Laurent Martin ; Barthélemy Dijon ; Pierre Massabiol, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable (4 éminées). Est. 400 l. Adj. 1.175 l.

à Mathieu Bourge.

(Enchérisseurs : Jean André ; Joseph Blanc ; Joseph Vigne ; Denis Mouriès ; André Jouve, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre (1 salmée 5 éminées 80 dextres). Est. 2.380 l. Adj. 3.800 l.

à Barthélemy Dijon, agriculteur, d'Eyragues.

(Enchérisseurs : Honoré Rey ; Pierre Massabiol ; Joseph Vigne, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Vigne et verger (3 salmées 3 éminées), au clos de la Garde. Est. 2.700 l. Adj. 2.920 l.

à Jean Lagnel, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : François Martin ; André Jouve, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre complantée en bois de chênes (5 éminées 25 dextres), au même clos. Est. 257 l. Adj. 300 l., sans concurrent.

à Étienne Bouchet, fournier.

8e lot. — Terre en hermas (1) (une salmée), au clos Valdanguille. Est. 60 l. Adj. 70 l., sans concurrent.

à Honoré Rey fils, agriculteur, à Eyragues.

9e lot. — Vigne (1 salmée 22 dextres), au même quartier. Est. 410 l. Adj. 625 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Rey ; Barthélemy Dijon ; Augustin Clapier ; Simon Chaine, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre (2 salmées 3 éminées 20 dextres), même quartier. Est. 1.920 l. Adj. 2.300 l.

à Jean Jouve, agriculteur.

(Enchérisseurs : Mathieu Bourge ; Simon Chaine ; Jean Lagnel ; Pierre Massabiol ; Laurent Bouchet, et l'adjudicataire.)

26 ventôse II (16 mars 1794)

11e lot. — Terre complantée en bois de chênes (14 salmées 3 éminées), au clos de la Garde. Est. 5.750 l. Adj. 6.475 l.

à Philippe Pitra, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Laurent Bouchet ; Simon Chaine ; Denis Michel, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 11e lot ne comprenait préalablement que 2 salmées de terre complantée en bois de chênes ; mais, par suite du manque d'offres et cette partie ayant été reconnue mal divisée pour son rendement, l'administration décida de faire vendre la totalité de ce corps, qui comprend 14 salmées 3 éminées et se compose des 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e et 17e lots.

33e lot. — Mas, terre et bâtiment (12 salmées 4 éminées), section de la Garde. Est. 7.000 l. Adj. 11.400 l.

à Joseph Consolin, agriculteur, à Eyragues.

(1) Terre inculte, friche.

(Enchérisseurs : Philippe Pitra ; Claude Bourdet ; Jean Janin ; Simon Chaine, et l'adjudicataire.)

34e lot. — Terre (2 éminées). Est. 160 l. Adj. 170 l., sans concurrent.
à Jean André fils d'Étienne, agriculteur, à Eyragues.

35e lot. — Maison servant de four à pain. Est. 800 l. Adj. 925 l.
à Laurent Bouchet.

(Enchérisseurs : Denis Michel, et l'adjudicataire.)

31e lot. — Terre en pasquier (3 éminées 36 dextres). Est. 107 l. Adj. 770 l.
à Étienne Connil, voiturier, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Honoré Rey ; Gilles Moulard ; Antoine Bourdet ; Jean Lagnel ; Claude Jaume, et l'adjudicataire.)

37e lot. — Moulin à farine, avec ses attenances et engins, un moulin à huile attenant et, sous le même toit, écurie, remise et grenier à foin en dépendant. Est. 7.000 l. Adj. 7.200 l.
à Pierre Deydier, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : André Jouve ; Antoine Moulard, et l'adjudicataire.)

3 germinal II (23 mars 1794)

36e lot. — Maison, écurie, remise et grenier à foin. Est. 11.000 l. Adj. 19.100 l.
à Jean Aubert, fils de François, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Gilles Moulard ; Simon Chaine ; Jacques Pitra, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Pré arrosable (2 salmées), section du Grand-Clos. Est. 4.160 l. Adj. 5.200 l.
à Denis Michel, fournier, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Étienne Connil; Gérard Velu, gendarme; Sébastien Clapier, et l'adjudicataire.)

20e lot. — Pré arrosable (2 salmées 2 éminées), au même quartier. Est. 4.680 l. Adj. 7.350 l.
à Étienne Connil, voiturier, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Simon Chaine ; Pierre Deydier ; Laurent Bouchet ; Gérard Velu ; Sébastien Clapier ; François Gautier, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Bâtiment dit la Guinguette et pré à l'entour (5 éminées). Est. 2.700 l. Adj. 5.200 l.
à Antoine Pitra, boucher, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Simon Chaine; François Martin, et l'adjudicataire.)

21e lot. — Pré et terre labourable (2 salmées 2 éminées). Est. 5.400 l. Adj. 5.600 l.

à Antoine Expilly.

(Enchérisseurs : Honoré Rey ; Jacques Pitra, et l'adjudicataire.)

22e lot. — Pré et terre labourable (2 salmées 2 éminées). Est. 5.400 l. Adj. 7.000 l.

à Simon Chaine, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Honoré Rey ; Laurent Bouchet ; Gérard Velu, et l'adjudicataire.)

23e lot. — Jardin entouré de buissons, terre labourable et pré où se trouve un réservoir (1 salmée 5 éminées 30 dextres). Affermé à Esprit Roux. Est. 3.990 l. Adj. 6.200 l.

à Jean Janin, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Simon Chaine ; Gérard Velu, et l'adjudicataire.)

24e lot. — Terre (1 salmée 2 éminées). Est. 3.000 l. Adj. 4.150 l.

à Antoine Courreau, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Simon Chaine ; Sébastien Clapier ; Gérard Velu, et l'adjudicataire.)

25e lot. — Terre labourable (2 salmées). Est. 3.200 l. Adj. 3.700 l.

à Gérard Velu, gendarme, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Sébastien Clapier ; Simon Chaine ; Pierre Massabœuf, et l'adjudicataire.)

6 germinal II (26 mars 1794)

26e lot. — Terre labourable (2 salmées). Est. 3.200 l. Adj. 3.450 l.

à Philippin Massabœuf, agriculteur, à Eyragues

(Enchérisseurs : Simon Chaine ; Jacques Pitra ; Vincent Giraud ; Antoine Sauvan, et l'adjudicataire.)

27e lot. — Terre labourable (1 salmée 4 éminées). Est. 2.400 l. Adj. 2 525 l.

à Vincent Giraud.

(Enchérisseurs : Antoine Blanc ; Jacques Pitra ; Antoine Sauvan, et l'adjudicataire.)

32e lot. — Pré et terre labourable (1 salmée 7 éminées ½), au Grand-Clos. Est. 4.030 l Adj. 4.450 l.

à Simon Chaine, agriculteur, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Jacques Pitra, et l'adjudicataire.)

29e lot. — Terre labourable (5 éminées). Est. 1.180 l. Adj. 1.305 l.

à Raymond Motte, maréchal ferrant, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Michel Massabœuf ; Jacques Pitra, et l'adjudicataire.)

30e lot. — Terre (1 salmée 2 éminées). Est. 2.000 l. Adj. 2.500 l., sans concurrent.

à Jacques Davin, Antoine Grimardin de Louis, Antoine André de Jean, Denis Mouriès et Claude Durand, tous cultivateurs d'Eyragues.

Nota. — Les susnommés étaient munis d'un certificat de civisme, à eux délivré par la municipalité d'Eyragues, et d'une attestation comme quoi ils ne sont point compris dans le rôle de la contribution foncière de ladite commune, se trouvant ainsi dans le cas prévu par le décret du 13 septembre 1793, dont l'article 4 porte qu'il sera délivré un bon aux citoyens de ladite classe, pour être admis à acquérir des biens d'émigrés, jusqu'à concurrence de cinq cents livres, payables en vingt années et en vingt payements égaux, sans intérêts. Chacun d'eux aura 2 éminées de terre.

38e lot. — Moulin à farine dit de Fabre et bâtiment attenant, écurie et grenier à foin, situés hors la ville. Est. 4.000 l. (Non adjugé).

Nota. — L'administration a déclaré suspendre la vente de ce lot, la dame Bionneau prétendant qu'il lui appartient personnellement comme bien paraphernal, mais se réserve, néanmoins, de procéder au bail à ferme jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné.

III. — ARRENTEMENTS

D'après le reg. n° prov. 35 des procès-verbaux de ventes de biens nationaux du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

10 mars 1793

Biens de l'émigré *Bionneau*, à affermer pour une année.

Partie de pré de 20 éminées, affermée	800 l.
Idem de 7 éminées, affermée	260 l.
Idem de 5 éminées, affermée	210 l.
Idem de 4 éminées, affermée	180 l.
Idem de 4 éminées, affermée	200 l.
Idem de 3 éminées, affermée	140 l.

Les susdits prés sont situés au quartier de Beauregard.

Terre plantée d'ormeaux, de 2 éminées, au quartier de la Guinguette, affermée	20 l.
Terre pour pasquier, d'environ $^1/_2$ éminée, au quartier du Grand-Clos, affermée	60 l.

21 juillet 1793

Château, consistant en un salon, galeries, cuisines, chambres, grenier, caves, remises, grenier à foin et deux fours jumeaux à cuire le pain, de l'émigré *Bionneau*, arrenté pour trois années 680 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Abeille Laurent ; maison et terres	F. 2.000
Abeille Joseph ; terres	1.200
Aubert Joseph-Antoine ; terre et maison	60.000
Aubert Laurent ; maison et terres	5.000
Aubert Joseph-Étienne ; maison et terres	2.000
Barral Joseph ; terres	1.200
Bœuf Jacques-Masse ; maison et terres	2.000
Bouchet Pierre ; maison et terre	5.000
Bouchet Étienne ; maison et terre	4.000
Bouchet Laurent ; maison et terre	2.000
Cambe Charles ; trois maisons	4.000
Clapier Sébastien ; terres	3.000
Decour Laurent ; maison et terre	3.000
Doussaud Mathieu ; maison et terres	5.000
Fabre Étienne ; deux domaines et terres	20.000
Gibert André ; maison et terres	4.000
Lacanaud Jean-Joseph ; maison et terres	6.000
Laget Jean ; maison et terre	2.000
Martin Jean-Paul ; maison et terre	3.000
Mistral Jean ; un domaine et terres	7.000
Mistral Étienne ; un domaine et terres	7.000
Mollard Pierre ; terres	1.500
Perrin Pierre ; maison et terres	3.000
Reginel Joseph-Julien ; un domaine et terres	40.000
Roux Joseph ; maison et terres	3.000
Tourret Joseph ; maison et terres	3.500
Verderay Nicolas ; maison et terres	4.000

LA FARE

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après l'état certifié le 9 avril 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Émeric, abbé, à La Fare.

Deux terres en oliviers et vignes, contenant 1 charge 3 panaux, produit évalué 50 l., évaluées 1.000 l.

Rives, abbé, à La Fare.

Legs fait par son père pour patrimoine, revenu 100 l., capital 2.000 l.

Roux dit *La Fare*, ci-devant marquis et ancien lieutenant de vaisseau, à Aix.

Cinq maisons et le château, contenant 580 cannes, évalués 25.000 l.

Ménages et dépendances en terres labourables, terres en friches, pâtures, jardins, prés, moulin à huile, pressoirs, etc., le tout contenant 768 charges, affermé 8.000 l., évalué 160.000 l.

Rentes actives, produit évalué 300 l., capital 6.000 l.

Cens et rentes, produit évalué 1.900 l.

Directe, produit évalué 500 l.

Mobilier du château, évalué 1.500 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

12 nivôse III (1er janvier 1795)

Domaine dit l'Afard de la Grande-Bastide, consistant en diverses propriétés (divisé en 52 lots) — de l'émigré Isidore-Louis *Roux* dit *La Fare* —.

N. B. — Les fossés d'arrosage pratiqués à travers le domaine, portant les eaux aux parties de chaque lot arrosable, seront entretenus à frais communs, ainsi que ceux qui y portent les eaux de la source et autre canal.

Les puits ou fontaines qui jaillissent dans les régales des bâtiments ou ailleurs seront également communs à tous les adjudicataires dudit domaine.

Propriété dite l'Enclos (divisée en 16 lots).

1er lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 7 toises). Est. 300 l. 0 s. 6 d. Adj. 1.050 l.

à Moïse Beaucaire, fils de Daniel, à Aix.

(Enchérisseurs : Louis Paul ; Laurent Audibert, et l'adjudicataire.)

2e lot — Terre labourable complantée de quelques amandiers et poiriers (1/2 arpent 7 toises). Est. 269 l. 10 s. 9 d. Adj. 1.100 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Paul, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 7 toises). Est. 209 l. 11 s Adj. 1.800 l.

au même.

(Enchérisseurs : Laurent Audibert : Louis Paul, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 7 toises). Est. 185 l. 18 s. Adj 2.100 l.

au même.

(Enchérisseurs : Laurent Audibert, et l'adjudicataire)

5e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers et mûriers (1/2 arpent 7 toises). Est. 194 l. 19 s. 6 d. Adj. 1.950 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Paul, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers et mûriers (1/2 arpent 7 toises). Est. 195 l. 19 s. 8 d. Adj. 1.150 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Paul, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers et mûriers (1/2 arpent 7 toises). Est. 220 l. Adj. 1.625 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Paul ; Étienne Gaubert, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers et mûriers (1/2 arpent 7 toises). Est. 220 l. Adj. 3.000 l.

à Jean Baret, dit Lei Baisso, cultivateur à Lançon.

(Enchérisseurs : Moïse Beaucaire ; Louis Paul ; Étienne Gaubert, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers et

mûriers (1/2 arpent 7 toises) ; partie du bâtiment dit la Grande Bastide, composée d'une écurie au rez-de-chaussée, et un grenier au-dessus. Est 1.414 l. 1 s. Adj. 5 500 l.

à Moïse Beaucaire, fils de Daniel, à Aix.

(Enchérisseurs : Testanier ; Jean Baret, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent) ; partie de bâtiment composée d'une voûte au rez-de-chaussée, 1 chambre au 1er étage servant de grenier à foin. Est 1.719 l. 18 s. 10 d. Adj. 7.150 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean Baret, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent) ; partie de bâtiment composée d'une voûte servant de cave, 2 chambres au-dessus. Est. 1.020 l. Adj. 4.150 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Deluy ; Louis Paul, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 10 toises) ; partie de bâtiment composée d'une voûte servant d'écurie, au rez-de-chaussée, 1 appartement au-dessus servant de paillière. Est. 1.219 l. 19 s. 10 d. 1 s. 4 d. Adj. 3.050 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Deluy, et l'adjudicataire.)

13 nivôse III (2 janvier 1795)

13e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 10 toises). Est. 220 l Adj. 305 l.

à Moïse Beaucaire, fils de Daniel, à Aix.

(Enchérisseurs : Testanier ; Pascal Poussel, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 10 toises). Est. 220 l. Adj. 315 l.

au même.

(Enchérisseurs : Testanier, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 10 toises). Est. 220 l. Adj. 230 l.

au même.

(Enchérisseurs : Laurent Matheron, et l'adjudicataire.)

16e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers et mûriers (3/4 d'arpent 191 toises). Est. 313 l. 19 s. 4 d. Adj. 335 l.

au même.

(Enchérisseurs : Henri Testanier, et l'adjudicataire.

Terre du Jas, dépendant dudit domaine (divisée en 17 lots) —.

17e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 4 toises). Est. 229 l. 19 s. 10 d. Adj. 245 l., sans concurrent.

à Moïse Beaucaire, fils de Daniel, à Aix.

18e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 225 l., sans concurrent.

au même.

19e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 235 l.

au même.

(Enchérisseurs : Lazare Pharijien, et l'adjudicataire.)

20e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 230 l.

au même.

(Enchérisseurs : Lazare Pharijien, et l'adjudicataire.)

21e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 235 l.

au même.

(Enchérisseurs : Lazare Pharijien, et l'adjudicataire.)

22e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 230 l.

au même.

(Enchérisseurs : Lazare Pharijien, et l'adjudicataire.)

23e lot — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l.

à Jacques Roux, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Étienne Gaubert, et l'adjudicataire.)

24e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l.

à Jean Matheron, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Lazare Pharijien, et l'adjudicataire.)

25e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l., sans concurrent.

à Jacques Isnard, cultivateur, à La Fare.

26e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l., sans concurrent.

à Joseph Deluy, propriétaire, à La Fare.

27e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l., sans concurrent.

à Pierre Baret, cultivateur, à La Fare.

28e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l., sans concurrent.

à Lazare Pharijien père, cultivateur, à La Fare.

29e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 228 l. 16 s. Adj. 240 l., sans concurrent.

à Étienne Gaubert, propriétaire, à Pélissanne.

30e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 230 l., sans concurrent.

à Jean-Antoine Maurras, cultivateur, à La Fare.

31e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 234 l. 5 s. 3 d. Adj. 245 l., sans concurrent.

à François Frégier, cultivateur, à La Fare.

32e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 16 toises). Est. 220 l. Adj. 230 l.

à Jean Baret, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Ripert, et l'adjudicataire.)

33e lot. — Terre labourable dite argeiras (1) avec quelques amandiers (1/2 arpent). Est. 220 l. Adj. 230 l.

à Lazare Pharijien, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Imbert, et l'adjudicataire.)

14 nivôse III (3 janvier 1795)

Terre dite L'Aire (divisée en 6 lots).

(1) Terrain argileux.

34e lot. — Terre labourable complantée de quelques oliviers (1 arpent 1/4 et 49 toises). Est. 399 l. 0 s. 8 d. Adj. 410 l.

à Jean-Joseph Ripert, cardeur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Testanier, et l'adjudicataire.)

35e lot. — Terre labourable complantée de quelques oliviers (1 arpent 19 toises). Est. 450 l. 1 s. Adj. 460 l.

à Louis Martin, maçon, à La Fare.

(Enchérisseurs : Imbert, et l'adjudicataire.)

36e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 8 s. Adj. 465 l.

à Antoine Poussel, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Deluy, et l'adjudicataire.)

37e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 465 l.

à Joseph Deluy, propriétaire, à La Fare.

(Enchérisseurs : Antoine Troussel, et l'adjudicataire.)

38e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent 3 toises). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 460 l., sans concurrent.

à Pierre Testanier, négociant, à La Fare.

39e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent 3 toises). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 461 l.

à Jean-Joseph Floupin, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Testanier, et l'adjudicataire.)

Autre partie de la terre du Jas (divisée en 8 lots).

40e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 460 l., sans concurrent.

à Henri Testanier, cultivateur, à La Fare.

41e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 461 l.

à Jean-Pierre Imbert, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Testanier, et l'adjudicataire.)

42e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 461 l.

à Joseph Rouvière, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Paul, et l'adjudicataire.)

43e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 461 l., sans concurrent.

à Henri Testanier, cultivateur, à La Fare.

44e lot. — Terre labourable complantée de quelques oliviers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 461 l , sans concurrent.

à Jean Peisson, cultivateur, à La Fare.

45e lot. — Terre labourable complantée de quelques oliviers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 456 l., sans concurrent.

à Pierre Testanier, négociant, à La Fare.

46e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1 arpent). Est. 450 l. 1 s. 8 d. Adj. 461 l., sans concurrent.

à Georges Martin, cultivateur, à La Fare.

47e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (3/4 d'arpent). Est. 330 l. Adj. 340 l.

à Jean Baret, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Paul, et l'adjudicataire.)

Terre du Colombier (divisée en 5 lots).

48e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 3 toises). Est. 300 l. 6 s. Adj. 335 l.

à Antoine Troussel, cultivateur, à La Fare.

(Enchérisseurs : Louis Paul ; Antoine Jourdan, et l'adjudicataire.)

49e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 5 toises) ; emplacement où se trouve un poulailler, 2 loges à cochons, 1 colombier (60 pans long. sur 47 pans larg.) Est. 499 l. 7 s. Adj. 510 l., sans concurrent.

à Louis Paul, propriétaire, à La Fare.

50e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 5 toises) ; partie de bâtiment dite la Remise, composée de 1 pièce au rez-de-chaussée, 1 pièce au-dessus et 1 pièce au 2e étage. Est. 900 l. 7 s. Adj. 918 l., sans concurrent.

au même.

51e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 3 toises) ; partie de bâtiment dite l'Écurie des chevaux, 1 pièce au-dessus. Est. 800 l. 5 s. Adj. 811 l., sans concurrent.

à Jean-Joseph Floupin, cultivateur, à La Fare.

52e lot. — Terre labourable complantée de quelques amandiers (1/2 arpent 105 toises) ; partie de bâtiment, 2 pièces et partie de l'écurie. Est. 800 l. 5 s. Adj 806 l., sans concurrent.

à Louis Paul, propriétaire, à La Fare.

5 germinal III (25 mars 1795)

Propriété dite Dupuis (divisée en 5 lots) — de l'émigré Isidore-Louis *Roux* dit *La Fare*, ex-noble —.

53e lot. — Terre labourable (1/2 arpent 2 toises) ; partie de bâtiment de la Grande Bastide, composée d'un appartement au rez-de-chaussée, la voûte et le cuisant du four, 3 appartements au 1er étage et 2 appartements au 2e étage. Est 1.300 l. 5 s. 1 d. Adj. 1.325 l., sans concurrent.

à Pierre Testanier, cultivateur, à La Fare.

Nota. — En raison du manque d'enchérisseurs, les administrateurs, avec le consentement de l'agent national, renvoyèrent la continuation des enchères à une date ultérieure.

21 prairial III (9 juin 1795)

Reprise des enchères des biens de l'émigré Isidore-Louis *Roux* dit *La Fare*.

54e lot. — Terre (1/2 arpent 5 toises). Est. 300 l. 6 s.

55e lot. — Terre labourable (1/2 arpent 5 toises). Est. 300 l. 6 s.

56e lot — Terre labourable (1/2 arpent 5 toises). Est. 300 l. 6 s.

57e lot. — Terre labourable (1/2 arpent 49 toises) ; partie de maison appelée la Machine, composée d'un appartement et 1 tour servant de pigeonnier, au rez-de-chaussée ; 1 chambre et 1 cabinet, au 1er étage, et 2 chambres au 2e étage. Est. 754 l. 19 s. 6 d.

Pré dit le Fruitier (divisé en 12 lots).

58e lot. — Pré (1/4 d'arpent 205 toises). Ce lot est entouré de coignassiers, figuiers et poiriers, et est arrosable par un petit fossé qui servira également pour arroser les autres lots. Est. 297 l.

59e lot. — Pré (1 arpent 63 toises). Est. 308 l.

60e lot. — Pré (1/4 d'arpent 63 toises). Est. 308 l.

61e lot. — Pré (1/4 d'arpent 63 toises). Est. 308 l.

62e lot. — Pré (1/4 d'arpent 63 toises) ; moitié du pavillon composée de 4 pièces au rez-de-chaussée, de 3 pièces et 2 cabinets au 1er étage, de 3 pièces et 2 cabinets au 2e étage, de 3 pièces et un cabinet

au 3e étage, et de 2 chambres et un cabinet au 4e étage ; moitié du petit jardin (13 toises) Est. 2.610 l. 6 s

63e lot. — Pré (1/4 d'arpent 63 toises). Est. 308 l.

64e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 63 toises). Est. 308 l.

65e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 63 toises). Est. 308 l.

66e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 63 toises). Est. 308 l.

67e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 136 toises). Est. 308 l.

68e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 136 toises). Est. 308 l.

69e lot. — Pré arrosable (contenance non indiquée). Est. 352 l.

Terre appelée le Quarré (divisée en 11 lots) —.

70e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent). Est. 352 l.

71e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent). Est. 352 l.

72e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent). Est. 352 l.

73e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent). Est. 352 l.

74e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent). Est. 352 l.

75e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent). Est. 352 l.

76e lot. — Terre arrosable (1/2 arpent 58 toises). Est. 352 l.

77e lot. — Terre arrosable (3/4 d'arpent 19 toises). Est. 473 l.

78e lot. — Terre arrosable et labourable (3/4 d'arpent 35 toises). Est. 473 l.

79e lot. — Terre labourable et arrosable (1/2 arpent 321 toises). Est. 473 l.

80e lot. — Terre arrosable et labourable (1/2 arpent 321 toises). Est. 473 l.

Terre appelée les Sept-Lières (divisée en 10 lots) —.

81e lot. — Terre labourable et arrosable (3/4 d'arpent 257 toises). Est. 473 l.

82e lot. — Terre labourable et arrosable (3/4 d'arpent 170 toises). Est. 473 l.

83e lot. — Terre labourable et arrosable (3/4 d'arpent 270 toises). Est. 473 l.

84e lot. — Terre labourable et arrosable (3/4 d'arpent 384 toises). Est. 473 l.

85e lot. — Terre labourable et arrosable (3/4 d'arpent 306 toises). Est. 473 l.

86e lot. — Terre labourable et arrosable (3/4 d'arpent 275 toises). Est. 473 l.

87e lot. — Terre labourable et arrosable (1 arpent 131 toises). Est. 473 l.

88e lot. — Terre labourable et arrosable (1 arpent 66 toises). Est. 451 l.

89e lot. — Terre labourable et arrosable (1 arpent 51 toises). Est. 451 l.

90e lot. — Terre labourable et arrosable (1 arpent 1/4 et 83 toises). Est. 451 l.

Propriété en pré dite le Parterre (divisée en 4 lots).

91e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 42 toises). Est. 308 l.

92e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 92 toises). Est. 308 l.

93e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 42 toises). Est. 308 l.

94e lot. — Pré arrosable (1/4 d'arpent 42 toises). Est. 308 l.

Les susdits lots adjugés en bloc, au prix de 23.100 l.

à Moïse Beaucaire, fils de Daniel, propriétaire, à Aix.

(Enchérisseurs : André-Étienne Barbaroux, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

24 fructidor IV (10 septembre 1796)

Maison (11 cannes q.) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 810 l. Adj. 810 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Flotard, chirurgien, à La Fare.

Maison (13 cannes q.), île derrière l'église, no 192 — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 756 l. Adj. 756 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Ripert, de La Fare.

28 fructidor IV (14 septembre 1796)

Deux maisons (83 cannes q.), île derrière l'église, nos 190 et 191 — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 1.908 l. Adj. 1.908 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Supriès, de La Fare.

1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796)

Propriété (1 charge 8 panaux 8 civadiers 1/4), au quartier des Guigues; coin de pré (2 panaux), au quartier du Pavillon — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 2.266 l. Adj. 2.266 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Testanier, de La Fare.

1o Terre dite le Grand-Verger (8 charges 3 panaux 1 civadier) ; 2o terre dite les Chevilles de la Bosque (3 charges 5 panaux 3 civadiers 1/2) ; 3o propriété dite le Carré d'Amandiers (3 charges 6 panaux 2 civadiers 1/2) ; 4o terre dite la Terre du Moulin (9 charges 2 panaux

4 civadiers) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Le tout est. 13.290 l. Adj. 13 290 l. (loi du 23 ventôse IV).

à Louis Paul, de La Fare.

Deux maisons (29 cannes q.), île derrière l'église, nos 194 et 195 — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 1.530 l. Adj. 1.530 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Vassal, de La Fare.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Partie de la propriété dite la Thèze, faisant partie du domaine de la Grande-Bastide (6 charges 2 panaux 3 civadiers) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est 6.600 l. Adj. 6.600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Granon, Jean-Joseph Ripert, Jean Mauras, Laurent Matheron, Alexandre Dor, Jacques Roux et Marc Savournin, tous de La Fare.

Partie de la Thèze, faisant partie du domaine de la Grande-Bastide (3 charges 8 panaux) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 2.200 l. Adj. 2 200 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Troussel, de La Fare.

7 vendémiaire V (28 septembre 1796)

1° Moitié d'un bâtiment dit le Pavillon (14 cannes 1/4), moitié du régale (101 cannes), et moitié du jardin (130 cannes) ; 2° propriété (6 charges 8 panaux 3 civadiers 3/4), et un pré (1 charge 8 panaux) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 10.120 l. Adj. 10.120 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne Gaubert, de Pélissanne.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Propriété dite la Grande-Chevillière (18 charges 5 panaux 2 civadiers et 3/4) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 8.250 l. Adj. 8.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Vian, de Pélissanne.

Propriété de terre gaste dite le Coussou, et bergerie (646 ares et 1.200 cannes), au quartier de Vautubière — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 4.620 l. Adj. 4.620 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Devolx fils aîné, de Ventabren,
pour le compte d'Antoine Roure, de La Fare

1er floréal VI (20 avril 1798)

Moulin à huile, ses régales, réservoir, engins et autres dépendances (1.445 cannes q.) — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 80 000 f. Adj. 688.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph Reynaud, à Aix, pour le compte d'Honoré Borrelly, rue Saint-Ferréol, à Marseille.

22 floréal VI (11 mai 1798)

Terrain dit l'Aire de la dîme (1.237 cannes), complanté de mûriers — de l'émigré *Roux La Fare* —. Est. 500 f. Adj. 7.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Pierre Giraud, à La Fare.

III. — ARRENTEMENTS

8 novembre 1792

Jardin, terre et cinq maisons, arrentés 200 l.

11 juin 1793

Moulin à huile et ses engins, de l'émigré *Roux La Fare*, arrenté 350 l.

Aire pavée dite l'Aire de la dîme, bâtiment, remise et écurie, terre au quartier de la Crau, et habitation dite le Pavillon du Maître, de l'émigré *Roux La Fare*, arrentés 225 l.

Terre au quartier des Bons-Enfants, autre au quartier des Guigues, de l'émigré *Émeric*, abbé, affermées 51 l.

16 ventôse II (6 mars 1794)

Biens de l'émigré Louis *Armieux*, affermés 2 charges de blé et 500 l.

Biens de l'émigré Antoine *Armieux*, affermés 2 charges de blé et 250 l.

Biens de l'émigré Charles *Reyre*, affermés 3 charges de blé, 1 charge de seigle et 625 l.

17 ventôse II (7 mars 1794)

Biens des émigrés Antoine et Jean-Vincent *Roure*, affermés 25 charges de blé, 3 charges de seigle, 1 charge de légumes, 70 quintaux de foin et 5.500 l.

Biens de l'émigré Laurent *Vingre*, affermés 2 charges de blé, 4 quintaux de foin et 130 l.

Biens de l'émigré Henri *Reyre*, affermés 3 charges de blé, 1 charge de seigle, 15 quintaux de foin et 650 l.

Biens de l'émigré Jean *Ricard*, affermés 90 charges de blé, 100 quintaux de foin, 3 charges de seigle, 1 charge 5 panaux de légumes et 4.800 l.

Biens de l'émigré André *Cauvet*, affermés 1 charge de blé et 20 l.

Biens de l'émigré Étienne *Guigues*, affermés 3 charges de blé, 1 charge de seigle et 210 l.

Biens de l'émigré Mathias *Brémond*, affermés 1 charge de blé et 20 l.

27 germinal II (16 avril 1794)

Biens des émigrés Antoine et Jean-Vincent *Roure*, affermés 30 charges de blé, 3 charges de seigle, 1 charge de légumes, 70 quintaux de foin et 9.100 l.

11 vendémiaire IV (3 octobre 1795)

Biens de l'émigré *Roux La Fare*, affermés 6 charges de blé, 20 quintaux de foin et 250.000 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Armieux Louis, de La Fare.	
Immeubles à La Fare et à Berre	F. 3.000
Armieux Antoine, de La Fare.	
Immeubles à La Fare et à Berre	1.500
Cauvet André, cultivateur, à La Fare.	
Divers immeubles	1.000
Émeric, prêtre, à La Fare.	
Divers immeubles	250
Guigues Étienne, de La Fare.	
Divers biens-fonds	6.100
Reyre Charles, agriculteur, à La Fare.	
Divers fonds ruraux	1.800
Ricard Jean, agriculteur, à La Fare.	
Fonds ruraux et maisons à Berre et à La Fare	150.000
Roure Antoine, agriculteur, à Velaux.	
Une colline dite coussou, avec sa bergerie	4.000

		Capital
Roure Jean-Vincent, agriculteur, à La Fare.		
Divers biens ruraux	F.	1.100
Vingre Laurent, de La Fare.		
Divers immeubles		18.000

FONTVIEILLE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

Première soumission faite par la municipalité, le 26 août 1790. (Arch. dép. Q)

« Nous maire et officiers municipaux du lieu de Fontvieille, en exécution de la délibération prise par le conseil général de la commune, le vingt-six août mois courant, conformément à l'autorisation qui nous y est donnée;

« Déclarons que nous sommes dans l'intention de faire, au nom de notre commune, l'acquisition des domaines nationaux dont la désignation suit :

« 1° Tous les biens nationaux qui se trouvent dans le terroir de Fontvieille, étant composés de terres labourables, prairies, paluds, vignes, oliviers en très mauvais état depuis la mortalité qui arriva en 1788, et les bâtiments pour l'exploitation desdits biens, fours ci-devant banaux, et moulin à farine aussi soumis à la banalité, avec leurs maisons pour l'exploitation et les montagnes appartenant aux dits biens domaniaux.

« 2° La maison claustrale de Montmajour avec ses attenances, et une montagne sur laquelle ladite maison est construite ; lesdits biens produisant environ 1.500 l.

« 3° La terre de Fontvieille est chargée de payer la tasque des grains, vin, foin ; le tout à la vingtième portée par les fruits.

« 4° La tasque de l'huile au trentième, sur tous les particuliers.

« 5° Les censes qui font partie de ladite terre de l'abbaye de Montmajour.

Lesquels biens sont sous affermés par le sieur Devoulx, fermier général de la mense abbatiale de Montmajour, et sont constatés d'un produit annuel de 28.500 l., non compris la maison de Montmajour et

son terrain, sauf à l'avenir une indemnité qui a déjà été demandée par les sous-fermiers, et même la résiliation de son bail attendu la mortalité des oliviers.

Deuxième soumission faite par la municipalité, le 17 octobre 1790. (Arch. dép. Q)

Domaines nationaux dépendant de la mense abbatiale de Montmajour, sis dans le terroir et partie au quartier de la Visclède, terroir de Tarascon, le tout contigu à ce terroir.

1° Domaine dit Castelet, contenant environ 40 salmées terres labourables, 5 salmées pré, 25 salmées paluds et 100 salmées montagnes, affermé 2.400 l.

2° Tènement de la Tour, avec bâtiment susceptible de réparations, lequel serait propice pour une maison de charité ou hôpital pour le soulagement des pauvres, contenant environ 70 salmées en terres labourables, au centre desquelles se trouve un bâtiment appelé le mas de Daudet, affermé 3.500 l.

3° Pré dit le Haut Paty, contenant environ 40 salmées, y compris le pré Saint-Antoine de 8 salmées, produisant annuellement 2.500 l.

4° Pré palud dit le Bas Paty, contenant 28 salmées, contigu au domaine de la tour seigneuriale, produisant annuellement 1.200 l.

5° Grand pré de la Tour, au quartier de la Visclède, terroir de Tarascon, et le pré Julien, contenant 11 salmées, produisant année commune 1.300 l.

6° Terres dites de l'Évescat, au même quartier, contenant environ 22 salmées, produisant annuellement 800 l.

7° Montagnes dudit lieu, appartenant à la mense abbatiale (les habitants du lieu payent 10 sols par brebis pour faire paître dans ces montagnes, qui ne sont complantées que de romarins), produisant année commune 1.200 l.

8° Les fours et moulins ci-devant banaux, sont sous-affermés 3.900 l. ; mais depuis la suppression de la banalité plusieurs fours et un moulin ayant été construits, cette rente n'aura plus de valeur. Les fermiers actuels demandent une indemnité à fixer par des experts, ou la résiliation du bail.

La municipalité déclare, en raison de la mortalité des oliviers, qu'elle ne peut se charger des tasques, évaluées 2.000 l., et des censes évaluées 3.500 l.

9° La mense conventuelle de la maison claustrale de Montmajour, sise à trois quarts de lieue de Fontvieille, et dans son terroir, consistant en montagnes, prés, paluds, vignes, oliviers, jardin et maison, de la contenance de 84 salmées, produisant 1.500 l.

Plus un verger d'oliviers, du tènement de la Tour, contenant environ 8 salmées, de très modique valeur, dont le produit ne paiera que les frais de culture.

Nota. — L'état portant les évaluations des divers biens sis à Fontvieille et son terroir, dressé par les officiers municipaux, le 21 février 1791, donne comme total des estimations fournies par les rapports d'experts, la somme de 240.112 l. 3 s.

L'annotation suivante figure sur ce rapport :

« Les évaluations mentionnées au présent état ont été déterminées par le prix des baux passés en 1786, c'est-à-dire depuis cinq ans. Mais il faut observer qu'elles sont inexactes dans la circonstance, attendu les détériorations qu'ont éprouvées, par le laps de temps et dans cet intervalle, tous les objets faisant partie de l'arrentement du sieur Savoye, notamment en raison du débordement des eaux du Rhône et Vigueirat, qui ont engravé et dégradé les terres labourives, rempli pour longtemps les paluds, mais encore par le froid de l'hiver de 1788, qui a fait périr les oliviers.

« Le prix des baux des prés est relatif à ce temps où, les oliviers étant en port, les habitants de Fontvieille avaient tous des mulets, indispensables par l'exploitation de leurs olivets. Mais, depuis le froid rigoureux, les cultivateurs de Fontvieille s'étant tous débarrassés de leurs attelages devenant inutiles, il est certain que les prés se ressentiront de cet événement et qu'ils perdront la majeure partie de leur prix.

« Le ci-devant abbé de Montmajour, seigneur de Fontvieille, était chargé de l'entretien et recurement du gaudre ou torrent. L'inondation du Rhône l'a entièrement dégradé ; il en a entièrement détruit les digues, ainsi qu'appert de notre lettre au directoire du district, du 23 novembre dernier ; de sorte que la mise en état de ce canal coûtera des sommes considérables. A la charge de qui sera-t-elle ?

« Mais une fois les biens de la ci-devant abbaye de Montmajour, la seigneurie de Fontvieille, sur lesquels étaient hypothéqués les frais d'entretien et de réparations dudit gaudre, étant vendus, aux dépens de qui devra se faire à l'avenir cette dépense ?

« Faudra-t-il y faire contribuer proportionnellement les acquéreurs des biens ? Cette opération serait non seulement très difficile, très

embarrassante, mais encore, le prix ne devant pas être le même attendu cette surcharge, sera-ce la municipalité de Fontvieille qui devra en être chargée ? Mais ce serait une injustice de lui appliquer cette dépense, si elle n'en était indemnisée. Il n'y aurait qu'un cas où l'on pourrait l'y soumettre : ce serait qu'on lui désemparât des biens du ci-devant abbé ou une somme pour, des fruits, en employer le produit à cet objet. En conséquence, nous prions Messieurs du directoire d'apporter la plus scrupuleuse attention à ces diverses observations. »

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Ambroy Raymond, ci-devant bourgeois, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
	—	—
Mas et relarg	»	600 l.
Terre labourable contenant 3 salmées	90 l.	1.800 l.
Idem contenant 1 salmée 1/2	24 l.	500 l.
Verger contenant 11 salmées 1/2	276 l.	5.750 l.
Prés contenant 4 salmées	120 l.	2.000 l.
Terre labourable, au terroir d'Arles, contenant 2 salmées	48 l.	1.000 l.
Verger, au terroir de Tarascon, contenant 2 salmées	30 l.	1.000 l.
Vignes, au même terroir, contenant 3 salmées	90 l.	2.400 l.
Terre labourable, au même terroir, contenant 3 salmées 1/2	80 l.	2.800 l.

Aubert Antoine, ménager, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
	—	—
Mobilier évalué	»	150 l.
Maison, écurie et relarg	50 l.	1.600 l.
Verger contenant 8 salmées 1/2	79 l.	2.550 l.
Terre labourable contenant 2/3 de salmée	12 l.	250 l.
Prés contenant 1/2 salmée	12 l.	250 l.

Aubert Jean-Baptiste, cordonnier, notable et président de section, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
Mobilier évalué	»	50 l.
Maison	15 l.	400 l.
Verger contenant $^1/_2$ salmée	6 l.	200 l

Brun Julien, ci-devant procureur de la commune et traceur de pierres, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
Mobilier évalué	»	200 l.
Maison	50 l.	»
Terre labourable, au terroir d'Arles, contenant 3 salmées	90 l.	1.800 l.
Vignes, au même terroir, contenant 1 salmée $^1/_2$	40 l.	800 l.
Verger, au même terroir, contenant 1 salmée	18 l.	360 l.
Une barque sur le Vigueirat, évaluée	»	50 l.
Une carrière évaluée	»	100 l.
Moulin à huile à trois pièces et son relarg, au même terroir	30 l.	600 l.

Darmure Jean, fils de Pierre, agriculteur, ancien officier municipal, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
Mobilier évalué	»	400 l.
Maisons, basse-cour et écurie	180 l.	4.000 l.
Verger contenant 10 salmées $^1/_2$	120 l.	3.150 l.
Verger contenant 2 salmées	60 l.	1.200 l.
Mas de Daudet, terres labourables, contenant 8 salmées	120 l.	4.000 l.
Prés contenant 12 salmées	360 l.	10.000 l.
Terre labourable contenant 5 salmées	50 l.	1.500 l.
Verger, au terroir de Tarascon, contenant 1 salmée	20 l.	600 l.
Vignes, au même terroir, contenant 2 salmées	80 l.	1.400 l.

Lambert Jean, ménager, officier municipal pendant les sections, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
Mobilier évalué	»	300 l.
Maison	48 l.	700 l.

	Revenu	Capital
Verger contenant 2 salmées 1/2	15 l.	600 l.
Terre labourable contenant 3 salmées	45 l.	1.500 l.
Idem contenant 5 salmées	50 l.	1.500 l.
Prés contenant 1 salmée	30 l.	600 l.
Vigne, au terroir de Tarascon, contenant 1/2 salmée	15 l.	300 l.
Vigne, au territoire d'Arles, contenant 1 salmée	12 l.	300 l.
Terre labourable, au même terroir, contenant 1/2 salmée	12 l.	300 l.

Legier Étienne, juge de paix, bourgeois et président du « comité sanguinaire », député par lui pour adhérer au manifeste de Marseille, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
Mobilier et capital de bestiaux et brebis	»	2.000 l.
Maison	60 l.	2.400 l.
Jardin contenant 1 séterée	30 l.	400 l.
Terre labourable contenant 15 salmées 1/2	500 l.	7.750 l.
Prés contenant 4 salmées	200 l.	2.800 l.
Verger d'oliviers, contenant 29 salmées 1/2	295 l.	11.800 l.
Vigne contenant 1 salmée	50 l.	1.000 l.
Moulin à huile	500 l.	10.000 l.
Pressoir pour la vendange	30 l.	600 l.

Nota. — Le moulin à huile est actuellement sans produit, attendu la mortalité des oliviers.

Manuel Antoine, ménager, « membre du comité de la section », domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
Mobilier évalué	»	200 l.
Maison et moulin à huile à une meule	70 l.	3.000 l.
Verger contenant 3 salmées	36 l.	1.000 l.
Terre labourable contenant 1/2 salmée	6 l.	125 l.
Idem contenant 5 salmées	66 l.	2.200 l.
Verger contenant 1 salmée	18 l.	420 l.
Prés contenant 1 salmée	30 l.	600 l.
Terre labourable contenant 5 salmées	50 l.	1.500 l.

Marion François, natif de Pisné, négociant, maire pendant les sections, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
	—	—
Terre labourable contenant 5 salmées	50 l.	1.500 l.
Une barque sur le Vigueirat	»	100 l.

Mornel Joseph, régent des écoles, secrétaire de la section et député par elle pour adhérer au manifeste de Marseille, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
	—	—
Mobilier évalué	»	100 l.
Maison	50 l.	1.000 l.
Vigne contenant $^1/_2$ salmée	6 l.	72 l

Raymond Pierre fils, ménager, membre du comité secret de la section, domicilié à Fontvieille.

	Revenu	Capital
	—	—
Mobilier évalué	»	150 l.
Maison et relarg	50 l.	1.000 l.
Verger contenant 2 salmées	12 l.	400 l.
Terre labourable contenant 2 salmées $^1/_2$	20 l.	500 l.
Idem contenant 1 salmée	15 l.	400 l.
Prés contenant 1 salmée $^1/_2$	45 l.	1.100 l.
Terre labourable contenant 5 salmées	50 l.	1 500 l.
Bâtisse de la Tour, sans produit	»	2.000 l.
Terre labourable, au territoire d'Arles, contenant 1 salmée	15 l.	300 l.
Vigne, au même terroir, contenant $^1/_2$ salmée	8 l.	150 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

22 avril 1791

Moulin à vent dit de la Montagne, au chemin de Barbegal — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.200 l. Adj. 3.400 l.

à Jean Imbert, l'Américain,

pour le compte de Joseph Besse, meunier, à Arles.

Enchérisseurs : Jean-Baptiste Ramet, meunier, de Maussane ; Joseph Besse, meunier, et l'adjudicataire.

19 mai 1791

Moulin à vent réduisant le blé en farine sur les blocs, garni de ses meules ; un relarg et une terre contiguë, dont partie en aire — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 600 l. Adj. 1.825 l.

à Jean-Baptiste RAMET, maître-meunier, à Maussane.

(Enchérisseurs : Joseph Besse, maître meunier, de Fontvieille ; Étienne Brémond, maître maçon, de Fontvieille, et l'adjudicataire.)

17 juin 1792

Domaine de Daudet, consistant en un bâtiment, deux corps de terre labourable et un pré contenant environ 5 salmées ; une vigne séparée (1/2 salmée) - de l'*abbaye de Montmajour* —. Affermé à Ambroy. Est. 9.240 l. Adj. 22.000 l.

à Jean DARMURE fils, de Fontvieille.

(Soumissionnaire : Grangier, charcutier, de Tarascon. — Enchérisseurs : Jean Richaud, tant pour lui que pour un ami à élire ; Pierre Barbier, fabricant de bas, à Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

29 juillet 1792

Verger d'oliviers (environ 8 salmées) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 2.400 l. Adj. 4.200 l., sans concurrent.

à LANGE, notaire, et Pierre VÉRAN, à Fontvieille.

Domaine de la Tour, son tènement et partie de bâtiment — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 50.852 l. 13 s. — Adj. 74.500 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Jean Rique aîné, marchand chapelier, de Tarascon ; Jean Pélissier, négociant, de Tarascon ; Joseph Bureau, négociant, de Tarascon, et les adjudicataires.)

4 octobre 1792

Trois corps de terre contigus dits de l'Évescat (22 salmées), au quartier de la Visclède — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 8.457 l. 7 s. Adj. 15.200 l.

à Jean LAMBERT, de Fontvieille.

(Enchérisseurs : Jean Pélissier, de Tarascon, et l'adjudicataire.)
[Le 10 brumaire IV, le solde est versé par ledit Lambert.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

9 fructidor IV (26 août 1796)

Domaine dit le Castelet, consistant en terres labourables, rives, bâtiments d'exploitation, petites collines et herbages — de l'*abbaye de*

Montmajour —. Est. 54.622 l. 8 s. 6 d. Adj. 54.622 l. 8 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Blaise Chou, d'Aix,
pour le compte de Pierre Arnaud, d'Arles.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 46 982 l. 18 s. 6 d., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

17 fructidor IV (3 septembre 1796)

Maison dite le Petit-Four —de l'*archevêché d'Arles* —. Est. 735 l. Adj. 735 l. (loi du 28 août 1790).

à Pierre-Jean-François Grimaud, d'Aix,
pour le compte d'Antoine Brun, de Fontvieille.

29 fructidor IV (15 septembre 1796)

Palun, prés, palustres et un petit pré dit Saint-Antoine (74 salmées 1/4), au quartier des Pâtis — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est 32.975 l. 5 s. Adj. 32.975 l. 5 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Simon Peyrol, à Fontvieille.

23 vendémiaire V (14 octobre 1796)

Maison avec écurie et relarg, dite le Grand-Four, au quartier des Blancs — de l'*archevêché d'Arles* —. Est. 900 l. Adj. 900 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Véran, de Fontvieille.

Maison dite la maison du moulin, avec écurie, au quartier des Blancs — de l'*archevêché d'Arles* —. Est. 720 l. Adj. 720 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Jean-François Grimaud, à Aix,
pour le compte de Christophe Izac, meunier, à Fontvieille.

13 frimaire V (3 décembre 1796)

Chapelle dite Saint-Joseph (3 cannes long. sur 3 cannes larg.) — du *Clergé* —. Est. 288 f. Adj. 288 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Garnaud, de Fontvieille.

Chapelle dite Saint-Jean (20 cannes long. sur 30 cannes larg.), au quartier de Saint-Jean —. Est. 162 f. Adj. 162 f. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

III. — RESTITUTIONS

		Capital
Ambroy Raymond, de Fontvieille.		
Onze vergers d'oliviers, de la contenance de 800 ares	F.	7.400
Un domaine consistant en bâtiment et terres		1.200
Quatre terres, contenant 678 ares		6.000
Quatre vignes, contenant 180 ares		2.500
Quatre prés, contenant 160 ares		2.700
Meubles de maison		400
Montant des biens restitués	F.	20.200
Aubert Antoine, de Fontvieille.		
Huit vergers d'oliviers, de la contenance de 400 ares		1.200
Un enclos de mûriers, de 18 ares		100
Une terre de 30 ares, complantée en mûriers		120
Une maison à Fontvieille		1.700
Un pré de 30 ares		300
Une vigne de 30 ares		150
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	3.670
Aubert Jean-Baptiste, cordonnier, à Fontvieille.		
Une maison à Fontvieille		300
Une olivette de 50 ares		120
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	520
Brun Julien, propriétaire, de Fontvieille.		
Deux vignes à Fontvieille, contenant 52 ares		300
Terre au dit lieu, de 36 ares		100
Deux maisons au dit lieu		2.200
Écurie au dit lieu		100
Deux vergers d'oliviers, contenant 18 ares		300
Un jardin de 3 ares		100
Un moulin à huile, de 9 ares		800
Relarg de la contenance de 5 ares		100
Une barque de transport sur le canal du Vigueirat		200
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	4.300

		Capital
Darmure Jean fils, agriculteur, de Fontvieille.		
Sept vergers d'oliviers, contenant 153 ares, à Fontvieille	F.	1.200
Maison, écurie, cave et chambre		4.400
Neuf vergers d'oliviers		1.300
Deux terres contenant 18 ares		600
Vergers d'oliviers, vigne, terres et prés, contenant 450 ares		8.400
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	16.000
Lambert Jean, agriculteur, de Fontvieille.		
Écurie et chambre, à Fontvieille		1.100
Deux vergers, deux terres et trois prés, contenant 126 ares		2.500
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	3.700
Légier Étienne, de Fontvieille.		
Maison à Fontvieille		1.200
Meubles de maison		100
Maison à Arles		4.000
Capital sur Élisabeth Tassy, veuve Peyre,		900
Pressoir pour la vendange, à Fontvieille		600
Terre labourable contenant 1.000 ares, à Fontvieille		10.000
Jardin, pré, vigne et verger, contenant 1.800 ares, à Fontvieille		11.600
Moulin à huile, pasquier, verger et vigne, contenant 100 ares		12.000
Deux quirats sur un bâtiment de mer du port d'Arles		400
Montant des biens restitués	F.	40 800
Manuel, agriculteur, de Fontvieille.		
Maison et moulin à huile, à Fontvieille		1.100
Terre, vigne, verger, pré et mûriers, contenant 198 ares		3.300
Meubles de maison		100
Montant des biens restitués	F.	4.500
Mornet Joseph, cordonnier, de Fontvieille.		
Meubles de maison		100
Saint-Estève Florent-Molière-Paul-Louis.		
Domaine consistant en bâtiment, jardin, verger, terre, vignes et amandiers, contenant 1.200 ares		12.000

FOS-SUR-MER

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Amielh Augustin (les hoirs de), résidant à Paris.

Tènement dit la Mérindole avec un bâtiment de maître meublé, arrenté 575 l.

Plus un « fouchet » de 20 l. de fruits par an. Le fermier est chargé d'un troupeau à laine de 50 bêtes, de deux tonneaux de piquette et de quelques autres tonneaux. Il est de plus chargé de laisser, en sortant, trois façons à la charrue, à six salmées de terre, qui doivent être ensemencées de blé, et deux façons à quatre salmées, qui ne sont propres qu'à de gros grains. Il a de plus reçu une charrue simple garnie et dix « rayes ».

Barras.

Friches et étangs connus sous le nom de « Lamçac », arrentés à Pansin, de Tarascon.

Faucon.

Afard de Terres Roumieures, consistant principalement en pâturages et dont on ignore le produit.

Faudran ci-devant *Taillade.*

1° Tènement du Majet, consistant en terre à blé, vigne, un coussou et trois autres connus sous les noms de Fenouillet, de Terre de Roi et Pongaistes; les coussous sont arrentés 2.050 l.

Les terres sont tenues à mégerie par le citoyen Joseph Gouin, ménager de Fos ; le blé est à partager par moitié, le propriétaire n'a que le tiers du seigle et les légumes appartiennent en totalité au méger.

2° Quelques terres à blé et un joncas (1) autour du village, exploitées par ledit Gouin, aux mêmes conditions que dessus.

3° Moulin à huile de nul produit depuis la mortalité des oliviers.

4° Faculté du relargage, possédée par indivis avec les hoirs de d'Ar-

(1) Jouncas : lieu où il ne croît que des joncs, terrain aqueux.

cussia, et sur laquelle la commune a des droits ; on ne peut évaluer son produit qui varie selon les saisons.

5° Le tiers de six roubines, possédées par indivis avec les hoirs d'Arcussia et Achille Villardy ; sans produit pour le moment n'étant données ni à rente ni à mégerie.

6° Diverses censes et droits de lods sur certains biens et maisons du lieu.

Forbin Isidore, ci-devant *Sainte-Croix des Issards*, et les fils et filles de *Benault* dit *Lubières*.

1° Coussou dit le Grand Pâti de Moledas et quelques autres, arrentés 4.000 l.

(Non compris dans les intérêts du capital du troupeau, estimés vingt mille et quelques cents livres.)

2° Tènement au quartier de la Valduc, arrenté 3.000 l.

3° Coussou dit la Foussette, arrenté 1.800 l.

4° Coussou dit la Roque, arrenté, avec la réserve d'une ou deux paires de canards, à 250 l.

5° Moulin à vent à moudre le blé, ne pouvant être exploité à cause de son mauvais état.

6° Diverses terres situées autour du village, tenues à mégerie à moitié fruits, à l'exception des légumes qui appartiennent en totalité au méger, qui fait chaque année l'avance des semences.

7° Maison, écurie, basse-cour et bergerie, au faubourg, ordinairement laissées à l'usage du rentier qui exploite les terres d'alentour du village.

8° Four à cuire le pain, en très mauvais état, au faubourg.

9° Tour dans le fort, habitée par le citoyen Ferrand, chirurgien ; on ignore à quel prix.

10° Le tiers de six roubines, possédées par indivis avec les citoyens Faudran et Villardy ; sans produit pour le moment.

11° Faculté du relargage, possédée par indivis avec ledit Faudran.

12° Diverses censes et droits de lods sur certains biens et maisons du lieu.

Galliffet Louis-Alexandre, de la ville d'Aix.

Étang de la Valduc, sans produit pour le moment, n'étant donné ni à rente ni à mégerie.

Autre étang dit de Granier, également sans produit.

Diverses censes et droits de lods dans le quartier dit de Madame.

Villardy Achille, dit Quinson.

Le tiers de six roubines, possédées par indivis avec les hoirs d'Arcussia et Faudran-Taillade, sans produit à ce moment n'étant données ni à rente ni à mégerie.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

9 fructidor IV (26 août 1796)

Coussou dit le Ventillon, en Crau, terroir de Fos — de la commanderie de Saliers, *ordre de Malte* —. Revenu total 2.100 l. Adj. 46.200 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Blaise Chou, d'Aix,
pour le compte de Roustan Fauchier, à Arles.

Nota. — Suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, le principal de la susdite vente fut réduit à la somme de 39.600 l., en suite de la suppression du sixième des contributions de 1790.

28 thermidor VII (15 août 1799)

1° Marais (15.012 cannes faisant 6 charges 3 cannes, mesure de Fos), au nord de l'étang d'Engranier ; 2° canal dit le Canal du Roy ($^1/_2$ charge), à Fos-sur-Mer avec partie dans la commune de Saint-Mitre — de l'émigré *Galliffet* — Revenu 136 f. Adj. 320 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Jean-Joseph Vidal fils, à Martigues,
en compte à demi avec Jean-Joseph Martin, de Saint-Mitre.

28 février 1810

Coussou de l'Estapi (13 kilares 2 hectares 69 ares 68 centiares), sur le bord de la Crau — de la commanderie de Saliers, *ordre de Malte* — bien cédé par la légion d'honneur à la caisse d'amortissement —. Est. 8.500 f. Adj. 15.225 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste Giraudy, médecin et propriétaire, rue du Grand-Puits, n° 14, à Marseille.

29 janvier 1812

Cellier — du *Prieur décimateur* — bien cédé à la caisse d'amortissement —. Est. 108 f. Adj. 200 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-Alexandre Marillier, propriétaire, à Istres.

15 février 1815

Coussou dit la Grande-Colle (environ 50 hectares) — de la *commune de Fos-sur-Mer* —. Est. 1.220 f. Adj. 1.245 f. (loi du 20 mars 1813).

à CASTELLAN, notaire, à Aix, et Jean-Joseph ADRIAN, propriétaire, à Martigues.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes ; Arch. dép. Q, *Enreg.*

RESTITUTIONS

Arcussia (d') Magdeleine-Léontine, épouse de Jean-Baptiste-Ignace-Isidore *Forbin*, résidant à Avignon.

Capital

Moitié indivise de plusieurs coussous pour pâturages, de deux domaines, saline, moulin à vent et étang ; un sixième de bourdigue de pêche ; un quart du droit de 30 pour cent sur la pêche d'un étang, et la moitié d'un droit de pâture ; le tout à Fos F. 127.740

FUVEAU

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les procès-verbaux d'estimation. (Arch. dép. Q)

Cure.

Terre au quartier de Cabrole, revenu net 30 l., estimée 660 l.
Partie de maison, de l'abbaye Saint-Victor, estimée 550 l.

N. B. — D'après la déclaration des officiers municipaux, en date du 15 décembre 1790, le chapitre de Saint-Victor était prieur décimateur. Le produit de la dîme s'élevait à 5.875 l. et 12 charges de blé, y compris la commune de Saint-Savournin. (Arch. dép. Q).

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 1er avril 1793. (Arch. dép. Q)

Barthélemy Anne-Rose-Jacqueline, épouse de Mathieu *Barthélemy*, seigneur, dernier domicile à Fuveau.

	Revenu	Capital
Maison, ci-devant château inhabité	200 l.	6.000 l.
Clos avec remise, écurie, bergerie, etc., contenant 238 cannes	100 l.	2.000 l.
Deux jardins, avec un four à cuire le pain	72 l.	1.600 l.
Terres, contenant 105.769 cannes	900 l.	20.000 l.
Friches, contenant 31.250 cannes	50 l.	1.200 l.
Prés, contenant 4.383 cannes	350 l.	8.000 l.
Vignes, contenant 7.195 cannes	1.000 l.	14.000 l.
Bois, contenant 5.496 cannes	200 l.	5.000 l.
Deux moulins, un à eau, l'autre à vent	500 l.	7.000 l.
Cens, rentes et autres droits féodaux rachetables	360 l.	5.200 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

29 avril 1791

Partie de maison servant aux fermiers de la dîme — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 550 l. Adj. 560 l.

à Jean-Joseph Vitalis,
pour le compte de la commune de Fuveau.

(Enchérisseurs : Clair Vitalis, et l'adjudicataire.)

20 août 1791

1° Terre, au quartier de la Cabrole, est. 660 l. ; 2° une cuve contenant environ 70 milleroles (dans la cave), est. 48 l. — de la *Cure* de Fuveau —. Adj. la moitié seulement de la terre 550 l., la cuve 50 l.

à Joseph Dépousier, charbonnier, à Fuveau.

Nota. — Sur la réclamation du prêtre Jean-Baptiste Vial, il fut arrêté, au moment des enchères, que l'autre moitié de la terre servirait de jardin à la cure.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Vitalis. — Enchérisseurs : Joseph Vitalis; Clair Vitalis, et l'adjudicataire)

21 nivôse III (10 janvier 1795)

Le château (divisé en 8 lots) — de l'émigrée Anne-Rose-Jacqueline *Peyssonnel-Barthélemy* —.

1er lot. — Partie de vestibule, deux appartements, un grenier et une cave. Est. 760 l. Adj. 770 l., sans concurrent.

à Joseph Moustier, charretier, à Fuveau.

2e lot. — Deux appartements et une cave, une partie de la cour. Est. 980 l. Adj. 990 l., sans concurrent.

au même.

3e lot. — Deux appartements au rez-de-chaussée, une cave au-dessus, un cabinet et deux autres pièces. Est. 1.416 l. 14 s. Adj. 1.442 l., sans concurrent.

à Jean-Louis Vitalis, cultivateur, à Fuveau.

4e lot. — Deux appartements et un placard. Est. 702 l. Adj. 710 l., sans concurrent.

à Joseph Moustier, charretier, à Fuveau.

5e lot. — Deux chambres séparées par un mur. Est. 525 l. Adj. 535 l., sans concurrent.

au même.

6e lot. — Un appartement divisé en trois, plus deux cabinets. Est. 910 l. Adj. 920 l., sans concurrent.

à Jean-Louis Vitalis, cultivateur, à Fuveau.

7e lot. — Un appartement, un cabinet, trois chambres et un colombier. Est. 610 l. Adj. 620 l., sans concurrent.

à Lazare Guien, maréchal ferrant, à Fuveau.

8e lot. — Trois appartements et un galetas. Est. 490 l. Adj. 500 l., sans concurrent.

à Joseph Moustier, charretier, à Fuveau.

Une cour, une écurie avec grenier à foin, et deux loges à cochons, sur la rue allant à l'Église — de l'émigrée *Peyssonnel-Barthélemy* —. Est. 723 l. 12 s. Adj. 730 l., sans concurrent.

à Jean-Pierre Blanc, ménager, à Fuveau.

Une maison dite Pavillon, bâtie sur le portail du rempart de la commune, y compris un grenier à foin au-dessus — de la *même* —. Le tout est. 1.230 l. (750 l. la maison et 480 l. le grenier). Non adjugé.

N. B. — Ce bien fut exposé aux enchères les 21 et 23 nivôse, mais resta invendu faute d'offres.

23 floréal III (12 mai 1795)

Propriété (formant 36 lots) — de l'émigrée Anne-Rose-Jacqueline *Peyssonnel-Barthélemy* - .

1° Terre, près la commune, au quartier la Ferrage-Longue.

1er lot. — Terre labourable (865 toises). Est. 257 l. 8 s. 9 d.

2° Terre dite Ferrage-Longue (4 lots).

2e lot. — Terre labourable (995 toises). Est. 370 l. 3 s. 3 d.
3e lot. — Terre labourable (876 toises). Est. 325 l. 17 s. 10 d.
4e lot. — Terre labourable (614 toises). Est. 274 l. 2 s. 1 d.
5e lot. — Terre labourable (614 toises). Est. 274 l. 2 s. 1 d.

3° Terre au quartier de Coulon (5 lots).

6e lot. — Terre labourable (621 toises). Est. 231 l. 6 s.
7e lot. — Terre labourable (513 toises). Est. 231 l. 1 s.
8e lot. — Terre labourable (576 toises). Est. 257 l. 1 s. 4 d.
9e lot. — Terre labourable (891 toises). Est. 265 l. 3 s. 8 d.
10e lot. — Terre labourable (1.122 toises). Est. 417 l. 8 s. 1 d.

4° Terre au quartier de Saint-Roch (2 lots).

11e lot. — Terre (495 toises). Est. 273 l. 13 s. 2 d.
12e lot. — Terre labourable, 1 aire et 6 loges à cochons (610 toises). Est. 312 l. 10 s.

5° Terre au quartier de la Ferrage-Ronde (4 lots).

13e lot. — Terre labourable (893 toises). Est. 465 l. 2 s.
14e lot. — Terre labourable (937 toises). Est. 488 l.
15e lot. — Terre labourable (858 toises). Est. 446 l. 17 s. 6 d.
16e lot. — Terre labourable (917 toises). Est. 477 l. 12 s.

6° Terre dite la Ferrage-Ronde.

17e lot. — Terre labourable (1.100 toises). Est. 572 l. 18 s. 4 d.

7° Terre, quartier au-dessous de la Lice (12 lots).

18e lot. — Terre labourable (66 toises). Est. 39 l. 5 s. 8 d.
19e lot. — Terre labourable (106 toises). Est. 63 l. 1 s. 10 d.
20e lot. — Terre labourable (119 toises). Est. 95 l. 11 s. 6 d.
21e lot. — Terre labourable (167 toises). Est. 99 l. 8 s. 1 d.
22e lot. — Terre labourable et 1 aire (149 toises). Est. 88 l. 13 s. 8 d.
23e lot. — Terre labourable (79 toises). Est. 45 l. 16 s. 4 d.
24e lot. — Terre labourable (60 toises). Est. 35 l. 14 s. 3 d.
25e lot. — Terre labourable (72 toises). Est. 42 l. 17 s. 2 d.
26e lot — Terre labourable (70 toises). Est. 41 l. 13 s. 4 d.

27e lot. — Terre labourable (63 toises). Est. 43 l. 9 s.
28e lot. — Terre labourable (53 toises). Est. 31 l. 12 s.
29e lot. — Terre labourable (96 toises). Est. 57 l. 2 s. 10 d.

8° Terre au quartier du Pré-Sec (7 lots).

30e lot. — Pré (363 toises). Est. 216 l. 1 s. 3 d.
31e lot. — Pré (412 toises). Est. 245 l. 4 s. 9 d.
32e lot. — Pré (234 toises). Est. 139 l. 5 s. 3 d.
33e lot. — Pré (310 toises). Est. 184 l. 10 s. 3 d.
34e lot. — Pré (381 toises). Est. 198 l. 14 s. 8 d.
35e lot. — Pré (430 toises). Est. 255 l 19 s.
36e lot. — Partie en pré et partie en terre labourable (325 toises). Est. 145 l 1 s.

Estimation totale : 8.009 l. 16 s. 4 d. Adj. 8.200 l., sans concurrent.

à Françoise-Rose Gazan, veuve Peyssonnel, originaire de Toulon, demeurant à Aix, île 79, n° 18.

b) *Ventes par l'Administration départementale*

5 vendémiaire V (26 septembre 1796)

Terre (588 cannes q.), au quartier du Cabrus — du *Clergé* —. Est. 316 l. 16 s. Adj. 316 l. 16 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Dépousier, de Fuveau.

30 août 1813

Maison attenante au presbytère, rue de l'Église Paroissiale — de la *commune de Fuveau* —. Est. 720 f. Adj. 725 f. (loi du 20 mars 1813).

à Bernard Chabert, d'Aix.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes ; Arch. dép. Q, *Enreg.*

III. — VENTES DE MEUBLES

1er juillet 1791

Quinze tonneaux de différentes contenances, du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille. 310 l.

IV. — ARRENTEMENTS

21 germinal II (10 avril 1794)

Six terres et une maison, du condamné Étienne-Joseph *Blanc*, affermées 2 charges de blé et 450 l.

27 prairial II (15 juin 1794)

Propriété et auberge, de l'émigrée Jacqueline *Peyssonnel*, femme *Barthélemy*, affermées, pour dix-huit mois, 10 charges de blé, 4 charges de paumelle, 2 charges d'avoine et 1.710 l.

Maison, domaine, deux moulins et un four à cuire le pain, de la *même*, affermés 10 charges de blé, 1 charge de seigle, 2 charges d'avoine, 10 quintaux de foin et 2.500 l.

LA GALINIÈRE

Pas d'opérations.

GARDANNE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les procès-verbaux d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapitre de Saint-Victor de Marseille.

Maison de la dîme, estimée 500 l.

Deux chambres dites les greniers, estimées 270 l.

Dix-huit tonneaux et deux cuves, estimés 414 l.

Congrégation des pères de l'Oratoire, dite *N.-D. des Anges*.

Domaine de Camp-Jusion, contenant 106 arpents 68 toises, estimé 20.214 l. 8 s.

Domaine de Verdillon, contenant 256 arpents 262 toises, estimé 62 223 l. 10 s.

N. B. — D'après la déclaration des officiers municipaux, datée du 31 août 1790, le prieuré de la dîme, du *chapitre Saint-Victor*, est arrenté 8.275 l. et 25 charges de blé.

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 28 mars 1793. (Arch. dép. Q)

Fabry-Borrilly Honoré-Sauveur, conseiller au Parlement de Provence, dernier domicile à Aix.

Bâtiment au faubourg Saint-Sébastien, revenu 363 l., capital 7.260 l.

Observations.— Ledit émigré possédait, dans le terroir de Gardanne, deux moulins, un à eau, l'autre à vent, avec des terres attenantes ; la municipalité de Gardanne a été informée que le dit émigré avait vendu le tout au citoyen Joseph Marin, dans le courant de décembre 1791, sous la réserve de la garance qui se trouve dans une partie des dites terres.

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Beauval, conseiller au Parlement.	
Pension par Antoine Baret	9 l.
Châteauneuf.	
Pension par Roch Montamard	45 l.
Fabry-Borrilly, conseiller au Parlement.	
Pension par Honoré Gras	15 l.
Rente par Jean Baron	700 l.
Cense par Jacques Delueil, maçon	15 l.
Cense d'une poule grasse et rente par Jean Robin, serrurier	81 l.
Cense de 5 panaux de blé, évaluée à 18 l., et rente en argent par Joseph Turc, fils de Christophe	45 l.
Cense d'une charge de blé taxée à 36 l., et rente en argent par Jean-Baptiste Bourtin, tonnelier	64 l.
Fuveau Barthélemy, héritière de Barthélemy Fuveau.	
Cense par Denis Barthélemy	9 l.
Pension par Martin Baret	12 l.
Idem par Joseph Marin, de Charles	9 l.
Idem par François Astier	5 l.
Tributiis Roman.	
Pensions par :	
Joseph Escoffier aîné	6 l.
Jacques Moustier	12 l.
Antoine Collot	22 l.
Veuve Testanière	57 l. 15 s.
Pierre Reboul	16 l.
Jean-Honoré Ganache	20 l.
Jean-Joseph Fineaud	49 l.
Jacques-Toussaint Poussel	11 l.
Étienne Pontier	15 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

21 juillet 1791

Maison dite de la dîme, confrontant du levant la place devant la paroisse, du midi la maison curiale, et du septentrion la rue de la Pousterle, est. 500 l. ; autre maison dite des greniers, est. 270 l. ; deux cuves en bois, est. 36 l. ; six tonneaux contenant environ 26 milleroles, est. 198 l. ; douze tonneaux d'environ 10 milleroles chacun, est. 180 l. — du *chapitre de Saint-Victor* de Marseille —. Le tout est. 1.184 l. Adj. 1.025 l., sous la réserve de deux chambres de la 1re maison.

à François Baret, négociant, à Gardanne

(Enchérisseurs : André Bourrély ; Car, notaire ; Jean-Baptiste Foucou ; Joseph Marin ; Honoré Icard, et l'adjudicataire.)

N. B. — Le 6 juillet 1792, sur la demande du procureur général syndic, le tribunal du district déclara cette adjudication nulle et frauduleuse et ordonna une nouvelle enchère.

18 août 1792

Maison de la dîme, est. 500 l. ; maison dite des greniers, est. 270 l. ; deux cuves en bois, est. 36 l. ; six tonneaux, est. 198 l. ; 12 tonneaux, est. 180 l. — du *chapitre de Saint-Victor* de Marseille — Le tout est 1.184 l. Adj. 3.526 l.

à Joseph Lion, en compte avec son frère Jacques Lion, de Gardanne.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Bourrély, d'Aix ; Jean-Baptiste Foucou, de Gardanne ; Claude Germond, tonnelier, d'Aix ; André Bourrély et Denis Barthélemy, de Gardanne ; Louis Maurel, de Collongue, et les adjudicataires.)

29 vendémiaire IV (21 octobre 1795)

Domaine de Camp-Jusion, consistant en terres cultes et incultes, vignes et petit bois, avec un bâtiment y ayant un puits, une cuisine, une cave, une cuve en pierre, une écurie, deux chambres et un grenier à foin (106 arpents 68 toises), au quartier du Défend — des *Oratoriens* —. Est. 14.453 l. 2 s. 6 d. Adj. 261.500 l.

à Gaspard Coste, rue Lemaître, île 16, n° 7, à Marseille, en compte avec Pierre Bausset, maçon, rue Dauphine, île 22, n° 10, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-Jacques Renard ; Vaussan ; Rostan ; Henri Bourrély, et les adjudicataires.)

Domaine de Verdillon, consistant en terres cultes et incultes, prés, vignes et petit bois, avec une fontaine et un bâtiment composé d'une cuisine, une cave, une cuve en pierre, une bergerie, un grenier à foin au-dessus, plusieurs chambres au 1er et au 2e étage, y ayant trois greniers à blé et un grenier à foin, au quartier du Défend — des *Oratoriens* —. Est. 21.115 l. 17 s. 6 d. Adj. 535.000 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Vaussan ; Deluy ; Bourrély ; Gibelin ; Jean-Jacques Renard ; Rambert ; Vincent Gouirand, et les adjudicataires.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

21 messidor IV (9 juillet 1796)

Coin de terre (120 cannes q.) — de la *commune de Gardanne* —. Est. 291 l. 15 s. 5 d. Adj. 291 l. 15 s. 5 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Finaud, de Gardanne.

Maison curiale, près l'église — de la *commune de Gardanne* —. Est. 2.856 l. Adj. 2.856 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Maison, au faubourg Saint-Sébastien, section de Saint-Roch — de l'émigré *Fabry-Borrilly* —. Est. 2.310 l. Adj. 2.310 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Bourtin, à Gardanne.

23 messidor IV (11 juillet 1796)

Cour et casal (56 cannes q.), au faubourg Saint-Sébastien, section Saint-Roch — de l'émigré *Fabry-Borrilly* —. Est. 1.386 l. Adj. 1.386 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Finaud, de Gardanne.

2 vendémiaire V (23 septembre 1796)

Chapelle Sainte-Baudille et son régale (245 cannes q.) — de la *commune de Gardanne* —. Est. 580 l. Adj. 580 l.

à Pierre Cezilly, de Gardanne.

Terre inculte (3 charges 3 panaux 3 civadiers), au quartier de Cauvet — de l'émigré *Fabry-Borrilly* —. Est. 132 l. Adj. 132 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Chapelle Saint-Sébastien et ses régales (20 cannes q.) — de la *commune de Gardanne* —. Est. 450 l. Adj. 450 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Charles Roman, de Gardanne.

Chapelle des Pénitents blancs et un régale (123 cannes q.) — de la *commune de Gardanne* —. Est. 1.170 l. Adj. 1.170 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Cezilly, de Gardanne.

Four (36 pans long. sur 44 larg.) et un régale (3 cannes q.) — de la *commune de Gardanne* — Est. 1.800 l. Adj. 1.800 l. (loi du 28 ventôse IV.)

à Joseph Marin, de Gardanne.

8 brumaire V (29 octobre 1796)

Bosque (12 panaux), au quartier d'Engallière — de la *commune de Gardanne* —. Est. 32 l. 5 s. 4 d. Adj. 32 l. 5 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Escoffier, de Gardanne.

Campas ou bosque (5 panaux), au quartier d'Engallière — de la *commune de Gardanne* —. Est 22 l. Adj. 22 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Escoffier, de Gardanne.

Maison d'un étage sur rez-de-chaussée où se trouvent deux fours — de la *commune de Gardanne* —. Est. 1.980 l. Adj. 1.980 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Finaud, de Gardanne.

11 germinal V (31 mars 1797)

Terre complantée d'oliviers (210 cannes), au quartier de Saint-Bazile — de la *cure de Gardanne* —. Est. 231 l. Adj. 231 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Car, de Gardanne.

22 prairial XII (11 juin 1804)

Chapelle Saint-Roch, en ruines, avec un régale, au quartier de Saint-Roch —. Est. 36 f. Adj. 41 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Joseph Reynaud, de Gardanne.

29 mars 1813

Cave sous la terrasse de l'église — *Propriété impériale* —. Est. 36 f. Adj. 37 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Bertet, boulanger, à Cabriès.

16 décembre 1823

Propriété (54 ares 8 centiares), au quartier Notre-Dame, section B, n° 150 — de la *commune de Gardanne*, qui en a fait abandon à l'État en vertu de la loi du 24 août 1793 —. Est. 130 f. Adj. 165 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis-Alexandre Loubier, tanneur, rue des Treize-Coins, n° 5, à Marseille.

III. — ARRENTEMENTS

25 juin 1793

Domaine de Verdillon, des *Oratoriens*, affermé 6 charges de blé et 360 l.

Domaine de Camp-Jusion, des *mêmes*, affermé 205 l

27 juin 1793

Bastide, four, jardin, petit pré (236 charges) ; terres labourables (68 charges) ; terres incultes et collines, à la réserve des bois (55 charges) ; terre labourable (3 panaux) ; le tout au quartier de N.-D. des Anges, des *Oratoriens* d'Aix, affermés 170 l.

Terre au quartier de Gay ; autre au quartier du vallon de Nède ; autre au quartier de la Croix ; autre au quartier de Gomberte, et une maison à Cabriès ; de l'émigré *Tournaire*, curé de Cabriès, le tout affermé 545 l.

25 nivôse II (14 janvier 1794)

Coupe de bois du domaine de Camp-Jusion, des *Oratoriens*, vendue 2.250 l

Coupe de bois du domaine de Verdillon, des *mêmes*, vendue 6.450 l.

[Le 2 germinal an II, le receveur du district d'Aix porte en recette la somme de 2.000 l., provenant de la vente des bois du domaine de N.-D. des Anges, des pères de l'*Oratoire*, situés dans la commune de Gardanne]

21 germinal II (10 avril 1794)

Deux bastides et terres, une fabrique de tuiles, quatre terres, un pré

et trois collines, de l'émigré Paul-Magdeleine *Jaubert*, le tout affermé 10 charges de blé, 2 charges d'avoine et 3.725 l.

Deux bastides et terres, du condamné François *Achard*, affermées 11 charges de blé et 1.210 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Fabry-Borrilly Honoré-Sauveur.	
Enclos consistant en terres, vignes, prés, jardin, maison, grande remise, écurie, cour et casal	F. 20.000
Diverses rentes et pensions	24.000

GÉMENOS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 29 floréal II. (Arch. dép. Q)

La paroisse de Gémenos possède neuf fondations s'élevant ensemble à 42 l. 18 s.

b) *Biens de la commune*

D'après l'état des propriétés foncières, immeubles et créances actives appartenant à la commune de Gémenos, dressé, par les officiers municipaux, le 23 fructidor II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Maison commune où se tiennent les séances; qui doit rester.

Paroisse érigée en Temple où tous les décadis le peuple s'assemble.

Maison curiale attenant à la paroisse.

Chapelle des Pénitents blancs, servant de salle à l'assemblée populaire.

Chapelle avec dortoir et enclos, dans le territoire de cette commune, au quartier de Garguier.

Petite chapelle dite Saint-Martin, au vallon de Saint-Pons.

Chapelle dite Notre-Dame du Plan.

	Principal	Revenu
Colline appelée le Défend de la commune, dont les herbages sont arrentés à		850 l.
Quatorze capitaux à rentes constituées s'élevant ensemble à	10.406 l.	460 l. 12 s. 3 d.

Nota. — D'après le même état, la municipalité déclare n'avoir aucune dette.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône (Arch. dép. Q)

Bernard Honoré-François, procureur de la commune.

Propriété avec bastide, au quartier de Garguier, contenant 21.814 cannes, revenu 262 l.

Brest Louis, regrattier, à la Grand'Rue.

Terre avec bastide, quartier de Belle-Viste, contenant 18.862 cannes, revenu 314 l.

Maison à la Grand'Rue, revenu 55 l.

Brest Joseph, de feu Guillaume, propriétaire, rue du Moulin.

	Revenu
Terre avec bastide, quartier de Sigarasse, contenant 5.101 cannes	53 l.
Terre avec une colline et bosquet, même quartier, contenant 1.301 cannes	9 l.
Terre au quartier de Belleviste, contenant 2.850 cannes	17 l.
Terre au quartier de la Crau, contenant 2.072 cannes	28 l.
Terre au même quartier, contenant 451 cannes	7 l. 10 s.
Terre au quartier de la Mayonnette, contenant 299 cannes	21 l.
Terre au quartier de Coupié, contenant 1.653 cannes	45 l.
Terre au quartier de la Nasquade, contenant 408 cannes	8 l.
Terre au ribas de l'église, contenant 910 cannes	14 l.
Maison et régale, rue de Lieutaud	13 l.
Maison à la rue Neuve	32 l.

Gardon François, prêtre, ci-devant vicaire de la paroisse de Gémenos. Possède quelques effets dans une chambre de la maison claustrale.

Jayne Joseph, dit la Lèbre (1), cordonnier, rue Neuve.

Maison à la rue Neuve, revenu 32 l.

(1) Le lièvre.

Martin Philippe, notaire, à la Grand'Rue.
Il possède conjointement avec un frère et trois sœurs :
Terre au quartier du Grand-Plantier, contenant 2.961 cannes, revenu 47 l.
Terre au même quartier, contenant 3.648 cannes, revenu 53 l.
Terre avec bastide, au quartier du Puits, contenant 10.739 cannes, revenu 374 l.
Maison et régale, à la Grand'Rue, revenu 103 l.

Rivière Pascal, cultivateur, rue du Moulin.
Terre avec bastidon, quartier de Coupié, contenant 6.622 cannes, revenu 89 l.
Maison et régale, rue Neuve, contenant 26 cannes, revenu 33 l.

Romanès Joseph, cultivateur, rue de Versailles.
Pré au quartier de la Gardy, contenant 540 cannes, revenu 31 l.
Terre avec bastide, quartier de la Crau, contenant 3.275 cannes, revenu 64 l. 10 s.
Terre et vigne, quartier de la Nasque, contenant 215 cannes, revenu 3 l. 10 s.
Maison et terre, quartier de l'Église, contenant 168 cannes, revenu 40 l.

Romanès Jean-Joseph, tailleur d'habits.
Terre au quartier du Grand-Plantier, contenant 1.875 cannes, revenu 10 l.
Terre au même quartier, contenant 625 cannes, revenu 6 l.
Terre au quartier de la Crau, contenant 1.612 cannes, revenu 15 l.
Maison au quartier de Versailles, revenu 56 l.

Romanès Louis, cultivateur, rue de l'Eau-des-Boyers.
Terre au quartier de la Crau, contenant 1.189 cannes, revenu 22 l.
Pré au quartier de la Mayonnette, contenant 275 cannes, revenu 18 l.
Terre au quartier des Nègles, contenant 2.455 cannes, revenu 56 l.

d) *Biens des condamnés*

D'après l'état de la consistance des biens des condamnés à mort et déportés à perpétuité par jugement, des mis hors la loi, etc., dressé par les officiers municipaux, le 17 pluviôse III. (Arch. dép. Q).

Clapier-Collongue Charles, co-seigneur de l'arrière fief de Saint-Jean-de-Garguier, domicilié à sa campagne, au quartier de Saint-Jean-de-Garguier, terroir de Gémenos.

	Revenu	Capital
	—	—
Château, jardin et terre, quartier de Garguier	3.600 l.	86.000 l.
Terre avec colline, au même quartier	690 l.	16.500 l.
Terre en hermas, au même quartier	125 l.	3.000 l.
Terre et vigne, au même quartier	400 l.	9.600 l.
Bastide servant de grange, terre et vigne et terre inculte, au même quartier	225 l.	5.400 l.
Terre et vigne, en dessous de ladite grange	434 l.	10.000 l.
Terre semable et vigne, au même quartier	2.039 l.	48.900 l.
Terre en hermas, au même quartier	100 l.	2.400 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

25 mai 1792

1° Maison de la dîme, avec vaisselle de cave, meubles et un régale, au quartier de Versailles — du *Chapitre des Accoules*, de Marseille. Est. 5.405 l. 13 s. 11 d.

2° Pré (377 cannes 1/2), au quartier de Versailles, estimé 868 l. 5 s.; autre pré (426 cannes 1/4), au quartier du vallon de Saint-Pons, estimé 639 l. 7 s. 6 d. — de la *Cure de Gémenos*.

Le tout est. 6.913 l. 6 s. 5 d. Adj. 12.500 l.

à Vérédème Estienne, de Gémenos.

(Enchérisseurs : Moreau ; Pierre Roubaud, et l'adjudicataire.)

[Le 21 frimaire II, Joseph-Antoine Pasturel, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 9.829 l. 7 s., solde dû tant en capital qu'en intérêts, par Estienne, agent du citoyen Albertas. En conformité de la loi du 5 juin 1793, ledit Pasturel demeure subrogé aux droits de la Nation.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

15 fructidor IV (1er septembre 1796)

Chapelle dite Saint-Jean-de-Garguier, et son régale — de la *chapellenie de Saint-Jean-de-Garguier* —. Est. 3.795 l. 15 s. Adj. 3.795 l. 15 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles Camoin, de Marseille.

Nota. — Le montant de la susdite vente fut réduit à 3.253 l. 10 s., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

16 floréal VII (5 mai 1799)

Propriété rurale et dépendances (16.195 ares 2.960), plus les capitaux y attachés, estimés à la somme de 1.150 f., partie dans le terroir de Gémenos et partie dans celui de Roquevaire — de l'émigré *Clapier* —. Revenu 4.112 f. Adj. 40.300 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Joseph Brouchier, à Aix,

pour le compte d'André-Alexandre Eymar, propriétaire, à Sainte-Tulle (Basses-Alpes).

2 juin 1813

Moulin à farine avec écurie et 3 pièces au 1er étage, et pré contigu, au quartier de Saint-Pons — de la *commune de Cuges* —. Affermé 1.240 f. Est. 18.600 f. Adj. 18.700 f. (loi du 20 mars 1813).

à Michel Agard,

pour le compte d'Auguste-René-Félix d'Albertas, propriétaire, à Aix.

16 janvier 1815

Chapelle (longueur 18m, largeur 3m,25) — des *Pénitents blancs* —. Est. 550 f. 20 Adj. 556 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Michel Agard, pour le compte du même.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Barthélemy Jean-Baptiste.	
Propriété de terre à Gémenos (10.000) et meubles (454)	F. 10.454
Bernard Honoré-François.	
Domaine au quartier de Saint-Jean	20.000
Brest Joseph.	
Maison et cinq parties de terre	8.000
Brest Louis.	
Terre et maison à Gémenos	16 000
Martin Philippe.	
Une maison à Gémenos, et deux terres aux quartiers du Grand-Plantier et des Paisses.	16.000
Romanès Jean-Joseph.	
Une maison et cinq parties de terre	10.000
Voir à la commune d'Aubagne.	

GIGNAC

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

Le 19 brumaire III, les officiers municipaux déclarent avoir une église construite depuis environ dix ans, dont le montant est encore dû au prêteur ; aucun presbytère, deux petites chapelles anciennes et de très peu de valeur, situées sur la colline. Le quartier du Rove (qui ne fait plus partie de la commune de Gignac) possède également une belle église et un presbytère. (Arch. dép. Q).

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Covet Jean-Baptiste, seigneur de Gignac.

Bastide, son tènement et afard de terre, dite la Viguière, affermée 5.000 l.

Cabane, servant à la pêche des thons sur la Méditerranée, dite la Madrague de Gignac, affermée aux sieurs Guillaumon et Cie, de Marseille, au prix de 4.500 l.

Divers capitaux s'élevant à 6.722 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

15 avril 1809

Bâtiment appelé cantine de Niolon (4 petits appartements — superficie 48 mètres carrés), au bord de la mer, à Gignac — Bien provenant de la décision du 16 novembre 1808 —. Est. 300 f. Adj. 305 f. (loi du 5 ventôse XII).

à André Livon, propriétaire de Gignac, demeurant au quartier du Rove.

29 janvier 1812

Bâtiment d'une seule pièce, au hameau du Rove — de la *commune de Gignac* —. Est. 132 f. Adj. 310 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre ARBAUD, propriétaire, à Gignac.

N. B. — Le hameau du Rove fut érigé en commune par ordonnance royale du 26 avril 1835.

III. — RESTITUTIONS

Voir à la commune de Marignane.

GRANS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les états dressés par les officiers municipaux, le 21 messidor II. (Arch. dép. Q)

L'église paroissiale contient environ 50 cannes et possède : 1° une terre au quartier de la Calade, contenant 50 cannes ; 2° terre et pré au même quartier, contenant 460 cannes ; 3° coin de terre au quartier du Cimetière, contenant 75 cannes ; 4° verger au quartier de Beaumajour, contenant 575 cannes ; 5° vigne et oliviers contenant 340 cannes.

Chapellenie Notre-Dame et Saint-Laurent dite Saint-Georges (dans l'église paroissiale) : terre joignant le cimetière Saint-Michel ; 2° terre et vigne ; 3° verger au quartier de la Croix. Le tout affermé 48 l. et le paiement de la taille.

Chapelle rurale de la Vierge, dite Notre-Dame, sur le chemin allant à Salon.

Chapelle rurale dite Saint-Georges, sur les confins des terroirs de Grans et Lançon.

Chapelle des Pénitents blancs, rue Sainte-Anne.

Chapellenie Sainte-Trinité (dans l'église paroissiale) : verger sur le chemin de Grans à Lançon, à moitié-fruits.

b) *Biens de la commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 9 nivôse II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Les dettes actives s'élèvent à 68.600 l. en capital, formant un revenu de 3.430 l.

Les dettes passives s'élèvent à 128.629 l. en capital, formant en intérêts 6.431 l. 9 s. 4 d.

Dans le total des intérêts à servir, sont compris les deux paiements annuels suivants : 800 l., à l'œuvre de Craponne et 200 l. pour les eaux des Alpines. Ces 1.000 l. d'intérêts forment un capital de 20.000 l., également compris dans la somme mentionnée ci-dessus.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Bec François-Toussaint.

On ne lui connaît aucun bien, mais on pense qu'il doit avoir un titre clérical dont Gaspard Bec, son neveu, doit être débiteur.

Cornille Louis, chevalier de Saint-Louis.

Maison à la rue allant à l'Église, contenant 24 cannes.

Terre de 5 éminées 7 poignadières, au quartier de Revol.

Vigne et verger de 6 éminées, aux Eyssaux.

Coin de terre de 18 cannes, aux Ferrages.

Verger arrosable de 2 salmées 3 éminées 7 poignadières, sur le chemin de Salon.

Verger arrosable et mûriers, d'une salmée 5 éminées 5 poignadières, aux Massuquières.

Terre de 2 salmées, au Grand Canel.

Jardin de 3 éminées, aux Ferrages.

Verger de 6 poignadières, au quartier d'Eyssols.

Vigne et verger d'une éminée 7 poignadières, au même quartier.

Verger d'une salmée 5 éminées 5 poignadières, au quartier du chemin de Salon.

Dufour François-Aubin, notaire.

Terre et pré au quartier du Paty, contenant 6 salmées 5 poignadières 15 cannes.

Terre au quartier de Châteauneuf, contenant 4 éminées 1 poignadière.

Mounet Alexandre-Toussaint, négociant.
Maison à la Place, contenant 15 cannes.
Terre close de murailles, d'une salmée 2 éminées, au quartier des Essarts.
Verger et bosquet de 2 salmées 1 éminée, au quartier de Chapeau-Blanc.
Terre de 2 éminées 2 poignadières, au quartier des Eysselettes.
Terre de 2 éminées 7 poignadières, au quartier des Linières.
Verger de 6 éminées 1 poignadière, au quartier de Fugueiron.
Terre, jardin et deux petits bâtiments, au quartier des Linières, contenant 1 éminée 4 poignadières 3 quints.
Bergerie, cour et verger de 4 éminées 4 poignadières 20 cannes, au quartier de la Pluyade.
Terre de 5 éminées 2 poignadières, au même quartier.
Terre de 6 éminées 1 poignadière, au même quartier.
Verger d'une éminée 5 poignadières 12 cannes, au quartier d'Eyssols.
Verger d'une salmée 2 éminées 3 poignadières 2 quints, au quartier de Chapeau-Blanc dit le Clos de la Pluyade.
Terre et aire d'une éminée 5 poignadières 10 cannes, au quartier de la Pluyade.
Terre et bosquet de 3 éminées, au quartier des Linières.
Verger de 6 éminées 1 poignadière, au quartier des Massuguières.
Verger de 3 salmées 5 éminées 6 poignadières, au quartier des Plaines.
Jardin de 81 cannes, au quartier des Linières.
Bâtiment, terre et pré de 6 éminées 3 poignadières 7 cannes, au quartier des Picaud.
Terre de 4 éminées 6 poignadières 10 cannes, au quartier des Croses.

D'après les états dressés par les officiers municipaux, les 9 et 15 pluviôse II.
(Arch. dép. Q)

Brouchier Joseph-Cécile.
Bastide, régale, loge à cochon et terres, quartier des Eysselettes, contenant 3 salmées 4 éminées 1 poignadière 9 cannes.

Chapus Agnès, veuve Henrigue.
Bastide, cour, aire, terre et coussou, au quartier des Massuguières, contenant 127 salmées 4 éminées 5 poignadières.
Coussou au quartier de Toupignières, contenant 50 salmées 4 éminées 2 poignadières.

Verger au quartier des Piboules, contenant 9 salmées 3 éminées 4 poignadières.

Girard François, curé.

Pavillon, jardin et régale, quartier de Notre-Dame, section E, n° 422, contenant 1 éminée 5 poignadières 6 cannes.

Mégy.

Bastide, écurie, four à cuire le pain, moulin à huile à deux tournants avec ses attraits et engins, pigeonnier, régale, terre, pré, jardin, verger d'oliviers, mûriers, le tout arrosable.

Coussou attenant, quartier de Regarde-Venir, contenant 494 salmées 7 éminées 5 poignadières 2 quints.

Terre et verger arrosables, au même quartier, contenant 4 salmées 7 éminées.

Terre au même quartier, contenant 2 salmées 7 éminées 3 poignadières.

Verger arrosable, au quartier de Toupignières, contenant 1 salmée 2 éminées 2 poignadières.

Autre verger au même quartier, contenant 6 éminées 2 poignadières.

Montagne, de la commune d'Aix.

Partie de bâtiment, de régale, de bergerie, de cour, de jardin et de l'afard de terre, bois, bosquet et mûriers, dit Bruit, contenant 20 salmées 3 éminées 6 poignadières $^2/_3$.

Vigne au même quartier, contenant 2 éminées 7 poignadières.

Terre au quartier de Pelenche, contenant 2 salmées 7 éminées.

Bastide dite la Générale, écurie, casals, régale, terre culte et inculte, jardin, prairies, vignes, bois et mûriers, au quartier de Pelenche, contenant 33 salmées 1 éminée 3 poignadières.

Terre au même quartier, contenant 2 salmées 2 poignadières.

Terre au même quartier, contenant 3 salmées 4 éminées 6 poignadières.

Terre au même quartier, contenant 6 éminées 4 poignadières.

Négrel-Bruny.

Bastide, terre et coussou attenant dit Beauchamp, quartier de Toupignières, contenant 150 salmées 2 éminées 7 poignadières.

Terre au quartier des Piboules, contenant 4 salmées 3 poignadières.

Terre aux Eysselettes, contenant 7 éminées 7 poignadières.

Vigne arrosable, au même quartier, contenant 5 éminées 17 cannes.

Bastide et verger, au même quartier, contenant 1 salmée 1 éminée 24 cannes.

Verger et bois, au quartier de Baume-Conpier, contenant 1 salmée 4 éminées 5 poignadières.

Verger au même quartier, contenant 6 éminées 7 poignadières.

Maison et jardin, à la Grand'Rue, contenant 108 cannes.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

23 février 1791

Terre et verger (5 éminées 2 poignadières 15 cannes), au quartier de Camp-Cros — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 440 l. Adj. 500 l.

à Jean Céris, à Grans.

(Soumissionnaire : Pierre Sabatier.)

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Céris.]

Verger (4 éminées 5 poignadières), au quartier du Revol — de la *chapellenie Saint-Georges* —. Est. 363 l. Adj. 460 l.

à François Ravoire, de Grans.

(Soumissionnaire : Joseph Gavaudan.)

[Le 6 germinal III, le solde est versé par ledit Ravoire.]

Verger (2 éminées 1 poignadière 10 cannes), au quartier de Revol — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 330 l. Adj. 720 l.

à Pierre Callamand fils, à Grans.

(Soumissionnaire : Joseph Gavaudan.)

[Le 22 nivôse III, le solde est versé par ledit Callamand.]

Verger et terre (3 éminées 7 poignadières 9 cannes), au quartier du Devenson — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 540 l. Adj. 805 l.

à Louis Vallière, à Grans.

(Soumissionnaire : Joseph Gavaudan.)

[Le 3 ventôse III, le solde est versé par ledit Vallière.]

Verger (6 éminées 4 poignadières), au quartier du chemin d'Eyguières — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 1.100 l. Adj. 1.550 l.

à Hugues Cartier, de Grans.

(Soumissionnaire : Dufour fils.)

[Le 10 nivôse II, le solde est versé par ledit Cartier.]

Pré (1 éminée 4 poignadières), au quartier du Vallon — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 150 l. Adj. 620 l

à Charles Pons, à Grans.

(Soumissionnaire : Dufour fils.)
[Le 26 brumaire III, le solde est versé par ledit Pons.]

Verger (6 éminées 4 poignadières), au quartier du Vallon — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 1.320 l. Adj. 1.400 l.

à Étienne Viaud, ménager, à Grans.

(Soumissionnaire : Dufour fils.)
[Le 14 pluviôse II, le solde est versé par ledit Viaud.]

27 février 1791

Terre (1 éminée 6 poignadières 15 cannes), au quartier de la Petite — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 330 l. Adj. 335 l.

à Pierre Sabatier, à Grans.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 8 nivôse II, le solde est versé par le fit Sabatier.]

20 mars 1791

Terre (6 éminées), au quartier des Plaines — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 110 l. Adj. 255 l.

à Jean-Baptiste Isoard, à Grans.

(Soumissionnaire : André Gavaudan.)
[Le 26 brumaire III, la somme de 174 l. 5 s. 5 d. est versée pour solde par Joseph Arnaud, de Grans, cessionnaire dudit Isoard.]

Vigne (5 éminées 10 cannes), au quartier de Camp-Cros — de la *chapellenie Saint-Georges* —. Est. 880 l. Adj. 1.600 l.

à Vincent Callamand, de Grans.

(Soumissionnaire : André Cartier.)
[Le 27 frimaire III, le solde est versé par ledit Callamand.]

Terre (1 éminée $^1/_2$), au quartier des Ferrages — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 440 l. Adj. 650 l.

à Joseph Terras, à Grans.

(Soumissionnaire : Bec.)
[Le 8 frimaire II, la somme de 414 l. 0 s. 5 d. est versée par Bec, cessionnaire de Terras.]

Terre (5 éminées 6 poignadières), au quartier du Mouton — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 660 l. Adj. 960 l.

à Lazare Reybert, de Grans.

(Soumissionnaire : Jean Bernard.)
[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Reybert.]

Vigne (75 cannes), au quartier de Saint-Michel — du *prieuré de Saint-Michel* —. Est. 140 l. Adj. 265 l.

à Charles Pons, à Grans.

(Soumissionnaire : Auguste Cournand.)
[Le 26 brumaire III, le solde est versé par ledit Pons.]

Verger (2 éminées), au quartier des Eysselettes — du *prieuré des Eysseleltes* —. Est. 302 l. Adj. 505 l.

à Lazare Dor, à Grans.

(Soumissionnaire : Étienne Girard.)
[Le 21 ventôse III, le solde est versé par ledit Dor.]

Verger (3 éminées), au quartier de Beaumajour — du *prieuré de Beaumajour* —. Est. 451 l. Adj. 1.000 l.

à Joseph Arnaud, à Grans.

(Soumissionnaire : Étienne Girard.)
[Le 26 brumaire III, le solde est versé par ledit Arnaud.]

Terre et vigne au quartier des Plantades — de la *chapellenie l'Annonciade* —. Est. 1.188 l. Adj. 1.550 l.

à Jean-Joseph Grimaud et Jean Trouillard, à Grans.

N. B.— Les adjudicataires étaient soumissionnaires du bien.

Terre (3 éminées), au quartier de la Roque — du *prieuré de Grans* —. Est. 204 l. Adj. 400 l.

à Joseph Viaud, à Grans.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 26 ventôse II, le solde est versé par ledit Viaud.]

24 mai 1792

Terre (85 cannes), au quartier de Saint-Michel — du *prieuré de Grans* —. Soum. 21 l. 5 s. Adj. 26 l.

à Gaspard Bec, de Grans.

[Le même jour, Bec verse le solde de son acquisition.]

11 pluviôse III (30 janvier 1795)

Terre et pré (2 éminées 4 poignadières 12 cannes), au quartier de la Calade — du condamné *Girard* —. Est. 640 l. 10 s. Adj. 3.050 l.

à Joseph Reille, à Grans.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Gibert ; Callamand ; Jauffret ; Sabatier ; Dufour, et l'adjudicataire.)

Jardin arrosable, clos de murailles, avec 2 pavillons (1 éminée 4 euchènes 20 cannes) — du condamné *Girard* —. Est. 800 l. Adj. 4.100 l.

à Pierre Dor, de Grans.

(Enchérisseurs : Vallière ; Canelle ; Sabatier ; Joseph Laurent ; Apoly Benet, et l'adjudicataire.)

[Les biens ont fait retour à l'héritier d'après la loi du 22 prairial II.]

Coin de terre (2 euchènes 22 cannes), près le pont de la Touloubre — du condamné *Pellissier* —. Est. 80 l. Adj. 90 l., sans concurrent.

à Mme Gantès, veuve Pellissier, à Grans.

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II, par déchéance.]

Auberge du Cheval-Blanc, et pré (9 éminées 5 euchènes 10 cannes), près le pont de la Touloubre — du condamné *Pellissier* —. Est. 5.701 l. Adj. 5.900 l.

à Auguste Pellissier, à Grans,
pour le compte de sa belle-sœur la veuve Pellissier,
née Gantès, à Grans.

(Enchérisseurs : Rivière, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Coin de terre (1 éminée 2 euchènes), au quartier des Aires de Crau — du condamné *Pellissier* —. Est. 110 l. Adj. 120 l., sans concurrent.

à la veuve Pellissier, née Gantès, à Grans.

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (4 éminées 18 cannes), au quartier des Areniers — du condamné *Pellissier* —. Est. 450 l. Adj. 480 l.

à la veuve Pellissier, née Gantès.

(Enchérisseurs : Mot, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre labourable (3 éminées 1 euchène 8 cannes), au quartier des

Areniers — du condamné *Pellissier* —. Est. 473 l. 5 s. Adj. 480 l., sans concurrent.

à la veuve PELLISSIER, née GANTÈS, à Grans.

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Verger dit la Graille (divisé en 5 lots) — du condamné *Pellissier* —.

1er lot. — (8 éminées 7 euchènes 7 cannes). Est. 1.069 l. 4 s. Adj. 1.095 l., sans concurrent.

à la MÈME.

2e lot. — (9 éminées 2 euchènes 14 cannes) Est. 1.101 l. 2 s. Adj. 1.126 l., sans concurrent.

à la MÈME.

3e lot. — (7 éminées 7 euchènes 5 cannes). Est. 790 l. Adj. 805 l.

à la MÈME.

(Enchérisseurs : Mot, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (10 éminées 2 euchènes 12 cannes). Est. 1.030 l. Adj. 1.105 l.

à la MÈME.

(Enchérisseurs : Vincent Callamand, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (9 éminées 7 euchènes 21 cannes). Est. 1.207 l. 10 s. Adj. 1.260 l.

à la MÈME.

(Enchérisseurs : Mot, de Grans, et l'adjudicataire.)

[Ces cinq lots ont fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre dite les Lumières (divisée en 4 lots) — du condamné *Pellissier* —.

1er lot. — (5 éminées 6 euchènes 17 cannes). Est. 408 l. 19 s. 6 d. Adj. 414 l., sans concurrent.

à la veuve PELLISSIER, née GANTÈS, à Grans.

2e lot. — (5 éminées 6 euchènes). Est. 402 l. 10 s. Adj. 413 l., sans concurrent.

à la MÈME.

3e lot. — (5 éminées 1 euchène). Est. 521 l. 17 s. Adj. 533 l.

à la MÈME.

(Enchérisseurs : Mot, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (5 éminées 2 euchènes). Est. 526 l. Adj. 536 l.

à la MÈME.

(Enchérisseurs : Coulon, et l'adjudicataire.)

[Ces quatre lots ont fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre avec partie en pré (divisée en 3 lots), au quartier des Aires de Crau — du condamné *Pellissier* —.

1er lot. — Partie en pré (4 éminées 5 cuchènes). Est. 555 l. Adj. 565 l.

à la veuve Pellissier, née Gantès, à Grans.

(Enchérisseurs : Charles Coulon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (6 éminées 5 cannes), Est. 722 l. Adj. 733 l.

à la même.

(Enchérisseurs: Joseph Cartier, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (7 éminées 10 cannes). Est. 705 l. Adj. 715 l.

à la même.

(Enchérisseurs : François Brouchier, et l'adjudicataire.)

[Ces trois lots ont fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

1er ventôse III (19 février 1795)

Verger et vigne dits le Cros de Lançon (divisé en 3 lots) — du condamné *Pellissier* —.

1er lot. — (3 charges 2 éminées 1 poignadière). Est. 1.515 l. Adj. 1.565 l.

à la veuve Pellissier, née Gantès, à Grans.

(Enchérisseurs : Mot, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (5 charges 5 éminées 4 poignadières). Est. 2.025 l. Adj. 2.075 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Toussaint Mounet, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (4 charges 6 éminées 3 poignadières). Est. 1.800 l. Adj. 1.850 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Pierre Dor, et l'adjudicataire.)

[Ces trois lots ont fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Verger dit Marignane (divisé en 3 lots) — du condamné *Pellissier* —.

1er lot. — (1 charge 1 éminée 4 poignadières 23 cannes). Est. 936 l. Adj. 951 l.

à la veuve Pellissier, née Gantès, à Grans.

(Enchérisseurs : Joseph Gavaudan ; Mounet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 charge 1 éminée 1 poignadière 23 cannes). Est. 910 l. Adj. 925 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Joseph Gavaudan, et l'adjudicataire).

3e lot. — (1 charge 6 éminées). Est. 890 l. Adj. 905 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Dor, et l'adjudicataire.)

[Ces trois lots ont fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Verger dit Laurafois (1 charge 7 éminées 7 poignadières) — du condamné *Pellissier* —. Est 1.381 l. Adj. 1.431 l.

à la veuve PELLISSIER, née GANTÈS, à Grans.

(Enchérisseurs : Toussaint Mounet, et l'adjudicataire)

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Propriété dite le Pigeonnier (8 éminées 3 poignadières 5 cannes) — du condamné *Pellissier* —. Est. 210 l. Adj. 220 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Toussaint Mounet, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers, par déchéance, d'après la loi du 22 prairial II.]

Coin de terre (2 éminées 6 poignadières 20 cannes), au quartier des Areniers — du condamné *Pellissier* —. Est. 260 l. Adj. 275 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Toussaint Mounet, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers, par déchéance, d'après la loi du 22 prairial II.]

Verger dit le Pendedis (2 charges 5 poignadières 16 cannes) — du condamné *Pellissier* —. Est. 1.420 l. Adj. 1.470 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Dor, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers, par déchéance, d'après la loi du 22 prairial II.]

26 ventôse III (16 mars 1795)

Maison dite l'Auditoire de Justice (9 cannes) — de la *commune de Grans* —. Est. 300 l. Adj 1.000 l.

à Joseph JAUFFRET, boucher à Grans.

(Enchérisseurs : Blanc ; Cournand ; Peyron, et l'adjudicataire.)

Chapelle N.-D. de la Miséricorde (18 cannes 4 pans q.) — de la *commune de Grans* —. Est. 326 l. Adj. 1.500 l.

à Gaspard MANDIN, à Grans.

(Enchérisseurs : Dor ; Mot ; Cournand ; Terras, et l'adjudicataire.)

[Le 26 thermidor III, la somme de 771 l. 13 s. 3 d. est versée pour solde par Étienne Terras, cessionnaire de Mandin.]

Maison dite la Commune (17 cannes 1 pan $^1/_2$) — de la *commune de Grans* — Est. 506 l. Adj 2.425 l.

à Benoît Lataud, fabricant de laine, à Grans.

(Enchérisseurs : Terras ; Dor, et l'adjudicataire.)

Maison dite la Charité (24 cannes q.) — de la *commune de Grans* —. Est. 1.784 l. Adj. 3.100 l.

à François Rivoire, à Grans.

(Enchérisseurs : Ravanel ; Decombis ; Brouchier ; Jourdan, et l'adjudicataire.)

Maison dite l'Hôpital (29 cannes 4 pans q.) — de la *commune de Grans* —. Est. 1.800 l. Adj. 5.200 l.

à Joseph Viaud et Joseph Jourdan, cultivateurs, à Grans.

(Enchérisseurs : Terras ; Maurel ; Decombis ; Teissier, et les adjudicataires.)

Four à cuire le pain (27 cannes q.) — de la *commune de Grans* —. Est. 2.410 l. Adj. 3.050 l.

à Jean-Joseph Cartier, cultivateur, à Grans.

(Enchérisseurs : Teissier ; Cournand ; Pélissier, et l'adjudicataire.)

III. — ARRENTEMENTS

20 brumaire II (10 novembre 1793)

Moulin à huile, de l'émigré *Bec*, arrenté 220 l.
Moulin à recense, de Barthélemy *Pellissier*, arrenté 500 l.
Moulin à huile, de *Bédarrides*, arrenté 200 l.

28 ventôse II (18 mars 1794)

Tènement de Regarde-Venir, de l'émigré *Mégy*, homme de loi, de Salon, affermé 10 charges de blé, 4 charges de seigle, 2 charges d'avoine, 50 quintaux de foin et 325 l. en espèces.

Domaine, du condamné *Vallière*, affermé 16 éminées de blé, 13 éminées de seigle, 25 quintaux de foin et 250 l. en espèces.

Jardin et deux petits bâtiments, du condamné *Girard*, prieur, affermés 40 l.

Terre et pré, au quartier de la Calade, du *même*, affermée 8 quintaux de foin.

Bastide, terre labourable, pré et coussou, au quartier de Toupinières, et un verger au quartier des Piboules, de la condamnée veuve *Garri-*

gues, de Port-Chamas, affermés 10 éminées de blé, 2 quintaux de foin et 225 l. en espèces.

Jardin, au quartier du chemin de Lançon, de l'émigré Louis *Cornille*, affermé 100 l.

Maison et jardin, à la Grand'Rue, de l'émigré *Négrel-Bruny*, de Roquevaire, affermé 50 l.

Verger, au quartier de Laurafois, du condamné Casimir *Pellissier*, affermé 65 l.

Verger, au quartier du Cros de Lançon, du *même*, affermé 55 l.

Pré, au quartier des Aires, du *même*, affermé 20 quintaux de foin et 155 l. en espèces.

Terre, au quartier du Moulin, du *même*, affermée 65 l.

Coin de terre, au quartier des Areniers, du *même*, affermé 15 l.

5 germinal II (25 mars 1794)

Les fruits d'une vigne, de l'émigré *Cornille*, arrentés 80 l.

12 germinal II (1er avril 1794)

Moitié des fruits du tènement de Canebière, du condamné Casimir *Pellissier*, arrentée 7 charges de blé, 4 éminées de pois pointus et 4.700 l. en espèces.

Moitié des fruits d'un verger au quartier de la Graille, du *même*, arrentée 10 éminées de blé et 700 l. en espèces.

Moitié de la récolte d'une terre et de trois vergers, du *même*, arrentée 12 éminées de blé et 700 l. en espèces.

Moitié de la récolte du domaine de Beauchamp, de l'émigré *Négrel-Bruny*, arrentée 5 charges de blé et 1.325 l en espèces.

Moitié des fruits du domaine dit Curet, du condamné *Vallière*, arrentée 4 éminées de blé, 16 éminées de seigle et 400 l. en espèces.

Moitié des fruits d'un verger, de l'émigré *Brouchier*, de Saint-Chamas, arrentée 20 éminées de blé et 600 l. en espèces.

Moitié des fruits des deux vergers, de l'émigré *Cornille*, arrentée 775 l.

1er floréal II (20 avril 1794)

Terre, aux Croses ; verger d'oliviers, à la Crau ; autre verger, à Fugueiron ; un casal, prés et petit jardin à Picaud, verger et vigne, jardin avec petit bâtiment, le long de la rivière ; verger et terre avec logement, à la Pluyade ; aire et petite terre, au même quartier ; un petit pré, un mauvais baneau (1) et un petit bosquet ; verger dit

(1) Gradin d'un terrain en pente, plate-bande de jardin.

l'enclos ; autre verger, à Chapeau-Blanc ; verger dit le Roure et deux autres terres ; de l'émigré *Mounet*, le tout affermé 10 charges de blé, 7 quintaux de foin et 2.900 l. en espèces.

Moitié des fruits d'une propriété, du condamné *Clerc*, de Saint-Chamas, arrentée 5 charges de blé et 410 l. en espèces.

Terre et deux vergers, au quartier du Paty, du *même*, affermés 300 l.

Terre au quartier de Linière, autre au Paty, près le Merle ; remise, grenier à foin, terrasse et petit jardin ; du condamné *Pellissier*, le tout affermé 50 l.

IV. — RESTITUTIONS

Capital

Mazenod Eugénie-Joannis (femme), d'Aix.

Plusieurs propriétés rurales, affermées le 21 pluviôse VIII, à la rente de 100 l. F. 2.000

(Rayé le 28 prairial an IX.)

GRAVESON

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Célestins, d'Avignon.

Domaine dit le Mas-Vieux, revenu net 3.034 l. 5 s.

Domaine dit le Mas-Neuf, ayant 15 salmées dans le terroir de Châteaurenard, revenu net 1.193 l. 12 s.

Doyen du chapitre de Sainte-Marthe.

Terres au clos du Grand Contrat, faisant partie de la ferme de Frigolet, contenant 81 salmées 6 séterées.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Barrême Joseph.

Verger, section J, n° 129, contenant 2 salmées 60 dextres, revenu net 12 l. 9 s.

Terre labourable, vigne, jardin, mas et pré, section L, n° 121, contenant 62 salmées 2 éminées 26 dextres, revenu net 2.297 l. 7 s. 11 d.

Catelan Jean-Pierre, prêtre.

Terre labourable, mas et jardin, section F, n° 6, contenant 19 salmées.
Terre labourable, section Q, n° 27, contenant 1 salmée 1 éminée 22 dextres.
Verger et terre labourable, section T, n° 80, contenant 1 salmée 2 éminées 46 dextres.
Verger et terre labourable, section V, n° 17, contenant 1 salmée 4 éminées 44 dextres.
Verger, vigne et terre labourable, section X, n° 24, contenant 6 salmées 34 dextres.
Vignes, section Z, n° 66, contenant 2 éminées 4 dextres.
Maison, section &, n° 248, contenant 2 dextres $^1/_2$.

Catelan Joseph, prêtre.

Pension de 150 l. à titre de patrimoine, hypothéquée par Pierre Catelan père, sur deux terres à Graveson ; l'une au clos de Tirequieu, section X, l'autre au clos de Bagnolet, section Z.

Chaine Joseph, prêtre.

Donation de biens par François Chaine, son père, à titre de patrimoine, par acte du 22 avril 1752, notaire Henri Mercurin, hypothéqués sur les terres ci-après :

Terre au clos du Grand Saint-Sépulcre, contenant 4 éminées 49 dextres.
Terre au clos de Belaud, contenant 3 salmées 3 éminées 34 dextres
Terre au même clos, contenant 1 salmée 30 dextres
Terre au clos de Laubarède, contenant 7 éminées 45 dextres.
Terre au clos de Miracle.

Frisat Étienne, travailleur.

Terre labourable, section G, n° 108, contenant 5 éminées 63 dextres.
Verger, section H, n° 113, contenant 1 éminée 68 dextres.
Terre, section M, n° 69, contenant 7 éminées 38 dextres.
Terre, même section, n° 76, contenant 4 éminées.
Terre, même section, n° 81, contenant 2 éminées 72 dextres.
Terre et vignes, même section, n° 84, contenant 4 éminées 10 dextres.
Terre, section R, n° 105, contenant 2 éminées 22 dextres.
Maison et jardin, section &, n° 179, contenant 44 dextres.

Marin François.

	Revenu net
Verger, section J, n° 24, contenant 1 salmée 3 éminées 56 dextres	8 l. 13 s. 5 d.
Terre labourable, section K, n° 30, contenant 3 salmées 1 éminée	105 l.
Idem, même section, n° 32, contenant 2 salmées 1 éminée 70 dextres	77 l. 17 s. 7 d.
Idem, même section, n° 33, contenant 5 salmées 6 éminées 75 dextres	205 l. 14 s.
Idem, même section, n° 39, contenant 7 salmées 6 éminées 25 dextres	273 l. 18 s.
Idem, même section, n° 58, contenant 4 éminées	17 l. 12 s.
Vigne et pré, section L, n° 125, contenant 1 salmée 7 éminées 75 dextres	69 l. 6 s.
Terre et pré, même section, n° 129, contenant 1 salmée 4 éminées 4 dextres	52 l. 19 s. 6 d.
Vigne et pré, même section, n° 131, contenant 7 éminées 90 dextres	37 l. 18 s. 4 d.
Terre labourable, même section, n° 133, contenant 3 éminées 95 dextres	15 l. 16 s.
Terre et mas, même section, n° 137, contenant 24 salmées 6 éminées	796 l. 16 s.
	1.661 l. 10 s. 10 d.

Martin Claude, prêtre.

Donation de biens par Paul Martin, son père, à titre de patrimoine, par acte du 25 août 1763, notaire Henri Mercurin, hypothéqués sur les terres ci-après :

Terre au Grand Clos du Saint-Sépulcre, contenant 1 salmée 23 dextres.
Terre au clos de Christol, contenant 4 éminées 50 dextres.
Terre au clos de Laubusse, contenant 1 salmée 50 dextres.
Terre au clos du Grand Bagnolet, contenant 2 éminées 23 dextres.

Raoulx Joseph, Pierre et Louis frères.

	Revenu
Verger, section H, n° 296, contenant 2 éminées 24 dextres	0 l. 17 s. 11 d.
Verger, même section, n° 326, contenant 1 salmée 3 éminées 16 dextres	4 l. 9 s. 4 d.

Jardin et vignes, section L, n° 57, contenant 1 salmée 2 éminées 8 dextres	48 l.	7 s.	9 d.
Terre, même section, n° 68, contenant 6 éminées 84 dextres	27 l.	7 s.	3 d.
Mas, terre et vignes, même section, n° 210, contenant 24 salmées 5 éminées	790 l.	8 s.	
Pré, section M, n° 58, contenant 1 salmée	57 l.	12 s.	
Maison, section &, n° 260, contenant 10 dextres	32 l.	8 s.	

Tournez Paul, prêtre.
Terre, section D, n° 101, contenant 2 éminées 32 dextres.
Verger, section H, n° 315, contenant 2 éminées 42 dextres ½.
Terre, section I, n° 62, contenant 2 éminées 12 dextres.
Terre, section N, n° 7, contenant 6 éminées 58 dextres.
Terre, section Q, n° 9, contenant 1 éminée 84 dextres.

Vintimille, ci-devant comte, de Marseille.
Terre au clos de Thorades, contenant 1 salmée 7 éminées 70 dextres.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

18 février 1791

Le Mas-Vieux (133 salmées 99 dextres) avec bâtiment — des *Célestins d'Avignon* —. Soum. 66.753 l. 10 s. Adj. 105.500 l.

à Marc-Antoine Bernard, de Châteaurenard,
en compte avec Florent-Agricol Ripert, notaire royal,
à Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Mascle, ménager, de Châteaurenard ; Jacques Chastel ; Deleutre, d'Avignon ; Louis-Elzéard Artaud, d'Avignon ; Joseph Cartier fils, négociant, de Tarascon ; Raget, maître en chirurgie, à Tarascon, et les adjudicataires.)

[Le 1er avril 1791, les susdits acquéreurs effectuent un premier versement de 6.780 l. acompte sur la somme de 12.660 l., montant du 12 pour cent ; le 25 janvier 1793, ils versent 16.730 l. 10 s. 10 d. ; le 1er février 1793, 3.951 l. 1 s. 11 d. ; le 9 nivôse II, 1.300 l. ; le même jour, 2.000 l. ; le 26 floréal III, 5.300 l. ; le 21 prairial III, 9.179 l., 8 s. 8 d. ; le 1er messidor III, 4.163 l. 6 s. 3 d. ; le 26 messidor III, 27.584 l. 1 s. 3 d. ; le 1er thermidor III, ils versent pour solde la somme de 24.906 l. 1 s. 6 d.]

Le Mas-Neuf (98 salmées 75 dextres) avec bâtiment, plus deux petites

terres attenantes, dans le terroir de Châteaurenard — des *Célestins d'Avignon* —. Soum. 43.859 l. 4 s. Adj. 83.500 l.

à Martin Boudard, à Barbentane.

(Enchérisseurs : Mascle, ménager, de Châteaurenard ; Jacques Chastel ; Deleutre, d'Avignon ; Louis-Elzéard Artaud, d'Avignon ; Bernard ; Autard, d'Avignon, et l'adjudicataire.)

[Le 17 mars 1791, ledit Boudard effectue un premier versement de 10.029 l. ; le 12 juillet 1791, il verse 16.150 l. ; le 8 nivôse II, 7.700 l. ; le 8 ventôse III, 11.000 l. ; le 7 germinal III, 7.000 l. ; le 19 germinal III, 20.000 l. ; le 9 floréal III, 7.500 l ; le 15 floréal III, 3.999 l. 8 s. 8 d. ; le 15 messidor III, il verse pour solde la somme de 13.065 l. 5 s. 4 d.

1er décembre 1791

Diverses terres — de la *chapellenie Saint-Antoine* —.

1° Terre et mas (17 salmées 1 éminée 15 dextres), section de la Vivette. Adj. 26.500 l.

à Étienne Fabre, négociant, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Rivière, de Maillane ; Bernard, de Châteaurenard ; Marc Pauleau, de Châteaurenard ; Robert, de Tarascon, et l'adjudicataire.)

[Le 30 fructidor III, le solde est versé des mains et deniers du fils de l'acquéreur.]

2° Terre (5 éminées 34 dextres), au clos de la Velle. Adj. 600 l., sans concurrent.

à Jean Rouy, négociant, à Graveson.

[Le 17 floréal III, ledit Rouy verse pour solde la somme de 709 l. 6 s. 8 d., capital et intérêts.]

3° Terre (2 éminées 30 dextres), section de Belaud. Adj. 440 l.

à Teissier de Cadillan, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Antoine Gaffet, travailleur, de Graveson ; Roustang Bonjean, de Graveson, et l'adjudicataire.)

[Le 4 floréal III, le solde est versé par la dame Barrachin, veuve de Teissier-Cadillan.]

4° Terre (3 éminées 4 dextres), section de Belaud. Adj. 670 l.

à Jacques Fontaine, facturier en laine, à Graveson.

(Enchérisseurs : Honoré Chabaud, ménager, de Châteaurenard, et l'adjudicataire)

5° Terre (3 éminées 39 dextres), section des Areniers. Adj. 285 l., sans concurrent.

à Louis Laugier, travailleur, à Graveson,

en compte avec Thomas Bernard, travailleur, à Graveson.

[Le 28 ventôse II, la somme de 150 l. est versée par lesdits acquéreurs. Le 2 thermidor III, ils versent pour solde la somme de 181 l. 4 s. 5 d.]

6° Terre (1 éminée 8 dextres), section de Tirequieu. Adj. 160 l.

à Teissier de Cadillan, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Jean-Antoine Tardieu, maréchal ; Claude Guillaumon, et l'adjudicataire.)

[Le 4 floréal III, le solde est versé par la dame Barrachin, veuve de Teissier-Cadillan]

7° Terre (1 éminée 50 dextres), section de la Roulade. Adj. 80 l., sans concurrent.

à Jacques Chabert, charron, à Graveson

[Le 1er janvier 1792, le solde est versé par ledit Chabert.]

Terre et ermitage (2 salmées 3 éminées 75 dextres), section de Ragalame — de la *chapellenie Saint-André* —. Adj. 4.200 l.

à Étienne Fabre, négociant, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Bernard, de Châteaurenard ; Marc Pouleau, et l'adjudicataire.)

[Le 30 fructidor III, le solde est versé des mains et deniers du fils de l'acquéreur.]

Terre (1 salmée 1 éminée 4 dextres), section de Christol — de la *chapellenie Sainte-Croix* —. Adj. 3.025 l.

à Esprit Crestin, ménager, à Graveson.

(Enchérisseurs : Antoine Gontier, ménager, de Graveson ; Pierre Tissot ; Raoulx ; Pierre Fontaine ; Honoré Chabaud, et l'adjudicataire.)

[Le 12 janvier 1792, ledit Crestin effectue un 1er versement de 400 l. ; le 1er janvier 1793, il verse 362 l. 18 s. 6 d. ; le 26 prairial III, 1.199 l. 8 s. 8 d. ; le 6 thermidor III, pour solde, 1.521 l. 1 s. 1 d.]

Terre (2 éminées 50 dextres), section de Pieumajou — de la *chapellenie N.-D. de Grâce* —. Adj. 535 l.

à Paul Martin, ménager, à Graveson.

(Enchérisseurs : Honoré Tronchet; Honoré Roulet, et l'adjudicataire.)

[Le 18 messidor III, le solde est versé par ledit Martin.]

2 décembre 1791

Terre (2 éminées 80 dextres), au Petit Bagnolet — de la *chapellenie des Cinq-Plaies* —. Adj. 720 l.

à Joseph Chamois, travailleur, à Graveson, en compte avec Pierre Berlhe, travailleur, à Graveson.

(Enchérisseurs : Laurent Chabert, bourrelier, de Graveson ; Isoard ; Antoine Gontier, et l'adjudicataire.)

[Le 24 messidor III, la somme de 355 l. 2 s. 9 d. est versée pour solde des mains et deniers de la mère dudit Berlhe.]

Diverses terres — de la *chapellenie Saint-Jean-Baptiste* —.

Terre (2 éminées 20 dextres), section du petit Saint-Sépulcre. Adj. 925 l.

à Antoine Gontier, à Graveson.

(Enchérisseurs : Louis Chabert, ménager, à Graveson ; Nicolas Rey, de Taraseon, et l'adjudicataire.)

[Le 19 prairial II, le solde est versé par ledit Gontier.]

Terre (2 éminées 23 dextres), section de Cadillan. Adj. 510 l.

à Jean-Baptiste Séverin, travailleur, à Graveson.

(Enchérisseurs : Barthélemy Grégoire, travailleur, à Graveson ; Gaffet et l'adjudicataire.)

[Le 19 nivôse III, le solde est versé par ledit Séverin.]

Terre (1 éminée 70 dextres), section de Vinelle. Adj. 325 l.

à Roustang Bonjean, cordonnier, à Graveson.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Séverin, et l'adjudicataire.)

[Le 1er thermidor III, le solde est versé par ledit Bonjean.]

Terre en vigne (1 salmée 2 éminées 33 dextres), section de Campagne. Adj. 4.000 l.

à Claude Cœur, berger, à Graveson.

(Enchérisseurs : Pierre Tissot, ménager ; Rouy, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 7 janvier 1792, notaire Reynaud, à Tarascon, Honoré Chabaud s'est rendu cessionnaire dudit Cœur.]

Terre (7 éminées 70 dextres), même section. Adj. 2.400 l.

à Marc Pauleau, négociant, de Châteaurenard.

(Enchérisseurs : Pierre Tissot, ménager, et l'adjudicataire.)

[Le 10 décembre 1791, la somme de 2.400 l. est versée par Isidore Vicary, docteur en médecine, de Châteaurenard, cessionnaire de Pauleau, par acte du 6 décembre, notaire Reynaud, de Tarascon.]

Terre (4 éminées 10 dextres), section de Belaud. Adj. 1.050 l.

à Barthélemy Grégoire, travailleur, à Graveson.

(Enchérisseurs : Jean Arnaud, négociant, à Graveson, et l'adjudicataire.)

[Le 20 décembre 1791, ledit Grégoire effectue un 1er versement de 126 l.; le 2 décembre 1792, il verse 104 l. 5 s. 7 d.; le 11 thermidor III, pour solde, 866 l. 9 s. 5 d.]

Terre (1 éminée 87 dextres), section de Vinelle. Adj. 520 l.

à Antoine Miégeville, travailleur, à Graveson.

(Enchérisseurs : Chabaud, et l'adjudicataire.)
[Le 13 thermidor III, le solde est versé par ledit acquéreur.]

Terre (6 éminées 50 dextres), section de Christol. Adj. 1.800 l., sans concurrent.

à Honoré Roulet, menuisier, à Graveson, en compte avec Louis Chabert, ménager, à Graveson.

[Le 1er janvier 1792, la somme de 710 l. est versée par lesdits acquéreurs, dont 600 l. de Chabert et 110 l. de Roulet. Le 27 décembre 1792, ils versent 318 l. 3 s.; le 31 décembre 1792, 101 l. 6 s. 3 d.; le 11 thermidor III, pour solde, 829 l. 4 s. 4 d.]

Terre (1 salmée 2 éminées 70 dextres), section de Pieumajou — de la *chapellenie Saint-Pierre* —. Adj. 1.525 l.

à Pierre Tissot, ménager, à Graveson.

(Enchérisseurs : Jacques Chabert, charron, et l'adjudicataire.)
[Le 19 thermidor III, le solde est versé par ledit Tissot.]

Terre (2 éminées 68 dextres), section de la Roulade — de la *chapellenie Saint-Pierre* —. Adj. 500 l., sans concurrent.

à Honoré Chabaud, travailleur, à Graveson.

7 mars 1793

Divers biens de l'*ordre de Malte* —.

N. B. — Le nom des enchérisseurs n'est pas mentionné pour les ventes ci-dessous.

1° Terre (3 salmées 6 éminées 25 dextres), au clos de Laubarède — Est. 1.500 l. Adj. 3.775 l.

à Gérard Velu, gendarme, à Tarascon.

[Par acte du 25 brumaire II, notaire Mercurin, à Graveson, ledit Velu a cédé ce lot, au prix de 3.775 l., à Jean Jouffroy, de Graveson. Le 8 nivôse II, la somme de 2.000 l. est versée par ce dernier ; le 5 thermidor III, il verse pour solde la somme de 2.081 l. 1 s. 3 d.]

2° Terre (2 salmées 3 éminées 56 dextres), au clos de Saint-Sépulcre. Est. 1.956 l. Adj. 4.700 l.

à Paul-Henri Mercurin aîné, à Graveson.

[Par acte du 9 avril 1793, notaire Gilles, ledit Mercurin a cédé ce lot, au prix de 4.700 l., à Dominique Lhermite, à Graveson. Ce dernier verse le solde le 25 messidor III.]

3° Terre (1 salmée 1 éminée 96 dextres), au clos de Campagne. Est. 1.040 l. Adj. 4.000 l.

au même.

[Le 22 messidor III, le solde est versé des mains et deniers de Joseph Ponson, fabricant de laine.]

4° Terre (4 salmées 7 éminées 36 dextres), au clos de Christol. Est. 3.936 l. Adj. 15.100 l.

à Claude Cœur, berger, à Graveson,
en compte avec Vincent Gautier, Antoine Gaffet, Honoré Chamois et Jacques Petit, tous de Graveson.

[Le 1er thermidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

5° Terre (3 salmées 4 éminées 50 dextres), au clos Saint-Jean. Est. 4.560 l. Adj. 16.000 l.

à Roustang Bonjean, à Graveson.

[Par acte du 7 mars 1793, notaire Gilles, à Eyragues, ledit Bonjean a cédé 27 dextres, au prix de 250 l. à Paul Martin, ménager, à Graveson. Par acte du 2 avril, même notaire, ledit Bonjean a cédé 1 éminée 1/2, au prix de 842 l. 2 s., à Dominique Lhermite, à Graveson. Par acte du 12 avril 1793, même notaire, Bonjean a cédé 1 éminée, au prix de 561 l. 8 s., à Antoine Martin, à Graveson. Par acte du 21 avril 1793, même notaire, Jacques Dourgas, à Graveson, s'est rendu cessionnaire d'une éminée, au prix de 561 l. 8 s. Par acte du 15 août 1793, même notaire, Bonjean a cédé 3 éminées, au prix de 1.684 l. 4 s., à Claude Chaix, travailleur, à Graveson. Par acte du 26 août 1793, même notaire, Bonjean a cédé 10 éminées, au prix de 5.614 l., à Guillaume Bonjean, de Graveson. Par acte du 13 septembre 1793, même notaire, Bonjean a cédé 6 éminées 1/2, au prix de 3.649 l. 2 s , à Jean-Baptiste Dourgoin et Blanche sa fille, à Graveson. Par acte passé chez le même notaire, Bonjean a cédé 1 éminée, au prix de 561 l. 8 s., à Vincent Gautier, à Graveson. Par acte passé le 8 nivôse II, chez Mercurin, notaire à Graveson, Bonjean a cédé 2 éminées 1/2, au prix de 1.403 l., à Pierre Bernard, à Graveson.]

[Le 25 germinal III, Jean-Baptiste Dourgoin verse le solde de son acquisition.

[Le 27 germinal III, Vincent Gautier verse le solde de son acquisition.

[Le 24 messidor III, la somme de 488 l. 3 s. 3 d. est versée pour solde par Marguerite Bourrély, veuve d'Esprit Berle cessionnaire d'une éminée, au prix de 561 l. 8 s., par acte du 2 avril 1793, notaire Gilles, à Eyragues, des mains de ses trois fils, demeurant à Graveson.

[Le 26 messidor III, Lhermite verse la somme de 701 l. 6 s. 3 d. pour solde de son acquisition.

[Le 1er thermidor III, Roustang Bonjean verse le solde de la somme de 561 l. 8 s., montant d'une éminée de terre le concernant.

[Le 2 thermidor III, Pierre Bernard verse le solde de son acquisition.

[Le 10 thermidor III, Antoine Martin solde son acquisition par un versement de 554 l. 8 s.

[Le 20 thermidor III, Dourgas solde son acquisition par un seul versement de 632 l. 0 s. 10 d., capital et intérêts.]

6° Terre (27 dextres), au clos de Saint-Jean. Est. 54 l. Adj. 250 l.

au MÊME.

[Par acte du 7 mars 1793, notaire Gilles, ledit Boujean a cédé à Paul Martin, ménager, à Graveson. Ce dernier verse le solde le 18 messidor III.]

Terre (2 éminées 75 dextres), au clos de Christol — du *chapitre métropolitain d'Avignon* —. Est. 550 l. Adj. 1.750 l.

à Jean TARDIEU, cardeur, à Graveson,

en compte avec Honoré CHABAUD et Dominique LINSOLAS, de Graveson,

[Le 19 mars 1793, la somme de 210 l. est versée par lesdits acquéreurs. Le 4 ventôse II, ils versent 202 l. 11 s. 2 d. Le 24 messidor III, ils versent pour solde la somme de 1.511 l. 0 s. 7 d.]

Maison, n° 207 — du *chapitre métropolitain d'Avignon* —. Est 560 l. Adj. 2.400 l.

à François PLANCHE et François ANGOUIN, tisseurs à toile, à Graveson

Terre (2 éminées), où se trouve un petit bâtiment, au clos de Giraublan — du *chapitre métropolitain d'Avignon* —. Est. 200 l. Adj. 325 l.

à Gérard VELU, gendarme national.

[Par acte du même jour, notaire Bret, à Tarascon, ledit Velu a cédé ce lot, au prix de 325 l., à la citoyenne Barrachin, veuve de Teissier-Cadillan, à Tarascon. Cette dernière verse, le 4 floréal III, le solde de son acquisition.]

Terre (3 éminées 90 dextres), au clos de Cascaveau — de la *cure de Graveson* (cette terre est attachée à la cure par une fondation, qui ordonnait la célébration d'une grande messe tous les jeudis). Est. 897 l. Adj. 1.000 l.

à Paul-Henri MERCURIN aîné, à Graveson.

[Le 22 messidor III, le solde est versé des mains et deniers de Joseph Ponson, fabricant de laine.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

7 ventôse VII (25 février 1799)

1° Terre (1 salmée 4 éminées 4 dextres), section L ; 2° terre (1 salmée

3 éminées 50 dextres), section G ; 3° terre (7 salmées 6 éminées 25 dextres), section K, n° 39 ; 4° terre (2 salmées 1 éminée 70 dextres), section K, n° 32 — de l'émigré François-Claude *Marin* —. Est. 9.447 f. 90 Adj. 9.447 f. 90 (loi du 28 ventôse IV).

à Bernard Muquet, à Tarascon, pour le compte de sa femme, née Françoise-Catherine Marin, de Tarascon.

29 mars 1813

Chapelle Saint-Sépulcre, petit ermitage et jardin (204^{mq} 50). Est. 400 f. Adj. 405 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Élisabeth Imbert, veuve Mercurin, à Graveson.

III. — ARRENTEMENTS

D'après le reg. n° prov. 35 des procès-verbaux de ventes de biens nationaux du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

27 mai 1793

Divers biens de l'émigré Pierre *Catelan*, prêtre, à affermer pour un an, consistant en un mas et son tènement, au clos de Lavelle, contenant 19 salmées ; une terre labourable contenant 1 salmée 1 éminée, au clos de Christol ; une terre et verger contenant 1 salmée 2 éminées, au clos des Areniers ; autre terre et verger, contenant 1 salmée 4 éminées, au même clos ; un verger, vigne et terre ; une vigne contenant 2 éminées, au clos de Banouillé, et la vente de la moitié des récoltes de la présente année, appartenant à la Nation, l'autre moitié au citoyen Jean-Jérôme *Catelan*.

La récolte en sainfoin et luzerne, à part de maître, vendue 300 l.

Les fruits à part de maître de la vigne et des oliviers, vendus 50 l.

Les fruits de la récolte en blé, orge et avoine, vendus 6 salmées de blé, 10 éminées d'orge et 10 éminées d'avoine.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Amiel Guillaume ; maison, terres et vigne	F. 7.000
Boudard Martin ; mas, terre, vignes et jardin	190.000
Bonjean Paul ; maison et terre	9.000
Castellan Pierre neveu ; maison et terre	14.000
Catelan Jean-Jérôme ; terre	1.000

	Capital
Catelan Jean-Pierre ; domaine	F. 20.000
Chabaud Laurent ; terre et vigne	2.000
Chabert Jacques ; terre et vigne	5.200
Chaine Joseph ; maison, terre et vigne	37.000
Coutal Joseph ; terre et vigne	1.800
Creslin Esprit ; maison, terre et vigne	17.000
Dourgas Jacques ; maison, terre et vigne	11.000
Fabre Étienne ; mas, terre et vigne	32.000
Fabre Martin ; domaine à Graveson	10.000
Féraud Henry ; terre et vigne	5.000
Fontaine Elzéard, dit la Veuve ; terre et vigne	7.000
Fontaine Louis ; terres	2.000
Fontaine Jacques ; terre à Graveson	1.200
Giraud Jean et Louis, père et fils ; terres et vignes	2.500
Guignard Thérèse, veuve Courtel, et *Courtel* Joseph-Dominique ; terre et vigne	6.000
Isoard Laurent ; terre et vigne	800
Lambert Étienne ; deux maisons et terre	22.000
Laugier Marguerite, veuve *Bonjean*, mère d'émigré ; terres et vignes	3.000
Luquet Jacques ; un mas dit Luquet	5.000
Martin Louis, oncle ; terres et vignes	4.800
Martin Paul, oncle ; maison, terre, vigne et écurie	26.000
Martin Elzéard ; maison, terre et vigne	30.000
Martin Marianne, femme *Raoulx* ; maison, terre et vigne	2.300
Mercurin Louis, de Saint-Remy ; terres, vignes et vergers	70.000
Millet Vincent ; maison, terre et vigne	15.000
Miégeville Antoine, père d'émigré ; terre et vignes	3.300
Miégeville Jean ; terres et vignes	3.000
Quiot Pierre ; terres et vignes	3.800
Raoulx Paul, charron ; terre et vignes	2.000
Raoulx Louis ; maison, terre et vigne	12.000
Reginel, d'Eyragues ; mas et terre	30.000
Roubin Jean ; maison et terre	6.000
Roux frères ; bâtiment, terres et vignes	45.000
Rouy Jean, aubergiste ; terre	600
Tardieu Jean-Antoine ; maison, terre et vignes	4.000
Tissot Pierre ; bâtiment, terres et vignes	10.000

	Capital
Tournier Paul ; terre	2.400
Véran André-Félix ; terres et vignes	F. 19.200

Voir à la commune de Tarascon.

GRÉASQUE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

Le 24 janvier 1791, les officiers municipaux déclarent que le *chapitre de Saint-Victor* de Marseille possède deux pensions s'élevant ensemble à 249 l. 15 s. (Arch. dép. Q)

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

	Revenu
Castellane Joseph-André.	
Colline contenant 10.000 cannes, section A, n° 51	24 l.
Idem contenant 18.000 cannes, même section, n° 52	75 l.
Idem contenant 200 cannes, même section, n° 53	1 l.
Idem contenant 210.000 cannes, même section, n° 54	120 l.
Terre labourable et pré arrosable, contenant 3.000 cannes, même section, n° 55	160 l.
Terre et valat garni de bois, contenant 3.000 cannes, même section, n° 56	300 l.
Terre, vigne et colline, contenant 202.000 cannes, même section, n° 57	100 l.
Colline contenant 4.000 cannes, même section, n° 58	6 l.
Idem contenant 3.500 cannes, même section, n° 59	9 l.
Terre labourable contenant 9.000 cannes, même section, n° 60	140 l.
Colline et bois taillis contenant 1.000 cannes, section B, n° 3	3 l.
Idem et bois taillis contenant 300 cannes, même section, n° 7	.1 l.
Idem et bois taillis contenant 80.000 cannes, même section, n° 13	150 l.
Terre labourable et colline, contenant 130.000 cannes, même section, n° 25	161 l.

Revenu

Colline contenant 1.000 cannes, même section, n° 43 3 l.
Terre et colline, contenant 25.000 cannes, même section, n° 73 100 l.
Terre labourable contenant 3.000 cannes, même section, n° 81 15 l.
Idem et colline, contenant 26.000 cannes, même section, n° 95 400 l.
Idem contenant 90.000 cannes, même section, n° 96 400 l.
Idem contenant 18.000 cannes, même section, n° 97 200 l.
Idem contenant 15.000 cannes, même section, n° 98 200 l.
Maison, poulailler, aire, régale, maison, four, casal, bergerie, vanade, remise et grenier à foin, château, grenier, colombier et régale, contenant 644 cannes, section C, n° 3 400 l.

Censes par :

Augustin Moustier, 5 panaux 2 civadiers de blé et 0 l. 2 s. 6 d.
Joseph Long, 8 panaux et 0 l. 15 s.
Louis Monier, 2 panaux 1 civadier et 24 l.
Sauveur Long, 2 panaux.
Jean-Joseph Long, ménager, 3 panaux 2 civadiers.
Rente du ménage, 40 charges de blé, 30 milleroles de vin, 72 livres argent, 30 quintaux de paille, 12 douzaines d'œufs, 12 livres de fromage, 6 paires de poulets, 1.000 sarments, 2 agneaux, 25 paires de pigeons, 3 corbeilles de raisins, plus des amandes fines, figues et fruits rouges, et 30 livres argent.
Joseph Moustier, de François, 7 panaux de blé.
Valentin Moustier Pierrachon déclare faire la ferme de la tasque à 500 l. et 2 panaux de pois pointus, et 3 l. 15 s.
Valentin Long, 5 panaux de blé.
François Long, de Pierre, 2 panaux de blé.
Noël Moustier, 1 panal 3 civadiers et 1 l.
Dominique Moustier, 2 panaux 1 civadier et 0 l. 2 s. 6 d.
Jean-Baptiste Reymonet, 1 charge de blé et 27 l. pour la charbonnière.
Mathieu Moustier 0 l. 18 s.
Jean-Joseph Moustier, de Claude, 8 panaux 5 picotins, 2 l. 5 s. argent, et un arrentement de charbonnière d'un homme, depuis le 1er mai 1792.
Lazare Moustier, de Louis, 2 panaux et 0 l. 15 s.
Jean-Jacques Moustier, 2 charges 1 panal 4 picotins et 1 l. 17 s.
Marguerite, veuve de Joseph Moustier, 1 panal de blé, 2 panaux d'avoine, 2 d'épeautre et 0 l. 12 s.
Antoine Moustier, fils d'André, 5 panaux 2 picotins de blé et 3 l. 15 s.

Dominique Moustier, 1 panal de blé.
Joseph Négrel, 1 charge de blé.
François Moustier, 2 panaux 3 civadiers de blé.
Joseph Moustier, fils de François, 2 panaux de blé.
André Moustier, fils de Joseph, 5 panaux 3 civadiers.
Louis Long, fils de Joseph Poulet, 5 panaux 1 civadier.
François Fabre doit au ci-devant seigneur, la moitié de sa récolte en blé et en foin.
Lazare Long, fils de Jean-Joseph, 5 panaux de blé et 0 l. 10 s.
Jean-Baptiste Moustier, 4 panaux et 40 l.
Joseph Long, de Fuveau, 3 panaux 2 civadiers de blé.
Sauveur Villier, maçon à Fuveau, 5 panaux de blé.
Joseph Long, de Jean, 6 panaux de blé.
Étienne Long, 4 panaux de blé.
Jean-Joseph Moustier, d'André, 8 panaux 3 civadiers.
Jean-Baptiste Long, 9 panaux et 1 l. 8 s.
Louis Maunier, 1 panal de blé.
François Long, 2 panaux 3 picotins de blé et 62 l.
Barthélemy, de Fuveau, 1 charge de blé.
Bernard, de Fuveau, 2 panaux de blé.
Jean-Joseph Moustier, de Louis, 4 panaux.

II. — VENTES DE MEUBLES

25 avril 1793

Mobilier de l'émigré *Castellane-Majastre* 491 l.

III. — ARRENTEMENTS

8 nivôse II (28 décembre 1793)

Jardin et pré, de l'émigré Joseph *Castellane*, arrentés 400 l.

11 floréal II (30 avril 1794)

Cinq propriétés et trois terres, de l'émigré Joseph-André *Castellane*, arrentées 25 charges de blé et 455 l.

12 floréal II (1er mai 1794)

Quatre terres, de Joseph *Long* dit Poulet, père d'émigré, arrentées 4 charges de blé et 335 l.

18 vendémiaire III (9 octobre 1794)

Coupe de la forêt de l'émigré Joseph-André *Castellane*, vendue 26.050 l.

IV. — RESTITUTIONS

Capital

Castellane Joseph-André.

Domaine consistant en terres, vignes, prés, oliviers, collines complantées en bois, jardin potager et fruitier, château et ses dépendances F. 150.000

ISTRES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après la déclaration faite par le procureur général du sieur de Galliffet, seigneur d'Istres, à Aix, le 14 janvier 1791. (Arch. dép. Q)

Carmes déchaussés.

Enclos, couvent et église, au faubourg, contenant 9 éminées 1 garaval 1/2.

Pré et terre attenante, quartier de la Palone, contenant 5 éminées 10 garavaux.

Terre, aux Hautes, contenant 1 charge 4 éminées 2 garavaux.

Vigne, au Grand-Rassuen, contenant 5 éminées 2 garavaux 3/4.

Terre, à Mourette, contenant 5 éminées 1 garaval 3/4.

Terre inculte, à Caillon, contenant 2 charges 7 garavaux 1/2.

Bastide, jas et afard de terres cultes et incultes, verger et vignes, traversés par trois chemins, au quartier de Pradine, contenant 16 charges 1 éminée 2 garavaux 1/2.

Verger et terres, au défend de Castière, contenant 7 charges 2 éminées 4 garavaux 1/2.

Terre à Champeau, contenant 4 charges 4 éminées.

Terre en Crau, contenant 3 éminées 1 garaval.

Terre au même quartier, contenant 2 éminées 10 garavaux.

Terre en pré, derrière les maisons du faubourg, contenant 1 éminée 1/2.

Verger, à Belmardoux, contenant 3 charges 2 éminées 14 garavaux 3/4.

Pré, au quartier des Moulinets, contenant 7 garavaux.

Cordeliers.

Vigne, quartier du Cros de la Carrière, contenant 13 garavaux 1/4.

Vigne, au quartier de la Salle, contenant 2 éminées 12 garavaux.

Verger, à la tour de Nedon, contenant 11 garavaux.
Verger, au quartier de tour de Nedon, contenant 2 éminées.
Verger, au même quartier, contenant 1 éminée 12 garavaux.
Verger, au même quartier, 11 garavaux.
Verger, au quartier de Laupillière, contenant 2 éminées.

Chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine.

Écurie, grenier à foin, cour et jardin, petite ruelle de la rue des Fabres.
Moitié d'une terre et jas (1) en ruines, quartier d'Entressen, indivis avec la chapellenie de Roubaud Saint-Étienne, le tout contenant 29 charges 4 garavaux.
Moitié d'un coussou appelé Roubaud, en Crau, indivis avec ladite chapellenie, le tout contenant 99 charges 2 garavaux $^1/_2$.
Verger, quartier de Leylant, contenant 11 garavaux $^1/_2$.
Terre et vigne, quartier des Coignets, contenant la terre 1 charge 3 éminées 5 garavaux et la vigne 3 éminées 7 garavaux.
Verger, au quartier de Saint-Jean, contenant 1 éminée 1 garaval $^1/_4$.
Verger, au même quartier, contenant 1 charge 3 éminées 14 garavaux $^1/_2$.
Maison, rue montant au four de la place.
Moitié d'un défend, au quartier de Montmejean, indivis avec la chapellenie de Roubaud Saint-Étienne, le tout contenant 77 charges 5 éminées 12 garavaux $^1/_2$.

Chapellenie de Roubaud Saint-Étienne.

Maison à la rue des Fabres.
Terre et mas en ruines, indivis avec la chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine, quartier d'Entressen, le tout contenant 29 charges 1 éminée 4 garavaux
Coussou en Crau, indivis avec la dite chapellenie, le tout contenant 99 charges 2 garavaux $^1/_2$.
Verger à Peyremalle, contenant 1 éminée 1 garaval.
Terre et vigne traversée par le fossé de la Valduc, au quartier des Coignets, contenant 1 charge 4 éminées 4 garavaux.
Pré, à la Palone, contenant 1 éminée 12 garavaux $^1/_2$.
Terre, au même quartier, contenant 5 éminées 5 garavaux.
Pré, quartier du Cros de la Carrière, contenant 10 garavaux $^1/_2$.
Jardin, à la Verjoque, contenant 6 garavaux $^3/_4$.
Maison et cour, rue montant à l'église.

(1) Jasso : bercail, bergerie, cabane où l'on enferme les troupeaux.

Défend, en commun et indivis avec la chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine, au quartier de Montmejean.

Chapellenie des douze articles de la foi et de l'œuvre de l'église :

Coussou, quartier de Crau, contenant 15 charges 12 garavaux.

Verger d'oliviers et hermas, quartier de Peyremalle, contenant le verger 3 éminées 2 garavaux et l'hermas 4 garavaux.

Verger d'oliviers, quartier de Saint-Jean, contenant 1 éminée 13 garavaux $^{1}/_{2}$.

Terre et pré, quartier du Cros de la Carrière, contenant la terre 12 garavaux $^{1}/_{2}$ et le pré 1 éminée 9 garavaux $^{1}/_{3}$.

Terre traversée par le fossé de Craponne, contenant 7 charges 5 éminées 6 garavaux.

Terre au quartier de la Condamine, contenant 13 garavaux $^{1}/_{3}$.

Chapellenie de Saint-Raphaël (dans l'église paroissiale de N.-D. la Major d'Arles).

Coussou dit Aurefolle, en Crau, contenant 82 charges 4 éminées.

Coussou dit Jean Guiran, contenant 55 charges 1 éminée 7 garavaux.

Surcens de 75 l. sur un coussou dit Roustagnon.

Chapellenie N.-D. de Beauvoir et Sainte-Catherine de Malbosc (dans l'église paroissiale d'Istres).

Pré au quartier de la Condamine, contenant 2 garavaux.

Idem au même quartier, contenant 3 garavaux.

Terre, au quartier de la Salle, contenant 1 éminée 7 garavaux $^{2}/_{3}$.

Pré au quartier des Coignets, contenant 2 éminées $^{2}/_{13}$ de garavaux.

Terre au quartier du Cros de Paumar, contenant 4 charges 9 éminées 9 garavaux.

Terre au terroir de Saint-Mître, contenant 1 charge 7 éminées 9 garavaux 25 cannes.

Nota.— La susdite terre au quartier des Coignets est sujette au paiement d'une pension de 7 l. 10 s., en faveur de la chapellenie des douze articles de la foi et œuvre de l'église. Les six articles ont été estimés 2.590 l. y compris le capital de 150 l. formant ladite pension.

Maison et paroisse de la doctrine chrétienne, du faubourg d'Aix.

Les religieux tenant ladite maison possèdent, suivant le rapport d'estimation du 17 novembre 1785, la moitié d'un coussou, en Crau, ladite moitié contenant 35 charges 4 éminées 4 garavaux, estimée 2.356 l. 18 s. 8 d.

Chapellenie de N.-D. de Montaud (dans l'église paroissiale d'Istres).

Terre gaste, au quartier de Montaud, contenant 4 charges 3 éminées.

Nota. — Cette terre est, comme les autres fonds dudit quartier, sujette au droit d'herbage envers le seigneur.

Coussou, en Crau, contenant 20 charges 1 éminée 7 garavaux.

Ces deux fonds ont été estimés, par rapport d'expert du 5 janvier 1785, à la somme de 2.376 l.

D'après l'état certifié par le maire d'Istres, le 20 février 1792. (Arch. dép. Q)

Ordre de Malte.

Coussou dit Calissane, contenant 259 charges 5 éminées 9 garavaux.

Pénitents blancs.

Église construite en l'an 1500, à leur frais.

Pénitents gris.

Église achetée à leur frais.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 3 ventôse II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Un moulin à marc d'olives ; la chapelle Saint-Étienne ; un verger contenant 2 éminées ; la chapelle Notre-Dame ; le couvent des Carmes, servant de maison commune ; l'ancienne maison commune

Les dettes passives s'élèvent, en capital, à 24.230 l. 17 s. 8 d.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

	Revenu
Amphoux François.	
Coussou à la section D, contenant 10 charges 3 éminées 7 garavaux	24 l.
Autre à la section L, contenant 33 charges 5 éminées	130 l.
Arnaud Louis.	
Bâtiment, pré, terre et verger, section F, contenant 11 charges 4 éminées 2/4 de garaval	491 l. 15 s.
Vigne et verger, section C, contenant 2 éminées 10 garavaux 1/4	19 l. 3 s.

	Revenu
Verger, même section, contenant 3 éminées 2 garavaux 1/2	23 l.
Bâtiment, vigne, verger, pré et terre, section E, contenant 4 charges 2 éminées 1 garaval	361 l. 6 s.
Verger, même section, contenant 4 éminées 13 garavaux 1/2	29 l. 8 s.
Coussou dit le Petit Prignan, section L, contenant 22 charges 1 éminée	60 l.
Coussou dit la Coquillarde, même section, contenant 36 charges	100 l
Coussou dit Lebrate, même section, contenant 15 charges 11 éminées	30 l.
Coussou dit Roubaud, même section, contenant 99 charges 2 garavaux 1/2	550 l.
Terre et mas, section M, contenant 28 charges 4 éminées 13 garavaux 1/4	416 l.
Terre inculte, même section, contenant 8 charges 5 éminées 3 garavaux 3/4	25 l.
Terre culte, même section, contenant 2 charges 3 éminées 2 garavaux 1/3	30 l.
Terre inculte, même section, contenant 23 charges 3 éminées 6 garavaux 1/2	69 l.
Coussou dit Guillen, section L, contenant 15 charges	50 l.
Maison à la section R	150 l.
Moulin à la même section	45 l.
Partie d'une église des Cordeliers, même section	2 l.
Arnaud Joseph-Alexandre.	
Verger, section A, contenant 1 charge 3 éminées 3 garavaux	44 l.
Hermas, même section, contenant 3 éminées 11 garavaux	1 l.
Verger, même section, contenant 1 charge 3 éminées 1/4 de garaval	72 l.
Verger, même section, contenant 13 garavaux 1/2	1 l. 10 s.
Vigne, même section, contenant 1 charge 1 éminée 10 garavaux 2/3	74 l.

	Revenu
Hermas, section Q, contenant 1 éminée 9 garavaux	0 l. 16 s.
Vigne et verger, section G, contenant 5 éminées 1 garaval	50 l. 13 s.
Terre, vigne et verger, section Q, contenant 1 charge 4 éminées 12 garavaux	103 l.
Verger, même section, contenant 5 éminées 3 garavaux	12 l. 9 s.
Verger, section P, contenant 5 éminées 8 garavaux	39 l. 16 s.
Barlatier Jean-Joseph, mis hors la loi.	
Verger, section B, contenant 1 éminée 9 garavaux	17 l. 12 s.
Hermas, même section, contenant 1 éminée 10 garavaux	0 l. 11 s.
Verger, même section, contenant 3 éminées 10 garavaux	22 l.
Verger, même section, contenant 3 éminées 10 garavaux	21 l.
Hermas, même section, contenant 4 garavaux	1 l.
Verger, section C, contenant 3 éminées 4 garavaux	22 l. 11 s.
Verger, même section, contenant 3 éminées 10 garavaux $^1/_4$	27 l.
Verger, même section, contenant 1 éminée 10 garavaux	8 l. 3 s.
Vigne et verger, section E, contenant 5 éminées 7 garavaux $^3/_4$	19 l. 17 s.
Terre, vigne, pré et bâtiment, même section, contenant 1 charge 5 éminées 14 garavaux $^1/_4$	189 l.
Terre et bâtiment, section G, contenant 5 charges 4 éminées 9 garavaux $^1/_2$	257 l.
Vigne, section H, contenant 3 éminées 6 garavaux $^1/_2$	3 l.
Vigne, même section, contenant 2 éminées 11 garavaux $^1/_4$	8 l.
Vigne, section J, contenant 2 éminées	6 l.
Verger, section K, contenant 1 charge 1 éminée 6 garavaux $^3/_4$	37 l.

	Revenu
Verger, même section, contenant 1 éminée 11 garavaux	17 l. 6 s.
Terre et bâtiment, section L, contenant 6 charges 1 éminée	43 l.
Terre, vigne et mas, section M, contenant 12 charges 3 éminées	120 l.
Terre, même section, contenant 4 charges 11 garavaux 1/4	48 l. 16 s.
Terre, vigne, campas, bois et bâtiment, même section, contenant 3 charges 4 éminées 4 garavaux 1/2	88 l.
Verger, section N, contenant 4 éminées 10 garavaux 1/3	28 l. 2 s.
Verger, section P, contenant 3 éminées 9 garavaux 1/2	26 l.
Vigne et verger, même section, contenant 1 éminée 5 garavaux 2/3	6 l. 10 s.
Pré, section Q, contenant 1 éminée 6 garavaux	34 l.
Pré, même section, contenant 3 éminées 13 garavaux 1/2	78 l. 8 s.
Maison et moulin attenant, section R	240 l.
Maison, place de maison et partie de l'église des Cordeliers, même section	48 l.
Pensions par divers	85 l.

Biord.

Coussou dit Magnan, arrenté à Arnaud fils, au prix de 1.100 l.

Boyer, homme de loi.

Mas et terres, à Entressen, donné à mégerie à Martin, espagnol.

Terre et pré, au pont de Massacre, tenue à mégerie par le même.

Deux petits coussous dits Bérenguier et Gachon, qu'il fit valoir par lui-même.

	Revenu
Buech Étienne-Louis fils.	
Verger, section Q, contenant 3 éminées 9 garavaux 1/2	4 l.
Hermas, même section, contenant 10 garavaux, sans revenu	»

	Revenu
Verger, section C, contenant 2 éminées 13 garavaux 1/2	18 l. 10 s.
Verger, même section, contenant 2 éminées 6 garavaux 1/2	21 l.
Verger, section E, contenant 1 charge 5 éminées 2 garavaux 3/4	67 l.
Pré et terre, section F, contenant 1 charge 5 éminées 7 garavaux 1/4	160 l.
Vigne, section N, contenant 13 garavaux	10 l. 8 s.
Verger, même section, contenant 2 éminées 6 garavaux	36 l.
Verger, section P, contenant 2 éminées 4 garavaux 1/2	36 l. 16 s.
Pré, section Q, contenant 1 éminée 11 garavaux 1/4	32 l.
Maison à la section R	60 l.
Maison à la même section	12 l.
Pension par Antoine Roux	2 l. 5 s.
Pension par les hoirs de Michel Jauffret	5 l. 16 s.

Nota. — Il y a les droits de trois sœurs et d'un frère à prélever.

Callamand Étienne-Antoine, Jean-André, et Joseph, frères.

Terre, vigne et verger, section O, contenant 5 éminées 3 garavaux 1/3	41 l. 16 s.
Bastide et terre, même section, contenant 1 charge 6 garavaux	89 l. 16 s.
Terre, vigne et verger, même section, contenant 1 éminée 4 garavaux 1/3	21 l. 18 s.
Pension par les hoirs d'André Giraud	30 l.

Cappeau Alexis.

Verger, section C, contenant 2 éminées 2 garavaux 2/3	19 l.
Verger, section E, contenant 1 éminée 11 garavaux 1/4	12 l.
Jardin, pré, vigne et verger, section G, contenant 4 charges 1 éminée 3 garavaux	478 l. 16 s.
Vigne, verger, pré et bâtiment, même section, contenant 2 charges 1 éminées 10 garavaux	80 l.

	Revenu
Terre, pré, vigne et bâtiment, section M, contenant 43 charges 1 éminée 4 garavaux	1.029 l.
Coussou, même section, contenant 214 charges	235 l.
Bâtiment, terre et vigne, section N, contenant 14 charges 14 garavaux	195 l. 7 s.
Vigne et verger, même section, contenant 3 charges 3 éminées 2 garavaux	1 l. 10 s.
Maison à la section R	6 l.
Autre à la même section	40 l.
Moulin à huile, même section	200 l.
Cour, écurie et grenier à foin, même section	140 l.
Cappeau Pierre.	
Campas, section M, contenant 28 charges 2 éminées 8 garavaux	84 l.
Coussou, dit Jérôme, même section, contenant 23 charges 1 éminée 7 garavaux $^1/_2$	92 l.
Terre, pré, vigne, bois et bâtiment, même section, contenant 24 charges 12 garavaux	242 l.
Pension par les hoirs de Louis Dol	5 l.
Il y a encore une maison sur laquelle il a des droits.	
Chauvet Jean-François.	
Pré, section B, contenant 5 garavaux $^1/_2$	5 l. 10 s.
Vigne et verger, section E, contenant 1 charge 4 éminées 3 garavaux $^1/_4$	102 l. 7 s.
Vigne et terre, section G, contenant 1 charge 4 éminées 10 garavaux	30 l.
Campas, même section, contenant 5 éminées 3 garavaux	2 l.
Terre, section H, contenant 3 éminées 3 garavaux	1 l.
Terre, section J, contenant 1 charge 5 garavaux	18 l. 9 s.
Terre, section K, contenant 5 éminées 3 garavaux $^3/_4$	53 l. 11 s.
Verger, même section, contenant 3 éminées 6 garavaux $^1/_2$	33 l. 14 s.
Bâtiment et terre, section M, contenant 10 charges	166 l.
Terre inculte, même section, contenant 15 charges 1 éminée 6 garavaux	30 l.

	Revenu
Campas, même section, contenant 11 charges 4 éminées 12 garavaux	14 l.
Verger et pré, section N, contenant 1 charge 4 éminées 3 garavaux $^{2}/_{3}$	12 l. 14 s.
Verger et vigne, même section, contenant 4 éminées 14 garavaux	19 l. 15 s.
Verger et hermas, même section, contenant 1 charge 1 éminée 9 garavaux	65 l. 6 s.
Verger, section P, contenant 2 charges 1 éminée 1 garaval	104 l. 10 s.
Maison et écurie à la section R	50 l.
Pension annuelle par Amand Queirel	20 l.
Chauvet fils aîné.	
Vigne et verger, section E, contenant 1 charge 4 éminées 3 garavaux $^{1}/_{4}$	102 l. 7 s.
Christine Étienne.	
Maison à la section R	60 l.
Pension par Pierre Arnoux	11 l. 5 s.
Christine Jean-Baptiste.	
Pré, terre et vigne, section E, contenant 2 charges 2 éminées 1 garaval $^{2}/_{3}$	212 l.
Colla Jean-Joseph et Louis Laurent frères.	
Verger, section Q, contenant 3 éminées 9 garavaux $^{1}/_{2}$	4 l.
Hermas, même section, contenant 10 garavaux (sans revenu).	
Verger, section C, contenant 2 éminées 13 garavaux $^{1}/_{2}$	18 l. 10 s.
Verger, même section, contenant 2 éminées 6 garavaux $^{1}/_{2}$	21 l.
Verger, section E, contenant 1 charge 5 éminées 2 garavaux $^{3}/_{4}$	67 l.
Pré, vigne et terre, section F, contenant 1 charge 5 éminées 7 garavaux $^{1}/_{4}$	160 l.
Vigne, section N, contenant 13 garavaux	10 l. 8 s.
Verger, même section, contenant 2 éminées 6 garavaux	36 l.

	Revenu
Verger, section P, contenant 2 éminées 4 garavaux $^1/_2$	36 l. 16 s.
Pré, section Q, contenant 1 éminée 11 garavaux $^1/_4$	32 l.
Maison à la section R	60 l.
Maison à la même section	12 l.
Pension par Antoine Roux	2 l. 5 s.
Pension par les hoirs de Michel Jauffret	5 l. 16 s.

Nota. — Il y a les droits de trois sœurs et d'un frère à prélever.

Dedons Charles.

Terre et pré, section G, contenant 3 éminées 12 garavaux $^1/_4$	77 l. 12 s.
Maison à la section R	35 l.
Pension par Jean-François Giraud	150 l.

Émeric Jean-Baptiste.

Vigne, section G, contenant 1 éminée 12 garavaux $^2/_3$	7 l. 8 s.
Vigne et verger, section P, contenant 1 éminée 5 garavaux $^1/_2$	10 l. 8 s.
Verger, même section, contenant 2 éminées 1 garaval $^1/_3$	25 l.
Pré, section Q, contenant 3 éminées 2 garavaux $^2/_3$	63 l. 11 s.

Émeric Étienne.

Terre et verger, section J, contenant 2 éminées 10 garavaux $^3/_4$	50 l.
Terre et vigne, même section, contenant 2 éminées	7 l.
Terre, même section, contenant 5 éminées 9 garavaux $^3/_4$	29 l. 14 s.
Partie d'un verger, section K, contenant 7 garavaux $^1/_3$	6 l.
Maison et haut de maison, section R	40 l.

Nota. — La propriété, section J, contenant 5 éminées, ne lui appartient pas en entier; ses frères y ont des droits et sa mère en a l'usufruit.

Faucon, d'Arles.

Partie du coussou de la Brune, l'autre partie située dans le terroir d'Arles, arrentée 2.600 l.

Revenu

—

Félix Étienne-Honoré.

Verger, section Q, contenant 2 éminées 11 garavaux	16 l.
Terre, même section, contenant 1 éminée 7 garavaux $^1/_2$	10 l.
Terre, section C, contenant 1 éminée 7 garavaux	23 l. 9 s.
Vigne, section F, contenant 1 éminée 14 garavaux	5 l. 16 s.
Terre, section K, contenant 1 éminée 10 garavaux $^2/_3$	15 l.
Verger et terre, section L, contenant 5 éminées	24 l.
Verger, section P, contenant 1 charge 2 éminées 5 garavaux	133 l.
Maison à la section R	40 l.

Félix Antoine.

Verger, section B, contenant 1 éminée 11 garavaux	1 l. 13 s.
Terre, section C, contenant 1 éminée 7 garavaux	24 l.
Terre, même section, contenant 1 éminée 11 garavaux	35 l. 7 s.
Vigne, section G, contenant 1 éminée 8 garavaux	19 l. 18 s.
Verger, section N, contenant 1 éminée 9 garavaux $^3/_4$	21 l. 9 s.
Verger, section P, contenant 3 éminées 1 garaval	58 l. 5 s.
Jardin, section Q, contenant 2 garavaux $^3/_4$	4 l. 8 s.
Maison à la section R	63 l.

Ferrier Joseph

Verger, section B, contenant 2 éminées 6 garavaux $^3/_4$	17 l. 12 s.
Vigne, section G, contenant 2 éminées 3 garavaux $^1/_4$	6 l. 13 s.
Terre, section J, contenant 1 éminée 10 garavaux	10 l.
Maison à la section R	

Forbin, d'Avignon.

Trois petites propriétés attenantes à son domaine de la Valduc, terroir de Fos, affermé à Charles Mandin.

	Revenu
Galliffet.	
Coussou dit Peyre-Estève, en Crau, arrenté aux frères Belon, bergers	4.000 l.
Coussou dit Guillaume Orsel, arrenté à Alexis Cappeau, d'Istres	1.400 l.
Coussou dit Dedon, arrenté à Boyer, des Martigues	315 l.
Coussou dit Coussou-Neuf, arrenté à Théodore Severan	1.050 l.
Coussou dit les Dolargues, arrenté à Barlatier, marchand, d'Istres	900 l.
Coussou dit Néouline, arrenté à Suffren, de Salon	300 l.
Coussou dit la Lègue, arrenté à Amphoux, de Saint-Chamas, ainsi que la colline de Millauvin	400 l.
Coussou de Peyremalle, Blaqueiron etc., arrentés à Jean Sulauze, d'Eyguières (on ignore le montant de la rente).	
L'étang d'oliviers et bourdigue, arrenté à Barlatier, marchand, ainsi que l'étang et terre d'Entressen	3.100 l.
Les censes dues par quarante-neuf particuliers dans ce terroir, environ	696 l. 14 s. 3 d.
La cense de 80 charges de blé, due par la commune, en raison de la cession de la banalité des fours matériels, des poids et mesures dont le procès est en instance, se montant annuellement environ	3.500 l.
Maison dans cette ville dont on ignore la rente.	
Pension féodale tenant lieu de droit d'indemnité due par la commune	611 l. 13 s. 4 d.
Gaulier du Poët, d'Aix.	
Deux coussous dits la Lègue et Lebrate, arrentés à Arnaud fils, d'Istres	450 l.
Girard Jean-Joseph.	
Verger, section D, contenant 1 charge 2 éminées 5 garavaux	32 l. 5 s.
Verger, même section, contenant 5 éminées 11 garavaux $^1/_2$	7 l. 4 s.

		Revenu
Pré, section F, contenant 1 éminée 12 garavaux	32 l.	8 s.
Terre, section H, contenant 5 éminées 3 garavaux $^1/_2$	12 l.	
Verger, section J, contenant 4 éminées 4 garavaux	38 l.	
Verger et hermas, section N, contenant 1 charge 1 éminée 4 garavaux $^1/_2$	27 l.	
Vigne et hermas, section P, contenant 1 charge 2 éminées 1 garaval $^1/_2$	64 l.	
Maison à la section R	60 l.	
Maison à la même section	25 l.	
Cour et écurie, à la même section	3 l.	
Pension annuelle par Étienne Cauvin	9 l.	
Idem par Pierre Torrel	3 l.	

Nota. — Il y a la dot de sa sœur à prélever sur lesdits biens.

Giraud Jean-Baptiste.

Il possède une propriété dans le terroir de Fos.

Il a à prétendre sa portion sur les biens de feu André Giraud, son père, consistant en une propriété, section A ; autre, section C ; autre, section G ; autre, section K, et une maison, section R.

		Revenu
Goirand François.		
Vigne, section A, contenant 2 éminées 2 garavaux	8 l.	
Vigne, section B, contenant 4 éminées	18 l.	
Verger et vigne, section E, contenant 2 éminées 7 garavaux	24 l.	13 s.
Verger, même section, contenant 2 éminées 9 garavaux $^1/_2$	16 l.	2 s.
Terre, section F, contenant 14 garavaux $^1/_4$	16 l.	2 s.
Pré, même section, contenant 1 éminée 1 garaval $^1/_4$	22 l.	8 s.
Vigne et verger, section G, contenant 1 éminée 13 garavaux $^1/_4$	7 l.	11 s.
Terre et vigne, même section, contenant 1 éminée 2 garavaux $^1/_4$	4 l.	10 s.
Pré, même section, contenant 14 garavaux $^1/_2$	9 l.	7 s.
Maison à la section R	36 l.	
Maison à la même section	18 l.	
Four à la même section	30 l.	

	Revenu
Icard Jean-Joseph.	
Vigne, section D, contenant 2 charges 2 éminées 10 garavaux $^1/_2$	105 l. 16 s.
Bâtiment, terre et cour, même section, contenant 28 charges 5 éminées	525 l.
Campas, section E, contenant 6 charges	18 l.
Terre, même section, contenant 15 charges 4 éminées 9 garavaux $^3/_4$	569 l.
Terre, même section, contenant 10 garavaux	0 l. 15 s.
Hermas, même section, contenant 1 charge 1 éminée 14 garavaux	3 l.
Imbert Antoine-André.	
Partie d'un verger, section A, contenant 3 garavaux $^1/_2$	5 l.
Vigne, section C, contenant 2 éminées 3 garavaux	22 l.
Verger, même section, contenant 3 éminées 4 garavaux	36 l.
Verger, même section, contenant 13 garavaux	7 l. 10 s.
Terre, section D, contenant 2 charges 2 éminées 2 garavaux $^1/_2$	30 l.
Vigne et verger, section E, contenant 2 éminées 13 garavaux $^1/_2$	33 l. 7 s.
Verger, section F, contenant 1 éminée 4 garavaux	6 l. 6 s.
Verger, section J, contenant 2 éminées 6 garavaux	12 l.
Vigne et verger, section N, contenant 3 éminées 14 garavaux	33 l. 6 s.
Maison à la section R	25 l. 15 s.
Jauffret Étienne.	
Terre, section C, contenant 1 éminée 4 garavaux	24 l.
Verger, section D, contenant 4 éminées 5 garavaux	26 l.
Vigne, section G, contenant 3 éminées 6 garavaux	10 l. 4 s.
Deux maisons à la section R.	
Laurent Joseph.	
Verger et campas, section B, contenant 3 éminées 9 garavaux $^3/_4$	28 l. 10 s.
Verger, même section, contenant 4 éminées 13 garavaux	3 l.

	Revenu
Verger, section F, contenant 10 garavaux	3 l. 6 s.
Vigne, même section, contenant 3 éminées 6 garavaux	23 l. 16 s.
Pré, même section, contenant 10 garavaux 3/4	14 l. 8 s.
Verger, section G, contenant 11 garavaux 1/4	3 l.
Vigne, section H, contenant 1 charge 1 éminée 6 garavaux	22 l.
Verger, section K, contenant 2 éminées 3 garavaux 1/4	20 l. 5 s.
Pré et verger, section N, contenant 2 éminées 13 garavaux	34 l. 8 s.
Verger, section P, contenant 1 éminée 2 garavaux 1/2	16 l. 6 s.
Verger, section Q, contenant 2 éminées 10 garavaux	22 l. 3 s.
Jardin, même section, contenant 2 garavaux 3/4	4 l. 10 s.
Verger, même section, contenant 2 garavaux	3 l. 4 s.
Maison à la section R	12 l.
Écurie et grenier à foin, section R	50 l.
Pension annuelle par Guillaume Olivier	12 l.
Lavison Jean-Joseph.	
Bastide et terre, section O, contenant 1 charge 6 garavaux 3/4	51 l. 2 s.
Vigne et verger, même section, contenant 1 éminée 8 garavaux	18 l. 8 s.
Maunier Antoine-André, mis hors la loi.	
Bâtiment et terre, section G, contenant 3 charges 2 éminées 2 garavaux 1/2	320 l.
Terre, même section, contenant 3 éminées 10 garavaux 1/4	44 l. 4 s.
Terre, même section, contenant 2 charges 7 garavaux 3/4	57 l. 2 s.
Terre, section J, contenant 7 garavaux 1/2	3 l.
Terre, section K, contenant 4 éminées 2 garavaux 1/2	45 l. 16 s.
Terre, même section, contenant 1 charge 6 garavaux	70 l.
Jardin, section Q, contenant 2 garavaux 1/4	3 l. 12 s.
Maison, écurie et auberge, section R	302 l.

Revenu

Michel Étienne.
Pré, section C, contenant 5 garavaux, revenu 7 l.
Maison à la section R.

Mille Louis.
Vigne et verger, section P, contenant 1 charge 3 éminées 1/2 garaval 18 l. 10 s.
Maison à la section R. 6 l. 10 s.

Payan Thomas-Jean.
Verger, section O, contenant 1 charge 13 garavaux 1/4, revenu 117 l.

Sabatier Mathieu.
Pré, section F, contenant 5 éminées 5 garavaux 106 l. 13 s.
Jardin, section Q, contenant 6 garavaux 3/4 10 l. 17 s.
Maison à la section R 18 l.
Maison à la même section 100 l.

Suffren Palamède, domicilié à Salon.
Mas à Entressen, terres cultes, incultes et coussou, donnés à mégerie à Augustin Julien, ainsi qu'un verger de Millauvin ; ledit Julien établi séquestre.
Mas dit Coye, à Entressen, donné à mégerie à Antoine Michel, établi séquestre.
Bastide, quartier de Bayane, donnée à mégerie à Barthélemy Perrot, établi séquestre, ainsi que les prés de Bayane, les vergers de Millauvin et de Saint-Martin.
Un grand pré, au quartier de la Palone.
Maison et moulin à huile.
Un capital de bétail lanier.
On ignore toutes les rentes et pensions qu'il possède dans cette ville.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

2 février 1791

Maison à la rue Notre-Dame — de la *chapellenie de Roubaud* —. Es 1.809 l. 13 s. Adj. 1.809 l. 13 s.
à Étienne David, d'Istres.
N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 17 pluviôse III, le solde est versé par ledit David.]

2 mars 1791

Pré (2 garavaux), au quartier de la Condamine — de la *chapellenie Sainte-Catherine Malbosc* —. Est. 92 l. Adj. 120 l.

à Joseph Arnoux, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire VIII.]

Pré (3 garavaux), au quartier de la Condamine — de la *chapellenie Sainte-Catherine Malbosc* —. Est. 140 l. Adj. 230 l.

à Étienne-Louis Jauffret, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

[Le 2 nivôse II, le solde est versé par ledit Jauffret.)

Pré (13 garavaux ½), au quartier de la Condamine — de la *chapellenie des douze articles de la foi et de l'œuvre de l'église* —. Est. 1.002 l. Adj. 1.100 l.

à André Girard, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

Verger (11 garavaux ½), au quartier de Saint-Jean — de la *chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine* —. Est. 304 l. Adj. 600 l.

à Louis Peyre, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

[Le 14 ventôse III, le solde est versé par ledit Peyre.]

Verger (8 éminées 5 garavaux), au quartier de Saint-Jean — de la *chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine* —. Est. 3.110 l. Adj. 4.000 l.

à Honoré Félix, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

Verger (1 éminée 3 garavaux ½), au quartier de Saint-Jean — de la *chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine* —. Est. 700 l. Adj. 1.125 l.

à Laurent Peyron et son fils Jean-Baptiste, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

[Le 18 ventôse III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Verger (13 garavaux), au quartier de Saint-Jean — de la *chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine* —. Est. 382 l. Adj. 600 l.

à la veuve Goirand, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

[Le 5 octobre 1793, le solde est versé par ladite Goirand.]

Terre inculte (4 charges 3 éminées), au quartier de Monteau — de la *chapellenie de Monteau* —. Est. 300 l. Adj. 655 l.

à Antoine Donadieu et François Roman, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

6 mars 1791

1° Terre (2 éminées 7 garavaux 1/2), au quartier des Coignets — de la *chapellenie Sainte-Catherine de Malbosc.*

2° Verger (3 éminées 2 garavaux), au quartier de Peiremale — de la *chapellenie des douze articles de la foi et de l'œuvre de l'église.*

Le tout estimé 1.900 l. Adj. 2.291 l.

à Jean-Joseph Barlatier, à Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire de ces biens.

[Le 7 mars 1793, le solde est versé par ledit Barlatier. Acquéreur déchu, pour la terre au quartier des Coignets, d'après la loi du 11 frimaire VIII.]

Coussou (33 charges 5 garavaux) ; autre coussou (10 charges 3 éminées 7 garavaux) — de la *cure* d'Istres —. Est. 1.916 l. Adj. 1.916 l.

à Théodore Teissier, à Istres.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Barlatier.)

Pré (3 éminées 2 garavaux 2 tiers), au quartier de la Condamine — de la *cure* d'Istres —. Est. 2.772 l. Adj. 3.300 l.

à Jean-Baptiste Émeric, chirurgien, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

Pré (5 éminées 4 garavaux 3/4), au quartier de Vaurane — de la *chapellenie de Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 3.456 l. Adj. 4.300 l.

à Sabatier, prêtre, à Istres.

(Soumissionnaire : Barlatier.)

[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Sabatier.]

Coussou dit le Défend de Montmejean (66 charges), enclavé dans le tènement de Sulauze (commun et indivis) — des *chapellenies de Roubaud Sainte-Magdeleine* et *Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 4.000 l. Adj. 4.600 l.

à Jean Sulauze, d'Eyguières.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 20 novembre 1793, le solde est versé par ledit Sulauze.]

16 mars 1791

Partie de maison (3 pièces), à la rue du Fabre — de la *chapellenie Saint-Étienne de Roubaud* —. Est. 935 l. Adj. 1 200 l.

à Joseph Donnet, à Istres.

N. B.— L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 2 ventôse III, le solde est versé par ledit Donnet.]

Deux propriétés (10 éminées 12 garavaux $^{2}/_{3}$), au quartier des Coignets — de la *chapellenie Saint-Étienne de Roubaud* —. Est. 1.226 l. Adj. 2.300 l.

à Jean-Joseph Barlatier, à Istres.

(Soumissionnaire : Sabatier, prêtre.)

1° Propriété (12 garavaux $^{1}/_{2}$), au quartier du Cros de la Carrière — des *Cordeliers* —.

2° Propriété (7 charges 4 éminées 5 garavaux), au quartier des Sorbes — de la *chapellenie des douze articles de la foi* —. Le tout est. 2.741 l. Adj. 3.203 l.

à Étienne Peyre, à Istres.

(Soumissionnaire : Joseph Peyre.)
[Le 9 nivôse II, le solde est versé par ledit Peyre.]

Vigne et verger (4 éminées 12 garavaux), au quartier du Reganas — des *Cordeliers* —. Est. 445 l. Adj. 1.100 l.

à Étienne-Honoré Félix, d'Istres.

(Soumissionnaire : François Félix.)

Terre (1 éminée 13 garavaux $^{3}/_{4}$), au quartier de Saint-Jean — de la *chapellenie des douze articles de la foi* —. Est. 746 l. Adj. 1.000 l.

à Louis-Étienne Jauffret, à Istres.

(Soumissionnaire : Pierre Orcel.)

Maison, à la rue Materon — de la *chapellenie des douze articles de la foi* —. Est. 1.287 l. Adj. 1.350 l.

à Jean-Baptiste Martin, à Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Pré (1 éminée 10 garavaux $^{2}/_{3}$), au quartier de la Pelouse — de la *chapellenie de Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 1.200 l. Adj. 1.575 l.

à Joseph Ayme, à Istres.

(Soumissionnaire : Étienne Jauffret.)
[Le 17 pluviôse III, le solde est versé par ledit Ayme.]

10 avril 1791

Terre (2 éminées 10 garavaux), au quartier du Cros de la Carrière — de la *chapellenie des douze articles de la foi* —. Est. 703 l. Adj. 1.650 l.

à Antoine Félix, à Istres.

(Soumissionnaire : Étienne Leydet.)

Jardin clos de murailles (7 garavaux), près le cours de l'Hôpital — de la *chapellenie de Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 886 l. Adj. 1.300 l.

à Sabatier, prêtre, à Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Sabatier.]

Église, sacristie, bergerie et grenier, 2 écuries avec grenier à foin, une cour et bas-lieux, plus 3 garavaux 1/4 de régale — des *Carmes d'Istres* —. Est. 8.005 l. Adj. 8.080 l.

à la commune d'Istres.

N. B. — La municipalité d'Istres était soumissionnaire de ces biens.

1° Coussou (99 charges 2 garavaux 1/2), au quartier de la Crau — de la *chapellenie de Roubaud Sainte-Magdeleine.*

2° Coussou dit Guien (15 charges 12 garavaux) — de la *chapellenie des douze articles de la foi.*

Le tout soumissionné 11.220 l. Adj. 14.227 l.

à Louis-Étienne Arnaud, d'Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 21 prairial III, le solde est versé par ledit Arnaud.]

25 avril 1791

Tènement consistant en un bâtiment, écurie et jas (50 cannes); terre (6 charges 2 éminées 10 garavaux); vigne (6 éminées 6 garavaux); hermas (1 charge 1 éminée); verger et hermas, au quartier de Prédina (2 charges 2 éminées 7 garavaux 1/2); terre (1 éminée 5 garavaux 1/2); campas (5 éminées); terre et campas (6 charges 4 éminées 6 garavaux 1/3); terre, au quartier de Champeau (5 charges 4 éminées 1 garaval); coussou et hermas (28 charges 12 garavaux 1/2); verger (5 charges 4 éminées 6 garavaux); vigne (2 éminées 7 garavaux 1/2); hermas (4 charges 4 éminées 7 garavaux 1/2); vigne, au quartier des Mourettes (4 éminées 12 garavaux); vigne, quartier des Mourettes (5 éminées); campas, au quartier des Mourettes (5 éminées); verger, au Grand-Cassin (5 éminées 5 garavaux); pré, au quartier de la Condamine (1 éminée 14 garavaux); terre, au quartier de la Crau (2 éminées 13 garavaux); terre, au quartier de la Crau (3 éminées); pré, au quartier du Cros de la Carrière (7 garavaux 1/2); terre, attenante audit pré (14 garavaux 1/2); pré, au quartier de Veiranne (4 éminées 5 garavaux); jas (27 cannes); enclos en

pré (8 éminées 4 garavaux 1/4) — des *Carmes*, d'Istres —. Est. 38.912 l. Adj. 48.000 l.

à Étienne Félix, apothicaire, à Istres.

(Soumissionnaire : Mathieu Duquesnay.)

1° Église et sacristie — des *Cordeliers*.

2° Maison, basse-cour et petite écurie — des *Carmes*.

Le tout Est. 4.486 l. Adj. 5.500 l.

à Mathieu Duquesnay, à Salon.

(Soumissionnaire : Jean Daumas.)

[Le 21 prairial III, Étienne-Louis Arnaud, d'Istres, verse la somme de 632 l. 2 s. 2 d., pour solde de celle de 878 l. 10 s., moyennant laquelle il s'est rendu cessionnaire de Duquesnay, par acte du 25 juin 1791, notaire Colla, d'Istres, d'une partie de 23 cannes carrées de l'église.]

Enclos (1 éminée 8 garavaux) — des *Cordeliers* —. Est 1.621 l. Adj. 3 600 l.

à Mathieu Duquesnay, à Salon.

(Soumissionnaire : François Félix.)

Verger (2 éminées), au quartier de la Tour-de-Nedon — des *Cordeliers* —. Est. 275 l. Adj. 450 l.

à Pierre Orcel, à Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 1er thermidor III, le solde est versé par ledit Orcel.]

Maison — de la *chapellenie de Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 1.260 l. Adj. 1.285 l.

à Noël Maurel, à Istres.

(Soumissionnaire : François Laugier.)

1er mai 1791

Terre culte et inculte (5 charges 5 éminées), traversée par le chemin de Rauquet — de la *chapellenie Sainte-Catherine de Malbosc* —. Est. 666 l. Adj. 1.150 l.

à Étienne Sabatier, chirurgien, à Saint-Mitre.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

8 mai 1791

1° Vigne (5 éminées 6 garavaux); 2° terre (7 éminées 3 garavaux); 3° vigne (3 éminées 12 garavaux), au quartier des Coignets — de la *chapellenie de Roubaud* —. Le tout est. 501 l. Adj. 1.825 l.

à Jean-Joseph Barlatier, à Istres.

(Soumissionnaires : Ravel ; Antoine Guiramand et Antoine Tourrel.)

Pré (10 garavaux), au quartier des Moulinets — de la *chapellenie de Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 856 l. Adj. 871 l.

à Étienne Michel, à Istres.

(Soumissionnaire : Jean Ayme.)

Verger (2 éminées 13 garavaux), au quartier de l'Aupilièrie — des *Cordeliers* —. Est. 317 l. Adj. 450 l.

à Jean-Baptiste Brunel, à Istres.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Martin.)

[Le 1er prairial III, le solde est versé par ledit Brunel.]

Vigne (1 éminée 9 garavaux 1/4), verger (3 éminées 8 garavaux), au quartier de la Salle — des *Cordeliers* —. Est. 638 l. Adj. 870 l.

à Joseph Tirat, d'Istres.

(Soumissionnaire : Antoine Tourrel.)

Terre (10 garavaux), au quartier des Moulinets — de la *Vicairie* —. Est. 156 l. Adj. 800 l.

à Jean Ayme, à Istres.

(Soumissionnaire : Antoine Tourrel.)

Écurie, cour et jardin (2 garavaux 27 cannes), à la petite rue des Fabres — de la *chapellenie de Roubaud* —. Est. 335 l. Adj. 1.525 l.

à Marillet fils, à Istres.

(Soumissionnaire : Antoine Tourrel.)

Verger (1 éminée 7 garavaux 2/3), au quartier de la Salle — de la *chapellenie Sainte-Catherine de Malbosc* —. Est. 80 l. Adj. 280 l.

à Antoine Giraud, à Istres.

(Soumissionnaire : Jean-Antoine Guiramand.)

[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire VIII.]

Partie de maison — de la *chapellenie de Roubaud* —. Est. 645 l. Adj. 800 l.

à Sabatier, prêtre, à Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien

[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Sabatier.]

17 juillet 1791

Coussou de Monteau (20 charges 1 éminée 7 garavaux 1/2) — de la *chapellenie de Monteau* —. Est. 1.166 l. Adj. 1.200 l.

à Jean-Joseph-Pierre Cappeau,
pour le compte de Claire-Adelaïde Cappeau, d'Istres.

(Soumissionnaire : Claire-Adelaïde Cappeau.)
[Le 11 novembre 1793, le solde est versé par ladite Cappeau.]

4 décembre 1791

Jardin (3 garavaux) — de la *vicairie d'Istres* —. Est. 189 l. Adj. 480 l.
à André Dalmas, d'Istres.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 24 pluviôse III, le solde est versé par ledit Dalmas.]

Verger (3 éminées), au quartier de Nedon — des *Cordeliers* —. Est. 450 l. Adj. 800 l.
à Barlatier, à Istres.

(Soumissionnaire : Étienne Félix.)

Verger (1 éminée), au quartier de Peyremale — de la *chapellenie de Roubaud Saint-Étienne* —. Est. 82 l. Adj. 225 l.
à Sabatier, prêtre, à Istres.

(Soumissionnaire : Pierre Ayme.)

15 juillet 1792

1° Coussou dit Aurefolle (82 charges 4 éminées); 2° coussou dit Jean Guiran (55 charges 1 éminée 7 garavaux), au quartier de la Crau — de la *chapellenie Saint-Raphaël* —. Soum. 13.067 l. Adj. 13.117 l.
à Gaspard Gouverne, de Martigues, pour le compte de Jacques-Gabriel Dageville, homme de loi, à Marseille.

[Le 23 thermidor III, le solde est versé par ledit Dageville.]

9 germinal II (29 mars 1794)

Terre (8 garavaux 1/2), au quartier de la Crau — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 96 l. Adj. 150 l.
à Paul Teissier, à Istres.

(Enchérisseurs : Martin ; Blanc, Marillet ; Félix, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (3 éminées 6 garavaux 3/4), au quartier de Coignet — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 720 l. 10 s Adj. 1.100 l.
à Pierre Tourrel, à Istres.

(Enchérisseurs : Arnoux ; Courret, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (3 éminées 8 garavaux), au quartier de Vaugrane — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 1.030 l. Adj. 1.080 l.
à François Tourrel, à Istres.

(Enchérisseurs : Bérard, et l'adjudicataire.]
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (4 éminées 9 garavaux 20 cannes), au quartier de Vaugrane — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est 1.440 l. Adj. 1.500 l., sans concurrent.

au même.

[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (3 éminées 13 garavaux 26 cannes), au quartier de Vaugrane — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 1.226 l. Adj. 2.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Bérard; Dor, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.)

Terre (4 éminées 6 garavaux 24 cannes), au quartier de Vaugrane — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 1.848 l. Adj. 3.100 l.

à Joseph Teissier, à Istres.

(Enchérisseurs : Jean Bérard ; Tourrel, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Pré avec un pavillon (4 éminées 15 cannes) — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 1.683 l. Adj. 4.300 l.

à Joseph Teissier, à Istres.

(Enchérisseurs : Félix ; Tourrel, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (5 éminées 13 garavaux $^1/_2$ 2 cannes), au quartier de Crau — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 1.540 l. Adj. 1.925 l.

à Antoine Giraud et Antoine Gouirand, à Istres.

(Enchérisseurs : Bérard ; Marillet, et les adjudicataires.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (3 éminées 14 garavaux 4 cannes), au quartier de la Crau — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —. Est. 823 l. 10 s. Adj. 2.075 l.

à Louis Blanc, à Istres.

(Enchérisseurs : Tourrel ; Gouirand ; Giraud, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Maison (divisée en 2 lots), à la Rue — de l'émigré Antoine-André *Maunier* —.

1er lot. — (Servant d'auberge) — Est. 3.200 l. Adj 10.000 l.
à Marie Villevielle, pour le compte de son époux Jean-Louis Bonnet, aubergiste, à Istres.

(Enchérisseurs : Bonnet ; Antoine Giraud ; Joseph Arnoux ; Dalmas ; Imbert; Michel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de maison — Est. 4.600 l. Adj. 10.100 l.

à Henri Ricard, de Pélissanne, domicilié à Saint-Mitre.

(Enchérisseurs : Dalmas ; Félix, et l'adjudicataire.)

[Les 2 lots ont fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

18 floréal II (7 mai 1794)

Terre inculte (1 éminée 7 garavaux 1/2), et une vieille bâtisse — de l'émigré *Forbin* —. Est. 60 l. Adj 70 l.

à Félix Renaud, de Rognes, demeurant à Istres.

(Enchérisseurs : Teissier, et l'adjudicataire.)

Terre (3 charges 2 éminées 9 garavaux), section de l'Estang-de-Salan — de l'émigré *Forbin* —. Est. 2.472 l. Adj. 2.525 l.

au même.

(Enchérisseurs : Teissier, et l'adjudicataire.)

Terre (2 charges 1 éminée 3/4 de garaval), section de l'Estang-de-Salan — de l'émigré *Forbin* —. Est. 978 l. 15 s. Adj. 990 l.

au même.

(Enchérisseurs : Teissier, et l'adjudicataire.)

Terre (5 charges 1 éminée 3 garavaux), section de l'Estang-de-Salan — de l'émigré *Forbin* —. Est. 2.800 l. Adj. 2.858 l.

au même.

(Enchérisseurs : Teissier, et l'adjudicataire.)

Verger (1 éminée 7 garavaux), à la section C — de l'émigré Palamède *Suffren* —. Est. 286 l. Adj. 340 l.

à Joseph Vial, à Istres.

(Enchérisseurs : Blanc, et l'adjudicataire.)

Verger dit la Mort (5 éminées 5 garavaux), à la section C — de l'émigré Palamède *Suffren* —. Est. 1.460 l. Adj. 1.800 l.

à François Félix, à Istres.

(Enchérisseurs : Martin; Sibour, et l'adjudicataire.)

Terre en pré (divisée en 9 lots), dans la section F — de l'émigré Palamède *Suffren* —.

1er lot. — (1 éminée 9 garavaux 1/3). Est. 851 l. 13 s. Adj. 905 l.

à Joseph Teissier, à Istres.

(Enchérisseurs : Gautier; Alibert, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 éminée 13 garavaux 1/3). Est. 586 l. 15 s. Adj. 915 l.
à Ignace GAUTIER, à Istres.

(Enchérisseurs : Gautier; Blanc; Marillet; Viaud, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée 3/4 de garaval). Est. 504 l. Adj. 520 l.
à Antoine ALIBERT, à Istres.

(Enchérisseurs : Blanc, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (1 éminée). Est. 480 l. Adj. 505 l.
à Jean-Baptiste MARTIN, à Istres.

(Enchérisseurs : Brunel; Louis Blanc; Marillet, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (1 éminée). Est. 480 l. Adj. 620 l.
à Joseph MARILLET, à Istres.

(Enchérisseurs : Viaud; Brunel; Martin; Talet, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (1 éminée). Est. 350 l. Adj. 500 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Louis Blanc, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (1 éminée). Est. 300 l. Adj. 400 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Viaud; Blanc, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (1 éminée). Est. 300 l. Adj. 550 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Viaud; Brunel, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (1 éminée). Est. 380 l. Adj. 650 l.
au MÊME.

(Enchérisseurs : Teissier; Viaud, et l'adjudicataire.)

Jardin (1 éminée 4 garavaux 3/4) et un bâtiment, section F — de l'émigré Palamède *Suffren* —. Est. 987 l. 10 s. Adj. 2.025 l.
à Joseph VIAL, à Istres.

(Enchérisseurs : Teissier; Roque; Viaud, et l'adjudicataire.)

Terre (1 éminée 12 garavaux), section H — de l'émigré Palamède *Suffren* —. Est. 540 l. Adj. 555 l.
à Jean-Joseph SIMIOT, à Istres.

(Enchérisseurs : Sibour, et l'adjudicataire.)

29 prairial II (17 juin 1794)

Vigne (3 éminées 7 garavaux), au quartier de Millauvin — de l'émigré Palamède *Suffren* —. Est. 520 l. Adj. 550 l., sans concurrent.
à Pierre CHAUD, à Istres.

Verger (divisé en 4 lots), au quartier de Millauvin — de l'émigré Palamède *Suffren* —.

1er lot. — (6 éminées 1 garaval). Est. 1.213 l. 6 s. Adj. 1.625 l.
à Pierre Tourel, à Istres.

(Enchérisseurs : Dalmas ; Dol, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (5 éminées 1/4 de garaval). Est. 1.505 l. Adj. 3.000 l.
à Joseph Dalmas, à Istres.

(Enchérisseurs : Bérard, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (5 éminées 2 garavaux). Est. 1.543 l. 12 s. Adj. 2.400 l.
à Antoine Giraud, à Istres.

(Enchérisseurs : Chaud, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (4 éminées 6 garavaux). Est. 1.147 l. 10 s. Adj. 2.450 l.
à Joseph Dalmas, à Istres.

(Enchérisseurs : Tourel ; Chaud, et l'adjudicataire.)

Verger (divisé en 4 lots), au quartier de Millauvin — de l'émigré Palamède *Suffren* —.

1er lot. — (4 éminées 9 garavaux 1/4). Est. 782 l. Adj. 1.200 l.
à Pierre Chaud, à Istres.

(Enchérisseurs : Dol ; Félix ; Gouirand, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (4 éminées 12 garavaux 1/4). Est. 867 l. Adj. 1.550 l.
à François Félix, à Istres.

(Enchérisseurs : Orcel ; Autheman, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (5 éminées 1 garaval 1/2). Est. 918 l. Adj. 1.400 l., sans concurrent.
à Daniel Orcel, à Istres.

4e lot. — (4 éminées 1 garaval 1/2). Est. 615 l. Adj. 1.225 l.
à Jean-Baptiste Bérard, à Istres.

(Enchérisseurs : Tourel ; Dol ; Autheman, et l'adjudicataire.)

1er thermidor III (19 juillet 1795)

Enclos en pré (1 éminée 9 garavaux 1/3) — de la *vicairie d'Istres* —. Est. 1.628 l. Adj. 16.200 l.
à André Dalmas, d'Istres.

(Enchérisseurs : Félix ; Orcel ; Martin, et l'adjudicataire.)

[Le 7 thermidor III, le solde est versé par ledit Delmas.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

9 fructidor IV (26 août 1796)

Aire (6 douzains), au quartier des Aires — de la *commune d'Istres* —. Est. 30 l. 16 s. Adj. 30 l. 16 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Ferrier, de Saint-Mitre.

23 fructidor IV (9 septembre 1796)

Campagne dite Bayanne et bâtiments contigus (9 charges 3 éminées 12 garavaux) — de l'émigré Palamède *Suffren* —. Est. 20.009 l. 18 s. Adj. 20.009 l. 18 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Apollonie et Colombe Suffren, à Istres.

24 fructidor IV (10 septembre 1796)

Maison (10 cannes) — de l'émigré Étienne *Christine* —. Est. 540 l. Adj. 540 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marie Gautier, épouse Roux, à Saint-Martin-de-Crau.

9 vendémiaire V (30 octobre 1796)

Ermitage comprenant une chapelle, cuisine, chambre, cellier, cour, écurie, une vigne avec un verger (2 éminées), hermas et colline (5 charges 4 éminées), et le bâtiment (51 cannes q.), à Istres — du *Clergé* —. Est. 600 l. Adj. 600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Maurin, à Istres.

12 ventôse V (2 mars 1797)

Domaine dit la Tour d'Entressen, consistant en bâtiment, terres cultes et incultes, pré, bois et marécages, au quartier de la Crau — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 26.967 l. 6 s. 6 d. Adj. 26.967 l. 6 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Michaël Capatel, de Saint-Chamas.

14 floréal VI (3 mai 1798)

Coussou dit de Calissanne (1708 séterées 32 dextres), avec un puits, au quartier de la Crau — de la commanderie de Trinquetaille, *ordre de Malte* —. Est. 20.500 f. Adj. 400.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à François Lantouin, à Aix,
pour le compte de Julien, propriétaire, de Marseille.

N. B.— Ce coussou était soumis au droit d'esplèche, par lequel tous les propriétaires étaient autorisés à faire paître leurs bestiaux, tous les ans, sur les coussous de la Crau, depuis la mi-carême jusqu'à la Saint-Michel.

13 prairial VI (1er juin 1798)

Coussou dit de Bonne-Fille (282 charges 3 éminées), en Crau — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 18.000 f. Adj. 342.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph-Barthélemy Laurent et François Laurent, frères, de Martigues, en compte avec François Blanc et Joseph Blanc, frères, à Martigues.

26 prairial VI (14 juin 1798)

Coussou dit la Brune dont 422 charges 5 éminées, mesure d'Istres, et trois puits, dans le terroir d'Istres, plus 211 charges 2 éminées 7 garavaux $^1/_2$, mesure d'Istres, cabane, bergerie et un puits, en Crau, terroir d'Arles — de l'émigré *Bouchet-Faucon* —. Est. 64.000 f. Adj. 410.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Pierre-Antoine Vernet, à Aix, pour le compte de Salomon-Haym Crémieu et Mardochée Crémieu fils, à Aix.

11 messidor VI (29 juin 1798)

Coussou dit Peyre-Estève, avec une cabane et 4 puits (614 charges 1 éminée 9 garavaux $^1/_3$), en Crau — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 64.000 f. Adj. 625.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Dominique Aillaud, à Aix, pour le compte de Hananel-David Crémieu, île 47, n° 3, à Aix.

N. B. — Ce coussou était soumis au droit d'espléche, autorisant les propriétaires d'Istres à faire paître leurs bestiaux sur les coussous, pendant les six derniers mois de l'année.

7 vendémiaire VII (28 septembre 1798)

Bâtiment ayant servi de couvent (434 cannes), jardin (40 cannes) et terrain inculte (150 cannes), section R, au faubourg d'Istres — des *Carmes* —. Est. 2.400 f. Adj. 30.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph-Alexandre Marillier, à Istres, en compte avec Joseph Roman, à Istres.

8 nivôse VII (28 décembre 1798)

Église, deux petites écuries et petit logement (57 cannes), — des *Carmes* —. Est. 1.500 f. Adj. 40.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Joseph Bérard, à Istres, en compte avec Antoine Giraud et Pierre Jean, à Istres

5 frimaire XI (26 novembre 1802)

L'étang de Rassuen (3.200 ares). — Est. 1.800 f. Adj. 2.250 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Joseph Brouchier, géomètre, à Aix,
en compte avec Camille-Henri-Joseph Girard, propriétaire, à Lourmarin (Vaucluse), ce dernier pour un quart seulement.

1er mai 1809

Coussou des Bolles divisé en 2 parties: 1° collet de la Tour de Nedon ; 2° coussou des Bolles — de la *commune d'Istres* —. Est. 1.200 f. Adj. 1.260 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Étienne-Louis Arnaud, propriétaire, à Istres,
en compte à demi avec François Ayme, propriétaire, à Istres.

Coussou de la Lègue (3.268 ares), au quartier de la Crau — de l'ancienne *vicairie d'Istres* —. Est. 1.000 f. Adj. 1.035 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jacques-Amphoux Belleval, maire d'Istres,
en compte à demi avec Jean-Louis Castellan, notaire, à Aix.

Coussou de Beldarmoux (989 ares), près l'étang de Berre — de la *vicairie d'Istres* —. Est. 300 f. Adj. 320 f. (loi du 5 ventôse XII).

à François Trouche, propriétaire, à Istres.

Pré (2 ares 19 centiares), au quartier de la Condamine — de la *chapellenie Sainte-Catherine de Malbosc* —. Est. 30 f. Adj. 36 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Arnoux, boulanger, à Istres.

Terre (24 ares 71 centiares), au quartier de la Salle — de la *chapellenie de Sainte-Catherine de Malbosc* —. Est. 150 f. Adj. 156 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Arnoux, boulanger, à Istres.

2 juin 1813

Coussou dit la Massuguière — de la *commune d'Istres* —. Est. 8.300 f. Adj. 19.300 f. (loi du 20 mars 1813).

à Henri-Symphorien Ricard, place du Cul-de-Bœuf, n° 3, à Marseille, à raison de 1/4 pour lui et 3/4 pour Louis-Jean-Joseph-Pierre Cappeau, président à la Cour impériale d'Aix.

Coussou dit de Jaunas — de la *commune d'Istres* —. Est. 500 f. Adj. 2.100 f. (loi du 20 mars 1813).

à Félix Reynaud, ménager, à Istres.

N. B. —Sur la demande du receveur, par suite du défaut de payement du deuxième tiers, la déchéance fut prononcée par arrêté du 15 décembre 1814.

Coussou dit de Triganèe — de la *commune d'Istres* —. Est. 500 f. Adj. 600 f. (loi du 20 mars 1813).

à Louis-Jean-Joseph Cappeau, président à la Cour Impériale d'Aix.

3 juillet 1813

Coussou dit le Petit Pati — de la *commune d'Istres* —. Est. 2.100 f. Adj. 2.125 f. (loi du 20 mars 1813).

à Philippe-Louis de Meyronnet Saint-Marc,
substitut du Procureur général près la Cour impériale, à Aix,
en compte à demi avec Charles-Louis Meyronnet Saint-Marc,
son frère.

30 juillet 1814

Moulin à huile dit des Grignons, propre à repasser le marc des olives, y compris les attraits et engins — de la *commune d'Istres* —. Est. 5.183 f. 25 Adj. 5.210 f. (loi du 20 mars 1813).

à Joseph-Étienne Simiot, aubergiste, à Istres,
pour le compte de Félix Reynaud, propriétaire, à Istres.

15 février 1815

Coussou dit l'Engravadou — de la *commune d'Istres* —. Affermé 270 f. Adj. 1.625 f. (loi du 20 mars 1813).

à Jean-Louis Castellan, notaire, à Aix, pour compte d'ami.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes ; Arch. dép. Q, *Enregistrement*.

III. — ARRENTEMENTS

24 mars 1793

Maison, jardin et cour attenante, moulin à huile à deux meules avec engins, écurie et grenier, mas; afard de terre culte et inculte à Entressen; bastide et tènement dit Bayanne et vergers y attenants, jardin et pré au quartier de Peyreguet, coussou dit la Légue ; autre mas et terre à Entressen, quartier de Geoffron, un capital de bétail lanier d'environ 900 bêtes, et un capital d'environ 30 chèvres ; de l'émigré *Suffren*, le tout affermé 6.000 l.

30 brumaire II (20 novembre 1793)

Trois fours et une maison, de l'émigré *Galliffet*, arrentés 210 l.

26 nivôse II (15 janvier 1794)

Cinquante brebis et 2 béliers, du condamné *Barlatier*, vendus 1.378 l.
Cinquante moutons anouges, du *même*, vendus 1.312 l. 10 s.
Cinquante moutons anouges, du *même*, vendus 1.212 l. 10 s.
Cinquante brebis, du *même*, vendues 925 l.
Cinquante brebis, du *même*, vendues 1.000 l.
Quarante-une brebis, du *même*, vendues 830 l. 5 s.
Quarante-une brebis, du *même*, vendues 861 l.
Dix-neuf moutons, du *même*, vendus 855 l.

3 pluviôse II (22 janvier 1794)

Douze boucs, 15 bimous (1) et 30 chèvres, du condamné *Barlatier*, vendus 1.866 l. 15 s.
Cinquante brebis, 49 agneaux et 2 béliers, du *même*, vendus 1.612 l.
Soixante-treize brebis, du *même*, vendues 2.336 l.
Cinquante brebis avec leurs agneaux et 2 béliers, du *même*, vendus 1.638 l.
Cinquante brebis avec leurs agneaux et 2 béliers, du *même*, vendus 1.742 l.
Cinquante-une brebis, dont 50 agneaux, et 2 béliers, du *même*, vendus 1.815 l. 5 s.
Cinq ânes et 4 ânesses, du *même*, vendus 1.360 l.

11 pluviôse II (30 janvier 1794)

Trente-six moutons anouges, de l'émigré Jean-François *Chauvet*, vendus 450 l.
Trente-six brebis, du *même*, vendues 756 l.
Trente-huit brebis et 34 agneaux, du *même*, vendus 969 l.

17 pluviôse II (5 février 1794)

Cinquante-deux brebis, de l'émigré Alexis *Cappeau*, vendues 1.560 l.
Cinquante-deux brebis, du même, vendues 1.560 l.
Cinquante-deux brebis, du *même*, vendues 1.560 l.
Vingt-une brebis, du *même*, vendues 645 l. 15 s.
Cinquante brebis anouges, du *même*, vendues 1.212 l. 10 s.
Cinquante brebis anouges, du *même*, vendues 1.162 l. 10 s.
Cinquante brebis anouges, du *même*, vendues 1.250 l.
Quarante-neuf brebis anouges, du *même*, vendues 1.188 l. 5 s.

(1) Bimou : jeune chèvre d'un an à deux, qui n'a pas encore mis bas.

Cinquante moutons anouges, du *même*, vendus 1.475 l.
Soixante-neuf moutons anouges, du *même*, vendus 2.052 l. 15 s.

24 pluviôse II (12 février 1794)

Quatre cent quarante-six brebis, 51 chèvres et 10 ânes, de l'émigré Alexis *Cappeau*, produit total 16.209 l. 15 s.

29 ventôse II (19 mars 1794)

Cent treize bêtes à laine, de l'émigré Pierrette *Cappeau*, vendues 2.557 l.

2 germinal II (22 mars 1794)

Bastide et tènement, de l'émigré, Jean-Joseph *Lavison*, de Saint-Chamas, affermés 500 l.
Bastide et son tènement y compris un verger, de l'émigré Étienne-Antoine *Callamand*, de Saint-Chamas, affermés 410 l.
Propriété, au quartier du Camp de Raoulx, du *même*, affermée 460 l

4 germinal II (24 mars 1794)

Propriété, de l'émigré Jean-Thomas *Payan*, affermée 200 l.

7 germinal II (27 mars 1794)

Bastide et terre, de l'émigré Mathias *Jauffret*, de Saint-Chamas, affermée 40 l.

3e jour complémentaire an II (19 septembre 1794)

Divers biens, du détenu Antoine *David*, affermés 110 l.
Biens, d'Antoine *Chauvet*, père d'émigré, affermés 310 l.
Un tonneau, de l'émigré *Fouque*, curé, vendu 42 l.
Biens des hoirs de Jean *Émeric*, comme faisant partie des biens de l'émigré Jean-Baptiste *Émeric* son fils, affermés 855 l.
Biens des hoirs André *Giraud*, comme faisant partie de l'héritage de l'émigré J.-B. *Giraud*, affermés 65 l.
Biens des hoirs François-Vincent *Gouirand*, comme faisant partie des biens de l'émigré Joseph *Gouirand*, affermés 655 l.

4e jour complémentaire II (20 septembre 1794)

Biens du condamné Étienne *Émeric*, affermés 115 l.
Biens de l'émigré Étienne-Louis *Buech*, affermés 360 l.
Biens de l'émigré Joseph *Ferrier*, affermés 46 l.
Biens de l'émigré Louis *Mille*, affermés 35 l.
Biens de l'émigré Pierre *Cappeau*, affermés 235 l.
Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Christine*, affermés 235 l.

Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Émeric*, affermés 63 l.
Pré, du *même*, affermé 220 l.

14 vendémiaire III (5 octobre 1794)

Divers biens de l'émigré Alexis *Cappeau*, affermés 105 l.
Moitié des fruits d'un jardin, du *même*, arrentée 60 l.
Divers biens, du *même*, affermés 505 l.
Divers biens y compris une couple, du *même*, affermés 550 l.

16 vendémiaire III (7 octobre 1794)

Divers biens, du condamné *Barlatier*, affermés 90 l.
Divers biens, du *même*, affermés 35 l.
Pré et jardin, du *même*, affermés 100 l.
Divers biens, du *même*, affermés 226 l.
Mas, du *même*, affermé 210 l.
Divers biens, du *même*, affermés 255 l.
Deux vignes, du *même*, affermées 1 l. 15 s.
Divers biens de l'émigré Joseph *Laurent*, affermés 41 l.
Divers biens, du *même*, affermés 50 l.
Coussou, de l'émigré *Dupois*, d'Aix, affermé 765 l.
Jardin, de l'émigré Joseph *Laurent*, affermé 16 l.
Autre jardin, du *même*, affermé 20 l.

18 vendémiaire III (9 octobre 1794)

Divers biens, de l'émigré *Suffren*, affermés 405 l.
Pâti du condamné *Barlatier*, affermé 15 l.
Mas et tènement y compris une couple, de l'émigré *Suffren*, affermés 355 l.
Divers biens, de l'émigré Étienne-Louis *Arnaud*, affermés 345 l.
Divers biens, du *même*, affermés 160 l.
Divers biens, de l'émigré Joseph-Alexandre *Arnaud*, affermés 55 l.
Vigne et verger, du *même*, affermés 60 l.
Cinq vergers, du *même*, affermés 85 l.

25 vendémiaire III (16 octobre 1794)

Biens des émigrés *Colla* frères, affermés 401 l.
Divers biens, des émigrés *Félix* et *Arnaud*, affermés 530 l.
Biens de l'émigré Étienne-Honoré *Félix*, affermés 220 l.
Biens de l'émigré Antoine *Félix*, affermés 155 l.
Moitié des fruits des biens de l'émigré *Icard*, arrentée 1.010 l.
Pré, de l'émigré *Sabatier*, affermé 305 l.

Jardin, du *même*, affermé 55 l.
Olives, d'une terre du condamné André *Maunier*, vendues 16 l.
Biens de l'émigré *Chauvet*, affermés 510 l.

30 brumaire III (20 novembre 1794)

Coussou, de l'émigré *Galliffet*, affermé 615 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Dedons-Pierrefeu Émile.	
Trois coussous dans le terroir d'Istres	F. 6.400
Capital à constitution de rente	500
Montant des biens restitués	F. 6.900
Galliffet Louis-François-Alexandre.	
Maison, étang et divers coussous à Istres	81.420
Gautier du Poët Henri-Joseph.	
Deux coussous dans le terroir d'Istres	5.000
Sylvestre Joseph-Marie.	
Verger d'oliviers à Istres	1.100

JOUQUES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

	Valeur
Cure.	
Pasquier, près l'église paroissiale, revenu net 3 l. 13 s. 4 d.	80 l. 7 s. 4 d.
Terre culte, au couchant de l'église, revenu net 62 l. 17 s.	1.382 l. 14 s. 4 d.
Idem quartier des Eyssariades, revenu net 61 l. 3 s. 6 d.	1.345 l. 17 s.
Idem quartier des Gardis, revenu net 25 l. 12 s.	563 l. 5 s.
Idem contiguë à celle ci-dessus, revenu net 0 l. 6 s.	6 l. 12 s.
Idem quartier des Assaux, revenu net 61 l. 5 s. 2 d.	1.347 l. 14 s.
Idem quartier de Grenouillière, revenu net 8 l. 11 s. 2 d.	188 l. 6 s.

	Valeur
Terre culte, quartier de Meynier, revenu net 13 l. 18 s. 10 d.	306 l. 14 s. 4 d.
Idem quartier de Montallier, revenu net 2 l. 6 s.	50 l. 12 s.
Pré forain, quartier de la Palunette, revenu net 15 l. 4 s.	334 l. 8 s.
Pré arrosable, quartier de Fontcaude, revenu net 38 l. 13 s.	850 l. 6 s.
Total	6.456 l. 16 s.

Chapellenie Sainte-Perpétue.

Terre, quartier de la Palunette, revenu net 14 l. 17 s.	326 l. 14 s.
Coin de terre, quartier de Cougoublan, revenu net 0 l. 8 s.	8 l. 16 s.
Terre culte, quartier de Fontcaude, revenu net 12 l. 14 s.	279 l. 8 s.
Idem quartier de la Séouve, revenu net 14 l. 16 s.	325 l. 12 s.

Chapellenie Saint-Michel.

Terre culte, quartier de Traconade, revenu net 12 l. 5 s.	269 l. 10 s.
Terre culte, même quartier, revenu net 18 l. 10 s.	407 l.

Prieuré de Notre-Dame-de-la-Roque.

Terre culte, quartier de Saint-Pierre, revenu net 53 l. 15 s.	1.182 l. 10 s.
Pré arrosable, quartier du Pont-de-Fabre, revenu net 70 l. 11 s.	1.552 l. 2 s.
Terre inculte, quartier de derrière la Colle(1), revenu net 1 l. 0 s. 2 d.	22 l. 3 s. 6 d.

Prieuré de Notre-Dame-de-Gerle.

Terre culte, quartier de Gerle, revenu net 70 l. 2 s. 6 d.	1.542 l. 15 s. 3 d.
Sol de la chapelle et son régale, revenu net 0 l. 12 s. 6 d.	13 l. 15 s.

Nota. — Par décret du 24 mai 1791, il fut vendu à la Municipalité de Jouques, à la suite de sa soumission pour l'acquisition de biens nationaux, moyennant la somme de 12.387 l. 1 s. 9 d. (Arch. dép. L., reg. n° prov. 30 de corresp. du directoire du district d'Aix, p. 213).

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état non daté, dressé par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

Arband André-Elzéard, actuellement hors du département.

Pré arrosable contenant 2.640 cannes, et terre arrosable contenant 500 cannes, section A, n° 67.

(1) Colline.

Bastide dite Saint-Baqui, bâtiments, cour et régale, contenant 516 cannes, même section, nos 82 et 83.

Aire contenant 440 cannes, jardin arrosable contenant 420 cannes, et vigne contenant 1.750 cannes, même section, n° 84.

Terre labourable contenant 58.520 cannes, même section, n° 85.

Bois taillis et inculte, contenant 27.200 cannes, même section, n° 86.

Terre labourable et inculte dite les Vignaux, contenant 6.480 cannes, même section, n° 87.

Idem dite Garrigues, contenant 7.480 cannes, même section, n° 88.

Idem au quartier du Garbet, contenant 47.760 cannes, et bois et inculte contenant 29.305 cannes, même section, n° 89.

Pré au quartier de Marine, contenant 1.200 cannes, même section, n° 338.

Terre labourable contenant 160 cannes, même section, n° 358.

Bastide dite le Taulisson, terre et bois, contenant 244.481 cannes, même section, n° 582.

Petit jardin et terre dite Lagriés, contenant 24.145 cannes, même section, n° 583.

Terre labourable et inculte contenant 124.733 cannes, même section, n° 584.

Idem dite l'Hubac, contenant 72.000 cannes, même section, n° 585.

Terre contenant 36.000 cannes, même quartier, même section, n° 586.

Terre dite la Mère de Dieu, contenant 5.505 cannes, même, section, n° 587.

Bastide dite la Noumane, contenant avec la bergerie 68 cannes, même section, n° 588.

Terre labourable contenant 31.000 cannes, même section, n° 589.

Terre labourable et inculte, quartier du Pays d'Arles, contenant 12.800 cannes, même section, n° 590.

Idem au même quartier, contenant 2.880 cannes, même section, n° 591.

Pré arrosable contenant 1.794 cannes, même section, n° 697.

Pré arrosable contenant 4.245 cannes, section B, n° 1.

Idem entre les deux fossés, contenant 924 cannes, même section, n° 2.

Idem quartier des Carreaux, contenant 5.429 cannes, et terre arrosable contenant 1.477 cannes, même section, n° 3.

Pré arrosable, quartier du Pigeonnier, contenant 675 cannes, même section, n° 4.

Idem contenant 50 cannes, même section, n° 7.

Terre labourable du tènement de la bastide de Saint-Baqui, contenant 31.716 cannes, même section, n° 37.

Bastide dite Bastide-Neuve, bâtiment, terre et bois, contenant 682.897 cannes, même section, n° 58.

Terre et pré arrosable, contenant 26.731 cannes, même section, n° 60.

Terre labourable contenant 10.180 cannes, même section, n° 61.

Idem contenant 99.200 cannes, bois et inculte contenant 560.920 cannes, même section, n° 63.

Terre labourable, inculte et bois, contenant 18.290 cannes, même section, n° 66.

Idem et inculte, quartier de Traconade, contenant 10.200 cannes, même section, n° 84.

Idem contenant 3.453 cannes, même section, n° 138.

Bastide dite Campoumau, terre, bois et inculte, contenant 231.047 cannes, même section, n° 142.

Terre labourable et bois taillis, contenant 19 500 cannes, même section, n° 200.

Auberge dite le Logis d'Anne, terre et pré arrosable contenant 11.271 cannes, section C, n° 337.

Terre labourable contenant 27.644 cannes, même section, n° 338.

Idem contenant 6.974 cannes, bois et inculte, contenant 19.200 cannes, même section, n° 339.

Bois contenant 60.000 cannes, au Collet Tuilier, même section, n° 340.

Terre labourable et bois de pin, contenant 130.154 cannes, même section, n° 341.

Aire, terre labourable et bois, quartier de l'Amandeirette, contenant 58.720 cannes, même section, n° 342.

Terre labourable, contenant 4.266 cannes, même section, n° 343.

Jardin arrosable, quartier de Revelin, contenant 160 cannes, même section, n° 529.

Bergerie, terre, aires, verger et bois taillis, quartier de Derrière l'Église, contenant 5.797 cannes, même section, n° 534.

Pré arrosable, au-devant du village, contenant 6.280 cannes, même section, n° 536.

Maison et jardin contenant 1.300 cannes, même section, n° 537.

Fabrique de papier, pré et jardin arrosables, contenant 1.339 cannes, même section, n° 538.

Terre labourable du tènement du Logis d'Anne, contenant 2.830 cannes, même section, n° 621.

Lit du canal, en dessous du Coup Perdu, contenant 5.924 cannes, même section, n° 622.

Lit du canal, en dessus du Coup Perdu, contenant 15.036 cannes, même section, n° 623.

Terre labourable, contenant 2.500 cannes, même section, n° 624.

Terre, aire et pré arrosable, contenant 13.575 cannes, section D, n° 1.

Terre, jardin et bois taillis dit le Défend, contenant 11.828 cannes, même section, n° 2.

Pré arrosable, quartier de la Burlière, contenant 680 cannes, même section, n° 65.

Aire et pasquier contenant 703 cannes, même section, n° 513

Pré arrosable, quartier des Baumes, contenant 1.200 cannes, même section, n° 579.

Idem, contenant 324 cannes, même section, n° 580.

Bastide dite Citrani, bâtiment, pré sec, terre et bois taillis, contenant 269.657 cannes, même section, n° 637.

Bastide dite Saint-Julien, bâtiment et terre contenant 50.492 cannes, même section, n° 639.

Terre et bois contenant 190.540 cannes, même section, n° 640.

Terre dite la Contasse et inculte contenant 12.280 cannes, même section, n° 641.

Terre labourable contenant 3.000 cannes, même section, n° 642.

Idem, jardin et verger, du tènement de Saint-Julien, contenant 27.389 cannes, même section, n° 643.

Bâtiment et jardin contenant 54 cannes, section E, n° 20

Maison contenant 40 cannes, même section, n° 21.

Maison et écurie contenant 5 cannes, même section, n° 23.

Maison et pré contenant 75 cannes, même section, n° 71.

Maison, près la Place, contenant 8 cannes, même section, n° 142.

Maison ci-devant auditoire de justice, contenant 12 cannes, même section, n° 150.

Bergerie, quartier des Baumes, contenant 17 cannes, même section, n° 151.

Bergerie, même quartier, contenant 18 cannes, même section, n° 152.

Cloaque contenant 7 cannes, même section, n° 153.

Boutique contenant 17 cannes, même section, n° 154.

Cave contenant 16 cannes, même section, n° 155.

Quatre cloaques attenants, contenant 30 cannes, même section, n° 156.

Trois caves attenantes, contenant 12 cannes, même section, n° 162.

Four à cuire le pain et écurie, contenant 20 cannes, même section, n° 194.

Écurie et grenier à foin, contenant 16 cannes, même section, n° 203.
Idem, contenant 16 cannes, même section, n° 204.
Four à cuire le pain et logement, contenant 15 cannes, même section, n° 226.
Maison, écurie et grenier à foin, contenant 25 cannes, même section, n° 256.
Maison, écurie et cour, contenant 42 cannes, même section, n° 260.
Emplacement du château, contenant 709 cannes, même section, n° 341.
Chapelle, contenant 10 cannes, même section, n° 342.
Pavillon contenant 16 cannes, même section, n° 343.
Autre pavillon contenant 16 cannes, même section, n° 344.
Maison contenant 30 cannes, même section, n° 345.
Écurie et grenier à foin, contenant 36 cannes, même section, n° 346.
Maison contenant 30 cannes, même section, n° 347.
Trois cloaques en dessous du chemin montant au château, contenant 80 cannes.

Garidel Bruno, actuellement hors du département.
Terre labourable et jardin contenant 13.992 cannes, section A, n° 475.
Idem, au quartier de la Coste, contenant 19.600 cannes, même section, n° 476.
Bastide dite Peybarnier, bâtiment, régale, jardin et pré arrosable, contenant 1.817 cannes, même section, n° 477.
Terre labourable contenant 69.051 cannes, même section, n° 479.
Idem et bois taillis contenant 236.594 cannes, même section, n° 480.
Pré arrosable, quartier de Genti, contenant 2.712 cannes, même section, n° 481.

Martin Étienne, fils d'André, actuellement hors du département.
Terre labourable, quartier des Quatre-Prises, contenant 520 cannes, section A, n° 25.
Idem contenant 1.440 cannes, même section, n° 21.
Pré arrosable, quartier de la Palunette, contenant 825 cannes, même section, n° 49.
Pré contenant 750 cannes, même section, n° 53.
Terre labourable contenant 2.260 cannes, même section, n° 169.
Idem contenant 1.142 cannes, même section, n° 170.
Bois taillis contenant 15.000 cannes, même section, n° 188.
Terre arrosable, quartier d'Amour Sainte, contenant 2.200 cannes, section B, n° 14.

Maison de campagne dite Traconade, bâtiments nécessaires pour l'agriculteur et l'exploitation rurale, jardin fruitier et potager, terrasse et terre, contenant 20.183 cannes, même section, n° 44.

Pré arrosable, quartier de Fontcaude, contenant 2.960 cannes, même section, n° 48.

Aire et terre inculte, quartier de Traconade, contenant 12.180 cannes, même section, n° 78.

Vigne, quartier de Coumpoumaou, contenant 1.300 cannes, même section, n° 147

Terre labourable et bois taillis, quartier de Fontcaude, contenant 150.000 cannes, même section, n° 193.

Idem et bois taillis, contenant 27.284 cannes, même section, n° 194.

Vigne, quartier de Saute-Lèbre, contenant 990 cannes, section D, n° 653.

D'après l'état certifié le 12 avril 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Simiane Félix, ci-devant marquise, dernier domicile à Aix.

Bastide avec son afard de terres labourables, terres en friches, jardins, prés, vignes et bois, le tout contenant 411.015 cannes, revenu 2.238 l., évalué . . . . . 44.760 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

2 mars 1791

1° Un pasquier, ou pâturages, tout près de l'église paroissiale, est. 80 l. 7 s. 4 d.; terre culte, au couchant de ladite église, est. 1.382 l. 14 s. 4 d.; terre, au quartier des Eyssarades, est. 1.345 l 17 s.; terre, au quartier des Assaux, est. 1.347 l. 14 s. — de la *cure* de Jouques.

2° Terre, au quartier de Saint-Pierre, est. 1.182 l. 10 s. — du *prieuré de N.-D. de La Roque* (ou Pont-de-Vidal).

Le tout adjugé 12.500 l.

à François-Henri-Thomas Martin, négociant, à Jouques.

(Enchérisseurs : Gaspard Baille, Jean-Baptiste Burle et Joseph Allègre, offrant pour le 4e article ; Jean Martel, ménager, de Jouques, offrant pour les cinq articles ; Jean-Baptiste Blanc, négociant, de Jouques, et l'adjudicataire.)

[Le 6 thermidor III, le solde est versé par ledit Martin.]

3 mars 1791

Pré forain, au quartier de la Palunette — de la *Cure* —. Est. 334 l. 8 s. Adj. 750 l.

à François SERRE, négociant, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean Martel, et l'adjudicataire.)

[Le 7 janvier 1792, le solde est versé par ledit Serre.]

Terre, au même quartier — de la *chapellenie Sainte-Perpétue* —. Est. 326 l. 14 s. Adj. 925 l.

à Jean MARTEL, ménager, à Jouques.

(Enchérisseurs : Joseph Tardif ; Étienne Goyer ; Étienne Benoit, et l'adjudicataire)

[Le 1er avril 1791, le solde est versé par ledit Martel.]

Pré arrosable, au quartier du Pont-de-Fabre — du *prieuré de N.-D. de La Roque* —. Est. 1.552 l. 2 s. Adj 2.525 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Étienne Goyer ; Contard ; Serge Goirand, et l'adjudicataire.)

[Le 1er avril 1791, le solde est versé par ledit Martel.]

4 mars 1791

Terre et vigne, au quartier des Gardis, est. 563 l. 5 s.; autre terre inculte, au même quartier, est. 6 l. 12 s. — de la *Cure* —. Le tout est. 569 l. 17 s. Adj. 1.200 l.

à François-Henri-Thomas MARTIN, négociant, à Jouques.

(Enchérisseurs : Pascal Baille ; Étienne Goyer, et l'adjudicataire.)

[Le 6 thermidor III, le solde est versé par ledit Martin.]

Terre, au quartier de la Grenouillière — de la *Cure* —. Est. 188 l. 6 s. Adj. 1.100 l.

à Joseph BLANCHARD, ménager, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph-Siméon Béraud ; Jean Martel, et l'adjudicataire.)

[Le 5 thermidor III, la somme de 654 l. 19 s. 3 d. est versée pour solde par Alexandre Guiran, de Jouques.]

Terre, au quartier de Meynier — de la *Cure* —. Est. 306 l. 14 s. 4 d. Adj. 600 l.

à Joseph ARBAUD, cultivateur, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean Martel, et l'adjudicataire.)

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par le susdit acquéreur.]

Terre au quartier de Montolivet — de la *Cure* —. Est. 50 l. 12 s. Adj. 100 l.

à Jean-Baptiste Doucière, ménager, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean Martel, et l'adjudicataire.)

[Le 4 juin 1791, le solde est versé par ledit Doucière.]

1er avril 1791

Terre au quartier de Gerle — du *prieuré de Gerle* —. Est. 1.542 l. 15 s. 3 d. Adj. 1.900 l.

à Pierre Prouven, ménager, à Jouques.

(Enchérisseurs : Antoine Brun ; Jean-Baptiste Burle, et l'adjudicataire.)

Pré au quartier de Fontcaude — de la *Cure* —. Est. 850 l. 6 s. Adj. 1.700 l.

à Alexis Blanc, boucher, à Jouques, en compte avec Pierre Goyer, Pierre Féraud, Jean Martel et Jean Arnaud, de Jouques.

(Enchérisseurs : Jean-Henri Tardif ; François Serre, et l'adjudicataire.)

[Le 14 ventôse III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Terre au quartier de Traconade — de la *chapellenie Saint-Michel* —. Est. 407 l. Adj. 425 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Burle, charbonnier, à Jouques.

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Burle.]

Terre, au quartier de Traconade — de la *chapellenie Saint-Michel* —. Est. 269 l. 10 s. Adj. 750 l.

à François Serre, négociant, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Burle, et l'adjudicataire.)

[Le 7 janvier 1792, le solde est versé par ledit Serre.]

Terre, au quartier de Cougoublan — de la *chapellenie de Sainte-Perpétue* —. Est. 8 l. 16 s. Adj. 41 l., sans concurrent.

à Laurent Michel, ménager, à Jouques,
pour le compte de Jean Arnaud, son beau-père.

[Le 5 décembre 1791, le solde est versé pour le compte dudit Arnaud.]

31 mai 1791

Terre, au quartier de la Souve — de la *chapellenie Sainte-Perpétue* —. Est. 325 l. 12 s. Adj. 335 l., sans concurrent.

à Jean-Charles Contard, procureur aux Comptes.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

2 mai 1793

Propriété culte et inculte (3.150 cannes q.), au quartier de Font-caude — de la *chapellenie de Sainte-Perpétue* —. Est. 132 l. Adj. 140 l., sans concurrent.

à Étienne Ricard, de Jouques.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 6 thermidor III, le solde est versé par ledit Ricard]

5 fructidor II (22 août 1794)

Propriété en terre labourable et vergers d'oliviers (791 toises), au quartier d'Olivet — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger — Est. 449 l. 12 s. Adj. 510 l.

à Pierre Arbaud, cultivateur, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean-André Goyer, et l'adjudicataire.)

Propriété consistant en terre labourable complantée de peupliers, chênes blancs et saules, et pré (855 toises), au quartier des Détroits — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 724 l. 12 s. Adj. 730 l., sans concurrent.

au même.

Terre labourable et pré (168 toises), au quartier de Palunette — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 170 l. Adj. 200 l.

à Joseph Arbaud, cultivateur, à Jouques.

(Enchérisseurs : Gabriel Siméonis, et l'adjudicataire.)

Propriété en terre labourable (806 toises), au quartier de Peygayard — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 481 l. 10 s. Adj. 550 l.

au même.

(Enchérisseurs : Gabriel Siméonis, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu le 10 décembre 1806, par suite de déchéance de l'acquéreur.

Propriété complantée d'oliviers (528 toises), au quartier de Peygayard — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 316 l. 16 s. Adj. 450 l.

à Antoine Vial, chirurgien, à Jouques.

(Enchérisseurs : Jean-François Arbaud, et l'adjudicataire.)

N. B.— Ce bien fut revendu le 10 décembre 1800, par suite de déchéance de l'acquéreur.

Propriété en terre labourable complantée de mûriers (733 toises), au

quartier de Saint-Jean — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 375 l. 15 s. Adj. 385 l., sans concurrent.

à Pierre Arbaud, cultivateur, à Jouques.

N. B.— Ce bien fut revendu le 10 décembre 1806, par suite de déchéance du susdit acquéreur.

Deux propriétés et bâtiments ne formant qu'un lot — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger.

1° Terre labourable et pré (1.737 toises 2 pieds) ; un moulin à détriter la ruche de chêne, la meule et accessoires en bon état ; un bâtiment et dépendances, au quartier des Détroits; 2° terre labourable complantée de mûriers (210 toises), au quartier de Caudeyries. Le tout est. 2.985 l. 10 s. Adj. 15.000 l.

à Joseph Blanc, tonnelier, à Jouques.

(Enchérisseurs : Alexandre Arnaud, et l'adjudicataire.)

Nota.— Cette dernière terre se trouvant en tête de la mine, où les eaux qui alimentent la fabrique prennent naissance en dérivant du grand valat (ruisseau), on a cru devoir la joindre au 1er lot, autant pour l'accès de ladite mine que pour les cas imprévus qui pourraient nécessiter le changement de l'entrée des eaux dans la mine, et en ce cas faire usage de cette terre pour la prise de ces eaux.

N. B. — Le moulin et terres furent vendus le 10 décembre 1806, par suite de déchéance du susdit acquéreur.

Propriété au vallon des Aceu — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger.

1er lot. — Terre, vigne et une petite loge en pierres sèches (1.535 toises). Est. 842 l. 10 s. Adj. 850 l., sans concurrent.

à Antoine Michel, papetier, à Jouques.

6 fructidor II (23 août 1794)

2e lot. — Terre, vignes et rochers (1.379 toises). Est. 725 l. 12 s. Adj. 1.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Alexandre Arnaud ; Siméonis, et l'adjudicataire.)

Propriété au quartier de Saute-Lèbre — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger.

1er lot. — Terre inculte, vigne et une petite loge en pierres sèches (1.580 toises 4 pieds). Est. 675 l. Adj. 700 l., sans concurrent.

à Alexandre Arnaud, à Aix.

2e lot. — Terre inculte et vigne (1.028 toises). Est. 257 l. Adj. 300 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Arbaud, et l'adjudicataire.)

Maison (divisée en 2 lots) — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger.

1er lot. — 2 étages, dont un au rez-de-chaussée, de la plus basse rue au chemin, composé d'une écurie, deux caves et une cuve ; l'autre, au rez-de-chaussée de la rue supérieure, composé d'un vestibule, de deux chambres et une cuisine. Est. 1.310 l. Adj. 2.500 l.

à Alexandre Arnaud, à Aix.

(Enchérisseurs : Vial, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Divers appartements et un grenier à foin. Est. 585 l. Adj. 1.425 l.

au même.

(Enchérisseurs: Vial, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu le 10 décembre 1806, par suite de déchéance du susdit acquéreur.

Propriété (104 toises), près le Temple de la Raison — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 130 l. Adj. 155 l.

à Henri Ricard, tailleur d'habits, à Jouques.

(Enchérisseurs : Pierre Arbaud, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu le 10 décembre 1806, par suite de déchéance de l'acquéreur.

Propriété (187 toises), près le Temple de la Raison — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger —. Est. 187 l. Adj. 192 l., sans concurrent.

à Gabriel Simeonis, à Jouques.

N. B. — Ce bien fut revendu le 10 décembre 1906, par suite de déchéance de l'acquéreur.

Propriété (divisée en 4 lots), au vallon des Aceu — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger.

1er lot.— Terre labourable (1.369 toises 2 pieds). Est. 684 l. 10 s. Adj. 705 l.

à Jean-André Goyer, cultivateur, à Jouques.

(Enchérisseurs : Siméonis ; Joseph Arbaud, et l'adjudicataire.)

2e lot.— Terre labourable (1.150 toises 2 pieds). Est. 575 l. Adj. 600 l., sans concurrent.

à Alexandre Arnaud, à Aix.

3e lot. — Terre labourable et inculte (987 toises). Est. 543 l. 14 s. Adj. 695 l.

à Joseph Arbaud, cultivateur, à Jouques.

(Enchérisseurs : Goyer ; Arnaud, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable et inculte (1.010 toises). Est. 376 l. Adj. 665 l.

à Pierre Arbaud, cultivateur, à Jouques.

(Enchérisseurs : Arnaud ; Joseph Arbaud ; Goyer, et l'adjudicataire.)

7 fructidor II (24 août 1794)

Propriété (divisée en 4 lots), au vallon des Aceu — de l'émigré Thomas *Martin*, boulanger.

1er lot.— Terre labourable (1.377 toises). Est. 825 l. 10 s. Adj. 1.000 l.

à Joseph Blanc, tonnelier, à Jouques.

(Enchérisseurs : Siméonis, et l'adjudicataire)

2e lot. — Terre labourable (1.382 toises). Est. 829 l. Adj. 1.200 l.

à Alexandre Arnaud, à Jouques.

(Enchérisseurs : Siméonis ; Blanc, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable (947 toises). Est. 568 l. 4 s. Adj. 795 l.

à Joseph Blanc, tonnelier, à Jouques.

(Enchérisseurs : Siméonis ; Alexandre Arnaud, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable (889 toises). Est. 532 l. 8 s. Adj. 795 l.

à Alexandre Arnaud, à Aix.

(Enchérisseurs : Siméonis ; Blanc, et l'adjudicataire.)

19 germinal III (8 avril 1795)

Terre inculte avec quelques oliviers (490 cannes), au quartier de derrière la Colle — du *prieuré de Notre-Dame de La Roque* —. Est. 22 l. 3 s. 6 d. Adj. 200 l.

à Marie Blanc, veuve Fabre, d'Aix.

(Enchérisseurs : Jean Martel, et l'adjudicataire.)

[Le 27 germinal III, le solde est versé par la veuve Fabre.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

8 pluviôse V (27 janvier 1797)

Propriété (5 charges 8 panaux 3 civadiers 1 picotin ½), où se trouve

une chapelle dite Notre-Dame de Gerle — du *prieuré de Gerle* —. Est. 2.310 l. 8 s. Adj. 2.310 l. 8 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Barthélemy Mihière, de Collongue.

13 pluviôse XII (3 février 1804)

Bastide dite la Boulangère, avec four, bâtiment, aire, afard de terre culte et inculte (73.740 mq.) ; vallon de terre culte et inculte (239.600 mq.), au quartier de Pascal ; terre dite l'Homme-Mort (24.246 mq.), au même quartier — de la dame *Gautier*, veuve *Autheman*, mère d'émigré —. Est. 1.870 f. Adj. 1.895 f. (loi des 15 et 16 floréal X).

à Jacques-Flavius Autheman, à Aix.

10 décembre 1806

Maison (80 mq.), à la Grande-Rue — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 432 f. Adj. 457 f. (Loi du 5 ventôse XII).

à Étienne Ricard, de Jouques.

N. B.— Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Moulin à tan, à un tournant hydraulique et magasin (164 mq.) ; terres labourables et fruitiers autour (64 ares) ; pré arrosable (7 ares 91 centiares), et un ribas (3 ares 95 centiares) — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 4.140 f. Adj. 4.190 f. (loi du 5 ventôse XII).

au même.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre labourable (28 ares 87 centiares), quartier de Saint-Jean — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 360 f. Adj. 385 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine Vial, à Jouques.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terres et vignes (111 ares 52 centiares), quartier des Alléaus — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 735 f. Adj. 760 f. (loi du 5 ventôse XII).

au même.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre labourable en deux restangues (1), au vallon des Alléaus — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 660 f. Adj. 685 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Étienne Ricard, à Jouques.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre labourable (170 ares 64 centiares), au vallon des Alléaus — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 1.200 f. Adj. 1.225 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine Vial, à Jouques.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre (11 ares 36 centiares), quartier de Patusielle —. Est. 200 f. Adj. 225 f. (loi du 5 ventôse XII).

au même.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre et oliviers (31 ares 63 centiares), quartier de Montolivet —. Est. 240 f. Adj. 265 f. (loi du 5 ventôse XII).

au même.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre labourable (30 ares 85 centiares), au quartier de Peygaillard —. Est. 180 f. Adj. 205 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Étienne Ricard, à Jouques.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Verger d'oliviers (71 ares 18 centiares), au quartier de Peygaillard —. Est. 600 f. Adj. 625 f. (loi du 5 ventôse XII).

au même.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre labourable (6 ares 92 centiares), près l'église paroissiale — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 180 f. Adj. 205 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine Vial, à Jouques.

(1) Restanco, restrango : barrage, digue.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Terre labourable dite Pasquier (7 ares 11 centiares), près l'église paroissiale — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 200 f. Adj. 225 f. (loi du 5 ventôse XII).

au MÈME.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

29 juin 1807

Propriété rurale culte et inculte (165 ares 50 centiares), avec un petit bâtiment — de l'émigré Thomas *Martin* —. Est. 250 f. Adj. 255 f. (loi du 5 ventôse XII).

au MÈME.

III. — VENTES DE MEUBLES

6 ventôse II (24 février 1794)

Meubles et effets de l'émigré Jean-Paul *Leydier* 3 497 l. 10 s.

8 ventôse II (26 février 1794)

Meubles et effets de l'émigré Thomas *Martin* 1.053 l. 5 s.

22 ventôse II (12 mars 1794)

Meubles et effets de l'émigré Elzéard *Arbaud-Jouques* 14.870 l.

25 ventôse II (15 mars 1794)

Meubles et effets de l'émigré Jean-Baptiste *Blanc* 3.383 l. 15 s.

6 germinal II (26 mars 1794)

Orangers et tuiles de l'émigré *Arbaud-Jouques* 211 l.
Bois de l'émigré *Leydier* 485 l. 15 s.

26 prairial II (14 juin 1794)

1 810 quintaux écorces de chêne vert, de l'émigré Thomas *Martin*, 2.815 l.
2.535 quintaux écorces de chêne vert, de l'émigré *Raymond* fils aîné, 6.886 l.

IV. — ARRENTEMENTS

15 juin 1793

Les fruits pendants de la bastide de Traconade, de l'émigré *Martin* fils vendus 2.000 l.

13 août 1793

Bastide dite Traconade, de l'émigré *Martin* fils, affermée 2.175 l.

9 floréal II (28 avril 1794)

Bastide de Saint-Julien, de l'émigré André-Elzéard *Arbaud*, affermée 31 charges de blé.

Jardin arrosable, du *même*, affermé 440 l.

Divers biens, du *même*, affermés 20 charges de blé.

Grande et belle maison, du *même*, arrentée 300 l.

Terres du condamné Jean-Joseph *Thus*, prêtre, affermées 6 charges 1/2 de blé.

11 floréal II (30 avril 1794)

Deux terres, du condamné Jean-Baptiste *Blanc*, négociant, affermées 7 charges de blé et 6 quintaux de foin.

Jardin arrosable, du *même*, affermé 40 l.

Terre, vigne et verger, du *même*, affermés 80 quintaux de foin et 4 charges de seigle.

Divers biens, du *même*, affermés 15 charges de blé et 15 charges de seigle.

Divers biens, du *même*, affermés 2 charges de blé et 5 charges de seigle.

Divers biens, du *même*, affermés 7 charges de blé et 10 l.

Bastide de Citrani et dépendances, de l'émigré André-Elzéard *Arbaud*, affermée 13 charges de seigle.

Divers biens, du *même*, affermés 3 charges de blé.

Divers biens de l'émigré *Martin*, fils d'André, affermés 40 l.

Bastide de Puy-Gaillard, de l'émigré Jean-Paul *Leydier*, négociant, affermée 20 charges de blé et 2 charges 1/2 de méteil.

Pré, jardin et terres, du *même*, affermés 18 quintaux de foin et 100 l.

Biens de l'émigré François-Henri-Thomas *Martin*, négociant, affermés 12 charges de blé, 8 charges de méteil et 42 panaux d'avoine.

Bastide de Gerle, de l'émigrée *Félix*, veuve *Simiane*, affermée 52 charges de blé.

17 messidor II (5 juillet 1794)

Fabrique de tan et moulin, de l'émigré Jean-Paul *Leydier*, arrentés 110 l.

Fabrique de tan, de l'émigré François-Henri-Thomas *Martin*, arrentée 75 l.

15 thermidor II (2 août 1794)

Bastide de Traconade, de l'émigré André *Martin*, fils d'André, affermée 12 charges de blé et 1.500 l.

Bastide de Campoumau, de l'émigré *Arbaud-Jouques*, affermée 4 charges de blé et 4 charges de méteil.

Bastide dite Catalan, de l'émigré Bruno-Philibert *Audier-Massillon*, d'Aix, affermée 4 charges de blé et 4 charges de méteil.

Terre, du *même*, affermée 115 l.

Pré dit de l'Archevêque, de l'émigré *Arbaud-Jouques*, affermé 180 quintaux de foin, poids de marc.

Deux parties de pré, du *même*, affermées 10 charges de blé.

Grand pré des Carreaux, avec écurie, chambre et grenier, du *même*, affermé 100 quintaux de foin, poids de marc.

Pré du Grand-Jardin et les prés bas, du *même*, affermés 190 quintaux de foin, poids de marc.

Pré bas de la Lame et la ribe, du *même*, affermé 110 l.

Partie de pré, sous le pigeonnier, du *même*, affermée 50 quintaux de foin, poids de marc.

Petit pré, du *même*, affermé 40 quintaux de foin, poids de marc, et 25 l.

16 thermidor II (3 août 1794)

Moitié du pré de l'Allée, de l'émigré *Arbaud-Jouques*, affermée 140 quintaux de foin, poids de marc.

Autre moitié du même pré, du *même*, affermée 105 quintaux de foin, poids de marc.

Pré de la rue Paillouse, du *même*, affermé 10 quintaux de foin et 55 l.

Pré et terres (le nom de l'ancien propriétaire n'est pas mentionné), affermés 11 charges de blé.

8 vendémiaire III (29 septembre 1794)

Vallon de Traconade, de l'émigré *Arbaud-Jouques*, affermé 4 charges 5 panaux de seigle.

Fabrique de papier et dépendances, au quartier de Saint-Sébastien, arrentée 1.200 l.

Deux fours à cuire le pain, du *même*, arrentés 325 l.

Deux terres, du condamné Jean-Joseph *Penna*, affermées 40 l.

Bastide et son tènement, et verger, du *même*, affermés 6 charges de blé et 6 charges de méteil.

Vallon de Blégier, du *même*, affermé 3 charges 1 panal de seigle et une charge d'avoine, grosse mesure.

Pré arrosable, du *même*, affermé 40 quintaux de foin et 1 l.

21 floréal III (10 mai 1795)

Maison dite le Pavillon, du condamné Elzéard *Arbaud-Jouques*, arrentée 65 l.

Bastide dite le Logis d'Anne et son tènement, du *même*, affermée 13 charges de blé et 5.100 l.

Bastide de Campoumau, du *même*, affermée 4 charges de blé et 4 charges de méteil.

Bastide de Saint-Julien et dépendances, du *même*, affermée 43 charges de blé et 175 l.

Trois écuries et le bâtiment servant autrefois de prisons et auditoire, du *même*, affermés 40 l.

Diverses terres, du *même*, affermées 11 charges de blé et 13 charges de seigle.

Grande maison près l'arbre de la Liberté, du *même*, arrentée 600 l.

Maison et écurie, du *même*, arrentées 150 l.

Bastide de Citrani et dépendances, du *même*, affermée 10 charges de seigle.

Maison et bergerie, du *même*, arrentées 100 l.

22 floréal III (11 mai 1795)

Bâtiment servant autrefois d'auditoire, du condamné *Arbaud-Jouques*, arrenté 120 l.

Divers biens, du *même*, affermés 3 charges de blé, 5 charges de seigle et 110 l.

Jardin arrosable vis-à-vis le village, et un fruitier, du *même*, affermés 905 l.

Maison, du *même*, arrentée 60 l.

Maison, au quartier du Piémont ou de Bistoure, du *même*, arrentée 40 l.

Corps de bâtiment dit le Pavillon, du *même*, arrenté 60 l.

Divers biens, du *même*, arrentés 40 l.

Six terres, du condamné Jean-Baptiste *Blanc*, affermées 7 charges de seigle et 6 charges de blé, plus 1 charge 1 panal de seigle et 200 l.

1er germinal III (21 mars 1795)

Le pâturage du bois taillis dit le Défend, du condamné *Arbaud-Jouques*, arrenté 30 l.

Jardin du presbytère, affermé 15 l.

26 thermidor III (13 août 1795)

Grand pré des Carreaux et dépendances, des émigrés *Arbaud-Jouques* et ses trois fils, affermé 105 quintaux de foin, poids de marc.

Pré clos de l'Archevêque, des *mêmes*, affermé 125 quintaux de foin, poids de marc.

Petit pré, de l'émigré Elzéard *Arbaud-Jouques*, affermé 25 quintaux de foin, poids de marc.

Le pré bas de la Lame, des émigrés *Arbaud-Jouques* et fils, affermé 21 quintaux de foin, poids de marc.

Pré du Grand-Jardin, des *mêmes*, affermé 195 quintaux de foin, poids de marc.

Moitié du pré de l'Allée, des *mêmes*, affermée 98 quintaux de foin, poids de marc.

Deux parties de pré, des *mêmes*, affermées 80 panaux d'avoine.

Autre moitié du pré de l'Allée, des *mêmes*, affermée 135 quintaux de foin et 1 panal d'avoine.

Pré sous le pigeonnier, des *mêmes*, affermé 50 quintaux de foin, poids de marc.

Domaine de Gerle, de l'émigrée *Félix*, veuve *Simiane*, affermé 45 charges de blé froment, 5 charges de mescle (1), 6 charges d'avoine et 1 charge d'orge.

Pré, des émigrés *Arbaud-Jouques* et fils, affermé 32 quintaux de foin, poids de marc.

V. — RESTITUTIONS

Arbaud-Jouques André-Elzéard, ci-devant seigneur d'Aix, et Joseph-Charles-André, Melchior-André-Elzéard et Augustin-Philippe, fils du premier.

		Capital
Domaine agricole dit Tautisson	F.	63.769
Autre dit Saint-Julien et Citrani		81.044
Autre appelé Saint-Bache		267.683
Autre appelé Campoumau		10.654
Autre avec une auberge dite Logis d'Anne		55.345
Évaluation du mobilier de ces cinq domaines		15.000
Fabrique de papier et pré		25.834
Évaluation du mobilier		4.000

(1) Mesclo, musclo : méteil.

		Capital
Une belle maison à Jouques	F.	8.900
(Le mobilier de cette maison a été vendu.)		
Autre maison au dit lieu		990
Autre maison au dit lieu		363
Autre maison au dit lieu		198
Autre maison au dit lieu		363
Deux fours à cuire le pain, écurie, magasin à foin et appartements		12.525
Autre écurie avec magasin à fourrages		363
Autre maison, écurie et cour		900
Emplacement de bâtiment, terrasse et cour du vieux château		150
Bâtiment appelé le Pavillon		788
Autre bâtiment dit Pavillon		788
Autre maison au dit lieu		990
Grande écurie et grenier à foin		663
Autre maison au dit lieu		663
Douze petits caveaux		363
Pré, terres, cloaques, verger d'oliviers, deux aires et une petite maison, aux quartiers du Pigeonnier et de l'Église		10.880
Jardin arrosable avec un fruitier et une serre		7.556
Bâtiment dit le Pavillon du jardin		1.322
Pré dit le pré clos de l'Archevêque, les prés bas, les prés des Carreaux et deux écuries		68.000
Deux vergers d'oliviers et terres		30.234
Terre dite les Carreaux, et jardin		7.556
Pré neuf dit l'Allée, écurie et terres de Traconade, plus le pré de la rue Pailleuse		37.780
Bois taillis dit le Défend		3.000
Capital de prix d'immeubles		2.500
Capital pour prix de vente de maison		120
Rentes foncières en douze articles		4.990
Montant des biens restitués	F.	726.274
Audier Pierre-Bruno-Philibert.		
Domaine rural appelé Catalon		10.300
Blanc Jean-Baptiste et Pierre-Paul frères, de Jouques		
Domaine à Jouques		12.000
Six maisons, écurie et cour		5.880

		Capital
Vingt-six articles d'immeubles, dans le même terroir, composés de vignes, terres, pré, bois, vergers d'oliviers, fruitiers et jardin		21.400
Montant des biens restitués	F.	39.280
(Le mobilier a été vendu.)		
Burle Jean-Michel.		
Maison, deux magasins à fourrages et jardin		980
Moulin à tan		3.000
Sept articles de terres, vignes, prés, bois et oliviers		5.000
Montant des biens restitués	F.	8.980
Gautier Pierre-Antoine.		
Une maison à Jouques		2.000
Bâtiment, terre, vigne et verger		4.500
(Le séquestre n'y a jamais été établi. Point de mobilier).		
Leydier Jean-Paul, de Jouques.		
Une fabrique à tan, maison, terre, pré et vergers d'oliviers		7.640
Un domaine rural		10.000
(Le mobilier et marchandises ont été vendus. Il a acheté des biens.)		
Martin André, fils d'André, de Genève.		
Un domaine avec bâtiment de maître, à Jouques		64.667
(Le mobilier a été vendu.)		
Penna Joseph-André.		
Maison et cour à Jouques		2.000
Un pré, une terre, une vigne et un verger d'oliviers		6.975
Domaine dit de Bede et dépendances		24.000
Montant des biens restitués	F.	32.975
(Le mobilier a été vendu.)		
Prouven Philippe, cultivateur.		
Quatre articles de terres, vergers d'oliviers et bâtiment		960
Mobilier évalué		150
Prouven Jean-Joseph, cordonnier.		
Six articles d'immeubles consistant en terre, vignes, bois, pré et oliviers		2.830
Maison à Jouques		1.500

		Capital
Évaluation du mobilier	F.	400
Montant des biens restitués	F.	4.730
Simiane Toussaint-Alexandre-Henry-François-Joachim et Pauline-Anne-Louise frère et sœur, d'Aix.		
Un domaine appelé Gerle		50.000
Thus Joseph, prêtre.		
Une maison à Jouques		1.200
Écuries, aires et neuf articles d'immeubles séparés, consistant en terre, vignes, vergers d'oliviers et bois		3.045
(Le mobilier a été vendu.)		

LA BARBEN

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Forbin La Barben Gaspard-Anne-François-Palamède.

Terre, prés, moulin à huile, section A, dite Moulin à papier, n° 93, contenant 4 éminées.

Allée de mûriers, le long du chemin Saint-Cannat, même section, n° 114, contenant 2 éminées.

Terre de 3 charges, section B, dite l'Orest d'Épine, n° 40.

Fabrique de poix et relarg d'une éminée, section C, n° 1.

Habitation, bergerie et terre d'une charge, même section, n° 7.

Terre de 3 charges, le long du chemin de Saint-Cannat, même section, n° 86.

Terre d'une éminée, même section, n° 87.

Terre labourable de 4 éminées, section D, dite Forêt de pins, n° 17.

Terre en friche de 4 charges, section E, n° 11.

Tènement de Valdestable, terre, bâtiment, bergerie et écurie, de 75 charges, même section, n° 14.

Terre du Puits-de-Madame, de 2 charges, même section, n° 17.

Terre en friche de 6 charges, même section, n° 20.

Terre labourable de 6 éminées, même section, n° 22.
Terre en friche d'une charge, même section, n° 24.
Terre en friche, d'une charge, même section, n° 25.
Terre en friche de 2 charges, même section, n° 26.
Terre labourable de 7 charges, même section, n° 34.
Terre labourable dite la Belle-Mouyé, de 2 charges, section F, n° 16.
Terre en friche dite Calong, de 2 charges, même section, n° 17.
Forêt de pins, même section, n° 23.
Terre labourable dite les Quatre-Termes, de 8 charges, même section, n° 24.
Terre labourable dite la Grande-Plaine, de 9 charges, même section, n° 25.
Terre en friche dite Genes-Grasse, d'une charge, même section, n° 26.
Terre labourable dite le Camp-de-Peyrard, de 6 charges, même section, n° 27.
Terre labourable en trois parties, d'une charge 4 éminées, près le champ de Peiral, même section, n° 28.
Terre en friche dite les Frestes, d'une charge, même section, n° 29.
Terre en friche au Puits-de-Madame, de 5 charges, même section, n° 32.
Terre en friche en 3 parties, de 4 charges, sous le Pielon, même section, n° 111.
Terre en friche, verger, faisant partie du tènement du Valdestable, de 80 charges, même section, n° 112.
Jardin et habitation, de 6 éminées, section II, dite le Trou Dadane, n° 1.
Prés et luzerne, de 4 charges, même section, n° 2.
Prés et jardin, de 3 charges, même section, n° 59.
Prés Dadane, de 4 charges 4 éminées, même section, n° 108.
Terre et pré, d'une éminée, même section, n° 136.
Terre et vigne, de 2 éminées, même section, n° 209.
Terre labourable de 4 charges, section I, n° 39.
Terre en friche de 6 éminées, au bout du vallon de Maurant, même section, n° 63.
Terre en friche du vallon de Maurant, de 3 charges, même section, n° 66.
Terre dite Lusclade et bergerie, de 6 charges, même section, n° 111.
Bâtiment du château, de 3 éminées, même section, n° 112.
Jardin de 3 éminées.
Habitation des Pégoliers et jardin, de 3 éminées.
Terre d'une éminée, complantée de mûriers, sous le château.

II. — ARRENTEMENTS

3 germinal II (23 mars 1794)

Blancherie avec un pré, de l'émigré *Forbin*, arrentés 50 l.

Pré, au quartier de Massegur, du *même*, arrenté 31 quintaux de foin et 30 l.

Moitié de la récolte d'une terre et d'un coussou, du *même*, arrentée 15 éminées de blé et 125 l.

LAMANON

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Fontaine, ex-curé de Lamanon.

Jardin contenant 1 éminée.

Panisse.

Bastide, afard et tènement de terre, dite de Confoux, contenant, non compris le bâtiment, 87 charges 5 éminées.

Bastide, afard et tènement de terres arrosables et non arrosables, dite de la Grande-Manon, contenant, non compris le bâtiment et le chemin, 170 charges 4 éminées 1 poignadière.

Terres cultes non arrosables, dans le vallon dit Saint-Denis, contenant 11 charges 7 éminées.

Terres cultes non arrosables, dans le vallon des Noyers, au nord du rocher dit de la Tête de l'Homme, contenant 1 charge 2 éminées 15 cannes.

Terres cultes non arrosables, dans le vallon de Miebraud, contenant 1 charge 2 éminées 1 poignadière 2 cannes.

Bastide, afard et tènement dit de Beauvejet, contenant, non compris les vallons, le bâtiment et le chemin, 310 charges 5 éminées 6 poignadières 12 cannes.

Terre arrosable, le long de la montagne, contenant 5 éminées 5 poignadières.

Terre, le long de la montagne, contenant 3 éminées 5 poignadières 20 cannes.

Terre, dans le vallon de Peirières, contenant 2 charges 5 éminées 11 cannes.

Terre, dans le même vallon, contenant 6 éminées 1 poignadière 26 cannes.

Bastide, afard et tènement de terre, dite de la Crotte ou les Barres, contenant 97 charges 1 éminée 2 poignadières; la partie non arrosable contenant 54 charges 1 éminée 4 poignadières.

Autre coteau contenant 14 charges 2 éminées.

Bastide, afard et tènement, dite de Mapoulon, contenant, non compris le bâtiment et le chemin, 102 charges 5 éminées 7 poignadières.

La seconde partie supérieure, non arrosable, séparée par le grand chemin qui va à la montagne de Roquemise, contenant 73 charges 1 éminée 3 poignadières.

Vallons avançant dans la montagne de Roquemise, en terre culte non arrosable, contenant 1 charge 6 éminées 5 poignadières.

Terre culte, le long de la montagne, contenant 2 éminées 6 poignadières 12 cannes.

Terre, dans un vallon de ladite montagne, contenant 1 salmée 2 poignadières 20 cannes.

Terre avançant dans la même montagne, contenant 1 charge 3 éminées 5 poignadières

Terre avançant dans un vallon de la même montagne, contenant 7 éminées 3 poignadières 21 cannes.

Terre dans la même montagne, contenant 5 éminées 1 poignadière 10 cannes.

Parc et jardin potager, près du canal de Craponne, contenant 4 charges 2 éminées 2 poignadières.

Vigne attenante au parc du côté du couchant, contenant 4 éminées 5 poignadières 20 cannes.

Enclos contenant 3 charges 3 éminées 4 poignadières.

Enclos, derrière la maison, dans le vallon de Calès, contenant 3 charges 2 éminées 1 poignadière 22 cannes.

Terre, prés et bâtiment, en dessous du canal de Craponne, contenant 4 charges 4 éminées 2 poignadières 4 cannes.

Pradelles, en dessous du canal des Alpines, contenant 6 charges 7 éminées 5 poignadières.

Terre dite le Grand-Madaudier, contenant 27 charges 6 éminées 2 poignadières.

Terre dite de la Tantière, où se trouve un bâtiment et pradelles nouvellement défrichées, contenant 12 charges 3 poignadières 8 cannes.

Prés et terre, sous le village, contenant 8 charges 1 éminée.

Prés au nord du chemin allant à Alleins, contenant 5 charges 6 poignadières 25 cannes.

Terre, prés, jardin et pradelle, entre les canaux de Craponne et des Alpines, contenant 17 charges 4 poignadières.

Terre dite de la Rouvière, contenant 1 charge 6 éminées 3 poignadières.

Maison d'habitation, moulin à huiles, caves, écurie, greniers par dessus, et un jas pour les troupeaux.

Auberge, à l'entrée du village, qui est affermée.

II. — ARRENTEMENTS

3 germinal II (23 mars 1794)

Deux tiers des feuilles de mûriers du tènement de la Grande-Manon, de l'émigré *Panisse*, arrentés 60 l.

Jardin, derrière le château, du *même*, affermé 50 l.

Les feuilles des mûriers qui se trouvent autour du château, du *même*, arrentées 35 l.

Moulin à huile, grenier et écurie, du *même*, arrentés 25 l.

Cave, du *même*, arrentée 10 l.

Château, du *même*, arrenté 35 l.

12 germinal II (1er avril 1794)

Ténement de Mapoulon, de l'émigré *Panisse*, affermé 40 charges de blé, 18 charges de seigle, 12 charges d'avoine, 10 quintaux de foin et 75 l. en espèces.

Moitié des fruits du tènement de la Barre, du *même*, arrentée 15 charges de blé, 3 charges de seigle, 2 charges d'orge, 4 charges d'avoine et 125 l. en espèces.

Moitié des fruits du domaine de la Grande-Manon, du *même*, arrentée 21 charges de blé, 17 charges de seigle, 12 charges d'avoine, 3 charges d'orge, 25 quintaux de foin et 400 l. en espèces.

Moitié des fruits du domaine dit Confoux, du *même*, arrentée 6 charges 4 éminées de blé, 1 charge d'avoine, 6 éminées d'orge et 100 l. en espèces.

19 germinal II (8 avril 1794)

Cent soixante-quatre agneaux, de l'émigré *Panisse*, vendus 3.102 l. 10 s.

III. — RESTITUTIONS

Capital

Panisse Henri, d'Aix.

La terre de Lamanon, consistant en un château, parc et plusieurs métairies, affermée le 19 vendémiaire VI, à la rente de 11.700 l. F. 234.000 »

(Rayé le 16 prairial an VIII.)

LAMBESC

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation (Arch. dép. Q)

Cure :

Terre et verger, quartier Saint-Michel, revenu net 37 l., estimée 814 l.

D'après l'état estimatif des droits incorporels dépendant des domaines nationaux situés dans le district d'Aix. (Arch. dép. Q)

Capital

Prieuré de Montjustin.

Rentes en blé et en argent établies sur diverses propriétés 5.312 l. 17 s. 6 d.

Prieuré de Saint-Suffren.

Rentes perpétuelles en blé 1.534 l. 4 s. 6 d.

Prieuré de l'Ange-Gardien.

Rentes perpétuelles en argent 303 l. 15 s.

Prieuré de Saint-Sébastien.

Rente perpétuelle en argent 2.160 l.

Prieuré de Saint-Victor.

Rentes perpétuelles en blé 1.681 l. 17 s. 6 d.

Chapellenie Notre-Dame de Lorette.

Rente perpétuelle en argent, sur la commune 225 l.

Chapellenie Notre-Dame de la Rose et de Consolation.

Rentes perpétuelles en argent 907 l. 10 s.

	Capital
Chapellenie Saint-Martin .	
Rentes perpétuelles en argent	360 l.
Chapellenie Sainte-Magdeleine.	
Rente perpétuelle en argent	196 l. 17 s. 6 d.
Chapellenie Notre-Dame de Grâce et de Consolation.	
Rentes perpétuelles en blé	2.682 l.
Chanoines réguliers.	
Rentes perpétuelles en argent	15.818 l.
Autres rentes perpétuelles en argent	698 l. 5 s.
Chapellenie Saint-Charles et Saint-Jean-Baptiste.	
Rentes perpétuelles en argent	1.534 l. 10 s.
Chapellenie Saint-Jacques.	
Rente perpétuelle en argent	300 l.
Chapellenie Jésus-Maria Joseph.	
Rente perpétuelle en argent	1.020 l.
Prieuré Saint-Gervais et Protais.	
Rente perpétuelle en blé	4.725 l.
Chapellenie Saint-Antoine.	
Rente perpétuelle en blé	1.170 l.
Grands-Carmes d'Aix.	
Rentes perpétuelles en argent et en blé	251 l. 8 s. 9 d.
Monastère Sainte-Ursule, d'Aix.	
Rentes perpétuelles en argent	180 l.
Pères de la doctrine chrétienne.	
Rente perpétuelle en argent	300 l.

b) *Biens des emigrés*

D'après les états certifiés, le 21 mars 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Boise Joseph et de Marie-Agathe *Gilles* (les enfants de feu), à Lambesc.

Terre avec bâtiment, contenant 30 charges 5 éminées 4 cuchènes, affermée 482 l. 2 s., évaluée 9.642 l.

Chaix, prêtre, à Lambesc.

Rente active, capital évalué 2.000 l.

Espagnet, conseiller au Parlement de Provence, domicilié à Saint-Estève, terroir de Lambesc.

Domaine de Saint-Estève, consistant en bâtiments de maître et de fermier, jardin, terres, prés clos, etc., contenant 170 charges 3 éminées 7 euchènes, affermé 3.340 l., évalué 66.800 l.

Cens et rentes foncières, à Lambesc et Sues, produit évalué 1.000 l.

Droits casuels, à Lambesc, produit évalué 300 l.

Droits de tasque, à Lambesc, produit évalué 200 l.

Faudran dit *Taillade*, ancien capitaine de vaisseau, à Lambesc.

Deux maisons et basse-cour, évaluées 4.700 l.

Domaine des Taillades, contenant 357 charges 5 éminées, 5 euchènes $^1/_2$, affermé 1.350 l., évalué 35.000 l.

Cens et rentes foncières, produit évalué 2.000 l.

Lambot, avocat, à Lambesc.

Deux terres cultes, contenant 6 éminées 4 euchènes $^2/_3$, affermées 93 l., évaluées 1.860 l.

Lorraine Charles-Eugène, ci-devant prince, à Paris.

Maison servant d'auditoire de justice, évaluée 1.200 l.

Terre labourable, contenant 2 charges 5 éminées 3 euchènes, évaluée 3.000 l.

Droits casuels féodaux, sur la terre de Lambesc, produit évalué 1.200 l.

Cens et rentes foncières, idem, produit évalué 3.200 l.

Morel dit *Mons Calissane*, avocat général au Parlement de Provence, à Aix.

Domaine de Valbonnette, consistant en bâtiments de maître et de fermier, prés, jardins, terrasses, régales, terres labourables, terres friches incultes, forêts de bois de pins, fabrique de briques, etc., contenant $^1/_2$ lieue de long., sur 400 toises de larg., affermé 3.200 l., évalué 64.000 l.

Pagi dit *Valbonne*, chevalier de Saint-Louis, à Lambesc.

Domaine de Jeannet, consistant en bâtiment de maître et de fermier, pigeonnier, écurie, basse-cour, terrasse, terres labourables, aire, jardin, prés, bosquet, campas, vallon, etc., contenant 178 charges 4 éminées 2 euchènes, affermé 1.925 l., évalué 38.600 l.

Petit domaine dit la Pomme, contenant 19 charges 5 éminées 6 euchènes, affermé 390 l., évalué 7.400 l.

Domaine dit les Prés Nobles, consistant en prairies arrosables, contenant 6 charges 2 éminées 2 euchènes, affermé 2.700 l., évalué 54.000 l.

Autre dit les Prés, avec bâtiment, prés, jardin et terres labourables, contenant 6 charges 2 éminées, affermé 3.000 l., évalué 60.000 l.
Deux propriétés, contenant 4 charges 6 éminées, affermées 30 l., évaluées 600 l
Deux maisons contiguës, contenant 108 cannes q., évaluées 8.000 l.
Rentes foncières ou cens, produit évalué 392 l. 16 s.

Suffren Saint-Tropez, colonel d'infanterie, à Aix.
Pré, contenant 1 éminée 4 euchènes, affermé 30 l., évalué 600 l.

Toche, prêtre, à Lambese.
Deux propriétés, contenant 1 charge 5 éminées 3 euchènes, affermées 100 l., évaluées 2.000 l.

c) *Biens des condamnés*

D'après l'extrait de la délibération du Conseil général de la commune de Lambese du 10 nivôse an II. (Arch. dép. Q)

Jean-Joseph-Honoré Granier, médecin, à Lambese.
Terre au quartier de Gargory, contenant 1 charge 3 éminées 7 euchènes, section A, n° 356, évaluée 34 l. 13 s. 4 d.
Deux maisons et un moulin à huile avec estive et cour, partie visant sur la place de la Trinité, et partie visant sur la grande rue de l'Hôpital. Le sol des maisons contenant 30 cannes, évalué 135 l.
Le moulin et estive, 45 cannes, évalués 40 l.
La cour contenant 3 cannes, évaluée 0 l. 3 s. 9 d.
Aire au quartier des Aires, contenant 1 éminée, section B, n° 26, évaluée 8 l.
Terre au quartier de Camejan, contenant 2 charges 4 éminées 2 euchènes, même section, n° 56, évaluée 135 l. 19 s. 4 d.
Terre au quartier de Lescaire, contenant 4 charges 1 éminée 7 euchènes, même section, n° 364, évaluée 227 l. 4 s. 8 d.
Terre campas au quartier de Prédous, contenant 1 éminée 5 euchènes, section D, n° 716, évaluée 0 l. 17 s. 4 d.
Pré au quartier de Prémejan, contenant 1 éminée 1 euchène 1/4, section E, n° 156, évalué 12 l. 3 s. 2 d.
Pavillon, maison, jas, basse-cour, parterre et jardin clos de muraille, quartier des Jas, le tout contenant 5 euchènes 1/4 plus 89 cannes, même section, n° 181, évalué 28 l. 2 s. 6 d.
Campas au quartier de Marconnieu, contenant 6 éminées 5 euchènes, même section, n° 805, évalué 28 l. 0 s. 8 d.

Terre au même quartier, contenant 4 éminées 7 euchènes $^2/_3$, même section, n° 818, évaluée 5 l. 5 s. 8 d.

Terre et campas au même quartier, contenant 4 éminées 3 euchènes, même section, n° 827, évaluée 5 l. 0 s. 6 d.

Bastide, jas, remise, basse-cour, puits, aire pavée, terre labourable et campas, le tout contenant 48 charges 5 éminées 2 euchènes et 160 cannes, même section, n° 871, évalué 632 l. 2 s. 6 d.

Terre au quartier de Laval Denans, contenant 1 charge 5 éminées 4 euchènes, même section, n° 905, évaluée 32 l 8 s.

Terre au quartier de Crogne, contenant 1 charge 3 éminées 2 euchènes, même section, n° 912, évaluée 36 l.

Terre au quartier de Laval Denans, contenant 3 charges 3 euchènes, même section, n° 941, évaluée 84 l. 14 s.

Étable, paillère et cour, à la rue du Chapeau-Rouge, évaluées 1 l. 5 s. 3 d.

Maison et cour contenant 47 cannes, à la rue de l'Hôpital, section F, n° 464, évaluée 40 l.

N. B. — Quoique le document ne le mentionne pas, ces évaluations doivent être celles du revenu.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

4 mai 1791

Terre faisant partie de l'enclos, agrégée de mûriers, est. 567 l. 4 s. 8 d. ; jardin faisant partie de l'enclos, est. 106 l. 14 s. ; pré forain faisant partie de l'enclos, est. 62 l. 12 s. 6 d. ; sol du couvent, est. 1.826 l. ; sol de l'église, est, 2.876 l. 10 s. — des *Trinitaires* de Lambesc —. Le tout est. 5.439 l. 1 s. 2 d. Adj. 13.200 l.

à Jacques Jaubert, maire, Mathieu Toche et Jean Giraud, officiers municipaux, pour le compte de la commune de Lambesc.

(Enchérisseurs : Barthélemy Liotard, menuisier, à Lambesc ; Jean Bazin, notaire royal, à Lambesc, et les adjudicataires.)

Verger faisant partie de l'enclos, est. 955 l. 12 s. ; terre et vigne faisant partie de l'enclos, est. 1.288 l. 15 s. ; aire faisant partie de l'enclos, est. 42 l. 7 s. ; terre gaste faisant partie de l'enclos, est. 32 l. 7 s. ; partie de terre, est. 100 l. 16 s. 8 d. — des *Trinitaires* —. Le tout est. 2.419 l. 17 s. 8 d. Adj. 4.100 l.

à Joseph Alibert, négociant, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Jean-Étienne Héraud, aubergiste, à Lambese, et l'adjudicataire.)

1er juin 1791

Terre (environ 2 charges 3 éminées 4 cuchènes) — de la *cure* de Lambese —. Est. 703 l. Adj. 2.650 l.

à Jacques Jaubert, aubergiste, et Joseph-Paul-Gaspard-Marc-Antoine Martin, homme de loi, à Lambese, pour le compte de Gaspard Martin et Paul Martin, père et oncle du dernier.

(Enchérisseurs : Antoine Martin, et les adjudicataires.)

[Le 28 septembre 1793, le solde est versé par Jaubert et Martin.]

20 août 1791

Aire non pavée, au quartier de Saint-Michel — de la *Cure* —. Est. 161. 10 s. Adj. 20 l., sans concurrent.

à Jacques Jaubert, aubergiste, à Lambese.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

1er messidor II (19 juin 1794)

Domaine de Jeannet, bastide dite la Pomme et propriété (divisés en 58 lots), au quartier de Jeannet — de l'émigré Joseph-Louis *Pagi-Valbonne* —.

Domaine de Jeannet :

1er lot. — Partie de bâtiment, de jardin enclos et terre labourable (5 arpents 349 toises). Est. 1.562 l. Adj. 2.200 l.

à Pierre Carbonnel, cultivateur, à Lambese.

(Enchérisseurs : Augustin Javelle ; Joseph Michel ; Liotard, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de bâtiment, de jardin enclos et terre (6 arpents 264 toises). Est. 1.320 l. Adj. 4.050 l.

à Jean-Baptiste Isnard, cultivateur, à Lambese.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Marinier ; Joseph Clos ; Joseph Castinel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, vallon, partie de jardin et de bâtiment (10 arpents 35 toises). Est. 1.694 l. Adj. 5.100 l.

à Jean Rigouard, cultivateur, de Mallemort, demeurant à Lambese.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Martin ; Jean-Baptiste Isnard, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre, aire non pavée, partie de jardin, 2 vallons et partie de bâtiment (11 arpents 1 toise). Est. 1.672 l. Adj. 4.125 l.

à Dominique MARTIN, à Lambesc, en compte avec Jean-Baptiste MARTIN et Antoine MARTIN frères.

(Enchérisseurs : François Honnorat ; Jacques Alibert ; Joseph Castinel, et les adjudicataires.)

5e lot. — Terre, aire non pavée, bosquet de pins, partie de jardin et de bâtiment (7 arpents 353 toises). Est. 1.584 l. Adj. 5.625 l.

à Joseph CASTINEL, cultivateur, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Laurent Barriol ; Étienne Clos, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre et pré, aire, partie de jardin et de bâtiment (5 arpents 194 toises). Est. 2.420 l. Adj. 6 125 l.

à Étienne CLOS, cultivateur, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Liotard ; Barriol ; Augustin Lavelle, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre, trois vallons au quartier de Barnoneille (9 arpents 435 toises). Est. 352 l. Adj. 500 l.

à Jean-Baptiste MARTIN, en compte avec Antoine MARTIN et Dominique MARTIN, de Lambesc.

(Enchérisseurs : Antoine Lavelle, et les adjudicataires.)

8e lot. — Terre labourable (6 arpents 693 toises). Est. 1.012 l. Adj. 1.750 l.

à Dominique MARTIN, à Lambesc, en compte avec Antoine MARTIN et Jean-Baptiste MARTIN.

(Enchérisseurs : André Dauphin ; Barriol, et les adjudicataires.)

2 messidor II (20 juin 1794)

9e lot. — Terre labourable (4 arpents 83 toises). Est. 726 l. Adj. 800 l.

à François PHILIP, cultivateur, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Barriol, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre labourable (3 arpents 703 toises). Est. 594 l. Adj. 1.525 l.

à Marie IMBERT, en compte avec son frère Joseph-Louis IMBERT, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Barriol ; Dauphin ; Lavelle, et les adjudicataires, autorisés, en raison de leur minorité, par Marguerite Isoard, leur mère, tutrice et curatrice.)

11e lot — Terre labourable (5 arpents 652 toises). Est. 660 l. Adj. 710 l.

à François HONNORAT, cultivateur, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Paul Pougaud, et l'adjudicataire.)

12e lot.— Terre labourable (3 arpents 943 toises) Est. 330 l. Adj. 385 l.
à Jean-Baptiste VERDIER, cultivateur, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Isnard, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terre labourable, séparée du domaine (1.015 toises). Est. 286 l. Adj. 311 l., sans concurrent.
à Joseph MICHEL, cultivateur, à Lambesc.

14e lot. — Terre au quartier du Collet-Rouge (1 arpent 1.093 toises). Est. 550 l. Adj. 805 l.
à Henri DAUPHIN, fils de Jean-Baptiste, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Paul Pougaud ; César Bonnifay, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Terre labourable (2 arpents 1.094 toises). Est. 528 l. Adj. 533 l., sans concurrent.
à Dominique MARTIN, en compte avec Antoine MARTIN et Jean-Baptiste MARTIN, frères, à Lambesc.

16e lot.— Terre labourable (2 arpents 612 toises). Est. 594 l. Adj. 619 l.
à Jean LAVELLE, cultivateur, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Dominique Martin, et l'adjudicataire.)

17e lot.— Terre labourable (1 arpent 900 toises). Est. 352 l. Adj. 410 l.
à Claude ROBERT, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Isnard, et l'adjudicataire.)

18e lot.— Terre labourable (1 arpent 505 toises). Est. 286 l. Adj. 301 l.
à Jean-Baptiste ISNARD, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Lavelle, et l'adjudicataire.)

19e lot.— Terre labourable (1 arpent). Est. 220 l. Adj. 315 l.
à Augustin LAVELLE, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Henri Dauphin ; Robert ; Michel, et l'adjudicataire.)

20e lot.— Terre labourable (1 arpent 230 toises). Est. 198 l. Adj. 320 l.
au MÊME.
(Enchérisseurs : Henri Dauphin, et l'adjudicataire.)

21e lot.— Terre labourable (1 arpent 210 toises). Est. 198 l. Adj. 213 l.
à Jean RIGOUARD, cultivateur, à Lambesc.
(Enchérisseurs : Henri Dauphin, et l'adjudicataire.)

22e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.069 toises). Est. 396 l. Adj. 411 l.

à Jean-Baptiste MARTIN, en compte avec ses frères Antoine MARTIN et Dominique MARTIN, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Isnard, et les adjudicataires.)

23e lot. — Terre labourable (2 arpents 482 toises). Est. 396 l. Adj. 650 l.

à Claude ROBERT, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Michel, et l'adjudicataire.)

24e lot. — Terre labourable (2 arpents 73 toises). Est. 418 l. Adj. 1.000 l.

à Étienne VILLEVIEILLE, cultivateur, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Dauphin, et l'adjudicataire.)

3 messidor II (21 juin 1794)

25e lot. — Terre labourable (3 arpents 318 toises). Est. 374 l. Adj. 399 l., sans concurrent.

à Roch-Joseph LÈBRE, cultivateur, à Lambesc.

26e lot. — Terre labourable (8 arpents 148 toises). Est. 506 l. Adj. 511 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste ISNARD, cultivateur, à Lambesc.

27e lot. — Terre labourable (6 arpents 56 toises). Est. 638 l. Adj. 643 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste MARTIN, en compte avec Dominique MARTIN et Antoine MARTIN, à Lambesc.

28e lot. — Terre labourable (3 arpents 103 toises). Est. 198 l. Adj. 203 l., sans concurrent.

aux mêmes.

29e lot. — Terre labourable (superficie non indiquée). Est. 308 l. Adj. 313 l., sans concurrent.

à Claude ROBERT, à Lambesc.

30e lot. — Terre labourable (1 arpent 165 toises). Est. 176 l. Adj. 181 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste ISNARD, à Lambesc.

31e lot. — Terre labourable (1 arpent 593 toises). Est. 396 l. Adj. 800 l.

au même.

(Enchérisseurs : Antoine Jaubert, et l'adjudicataire.)

32e lot. — Terre labourable (5 arpents 1.150 toises). Est. 308 l. Adj. 313 l.

à Dominique MARTIN, en compte avec Jean-Baptiste MARTIN, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Jaubert, et l'adjudicataire.)

33e lot. — Terre labourable (2 arpents 141 toises). Est. 616 l. Adj. 621 l., sans concurrent.

aux mêmes.

34e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.186 toises). Est. 550 l. Adj. 555 l., sans concurrent.

aux mêmes.

35e lot. — Terre labourable (5 arpents 1.280 toises). Est. 286 l. Adj. 291 l., sans concurrent.

à Dominique MARTIN, à Lambesc, en compte avec Antoine MARTIN et Jean-Baptiste MARTIN frères.

4 messidor II (22 juin 1794)

36e lot. — Terre labourable (6 arpents 288 toises). Est. 286 l. Adj. 291 l., sans concurrent.

à Joseph CASTINEL, cultivateur, à Lambesc.

37e lot. — Terre labourable (6 arpents 86 toises). Est. 264 l. Adj. 299 l.

au même.

(Enchérisseurs : Isnard, et l'adjudicataire.)

38e lot. — Terre labourable (7 arpents 961 toises). Est. 374 l. Adj. 379 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste ISNARD, cultivateur, à Lambesc.

39e lot. — Terre labourable (6 arpents 1.136 toises). Est. 440 l. Adj. 445 l., sans concurrent.

au même.

Propriété séparée dudit domaine, sise au même quartier.

40e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.031 toises). Est. 88 l. Adj. 93 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste ISNARD, cultivateur, à Lambesc.

41e lot. — Terre labourable (3 arpents 1.155 toises). Est. 176 l. Adj. 181 l., sans concurrent.

au même.

42e lot. — Terre labourable (3 arpents 280 toises). Est. 286 l. Adj. 291 l., sans concurrent.

à Antoine Jaubert, cultivateur, à Lambesc.

43e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.281 toises). Est. 308 l. Adj. 313 l., sans concurrent.

à Étienne Clos, cultivateur, à Lambesc.

44e lot. — Terre labourable (1.093 toises). Est. 220 l. Adj. 225 l., sans concurrent.

à Antoine Jaubert, cultivateur, à Lambesc.

45e lot. — Terre labourable (697 toises). Est. 154 l. Adj. 159 l., sans concurrent.

à Pascal-Thomas Gillet, cultivateur, à Lambesc.

46e lot. — Bosquet de pins (2.125 toises). Est. 242 l. Adj. 247 l., sans concurrent.

à Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc.

47e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.216 toises). Est. 352 l. Adj. 357 l., sans concurrent.

à François Reveillet, cultivateur, à Lambesc.

48e lot. — Terre labourable et chênes verts (3 arpents 718 toises). Est. 220 l. Adj. 225 l., sans concurrent.

à Louis Maurin, cultivateur, à Lambesc.

49e lot. — Bosquet de chênes verts et pins (7 arpents 1.092 toises). Est. 154 l. Adj. 159 l., sans concurrent.

à Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc.

5 messidor II (23 juin 1794)

50e lot. — Terre et bosquet (17 arpents 885 toises). Est. 792 l. Adj. 797 l., sans concurrent.

à François Reginaud, à Lambesc.

51e lot. — Bosquet de pins et chênes verts, et terre (13 arpents 196 toises). Est. 594 l. Adj. 599 l., sans concurrent.

à Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc.

52e lot. — Bosquet de pins et chênes verts (27 arpents 605 toises). Est. 1.144 l. Adj. 1.169 l., sans concurrent.

à Joseph Daniel, à Lambesc.

Bastide et tènement dit la Pomme :

53e lot. – Pré, terre et partie de bâtiment (7 arpents 1.026 toises). Est. 2.112 l. Adj. 2 137 l., sans concurrent.

à Jean-Antoine Arnaud fils, à Lambesc.

54e lot. — Terre, pré, aire et partie de bâtiment (7 arpents 439 toises). Est. 1.760 l. Adj. 1.785 l., sans concurrent.

au même.

55e lot. — Campas et terre labourable, au quartier de la Bade (10 arpents 1.138 toises). Est. 308 l. Adj. 313 l., sans concurrent.

à Pierre Moulina, cultivateur, à Lambesc

56e lot. — Terre labourable (1 arpent 463 toises). Est. 220 l. Adj. 225 l., sans concurrent.

à Henri Dauphin fils de Jean-Baptiste, à Lambesc.

57e lot. — Terre labourable (2 arpents 1.232 toises). Est. 616 l. Adj. 1.200 l.

à Pierre Durand, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Louis Barriol, et l'adjudicataire.)

58e lot. — Terre labourable, partie de campas et bosquet de pins (2 arpents 462 toises). Est. 220 l. Adj. 245 l.

à Louis Binet, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Dauphin, et l'adjudicataire.)

13 thermidor II (31 juillet 1794)

Terres et prés (divisés en 55 lots), de l'émigré Joseph-Louis *Pagi* dit *Valbonne*.

1er lot. — Pré (91 toises). Est. 792 l. Adj. 8.000 l.

à Jean-Joseph Liotard, à Lambesc,

en compte avec François Braye et Lazare Liotard, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Honoré Châteauneuf, et les adjudicataires.)

2e lot. — Pré (101 toises). Est. 616 l. Adj. 2.000 l.

à Jean-Joseph Liotard, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Honoré Châteauneuf, et l'adjudicataire.)

3e lot. -- Pré (107 toises). Est. 638 l. Adj. 2.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Honoré Châteauneuf, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Pré (130 toises). Est. 770 l. Adj. 1.075 l.

à Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Gillet, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Pré (240 toises). Est. 1.430 l. Adj. 1.850 l.

à Lazare Liotard, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Joseph Carbonnel, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Pré (211 toises). Est. 1.276 l. Adj. 1.600 l.

à Joseph Carbonnel, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Espigue; Joseph Gillet fils d'Henri, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Pré (185 toises). Est. 1.100 l. Adj. 1.200 l., sans concurrent.

à Joseph Gillet, fils d'Henri, à Lambesc.

8e lot. — Pré (396 toises). Est. 1.980 l. Adj. 2.050 l.

au même.

(Enchérisseurs : Mathieu Piosin, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Pré (345 toises). Est. 2.068 l. Adj. 2.095 l., sans concurrent.

au même.

10e lot. — Pré (434 toises). Est. 2.464 l. Adj. 2.490 l., sans concurrent.

au même.

11e lot. — Pré (546 toises). Est. 3.014 l. Adj. 3.050 l., sans concurrent.

au même.

12e lot. — Jardin (93 toises). Est. 770 l. Adj. 3.525 l.

à Louis Mandin, cultivateur, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Laurent Barriol ; François Braye ; Jacques-Denis Jaubert, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Jardin (115 toises). Est. 924 l. Adj. 4.600 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Mandin, et l'adjudicataire.)

14 thermidor II (1er août 1794)

14e lot. — Pré, jardin et régale (506 toises). Est. 3.190 l. Adj. 3.215 l., sans concurrent.

à Laurent-Symphorien Barriol, cultivateur, à Lambesc.

15e lot. — Pré, jardin, terre et régale (749 toises) Est. 5.830 l. Adj. 5.855 l., sans concurrent.

à Jacques-Denis JAUBERT, à Lambesc.

16e lot. — Pré et terre labourable (561 toises). Est. 2.486 l. Adj. 4.300 l.

à Joseph MANDIN, fils de Louis, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Barriol ; Charles Estienne ; Jean-Baptiste-André Jourdan ; Châteauneuf, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Pré et terre labourable (586 toises). Est. 2.552 l. Adj. 2.650 l.

à Joseph GILLET, fils d'Henri, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Charles Estienne, et l'adjudicataire.)

18e lot. — Pré et terre labourable (591 toises). Est. 2.420 l. Adj. 2.500 l

au MÊME.

(Enchérisseurs : Charles Estienne, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Pré et terre labourable (558 toises). Est. 2.376 l. Adj. 2.401 l., sans concurrent.

à Laurent-Symphorien BARRIOL, à Lambesc.

16 thermidor II (3 août 1794)

20e lot. — Pré et terre labourable (584 toises). Est. 2.398 l. Adj. 2.423 l., sans concurrent.

à Jacques-Denis JAUBERT, à Lambesc.

21e lot. — Pré et terre labourable (575 toises). Est. 2.398 l. Adj. 2 423 l., sans concurrent.

au MÊME.

22e lot. — Pré et terre labourable (605 toises). Est. 2.464 l. Adj. 2.489 l., sans concurrent.

à Pierre MICHEL, à Lambesc

23e lot. — Pré et terre labourable (609 toises). Est. 2.420 l. Adj. 2.445 l., sans concurrent.

à Antoine LÈBRE, cultivateur, à Lambesc.

24e lot. — Pré et terre labourable (658 toises). Est. 2.442 l. Adj. 2.467 l , sans concurrent.

à Jean-Joseph JACQUES, cultivateur, à Lambesc.

25e lot. — Pré et terre labourable (658 toisés). Est. 2.508 l. Adj. 2.533 l., sans concurrent.

à Catherine Fouque, pour le compte de Pierre Roux, son mari, à Lambesc.

26e lot. — Pré et terre labourable (698 toises). Est. 2.574 l. Adj. 2.600 l., sans concurrent.

à Joseph Mandin, à Lambesc.

27e lot. — Terre labourable et pré (757 toises). Est. 1.958 l. Adj. 1.983 l., sans concurrent.

au même.

28e lot. — Pré et terre labourable (1.147 toises). Est. 2.552 l. Adj. 2.577 l., sans concurrent.

à Joseph Carbonnel, à Lambesc.

29e lot. — Pré (176 toises). Est. 1.980 l. Adj. 2.005 l., sans concurrent.

à Lazare Liotard, à Lambesc.

30e lot. — Pré (480 toises). Est. 2.156 l. Adj. 2.181 l., sans concurrent.

à Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc, en compte avec Simon-Bonaventure Barral, à Lambesc.

31e lot. — Pré (411 toises). Est. 1.848 l. Adj. 1.873 l., sans concurrent.

à Honoré Chateauneuf, à Lambesc.

17 thermidor II (4 août 1794)

32e lot. — Pré (523 toises). Est. 2.332 l. Adj. 2.357 l., sans concurrent.

à Lazare Liotard, à Lambesc.

33e lot. — Pré (517 toises). Est. 2.266 l. Adj. 2.291 l., sans concurrent.

au même.

34e lot. — Pré (390 toises). Est. 1.760 l. Adj. 1.835 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Michel, et l'adjudicataire.)

35e lot. — Pré (329 toises). Est. 1.474 l. Adj. 1.500 l., sans concurrent.

à Joseph Michel, à Lambesc.

36e lot. — Pré (419 toises). Est. 1.892 l. Adj. 1.917 l., sans concurrent.

à Antoine Bossi, à Lambesc.

37e lot. — Pré (405 toises). Est. 1.826 l. Adj. 1.851 l., sans concurrent.

au même.

38e lot. – Pré (482 toises). Est. 2.158 l. Adj. 2.183 l., sans concurrent.
à Joseph Carbonnel, à Lambesc.

39e lot. — Pré (433 toises). Est. 1.958 l. Adj. 1.983 l., sans concurrent.
à Barthélemy Boyer, à Lambesc.

40e lot. — Pré (551 toises). Est. 2.486 l. Adj. 2.511 l., sans concurrent.
à Joseph Blanc, à Lambesc.

41e lot. — Pré (397 toises). Est. 1.782 l. Adj. 1.807 l., sans concurrent.
à Antoine Bossi, à Lambesc.

42e lot. — Pré (465 toises). Est. 1.386 l. Adj. 1.411 l., sans concurrent.
au même.

43e lot. — Pré (515 toises). Est. 1.540 l. Adj. 1.565 l., sans concurrent.
à Jean-Baptiste Rondon, à Lambesc.

18 thermidor II (5 août 1794)

44e lot. — Pré (556 toises). Est. 1.672 l. Adj. 1.697 l., sans concurrent.
à Jacques-Denis Jaubert, à Lambesc.

45e lot. — Pré (511 toises). Est. 1.540 l. Adj. 1.565 l., sans concurrent.
au même.

46e lot. — Pré (464 toises). Est. 1.386 l. Adj. 1.411 l., sans concurrent.
au même.

47e lot. — Pré (506 toises). Est. 1.518 l. Adj. 1.541 l., sans concurrent.
au même.

48e lot. — Pré (738 toises). Est. 2.222 l. Adj. 2.247 l., sans concurrent.
au même.

49e lot. — Pré (652 toises). Est. 1.958 l. Adj. 1.983 l., sans concurrent.
au même.

50e lot. — Pré (499 toises). Est. 1.584 l. Adj. 1.609 l., sans concurrent.
à Jean-Baptiste Gillet, cultivateur, à Lambesc.

51e lot. — Pré (358 toises). Est. 1.254 l. Adj. 1.279 l., sans concurrent.
à Louis Chabaud, fils de Jean-Baptiste, à Lambesc.

52e lot. — Pré (435 toises). Est. 1.540 l. Adj. 1.565 l., sans concurrent.
à Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc,
en compte avec Simon Barral, à Lambesc.

53e lot. — Pré (381 toises). Est. 1.342 l. Adj. 1.367 l., sans concurrent.
à Antoine Crouzet, à Lambesc.

54e lot. — Pré (896 toises). Est. 3.564 l. Adj. 3.589 l., sans concurrent.
à Charles Estienne, en compte avec Joseph-Blaise Espigue, boulanger, à Lambesc.

55e lot. — Terre labourable (562 toises). Est. 1.144 l. Adj. 1.169 l., sans concurrent.
à Charles Estienne, à Lambesc.

27 germinal III (16 avril 1795)

Domaine Saint-Estève (divisé en 18 lots) — de l'émigré Augustin-Honoré-Louis *Espagnet*, conseiller au Parlement de Provence.

1er lot. — Terre labourable et campas (66 arpents 97 toises), bâtiment et enclos, garenne, écurie, remise, serre pour les orangers, jardin, pré dans l'enclos ; vigne et campas au même quartier de Saint-Estève (12 arpents 333 toises). Est. 15.730 l.

2e lot. — Terre labourable et campas (66 arpents 622 toises) ; autre terre labourable (2 arpents 682 toises) ; partie des bâtiments, chapelle, moulin, château, colombier, partie de la cour. Est. 21.780 l.

3e lot. — Terre labourable et campas (72 arpents 810 toises) ; vigne (2 arpents 312 toises) ; autre terre, vigne et campas, au même quartier (1 arpent 890 toises) ; partie de bâtiment, château, remises, bergeries, cours et puits. Est. 25.740 l.

4e lot. — Terre labourable (2 arpents 1 159 toises). Est. 814 l.

5e lot. — Terre labourable (3 arpents 220 toises). Est. 858 l.

6e lot. — Terre labourable (1 arpent 156 toises). Est. 330 l.

7e lot. — Terre labourable (2 arpents 216 toises). Est. 1 100 l.

8e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.233 toises). Est. 990 l.

9e lot. — Terre labourable (1 arpent 531 toises) Est. 748 l.

10e lot. — Terre labourable (1.212 toises) Est. 506 l.

11e lot. — Terre labourable (1 arpent 63 toises). Est. 484 l.

12e lot. — Terre labourable (1 arpent 264 toises). Est. 528 l.

13e lot. — Terre labourable (1 arpent 636 toises). Est. 682 l.

14e lot. — Terre labourable (2 arpents 144 toises). Est. 924 l.

15e lot. — Terre labourable (1 arpent 518 toises). Est. 616 l.

16e lot. — Terre labourable (1 arpent 67 toises). Est. 352 l.

17e lot. — Terre labourable (1 arpent 273 toises). Est. 396 l.

18e lot. — Terre labourable (1 arpent). Est. 550 l.

Le tout est. 73.128 l Adj. 80.000 l., sans concurrent.

à Magdeleine-Thérèse Rancurel, veuve Bonnetty, propriétaire, d'Aix.

1er vendémiaire IV (23 septembre 1795)

Terre labourable (2 charges 5 éminées 3 euchènes), au quartier de Camejan — de l'émigré Charles-Eugène *Lorraine*, ci-devant prince —. Est. 11.118 l. 15 s. Adj. 95.000 l.

à Mathieu Carbonnel, propriétaire, à Lambesc.

(Enchérisseurs : Antoine Bossi ; Alexandre Roux ; Marie Joannis Saint-Bonnet ; Jean-Baptiste Lautier, et l'adjudicataire.)

Maison (32 cannes), avec cour, rue Notre-Dame, au faubourg — de l'émigré Charles-Eugène *Lorraine*, ci-devant prince —. Est. 3.412 l. 10 s. Adj. 96.000 l.

à Jean-Baptiste Taulière, fabricant d'étoffes de laine, à Lambesc, demeurant à Aix.

(Enchérisseurs : Alexandre Roux ; Louis Barielle ; Lautier ; Mathieu Carbonnel, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

19 thermidor IV (6 août 1796)

Maison — de l'émigré *Pagi-Valbonne* —. Est. 5.775 l. Adj. 5.775 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Floupin, de Lambesc.

8 fructidor IV (25 août 1796)

Terre dite Valbonnette consistant en prés, verger, vignes, herbages, granges, bergeries et forêts — de l'émigré *Morel Mons* —. Est. 66.175 l. 18 s. 4 d. Adj. 66 175 l. 18 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Aimée-Élisabeth-Marie-Sophie David, épouse divorcée de l'émigré Morel, dit Calissanne.

15 fructidor IV (1er septembre 1796)

Bâtiment et ses dépendances, servant de pensionnat, avec jardin, cour, fontaines, réservoirs, écurie, basse-cour et régale, le tout clos de murailles — des religieuses de la *congregation de Saint-Thomas de Villeneuve*, de Paris —. Est. 43.166 l. 13 s. 4 d. Adj. 43 166 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Paul-Gaspard-Marc-Antoine Martin, de Lambesc.

N. B.— Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 37.000 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

24 fructidor IV (10 septembre 1796)

Maison dite l'Ange gardien, attenante à la grande horloge — du *Clergé* (1re origine) —. Est. 648 l. Adj. 648 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Mathieu Michel, de Lambesc.

6 vendémiaire V (27 septembre 1796)

Ermitage de Saint-Roch, consistant en une chapelle, habitation d'ermite et petit régale, sur le chemin d'Avignon, à Lambesc — de la *chapellenie Saint-Roch* —. Est. 594 l. Adj. 594 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Augustin Gras, de Lambesc.

12 vendémiaire V (3 octobre 1796)

Maison et ses dépendances, au quartier de Parage — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 6.300 l. Adj. 6.300 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Sauveur Teissier, de Lambesc.

13 vendémiaire V (4 octobre 1796)

Coin de terre servant de cloaque (7 toises 4 pans), hors l'enceinte de la commune — de la *commune de Lambesc* —. Est. 27 l. 10 s. Adj. 27 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Terry, de Lambesc.

18 vendémiaire V (9 octobre 1796)

Chapelle et ermitage Notre-Dame de la Rose, tombant en ruines, et quatre chaînes de terre inculte devant ladite chapelle — de la *confrérie Notre-Dame de la Rose.*— Est. 209 l. Adj. 209 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Floupin, de Lambesc.

Place de maison (10 cannes), quartier du Parage — de l'émigré *Faudran-Taillade* —. Est. 108 l. Adj. 108 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Vert, de Lambesc.

13 frimaire V (3 décembre 1796)

Chapelle et petite régale (110 cannes q.), sur le chemin de Salon, à Lambesc — des *Pénitents blancs* —. Est. 1.350 l. Adj. 1.350 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Mathieu Toche, à Lambesc.

1er brumaire VII (22 octobre 1798)

Emplacement à bâtir (10 cannes q.), rue du Plan-de-Bedoin — de l'émigré *Pagi-Valbonne* —. Est. 80 f. Adj. 2.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Joseph Sabatier, à Lambese.

6 messidor VIII (25 juin 1800)

Propriété rurale dite des Taillades, quartier des Taillades — de l'émigré *Faudran-Taillade* —. Est. 14.786 f. Adj. 14.786 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Rose Reinaud, veuve Chateauneuf, pour le compte de ses fils Joseph-André et Jean-Baptiste-Pierre Chateauneuf, de Lambese.

25 juin 1811

Terre labourable (50 ares 4 déciares), au quartier de la Gardiole — de l'émigré Jean-François *Eldra-Lambot* —. Est. 680 f. Adj. 705 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Michel, revendeur, à Lambese.

13 février 1815

Enclos dit des Trinitaires, consistant en terres labourables, vignes, oliviers, mûriers, jardins, bassin, aire pavée et petit terrain inculte, contenant 3 hectares 1/2, hors les murs de la ville — de la *commune de Lambese* —. Est. 1.440 f. Adj. 1.465 f. (loi du 20 mars 1813).

à Jean-Gabriel Granier, propriétaire, à Lambese.

III. — VENTES DE MEUBLES

28 frimaire II (18 décembre 1793)

Mobilier de l'émigré *Pagi-Valbonne* 5.899 l. 13 s.

7 nivôse II (27 décembre 1793)

Mobilier de la campagne Saint-Estève, de l'émigré *d'Espagnet* 2.966 l. 10 s.

11 nivôse II (31 décembre 1793)

Mobilier de l'émigré *Angelier*, vicaire 3.042 l.

27 nivôse II (16 janvier 1794)

Meubles et effets de l'émigré *Faudran-Taillade* 15.597 l. 12 s.

7 pluviôse II (26 janvier 1794)

Meubles, effets et huile de l'émigré Jean-Joseph-Honoré *Granier* 5.294 l. 15 s.

IV. — ARRENTEMENTS

17 septembre 1791

Cens de 6 charges de blé, mesure de Lambesc, imposé sur divers particuliers tenanciers des parties du prieuré Saint-Protest, du *chapitre de Montmajour*, arrenté 192 l.

4 mai 1793

Les fruits du domaine de Valbonnette, de l'émigré *Morel Mons*, arrentés 23 charges de blé.

Les fruits du domaine de la Pomme et de Jeannet, de l'émigré *Pagi-Valbonne*, arrentés 20 charges une émine ½ de blé et 6 charges 3 émines de seigle.

13 juin 1793

Les fruits du domaine de Saint-Estève, de l'émigré *Espagnet*, arrentés 104 charges de blé tuzelle.

3 juillet 1793

Four à cuire le pain, de l'émigré *Suffren*, arrenté 125 l.

3 août 1793

Terre dite Camejan, de l'émigré *Lorraine*, affermée 410 l.

10 floréal II (29 avril 1794)

Les fruits du domaine de Saint-Estève, de l'émigré *Espagnet*, affermés 80 charges de blé et 33 charges 1 émine de seigle, mesure d'Aix.

24 prairial II (12 juin 1794)

Moitié des grains et pailles dans les terres données à défricher du domaine de Valbonnette, de l'émigré *Morel Mons*, arrentée 57 charges 3 émines de blé.

Terre dite Camejan, de l'émigré *Lorraine*, affermée 15 charges d'avoine.

Jardin avec pavillon et bergerie, du condamné Jean-Joseph *Granier*, affermés 120 l.

Moitié des fruits d'une bastide, en partie dans le terroir de Saint-Cannat, du *même*, arrentée 33 charges 5 émines 4 cuchènes de blé, mesure de Lambesc.

25 prairial II (13 juin 1794)

Prés du domaine dit des Prés, de l'émigré Louis *Pagi-Valbonne*, affermés 773 quintaux de foin, poids de table.

29 prairial II (17 juin 1794)

Portion des fruits des domaines de Jeannet et de la Pomme, de l'émigré *Pagi-Valbonne*, arrentée 20 charges de blé et 40 charges de seigle.

1er messidor II (19 juin 1794)

Prés, au quartier du Pontet, de l'émigré Jean-Pierre *Tronc*, affermés 250 quintaux de foin, poids de table.

Les fruits de quatre propriétés de l'émigré Jean *Matheron*, arrentés 6 charges 1 panal de blé, mesure d'Aix.

Les quatre propriétés, du *même*, affermées 2 charges 1 panal d'avoine, mesure d'Aix.

La moitié de la récolte des terres de l'émigré Césaire *Magnan*, vendue 3 charges 3 panaux de méteil, mesure d'Aix.

Quatre propriétés, du *même*, affermées 1 charge 7 panaux de blé, mesure d'Aix.

La moitié des fruits des terres de l'émigré Gaspard *Chaix*, arrentée 7 charges 6 panaux ½ de méteil, mesure d'Aix, et 110 l.

Deux propriétés et un pré, du *même*, affermés 4 charges 1 panal de méteil, mesure d'Aix, et 107 l. 10 s.

2 messidor II (20 juin 1794)

Les fruits des terres de l'émigré Jean-Joseph *Mus*, arrentés 7 charges 1 panal de blé, mesure d'Aix, et 200 l.

Dix-huit terres et deux prés, du *même*, affermés 6 charges de blé, mesure d'Aix, et 51 quintaux de foin, poids de table.

Les fruits des terres de l'émigré Jean *Giraud*, arrentés 305 l.

Les terres du *même*, affermées 6 charges 4 panaux de méteil, mesure d'Aix, et 275 l.

Les fruits des terres de l'émigré Jean-Baptiste *Boyer*, arrentés 2 charges 1 panal de blé, 3 charges de seigle, mesure d'Aix, et 209 l.

Quatre terres, du *même*, affermées 3 charges 3 panaux de méteil, mesure d'Aix, et 255 l.

3 messidor II (21 juin 1794)

Foins, herbes et grains dans les trois prés de l'émigré Pierre-Paul *Jaubert*, arrentés 223 quintaux de foin, poids de table, et 17 charges 10 panaux d'avoine, mesure d'Aix.

Trois prés, du *même*, affermés 606 quintaux de foin, poids de table.

Bâtiment neuf et jardin clos de murailles, au quartier Saint-Michel, du *même*, affermés 350 l.

Les fruits de huit terres, d'une bastide et d'un pré, de l'émigré Claude *Troussier*, arrentés 10 charges 5 panaux de blé, mesure d'Aix.

Les susdites propriétés, du *même*, affermées 10 charges de blé et 52 quintaux de foin

Moulin à huile, place Bazin, du *même*, arrenté 71 l.

Fabrique de soie, bergerie et cour, rue de Saint-Jean, du *même*, arrentées 51 l.

Les fruits de deux terres, de l'émigré Jean-Baptiste *Jaubert*, arrentés 1 charge de blé, mesure d'Aix, et 45 l.

Deux terres, du *même*, affermées 2 charges de blé, mesure d'Aix, et 55 l.

Partie des fruits dans les terres du domaine d'Aiguebelle, de l'émigré Jean-Pierre *Trouc*, arrentée 58 charges de blé et 27 charges 8 panaux de méteil, mesure d'Aix.

Partie des fruits du domaine de Boisvert, du *même*, arrentée 7 charges 2 panaux de blé, 10 charges 5 panaux de seigle, mesure d'Aix, et 550 l.

Domaine de Boisvert, du *même*, affermé 9 charges 5 panaux de blé et 11 charges de seigle.

27 messidor II (15 juillet 1794)

La moitié des fruits du domaine de Beaurecueil, dans le terroir de Lambesc et de Sues, arrentée 26 charges de blé, 27 charges 3 panaux de seigle, mesure d'Aix, et 410 l.

Domaine de Beaurecueil avec les capitaux, affermé 40 charges de blé, 42 charges de seigle et 2.200 l.

6 fructidor II (23 août 1794)

Bastide et terre, au quartier de Tourre-Blanc, de Louis *Rue*, père de l'émigré Alexis *Rue*, affermée 6 charges de méteil, mesure d'Aix, et 150 l.

Terre, au quartier de Camejan, de Jacques *Jaubert*, père de l'émigré Pierre-Paul *Jaubert*, affermée 13 charges de blé, mesure d'Aix, et 210 l.

Terre, au quartier de la Gardiole, de Jean-Joseph *Jaubert*, père de l'émigré Jean-Baptiste *Jaubert*, affermée 3 charges de blé, mesure d'Aix, 10 quintaux de foin et 75 l.

Moulin à huile et dépendances, du *même*, arrenté 75 l.

Bastide dite Bidaine, de Paul-Marius *Martin*, père de l'émigré Gaspard-Paul-Marc-Antoine *Martin*, affermée 2 charges de blé, mesure d'Aix, 120 quintaux de foin et 1.600 l.

Bastide de Lauron, du *même*, affermée 10 charges de blé, mesure d'Aix, 100 quintaux de foin et 810 l.

Jardin clos de murailles et bâtisse, du *Pensionnat* de Lambesc, affermés 870 l.

Pré, du *même*, affermé 100 quintaux de foin.

Jardin, de la *cure*, affermé 9 panaux de méteil, mesure d'Aix.

2e jour complémentaire an II (18 septembre 1794)

Récolte des raisins d'une vigne située dans la forêt des Taillades, vendue 16 l.

Les deux tiers des fruits pendants dans une terre du détenu Antoine *Jaubert*, père de l'émigré Simon *Jaubert*, vendus 40 l.

3 vendémiaire III (24 septembre 1794)

Terre, pré et aire, du détenu Étienne *Bernet*, affermés 2 charges de blé, 6 quintaux de foin et 135 l.

La moitié des fruits dans la bastide du détenu Thomas *Mignard*, arrentée 3 charges de blé et 405 l.

Terres, du détenu Antoine *Jaubert*, affermées 1 charge 5 panaux de blé et 125 l.

Enclos du domaine de Saint-Estève, de l'émigré *Arquier-Espagnet*, affermé 30 quintaux de foin et 155 l.

Vigne située dans la forêt des Taillades, affermée 65 l.

Terres et prés, du détenu Antoine *Arquier*, affermés 3 charges de blé, mesure d'Aix, et 200 l.

Jardin clos de murailles, au quartier de la Font-d'Arles, du *même*, affermé 175 l.

11 vendémiaire III (2 octobre 1794)

La moitié des fruits de la bastide dite Font-Vives, de Jean-Jacques *Jaubert*, père d'émigré, arrentée 20 charges de blé, mesure d'Aix, et 30 quintaux de foin, poids de table.

25 pluviôse III (13 février 1795)

La moitié des grains et pailles des terres de l'émigré *Morel Mons*, arrentée 50 charges de blé, mesure d'Aix.

26 pluviôse III (14 février 1795)

La moitié des fruits du domaine de Saint-Estève, de l'émigré *Espagnet*, arrentée 40 charges de blé, 20 charges de seigle et 3.060 l.

La moitié des fruits de la bastide du condamné Jean-Joseph *Granier*, médecin, arrentée 15 charges de blé, mesure d'Aix, et 2.765 l.
Maison, moulin à huile et petite maison, du *même*, arrentés 385 l.
Deux terres, de l'émigré Barnabé *Toche*, affermées 46 l.

V. — RESTITUTIONS

		Capital
Boyer Jean-Baptiste, de Lambesc.		
Terre au quartier de la Queirade	F.	2.800
Autre au quartier de la Gardiole		3.000
Autre au quartier des Rives-Hautes		600
Autre au quartier de Saint-Michel		250
Maison d'habitation à Lambesc		4.000
Montant des biens restitués	F.	10.650
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)		
Chaix Gaspard Dominique.		
Maison au quartier de la Grande Rue		1.800
Charleval-Cadenet François, à Lambesc.		
Terres à Charleval		12.000
Moulin à farine, maison, jardin et prés, à Charleval		6.000
Forêt de pins, au dit lieu		24.000
Forêts de pins à Lambesc et à La Roque, et jardin à Charleval		5.000
Bastide et dépendances, au quartier de la Royère, à Charleval		25.000
Autre, à Lambesc, dite la Baume		6.000
Partie de maison à Lambesc		4.000
Montant des biens restitués	F.	82.000
(Il n'a été vendu aucun immeuble de cet émigré.)		
Espagnet Augustin-Honoré-Louis, d'Aix.		
Pension de 310 l. sur J. et Pierre Chassard		6.200
Idem de 4 l 16 s. sur J. Alibert, de Lambesc		96
Idem de 7 l. 10 s. sur Joseph Isoard		150
Idem de 21 l. sur Pierre Vert		420
Idem de 30 l. sur Joseph Michel		600
Idem de 10 l. sur Joseph Jourdan		200
Idem de 7 l. 10 s. sur Joseph Martin		150

		Capital
Pension de 12 l. sur Pougaud	F.	240
Idem de 5 l. sur Antoine Drapus		100
Idem de 27 l. sur Pierre Porte		540
Idem de 90 l. sur Louis et Joseph Chassard		1.810
Idem de 30 l. sur Louis Paul		600
Idem de 4 l. 10 s. sur Honoré Porte		90
Idem de 3 l. 15 s. sur Michel Villevieille		75
Idem de 32 l. sur Jean Matheron		640
Idem de 6 l. sur Honoré Lèbre		120
Idem de 3 l. sur Étienne Guintran		60
Idem de 55 l. sur Charles Étienne		1.100
Idem de 9 l. 16 s. sur les hoirs d'Honoré Porte		196
Idem de 51 l. sur Jean-Baptiste Poussel		1.020
Montant des biens restitués	F.	14.407

(Les immeubles de cet émigré ont été vendus.)

Faudran-Taillade, de Lamanon.

Pension de 14 l. sur Joseph Boy		280
Idem de 3 l. sur Pierre Peissaud		60
Idem de 7 l. 10 s. sur les hoirs Michel Martin		150
Idem de 11 l. sur les hoirs Martin, de Mallemort		220
Idem de 9 l. sur Jérôme Rias		180
Idem de 4 l. sur Joseph Lebec, de Lambesc		80
Idem de 6 l. sur Gaspard Raynaud		120
Montant des biens restitués	F.	1.090

(Les immeubles de cet émigré ont été vendus.)

Gautier du Poët Henry-Joseph, à Aix.

Pension de 100 l. sur les frères Honnorat, de Lambesc		2.000

(Amnistié le 22 brumaire an XI. Les biens immeubles ont été vendus.)

Giraud Jean, de Lambesc.

Terre labourable, au quartier des Grandes-Aires		100
Terre et vigne au quartier de Gargory		100
Idem au quartier de Saint-Roch		1.700
Montant des biens restitués	F.	1.900

(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)

	Capital
Jaubert Pierre-Paul, de Lambesc.	
Pré au quartier du Pontet, autre au même quartier, et autre au quartier de Préméjan	F. 36.000
Bâtiment et jardin, au quartier de Saint-Michel	6.000
Maison au quartier de la Terre-Noire	1.000
Montant des biens restitués	F. 43.000
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)	
Martin Paul-Gaspard, de Lambesc.	
Partie d'un domaine dit le Pensionnat	10.000
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)	
Matheron Jean.	
Terre labourable au quartier de Gargory	450
Idem au quartier d'Aiguier	100
Verger d'oliviers au quartier de Peyragone	600
Terre et vigne au quartier de Croagne	200
Terre labourable au même quartier	900
Maison à la place de l'Horloge	2.000
Montant des biens restitués	F. 4.250
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)	
Morel Mons, ci-devant avocat-général à Aix.	
Pension de 30 l. sur Pierre et Louis Félix	600
Idem de 11 l. sur Jean Richaud	220
Idem de 6 l. sur les hoirs de Joseph Rabus	120
Idem de 10 l. sur Pierre Bazin	200
Idem de 15 l. sur Charles Étienne	300
Idem de 23 l. sur Denis Lèbre	460
Idem de 5 l. sur les hoirs de Julien Millaud	100
Idem de 7 l. sur les hoirs de Roch Millaud	140
Idem de 7 l. sur André Mathan	140
Idem de 7 l. sur les hoirs de Louis Crouzet	140
Idem de 7 l. sur Nicolas Gillet	140
Idem de 10 l. sur Étienne Isoard	200
Idem de 15 l. sur Étienne Alibert	300
Idem de 18 l. sur Thomas Martin et Gras	360
Idem de 10 l. sur les hoirs de Jacques Raspus	200
Idem de 15 l. sur les hoirs de Constantin Forment	300

		Capital
Pension de 15 l. sur les hoirs d'André Raynaud	F.	300
Idem de 15 l. sur Joseph Maurin		300
Idem de 15 l. sur les hoirs d'Antoine Bauze		300
Idem de 21 l. sur les hoirs de Jean Pougaud		420
Idem de 27 l. sur Charles Jusiony		540
Idem de 40 l. sur Gaspard Chaix		800
Idem de 34 l. sur Roch Lèbre		680
Idem de 10 l. 10 s. sur André Caire et Pougaud		210
Idem de 10 l. sur Jean Ginoux		200
Idem de 10 l. sur Joseph Villevieille		200
Idem de 18 l. sur Joseph-Scipion Martin		360
	F.	8.230

(Les immeubles de cet émigré ont été vendus.)

Mus Jean-Joseph, de Lambesc.

Dix-sept terres labourables, 2 prés et une maison à Lambesc.		11.000

(Il n'a été fait aucune recette sur les revenus de cet émigré ; il rentra dans la jouissance de ses biens peu après la mise du séquestre.)

Pagi-Valbonne, de Lambesc.

Rente de 55 l. sur Jean-François Clot		1.100
Idem de 10 l. sur Benoit Audier		200
Idem de 2 l. sur Joseph Payan		40
Idem de 5 l. 10 s. sur Honoré et Joseph Poulet		110
Idem de 10 l. sur Jean-Jacques Michel		200
Idem de 20 l. sur les hoirs de Joseph Troussel		400
Idem de 26 l. sur Jean-Baptiste Décanis		520
Idem de 20 l. sur Jean-Jérôme Rias		400
Idem de 45 l. sur les hoirs de Jean-Joseph Matheron		900
Idem de 21 l. sur Jean Artaud		420
Idem de 50 l. sur Louis Maurin		1.000
Idem de 51 l sur les hoirs d'Henri Pointavin		1.020
Idem de 65 l. sur la veuve de Joseph Jaubert		1.300
Idem de 15 l. sur Jean-Joseph Giraud		300
Idem de 14 l. sur les hoirs d'Honoré Féraud		280
Idem de 8 l. sur Jean-Pierre Gillet		160
Idem de 22 l. sur les hoirs de François Découx		440
Montant des biens restitués	F.	8.790

(Tous les immeubles de cet émigré ont été vendus.)

		Capital
Tronc Jean-Pierre, propriétaire, de Lambesc.		
Terre labourable au quartier de Gargony	F.	800
Maison, bosquet et terrasse, au quartier d'Aiguebelle		6.000
Bâtiment, jardin et terre, au même quartier		45.000
Terre, verger et bois, au quartier de Saint-Peyre		500
Terre et bois, à la plaine de Saint-Peyre		700
Terre et bois, au quartier de Piecaud		100
Bâtiment et écurie, au quartier de Saint-Peyre		600
Terre et vigne, au même quartier		8.000
Terre et vigne, au quartier de Tourre-Blanc		1.500
Écurie et cour, près la paroisse		400
Maison et moulin à huile, à la place de la Paroisse		8.000
Terre au quartier du Pont-de-Fautrié		1.500
Terre et pré, au même quartier		4.500
Terre et vigne, au quartier de Seisson		1.500
Terre et campas, au quartier de Piepougnet		1.000
Terre et pradelle, au quartier de Saint-Marc		5.000
Pension de 35 l. sur Charles Gourret		700
Idem de 10 l. sur les frères Jourdan		200
Idem de 18 l. sur les hoirs Pélissier		360
	F.	86.360

(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)

Troussier Claude, de Lambesc.		
Terre labourable au quartier de Laval		300
Terre et vigne, au quartier du chemin de Rognes		500
Maison à la rue de l'Hôpital		500
Moulin à huile, à la place de la Trinité		6.000
Fabrique de soie, à la rue de l'Hôpital		1.500
Terre semable au quartier de Camejan		2.400
Bastide et terre, au quartier du Plan		3.000
Terre et oliviers, au quartier de la Montagne		300
Pré au quartier du Poulet		2.000
Grange et aire, au quartier de Bortoire		300
Pré au quartier du chemin de Salon		1.500
Terre et oliviers, au quartier de Cabrières		2.000
	F.	20.300

(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)

LANÇON

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les extraits des rapports d'encadastrement provisoires des biens, droits et facultés fonciers et ci-devant privilégiés, déposés dans les archives de la commune de Lançon, établis les 3 et 6 avril 1790. (Arch. dép. Q)

Vicairie.

Terre, aire pavée et jardin non arrosable, quartier de Laval ou les Ferrages, contenant 6 charges 2 éminées 2 quartières 20 cannes, le tout estimé 1.661 l. 14 s.

Terre et cour, quartier de Riau, contenant 4 éminées 2 quartières 1 euchène 38 cannes, estimée 116 l. 10 s.

Terre au quartier de l'Éguille, contenant 1 charge 3 euchènes 19 cannes, estimée 231 l.

Terre au quartier de Font, contenant 1 quartière 1 canne 6 pans, estimée 12 l.

Terre et vigne, au chemin Noën, contenant la terre 2 éminées 3 quartières 1 euchène 5 cannes et la vigne une quarterée 2 hommées et 34 souches, estimées 153 l. 9 s.

Terre au quartier de la Font de Turquet, contenant 1 éminée 2 quartières 1 euchène 16 cannes, estimée 73 l. 10 s.

Terre au quartier du Vallon de la Mare, contenant 3 éminées 3 quartières 1 euchène 22 cannes, estimée 70 l. 3 s.

Les cens consistant en 4 éminées 1 quartière de blé et 6 l. 4 s. argent, ont été estimés 196 l. 7 s.

La partie de la dîme attachée à ladite vicairie, consistant en 24 charges 4 éminées de blé « non vana », la moitié et 8 salmées en sus du vin et les trois quarts de la dîme des agneaux et chevreaux, a été estimée 2.250 l.

Chapellenie Sainte-Catherine.

Terre au quartier de Magnavau, contenant 1 éminée 6 euchènes $^3/_4$, estimée 77 l. 10 s.

Terre au quartier du Camp, contenant 7 éminées, estimée 252 l.

Terre au même quartier, contenant 3 éminées 4 euchènes $^1/_4$, estimée 141 l. 5 s.

Terre au même quartier, contenant 3 éminées 4 euchènes $^1/_4$, estimée 141 l. 5 s.

Terre au même quartier, contenant 6 éminées $^2/_4$, estimée 214 l. 10 s.

Terre au quartier de Burlaire, contenant 2 salmées 5 éminées 6 euchènes, estimée 575 l.

Terre au même quartier, contenant 4 éminées 4 euchènes, estimée 135 l.

Terre au quartier de la Font de Turquet, contenant 1 éminée 2 euchènes $^3/_4$, estimée 40 l. 6 s.

Terre au quartier de Coudouloux, contenant 1 salmée 3 éminées 7 euchènes, estimée 356 l. 5 s.

Terre au même quartier, contenant 2 salmées 1 éminée 2 euchènes, estimée 517 l. 10 s.

Terre au même quartier, contenant 3 éminées 5 euchènes, estimée 108 l. 15 s.

Terre au même quartier, contenant 2 éminées 4 euchènes $^1/_2$, estimée 76 l. 17 s. 6 d.

Terre au quartier de l'Éguille, contenant 1 salmée 4 éminées 1 euchène, estimée 363 l. 15 s.

Terre au quartier de l'Estang, contenant 4 éminées, estimée 140 l.

Terre au quartier de Sardenas, contenant 2 éminées, estimée 54 l

Terre au quartier de Laval, contenant 5 éminées 1 euchène, estimée 205 l.

Terre au même quartier, contenant 5 éminées 4 euchènes, estimée 220 l.

Terre au même quartier, contenant 1 euchène $^2/_3$, estimée 6 l. 5 s.

Terre et verger, quartier de la Font, contenant 5 euchènes, estimée 12 l. 10 s.

Terre au quartier de la Coste, contenant 4 éminées, estimée 48 l.

Terre au quartier de Sabouillon, contenant 3 éminées 4 euchènes estimée 175 l.

Terre au même quartier, contenant 6 éminées 3 quartières 13 cannes, estimée 244 l. 12 s.

Pré au quartier de la Gardette, contenant 7 éminées 2 quartières, estimé 750 l.

Terre au quartier de Valadet, contenant 1 éminée 5 euchènes, estimée 65 l.

Terre au quartier de Reissous, contenant 4 éminées 3 quartières 1 euchène 18 cannes, estimée 73 l. 5 s.

Terre au quartier du chemin de Pélissanne, contenant 1 charge 1 euchène, 11 cannes, estimée 211 l. 5 s.
Terre et vigne, quartier du Devenset, contenant 1 charge, estimée 118 l. 15 s.
Terre au quartier de Roque-Courbière, contenant 2 éminées 1 quartière 1 euchène, estimée 70 l. 5 s.
Terre au même quartier, contenant 1 éminée 1 quartière, estimée 18 l 15 s.
Terre au même quartier, contenant 1 éminée 1 euchène 9 cannes, estimée 16 l. 10 s.
Terre au quartier du chemin de Marseille, contenant 1 éminée 1 quartière 3 cannes, estimée 35 l. 7 s.
Terre au quartier du Vallon de la Mare, contenant 1 quartière 1 euchène 13 cannes, estimée 6 l 10 s.
Les cens en argent s'élèvent à 21 l. 11 s.

Chapellenie Sainte-Catherinette.

Terre au quartier de Magnavau, contenant 2 éminées 2 quartières 1 euchène, estimée 105 l.
Les cens en argent s'élèvent à 12 l.

Chapellenie Saint-Symphorien.

Terre au quartier de Saint-Symphorien, contenant 1 charge 7 éminées 1 euchène 10 cannes, estimée 188 l. 2 s. 6 d.
Enclos au même quartier, contenant 1 euchène 7 cannes, estimé 5 l. 10 s.
Terre au quartier de la Cadenière, contenant 4 éminées, estimée 120 l.

Chapellenie Sainte-Trinité et Saint-Véran.

Des cens affectés sur diverses propriétés du terroir, consistant en 8 éminées 1 quartière de blé, 1 mesure d'huile et 49 l. 6 s. 4 d. argent, estimés 711 l. 5 s.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Galliffet.

Moulin à moudre le blé, arrenté à Teissier 2.600 l.
Les fours, passés à bail aux fermiers moyennant 535 l.

Galliffet père et fils.

Une cense en blé de 55 charges par année, par la commune de Lançon.

(Ladite commune doit deux années.)

Mons-Calissanne.

Lieutaud, de Salon, fermier dudit Mons, a déclaré lui faire 4.100 l.

D'après l'état de la situation, consistance et revenus net des biens des émigrés et condamnés de Lançon, dressé par les officiers municipaux, le 28 germinal II. (Arch. dép. Q)

Angelier Marcelin, condamné, domicilié à Lambesc.

Maison à la rue de l'Hôpital-Vieux, section O, n° 79, contenant 84 cannes, imposée sur le revenu net — 1 l. 12 s. 6 d.

Pensions annuelles par divers — 506 l. 10 s.

	Imposition du revenu net
Laurent Henri, condamné, domicilié à Marseille.	
Pré, au chemin de Salon, section N, n° 434, contenant 1 éminée 1/4 1/8 13 cannes	7 l. 3 s. 6 d.
Verger à Paraloup, même section, n° 196, contenant 7 éminées 2/4 1/8 2 cannes	38 l. 3 s. 6 d.
Verger et pré, au moulin à farine, même section, n° 395, contenant 7 éminées 1/4 10 cannes	36 l. 9 s.
Verger à Saint-Savournin, section G, n° 32, contenant 1 charge 4 éminées 1/4 17 cannes	4 l. 7 s.
Verger au même quartier, même section, n° 21, contenant 8 charges 3 éminées 1/8	16 l.
Terre et vigne à Cadenet, section H, n° 817, contenant 1 éminée 1/4 1/8 11 cannes	1 l. 12 s.
Terre et aire, même section, n° 1.015, contenant 2 charges 3/4 17 cannes	30 l. 9 s. 6 d.
Terre au quartier des Ferrages, même section, n° 978, contenant 4 éminées 1/4 13 cannes	10 l. 14 s.
Terre au quartier de la Font, même section, n° 973, contenant 2 éminées 1/4 20 cannes	2 l. 12 s. 6 d.
Terre au quartier du Puits-Neuf, même section, n° 970, contenant 1 éminée 1/8 20 cannes	1 l. 7 s.
Terre au quartier de la Font, même section, n° 898, contenant 5 éminées 1/4 9 cannes	1 l. 4 s.

	Imposition du revenu net
Terre au quartier des Belles, même section, n° 758, contenant 5 éminées	0 l. 12 s. 6 d.
Maison à la Grand'Rue, section O, n° 73, contenant 30 cannes 4 pans	0 l. 13 s. 6 d.
Remise, bergerie et cour, section I, n° 16, contenant 1/4 2 cannes	1 l. 6 s.
Maison, bergerie, cour et aire, même section, n° 15, contenant 2 éminées 2/4	12 l. 11 s.
Terre au quartier des Ferrages, même section, n° 22, contenant 2 charges 3 éminées 2/4 1/8	35 l. 11 s. 6 d.
Maison, cour et aire, au quartier de Saint-Éloi, contenant 1 éminée 1/4 1/8	2 l. 9 s. 6 d.
Terre au quartier de Burlaire, section L, n° 61, contenant 4 éminées	13 l. 18 s.
Terre au quartier du Valadet, même section, n° 155, contenant 2 charges 4 éminées 1/8 18 cannes	91 l.
Terre au même quartier, même section, n° 189, contenant 3 charges 1 éminée 2/4 4 cannes	63 l. 16 s.
Terre à la Font de Turquet, même section, n° 27, contenant 2 éminées 6 cannes	5 l. 1 s.
Ces biens étaient affermés à Léon Teissier, de Lançon, au prix de 1.200 l., 6 mesures d'huile, 2 poules, 12 douzaines d'œufs et 12 paires de poulets.	
Pensions annuelles par divers	333 l. 3 s.
Roux Antoine, de Germain, ecclésiastique.	
Il jouit d'une pension annuelle, faite par son père, de	100 l.
Teissier Jean-Baptiste, émigré.	
Maison de 2 étages, au quartier de la Grand'Rue, section O, n° 5, contenant 72 cannes	1 l. 12 s.
Jardin au moulin de Cornille, section N, n° 132, contenant 3 éminées	7 l. 10 s.
Pensions annuelles par divers	229 l. 10 s.
Nota. — Il n'a la jouissance de ces biens qu'autant que ses filles seront célibataires.	
Teissier Pierre-Paul-Dominique, ecclésiastique.	
Il jouit d'une pension annuelle, faite par son père, de	50 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

23 janvier 1791

Terre (7 éminées), au quartier du Camp, confrontant du levant le grand chemin de Salon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 823 l. 1 s. 6 d. Adj. 950 l.

à Antoine Roux et Jean-Joseph Bellon, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 27 messidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Terre (3 éminées 4 euchènes 1/4), au quartier du Camp — de la *chapellenie Sainte-Catherine* — Est. 407 l. Adj. 460 l.

à Étienne Estienne, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Estienne.]

1° Terre (6 éminées 2/4), au quartier du Camp. Est. 864 l. 17 s. 6 d.
2° Terre de la Burlière (2 salmées 5 éminées 6 euchènes). Est. 1.570 l. 5 s. — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Le tout adj. 2.600 l.

à Jean-Joseph Estienne, à Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 9 ventôse III, le solde est versé par ledit Estienne.]

Terre de Coudouloux (1 salmée 3 éminées 7 euchènes) — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.395 l. Adj. 1.750 l.

à Antoine Roux et Joseph Estienne, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 5 thermidor III, le solde est versé par Antoine Roux, fils de Joseph.]

Terre (3 éminées 4 euchènes 1/4), au quartier du Camp — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 407 l. Adj. 475 l.

à François Blanc, à Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 23 thermidor III, le solde est versé par ledit Blanc.]

Terre (2 salmées 1 éminée 2 euchènes), au quartier de Coudouloux — de la *chapellenie Sainte-Catherine* — Est. 2.028 l. 15 s. 4 d. Adj. 2.053 l. 15 s. 4 d.

à Antoine Roux, fils de Joseph, à Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

Pré (7 éminées 1/2), au quartier de la Gardette — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.589 l. 10 s. Adj. 2.275 l.

à Michel Paraloup, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Estienne.)
[Le 18 septembre 1793, le solde est versé par ledit Paraloup.]

26 janvier 1791

Vigne entourée de murailles (2 éminées 3 quartières 1 euchène 5 cannes, 3.034 souches), au quartier de Noen — de la *Cure* —. Est. 936 l. 12 s. Adj. 1.725 l.

à Jean Laplace, négociant, à Lançon.

(Soumissionnaire : Léon Roux.)
[Le 6 thermidor III, le solde est versé par ledit Laplace.]

13 février 1791

Terre (1 charge 3 éminées 1 quartière 1/8 2 cannes), au quartier des Ferrages — de la *Cure* —. Est. 2.222 l. Adj. 3.400 l.

à Symphorien Aymard, à Lançon.

(Soumissionnaire : Rougon.)

Terre (1 charge 6 éminées 3 quartières), au quartier de Laval — de la *Cure* —. Est. 2.007 l. 10 s. Adj. 4.750 l.

à Antoine Bonnet, à Lançon.

(Soumissionnaire : Rougon.)

Terre (2 charges 4 éminées 3 quartières 47 cannes), au quartier de Laval ou des Ferrages — de la *Cure* —. Est. 1.816 l. 17 s. Adj. 2.600 l.

à Laurent, rue de l'Évêché, à Marseille.

(Soumissionnaire : Rougon.)

Terre (3 éminées 1 quartière 1 euchène) et une cour, au quartier de Riau — de la *Cure* —. Est. 417 l. 4 s. Adj. 950 l.

à Giraud, homme de loi, à Lançon.

(Soumissionnaire : Rougon.)
[Le 10 nivôse III, le solde est versé par ledit Giraud.]

Terre (1 charge 1 euchène 11 cannes), au quartier du chemin de Pélissanne — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 426 l. 16 s. Adj. 850 l.

à Antoine Roux, fils de Joseph, de Lançon.

Soumissionnaire : Joseph Teissier.)
[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

Terre et verger (5 éminées), au quartier de Reissous — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 369 l. 1 s. Adj. 890 l.

à François Amat, à Lançon.

(Soumissionnaire : Joseph Teissier.)

[Le 5 ventôse II, le solde est versé par ledit Amat.)

Terre et verger (6 éminées 3 quartières 13 cannes), au quartier de Sabouillon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 491 l. 8 s. Adj. 1.150 l.

à Antoine Roux, fils de Joseph, de Lançon.

(Soumissionnaire : Joseph Teissier.)

[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

Vigne (8 éminées), au quartier du Devens — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 625 l. Adj. 625 l.

à Joseph Aymard, à Lançon.

(Soumissionnaire : Joseph Devolx cadet.)

1° Terre, au quartier de Magnavau — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —.

2° Terre (1 éminée 12 cannes), au quartier du clos de Martin — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —.

3° Terre (2 éminées 3 quartières 21 cannes), au quartier de Magnavau — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Le tout est. 644 l. 15 s. Adj. 1.095 l.

à Joseph Devolx cadet, à Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

27 mars 1791

Terre (5 éminées 1 euchène), au quartier des Ferrages ou Laval — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 691 l. Adj. 1.825 l.

à Jean Sauvan, à Lançon.

(Soumissionnaire : Antoine Roux.)

[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Sauvan.]

Terre (4 éminées), au quartier de l'Estang — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 469 l. Adj. 780 l.

à Joseph Teissier, à Lançon.

(Soumissionnaire : Antoine Roux.)

Terre (1 charge 4 éminées 1 euchène), au quartier de l'Éguille — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.612 l. Adj. 2.600 l.

à Antoine Chiousse, à Lançon.

(Soumissionnaire : Antoine Roux.)
[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Chiousse.]

Terre (4 éminées 4 poignadières), au quartier de Burlaire — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 532 l. Adj. 725 l.

à Antoine Roux, fils de Joseph, de Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

Terre et vigne (2 éminées 3 quartières moins 9 cannes), au quartier de Noen — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 212 l. Adj. 405 l.

à la dame Marie, veuve Blanc, à Lançon.

N. B.— L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 23 thermidor III, le solde est versé par la veuve Blanc. Déchue d'après la loi du 8 frimaire an VIII ; ses propriétés, revenues au pouvoir du gouvernement, furent affermées.]

Terre (5 éminées 4 poignadières), au quartier de Laval — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 702 l. Adj. 1.800 l.

à Léon Teissier, à Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Richaud.)
[Le 6 messidor III, le solde est versé par ledit Teissier.]

Terre et verger (1 quarterée 1 canne 6 pans), au quartier de la Font — de la *Cure* —. Est. 33 l. Adj. 60 l.

à Antoine Boulian, de Lançon.

N. B.— L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 9 germinal III, le solde est versé par ledit Boulian.]

Terre (3 éminées moins 12 cannes), au quartier de la Font — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 305 l. Adj. 435 l.

à Jean-Baptiste Rias, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean Laplace.)
[Le 9 prairial III, le solde est versé par ledit Rias.]

1° Terre (3 éminées 5 euchènes), terroir de Lançon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —.

2° Vigne (7 éminées 4 poignadières 10 cannes), au quartier du Cade, terroir de Confoux — de la *Cure* —. Le tout est. 1.850 l. Adj. 2.071 l.

à Bernard Rougon, à Lançon.

N. B — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (1 éminée 2 euchènes 3/4), au quartier de la Font de Turquet — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Soum. 151 l. Adj. 157 l.

à Jean-Baptiste Blanc, de Lançon.

N B.— L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 1er thermidor III, le solde est versé par ledit Blanc.]

Terre (1 charge 3 euchènes 19 cannes), au quartier de l'Éguille — de la *Cure* —. Est. 803 l. Adj. 1.525 l.

à Joseph Roux, de Cornillon.

(Soumissionnaire : Joseph Devolx.)
[Le 5 germinal III, le solde est versé par ledit Roux.]

Terre (5 euchènes), au quartier de la Font — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 103 l. Adj. 108 l.

à Joseph Devolx cadet, à Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 9 nivôse II, le solde est versé par ledit Devolx.]

3 avril 1791

Terre (1 éminée 5 euchènes), au quartier du Valadet — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 237 l. Adj. 445 l.

à Symphorien Aymard, à Lançon.

(Soumissionnaire : Antoine Bœuf.)

Terre (1 euchène 2/3), au quartier de Laval — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 35 l. Adj. 65 l.

à Jean-Baptiste Teissier, à Lançon.

(Soumissionnaire : Antoine Roux.)

Terre (3 éminées 1/2), au quartier de Sabouillon — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 520 l. Adj. 1.150 l.

à Joseph Farnarier, à Lançon.

(Soumissionnaire : Antoine Roux.)

Terre (2 éminées), au quartier de Sardanas — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 244 l. Adj. 350 l.

à Jean-Baptiste Sauvan, de Lançon.

(Soumissionnaire : Charles Teissier.)
[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Sauvan.]

Verger (1 éminée 1 quartière), au quartier de Roque-Courbière — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 53 l. Adj. 105 l.

à Joseph Ricard, à Lançon.

(Soumissionnaire : Joseph Noën.)
[Le 22 messidor III, le solde est versé par ledit Ricard.]

Terre (2 éminées 4 euchènes $^1/_2$), au quartier de Burlaire – de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 250 l. Adj. 545 l.

à Augustin Clary, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean Goirand.)
[Le 6 messidor III, le solde est versé par ledit Clary.]

Vigne (4 éminées), au quartier de la Coste — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 308 l. Adj. 350 l.

à Jean-Baptiste Rias, de Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 9 prairial III, le solde est versé par ledit Rias.]

Maison — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 550 l. Adj. 1.000 l.

à Jean-Baptiste Comte, de Lançon.

(Soumissionnaire : la demoiselle Paul.)
[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Comte.]

Terre (3 éminées 3 quarterées 1 euchène 22 cannes), au quartier du Vallon de la Mare — de la *Cure* —. Est. 409 l. Adj. 655 l.

à Antoine Roux, fils d'Honoré, de Lançon.

(Soumissionnaire : Sauvan, aubergiste.)
[Le 23 thermidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

Terre (3 quarterées 4 cannes), au quartier de Paraloup — de la *chapellenie de la Sainte-Trinité* —. Est. 105 l. Adj. 315 l.

à Allègre fils, procureur-fondé de Michel Paraloup, de Lançon, pour le compte de ce dernier.

(Soumissionnaire : Sauvan, aubergiste.)
[Le 18 septembre 1793, le solde est versé par ledit Paraloup.]

Terre (1 éminée 2 quarterées 1 euchène 16 cannes), au quartier de la Font de Turquet — de la *Cure* —. Est. 170 l. Adj. 420 l.

à Joseph Clary, à Lançon.

(Soumissionnaire : Honoré Romand)
[Le 6 messidor III, le solde est versé par ledit Clary.]

Terre (2 éminées 2 quarterées 1 euchène), au quartier de Magnavau — de la *chapellenie Sainte-Catherinette* —. Est. 337 l. Adj. 660 l.

à Antoine Areine, de Lançon.

[Le 14 mai 1793, le solde est versé par ledit Areine.]

Terre (1 éminée 3 quarterées 2 cannes), au quartier de Laval — de la *chapellenie de la Sainte-Trinité* —. Est. 227 l. Adj. 400 l.

à Jean-Louis Roux, de Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 27 messidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

10 avril 1791

Terre et oliviers (1 quartière 1 euchène 13 cannes), au quartier de la Mare — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 40 l. Adj. 82 l.

à Joseph-Esménard Mazet, à Pélissanne.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (2 quartières), au quartier de Cadenet — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 31 l. Adj. 36 l.

à Jacques Bicheiron, à Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien

[Le 9 pluviôse III, le solde est versé par ledit Bicheiron.]

Terre et oliviers (1 éminée 1 quartière 3 cannes), au quartier du chemin de Marseille — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 116 l. Adj. 131 l.

à Joseph Devolx cadet, à Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Rias.)

[Le 24 thermidor III, le solde est versé par ledit Devolx cadet, fils de Joseph.]

Terre et oliviers (2 éminées 1 quartière 1 euchène), au quartier de la Roque-Courbière — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 125 l. Adj. 180 l.

à Charles Pillavène, à Lançon.

[Le 1er thermidor III, le solde est versé par ledit Pillavène.]

Terre (1 éminée 1 euchène 1/8), au quartier des Ferrages — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 137 l. Adj. 150 l.

à Jean-Baptiste Pourrière, de Lançon.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Rias.)

[Le 24 thermidor III, le solde est versé par ledit Pourrière.]

Verger d'oliviers (1 éminée 1 euchène), au quartier de la Roque-Courbière — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 53 l. Adj. 58 l.

à Joseph Roux, de Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 13 février 1792, le solde est versé par ledit Roux.]

Vigne (2 éminées 1/4 1/8 et 14 cannes), au quartier du Taulet — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 344 l. Adj. 925 l.

à Thomas Chave, de Lançon.

(Soumissionnaire : Reymond Blanc.)
[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Chave.]

8 mai 1791

Terre (1 éminée 1 quartière 1/2 euchène), au quartier de la Font — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 136 l. Adj. 141 l.

à Antoine Roux, fils de Joseph, de Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Roux.]

Terre (2 quartières), au quartier de la Font — de la *chapellenie Sainte-Trinité* —. Est. 52 l. Adj. 72 l.

à Léon Roux, à Lançon, pour le compte d'Antoine Bœuf, à Lançon.

(Soumissionnaire : Joseph Gaillard.)
[Le 9 prairial III, le solde est versé par ledit Bœuf.]

1er brumaire II (22 octobre 1793)

1° Propriété (4 éminées), au quartier de la Cadenière ; 2° terre (1 charge 7 éminées 1 euchène et 10 cannes), au quartier de Saint-Symphorien — de la *succursale de Saint-Symphorien* —. Est. 1.303 l. 10 s. Adj. 1.500 l.

à Joseph Boulian, à Lançon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 27 prairial III, le solde est versé par ledit Boulian.]

4 floréal II (23 avril 1794)

Bâtiment dit le Château, et un colombier — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 300 l. Adj. 1.400 l.

à Pierre Bœuf, Honoré Teissier et Joseph Laurent, à Lançon.

(Enchérisseurs : Léon Roux ; Duclaux, et les adjudicataires.)

Four dit le Neuf — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 600 l. Adj. 1.250 l.

à Jean-Joseph Bousquet.

(Enchérisseurs : Étienne Estienne ; Teissier, et l'adjudicataire.)

Four dit le Vieux, près le rempart — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 400 l. Adj. 625 l.

à Jean-Baptiste Granier, à Lançon.

(Enchérisseurs : Roux, et l'adjudicataire.)

17 messidor II (5 juillet 1794)

Maison (divisée en 5 lots), à la rue de l'Hôpital — du condamné Marcelin *Angelier* —.

1er lot. — Partie de maison. Est. 1.200 l. Adj. 2.050 l.

à François Martin, de Lançon.

(Enchérisseurs : Roux ; Farnarier ; Périer, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de maison et la terrasse. Est. 600 l. Adj. 1.425 l.

à Julien Farnarier, de Lançon.

(Enchérisseurs : Goirand ; François Martin, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie de maison et cour. Est. 250 l. Adj. 625 l.

à Antoine Goirand, de Lançon.

(Enchérisseurs : Roux, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Partie de maison. Est. 250 l. Adj. 625 l.

à Antoine Farnarier, à Lançon.

(Enchérisseurs : Roux, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Partie de maison. Est. 250 l. Adj. 600 l.

au même.

(Enchérisseurs ; Goirand, et l'adjudicataire.)

18 frimaire III (8 décembre 1794)

Auberge (3 éminées 12 cannes), au quartier de Saint-Ceris — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 4.000 l. Adj. 7.500 l.

à Jean Sauvan, de Lançon.

(Enchérisseurs : Léon Roux ; Louis Comte, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers, par déchéance, d'après la loi du 22 prairial II.]

Aire (160 cannes q.), au quartier de Sainte-Anne — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 25 l. Adj. 60 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-Honoré Rolland, et l'adjudicataire.)

Maison servant de jas, au quartier de Sainte-Anne — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille. — Est. 250 l. Adj. 600 l.

à François Gaillard, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Honoré Rolland, et l'adjudicataire.)

[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Maison servant de jas, et cour (16 cannes q.), au quartier de Sainte-Anne — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 350 l. Adj. 1.350 l.

à Joseph CASTELAS, de Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Gaillard ; Bruno Eymard, et l'adjudicataire.)

Jas, écurie et cour, au quartier de Sainte-Anne — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 300 l. Adj. 1.225 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Gaillard ; Jean-Honoré Rolland, et l'adjudicataire.)

Terre (2 charges 3 éminées $^1/_8$), au quartier des Ferrages — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 2.640 l. Adj. 5.200 l.

à Bernard SAUVAN, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Paul Areine ; Antoine Bonnet, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier des Ferrages — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —.

1er lot. — Terre avec une aire (1 charge 3 éminées 1 quartière 16 cannes q.). Est. 1.690 l. Adj. 3.125 l.

à Joseph CAUVET, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Paul Areine ; Léon Roux, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (5 éminées 2 ^{5}quartières 1 canne). Est. 550 l. Adj. 1.625 l.

à Antoine GOIRAND, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Paul Areine ; Joseph Granier, et l'adjudicataire.)
[Le 1er lot a fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre entourée de murailles (2 éminées), au quartier des Ferrages — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 200 l. Adj. 1. 200 l.

à Louis COMTE, à Lançon.

(Enchérisseurs : Antoine Périer ; Joseph Devolx, et l'adjudicataire.)

Remise (58 cannes q.), au quartier de Saint-Céris — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 660 l. Adj. 750 l.

à Jean SAUVAN, de Lançon.

(Enchérisseurs : Léon Roux, et l'adjudicataire.)

Terre (4 éminées 1 quartière 13 cannes), au quartier des Ferrages — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 960 l. Adj. 3.150 l.

à Antoine CHIOUSSE, de Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Paul Areine ; Pierre Bœuf, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Pré (2 charges 4 éminées 18 cannes q.), au quartier du Valadet — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 4.000 l. Adj. 15.100 l.

à Jean-Baptiste SAUVAN et Bernard SAUVAN frères, à Lançon.

(Enchérisseurs : Joseph Ricard ; Pierre Bœuf, et les adjudicataires.)

Terre entourée de mûriers (3 charges 1 éminée 1/2 4 cannes), au quartier du Plan — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 3.800 l. Adj. 5.350 l.

à Jean LAPLACE, Antoine BICHEIRON, Jean-Joseph DUCLAUX, Jacques BICHEIRON et Léon ROUX, de Lançon.

(Enchérisseurs : Joseph Ricard, et les adjudicataires.)

Terre en pré (1 éminée 1 quartière 1/8 13 cannes), au quartier d'Allègre — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 350 l. Adj. 1.300 l.

à Joseph NIEL, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Paul Areine ; Joseph Lion, et l'adjudicataire.)

Terre et vigne (5 éminées 3 quartières 1/8 16 cannes), au chemin d'Aix — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 450 l. Adj. 1.050 l.

à Jean-Joseph GRANIER, à Lançon.

(Enchérisseurs : Bruno Eymard, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre et vigne (1 éminée 1/8 20 cannes), au quartier des Egos — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 120 l. Adj. 850 l.

à Bruno EYMARD, de Lançon.

(Enchérisseurs : Joseph Comte ; Antoine Bœuf, et l'adjudicataire.)

Terre (2 éminées 1 quartière 20 cannes), au quartier du Pas des Egos — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 240 l. Adj. 950 l.

à Joseph RICARD, à Lançon.

(Enchérisseurs : Antoine Bœuf ; Jean-Baptiste Rias, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (4 éminées 3 quartières 1/8 6 cannes), au quartier de Roque-Courbière — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 200 l. Adj. 600 l.

à Jean-Paul AREINE, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Honoré Rolland ; Aubery, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (5 éminées 1 quartière 9 cannes), au quartier de la Font — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 320 l. Adj. 550 l.

à Joseph Ricard, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Honoré Rolland ; Comte, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (2 éminées 6 cannes), au quartier de la Font de Turquet — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 180 l. Adj. 1.000 l.

à Joseph Émeric, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Honoré Rolland ; Martin Goirand, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre (5 éminées $^1/_2$ 15 cannes), au quartier de Burlaire — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 500 l. Adj. 1.500 l.

à Martin Goirand, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Honoré Rolland, et l'adjudicataire.)

Terre et pré (7 éminées $^1/_2$ $^1/_8$ 2 cannes), au quartier de la Gardette — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 1.800 l. Adj. 5.600 l.

à Jean-Paul Areine, Joseph Cauvet, Antoine Giraud, Jean-Louis Roux, Antoine Roux d'Antoine, et Antoine Roux d'Honoré, à Lançon.

(Enchérisseurs : Tassy, et les adjudicataires.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre et vigne (1 éminée 1 quartière $^1/_8$ 11 cannes), au quartier de Cadenet — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 150 l. Adj. 800 l.

à Antoine Bœuf, de Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Pascal Comte, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Terre et vigne (12 éminées 1 quartière 17 cannes), au quartier de Saint-Savournin — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 920 l. Adj. 1.075 l.

à Jean-Pascal Comte, en compte avec Jean-Honoré Rolland, Pierre Jauffret, et Joseph Farnarier, de Paul.

(Enchérisseurs : Joseph Farnarier ; Rolland, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Verger d'oliviers et amandiers où se trouve une bergerie (8 charges 3 éminées 1/8 5 cannes), au quartier de Saint-Savournin — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 5.000 l. Adj. 7.000 l.

à Jean-Baptiste Bicheiron, de Lançon.

(Enchérisseurs : Joseph Roux ; Laurent, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Verger (2 éminées 1/2 1/8 15 cannes), au quartier des Rouquilles — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 400 l. Adj. 1.225 l.

à Léon Roux, de Lançon.

(Enchérisseurs : Joseph Farnarier ; Pierre Bœuf, et l'adjudicataire.)

Terre et pré (4 éminées 1/2 23 cannes), au quartier des Rouquilles — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 1.000 l. Adj. 3.200 l.

à Marc-Antoine Tassy, à Lançon.

(Enchérisseurs : Comte, et l'adjudicataire.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

Maison (6 cannes q.), à la rue de la Chapelle-des-Pénitents — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 500 l. Adj. 1.125 l.

à Jean Teissier, à Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Gaillard, et l'adjudicataire.)

Maison (10 cannes q.), à la Grand'Rue — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 1.800 l. Adj. 3.825 l.

à Antoine Roux, à Lançon.

(Enchérisseurs : Périer ; Jean-Baptiste Granier, et l'adjudicataire.)

Chapelle Notre-Dame (25 cannes q.), à Lançon — du condamné Henry *Laurent*, de Marseille —. Est. 500 l. Adj. 650 l.

à Jean-Louis Julien, Antoine Duclaux et Jean-Joseph Duclaux, de Lançon.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Bousquet, et les adjudicataires.)
[A fait retour aux héritiers, d'après la loi du 22 prairial II.]

19 floréal III (8 mai 1795)

Jardin de la Cure (3 éminées 25 cannes), au quartier des Ferrages — de la *commune de Lançon* —. Est. 650 l. Adj. 5.800 l.

à Dominique-Honoré Rougon fils, à Lançon.

(Enchérisseurs : Roux ; Michel ; Comte, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Chapelle et petit appartement servant de sacristie — de la *confrérie des Pénitents blancs* —. Est. 1.470 l. Adj. 1.470 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Louis Julien et Joseph Teissier, de Lançon.

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 1er germinal X, les susdits acquéreurs n'ayant point acquitté les obligations par eux souscrites.

19 thermidor IV (6 août 1796)

Domaine de Calissanne, ses dépendances et attenances — de l'émigré *Morel* dit *Calissanne* —. Est. 140.482 l. 6 s. 8 d. Adj. 140.482 l. 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Secret, de Pélissanne, Jean Laplace, de Lançon, et Albert Gerin, de Marseille, pour un tiers chacun.

N. B. — Ce domaine fut revendu à la folle enchère, le 24 nivôse XI, les susdits acquéreurs n'ayant pas acquitté les obligations par eux souscrites.

1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796)

Moitié du domaine dit Paraloup, consistant en 2 bâtiments, jardin clos de murailles et 34 pièces de terre — de la succession de François *Michel*, possédée indivisément et par moitié entre la citoyenne *Michel*, épouse *Vial*, sa fille, et la *Nation* —. Est. 28.338 l. Adj. 28.338 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marguerite-Scholastique Michel, épouse Vial, d'Aix.

7 frimaire V (27 novembre 1796)

Chapelle dite Saint-Symphorien, avec appartements, régale et jardin (213 cannes q.), quartier de Saint-Symphorien — de la *commune de Lançon* —. Est. 720 l. Adj. 720 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Boulian, de Lançon.

1er germinal X (22 mars 1802)

Chapelle et sacristie — des *Pénitents blancs* —. Est. 1.470 f. Adj. à la folle enchère 320 f.

à Marc-Antoine Tassy, à Lançon.

Nota. — Ce bien avait été vendu le 29 messidor IV, à Louis Julien et Joseph Teissier, de Lançon, moyennant le prix de 1.470 francs. Ces acquéreurs

n'ayant point acquitté les obligations par eux souscrites, en vertu de la loi du 11 frimaire VIII, malgré les sommations qui leur ont été signifiées les 18 germinal et 17 messidor an IX, ce domaine est revendu à leur folle enchère.

Le nouvel acquéreur sera tenu de payer dans la décade :

1° La somme de 316 f. 96, montant des quatre obligations souscrites par Julien et Teissier ;

2° Les intérêts de ladite somme depuis le 26 thermidor IV jusqu'au jour du payement, à raison de 5 o/o ;

3° Le demi pour cent sur le montant de la nouvelle adjudication.

4° Les droits de timbre et d'enregistrement résultant de ladite adjudication, y compris les frais de sommation et contraintes signifiés aux dits Julien et Teissier.

24 nivôse XI (14 janvier 1803)

Domaine de Calissanne, attenances et dépendances — de l'émigré *Morel-Calissanne* —. Est. 140.482 l. 6 s. 8 d. Adj. à la folle enchère : 1° 29.339 f. 04, montant des quatre obligations souscrites par les premiers acquéreurs ; 2° 3.544 f. 06, intérêts de ladite somme échus le 1er pluviôse VIII, plus les intérêts courus depuis le 1er pluviôse VIII jusqu'au jour du payement ; 3° 100 f. en sus, montant de l'offre.

à Joseph-Philibert Mons-Villeneuve.

15 avril 1809

Deux propriétés rurales, dont une au quartier de Cadenet (7 ares 34), et l'autre au quartier du chemin Noen (15 ares 40) —. Est. 260 f. Adj. 265 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis Fournier, propriétaire, à Lançon.

15 février 1815

Propriété dite la Palun (44 hectares 80 ares ou 70 charges anc. mes.) — de la *commune de Lançon* —. Adj. 2.005 f. (loi du 20 mars 1813).

à Antoine Roux, propriétaire, à Lançon.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. Arch. dép. Q, *Enreg.*

III. — ARRENTEMENTS

9 décembre 1792

Deux fours à cuire le pain, de l'émigré *Galliffet*, arrentés 310 l.

16 décembre 1792

Moulin à blé, pré, jardin et régale, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 1.325 l.

9 nivôse II (29 décembre 1793)

Moulin à blé ci-devant banal, à deux tournants, pré, jardin et régale, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 2.130 l.

23 nivôse II (12 janvier 1794)

Four dit le Grand, derrière les Pénitents blancs, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 70 l.

1er floréal II (20 avril 1794)

Jardin du *curé*, arrenté 55 l.

IV. — RESTITUTIONS

Capital

Galliffet Simon-Alexandre-Jean, d'Aix

Un moulin à moudre le blé, affermé le 11 floréal VI, à la rente de 1.725 l. F. 34.500

(Rayé le 23 fructidor an IX.)

MAILLANE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapelle des *Pénitents blancs*, estimée 695 l.

Religieuses de *Sainte-Claire*, de Saint-Remy.

Terre à la section du Poudaire, n° 27, contenant 1 salmée 1 éminée, estimée 550 l.

D'après le registre n° prov. 34 des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Ursulines de Tarascon.

Terre avec bâtiment, aux clos de Candelabre et de Préquintin, contenant 34 salmées 2 séterées 73 dextres ; terres labourables contenant 28 salmées 3 séterées 20 dextres.

Vicairie.

2 salmées de terre, au clos de Joncas ; 1 salmée 3 éminées, au même clos ; 1 salmée, au même clos ; 1 salmée 50 dextres, au même clos ; 2 éminées 12 dextres, 1 salmée 7 éminées 25 dextres, 5 éminées 75 dextres, 4 éminées 75 dextres, au même clos ; 2 salmées

2 éminées, au clos de Bellevue ; 1 salmée 3 éminées 50 dextres, 87 dextres, au même clos ; 3 éminées, au clos de Valiguette ou Mazet ; 6 éminées, au même clos ; 1 salmée 4 éminées 12 dextres, au clos de Tamarisse ; 6 éminées 41 dextres, au même clos.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Arbaud-Jouques, d'Aix.
Maison rurale et environ 80 salmées de terre.

Barras Jean-Joseph, bénéficier de la métropole d'Arles.
Son patrimoine, capital 2.000 l., revenu net 100 l.
Terre à la section des Planes, contenant 81 dextres.
Terre à la section des Moulières, contenant 1 éminée 26 dextres.

Bernard Françoise, femme d'Antoine Gay.
Sa dot.

Daillan Gabriel.
Terre à la section des Moulières, contenant 1 salmée 6 éminées 14 dextres.
Terre à la section de Joncas, contenant 3 éminées 30 dextres.
Terre à la section des Tamarisses, contenant 4 éminées 3 dextres.
Terre à la section de Valiguette, contenant 58 dextres.
Maison, écurie et cour, à la section du Château, contenant 41 dextres.

Daillan Roch.
Maison à la section des Faubourgs, contenant 42 dextres.
Terre à la section des Moulières, contenant 7 éminées 7 dextres.
Terre à la section de Cavailler, contenant 1 salmée.
Terre à la section de Joncas, contenant 3 éminées 30 dextres.
Terre à la même section, contenant 1 salmée 40 dextres.
Terre à la section de Valiguette, contenant 58 dextres.

Ferrand Claude.
Ses droits à prétendre sur les biens de sa mère.

Guibert Étienne, tailleur.
Maison, écurie et cour, section de Saint-Pierre, contenant 11 dextres.
Terre, section de Saint-Jean, contenant 4 éminées 73 dextres.
Terre, section de Martinet, contenant 6 éminées 7 dextres.
Terre, section du Planet, contenant 5 éminées 68 dextres.

Michel, prêtre, chanoine de la métropole d'Arles.
Son patrimoine affecté sur des propriétés de terre, à Maillane, capital 3.000 l., revenu net 150 l.

Perrial Joseph-Henry-Maurice-Ignace, bourgeois d'Arles.
Maison rurale et 38 salmées 35 dextres terre.

Pistoye, ci-devant juge à Saint-Remy.
Possède 6 salmées 4 éminées de terre.

Raoulx Joseph, dit Quaterne.
Ses droits sur les biens de ses père et mère, et deux terres qu'il a acquises.

Raoulx Marie, femme de Roch *Daillan*.
Sa dot et droits à prétendre sur les biens de ses père et mère.

Raousset-Seillon frères, de Marseille.
Terre contenant 1 salmée 3 éminées 36 dextres
Pré contenant 2 salmées 5 éminées.
Moulin qui n'a pas été séquestré «attendu les grandes prétentions que la commune de Maillane a sur lui, qu'elle régit en attendant une entière décision sur le tout pour en rendre compte à qui de droit».
Quelques rentes actives d'un produit de 174 l. 12 s. 6 d.

Raousset-Soumabre, de Tarascon.
Possède 49 salmées 60 dextres terre.

Riousset Claude, prêtre.
Son patrimoine, capital 2.000 l., revenu 100 l.
Maison, écurie, cour et jardin, section du Château, contenant 57 dextres.

Vento Paul, dit Cabannes, de Carpentras.
Possède 10 salmées 3 éminées de terre.

Vintimille Charles-François-Fidèle, de Paris, chevalier d'honneur de la femme d'Artois.
Possède 58 salmées 2 éminées 81 dextres de terre.

Violet Jean, boulanger.
Terre, section de Gaich, contenant 2 éminées 85 dextres.

Rivière Jean-Joseph, mis hors la loi.
Terre à la section des Ferrages, contenant 2 éminées 50 dextres.
Terre à la section de Vigne-Vieille, contenant 2 salmées 4 éminées 20 dextres.
Terre à la section de Saint-Jean, contenant 2 salmées 6 éminées.
Terre à la même section, contenant 2 éminées 80 dextres.

Terre à la section du Martinet, contenant 3 éminées.
Terre à la section de Valiguette, contenant 1 salmée 1 éminée 44 dextres.
Terre à la même section, contenant 2 éminées 6 dextres.
Terre à la section du Planet, contenant 2 salmées 7 éminées 38 dextres.
Terre à la section de Belleviste, contenant 3 salmées 6 éminées 15 dextres.
Terre à la section de Joncas, contenant 15 salmées 2 éminées 75 dextres.
Terre à la même section, contenant 3 éminées 85 dextres.
Terre à la même section, contenant 8 salmées 1 éminée 77 dextres.
Terre à la même section, contenant 1 salmée 4 éminées 38 dextres.
Terre à la section des Tamarisses, contenant 1 salmée 4 éminées 33 dextres.
Maison et pasquier, à la section du Château, contenant 2 éminées 75 dextres.
Maison, à la section de Notre-Dame, contenant 37 dextres.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

6 avril 1791

Trois terres de la *chapellenie Sainte-Anne* (érigée dans l'église paroissiale de Maillane) —. Soumissionnées 1.848 l.

1° Terre (50 dextres), au clos des Ferrages, confrontant le chemin de Saint-Remy. Adj. 150 l., sans concurrent.

à Honoré Bayol et Claude Chaix, négociants, à Maillane.

[Le 19 juin 1791, ils versent 18 l. ; le 26 décembre 1792, 15 l. 11 s. 7 d. ; le 9 thermidor II, 30 l. 19 s. 10 d. ; le 24 messidor III, pour solde, 112 l. 7 s 4 d.]

2° Terre (2 séterées 62 dextres), au même clos, confrontant le chemin de Tarascon. Adj. 700 l., sans concurrent.

à Antoine Artaud, prêtre,
pour le compte de son frère Honoré Artaud, ménager, à Maillane.

[Le 3 juin 1791, le solde est versé par Honoré Artaud.]

3° Terre (1 salmée 2 séterées), au clos de Gaich. Adj. 1.525 l.

à François Vincent, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : Esprit Couillet, ménager, agissant pour Joseph Dumas, bourgeois, de Maillane, et l'adjudicataire.)

[Le 4 thermidor III, la somme de 1.042 l. 1 s. 8 d., montant des 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e annuités, est versée pour solde par ledit Vincent.]

16 mai 1791

Cinq terres provenant de diverses chapellenies :

1° Terre (6 séterées), au clos de Valiguette. Adj. 1 500 l.

à Antoine Reynaud, aubergiste,
en compte avec André Riousset, boulanger, à Maillane.

(Enchérisseurs : Esprit Couillet ; Guillaume Gaffet, et les adjudicataires.)
[Le 7 fructidor III, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

2e Terre (3 séterées), au clos de Valiguette. Adj. 230 l., sans concurrent.

à Jean Marteau, cordonnier, à Maillane.

3° Aire (87 dextres), au clos de Belleviste. Adj. 370 l.

à Pierre Pépin, pour le compte de son fils Joseph Pépin, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : Antoine Reynaud, aubergiste ; Joseph Pascalon, et l'adjudicataire.)
[Le 2 germinal III, le solde est versé par Joseph Pépin.]

4° Terre (2 salmées 2 séterées), au même clos. Adj. 3.750 l.

à Joseph Pascalon, ménager, à Maillane,
en compte avec Pierre Pépin et Guillaume Gaffet, maréchal, à Maillane.

(Enchérisseurs : Étienne Roux, et les adjudicataires.)
[Le 2 germinal III, la somme de 2.561 l. 2 s. 8 d. est versée pour solde par lesdits acquéreurs.]

5° Terre (1 salmée 3 séterées 50 dextres), au même clos. Adj. 2.450 l.

à Pierre Simian, broquier, à Maillane.

(Enchérisseurs : André Charles, ménager ; Étienne Roux, et l'adjudicataire.)
[Le 27 thermidor III, le solde est versé par ledit Simian.]

19 mai 1791

Six terres provenant de diverses chapellenies de la *Cure*.

1° Terre (5 séterées 75 dextres), au clos de Belleviste. Adj. 1.450 l.

à Étienne Ferrand, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : André Charles ; Pascalon, et l'adjudicataire.)

2° Terre (4 séterées 75 dextres), au même clos. Adj. 1.100 l.

à Joseph Ricard et André Charles, travailleurs, à Maillane.

(Enchérisseurs : Joseph Rivière, juge de paix du canton de Graveson, demeurant à Maillane; Esprit Couillet, et les adjudicataires.)

[Le 24 messidor III, la somme de 406 l. 8 s. 6 d. est versée pour solde par lesdits acquéreurs.]

3° Terre (1 salmée 7 séterées 25 dextres), au clos de Joncas. Adj. 2.400 l.

à Jean-Joseph Rivière, juge de paix du canton de Graveson, demeurant à Maillane.

(Enchérisseurs : Étienne Roux ; Jacques Blanc, et l'adjudicataire.

[Le 15 fructidor III, le solde est versé par ledit Rivière.]

4° Terre (2 séterées 12 dextres), au même clos. Adj. 425 l.

à Joseph Bonnefoy, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : Jean Couillet, et l'adjudicataire.)

5° Terre (1 salmée 50 dextres), au même clos. Adj. 1.425 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Pascalon, ménager, de Maillane; Jean Cristin, et l'adjudicataire.)

[Le 11 prairial II, le solde est versé par ledit Bonnefoy.]

6° Terre (1 salmée), au même clos. Adj. 1.550 l.

à Claude Bouterin, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : Joseph Pascalon, ménager ; Pierre Simian, Jacques Couillet, et l'adjudicataire.)

[Le 9 thermidor III, la somme de 821 l. 1 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Bouterin.]

20 mai 1791

Cinq terres de la *cure de Maillane*.

1° Terre (2 salmées), au clos de Joncas. Adj. 1.950 l., sans concurrent.

à Joseph Pascalon, en compte avec André Vespier, Roch Daillan, Jacques Blanc, Pierre Simian, Claude Bouterin, André Faizan et Étienne Charles, à Maillane.

2° Terre (1 salmée 3 séterées), au même clos. Adj. 1.325 l.

à Jacques Blanc, travailleur, à Maillane, en compte avec Joseph Pascalon, André Vespier, Roch Daillan, Pierre Simian, Claude Bouterin, André Faizan et Étienne Charles, à Maillane.

(Enchérisseurs : Rivière, et les adjudicataires.)

[Le règlement des deux lots ci-dessus, s'élevant à 3.275 l., s'effectue de la façon suivante : le 17 juillet 1791, la somme de 393 l. est versée par lesdits acquéreurs ; le 3 février 1793, ils versent 336 l. 9 s. 9 d. ; le 6 prairial II, 666 l. 18 s. 8 d. ; le 24 messidor III, pour solde, 2.449 l 1s.]

3° Terre (6 séterées 41 dextres), au clos des Tamarisses. Adj. 1.500 l.

à Roch Daillan, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : Louis Vernet ; Étienne Aubergier, et l'adjudicataire.)

4° Terre (1 salmée 4 séterées 12 dextres $^1/_2$), au même clos. Adj. 3.300 l.

à Étienne Poullinet, ménager, à Maillane.

(Enchérisseurs : Artaud, prêtre , Louis Laugier, et l'adjudicataire.)

5° Terre (1 salmée 20 dextres), au même clos Adj. 1.050 l., sans concurrent.

à Antoine Artaud, ménager, à Maillane.

[Le 25 juillet 1791, ledit Artaud verse 126 l. ; le 12 juin 1792, 105 l. 7 s. 5 d. ; le 9 juin 1793, 104 l. 10 s. ; le 9 prairial II, 104 l. 5 s. ; le 28 floréal III, 104 l. 4 s. 6 d. ; le 23 messidor III, il verse pour solde la somme de 679 l. 3 s. 3 d.]

26 mai 1791

Sept terres de la *chapellenie Saint-Antoine* —.

1° Terre (1 salmée 1 séterée 82 dextres), au clos du Martinet. Adj. 1.500 l., sans concurrent.

à Joseph Bonnefoy, ménager, à Maillane,
en compte avec Joseph Mistral, de Saint-Remy, Étienne-Gabriel Charles et Gabriel Daillan, de Maillane, demeurant tous à Maillane.

[Par acte du 6 août 1791, notaire Laville, à Maillane, Jean Roubat, du même lieu, s'est rendu cessionnaire de 6 éminées 82 dextres.]

2° Terre (1 séterée 50 dextres), au même clos. Adj. 250 l.

à Honoré Ripert et Joseph Raoulx, bourgeois, de Maillane.

(Enchérisseurs : Joseph Ripert, ménager, de Maillane ; Gabriel Daillan, et les adjudicataires.)

[Le 24 thermidor III, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

3° Terre (3 séterées 10 dextres), au clos de Belleviste. Adj. 630 l., sans concurrent.

à Joseph Bonnefoy, ménager, à Maillane,
en compte avec André Vespier et Étienne Roux, ménagers, à Maillane.

[Par acte du 5 août 1791, notaire Laville, de Maillane, enregistré à Saint-Remy le 23 du même mois, Vespier et Bonnefoy ont cédé leur part à Étienne Roux. Le 8 septembre 1793, la somme de 546 l. 4 s. 7 d. est versée pour solde par Étienne Roux.]

4° Terre (3 séterées 46 dextres), au clos de Joncas. Adj. 360 l., sans concurrent.

à Louis Laville, ménager, à Maillane.

[Le 12 thermidor III, le solde est versé par ledit Laville.]

5° Terre (2 salmées 80 dextres), au même clos. Adj. 2.300 l.

à Gabriel Daillan, Jean Lillamand, Étienne Roux et Joseph Charles, à Maillane.

(Enchérisseurs : Pierre Simian, ménager, à Maillane ; Louis Mévolhon, négociant, à Tarascon ; Joseph Raoulx, et les adjudicataires.)

[Par acte du 30 juillet 1791, notaire Laville, lesdits acquéreurs ont cédé ce lot à Pierre-Henri Raoulx. Le 9 août 1791, ce dernier verse 276 l. ; le 10 juillet 1792, 231 l. 18 s. 3 d. ; le 11 ventôse II, 237 l. 0 s. 4 d. ; le 8 ventôse III, 236 l. 17 s. 2 d. ; le 25 floréal III, 228 l. 5 s. 11 d. ; le 24 thermidor III, il verse pour solde la somme de 1.494 l. 2 s. 7 d.]

6° Terre (7 séterées 55 dextres), au même clos. Adj. 900 l.

à Pierre Simian fils, en compte avec Pierre Simian père et Jacques Blanc, ménagers, à Maillane.

(Enchérisseurs : Joseph Mistral, jardinier, de Saint-Remy ; Louis Mévolhon, négociant, et les adjudicataires.)

[Par acte du 5 août 1791, notaire Laville, à Maillane, André Faisant et Jean Bouterin se sont rendus cessionnaires dudit lot. Le 24 messidor III, la somme de 327 l. 2 s. 5 d. est versée pour solde par ces derniers.]

7° Terre (2 salmées 6 séterées 30 dextres), au clos des Tamarisses. Adj. 4.000 l.

à Joseph Raoulx, ménager, Pierre Pépin, ménager, et Jean-Joseph Rivière, juge de paix, à Maillane.

(Enchérisseurs : Louis Mévolhon, négociant, et l'adjudicataire.)

[Le 6 floréal III, le solde est versé par Jean Lillamand et Jean-Romieu Lillamand, de Maillane, lesquels, par acte passé chez Me Laville, notaire à Maillane, se sont rendus cessionnaires.]

27 septembre 1793

Chapelle — des *Pénitents blancs* —. Est. 695 l. Adj. 705 l.

à Jacques Riqueau et Pierre Busquet, de Maillane.

(Enchérisseurs : Claude Trougnaire, et les adjudicataires.)

[Le 9 octobre 1793, lesdits acquéreurs effectuent un 1er versement de 141 l. ; le 11 thermidor III, ils versent pour solde la somme de 616 l. 8 s. 8 d.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

27 messidor IV (15 juillet 1796)

Terre (1 salmée 3 éminées 36 dextres), section des Ferrages, n° 108 — de l'émigré *Raousset-Seillon* — Est. 6.589 l. 18 s. 4 d. Adj. 6.589 l. 18 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Gabriel Fabre, de Saint-Remy.

Terre (1 salmée 1 éminée), section du Poudaire, n° 27 — des *religieuses de Sainte-Claire*, de Saint-Remy —. Est. 673 l. 7 s. 4 d. Adj. 673 l. 7 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Isoard, de Saint-Remy.

21 thermidor IV (8 août 1796)

Propriété (5 salmées 3 éminées 22 dextres), section de Belleviste — de la *commune de Maillane* —. Est. 6.878 l. 4 s. 2 d. Adj. 6.878 l. 4 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Jean-François Grimaud, d'Aix,
pour le compte de Louis Vernette, de Maillane.

Propriété (1 salmée), section de la grande Paderie — de l'émigré *Raousset-Soumabre* —. Est. 1.212 l. 15 s. Adj. 1.212 l. 15 s. (loi du 28 ventôse IV).

au même,
pour le compte de Joseph Ricard et Roch Xavier, aubergiste, de Maillane.

Propriété (6 salmées 4 éminées 19 dextres), section des Tamarisses — de l'émigré *Raousset-Soumabre* —. Est. 6.826 l. 9 s. 2 d. Adj. 6 826 l. 9 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même,
pour le compte de Joseph Ricard et Roch Xavier, aubergiste, de Maillane.

Propriété (10 salmées 6 éminées 80 dextres), section des Tamarisses — de l'émigré *Raousset-Soumabre* —. Est. 11.049 l. 10 s. Adj. 11.049 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

au même,
pour le compte de Joseph Ricard et Roch Xavier, de Maillane.

Propriété (1 éminée) et une maison, section Saint-Jean — de la

commune de Maillane —. Est. 1.050 l. 15 s. 4 d. Adj. 1 050 l. 15 s. 4 d. (loi du 20 ventôse IV).

au MÊME,

pour le compte de Louis VERNETTE, de Maillane.

Maison (2 dextres), section de Notre-Dame — de la *commune de Maillane* —. Est. 231 l. Adj. 231 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME,

pour le compte du MÊME.

19 germinal V (8 avril 1797)

Terre (1 éminée 47 dextres), section des Ferrages — de la *cure* de Maillane. — Est. 330 l. Adj. 330 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis VERNETTE, de Maillane.

Terre inculte (75 dextres), section Saint-André — de la *commune de Maillane* —. Est. 107 l. 5 s Adj. 107 l. 5 s. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

24 frimaire XI (15 décembre 1802)

Terre (56 ares 42 centiares), clos de murailles — de la *cure de Maillane* —. Est. 240 f. Adj. 750 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Pierre-Hyacinthe LAGRANGE, à Marseille,

pour le compte de Roch DAILLAN, voiturier, à Maillane.

2 juin 1813

Maison en mauvais état ayant servi de boucherie — de la *commune de Maillane* —. Est. 300 f. Adj. 305 f. (loi du 20 mars 1813).

à Joseph RICAUD, mesureur de grains, à Maillane.

2 septembre 1813

Cinq pièces de terre : 1° terre dite Puits de Barruel (20 ares), à la section O, ou des Tamarelles, n° 20 ; 2° terre dite la Grande Draille (1 hectare 66 ares), à la section N, ou Belleviste ; 3° terre (26 ares), à la même section ; 4° terre (106 ares), à la section Q, ou Poudaire ; 5° terre inculte (15 ares), à la même section — de la *commune de Maillane* —. Affermées ensemble 234 f. 40. Est. 4.688 f. Mise à prix réduite à 3.428 f. 80 Adjugées 3.454 f. (loi du 20 mars 1813).

à Laurent AUBERGIER et Xavier RÉGINAT, cultivateurs, de Maillane.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. Arch. dép. Q, *Enreg.* A la date du 2 décembre 1814, la somme de 2.454 f. 59 est versée.

III. — ARRENTEMENTS

D'après le reg. n° prov. 35 des procès-verbaux de ventes de biens nationaux du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

4 juin 1793

Les fruits à part de maître du mas et tènement, au clos de Paillade, en partie dans le terroir de Graveson, de l'émigré *Raousset-Soumabre*, vendus 82 salmées de blé, 17 salmées d'avoine, 2 salmées d'orge et 550 l.

Les fruits à part de maître et souquets du mas et tènement, au clos de Paillade, en partie dans le terroir de Graveson, de l'émigré *Vintimille*, vendus 96 salmées de blé, 29 salmées d'avoine, 3 salmées 4 éminées d'orge, 1 salmée 2 éminées de seigle et 400 l.

Les fruits à part de maître du mas et tènement, au clos de Paillade, en partie dans le terroir de Graveson, de l'émigré *Vintimille*, vendus 66 salmées 4 éminées de blé, 18 salmées d'avoine, 1 éminée d'orge et 850 l.

Nota. — Le 18 juin 1793, les sieurs Denis Boudoy fils, adjudicataire du 1er lot, Gérard Velu, gendarme, à Tarascon, adjudicataire du 2e lot, Jean Samson, de Maillane, adjudicataire du 3e lot, et Étienne Patras, receveur des domaines nationaux, au bureau de Tarascon, en présence des administrateurs du district et d'après le vœu des sections de Tarascon, manifesté dans leur délibération du 15 juin, « ne voulant pas examiner s'ils avaient fait de bonnes ou mauvaises affaires, mais voulant satisfaire au désir du peuple pour le plus grand intérêt de la Nation », considérant, en outre, que les adjudications dont il s'agit paraissent avoir été faites à des prix fort au-dessous des véritables valeurs de la récolte, et que les adjudicataires veulent détruire toute idée qu'on voudrait leur prêter « d'avoir voulu gagner au détriment des intérêts de la République », ont déclaré résilier lesdites adjudications, qui resteront comme non avenues et de nul effet.

Il fut convenu que tous les frais quelconques, qui avaient été portés à la charge des adjudicataires, seraient supportés par la République, sur les revenus des biens des émigrés. (Arch. dép. Q, même registre).

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Arbaud André-Elzéard ; mas et tènement de terre de 62 hectares 43 ares	F. 48.200
Daillan Gabriel ; trois terres de 200 ares	2.000
Daillan Roch ; terre de 496 ares	7.100
Guibert Étienne ; trois terres de 210 ares	600

Raousset-Seillon ; moulin à farine, terre et prés de 840 ares F. 59.500
Riousset Claude ; maison et terre de 470 ares 5.000
Vento Jean-Paul ; terre de 700 ares 5.000
Voir à la commune de Saint-Remy.

MALLEMORT

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 19 messidor II. (Arch. dép. Q)

Cure.
Propriété au quartier de Saint-Joseph, contenant environ 6 éminées.
Corps de bâtiment formant l'église.

Congrégation Corpus Domini.
Pension par Jean-Pierre Reynaud 30 l.

Chapellenie N.-D. de Salut.
Propriété au quartier de Labori, contenant 6 éminées.
Terre au quartier de Saint-Pierre, contenant 2 éminées.
Terre au chemin d'Alleins, contenant 12 éminées.
Terre au même quartier, contenant 6 éminées.
Terre au même quartier, contenant 2 éminées.
Terre au même quartier, contenant 6 éminées.
Terre au quartier de Villebouquet, contenant 4 éminées.
Terre au quartier de Fontenelle, contenant 6 éminées.
Terre au quartier de Lapied, contenant 2 éminées.
Terre au quartier de la Croix de Saint-Pierre, contenant 6 éminées.
Terre au quartier du Moulin, contenant 14 éminées.
Terre au même quartier, contenant 2 éminées.
Pensions par divers 116 l. 5 s.

Congrégation de Saint-Joseph.
Pension par Jean-Pierre Reynaud 3 l.

Congrégation du Saint-Rosaire.
Pension par Jean-Pierre Reynaud 3 l.

Congrégation de Saint-Éloi.
Pension par Jean-Pierre Reynaud 3 l.

Congrégation de Sainte-Anne.
Pension par Jean-Pierre Reynaud 3 l.

Congrégation de Notre-Dame de Grâce.
Pension par Jean-Pierre Reynaud 3 l.

Prieuré de Sainte-Marguerite ou la Cabassole.
Trois propriétés au quartier de la Combe, contenant 22 éminées.
Cinq propriétés au quartier du chemin d'Alleins, contenant 32 éminées.

Prieuré de Notre-Dame du Plan.
Chapelle, ménage et tènement, au quartier de Notre-Dame, contenant environ 14 salmées.

Ordre de Malte.
Chapelle, dans l'enceinte du village, et tènement au quartier du Perron.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 19 nivôse II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

La commune doit 15.799 l. 13 s. en capital ; elle est chargée de servir diverses pensions s'élevant à 264 l. 4 s. 6 d.

N. B.— Un état non daté, de l'enregistrement, mentionne à l'actif de cette commune, deux fours à cuire le pain.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Anglésy.
Pensions annuelles par divers 286 l. 9 s. 6 d.

Anselme, de Noves.
Auberge et son tènement dit le Logis-Neuf, affermé 2.000 l.

Deimard.
Pensions annuelles par divers 358 l. 8 s. 6 d.

Dumont.
Pensions annuelles par divers 21 l.

Espagnet.
Pensions annuelles par divers 193 l.

Faudran-Taillade.
Tènement dit Vergon, affermé 3.000 l.
Pensions annuelles par divers 212 l. 15 s.

Gautier du Poët.

Terre au quartier de la Tour, contenant 12 charges.

Petit bâtiment au quartier du Roure, contenant 12 toises.

Jourdan Jean-Pierre.

Maison, écurie et basse-cour, section A, n° 24, contenant 41 cannes.

Maison et écurie, même section, n° 205, contenant 9 cannes.

Idem, même section, n° 206, contenant 9 cannes.

Idem, même section, n° 207, contenant 9 cannes.

Idem, même section, n° 208, contenant 9 cannes.

Idem, même section, n° 209, contenant 18 cannes.

Maison, cave et écurie, même section, n° 210, contenant 38 cannes.

Maison et relarg, même section, n° 319, contenant 10 cannes.

Idem, même section, n° 401, contenant 6 cannes.

Maison, même section, n° 402, contenant 9 cannes.

Terre labourable, section B, n° 123, quartier de Belle-Plaine, contenant 1 charge 6 éminées.

Aire et pâti, section C, n° 4, contenant 4 euchènes.

Verger, même section, n° 61, contenant 6 éminées.

Terre, même section, n° 113, contenant 1 charge 4 euchènes.

Terre labourable, même section, n° 257, contenant 6 éminées.

Bastide, jardin, prés, vignes et terre labourable, même section, n° 290, quartier du Plan de la Tour, le tout contenant 6 charges 5 éminées 2 euchènes.

Terre et vigne, même section, n° 496, contenant 5 éminées.

Terre labourable, section D, n° 61, quartier de la Cros de Saint-Pierre, contenant 3 charges 4 éminées.

Terre et pré, même section, n° 86, quartier de l'Entrefoux, contenant 5 éminées.

Idem, même section, n° 105, même quartier, contenant 2 charges 4 euchènes.

Renaud, seigneur d'Alleins.

Un moulin, avec son tènement, et un autre moulin, au quartier du Pont-Royal, le tout affermé 3.200 l.

Roux La Fare, sa femme et son fils.

Vingt-huit charges de blé de cense du tènement de Bramejean, par Joseph Porte, Louis Porte, Jean-Pierre Porte et Jean-Pierre Roman.

Terre de 8 éminées, dite les Paisses.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

23 janvier 1791

Propriété (5 éminées 4 boisseaux $^2/_3$), au quartier du chemin d'Alleins — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Soum. 605 l. 11 s. Adj. 1.000 l.

à François Ailhaud, de Mallemort.

(Soumissionnaire : Jean Imbert.)

Terre (7 éminées 7 euchènes), au quartier du Chemin Royal — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 264 f. Adj. 600 l.

à Pierre Gardiol, d'Alleins, et Jean-Pierre Lapierre, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Jacques Ricard.)

[Le 9 prairial III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

26 janvier 1791

Propriété (2 éminées 1 euchène), au quartier sous la vieille église — de la *chapellenie de Mallemort* —. Est. 237 l. 16 s. 6 d. Adj. 500 l.

à Joseph Curnier, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (7 éminées $^2/_3$) — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 418 l. Adj. 1.600 l.

à Françoise Boutière, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Étienne Brémond.)

2 février 1791

Terre (6 éminées), au quartier de la Cros de Saint-Pierre — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 562 l. Adj. 1.050 l.

à Joseph Blanc, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Paul Agard.)

[Le 20 nivôse II, le solde est versé par ledit Blanc.]

6 février 1791

Terre (14 éminées), au quartier des Moulins — de la *chapellenie Notre-Dame de Salut* —. Est. 1.313 l. 8 s. Adj. 1.950 l.

à Joseph Saint-Martin, à Mallemort.

(Soumissionnaires : Joseph Isoard et Joseph Saint-Martin.)

[Le 7 juillet 1793, le solde est versé par Roch Bicheron, cessionnaire de Joseph Saint-Martin.]

Terre (2 éminées), au quartier des Moulins — de la *chapellenie Notre-Dame de Salut* —. Est. 188 l. 7 s. 6 d. Adj. 240 l.

à Esprit Peyran, à Alleins.

(Soumissionnaire : Joseph Saint-Martin.)

Terre et vigne (terre 6 éminées, vigne 10 journaux), au quartier de Fontenelle — de la *chapellenie Notre-Dame de Salut* —. Est. 668 l. 10 s. 8 d. Adj. 1.300 l.

à Joseph Brunet, postillon au Pont-Royal.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 20 prairial III, le solde est versé par ledit Brunet.]

9 février 1791

Terre (2 éminées), au quartier de Négadis — de la *chapellenie N.-D. de Salut* —. Est. 174 l. Adj. 410 l.

à Jean Saint-Martin, à Mallemort.

N. B. - L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (3 éminées 5 boisseaux), au quartier du chemin d'Alleins — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 687 l. 10 s. Adj. 1.250 l.

à Mathias Roux, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Michel Imbert.)

Terre (2 éminées), au quartier de Saint-Pierre — de la *chapellenie N.-D. de Salut* —. Est. 201 l. 13 s. 4 d. Adj. 310 l.

à François Boutière, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Michel Imbert.)

13 mars 1791

Bastide de N.-D. du Plan, basse-cour et bergerie, est. 1.200 l. ; la chapelle (non compris la cloche), est. 600 l. ; le pré (2 charges 1 éminée $^2/_3$ de boisseau), est. 3.408 l. ; la terre (1 charge 5 éminées), est. 1.950 l. — du *prieuré de Saint-Michel* —. Le tout adjugé 12.400 l.

à Roch Bicheron, à Vernègues.

Terre et pré (2 charges 6 éminées), au quartier de N.-D. du Plan — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 2.800 l. Adj. 3.300 l.

à Joseph-Gaspard Ricard, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Louis Combe.)
[Le 29 messidor III, le solde est versé par ledit Ricard.]

Terre de l'Aire de N.-D. du Plan (5 charges 1 éminée 3 boisseaux)— du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 3.100 l. Adj. 4.500 l.

à Louis Combe, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre dite de l'Espacier (2 charges 1 éminée 3 boisseaux), au quartier de Notre-Dame — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 1.565 l. Adj. 1.600 l.

à Étienne Curnier, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Louis Combe.)

Terre (4 éminées 2 boisseaux), au quartier du Mas-Blanc — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 308 l. Adj. 650 l.

à Jean, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Louis Combe.)

Terre (3 charges 2 éminées 3 boisseaux), au quartier de la Verrerie — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 2.687 l. Adj. 2.850 l.

à Joseph Moulinas, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Louis Combe.)

Terre (2 éminées 4 boisseaux), au quartier du Chatelan — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 225 l. Adj. 260 l.

à Louis Combe, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 1er thermidor III, la somme de 128 l. 6 s. 8 d. est versée pour solde par Joseph-Gaspard Ricard, de Mallemort.]

Terre (6 éminées 5 boisseaux), au quartier du Pont de Surian — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 796 l. Adj. 2.100 l.

à Jean-André Jourdan, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Louis Combe.)

Terre (1 éminée $^1/_2$ boisseau), au quartier de la Gipière — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 108 l. Adj. 114 l.

à Louis Fourniller, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Louis Combe.)

Terre (10 éminées $^1/_2$), sous le cimetière de Mallemort — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 786 l. Adj. 1.025 l.

à Louis Combe, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (72 cannes), à Fonternaon, terroir de Mallemort — du *prieuré Saint-Michel* —. Est. 150 l. Adj. 650 l.

au même.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

6 avril 1791

Terre et verger (2 éminées), au quartier de Lapied — de la *chapellenie Notre-Dame de Salut* —. Est. 88 l. Adj. 150 l.

à Joseph Roux, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Dominique Félix.)

Terre (6 éminées), au quartier du Négadis — de la *chapellenie de N.-D. de Salut* —. Est. 669 l. Adj. 1.300 l.

à Ambroise Moutet, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Jean Boutière.)

Écurie, paillère et cour (15 cannes 6 pans), au quartier du Château — de la *chapellenie N.-D. de Salut* —. Est. 180 l. Adj. 200 l.

à Mathieu Porte, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (6 éminées), au quartier de la Bory — de la *chapellenie N.-D. de Salut* —. Est. 1.200 l. Adj. 1.925 l.

à Jean Jean, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Jean Boutière.)

Terre (6 éminées), au quartier du chemin d'Alleins — de la *chapellenie N.-D. de Salut* — Est. 290 l. Adj. 1.200 l.

à François Boutière, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (12 éminées), au quartier du chemin d'Alleins — de la *chapellenie N.-D. de Salut* —. Est. 1.914 l. Adj. 2.650 l.

à Louis Combe, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Boutière.)

Terre (4 éminées), au quartier de Mille-Bouquet — de la *chapellenie N.-D. de Salut* —. Est. 225 l. Adj. 420 l.

à Jacques Ricard, à Mallemort.

Terre (2 éminées 2 euchènes), au quartier de la Confrérie — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 208 l. Adj. 460 l.

à Jean-Baptiste JANSON, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Joseph Sylvestre.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Janson.]

Terre (2 éminées), au quartier de la Gipière — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 82 l. Adj. 350 l.

à Jean-Baptiste FABRE, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Paul Gay).
[Le 30 octobre 1793, le solde est versé par ledit Fabre.]

Terre dite la Grande (2 charges 1 éminée 1 boisseau ½), au quartier du Baron — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 1.034 l. Adj. 2.900 l.

à Mathias JOURDAN, à Mallemort.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre dite le Négadis (5 éminées), au quartier du chemin d'Alleins — de la *chapellenie Sainte-Marguerite* —. Est. 334 l. Adj. 780 l.

à Pierre COMBE, à Mallemort.

(Soumissionnaire : Mathias Jourdan.)
[Le 5 messidor III, la somme de 455 l. 17 s. 4 d. est versée pour solde par François Lèbre, de Mallemort, cessionnaire de Combe.]

22 mai 1791

Four dit le Neuf (19 cannes 6 pans q.), au quartier des Crottes; four dit le Vieux — de l'*évêché de Marseille* —. Le tout est. 1.929 l. Adj. 1.965 l.

à Jean-André JOURDAN, à Mallemort.

(Soumissionnaires : Fabre et Durand.)

30 nivôse II (19 janvier 1794)

Terre (35 éminées 5 boisseaux), au Pont de Bois ; 2e terre (34 éminées 2 boisseaux) ; terre (45 éminées 2 boisseaux), près le chemin de la Roque ; terre (8 éminées 1 boisseau), au même quartier ; terre (13 éminées 3 boisseaux), au même quartier — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Le tout est. 810 l. 19 s. 6 d. Adj. 1.625 l.

à Jean-Baptiste AMOUROUX et Joseph ISOARD.

(Enchérisseurs : Auphan ; Imbert, et les adjudicataires.)

Terre (8 éminées), au quartier de Belle-Plaine — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 480 l. Adj. 1.000 l.

à Jean-Pierre IMBERT, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Fourniller ; Chabaud, et l'adjudicataire.)

Pré (10 éminées 7 boisseaux 1/2), au quartier de Notre-Dame — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 1.312 l. Adj. 6.050 l.

à Joseph-Gaspard RICARD, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Doux ; Martin ; Truchement ; Mandin, et l'adjudicataire.

Terre (2 éminées 7 boisseaux), au quartier de Vergon — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 431 l. 5 s. Adj. 625 l.

à Joseph FABRE, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Cornille ; Chabaud, et l'adjudicataire.)

Terre (8 éminées), au quartier de Belle-Plaine — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 480 l. Adj. 1.100 l.

à Joseph TRUCHEMENT, de Mallemort.

(Enchérisseurs : Fourniller ; Combe, et l'adjudicataire.)

Terre (divisée en 3 lots), au quartier de Laborg — de l'émigré *Faudran Taillade* —.

1er lot. — (8 éminées). Est. 800 l. Adj. 900 l.

à Jean-Baptiste JEAN et Jean MOUTON, à Mallemort.

(Enchérisseurs : François Fabre ; Blanc, et les adjudicataires.)

2e lot. — (8 éminées). Est. 800 l. Adj. 1.125 l.

à Joseph TRUCHEMENT et Joseph AGARD, à Mallemort.

(Enchérisseurs : François Fabre ; Périnet ; Combe ; Pujet, et les adjudicataires.)

3e lot. — (5 éminées). Est. 500 l. Adj. 670 l.

à Étienne AGARD, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Antoine Blanc ; Étienne Cérely, et l'adjudicataire.)

Bâtiment avec grande écurie et grenier ; tènement et afard, au quartier de Vergon (618 éminées 156 cannes) — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 49.679 l. 10 s. Adj. 60.550 l.

à DAUPHIN, QUEIREL et Charles-Honoré AUDIBERT, de Marseille.

(Enchérisseurs : Brousse ; Moutet ; Fabre ; Marc Sale, et les adjudicataires.)

Terre dite de jas (24 charges 4 éminées 5 boisseaux), avec bâtiments et

grenier, au Vergon — de l'émigré *Faudran Taillade* —. Est. 12.457 l. 10 s. Adj. 25.000 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs: Fabre ; Brousse, et les adjudicataires.)

Terre dite les Petits Paisses (divisée en 9 lots), au quartier de Vergon — de l'émigré *Faudran Taillade* —.

1er lot. — (5 éminées). Est. 500 l. Adj. 600 l.

à Jean Mercier, à Mallemort.

(Enchérisseurs : François Combe ; Blanc ; Fabre, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (13 éminées). Est. 1.300 l. Adj. 1.450 l.

à Louis Benoit et Jean-Baptiste Imbert, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Joseph Fourniller, et les adjudicataires.)

3e lot. — (10 éminées 5 boisseaux). Est. 1.062 l. Adj. 1.270 l.

à François Robert et Joseph Périnet.

(Enchérisseurs : Fabre, Puget, et les adjudicataires.)

4e lot. — (11 éminées 2 boisseaux). Est. 1.012 l. 10 s. Adj. 1.150 l.

à Antoine Combe et Jean-Pierre Lapierre, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Fabre ; Mouton, et les adjudicataires.)

5e lot.— (12 éminées 6 boisseaux). Est. 892 l. Adj. 1.060 l.

à Louis Fourniller et Joseph Fourniller.

(Enchérisseurs : Périnet ; Fabre, et les adjudicataires.)

6e lot.— (16 éminées 4 boisseaux). Est. 495 l. Adj. 520 l.

à Antoine Blanc et André Cavalier.

(Enchérisseurs : Joseph Fourniller, et les adjudicataires.)

7e lot.— (17 éminées 4 boisseaux). Est. 525 l. Adj. 560 l.

à Joseph Mercier.

(Enchérisseurs : Fabre, et l'adjudicataire.)

8e lot.— (20 éminées 2 boisseaux). Est. 607 l. 10 s. Adj. 730 l.

à Michel Chabot.

(Enchérisseurs : Combe, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (22 éminées 6 boisseaux). Est. 455 l. Adj. 520 l.

à Jean-Joseph Chabot et André Fourniller.

(Enchérisseurs : Imbert, et les adjudicataires.)

9 ventôse II (27 février 1794)

Terre (3 éminées 1 boisseau 1/2), au quartier du chemin d'Alleins — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 382 l. 10 s. Adj. 1.600 l.

à Alexis DURAND, boulanger, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Boutière, et l'adjudicataire.)

Moulin à moudre le grain, bâtiment, pré, jardin, cloaque et afard — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 20.150 l. Adj. 35.700 l.

à Nicolas FOURNILLER fils, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Auphan ; Félix ; Fréchier, et l'adjudicataire.)

Terre — de l'émigré *Gautier* ci-devant *du Poët* —.

1er lot. — (48 éminées). Est. 864 l. Adj. 1.000 l.

à Joseph TERRY, fils de Pierre, Mitre ISNARD et Marc ISNARD, cultivateurs, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Auphan, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (30 éminées). Est. 270 l. Adj. 1.010 l.

à Jean-Joseph VIVIAN, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Durand ; Combe, et l'adjudicataire.)

Maison et écurie — de l'émigré *Gautier du Poët* —. Est. 812 l. Adj. 910 l.

à Jean-Baptiste BLANC, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Combe, et l'adjudicataire.)

Terre (divisée en 4 lots), au quartier de Bramé — de l'émigré *Roux La Fare* —.

1er lot. — (16 éminées). Est. 1.120 l. Adj. 1.170 l.

à Jacques PORTE, de Charleval.

(Enchérisseurs : Doux ; Tallet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (16 éminées). Est. 1.120 l. Adj. 1.210 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Gros, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (16 éminées). Est. 1.120 l. Adj. 1.160 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Doux ; Gros, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (16 éminées). — Est. 1.120 l. Adj. 1.180 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Doux ; Combe, et l'adjudicataire.)

25 germinal II (14 avril 1794)

Terre dite Fonternau (divisée en 5 lots) — de l'émigré *Damian* —.

1er lot. — (2 éminées 6 boisseaux). Est. 330 l. Adj. 340 l.

à Jean Roux, maréchal, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Imbert, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 éminée 6 boisseaux). Est. 210 l. Adj. 230 l.

à Jean Blanc.

(Enchérisseurs : Benoît, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée 5 boisseaux). Est. 195 l. Adj. 205 l.

à Étienne Imbert.

(Enchérisseurs : Benoît, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (1 éminée 4 boisseaux). Est. 180 l. Adj. 190 l.

à Joseph Périnet.

(Enchérisseurs : Durand, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 165 l. Adj. 175 l.

à François Durand.

(Enchérisseurs : Blanc, et l'adjudicataire.)

Terre dite le Clos (divisée en 3 parties formant 21 lots).

1re partie. — 1er lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s. Adj. 375 l.

à Joseph-Antoine Blanc.

(Enchérisseurs : Imbert ; Benoît, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s. Adj. 360 l.

à Antoine Laurin.

(Enchérisseurs : Aillaud ; Imbert, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s. Adj. 360 l.

à Jean-Joseph Doux.

(Enchérisseurs : Aubin ; Jourdan, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s. Adj. 365 l.

à François Doux.

(Enchérisseurs : Bermond ; Aubin, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s Adj. 365 l.

à François-Louis Aubin.

(Enchérisseurs : Benoît ; Aillaud ; Platon, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 313 l. 15 s. Adj. 365 l.

à Eustache Ploton.

(Enchérisseurs : Benoît ; Aillaud, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s. Adj. 400 l.

à Étienne Félix.

(Enchérisseurs : Imbert, et l'adjudicataire.

8e lot. — (1 éminée 3 boisseaux). Est. 343 l. 15 s. Adj. 405 l.

à Joseph-Augustin Auphan.

(Enchérisseurs : Aillaud ; Aubin ; Imbert, et l'adjudicataire.)

2e partie. — 1er lot. — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 250 l.

à Jean-Joseph Imbert.

(Enchérisseurs : Laurin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 300 l.

à Jean Benoit.

(Enchérisseurs : Aillaud ; Romand, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 295 l.

à Antoine Gastaud.

Enchérisseurs : Imbert ; Romand ; Laurin et l'adjudicataire.)

4e lot — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 330 l.

à Marc Laurin.

(Enchérisseurs : Imbert ; Laurin père ; Jacques Durand , Fabre ; Jourdan, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 225 l.

à Jean-Baptiste Aillaud.

(Enchérisseurs : Durand , Jourdan ; Auphan, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 225 l.

à Jacques Durand.

Enchérisseurs : Auphan ; Mathieu Jourdan, et l'adjudicataire)

7e lot. — (1 éminée 2 boisseaux). Est. 187 l. 10 s. Adj. 230 l.

à Jean-Joseph Imbert.

(Enchérisseurs : Auphan ; Jourdan, et l'adjudicataire.)

3e partie. — 1er lot. — (1 éminée 1 boisseau 1/2). Est. 118 l. 8 s. 9 d. Adj. 320 l.

à Mathias Jourdan.

(Enchérisseurs : Gastaud ; Romand ; Combe ; Fabre ; Savetier, et l'adjudicataire.)

2e lot — (1 éminée 1 boisseau 1/2). Est. 148 l. 8 s. 9 d. Adj. 340 l.

à Jean Combe

(Enchérisseurs : Benoît ; Gavaudan, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée). Est. 125 l. Adj. 285 l.

à François Fabre.

(Enchérisseurs : Jean Benoît ; Romand ; Gastaud : Combe, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 3e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III au même adjudicataire.

4e lot. — (1 éminée). Est. 125 l. Adj. 350 l.

à Joseph Savetier.

(Enchérisseurs : Romand ; Gavaudan ; Benoît ; Combe, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (1 éminée) Est. 125 l. Adj. 325 l.

au même.

(Enchérisseurs : Demarié ; Gavaudan, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (3 éminées 1 boisseau) Est. 390 l. 12 s. 6 d. Adj. 1.000 l.

à Jean-Baptiste Demarié.

(Enchérisseurs : Gavaudan, et l'adjudicataire.)

26 germinal II (15 avril 1794)

Terre dite pâti — de l'émigré *Damian*.

1er lot. — (1 éminée 7 boisseaux). Est. 168 l. 15 s. Adj. 185 l.

à Jean-Baptiste Jean.

(Enchérisseurs : Boutière, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (5 éminées 1 boisseau) Est. 461 l. 5 s. Adj. 490 l.

au même.

(Enchérisseurs : Aillaud, Robert, et l'adjudicataire.)

Aire pavée (6 boisseaux) — de l'émigré *Danian* —. Est. 112 l. 10 s. Adj. 125 l., sans concurrent

à François Robert, Jean-Baptiste Jean, Jean Benoit et Jean-Baptiste Aillaud.

N. B — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à François Fabre, à Mallemort.

Excavation attenante à l'Aire (1 éminée 2 boisseaux) — de l'émigré *Damian* —. Est. 75 l. Adj. 80 l., sans concurrent

à Alexis Durand.

Terre en pâti (4 éminées) — de l'émigré *Damian* —. Est. 400 l. Adj 415 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Jean et François Boutière

Terre en pâti (7 boisseaux) — de l'émigré *Damian* —. Est. 105 l. Adj. 130 l., sans concurrent

à Joseph Auphan et Joseph-Antoine Blanc.

Moulin à moudre le blé dit le moulin vieux ; un autre moulin et une écurie — de l'émigré *Renaud d'Alleins* —. Est. 5.350 l. Adj. 5.900 l.

à Joseph-André Fréchier.

(Enchérisseurs : Brunet, de Charleval ; Martin Audran, et l'adjudicataire.)

1° Maison, cave, écurie, greniers et bergerie, au quartier du Puits, est 5.900 l. ; 2° cour et terre, derrière la maison (1 éminée 3 boisseaux), est. 137 l. ; 3° jardin, régale et mur (1 éminée 7 boisseaux 1/3), est. 575 l. ; 4° régale, en face l'entrée du jardin (60 cannes q.), est. 60 l. ; 5° terre, le long de la Calade (7 éminées 7 boisseaux 1/2). est. 952 l. 10 s. ; 6° pré, dans l'enclos (20 éminées 1 boisseau), est. 6.037 l. — de l'émigré *Damian* —. Le tout est 13 662 l. Adj. 15.300 l.

à Joseph Auphan, Jean-Baptiste Blanc, Joseph-Antoine Blanc, Étienne Félix, Jean-Baptiste Daniel, Jean-Baptiste Jean, Jean-Baptiste Aillaud, Jean Benoit, Michel Chabot, Antoine Gastaud, Joseph Maureau, Étienne Imbert d'Augustin, François Robert et Antoine Romand.

(Enchérisseurs : Auphan ; Moutet, et les adjudicataires.)

Terre (divisée en 16 lots), au quartier de la Tour — de l'émigré *Gautier du Poët* —.

1er lot. — (4 éminées 1 boisseau) Est. 453 l. 15 s. Adj. 530 l.

à Mitre Isnard, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Isoard ; Rigoard ; Salète, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 535 l.

à Joseph Terris.

(Enchérisseurs : Rigoard ; Isnard, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 465 l.

au même.

(Enchérisseurs : Isoard, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 465 l.

à Benoît Billot.

(Enchérisseurs : Aillaud, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 470 l.

à Jean Félix.

(Enchérisseurs : Terris ; Salète, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 475 l.

à Jean-Véran Salète, de Cavaillon, demeurant à Mallemort.

(Enchérisseurs : Aillaud, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 6e lot, fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à la veuve Carlier, d'Alleins.

7e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 500 l.

à Marc Isnard.

(Enchérisseurs : Grigou ; Aillaud, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 465 l.

à Jean Isoard.

(Enchérisseurs : Pierre Aillaud, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 8e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à François Fabre, à Mallemort.

9e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 453 l. 15 s. Adj. 475 l.

à Pierre Aillaud.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Blanc, et l'adjudicataire.)

N. B — Ce 9e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à François Fabre, à Mallemort.

10e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 474 l. 7 s. 6 d. Adj. 500 l.

à Jean Joseph Grigou.

(Enchérisseurs : Blanc ; Vivian, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 10e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à Mathieu Roche, à Mallemort.

11e lot — (4 éminées 1 boisseau). Est. 474 l. 7 s. 6 d. Adj. 485 l.

à Michel Vivian

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Blanc, et l'adjudicataire.)

12e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 474 l. 7 s. 6 d. Adj. 485 l.

à François PERDIOLA.

(Enchérisseurs : Payan, et l'adjudicataire)

13e lot. — (4 éminées 1 boisseau). Est. 474 l. 7 s. 6 d. Adj. 530 l.

à Jean-Joseph VIVIAN.

(Enchérisseurs : Payan ; Deinés, et l'adjudicataire.)

14e lot. — (8 éminées 1 boisseau). Est. 853 l. 2 s. 6 d. Adj. 900 l.

à Jean-Baptiste BLANC.

(Enchérisseurs : Rigoard ; Payan, et l'adjudicataire.)

15e lot. — (8 éminées 1 boisseau). Est. 812 l. 10 s. Adj. 835 l.

à André RIGOARD.

(Enchérisseurs : Jourdan, et l'adjudicataire.)

16e lot. — (21 éminées 7 boisseaux). Est. 1.093 l. 5 s. Adj. 1.325 l.

à Jean-Baptiste AMOUROUX

(Enchérisseurs : Perdiola ; Blanc, et l'adjudicataire.)

Terre (21 éminées 4 boisseaux), au quartier de la Fontaine de Vin forgue — de l'émigré *Gautier du Poët* —. Est. 860 l. 11 s. Adj. 875 l., sans concurrent.

à Michel VIVIAN, Jean-Joseph VIVIAN et Jean-Baptiste MARTIN.

7 germinal III (27 mars 1795)

Aire (1 éminée) et un cloaque, au quartier du Cimetière — de la *commune de Mallemort* —. Est. 200 l. Adj. 245 l.

à Joseph JOURDAN, marchand, de Mallemort.

(Enchérisseurs : Sylvestre ; Blanc ; Boutière ; Audon, et l'adjudicataire.)
[Le 2 prairial III, le solde est versé par ledit Jourdan.]

Coin de terre (200 cannes q.), au quartier de l'Hôpital — de la *commune de Mallemort* —. Est. 60 l. Adj. 80 l.

à Jean DOUX, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Sylvestre ; Jean Hispanet, et l'adjudicataire.)
[Le 13 messidor III, le solde est versé par ledit Doux]

Four dit le Vieux, au quartier de Saint-Jean — de la *commune de Mallemort* —. Est. 600 l. Adj. 630 l.

à Jean COMBE, dit l'Abbé, et Pierre DURAND, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Blanc ; Joseph Combe, et les adjudicataires.)
[Le 12 germinal III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Four avec petit appartement et cour, au quartier des Crottes — de la *commune de Mallemort* —. Est. 400 l. Adj. 455 l.

à Jean-François Doux, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Combe ; Félix ; Blanc, et l'adjudicataire.)
[Le 12 germinal III, le solde est versé par ledit Doux.]

Terre au quartier de Saint-Jean -- de la *commune de Mallemort* —.
1er lot. — (3 éminées 6 euchènes). Est. 400 l. Adj. 445 l.

à Nicolas Fourniller, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Félix ; Jean Combe, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (3 éminées 6 euchènes). Est. 400 l. Adj. 445 l.

au même.
(Enchérisseurs : Jean Durand ; Félix ; Jérôme Imbert, et l'adjudicataire.)

Maison dite l'Hôpital, 2 étages sur rez-de-chaussée (7 cannes 7 pans q.) — de la *commune de Mallemort* —.
1er lot. — Partie de maison. Est. 1.300 l. Adj. 1.475 l.

à Jérôme Imbert, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Truchement ; Jaubert ; Félix, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de maison et cour. Est. 1.500 l. Adj. 1.600 l.

à Michel Mouton, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Auphan ; Jaubert ; Truchement, et l'adjudicataire.)

Maison (7 cannes 7 pans q.), au quartier du Château — de la *commune de Mallemort* —. Est. 200 l. Adj. 230 l.

à Jean-François Doux, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Jaubert ; Michel Mouton, et l'adjudicataire.)
[Le 12 germinal III, le solde est versé par ledit Doux.]

19 floréal III (8 mai 1795)

Écurie (4 cannes 6 pans), au quartier de Cul-de-Sac (provenant des biens de la Charité) — de la *commune de Mallemort* —. Est. 200 l. Adj. 1.000 l.

à François Lèbre, à Mallemort.
[Le 5 messidor III, le solde est versé par ledit Lèbre.]

2 prairial III (21 mai 1795)

Terre dite la Grâce (divisée en 8 lots), au quartier du Grès — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (7 éminées 7 cannes) Est. 800 l. Adj. 1.000 l.
à André Combe, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Imbert ; Espanet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (6 éminées 2 euchènes 15 cannes). Est. 600 l. Adj. 825 l.
à Jean Durand, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Auphan ; Boutière, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (5 éminées 6 euchènes 5 cannes). Est. 600 l. Adj. 710 l.
à Jean-Baptiste Imbert, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Gavaudan ; Espanet, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (6 éminées 1 euchène 10 cannes). Est. 500 l. Adj. 530 l.
à Jean Gastan, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Garoute, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (8 éminées 5 euchènes). Est. 800 l. Adj. 1.250 l.
à Mathieu Doux, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Blanc ; Imbert, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (9 éminées 4 euchènes 18 cannes). Est. 1.000 l. Adj. 1.150 l.
à Joseph Blanc, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Espanet, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (5 éminées 4 euchènes et 13 cannes). Est. 550 l. Adj. 655 l.
à Antoine Espanet, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Combe ; Blanc, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (5 éminées 3 euchènes 17 cannes). Est. 500 l. Adj. 610 l.
à Antoine Combe, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Lapierre ; Boutière, et l'adjudicataire.)

Terre dite la Grâce, au quartier du Grès — de l'*ordre de Malte* —.
1er lot. — (6 éminées 7 euchènes 6 cannes). Est. 800 l. Adj. 1 250 l.
à Jérôme Imbert, à Mallemort
(Enchérisseurs : Durand ; Doux ; Mouton, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (6 éminées 19 cannes). Est. 600 l. Adj. 1.750 l.
à Jean Durand, à Mallemort.
(Enchérisseurs : Imbert ; Mouton, et l'adjudicataire.)

Terre dite le Clapier (divisée en 3 lots) — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (4 éminées 6 euchènes 12 cannes). Est. 500 l. Adj. 1.300 l.

à Michel Mouton, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Martin ; Garoute, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (4 éminées 3 euchènes 6 cannes). Est. 450 l. Adj. 1.200 l.

à Jean Durand, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Garoute ; Martin, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (4 éminées 5 euchènes 23 cannes). Est. 500 l. Adj. 1.200 l.

à Martin Garoute, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Doux, et l'adjudicataire.)

Terre dite la Gipière (divisée en 3 lots) — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (4 éminées 4 euchènes 9 cannes). Est. 500 l. Adj. 1.000 l.

à Jean-Joseph Doux, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Durand, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (5 éminées 2 euchènes 8 cannes). Est. 500 l. Adj. 1.200 l.

à Martin Garoute, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Lapierre ; Doux, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (4 éminées 5 euchènes 23 cannes). Est. 500 l. Adj. 1.550 l.

à Joseph Truchement, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Mouton ; Durand ; Combe, et l'adjudicataire.)
[Le 3 messidor III, le solde est versé par ledit Truchement.]

Propriété dite la Grande Terre (divisée en 2 lots) — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — (2 charges). Est. 1.000 l. Adj. 1.700 l.

à Joseph Blanc, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Doux ; Gavaudan ; Fourniller, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 charge 3 éminées). Est. 500 l. Adj. 760 l.

à Mathias Roux, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Fourniller ; Combe, et l'adjudicataire.)

Chapelle (17 cannes 1 pan ½ q.) — de l'*ordre de Malte* —. Est. 85 l. Adj. 150 l.

à Étienne Félix et Mathieu Roux, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Imbert, et les adjudicataires.)

Bastide et terre — de l'*ordre de Malte* —.

1er lot. — Partie de bastide, loge à cochon et terre (12 éminées 4 euchènes 9 cannes) ; autre terre, dont partie en pré (9 éminées 4 euchènes). Est. 4 500 l. Adj. 8.100 l.

à Jean-Pierre Combe et Joseph Combe, fils de Louis, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Roux, et les adjudicataires.)

2e lot. — Partie de bastide (12 cannes 7 pans 1/2) ; terre (2 charges 5 éminées 6 euchènes). Est. 4.500 l. Adj. 5.850 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Auphan, et les adjudicataires.)

3 thermidor III (26 juillet 1795)

3e lot de la 3e partie de la terre dite le Clos (1 éminée) — de l'émigré *Damian* —. Vendu 285 l. Adj. à la folle enchère 305 l.

à François Fabre, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Joseph Roche, et l'adjudicataire.)

N. B. Ce bien avait été adjugé à 285 l., le 25 germinal II, au même adjudicataire.

Aire pavée (6 boisseaux), au quartier du Pâti — de l'émigré *Damian* —. Vendu 125 l. Adj. à la folle enchère 130 l., sans concurrent.

au même.

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 26 germinal II, à Robert, Jean, Benoît et Aillaud.

6e lot d'une terre (4 éminées 1 boisseau), au quartier de la Tour — de l'émigré *Gautier du Poët* —. Vendu 475 l. Adj. à la folle enchère 535 l.

à Rivarel, pour le compte de la veuve Cartier, à Alleins.

(Enchérisseurs : Fabre ; Mathieu Roche, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 26 germinal II, à Salète, à Mallemort.

8e lot d'une terre (4 éminées 1 boisseau), au quartier de la Tour — de l'émigré *Gautier du Poët* —. Vendu 465 l. Adj. à la folle enchère 465 l., sans concurrent.

à François Fabre, à Mallemort.

N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 26 germinal II, à Jean Isoard.

9e lot d'une terre (4 éminées 1 boisseau), au quartier de la Tour

— de l'émigré *Gautier du Poët* —. Vendu 475 l. Adj. à la folle enchère 425 l.

au même.

(Enchérisseurs : Roche, et l'adjudicataire.)
N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 26 germinal II, à Pierre Aillaud.

10e lot d'une terre (4 éminées 1 boisseau), au quartier de la Tour — de l'émigré *Gautier du Poët* —. Vendu 500 l. Adj. à la folle enchère 510 l

à Mathieu Roche, à Mallemort.

(Enchérisseurs : Grigou, et l'adjudicataire.)
N. B. — Ce bien avait été adjugé, le 26 germinal II, à Grigou.

b) *Ventes par l'Administration départementale*

15 avril 1809

Quatre lots d'une propriété dite le Clos (3 ares) — de l'émigré *Damian* —. Est. 640 f. Adj. 650 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Miolant, rue de la Joliette, aux Pénitents noirs, à Marseille.

III. — ARRENTEMENTS

30 septembre 1792

Tènement dit du Vergon, consistant en terres labourables, prés, vignes, jardin, bâtiment, écurie, jasse et grenier à foin, de l'émigré *Faudran Taillade*, arrenté 3.000 l.

24 mars 1793

Moulin et dépendances, de l'émigré *Renaud*, arrenté 1.025 l.

4 août 1793

Grande maison avec enclos, terres, vergers, prés et pâti, de l'émigré *Damian*, le tout affermé 1 000 l.

29 nivôse II (18 janvier 1794)

Trente-deux brebis avec leurs agneaux et un bélier, de l'émigré *Faudran-Taillade*, vendus 1.287 l.
Neuf brebis, du *même*, vendues 225 l.
Dix brebis, du *même*, vendues 250 l.
Vingt-neuf moutons, du *même*, vendus 761 l. 5 s.

Une herse, du *même*, vendue 60 l.
Trois charrues, du *même*, vendues 33 l.

1er floréal II (20 avril 1794)

Moitié des fruits d'une terre, au quartier de Belle-Plaine, de l'émigré *Jourdan*, arrentée six éminées de blé, trois quintaux de foin et 50 l.

Terre au quartier de Belle-Plaine ; aire, pâti, verger, mûriers ; terre et vigne au quartier de Bonneval ; autre terre en mûriers ; terre et pré au quartier de la Boulière et autre au quartier de l'Entrefoux, du *même*, le tout arrenté 4 charges de blé, 30 quintaux de foin et 135 l. en espèces.

Quatre terres de l'émigré Joseph *Aillaud*, allermées une charge de blé et 40 l. en espèces.

IV. — RESTITUTIONS

		Capital
Anglésy Jean-François, d'Aix.		
Pension de 75 f. 25 servie par Pierre Fourniller, de Mallemort	F.	1.505
Autre de 5 f. par les hoirs Sylvestre, du dit lieu		100
Autre de 25 f. par André Mouton, du dit lieu		500
Autre de 17 f. par Claude Thorame, du dit lieu		340
Autre de 14 f. 40 par les hoirs d'Augustin Imbert, du dit lieu		288
Autre de 5 f. 40 par Joseph Viton, du dit lieu		108
Autre de 73 f. par Joseph Martin, du dit lieu		1.460
Autre de 30 f. par Pierre Favelier, du dit lieu		600
Autre de 60 f. par François Roux, du dit lieu		1.200
Autre de 10 f. 37 par François Fabre, du dit lieu		207.50
Montant des biens restitués	F.	6.308.50

(Rayé le 24 fructidor an V.)

Damian Jean-André-Joseph, de Salon.		
Pension de 100 f. servie par les frères Combe, de Mallemort		2 000
Autre de 50 f. par Joseph Combe, du dit lieu		1.000
Autre de 28 f. par Jean Porte et Bonnet, du dit lieu		560
Autre de 50 f. par André Demarié, du dit lieu		1.000
Montant des biens restitués	F.	4.560

(Amnistié le 21 prairial an XI. Les biens immeubles ont été vendus.)

Faudran Claude-Guillaume-Joseph-Balthazard, de Lambesc.

Pension de 4 f. 37 servie par Michel Félix, de Mallemort	F.	87.40
Autre de 19 f. 50 par Michel Vivian, du dit lieu		390
Autre de 8 f. 75 par Pierre Mercier, du dit lieu		175
Autre de 8 f. 75 par Pascal Audon, du dit lieu		175
Autre de 20 f. par les frères Deines, du dit lieu		400
Autre de 20 f. par Michel Aillaud, du dit lieu		400
Autre de 8 f. 75 par Michel Jourdan, du dit lieu		175
Autre de 8 f. par Charles Deluy, du dit lieu		160
Autre de 8 f. 75 par Michel Saint-Martin, du dit lieu		175
Autre de 8 f. 75 par Nicolas Félix, du dit lieu		175
Autre de 8 f. 75 par Louis Fourniller, du dit lieu		175
Autre de 25 f. par Jérôme Combe, du dit lieu		500
Autre de 18 f. par André Ricard, du dit lieu		360
Autre de 20 f. par Louis et Joseph Fourniller, du dit lieu		500
Autre de 21 f. par Louis Gastaud, du dit lieu		520
Autre de 12 f. par Jean Martin, du dit lieu		240
Autre de 20 f. par Joseph Donnaud, du dit lieu		500
Autre de 50 f. par Gaspard-Joseph et Jean Vivian, du dit lieu		1.000
Autre de 4 f. par Pierre Honnorat, du dit lieu		80
Autre de 8 f. 75 par Joseph Vivian, du dit lieu		175
Montant des biens restitués	F.	6.362.40

(Amnistié le 18 frimaire an XI. Les biens immeubles ont été vendus.)

FIN DU TOME DEUXIÈME

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, BARLATIER, rue Venture, 17-19.

HD
649
B6M6
t.2

Moulin, Paul (ed.)
Département des Bouches-du-Rhône

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 13 08 06 012 4